Union Régionale des Professionnels de Santé – CD – Ile-de-France & GéoSanté

LES CHIRURGIENS DENTITES LIBERAUX

Mise à jour 2025

SOMMAIRE

INTRODUCTION p. 5

1ère partie : METHODE ET OUTILS p. 8

1. Echelle d'analyse et indicateurs de mesure p. 9
2. Les données statistiques p. 13
3. Principe du Schéma de Démographie Médicale p. 13

2ème partie : LES TERRITOIRES DE SANTE DES CHIRURGIENS-DENTISTES LIBERAUX p. 15

1. Les chirurgiens-dentistes libéraux dans la région Ile-de-France p. 16
   - 1.1 – Effectifs et encadrement médical p. 16
   - 1.2 – Effectifs et répartition spatiale p. 19

2. La région compte 445 territoires de santé pour 7 330 chirurgiens-dentistes libéraux p. 25
   - 2.1 – Les territoires de santé des chirurgiens-dentistes libéraux p. 25
     - 2.1.1 – Caractéristiques de l'offre de soins des territoires de santé p. 25
     - 2.1.2 - Caractéristiques de l'encadrement médical des territoires de santé p. 28
       - 2.1.2.1 - La densité médicale p. 28
       - 2.1.2.2 – Activité principale et secondaire : quelle conséquence p. 34
   - 2.2 – Démographie et vieillissement : l'état des lieux p. 40
     - 2.2.1 – L'âge moyen des chirurgiens-dentistes libéraux est de 47,1 ans p. 40
     - 2.2.2 – Structure par âge : 41,1% sont âgés de moins de 40 ans p. 45
     - 2.2.3 – Seuil à 50 ans : Indice de vieillissement = 0,77 p. 48
     - 2.2.4 – Seuil à 55 ans = 35,7% : la prospective démographique p. 53
     - 2.2.5 – Seuil à 60 ans = 26,1% : l'urgence démographique « relative » p. 58
     - 2.2.6 – Seuil à 65 ans = 14,2% : l'urgence démographique « absolue » p. 63
   - 2.3 – Quelques caractéristiques sociodémographiques des territoires de santé p. 68
     - 2.3.1 - La dynamique démographique toujours au ralenti ! p. 68
     - 2.3.2 - Le vieillissement démographique : une région peu exposée p. 72
     - 2.3.3 - La population âgée de 75 ans et plus : le taux le plus faible ! p. 76
   - 2.4 – Quelques caractéristiques socioéconomiques des territoires de santé p. 80
     - 2.4.1 – La médiane du niveau de vie est de 24 490 euros p. 80
     - 2.4.2 – Regard sur l'emploi et les secteurs d'activité p. 84
   - 2.5 – Les profils socioéconomiques et démographiques des territoires de santé p. 93
     - 2.5.1 – Les 4 profils issus des résultats d'une ACP p. 93
     - 2.5.2 – Les 13 profils issus des résultats d'une CAH p. 97

3 - Caractéristiques des territoires de santé par département p. 103

3ème partie : LE SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE p. 127

A – LA PROSPECTIVE DEMOGRAPHIQUE : SEUIL FIXÉ À 55 ANS ET PLUS : p. 128

1. Seuil fixé à 55 ans : la prospective démographique : 138 territoires de santé p. 128
1.1 – Les territoires de santé soumis à un risque démographique en région p. 128
1.2 – Les territoires de santé soumis à un risque démographique par département p. 133
1.3 – Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique p. 140

2. Recommandations, vigilances et urgences : tendances 2025 à 2035 p. 165
2.1 – Points méthodologiques p. 165
2.2 – Observations et tendances démographiques observées de 2025 à 2035 p. 167
2.2.1 – A l'échelle des chirurgiens-dentistes libéraux p. 167
2.2.2 – A l'échelle des territoires de santé p. 169
2.3 – Recommandations, vigilances et urgences : les priorités démographiques p. 173
2.3.1 – Les territoires de santé concernés par des recommandations p. 174
2.3.2 – Liste des territoires de santé concernés par année de référence p. 178

B – L'URGENCE DEMOGRAPHIQUE « RELATIVE » : SEUIL FIXÉ À 60 ANS ET PLUS : p. 202

1. Seuil fixé à 60 ans : l'urgence démographique « relative » : 77 territoires de santé p. 202
1.1 – Les territoires de santé soumis à un risque démographique en région p. 202
1.2 – Les territoires de santé soumis à un risque démographique par département p. 206

2. Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique(seuil fixé à 60 ans) p. 214

C – L'URGENCE DEMOGRAPHIQUE « ABSOLUE » : SEUIL FIXÉ À 65 ANS ET PLUS : p. 239

1. Seuil fixé à 65 ans : l'urgence démographique « absolue » : 33 territoires de santé p. 239
1.1 – Les territoires de santé soumis à un risque démographique en région p. 239
1.2 – Les territoires de santé soumis à un risque démographique par département p. 243

2. Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique(seuil fixé à 65 ans) p. 251

CONCLUSION p. 276

ANNEXES p. 282

Annexe 1 : Cartographie des indicateurs économiques p. 283
Annexe 2 : Les chirurgiens-dentistes libéraux : formation et diplôme p. 301
Annexe 3 : Les chirurgiens-dentistes libéraux : les spécialités ordinales p. 306
Annexe 4 : Les chirurgiens-dentistes par mode d'exercice p. 308

INTRODUCTION

La rédaction de ce rapport s'inscrit dans un contexte socio-politique « difficile, incertain… » au cours duquel a été proposé la réforme suivante (synthèse média) :

« La liberté totale d'installation des dentistes prendra fin à partir du 1er janvier 2025, avec la mise en place d'une régulation visant à réduire les inégalités territoriales en matière de soins dentaires. À compter du 1er janvier 2025, les chirurgiens-dentistes souhaitant exercer en zones « non prioritaires » (ou sur-dotées) seront soumis à des règles strictes d'installation. Ces zones, qui regroupent environ 5% de la population et 9% des dentistes, incluent principalement les grandes villes comme Paris, Lyon et Bordeaux. Dans ces territoires, tout nouveau praticien ne pourra s'installer que pour remplacer un confrère partant, selon le principe « un départ pour une arrivée ». Les modalités précises de la régulation sont les suivantes :

- *<u>Cession d'activité :</u> le praticien sortant doit avoir exercé au moins deux jours par semaine dans la zone concernée l'année précédant son départ.*
- *<u>Délai de désignation :</u> il dispose d'un an pour désigner son successeur*
- *<u>Validation finale :</u> le conventionnement du nouveau dentiste est approuvé par la caisse locale d'Assurance Maladie, après consultation de la CPD. »*

Le regard sur la démographie médicale se trouve à un tournant, entre des choix méthodologiques et politiques tentant de répondre à une pression médiatique, politique et populationnelle : les déserts médiaux. La réforme de 2025 démontre que face à l'impossibilité de compromis, le choix le plus évident semble être de « supprimer la liberté d'installation totale ou partielle ». Réponse de bon sens ou de désespoir, la réponse méthodologique soulève quelques interrogations :

- Le remplacement un pour un n'est pas aussi évident, compte tenu des modes d'activité divers combinant l'activité libérale avec des activités salariés de soins, d'enseignements…. ou d'une activité partagée sur plusieurs sites (activités secondaires).
- Le remplacement un pour un soulève la question du départ à la retraite, nécessitant une gestion du flux entre entrée et sortie d'activités, mais aussi de prendre en compte l'évolution même de la population soignée et de son vieillissement. Le départ d'un professionnel ne s'accompagne pas toujours de la nécessité d'une continuité de l'offre de soins si la population concernée est en baisse, l'installation peut ne pas être envisagée.

- La définition même des zones « sur-dotées » à partir d'une échelle (TVS[1]) et d'un indicateur (APL[2]), définition dans laquelle les flux de patients ne sont pas pris en compte, ce qui pourraient corriger le diagnostic avec une majoration de la population du territoire. De plus, une région à fort développement de l'offre de transport (Ile-de-France) ou une région avec une faible répartition de l'offre de soins (Grand Est) contribuent à impacter les flux des patients pour se soigner, à engendrer des flux plus conséquents.

Dans ces lignes, une approche de prospective est menée, croisant à la fois l'âge du professionnel de santé, son départ hypothétique à la retraite mais aussi la tendance démographique de la population de son territoire. Le territoire de santé (construit à partir des flux entre lieu de résidence des patients et le lieu de consultation) s'affiche donc comme un croisement entre les différents éléments d'une équation spatiale prenant en compte : l'effectif de chirurgiens-dentistes libéraux et leur répartition par âge pour une anticipation sur le départ à la retraite ; la dynamique démographique de la population du territoire ; la proposition d'un scénario se prononçant sur la continuité ou non de l'activité. Cette méthodologie peut apporter, à son niveau, quelques éléments de réponses aux questions soulevées par le choix méthodologique du 1er janvier 2025 sur la liberté d'installation.

En 2024, l'Union Régionale des Professionnels de Santé-Chirurgiens-Dentistes de la région Ile-de-France publie la deuxième étude[3] GéoSanté. Cette étude géographique s'inscrit dans une approche territoriale de la santé, elle repose sur 3 principes (appliqués en 2022, 2024 et 2025) :

- **Une échelle d'analyse :** le territoire de santé construit à partir de l'insertion géographique de l'activité du professionnel de santé dans son espace professionnel, permettant la définition de territoires de santé autour des flux entre professionnels et patients.

- **Des descripteurs statistiques :** la compilation de données statistiques à l'échelle des territoires de santé afin de mesurer la réalité du vieillissement démographique des professionnels de santé et d'évaluer les besoins.

[1] Le Territoire de Vie-Santé constitue la maille territoriale de référence composée d'un ensemble de communes, appartenant éventuellement à plusieurs départements et régions, mais mitoyens.
[2] L'Accessibilité Potentielle Localisée (APL) est un indicateur local, disponible au niveau de chaque commune, qui tient compte de l'offre et de la demande de professionnels issues des communes environnantes. Le SNIIRAM pour les données d'activité des professionnels, la consommation moyenne de soins par tranche d'âge ; le distancier MEsure des TRajets Inter-Communes (Metric)
[3] Rapport URPS CD – IDF : La démographie médicale des chirurgiens-dentistes libéraux – URPS CD Ile-de-France&GéoSanté, 2022

- **La prospective :** la définition de scénarios démographiques à partir de différents seuils permettant de graduer les seuils de l'urgence démographique et de quantifier le risque démographique encouru pour les territoires de santé.

En 2024, l'étude GéoSanté permettait de poser un premier diagnostic :

- **Effectif :** 7 060 chirurgiens-dentistes libéraux en exercice (6 916 en 2022).
- **Encadrement médical = 58** chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants ou **1 738** habitants pour un chirurgien-dentiste libéral. (57 ou 1 766 en 2022).
- **L'indice de vieillissement** = 0,88 ou 88 chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 50 ans et plus pour 100 chirurgiens-dentistes libéraux âgés de moins de 50 ans (1,08 ou 108 en 2022).
- **Seuil 55 ans = 38,3%** des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice dans la région sont âgés de 55 ans et plus (42,6% en 2022).
- **Seuil 60 ans** = **27,7%** des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice dans la région sont âgés de 60 ans et plus (30,4% en 2022).
- **Seuil 65 ans** = **14,7%** des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice dans la région sont âgés de 65 ans et plus (15,2% en 2022).
- **Territoires de santé = 450 territoires de santé** définis en région Ile-de-France (461 en 2022).
- **Schéma de démographie médicale = 152 territoires de santé** soumis à un risque démographique, soit **33,9% des territoires** de santé. Concrètement, **20,5% de la population** régionale résidait au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique, territoires au sein desquels exerçaient **12,1% des chirurgiens-dentistes** libéraux (43,4% des territoires de santé ; 29,9% de la population régionale ; 18,4% des chirurgiens-dentistes libéraux en 2022).

2025 : qu'en est-il de la situation de la démographie médicale de la région Ile-de-France ? Quelles sont les tendances de la démographie des chirurgiens-dentistes libéraux sur une période d'1 année ?

1ère partie :

METHODE

ET

OUTILS

1. – ECHELLE D'ANALYSE ET INDICATEURS DE MESURE :

◆ **Le Territoire de santé développé par GéoSanté :** la différence de perception des déserts médicaux en France est due en partie au choix de l'échelle d'analyse. Actuellement, les diagnostiques effectués par les services de l'ARS se font à l'échelle des bassins de vie de l'INSEE, rebaptisés « territoire de vie-santé ». A partir des équipements de la gamme intermédiaire[4], on suppose que tous les habitants d'une commune s'équipent dans la commune la plus proche. La commune de fréquentation retenue sera la commune qui est majoritairement « fréquentée » pour l'ensemble des équipements manquants. En cas d'égalité, le choix de la commune est fait aléatoirement ».

Le concept de territoire de santé repose sur la définition d'un territoire, celui du professionnel de santé libéral, et s'inscrit dans la continuité des Territoires Hospitaliers de Santé. La conception repose sur le croisement de deux variables : la commune de résidence du patient et la commune d'exercice du professionnel de santé consulté. Les données statistiques ont permis de retracer spatialement ces déplacements. L'observation de ces mouvements, à partir de la notion de flux majoritaire (la commune vers laquelle la majorité des patients se déplace) aboutit à une cartographie classique, dite « en oursin » (***carte n° 1***). Chaque trait relie chaque commune à la commune où sont implantés le ou les chirurgiens-dentistes libéraux fréquentés habituellement par les populations des communes considérées.

« Le territoire de santé se définit comme un territoire au sein duquel les populations se déplacent afin de consulter leur chirurgien-dentiste libéral. Des comportements homogènes en termes d'accès aux soins caractérisent la population du territoire de santé. »

445 territoires de santé ont été dénombrés dans la région Ile-de-France (Activité principale et secondaire)

(*carte n° 2*).

[4] La méthode de détermination des « bassins de vie 2012 », INSEE, décembre 2012 - Gamme intermédiaire : 32 équipements : Police, gendarmerie – Trésorerie - Pompes funèbres - Contrôle technique automobile - Ecole de conduite – Vétérinaire - Blanchisserie, teinturerie – Supermarché - Librairie, papeterie - Magasin de vêtements - Magasin d'équipements du foyer - Magasin de chaussures - Magasin d'électroménager - Magasin de meubles - Magasin d'articles de sports et de loisirs - Droguerie, quincaillerie, bricolage – Parfumerie - Horlogerie, bijouterie - Magasin d'optique - Station service – Collège – Orthophoniste - Pédicure, podologue - Laboratoire d'analyses médicales – Ambulance - Personnes âgées : hébergement - Personnes âgées : service d'aide - Garde enfants d'âge préscolaire - Bassin de natation – Athlétisme - Salle ou terrain de sport spécialisé - Roller, skate, vélo bicross ou freestyle

1

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN REGION ILE-DE-FRANCE

Identification géographique des flux entre les chirurgiens-dentistes libéraux et leurs patients : les flux majoritaires

CHIRURGIENS-DENTISTES ET TERRITOIRES DE SANTE EN REGION ILE-DE-FRANCE

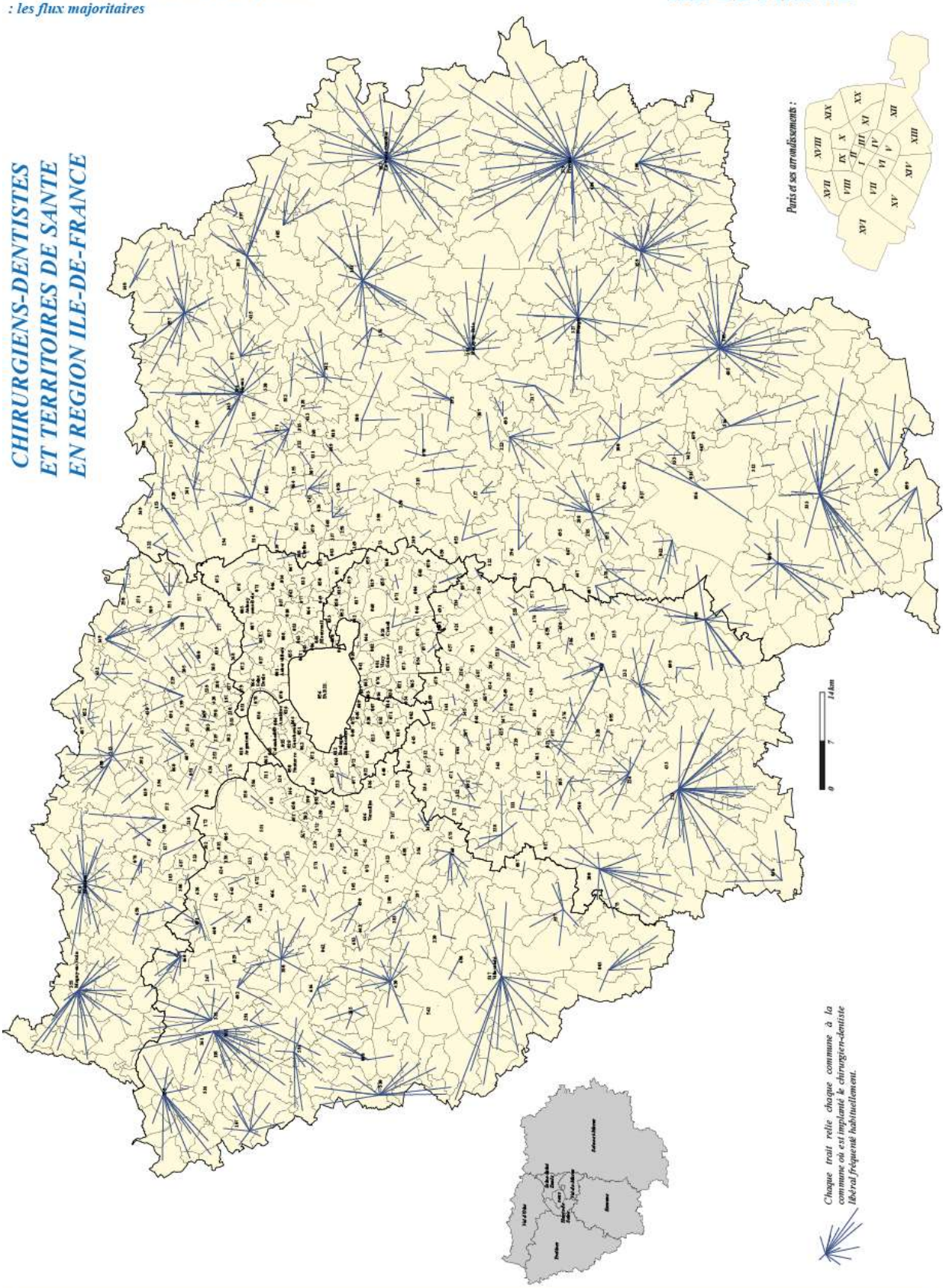

Sources : INSEE, 2025 - ASIP, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

2

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN REGION ILE-DE-FRANCE

Identification des 445 Territoires de santé des chirurgiens-dentistes libéraux :

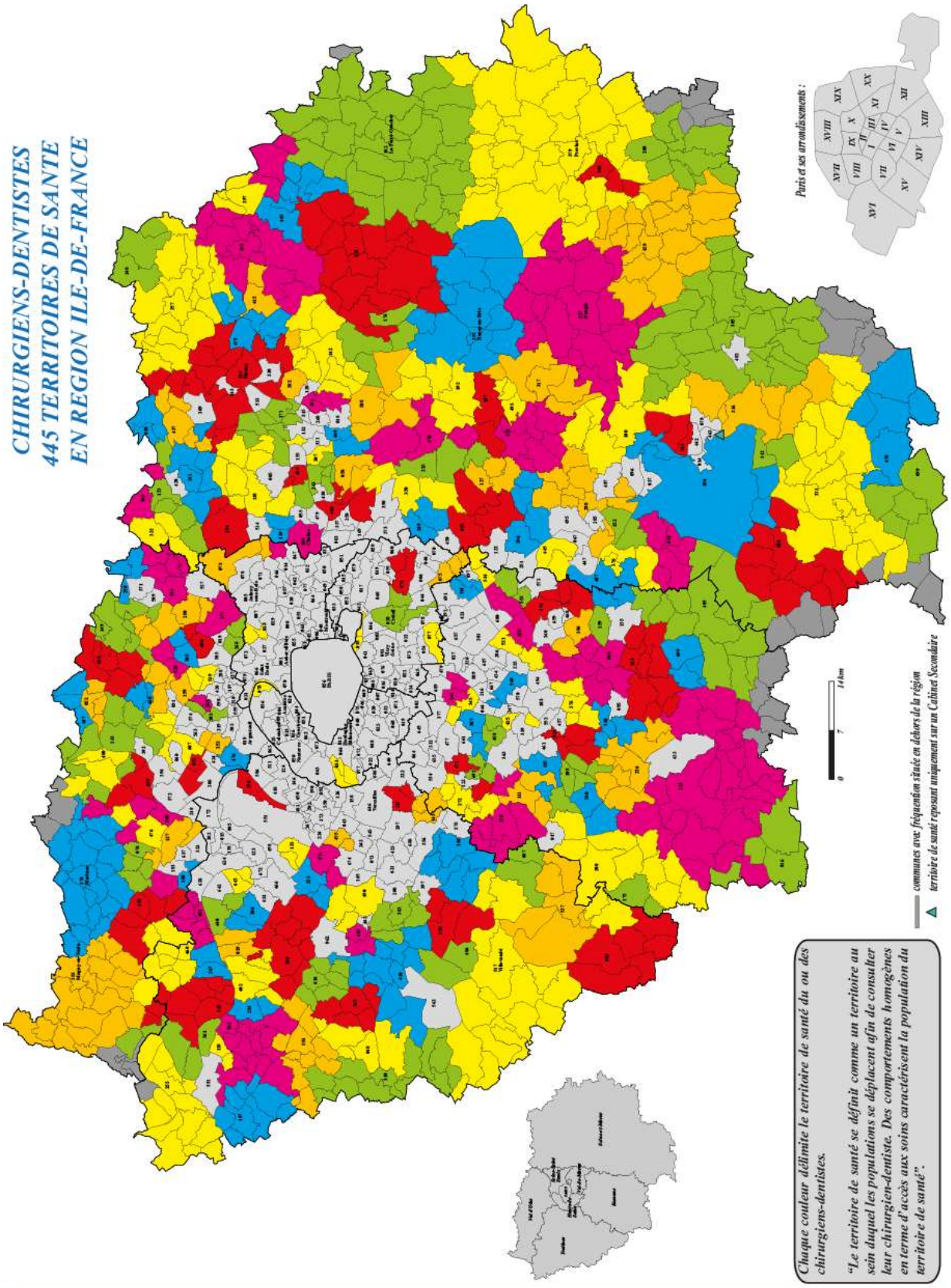

Sources : INSEE, 2025 - ASIP, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

◆ **Indicateurs de mesure :** les indicateurs statistiques retenus ont pour objectif de dresser un diagnostic ciblé des territoires de santé autour de 4 champs de données :

- **Indicateurs de mesure de l'encadrement médical :** la densité médicale et la desserte médicale sont parmi les indicateurs classiques de mesure de l'encadrement médical.

- **Indicateurs de mesure du vieillissement démographique :** les difficultés de la démographie médicale sont dues en partie à l'absence de données de mesure du vieillissement ou de données erronées. L'accent est donc mis sur ces données : Indice de vieillissement, les effectifs de professionnels âgés de 55 ans et plus, âgées de 60 ans et plus, âgés de 65 ans et plus.

- **Indicateurs de démographie générale :** en dehors des effectifs de population totale et par classe d'âge, l'objectif est de proposer des scénarios prospectifs à partir d'une projection simple des effectifs de population sur une dizaine d'années afin de se donner les moyens d'affiner les diagnostics.

- **Indicateurs socio-économiques :** afin d'élargir le périmètre d'analyse, une attention a été portée dans cette étude sur la prise en compte de données économiques issus de l'INSEE et de la Direction Générale des Impôts.

2. – LES DONNEES STATISTIQUES :

Classiquement, les études de démographie médicale font références à quatre sources de fichiers potentiels :

- Le fichier **ADELI** (Ministère de la Santé)
- Le fichier **SNIIRAM** (Assurance Maladie)
- Le fichier **RPPS** (Agence Régionale de Santé)
- Le fichier des **Ordres**

Dans le cadre de la politique d'accès aux données de santé, les URPS ont un accès aux données de santé auprès de l'Agence des Systèmes d'Information Partagés de Santé (ASIP Santé), et qui est devenue l'Agence du numérique en Santé, soit une extraction du fichier **RPPS**.

2022 : le rapport a été conçu à partir des données extraites **du fichier RPPS**.

2024 : le rapport a été conçu à partir des données extraites **du fichier RPPS**.

2025 : le rapport a été conçu à partir des données extraites **du fichier RPPS**.

3. – PRINCIPE DU SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE :

La mise en application de la méthodologie du Schéma de Démographie Médicale consiste à construire un diagnostic de la démographie des chirurgiens-dentistes libéraux à partir de plusieurs seuils :

(1) Seuil fixé à 55 ans : seuil de la prospective démographique :

Définition du Risque démographique par niveau :

- **Risque démographique de niveau 1 :** territoire de santé dont le chirurgien-dentiste libéral est âgé de 55 ans et plus.
- **Risque démographique de niveau 2 :** territoire de santé dont les chirurgiens-dentistes libéraux sont tous âgés de 55 ans et plus.
- **Risque démographique de niveau 3 :** territoire de santé dont 50% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus.

Elaboration des scénarios démographiques de 2024 à 2034 :

- **Les flux de cessation théorique :** estimation, pour chaque période, du nombre de chirurgiens-dentistes libéraux ayant et/ou atteignant l'âge de 65 ans.
- **Les scénarios :** calcul de la desserte médicale aujourd'hui, et le calcul de la desserte médicale l'année théorique du premier départ à la retraite (âge atteint de 65 ans).
- **Les répercussions :** calcul de la conséquence des flux de cessation théorique sur les effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux en exercice au sein chaque territoire de santé concerné, ainsi que sur l'évolution de l'encadrement médical.

(2) Seuil fixé à 60 ans : seuil de l'urgence démographique « relative » :

Définition du Risque démographique par niveau :

- **Risque démographique de niveau 1 :** territoire de santé dont le chirurgien-dentiste libéral est âgé de 60 ans et plus.
- **Risque démographique de niveau 2 :** territoire de santé dont les chirurgiens-dentistes libéraux sont tous âgés de 60 ans et plus.
- **Risque démographique de niveau 3 :** territoire de santé dont 50% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus.

(3) Seuil fixé à 65 ans : seuil de l'urgence démographique « absolue » :

Définition du Risque démographique par niveau :

- **Risque démographique de niveau 1 :** territoire de santé dont le chirurgien-dentiste libéral est âgé de 65 ans et plus.
- **Risque démographique de niveau 2 :** territoire de santé dont les chirurgiens-dentistes libéraux sont tous âgés de 65 ans et plus.
- **Risque démographique de niveau 3 :** territoire de santé dont 50% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus.

2ème partie :

LES TERRITOIRES DE SANTÉ DES CHIRURGIENS-DENTISTES LIBERAUX

1. – LES CHIRURGIENS-DENTISTES LIBERAUX DANS LA REGION ILE-DE-FRANCE :

1.1 – Effectifs et encadrement médical :

◆ Au 1er janvier 2025, **7 330 chirurgiens-dentistes libéraux** (activité principale, exercice libéral en cabinet ou société) ont été recensés en région Ile-de-France. En termes de distribution, avec plus de **31,0%** des effectifs régionaux, **Paris** regroupe l'effectif de chirurgiens-dentistes libéraux le plus conséquent au sein de la région (***tableau n° 1***). Le département devance de très loin celui **des Hauts-de-Seine**, deuxième département le plus doté, avec **15,5%** des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux. A un degré moindre, avec près de **12,0%** des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux, le département **des Yvelines** complète le classement des trois départements les plus dotés. Au total, près de trois chirurgiens-dentistes libéraux sur cinq (**58,4%**) exercent au sein de ces trois départements (Paris, Hauts-de-Seine, Yvelines).

Tableau n° 1 : Effectifs et densité médicale par département :

Les départements	Population générale		Chirurgiens-Dentistes Libéraux		Encadrement médical	
	Effectif 2023	Part en %	Effectif 2024	Part en %	Densité médicale*	Desserte médicale
Paris	2 129 257	17,0%	2 276	**31,1%**	107	936
Seine-et-Marne	1 468 459	11,8%	661	9,0%	45	2 222
Yvelines	1 493 882	12,0%	874	**11,9%**	59	1 709
Essonne	1 338 107	10,7%	589	8,0%	44	2 272
Hauts-de-Seine	1 663 026	13,3%	1 134	**15,5%**	68	1 467
Seine-Saint-Denis	1 688 205	13,5%	502	6,8%	30	3 363
Val-de-Marne	1 428 350	11,4%	714	9,7%	50	2 000
Val-d'Oise	1 280 338	10,3%	580	7,9%	45	2 207
Région IDF	**12 489 624**	**100,0%**	**7 330**	**100,0%**	**59**	**1 704**

(*) Densité pour 100 000 hab.

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

A l'opposé, avec moins de **8,0%** des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux, les départements **du Val-d'Oise** et de **la Seine-Saint-Denis** caractérisent la situation des départements les moins dotés. Au total, un peu plus d'un chirurgien-dentiste libéral sur 10 exerce au sein de ces deux départements, soit **14,8%** des effectifs. Avec des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux compris entre **8,0%** et **10,0%**, les départements du **Val-de-Marne** (**9,7%**), de **la Seine-et-Marne** (**9,0%**) et de **l'Essonne** (**8,0%**) occupent une position intermédiaire entre ces situations extrêmes. Au total, plus d'un quart des chirurgiens-dentistes libéraux sur dix exerce au sein de ces trois départements, soit **26,8%** des effectifs.

◆ Au 1er janvier 2025, **la densité médicale est de 59 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants** ou 1 704 habitants pour un chirurgien-dentiste libéral (***tableau n° 1***). Si l'on se réfère aux résultats obtenus à partir de la consultation de différentes sources[5], la densité médicale (France Métropolitaine, de 2023 à 2024), varie de **51,0** et **72,0** chirurgiens-dentistes libéraux et mixtes pour 100 000 habitants. Dans ce cadre, la région Ile-de-France dont la densité médicale est de 59 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants, se place toujours parmi les régions dont la densité médicale est supérieure à la moyenne nationale. Au niveau de la région, et compte tenu des écarts observés en termes d'effectifs, les densités médicales enregistrent d'importantes variations, oscillant 30 à 107 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants (amplitude = 77). Les écarts par rapport à la densité médicale régionale permettent de décrire quatre groupes :

- **1er groupe :** département dont la densité médicale est supérieure à la moyenne régionale : Paris et les Hauts-de-Seine.

- **2ème groupe :** département dont la densité médicale est inférieure mais « proche » de la moyenne régionale : les Yvelines.

- **3ème groupe :** département dont la densité médicale est inférieure à la moyenne régionale : le Val-de-Marne.

- **4ème groupe :** département dont la densité médicale est très inférieure à la moyenne régionale : la Seine-et-Marne, l'Essonne et le Val-d'Oise.

- **5ème groupe :** département dont la densité médicale est « très nettement inférieure » à la moyenne régionale : la Seine-Saint-Denis.

[5] Densités médicales selon les principales sources d'information statistique : CNAMTS, 2023 (53,0 p. 100 000 hab.) - DREES, 2024 (51,0 p. 100 000 hab.) – STATISS, FNOR, 2023 (56,0 p. 100 000 hab.) – Ordre National des Chirurgiens-dentistes, 2024 (72,0 p. 100 000 hab.)

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2024 / 2025

Le travail consécutif d'analyses, mené depuis quelques années de la démographie des chirurgiens-dentistes libéraux en région Ile-de-France, à partir de la même source de données (Agence du Numérique en Santé – Annuaire Santé) permet d'apprécier, avec moins de distorsions statistiques, la réalité des évolutions mesurées.

◆ **L'évolution des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux :** sur la période considérée, 2024-2025, la région Ile-de-France s'inscrit dans une dynamique continue de progression de ses effectifs. La population des chirurgiens-dentistes libéraux a enregistré une tendance à la hausse de ses effectifs, passant de 7 060 à 7 330 chirurgiens-dentistes libéraux, soit une hausse de +270 praticiens ou +3,8% sur la période. Cette tendance confirme celle observée sur la période précédente (2022-2024) où les effectifs avaient progressé de +2,1%, la région gagnant +144 praticiens, mais sur près de 2 années. La période actuelle est donc marquée par une plus forte progression des effectifs, et une tendance généralisée. En effet, tous les départements s'inscrivent dans la tendance régionale, enregistrant une progression de leurs effectifs. Parmi ces départements, ceux des Yvelines, de Paris et surtout du Val-d'Oise ont enregistré des niveaux de progression supérieurs, avec notamment une progression des effectifs de +6,4% sur la période considérée pour le Val-d'Oise, gagnant +35 praticiens. A l'opposé, le département du Val-de-Marne enregistre le niveau de progression le plus faible, soit +0,7%, le département gagnant +5 praticiens sur la période. Ces résultats témoignent de changements car contrairement à la période précédente, aucun département n'est concerné par une baisse de ses effectifs, ce qui était le cas pour la Seine-et-Marne ; aucun département n'est concerné par une stabilité des effectifs, ce qui était le cas pour la Seine-Saint-Denis. La situation du Val-de-Marne doit être aussi soulignée, le département enregistrant le niveau de hausse le plus conséquent sur la période précédente (+5,3%), le plus faible sur cette période (+0,7%).

Tableau n° 2 : Tendances démographiques : effectifs et densité médicale

Les départements	Les effectifs de chirurgiens-dentistes				L'encadrement médical			Population Général Evolution
	Effectif 2024	Effectif 2025	Evolution absolue	Evolution en %	Densité 2024	Densité 2025	Evolution en %	
Paris	2 188	2 276	+88	+4,0%	102	107	+4,8%	**-0,2%**
Seine-et-Marne	643	661	+18	+2,8%	45	45	0,0%	+0,7%
Yvelines	828	874	+46	+5,6%	57	59	+2,6%	+0,8%
Essonne	571	589	+18	+3,2%	44	44	0,0%	+0,6%
Hauts-de-Seine	1 093	1 134	+41	+3,8%	67	68	+1,8%	+0,6%
Seine-Saint-Denis	483	502	+19	+3,9%	29	30	+2,5%	+0,5%
Val-de-Marne	709	714	+5	+0,7%	50	50	0,0%	+0,4%
Val-d'Oise	545	580	+35	+6,4%	44	45	+3,0%	+0,6%
Région Ile-de-France	**7 060**	**7 330**	**+270**	**+3,8%**	**58**	**59**	**+1,2%**	**+0,4%**

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

◆ **L'évolution de l'encadrement médical :** sur la période considérée, compte tenu des évolutions de la population générale et des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux, la région a enregistré une évolution à la hausse de la densité médicale, passant de 58 à 59 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants, soit une progression de +1,2% de l'encadrement médical sur la période considérée. De nouveau, la plupart des départements s'inscrivent dans cette tendance, enregistrant une hausse de la densité médicale, soit la situation de Paris et des départements des Yvelines, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-d'Oise. Parmi tous ces départements où la densité médicale a progressé, le département des Hauts-de-Seine a enregistré le niveau de progression le plus faible. A l'opposé, trois départements n'enregistrent aucune évolution, préservant sur la période considérée, le même niveau d'encadrement médicale, soit la situation observée pour les départements de la Seine-et-Marne, de l'Essonne et de la Seine-Saint-Denis. De nouveau, ces résultats témoignent de changements car contrairement à la période précédente, aucun département n'est concerné par une baisse de l'encadrement médical, ce qui avait été enregistrée pour les départements de la Seine-et-Marne, de l'Essonne et de la Seine-Saint-Denis.

1.2 – Effectifs et répartition spatiale :

◆ Au 1er janvier 2025, la répartition des **7 330 chirurgiens-dentistes libéraux** (Activité principale) concerne **494 communes**, soit un taux d'encadrement des communes de **39,0%**. Concrètement, **93,7% de la population régionale** bénéficie de la présence d'au moins un chirurgien-dentiste libéral sur le territoire de sa commune de résidence. En termes d'installation, la taille moyenne d'une commune dans laquelle exerce au moins un chirurgien-dentiste libéral est de **23 682 habitants**. En dessous du seuil des communes de **moins de 2 000 habitants**, la présence des chirurgiens-dentistes libéraux est sporadique. L'on dénombre 58 praticiens installés, soit moins de **1,0%** des effectifs de la région, pour un taux d'encadrement inférieur à **1,0%** (***tableau n° 3***). Au-delà de ce seuil, le taux d'encadrement des communes enregistre une nette progression. Plus de **56,0%** des communes dont la taille est comprise **entre 2 000 et 4 999 habitants** sont concernées par la présence d'au moins un chirurgien-dentiste libéral, regroupant **2,7%** des effectifs de praticiens. A partir **du seuil de 5 000 habitants**, la présence des chirurgiens-dentistes libéraux tend à se généraliser. Le taux d'encadrement des communes dont la taille est comprise **entre 5 000 et 9 999 habitants** est de **90,9%**, regroupant **4,6%** des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux. Au-delà **du seuil des 10 000 habitants**, le nombre de communes dépourvues de la présence d'au moins un chirurgien-dentiste libéral est très faible, les taux d'encadrement se situent au-delà de **96,0%**. Le taux d'encadrement des communes dont la taille est comprise **entre 10 000 et 19 999 habitants** est de **96,7%**. Au-delà **du seuil de 20 000 habitants**, **100,0%** des communes sont concernées par la présence d'au moins un chirurgien-dentiste libéral, regroupant près de **81,0%** des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux.

Tableau n° 3 : Effectifs, densité et desserte médicale selon la taille des communes :

Taille des communes	Nombre de communes	Population en 2025	Part en % population	Chir.Dent. Lib. en 2025	Part en % Ch.Dent.Lib.	Densité * médicale	Desserte médicale	Taux encadrement
Moins de 199 hab.	69	9 271	0,1%	_	_	_	_	_
De 200 à 499	209	71 450	0,6%	1	0,01%	1,4	71 450	0,5%
De 500 à 999	255	185 165	1,5%	1	0,01%	0,5	185 165	0,4%
De 1 000 à 1 999	181	256 776	2,1%	56	0,8%	21,8	4 585	16,0%
De 2 000 à 4 999	174	561 059	4,5%	197	2,7%	35,1	2 848	56,3%
De 5 000 à 9 999	110	768 854	6,2%	339	4,6%	44,1	2 268	90,9%
De 10 000 à 19 999	92	1 309 491	10,5%	806	11,0%	61,6	1 625	96,7%
De 20 000 à 49 999	131	3 990 096	31,9%	2 033	27,7%	51,0	1 963	100,0%
De 50 000 à 99 999	40	2 718 137	21,8%	1 411	19,2%	51,9	1 926	100,0%
Plus 100 000 hab.	4	490 068	3,9%	210	2,9%	42,9	2 334	100,0%
Paris	1	2 129 257	17,0%	2 276	31,1%	106,9	936	100,0%
Total	**1 266**	**12 489 624**	**100,0%**	**7 330**	**100,0%**	**58,7**	**1 704**	**39,0%**

(*) Densité pour 100 000 hab.

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

◆ 494 communes sont concernées par la répartition des **7 330 chirurgiens-dentistes libéraux**, mais au sein de ces communes, l'on dénombre **72 communes** qui regroupent chacune au moins 20 chirurgiens-dentistes libéraux (***tableau n° 4***). Ces communes concentrent ainsi plus de **66,0%** des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice dans la région et représentent plus de **46,0%** de la population régionale. Au-delà de ces considérations géographiques, la répartition des chirurgiens-dentistes libéraux laisse apparaître une organisation spatiale structurée autour de quelques pôles parmi lesquels, avec plus de **31,0%** des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux, la ville de **Paris** en est le pilier. Un tel niveau de concentration des effectifs souligne une véritable position « hégémonique », regroupant plus de trois praticiens sur dix sur son territoire. La ville est « 17 fois plus équipée » que la seconde ville, soit **Boulogne-Billancourt** où exerce **1,8%** des chirurgiens-dentistes libéraux de la région, soit le second pôle de la région en termes d'effectifs. Avec **1,1%** des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux, les villes de **Courbevoie**, de **Levallois-Perret**, de **Neuilly-sur-Seine** et de **Versailles** occupent le troisième rang. La ville de **Saint-Maur-des-Fossés** occupe le quatrième rang, soit **1,0%** des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux. Les villes de **Rueil-Malmaison**, de **Créteil**, de **Vincennes** et d'**Issy-les-Moulineaux** regroupent chacune **0,8%** des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux, complétant ainsi cet inventaire des communes les plus équipées, soit le cinquième rang.

Tableau n° 4 : Liste des communes comptant au moins 20 chirurgiens-dentistes libéraux :

Départements	Commune	Chir. Dent.Lib. 2025	Chir. Dent.Lib. en %	Population 2025
75	Paris	2 276	31,1	2 129 257
92	Boulogne-Billancourt	134	1,8	121 391
92	Courbevoie	83	1,1	82 547
92	Levallois-Perret	83	1,1	68 945
92	Neuilly-sur-Seine	81	1,1	60 169
78	Versailles	78	1,1	85 610
94	Saint-Maur-des-Fossés	76	1,0	76 882
92	Rueil-Malmaison	60	0,8	82 289
94	Créteil	59	0,8	93 288
94	Vincennes	59	0,8	48 841
92	Issy-les-Moulineaux	58	0,8	68 375
92	Puteaux	51	0,7	44 454
95	Cergy	50	0,7	69 965
78	Montigny-le-Bretonneux	49	0,7	32 623
92	Asnières-sur-Seine	48	0,7	92 100
78	Saint-Germain-en-Laye	47	0,6	46 981
92	Antony	47	0,6	64 757
92	Colombes	41	0,6	91 287
93	Noisy-le-Grand	41	0,6	72 064
92	Suresnes	37	0,5	49 462
94	Fontenay-sous-Bois	37	0,5	53 083
95	Osny	37	0,5	17 635
77	Meaux	35	0,5	57 121
77	Melun	35	0,5	43 919
91	Massy	35	0,5	50 929
92	Nanterre	35	0,5	98 745
77	Serris	34	0,5	10 123
92	Bourg-la-Reine	34	0,5	21 443
94	Maisons-Alfort	33	0,5	57 726

77	Fontainebleau	32	0,4	16 308
78	Mantes-la-Jolie	32	0,4	44 392
92	Clichy	32	0,4	65 344
93	Aulnay-sous-Bois	32	0,4	86 727
93	Saint-Denis	32	0,4	149 781
78	Poissy	31	0,4	41 071
93	Montreuil	31	0,4	111 333
94	Champigny-sur-Marne	31	0,4	78 672
92	Montrouge	30	0,4	46 540
93	Rosny-sous-Bois	30	0,4	46 141
94	Charenton-le-Pont	30	0,4	28 936
91	Savigny-sur-Orge	28	0,4	38 028
95	Sarcelles	28	0,4	58 798
78	Vélizy-Villacoublay	27	0,4	22 644
91	Corbeil-Essonnes	26	0,4	53 962
94	Ivry-sur-Seine	26	0,4	64 763
94	Vitry-sur-Seine	26	0,4	95 761
77	Chelles	25	0,3	54 665
78	Rambouillet	25	0,3	27 696
94	Nogent-sur-Marne	25	0,3	33 264
95	L' Isle-Adam	25	0,3	12 478
95	Pontoise	25	0,3	32 118
91	Gif-sur-Yvette	24	0,3	23 134
95	Taverny	24	0,3	27 245
77	Lagny-sur-Marne	23	0,3	21 628
78	Le Chesnay-Rocquencourt	23	0,3	31 684
92	Meudon	23	0,3	47 358
93	Pantin	23	0,3	61 126
78	Plaisir	22	0,3	32 315
78	Le Vésinet	22	0,3	16 159
93	Saint-Ouen-sur-Seine	22	0,3	53 164
77	La Ferté-sous-Jouarre	21	0,3	10 089
78	Houilles	21	0,3	33 916
91	Athis-Mons	21	0,3	36 725
92	Châtillon	21	0,3	36 457
94	L' Haÿ-les-Roses	21	0,3	31 550
77	Roissy-en-Brie	20	0,3	23 659
92	Clamart	20	0,3	57 389
92	Saint-Cloud	20	0,3	30 330
92	Sceaux	20	0,3	21 070
93	Drancy	20	0,3	71 552
93	Neuilly-Plaisance	20	0,3	22 042
94	Saint-Mandé	20	0,3	21 379
	Ensemble	**4 853**	**66,2%**	**5 811 404**
	Région	**7 330**	**100,0%**	**12 489 624**

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

◆ L'activité libérale d'un chirurgien-dentiste lui permet d'exercer son activité au sein d'autres cabinets, au sein d'autres communes pourvues ou non. Ce principe introduit la notion d'activité secondaire. Compte tenu de la spécificité des fichiers informatiques, l'objectif n'est pas ici de quantifier l'ensemble des chirurgiens-dentistes libéraux ayant une ou plusieurs activités secondaires. L'objectif est de mesurer les éventuelles conséquences spatiales des activités secondaires, en tentant d'identifier uniquement les activités secondaires recensées au sein de communes non pourvues, afin de savoir dans quelle mesure, les activités secondaires participent à l'élargissement du taux d'encadrement des communes. Parmi les chirurgiens-dentistes libéraux, l'on peut estimer que plus ou moins **435 professionnels** ont une ou plusieurs activités sur la même commune d'installation et/ou sur d'autres communes. Ces activités sont réparties sur environ 150 communes de la région. La prise

en compte de l'activité secondaire est un moyen de mesurer au plus près la réalité de l'encadrement médical à l'échelle des communes et des territoires de santé. Ainsi, certaines communes peuvent offrir une réelle évolution de leur situation. Mais cette situation est très marginale en Ile-de-France où l'on ne recense qu'une seule commune non pourvue en activité principale mais bénéficiant de la présence d'activités secondaires. Cette situation ne contribue pas au renforcement de l'encadrement médical des communes qui progresse, désormais **39,1%** des communes sont concernées par la présence d'au moins un chirurgien-dentiste libéral (activité principale et secondaire), mais sans aucune répercussion sur le taux de couverture de la population, inchangé, soit **93,7%** de la population régionale.

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN REGION ILE-DE-FRANCE

La répartition des chirurgiens-dentistes à Activité libérale en cabinet ou en société à l'échelle des communes :

CHIRURGIENS-DENTISTES ET TERRITOIRES DE SANTE EN REGION ILE-DE-FRANCE

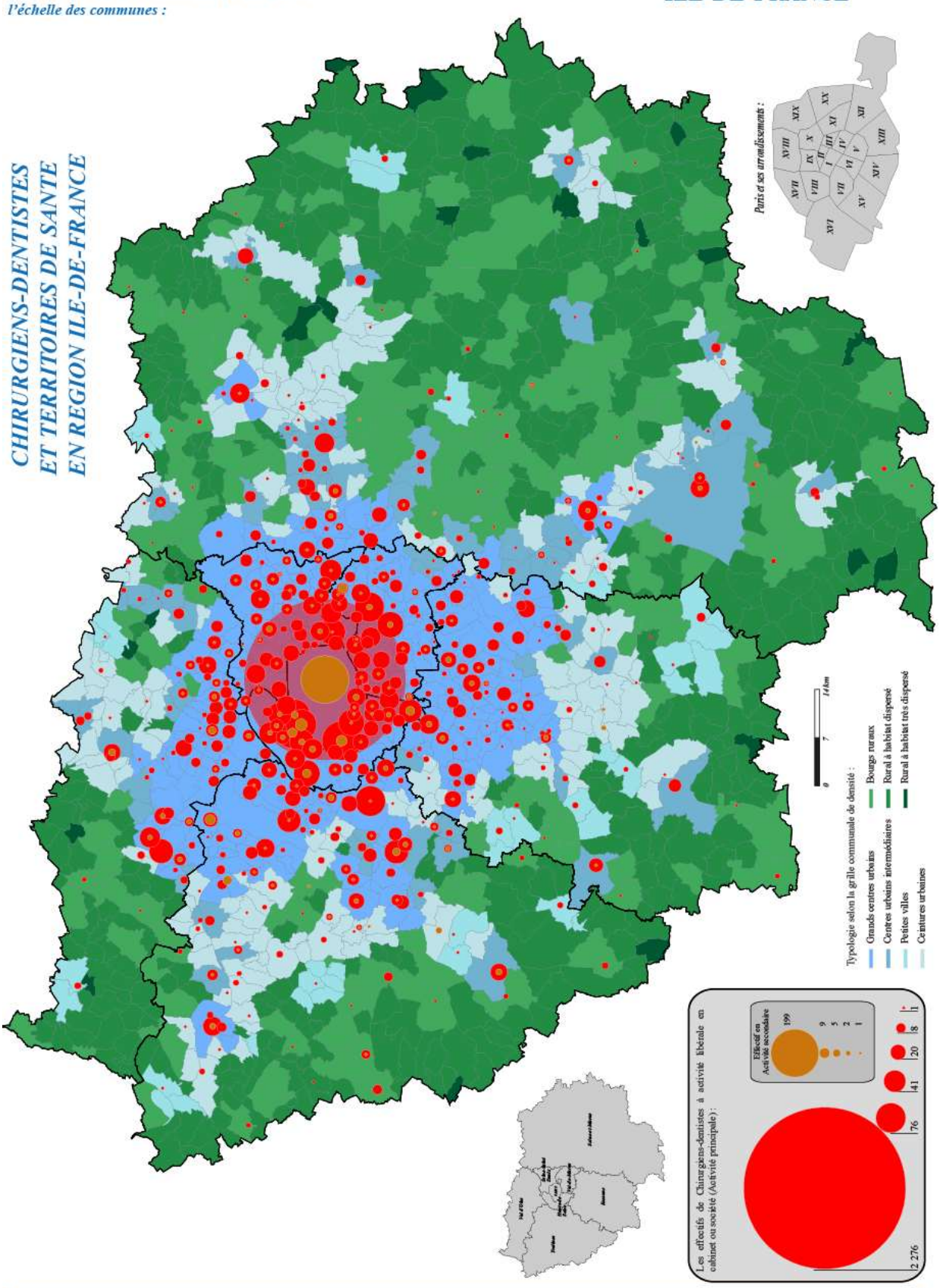

Sources : INSEE, 2025 - ASIP, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2024 / 2025

◆ **Taux d'encadrement des communes :** sur la période considérée, le nombre de communes concernées par la présence d'au moins un chirurgien-dentiste libéral a enregistré une très faible évolution à la baisse, passant de 496 communes à 494 communes, soit un recul de 2 communes équipées en moins. Mais cette tendance n'a quasi aucune conséquence sur le taux d'encadrement des communes, passant de 39,1% à 39,0%. Cette constatation traduit plus les conséquences des modifications administratives qu'un recul de l'encadrement médical. Sur la période, la région a « perdu » 6 communes, essentiellement sous les effets des fusions administratives.

◆ **Taux de couverture de la population :** sur la période considérée, les conséquences de la perte de 2 communes équipées sont « faibles », le taux de couverture de la population passant de 93,9% à 93,7% de la population régionale.

◆ **La répartition spatiale des chirurgiens-dentistes libéraux :** sur la période considérée, l'évolution des effectifs des chirurgiens-dentistes libéraux se traduit par une accentuation des disparités par concentration des effectifs. Le nombre de communes comptant 20 chirurgiens-dentistes libéraux et plus, a fortement progressé sur la période, passant de 65 à 72 communes. Le poids démographique représenté par ces communes est ainsi passé de 64,0% à 66,1% des chirurgiens-dentistes libéraux. Cette concentration s'accompagne également d'une augmentation du poids démographique représenté par la population de ces communes, passant de 45,0% à 46,5% de la population régionale.

◆ **Le classement des communes :** sur la période considérée, de nombreux mouvements ont été observés suite aux différents flux d'installation, de cessation… Le nombre de communes comptant 20 chirurgiens-dentistes libéraux et plus a progressé, passant de 65 à 70 communes. Ce résultat est issu de deux mouvements : les entrées et les sorties. Sur la période, la progression des effectifs a permis à 10 communes d'intégrer ce classement, soit les communes de Châtillon, de Clamart, de L'Haÿ-les-Roses, de La Ferté-sous-Jouarre, de Mantes-la-Jolie, de Neuilly-Plaisance, de Plaisir, de Saint-Cloud, de Saint-Mandé et de Taverny. A l'opposé, la baisse des effectifs a pour conséquence une sortie du classement de 3 communes, soit les communes de Chatou, de Pontault-Combault et de Sainte-Geneviève-des-Bois.

Parmi les 62 communes présentes dans le classement sur les deux périodes, l'observation des effectifs permet de dégager 3 tendances :

- Communes à effectif stable : en 2025 comme en 2024, 7 communes conservent les mêmes effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux, soit les communes d'Athis-Mons, de Fontenay-sous-Bois, d'Issy-les-Moulineaux, d'Osny, de Pontoise, de Roissy-en-Brie et de Vitry-sur-Seine.

- Communes à effectif décroissant : sur la période, 17 communes ont enregistré une baisse de leurs effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux, soit les communes de Champigny-sur-Marne, de Clichy, de Colombes, de Créteil, de Drancy, de Gif-sur-Yvette, d'Houilles, de Massy, de Meaux, de Melun, de Noisy-le-Grand, de Rambouillet, de Rueil-Malmaison, de Saint-Ouen-sur-Seine, de Sarcelles, de Sceaux et de Vélizy-Villacoublay. Parmi ces communes, celles de Massy, de Melun et de Drancy ont enregistré les reculs les plus significatifs, compris entre -10,0% et -13,0%.

- Communes à effectif croissant : 38 communes ont enregistré une hausse de leurs effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux. Parmi ces communes, celles de L'Isle-Adam, de Rosny-sous-Bois, de Levallois-Perret, de Vincennes, de Charenton-le-Pont, de Montrouge, de Saint-Denis, de Bourg-la-Reine, de Neuilly-sur-Seine, de Puteaux, d'Aulnay-sous-Bois, de Fontainebleau et de Le Vésinet ont enregistré les niveaux de progression les plus significatifs, supérieurs à +10,0%.

2. LA REGION ILE-DE-FRANCE COMPTE 445 TERRITOIRES DE SANTE POUR 7 330 CHIRURGIENS-DENTISTES LIBERAUX :

2.1 – Les territoires de santé des chirurgiens-dentistes libéraux en région IDF :

2.1.1 – Caractéristiques de l'offre de soins des territoires de santé :

Au 1er janvier 2025, **445 territoires de santé**[6] ont été définis pour la région Ile-de-France, couvrant **99,9%** de la population régionale. La couverture régionale demeure particulièrement élevée, très peu d'habitants vont consulter un chirurgien-dentiste libéral situé en dehors de la région, et les communes non rattachées à des territoires de santé représentent peu d'effectifs. Chaque territoire de santé compte en moyenne :

- **17 chirurgiens-dentistes libéraux**
- **3 communes par territoire de santé**
- **28 044 habitants (RGP 2025)**
- **soit 1 650 habitants pour un chirurgien-dentiste libéral (région : 1 704)**

Définis à partir de leur taille (le nombre de communes composant chaque territoire), les territoires de santé à structure mono-communale (territoire composé d'une seule commune) caractérisent le trait dominant de l'organisation structurelle des territoires de santé des chirurgiens-dentistes libéraux de la région Ile-de-France (***tableau n° 5***). Cette forme d'organisation est très caractéristique des espaces fortement urbanisés, et qui enregistre ici un développement spatial particulièrement conséquent compte tenu des configurations urbaines de la région.

Les territoires de santé à structure mono-communale : la forme d'organisation spatiale la plus caractéristique pour la région Ile-de-France repose sur les territoires de santé composés d'une seule commune, soit les territoires de santé à structure mono-communale. Elle traduit une forme de proximité spatiale entre les populations, leur commune de résidence et les lieux d'installation des chirurgiens-dentistes libéraux. Ce cadre repose sur le principe que les populations consultent les professionnels de santé installés sur leur commune de résidence. Rappelons que 93,7% de la

[6] 445 territoires de santé ont été définis, parmi lesquels l'existence d'un territoire de santé ne repose exclusivement que sur des activités secondaires. Ce territoire de santé est identifié par un triangle sur les cartes.

population bénéficie de la présence d'au moins un chirurgien-dentiste libéral sur le territoire de sa commune de résidence (activité principale). Ainsi, **60,0% des territoires de santé** sont composés que d'une seule commune, soit trois territoires de santé sur cinq. Ces territoires concentrent près de **73,0% de la population régionale** couverte et plus de **79,0% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice.

Tableau n° 5 : Caractéristiques des territoires de santé des Chirurgiens-Dentistes Libéraux :

Les Territoires	Territoire Effectif	Territoire en %	Population en 2025	Pop / Territoire en %	Var. annuelle	Chir. Dent.Lib. en 2025	Chir. Dent.Lib. / Territoire	Densité médicale	Desserte médicale
> à 16	12	2,7%	348 414	2,8%	+0,47%	97	1,3%	27,8	3 592
de 12 à 15	8	1,8%	219 088	1,8%	+0,50%	124	1,7%	56,6	1 767
de 8 à 11	16	3,6%	258 986	2,1%	+0,44%	108	1,5%	41,7	2 398
de 4 à 7	47	10,6%	722 410	5,8%	+0,40%	335	4,6%	46,4	2 156
de 2 à 3	95	21,3%	1 833 299	14,7%	+0,31%	853	11,6%	46,5	2 149
1 commune	267	**60,0%**	9 097 597	**72,9%**	+0,26%	5 813	**79,3%**	63,9	1 565
Région	**445**	**100,0%**	**12 479 794**	**100,0%**	**+0,29%**	**7 330**	**100,0%**	**58,7**	**1 703**

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

La seconde forme d'organisation spatiale la plus présente repose sur **les territoires de santé composés de 2 à 3 communes**, soit **21,3% des territoires de santé**. Ces territoires de santé regroupent près de **15,0% de la population** régionale couverte et **11,6% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice. La troisième forme la plus répandue correspond **aux territoires de santé composés de 4 à 7 communes**, soit **10,6% des territoires de santé**. Ces territoires de santé regroupent **5,8% de la population** régionale couverte et **4,6% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice.

Pour résumer :

↳ En termes de taille de territoires de santé, la forme d'organisation spatiale la plus répandue correspond **aux territoires de santé à structure mono-communale, composés d'une seule commune**, soit **60,0%** des territoires de santé.

↳ En termes de population, les territoires de santé les plus représentatifs correspondent **aux territoires de santé à structure mono-communale, composés d'une seule commune**, soit **72,9%** de la population régionale couverte.

↳ En termes de professionnels de santé, les territoires de santé les plus représentatifs sont **ceux à structure mono-communale,** soit **79,3%** des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice.

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2024 / 2025

◆ **Le nombre de territoires de santé :** sur la période considérée, le nombre de territoires de santé a enregistré une évolution à la baisse, passant de 450 à 445 territoires de santé, soit une perte de -5 territoires de santé ou un recul de -1,1% du nombre de territoires de santé (***tableau n° 6***). Seuls 3 départements sont concernés par des mouvements de baisse du nombre de territoires de santé, soit les départements de l'Essonne, de la Seine-Saint-Denis et du Val-d'Oise. Les autres départements ont conservé le même nombre de territoires de santé. Parmi les départements marqués par une baisse du nombre de territoires de santé, celui de l'Essonne a enregistré la baisse la plus conséquente, soit une perte de -3 territoires de santé ou un recul de -3,7% du nombre de territoires de santé. Le département de la Seine-Saint-Denis a enregistré une baisse de -2,8% du nombre de territoires de santé (-1 territoire de santé) et celui du Val-d'Oise, une baisse de -1,6% (-1 territoire de santé).

Deux causes principales peuvent expliquer ces tendances.

La première tendance est d'ordre administratif : l'on peut estimer que la perte de territoire de santé est liée à des restructurations administratives. Chaque année, de nombreuses communes cessent "d'exister" sur le plan administratif. Suite à des mouvements de regroupements, ces communes et les territoires de santé associés peuvent cesser d'exister sur le plan administratif, pour être regroupés avec d'autres communes et donc, d'autres territoires de santé. Ce type de restructuration administrative a bien été observé en région Ile-de-France, et a eu pour conséquence la disparition d'un territoire de santé dans le département de la Seine-Saint-Denis.

La deuxième tendance est d'ordre démographique : l'on peut ainsi estimer que 4 territoires de santé ont cessé d'exister suite à des cessations d'activité (activités principales et secondaires).

Tableau n° 6 : Territoires de santé : effectifs et évolution par département :

Evolution du nombre de territoires de santé	Territoires de santé 2025		Les évolutions 2024 - 2025		
	Effectif 2025	Part en %	Effectif 2024	Evolution absolue	Evolution en %
Paris	1	0,2%	1	_	_
Seine-et-Marne	104	23,4%	104	0	_
Yvelines	91	20,4%	91	0	_
Essonne	79	17,8%	82	-3	-3,7%
Hauts-de-Seine	34	7,6%	34	0	_
Seine-Saint-Denis	35	7,9%	36	-1	-2,8%
Val-de-Marne	40	9,0%	40	0	_
Val-d'Oise	61	13,7%	62	-1	-1,6%
Région Ile-de-France	**445**	**100,0%**	**450**	**-5**	**-1,1%**

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

◆ **L'organisation régionale de l'offre de soins par territoires de santé :** sur la période considérée, les traits généraux de l'organisation des territoires de santé ont été reconduits. En dehors de quelques variations assez peu significatives, les principaux traits, soit en termes de taille ou de poids démographiques sont quasiment restés inchangés sur les périodes considérées.

2.1.2 – Caractéristiques de l'encadrement médical des territoires de santé :

2.1.2.1 - En France, la densité médicale est de 51,0 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants (DREES, 2024) :

◆ Au 1er janvier 2025, **29,1% des territoires de santé** de la région Ile-de-France enregistrent un niveau de densité médicale supérieur à la moyenne régionale, soit **59 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants**. Ces territoires de santé concentrent **40,5% de la population** régionale. A l'opposé, **70,9% des territoires de santé** enregistrent un niveau de densité médicale inférieur à la moyenne régionale, regroupant **59,5% de la population** régionale. Un premier ciblage sur les valeurs de la tendance centrale, comprises dans la classe [50-60[, montre que près d'un territoire de santé sur dix enregistre un niveau de densité médicale compris entre **50 et 60 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants**, niveau d'encadrement médical qui concerne **9,3% de la population** régionale (***tableau n° 7***). Un deuxième ciblage prenant en compte l'ensemble des territoires de santé dont les seuils sont compris entre les classes [50-60[, et à plus de 70 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000, montre que près de deux territoires de santé sur cinq sont concernés (**38,3%** des territoires de santé), soit un niveau d'encadrement médical qui concerne **49,4%** de la population régionale. A l'opposé, **158 territoires de santé** enregistrent un niveau de densité médicale inférieur à **30 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants**, soit **35,6% des territoires** de santé, soit un niveau d'encadrement médical qui touche **26,2% de la population**.

Tableau n° 7 : Répartition des territoires de santé en fonction des niveaux de densité médicale (Activité principale) :

Niveau de densité médicale	Nbre de territoires	Territoires en %	Population en %	Densité moyenne
> à 70 p. 100 000 hab.	94	21,2%	33,6%	103
de 60 à 70	32	7,2%	6,5%	65
de 50 à 60	44	9,9%	9,3%	54
de 40 à 50	56	12,6%	11,9%	45
de 30 à 40	60	13,5%	12,6%	35
de 20 à 30	82	18,5%	13,8%	25
< à 20 p. 100 000 hab.	76	17,1%	12,4%	15
Région	**444**	**100,0%**	**100,0%**	**49**

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

◆ La répartition de la densité médicale à l'échelle des territoires de santé dessine les traits d'une géographie d'opposition « classique » entre les parties Occidentales et Orientales de la région Ile-de-France, oppositions mesurées à différente échelles (***carte n° 4***).

- **Paris**, où exercent **31,1%** des chirurgiens-dentistes libéraux de la région Ile-de-France (et 14,7% de la population régionale) est à l'origine de nombreuses disparités géographiques. De par son niveau de concentration du nombre de professionnels, plus de trois chirurgiens-dentistes libéraux sur dix exercent à Paris, la ville est à l'origine des disparités observées au niveau de la région, par un excès de déséquilibre statistique.

Mais au sein même de son propre territoire, Paris affiche une géographie d'opposition. Si tous les arrondissements de la capitale affichent des niveaux de densité médicale parmi les plus élevés, tous ne sont pas au même niveau. Quelques arrondissements, situés au Nord-Nord-Est, affichent les niveaux de densités médicales les plus faibles, compris entre 30 et 40 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants pour les 19^{e} et 20^{e} arrondissements ; compris entre 40 et 50 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants pour le 18^{e} arrondissement. Ces niveaux d'encadrement médical sont inférieurs à la moyenne régionale (59 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants).

- **La Petite Couronne**, où exercent **32,1%** des chirurgiens-dentistes libéraux de la région Ile-de-France (et 38,3% de la population régionale) témoigne de disparités géographiques anciennes entre l'Ouest Parisien et le département des Hauts-de-Seine qui affiche une densité médicale de 68 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants, densité 2,3 fois supérieure à celle enregistrée par la Seine-Saint-Denis dans l'Est Parisien, soit une densité médicale de 30 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants.

- **La Grande Couronne**, où exercent **36,9%** des chirurgiens-dentistes libéraux de la région Ile-de-France (et 44,7% de la population régionale) laisse également entrevoir l'existence de disparités entre l'Ouest de la région et le département des Yvelines qui affiche une densité médicale de 59 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants, densité supérieure à celles enregistrées par les départements situés dans la partie Est de la région, comprises entre 44 et 45 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants.

Un premier ciblage sur les valeurs extrêmes marquées par les niveaux de densité médicale les plus conséquents, **supérieurs à 60 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants** permet de dessiner les contours géographiques des territoires de santé du « sur-encadrement médical ».

- **A l'échelle de la Petite Couronne**, les territoires de santé dont la densité médicale est égale ou supérieure à 60 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants se situent surtout à l'Ouest de Paris, centrés sur le département **des Hauts-Seine**, sur sa partie centrale, les extrémités Nord et Sud étant peu concernées. Quelques territoires de santé sont également présents à l'extrémité Nord du département **du Val-de-Marne**. Le département de **la Seine-Saint-Denis** n'est quasiment pas concerné par la présence de territoires de santé à forte densité médicale.
- **A l'échelle de la Grande Couronne**, les territoires de santé dont la densité médicale est égale ou supérieure à 60 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants vont se concentrer sur la périphérie proche des départements de la Petite Couronne. Ainsi, la frange Est du département **des Yvelines**, la frange Ouest de **la Seine-et-Marne** et l'extrémité Nord du département de **l'Essonne** sont marqués par la présence de territoires de santé dont la densité médicale est égale ou supérieure à 60 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants. En dehors de ces zones, d'autres territoires de densité affichent de forte densité médicale, notamment l'extrémité Nord du département **du Val-d'Oise**, le Sud-Ouest **des Yvelines** ou les extrémités Nord et Sud du département de **la Seine-et-Marne**.

Un deuxième ciblage sur les valeurs extrêmes marquées par les niveaux de densité médicale les plus faibles, **inférieurs à 30 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants** permet de dessiner les contours géographiques des territoires de santé du « sous-encadrement médical ».

- **A l'échelle de la Petite Couronne**, les territoires de santé dont la densité médicale est égale ou inférieure à 30 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants sont particulièrement présents à l'Est de Paris, centrés sur le département de **la Seine-Saint-Denis**. A un degré moindre, la partie Sud du département **du Val-de-Marne** est également concerné par la présence de ces territoires ciblés.
- **A l'échelle de la Grande Couronne**, les territoires de santé dont la densité médicale est égale ou inférieure à 30 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants enregistrent une forte expansion spatiale, affichant de très nombreux territoires de santé dont la densité médicale est égale ou inférieure à 30 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants. **La Seine-et-Marne** et **le Val-d'Oise** sont particulièrement représentatifs de ces territoires de santé à faible densité médicale.

4

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN REGION ILE-DE-FRANCE

La répartition de la densité médicale des chirurgiens-dentistes à activité libérale en cabinet ou société par territoire de santé : Activité Principale

CHIRURGIENS-DENTISTES ET TERRITOIRES DE SANTE EN REGION ILE-DE-FRANCE

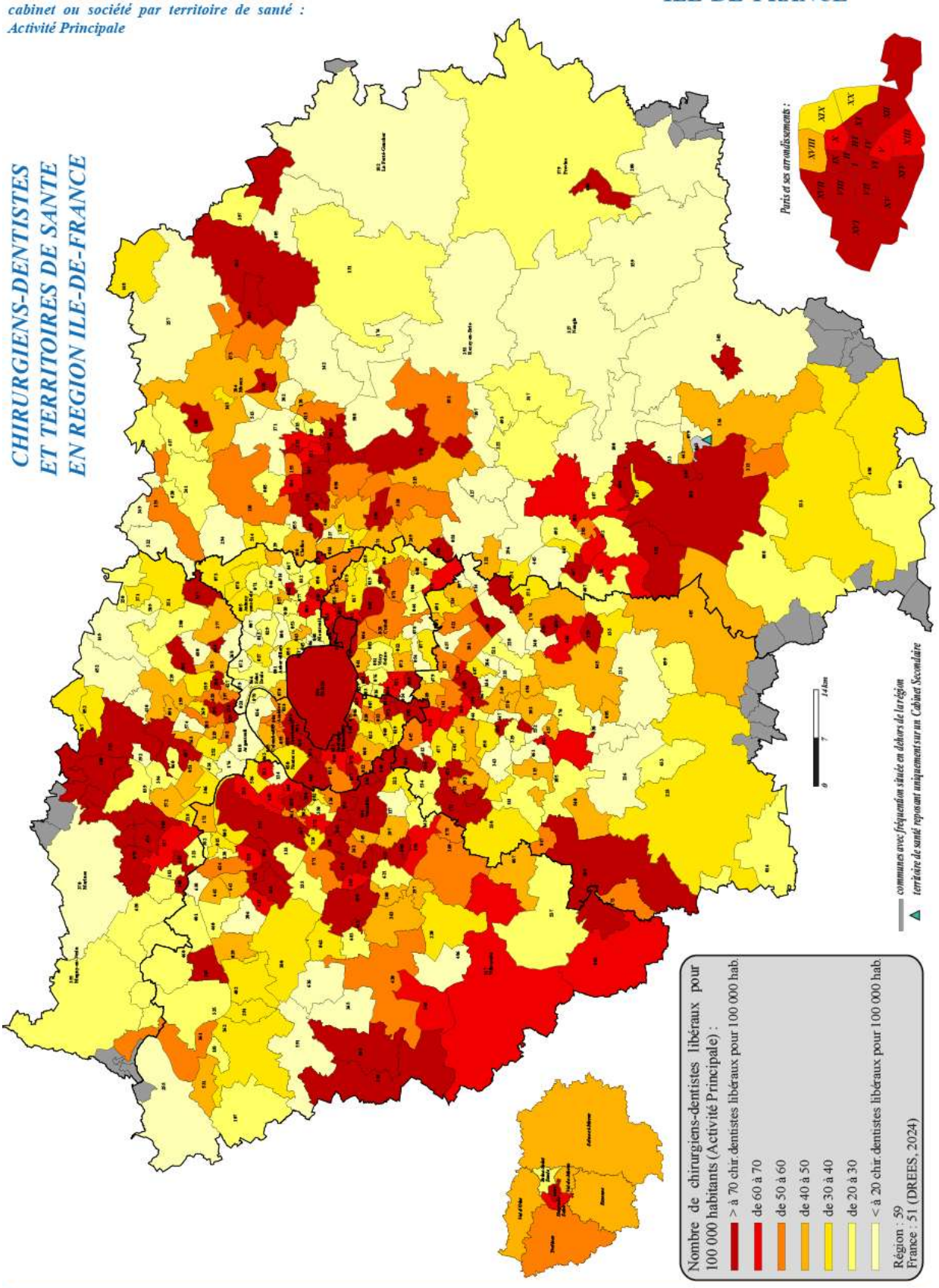

Sources : INSEE, 2025 - ASIP, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

◆ Le positionnement de chacun des territoires de santé, à partir de sa densité médicale et en fonction de la densité médicale régionale permet de proposer une cartographie de synthèse (***carte n° 5***), permettant de préciser 3 situations :

- **Situation 1 :** Territoire de santé dont la densité médicale est supérieure à la densité médicale régionale.

- **Situation 2 :** Territoire de santé dont la densité médicale est égale à la densité médicale régionale, à plus ou moins 5,0%.

- **Situation 3 :** Territoire de santé dont la densité médicale est inférieure à la densité médicale régionale.

5

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN REGION ILE-DE-FRANCE

Positionnement des territoires de santé en fonction de la densité médicale régionale (Activité principale) :

CHIRURGIENS-DENTISTES ET TERRITOIRES DE SANTE EN REGION ILE-DE-FRANCE

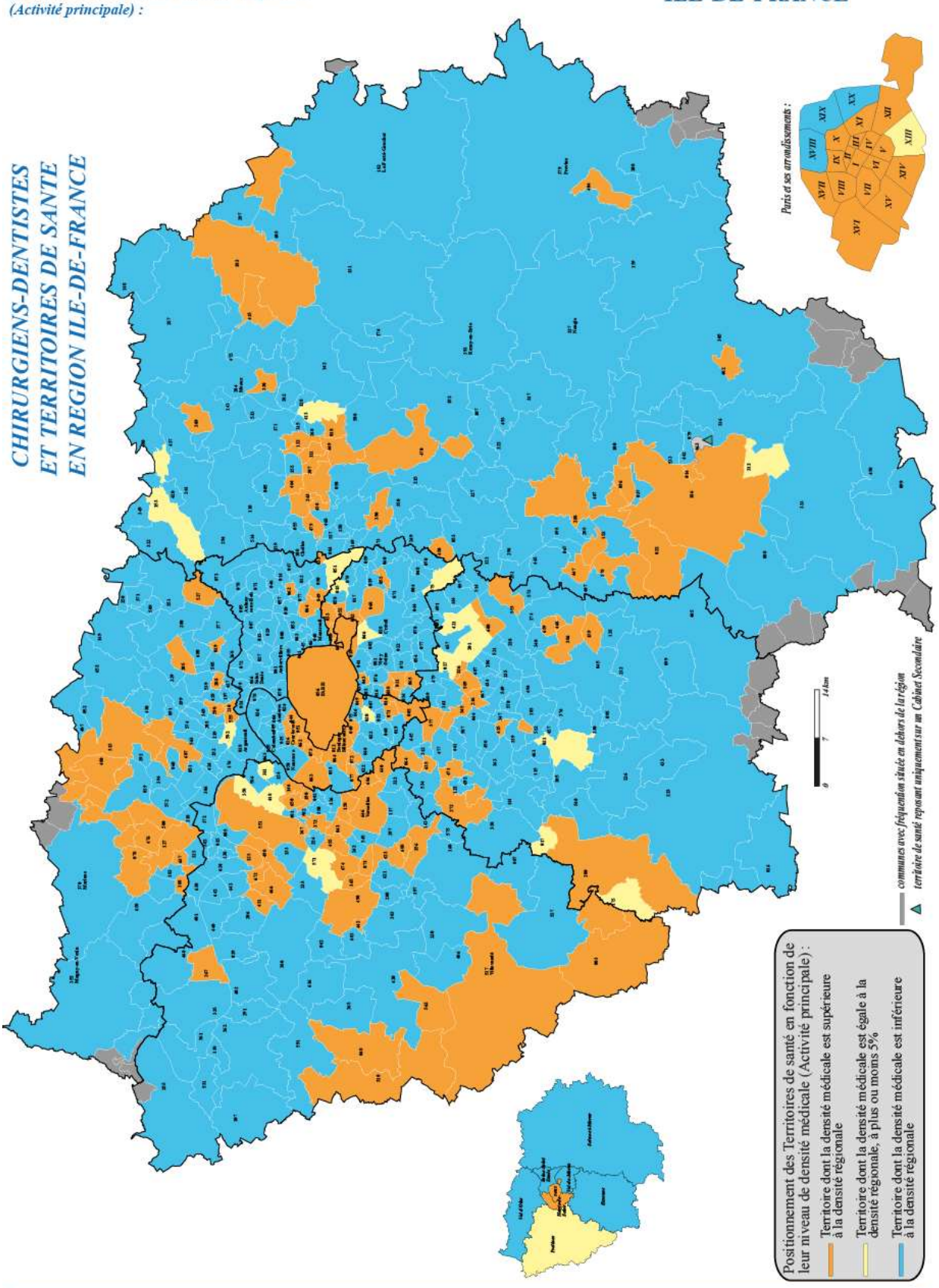

Sources : INSEE, 2025 - ASIP, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2024 / 2025

◆ **La densité médicale par territoire de santé :** sur la période considérée, la densité médicale de la région a enregistré une évolution à la hausse, passant de 58 à 59 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants. En 2024, 29,7% des territoires de santé affichaient une densité médicale supérieure à la moyenne régionale, pour 41,2% de la population régionale. Aujourd'hui, on observe un léger fléchissement, 29,1% des territoires de santé affichent une densité médicale supérieure à la moyenne régionale, pour 40,5% de la population. Les tendances observées à l'échelle des territoires de santé, sachant que le nombre de territoires de santé a baissé, laissent entrevoir également ce même fléchissement, avec une baisse du nombre de territoires de santé dont la densité médicale est supérieure à 50 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants. En 2025, 49,4% de la population régionale réside au sein de territoires de santé dont la densité médicale est supérieure à 50 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants contre 51,5% en 2024. A l'opposé, l'observation faite précédemment de la hausse du nombre de territoires de santé dont les densités médicales sont inférieures à 30 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants, se poursuit aujourd'hui. En 2025, 26,2% de la population régionale réside au sein de territoires de santé dont la densité médicale est inférieure à chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants contre 25,5% en 2024.

Ces résultats laissent entrevoir 3 tendances :

- La première témoigne d'une progression de l'encadrement médical de la région Ile-de-France. La densité médicale a progressé, passant de 58 à 59 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants.
- La deuxième tendance souligne un fléchissement du nombre de territoires de santé dont la densité médicale est supérieure à 50 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants, passant de 29,7% à 29,1% des territoires de santé, tendance qui s'accompagne d'une baisse des populations concernées, passant de 41,2% à 40,5%. Cette situation est en partie liée à la baisse du nombre de territoires de santé enregistrée par la région, passant de 450 à 445 territoires, ce qui donne un effet statistique.
- La troisième tendance souligne la progression des populations résidantes au sein de territoires de santé à faible densité médicale, passant de 25,5% à 26,2%.

◆ **La répartition de la densité médicale par territoires de santé :** la géographie de l'offre de soins en région Ile-de-France est fortement marquée par la permanence d'oppositions spatiales et autres disparités géographiques. Les oppositions spatiales décrites ne font que renforcer les principes d'une géographie qui est la conséquence de décennies de réflexions sur la démographie médicale, de choix politiques, de choix d'aménagement du territoire… Paris et ses arrondissements, la Petite et Grande Couronne et leur balancement Ouest-Est en sont toujours les principales illustrations.

2.1.2.2 – Activité principale et activité secondaire : quelle conséquence pour l'encadrement médical ?

◆ L'activité professionnelle des chirurgiens-dentistes libéraux peut se partager sur plusieurs sites géographiques. Plus ou moins **435 professionnels** ont une ou plusieurs activités sur la même commune d'installation et/ou sur d'autres communes. Ces activités sont réparties sur environ 150 communes de la région. La prise en compte des activités secondaires peut avoir plusieurs conséquences :

- Première conséquence : elles peuvent contribuer à faire progresser le taux d'encadrement des communes et le taux de couverture de la population par des installations sur des communes non pourvue en activité principale. Rappelons qu'une

commune non pourvue en activité principale a bénéficié de la présence d'activités secondaires. Compte tenu de ces chiffres, aucune conséquence n'est mesurée sur le taux de couverte de la population, soit 93,7% de la population régionale.

- Deuxième conséquence : elles peuvent être à l'origine de l'existence de territoires de santé dont l'existence ne repose que sur la présence d'activités secondaires. Pour la région Ile-de-France, cette situation a été observée, l'existence d'**un territoire de santé** ne repose que sur la présence d'activités secondaires : le territoire de santé de Thomery en Seine-et-Marne.
- Troisième conséquence : elles participent à l'évolution de l'encadrement médical et ses conséquences sur la densité médicale.

La prise en compte des activités secondaires[7] au sein des territoires de santé a permis une amélioration de l'encadrement médical. Désormais, **32,6% des territoires de santé** de la région Ile-de-France (contre 29,1% précédemment) enregistrent un niveau de densité médicale supérieur à la moyenne régionale, soit **58 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants**. Ces territoires de santé concentrent **43,4% de la population** régionale (contre **40,5%** précédemment). Par ailleurs, les ciblages opérés précédemment témoignent aussi de quelques répercussions (***tableau n° 8***). Le ciblage sur les classes de densité médicale comprises entre [50-60[, et à plus de 70 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants, montre que plus de deux territoires de santé sur cinq sont concernés (**40,4% des territoires de santé** contre **38,3%** précédemment) et un niveau d'encadrement médical qui concerne **51,2% de la population** régionale (contre **49,4%** précédemment). Le ciblage sur les classes de densité médicale inférieures à 30 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants, montre qu'un tiers des territoires de santé sont concernés (**33,5% des territoires de santé** contre **35,6%** précédemment) et un niveau d'encadrement médical qui concerne **24,4%** de la population régionale (contre **26,2%** précédemment).

[7] Toutes les précautions ont été prises pour éviter que les chirurgiens-dentistes libéraux concernés ne soient comptabilisés plusieurs fois. L'objectif est de tenir compte de l'impact le plus réel possible des activités secondaires sur l'évolution de l'encadrement médical.

Tableau n° 8 : Répartition des territoires de santé en fonction des niveaux de densité médicale (Activité principale et secondaire) :

Niveau de densité médicale	Nbre de territoires	Territoires en %	Population en %	Densité moyenne
> à 70 p. 100 000 hab.	107	24,0%	36,2%	105
de 60 à 70	34	7,6%	6,4%	65
de 50 à 60	39	8,8%	8,6%	55
de 40 à 50	59	13,3%	13,3%	44
de 30 à 40	57	12,8%	11,1%	35
de 20 à 30	86	19,3%	14,6%	25
< à 20 p. 100 000 hab.	63	14,2%	9,8%	14
Région	**445**	**100,0%**	**100,0%**	**52**

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

◆ Le paysage issu de la répartition de la densité médicale (chirurgiens-dentistes libéraux à activité principale et secondaire) à l'échelle des territoires de santé ne contribue pas à modifier la géographie précédemment décrite, toutes les tendances spatiales d'opposition sont reconduites (***carte n° 6***).

6

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN REGION ILE-DE-FRANCE

La répartition de la densité médicale des chirurgiens-dentistes à activité libérale en cabinet ou société par territoire de santé : Activité Principale et Secondaire

CHIRURGIENS-DENTISTES ET TERRITOIRES DE SANTE EN REGION ILE-DE-FRANCE

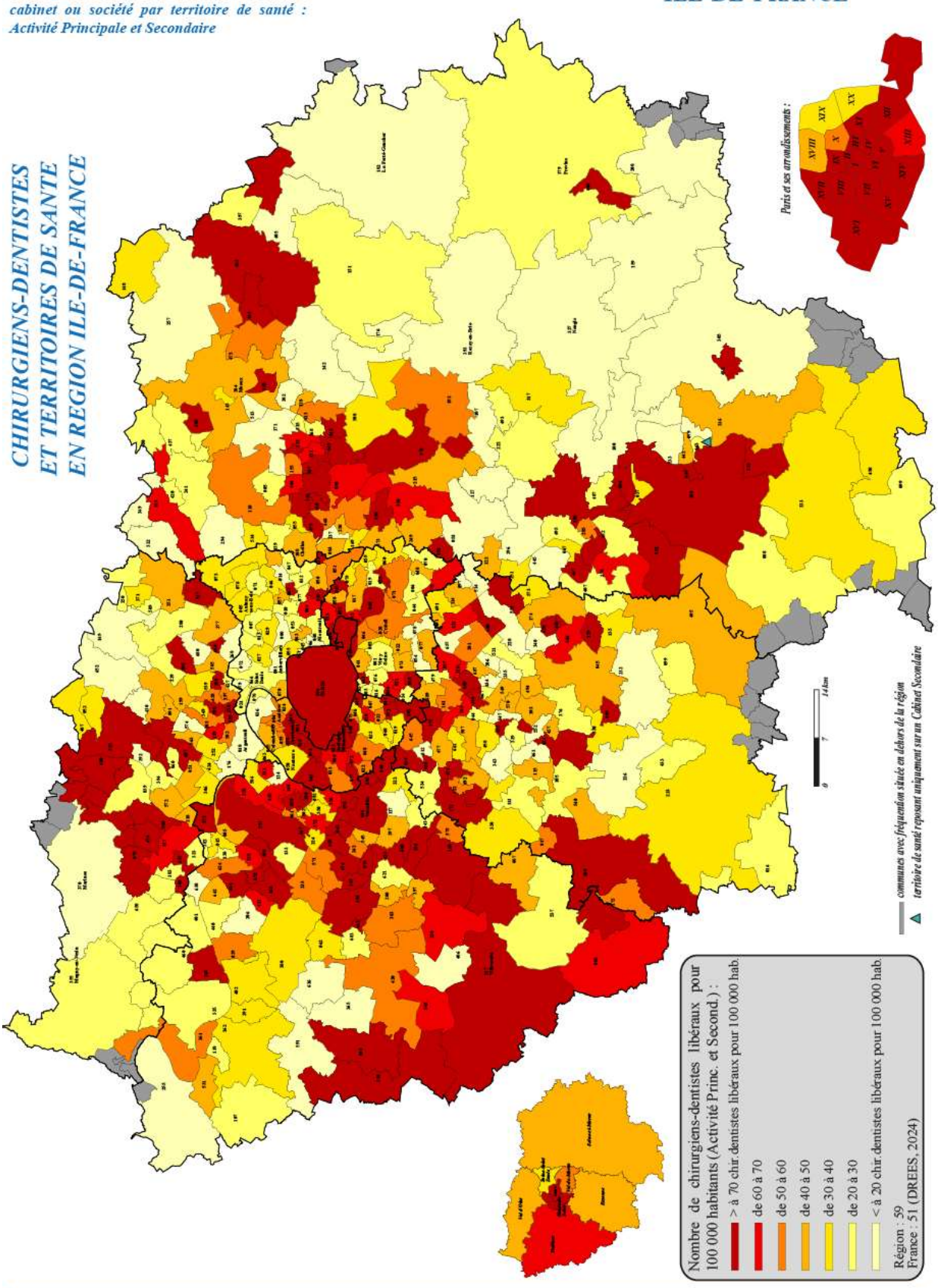

Sources : INSEE, 2025 - ASIP, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

◆ Un ciblage sur les niveaux de répercussions de l'ajout des activités secondaires sur le niveau de l'encadrement médical des territoires de santé permet différents constats. Le plus évident, est que très peu de territoires de santé sont concernés (***carte n° 7***). Au total, 146 territoires de santé ont bénéficié de répercussions sur leur encadrement médical, laissant à l'écart **299 territoires de santé**, soit **67,2%** de l'ensemble.

146 territoires de santé ont enregistré une progression de leur densité médicale suite à la prise en compte d'activités secondaires. Ces territoires de santé se positionnent ainsi :

- Répercussion inférieure à +10,0% pour **16,0% des territoires de santé** (71 territoires de santé)

- Répercussion comprise entre +10,0% et +25,0% pour **11,7% des territoires de santé** (52 territoires de santé)

- Répercussion comprise entre +25,0% et +50,0% pour **3,1% des territoires de santé** (14 territoires de santé)

- Répercussion supérieure à +50,0% pour **2,0% des territoires de santé** (9 territoires de santé)

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2024 / 2025

◆ **Activité principale et activité secondaire : un bilan démographique mitigé :** l'on peut estimer que 435 professionnels sont concernés par des activités secondaires au sein d'une même commune et/ou sur d'autres communes, et que 150 communes sont concernées. En 2024, l'estimation était de 350 professionnels et 135 communes concernées. Mais ces activités se concentrent principalement sur des communes déjà pourvues, ne participant pas ainsi à une extension du taux de couverture des populations qui reste inchangé, soit 93,7% de la population régionale. Ces effets peu significatifs avaient déjà été observés en 2022 et 2024.

◆ **Activité principale et activité secondaire : 1 seul territoire de santé maintenu :** la région a connu en peu de temps, une diminution importante du nombre de territoires de santé, passant de 461 à 450, puis de 450 à 445 territoires de santé. Ce bilan aurait pu être plus conséquent, mais la présence d'activités secondaires a permis le maintien d'un territoire de santé. Cette situation avait été observée en 2024 pour 2 territoires de santé.

◆ **Activité principale et activité secondaire : un bilan territorial plus nuancé :** la prise en compte des activités secondaires a permis de montrer une progression du nombre de territoires de santé ayant bénéficié d'une progression de l'encadrement médical, pour 16,0% des territoires de santé, elle est inférieure à +10,0%, contre 18,0% des territoires de santé en 2024.

7

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN REGION ILE-DE-FRANCE

Les répercussions de la présence de chirurgiens-dentistes libéraux à activité secondaire sur le niveau de la densité médicale par territoire de santé :

CHIRURGIENS-DENTISTES ET TERRITOIRES DE SANTE EN REGION ILE-DE-FRANCE

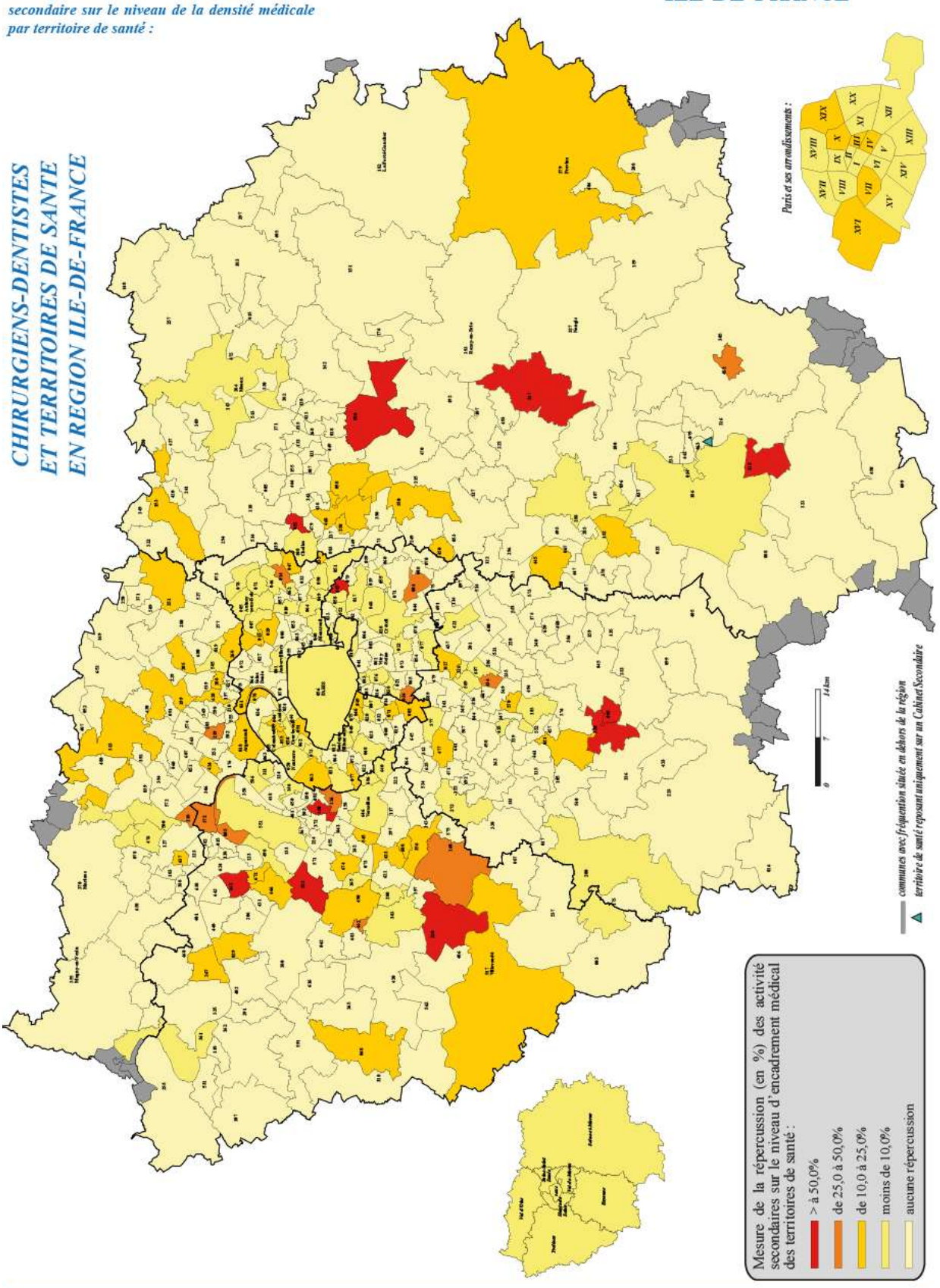

Sources : INSEE, 2025 - ASIP, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

2.2 – Démographie et vieillissement : l'état des lieux :

2.2.1 – L'âge moyen des chirurgiens-dentistes libéraux est de 47,1 ans :

◆ Au 1er janvier 2025, l'âge moyen des chirurgiens-dentistes libéraux (activité principale, exercice libéral en cabinet ou société) exerçant en région Ile-de-France est **de 47,1 ans**, l'âge médian étant **de 46,0 ans** (***tableau n° 9***). La prise en compte de la différenciation par le genre, montre un vieillissement plus prononcé pour des chirurgiens-dentistes-hommes, de près de +6,0 années, soit un âge moyen **de 50 ans** contre **44 ans** pour les chirurgiens-dentistes-femmes.

Tableau n° 9 : Age moyen des chirurgiens-dentistes libéraux, par sexe et par département :

Les départements	Age moyen Ensemble	Age moyen Homme	Age moyen Femme
Paris	**49,3 ans**	**52,8 ans**	**45,4 ans**
Seine-et-Marne	44,9 ans	46,8 ans	42,5 ans
Yvelines	45,3 ans	46,2 ans	44,5 ans
Essonne	46,2 ans	48,2 ans	43,9 ans
Hauts-de-Seine	**47,6 ans**	**50,7 ans**	**44,9 ans**
Seine-Saint-Denis	45,6 ans	48,1 ans	41,8 ans
Val-de-Marne	46,8 ans	49,7 ans	44,1 ans
Val-d'Oise	45,6 ans	48,0 ans	43,2 ans
Région IDF	**47,1 ans**	**49,7 ans**	**44,3 ans**

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv.2025

L'amplitude est de **4,4 années** entre le département qui affiche l'âge moyen le plus faible, soit **44,9 ans** pour le département de **la Seine-et-Marne**, et celui qui enregistre l'âge moyen le plus élevé, soit **49,3 ans** pour **Paris**. Dans l'ensemble, **Paris** et le département **des Hauts-de-Seine** enregistrent les âges moyens les plus élevés, compris entre 48 et 50 ans. A l'opposé, les départements de **la Seine-et-Marne**, **des Yvelines** et **du Val-d'Oise** enregistrent les âges moyens pour les chirurgiens-dentistes-hommes les plus faibles, compris entre 46 et 48 ans ; les départements de **la Seine-et-Marne** et de **la Seine-Saint-Denis** pour les chirurgiens-dentistes-femmes, compris entre 41 et 42 ans. Dans ce contexte, les départements de **l'Essonne** et **du Val-de-Marne** s'inscrivent dans la tendance régionale.

◆ La géographie issue de la répartition des âges moyens des chirurgiens-dentistes libéraux (activité principale, exercice libéral en cabinet ou société) à l'échelle des territoires de santé définit les traits d'une géographie d'opposition multiscalaire (***carte n° 8***) :

- Une géographie d'opposition entre les espaces centraux et urbains aux âges moyens moins élevés que ceux enregistrés par les espaces périphériques, soit le modèle de la Petite Couronne.

- Une géographie d'opposition entre les territoires de santé de la Petite Couronne aux âges moyens plus élevés que ceux enregistrés par les territoires de santé de la Grande Couronne et situés en périphérie proche de la Petite Couronne.
- Une géographie d'opposition entre les territoires de santé de la Grande Couronne, aux âges moyens plus élevés pour les territoires de santé situés sur les extrémités Nord et Sud des départements des Yvelines et de l'Essonne, sur les marges Est pour le département du Val-d'Oise, et sur les franges Est pour le département de la Seine-et-Marne.

A l'échelle des territoires de santé, la classe d'âge [40-50 ans[domine la répartition des âges moyens. En effet, près de **48,0%** des territoires de santé enregistrent un âge moyen compris entre 40 et 50 ans, soit près d'un territoire de santé sur deux, expliquant de fait, la forte diffusion de ces valeurs à l'échelle de la région (***tableau n° 10***). A un degré moindre, la classe d'âge [50-60 ans[marque aussi la répartition des âges moyens. Près de 30,0% des territoires de santé de la région enregistrent un âge moyen compris entre 50 et 60 ans, soit **29,5%** des territoires de santé. Ces deux classes d'âge résument à elles plus de **77,0% des territoires de santé**.

Tableau n° 10 : Répartition des territoires de santé en fonction des âges moyens :

Les départements	Inf. à 30 ans		De 30 à 40 ans		De 40 à 50 ans		De 50 à 60 ans		Sup. à 60 ans		Total
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	
Paris	_	_	_	_	1	100,0%	_	_	_	_	100,0%
Seine-et-Marne	2	1,9%	18	17,5%	40	38,8%	28	27,2%	15	**14,6%**	100,0%
Yvelines	_	_	19	20,9%	39	42,9%	24	26,4%	9	**9,9%**	100,0%
Essonne	1	1,3%	9	11,4%	38	48,1%	26	**32,9%**	5	6,3%	100,0%
Hauts-de-Seine	_	_	_	_	26	76,5%	8	23,5%	_	_	100,0%
Seine-Saint-Denis	_	_	7	20,0%	17	48,6%	10	28,6%	1	2,9%	100,0%
Val-de-Marne	_	_	2	5,0%	22	55,0%	15	**37,5%**	1	2,5%	100,0%
Val-d'Oise	_	_	6	9,8%	29	47,5%	20	**32,8%**	6	**9,8%**	100,0%
Région IDF	**3**	**0,7%**	**61**	**13,7%**	**212**	**47,7%**	**131**	**29,5%**	**37**	**8,3%**	100,0%

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

Par ailleurs, un ciblage sur les classes d'âges extrêmes permet d'apporter quelques précisions sur la dynamique démographique. Un premier ciblage sur la classe d'âge [inf. à 30 ans[témoigne de la faible représentation de la classe d'âge la plus jeune. En effet, seuls 3 territoires de santé enregistrent un âge moyen inférieur à 30 ans et ne concernent que les départements de **la Seine-et-Marne** et de **l'Essonne**. Le deuxième ciblage sur la classe d'âge [sup. à 60 ans[montre une plus forte représentation. En effet, 37 territoires de santé enregistrent un âge moyen supérieur à 60 ans. Les départements **des Yvelines** et **du Val-d'Oise** sont les plus concernés, plus de 10,0% des territoires

de santé s'inscrivent dans cette classe d'âge. Mais la situation la plus marquée concerne le département de **la Seine-et-Marne** où près de 15,0% des territoires de santé sont concernés, contrairement à **Paris** et **les Hauts-de-Seine** qui n'en comptent aucun.

8

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN REGION ILE-DE-FRANCE

La répartition de l'âge moyen des chirurgiens-dentistes à activité libérale en cabinet ou en société à l'échelle des territoires de santé (année 2025 :

CHIRURGIENS-DENTISTES ET TERRITOIRES DE SANTE EN REGION ILE-DE-FRANCE

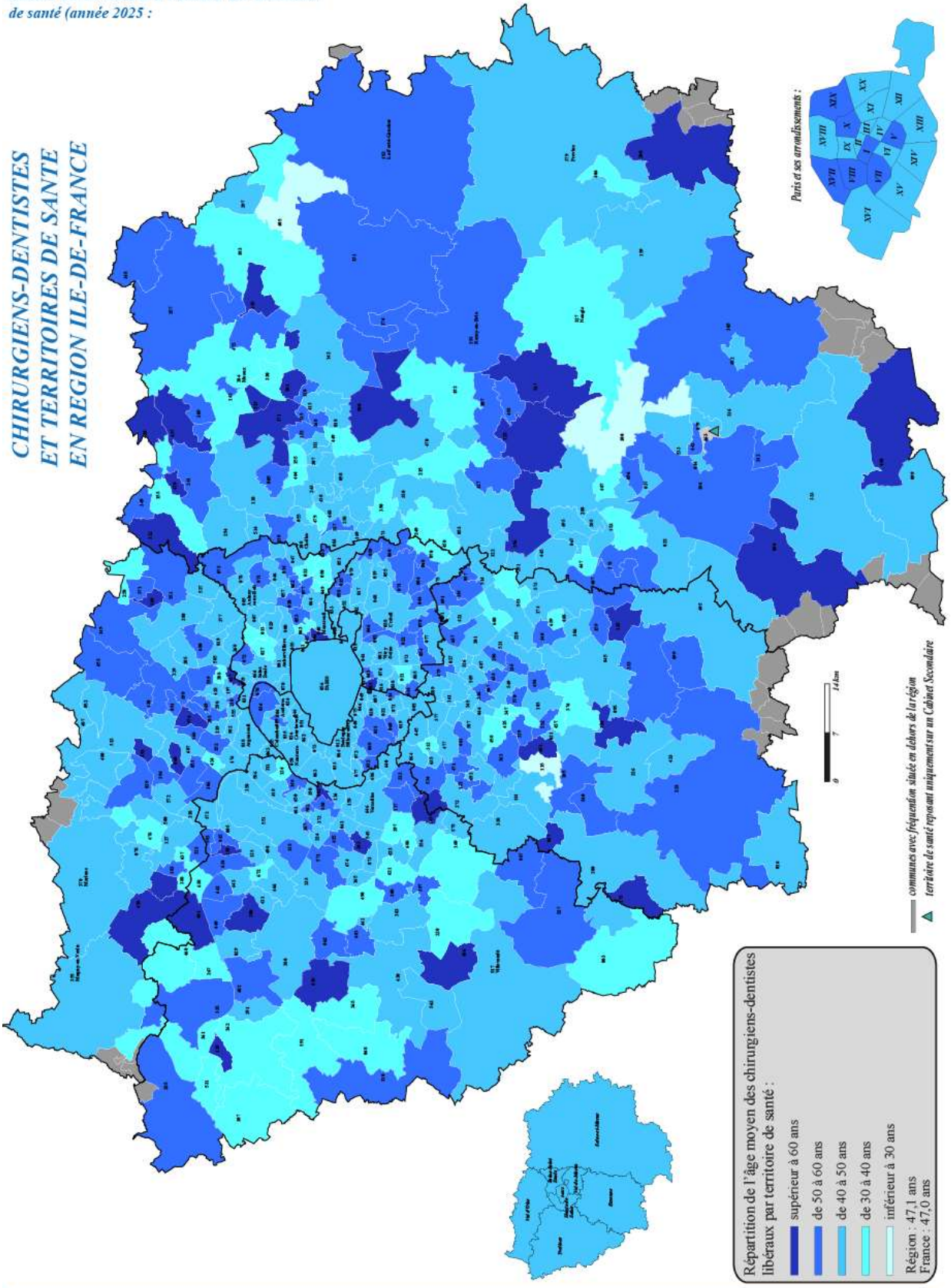

Sources : INSEE, 2025 - ASIP, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2024 / 2025

◆ **L'âge moyen des chirurgiens-dentistes libéraux :** sur la période considérée, l'âge moyen des chirurgiens-dentistes libéraux a enregistré une évolution à la baisse, passant de 48,1 ans à 47,1 ans. Les mouvements de cessation d'activité et d'installation expliquent en partie ces résultats. Par ailleurs, tous les départements de la région s'inscrivent dans cette tendance, enregistrant une évolution à la baisse des âges moyens. Parmi ces départements, ceux des Yvelines et de l'Essonne ont enregistré les résultats les plus significatifs, les âges moyens passant respectivement, de 46,4 ans à 45,3 ans, et de 47,6 ans à 46,2 ans. A l'opposé, le département du Val-de-Marne a enregistré l'évolution la plus faible, l'âge moyen des chirurgiens-dentistes libéraux passant de 47,3 ans à 46,8 ans.

◆ **La répartition des territoires de santé en fonction des classes d'âge :** sur la période considérée, l'évolution la plus marquante repose sur les territoires de santé enregistrant un âge moyen supérieur à 60 ans. En 2024, 45 territoires de santé étaient concernés, enregistrant un âge moyen supérieur à 60 ans, soit 10,0% des territoires de santé. Aujourd'hui, les conséquences de la perte de territoires de santé, se traduit notamment par une baisse du nombre de territoires de santé dont l'âge moyen est supérieur à 60 ans, soit 37 territoires ou 8,3% des territoires de santé. La Seine-et-Marne, les Yvelines, l'Essonne, le Val-de-Marne et le Val-d'Oise s'inscrivent dans cette tendance, enregistrant une baisse du nombre de territoires de santé enregistrant un âge moyen supérieur à 60 ans. Parmi ces départements, ceux de l'Essonne et du Val-d'Oise ont enregistré les reculs les plus significatifs, passant respectivement de 9,8% à 6,3% des territoires de santé, et de 12,9% à 9,8% des territoires de santé.

2.2.2 - Structure par âge : plus de 41,0% des praticiens âgés de moins de 40 ans :

◆ Au 1er janvier 2025, la pyramide des âges (***figure n° 1***) confirme les traits d'une démographie en transition, construite sur les mêmes tendances que celles évoquées en 2024. La base de la pyramide continue son élargissement, booster par les flux des jeunes générations, 2 656 chirurgiens-dentistes âgés de moins de 40 ans en 2024 (37,6% des effectifs), contre 3 012 aujourd'hui (41,1% des effectifs). A l'opposé, le sommet de la pyramide continue sa progression, alimenté par les flux de « générations vieillissantes et continues ». Entre les deux périodes, l'observation des effectifs traduit le maintien d'effectifs similaires des chirurgiens-dentistes âgés de 66 ans et plus, stables sur les deux années, soit 12,0% des effectifs ou 881 praticiens âgés de 66 ans et plus en 2025. Le fait de ne pas observer de diminution des effectifs les plus âgés démontre la continuité du vieillissement et des flux de cessation. La région enregistre un nombre important de jeunes praticiens, mais elle enregistre aussi un nombre important de praticiens proches d'une fin d'activité, l'équilibre demeure ainsi toujours fragile.

Figure n° 1 : Pyramide des âges des chirurgiens-dentistes libéraux :

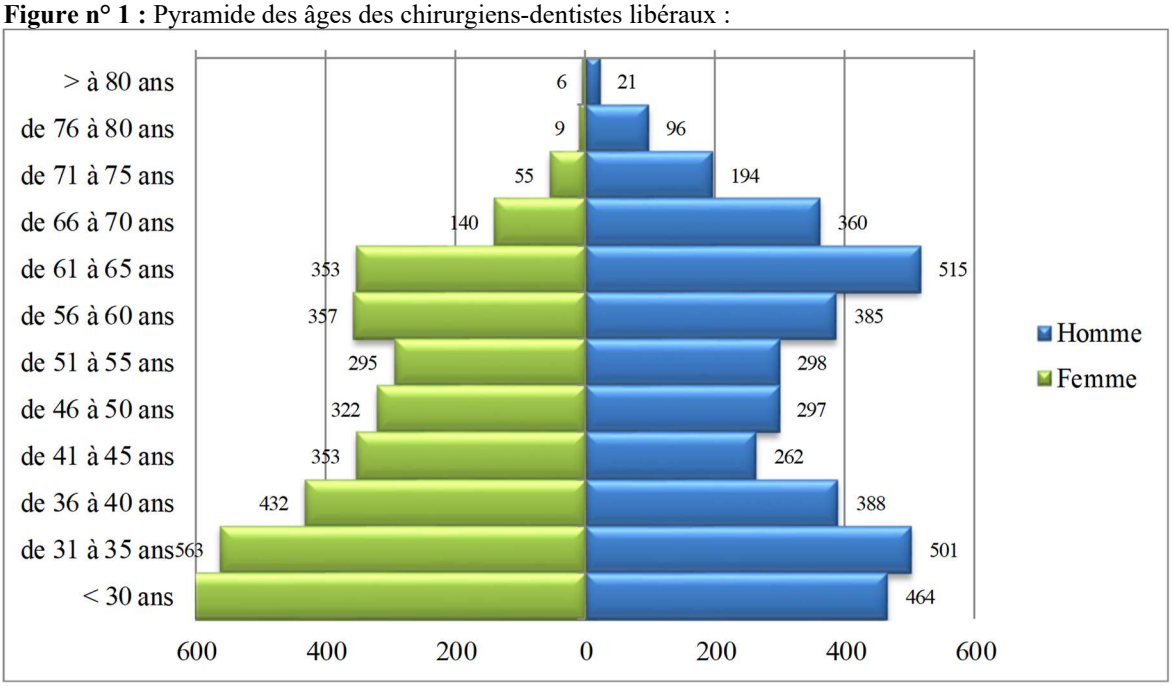

Source : ASIP, 1er janvier 2025

Ainsi, se maintient toujours l'éventualité d'une rupture démographique entre les générations. Aujourd'hui, les tendances statistiques observées traduisent une situation démographique encourageante. Sur la période, la région a gagné 270 chirurgiens-dentistes libéraux permettant à la densité médicale de progresser, la base de la pyramide poursuit son élargissement permettant un abaissement de l'âge moyen. Mais, la démographique médicale repose sur un équilibre entre les flux d'entrée et de sortie. Entre les années 2024 et 2025, la région a gagné 270 chirurgiens-dentistes libéraux (***cf. page 19***). Ces résultats ne doivent pas occulter la partie haute de la pyramide où 881

chirurgiens-dentistes sont âgés de 66 ans et plus, et donc susceptibles d'entrer dans une phase de cessation d'activité. 270 entrées, un potentiel de 881 sorties, l'ampleur du déséquilibre démographique théorique est particulièrement conséquent et la rupture démographique réelle !

◆ Concernant le sex-ratio, **51,6% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice sont des hommes. Mais le mouvement de féminisation de la profession observé depuis quelques années se poursuit, en 2024, les chirurgiens-hommes représentaient **52,4% des effectifs**. Cette tendance se confirme parmi les classes d'âge les plus jeunes. La proportion des chirurgiens-dentistes-femmes est de **55,5%** chez les praticiens âgés de moins de 45 ans (55,1% en 2024), et de **58,9%** chez les praticiens âgés de moins de 30 ans (56,6% en 2024). A l'opposé, **76,2%** des praticiens âgés de 66 ans et plus sont des hommes.

◆ Au 1er janvier 2025, plus de **41,0% des chirurgiens-dentistes libéraux** sont âgés de moins de 40 ans confirmant ainsi les différentes tendances observées (***tableau n° 11***). Exceptés **Paris** et **les Hauts-de-Seine**, tous les départements s'inscrivent dans cette tenace régionale. Parmi ces départements, ceux de **la Seine-et-Marne**, de **la Seine-Saint-Denis** et **du Val-d'Oise** enregistrent les niveaux les plus conséquents, plus de **46,0%** des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de moins de 40 ans. Ce taux se situe entre **42,0%** et **44,0%** pour les départements **des Yvelines** et de **l'Essonne**.

Tableau n° 11 : Effectifs de chirurgiens-dentistes par groupes d'âge et par département :

Les départements	Moins de 40 ans		De 40 à 44 ans		De 45 à 49 ans		De 50 à 54 ans		De 55 à 59 ans		De 60 à 64 ans		De 65 ans et plus	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Paris	831	36,5	132	5,8	213	9,4	172	7,6	196	8,6	280	12,3	452	19,9
Seine-et-Marne	321	48,6	47	7,1	44	6,7	51	7,7	61	9,2	64	9,7	73	11,0
Yvelines	388	44,4	68	7,8	73	8,4	83	9,5	79	9,0	107	12,2	76	8,7
Essonne	250	42,4	38	6,5	46	7,8	59	10,0	79	13,4	60	10,2	57	9,7
Hauts-de-Seine	432	38,1	76	6,7	112	9,9	99	8,7	117	10,3	149	13,1	149	13,1
Seine-Saint-Denis	232	46,2	38	7,6	34	6,8	30	6,0	42	8,4	57	11,4	69	13,7
Val-de-Marne	285	39,9	62	8,7	64	9,0	48	6,7	66	9,2	97	13,6	92	12,9
Val-d'Oise	273	47,1	41	7,1	33	5,7	36	6,2	63	10,9	62	10,7	72	12,4
Région IDF	**3 012**	**41,1%**	**502**	**6,8%**	**619**	**8,4%**	**578**	**7,9%**	**703**	**9,6%**	**876**	**12,0%**	**1 040**	**14,2%**

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

◆ Au 1er janvier 2025, plus de **26,0% des chirurgiens-dentistes libéraux** sont âgés de 60 ans et plus. **Paris**, les départements **du Val-de-Marne**, **des Hauts-de-Seine** et de **la Seine-Saint-Denis** s'inscrivent dans cette tendance régionale. Parmi ces départements, **Paris** enregistre le niveau le plus conséquent, **32,2%** des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus. A l'opposé, moins de **25,0%** des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus, soit la situation enregistrée

par les départements **du Val-d'Oise**, **des Yvelines**, de **la Seine-et-Marne** et de **l'Essonne**. Ce dernier département enregistre le niveau le plus bas, soit **19,9%** des chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus.

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2024 / 2025

◆ **La pyramide des âges des chirurgiens-dentistes libéraux :** l'observation simultanée des pyramides des âges sur les périodes considérées permet de visualiser les différents mouvements. Entre les périodes les plus récentes, la base de la pyramide poursuit son élargissement, traduisant la progression constante des effectifs les plus jeunes. Entre les deux périodes, la partie centrale de la pyramide a tendance à être « étranglée », signifiant les effets du vieillissement avec la remontée des effectifs sur les classes d'âge plus âgées. Cette tendance traduit la progression constante des effectifs les plus âgés et le maintien d'une potentielle rupture démographique entre les générations.

2025

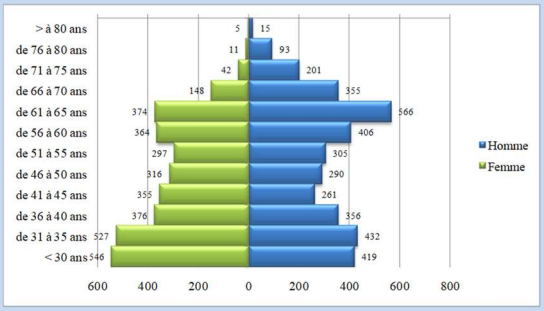

2024

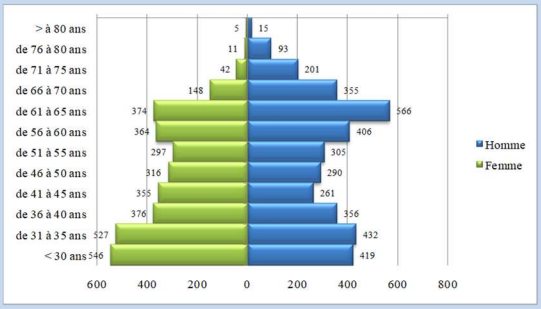

2022

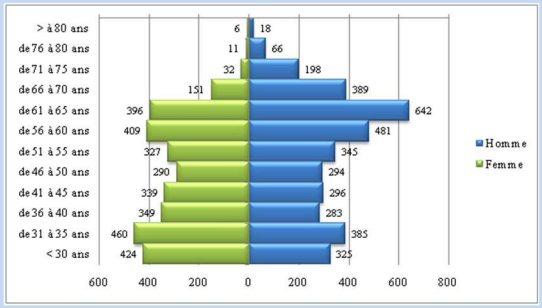

◆ **La répartition des chirurgiens-dentistes par classes d'âge :** l'évolution des effectifs par classe d'âge sur les périodes considérées montre quelques tendances :

- Chirurgiens-dentistes libéraux âgés de moins de 40 ans : la tendance sur la période confirme une évolution à la hausse, passant de 35,9% à 41,1%. Tous les départements de la région s'inscrivent dans cette tendance régionale.

- Chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 40 à 49 ans : la tendance sur la période confirme une évolution à la baisse, passant de 17,4% à 15,2%. Tous les départements s'inscrivent dans cette tendance régionale.

- Chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 50 à 54 ans : la tendance sur la période confirme une évolution à la baisse, passant de 8,4% à 7,9%. Tous les départements s'inscrivent dans cette tendance, excepté Paris et les Yvelines, seuls départements à être concernés par une hausse des chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 50 à 54 ans, passant respectivement de 7,5% à 7,6%, et de 9,2% à 9,5%.

- Chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 55 à 60 ans : la tendance sur la période confirme une évolution à la baisse, passant de 10,6% à 9,6%. Tous les départements s'inscrivent dans cette tendance, excepté celui de l'Essonne, passant de 13,1% à 13,4%.

- Chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus : la tendance sur la période confirme une évolution à la baisse, passant de 27,7% à 26,2%. Tous les départements de la région s'inscrivent dans cette tendance régionale.

2.2.3 – Seuil à 50 ans : Indice de vieillissement = 0,77 :

◆ Au 1er janvier 2025, l'on dénombre **77 chirurgiens-dentistes libéraux** âgés de 50 ans et plus pour 100 chirurgiens-dentistes libéraux âgés de moins de 50 ans, soit **un indice de vieillissement égal à 0,77** (***tableau n° 12***). En termes de vieillissement démographique, les chirurgiens-dentistes libéraux en exercice dans la région Ile-de-France ne sont donc pas soumis à des déséquilibres générationnels. Au contraire, ils présentent un « déséquilibre générationnel positif ». En effet, le rapport entre les deux générations, fixé à partir du seuil de 50 ans, souligne les traits de rapports démographiques favorables, compte tenu notamment du poids démographique des groupes d'âge les plus jeunes. **56,4% des chirurgiens-dentistes libéraux** sont âgés de moins de 50 ans. De plus, tous les départements s'inscrivent dans cette tendance régionale marquée par un « déséquilibre générationnel positif », marqué par des indices de vieillissement inférieure à 1,0. Seule la situation de **Paris** est plus nuancée, l'indice de vieillissement est égal à **0,94** ou **94 chirurgiens-dentistes libéraux** âgés de 50 ans et plus pour 100 chirurgiens-dentistes libéraux âgés de moins de 50 ans. Ce résultat témoigne d'une situation démographique favorable mais fragile car la valeur est proche de 1,0, Paris peut rapidement basculer vers une situation de déséquilibre générationnel.

Tableau n° 12 : L'indice de vieillissement des chirurgiens-dentistes libéraux, par département :

Les départements	Chir.Dent. Lib. âgés de moins de 50 ans	Chir.Dent. Lib. âgés de 50 ans et plus	Indice de Vieillissement	*En 2024…*
Paris	1 176	1 100	0,94 (94)	*1,05 (105)*
Seine-et-Marne	412	249	0,60 (60)	*0,70 (70)*
Yvelines	529	345	0,65 (65)	*0,74 (74)*
Essonne	334	255	0,76 (76)	*0,89 (89)*
Hauts-de-Seine	620	514	0,83 (83)	*0,95 (95)*
Seine-Saint-Denis	304	198	0,65 (65)	*0,74 (74)*
Val-de-Marne	411	303	0,74 (74)	*0,81 (81)*
Val-d'Oise	347	233	0,67 (67)	*0,78 (78)*
Région IDF	**4 133**	**3 197**	**0,77 (77)**	*0,88 (88)*

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

Parmi les départements marqués par un « déséquilibre générationnel positif », **la Seine-et-Marne**, **la Seine-Saint-Denis**, **les Yvelines** et **le Val-d'Oise** témoignent de situations particulièrement favorables sur le plan démographique avec des indices de vieillissement parmi les plus faibles, et des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 50 ans et plus, représentant de **38,0%** à **40,0%** des effectifs.

◆ La prise en compte des indices de vieillissement à l'échelle des territoires de santé rend compte de la vulnérabilité territoriale de l'offre de soins face au vieillissement démographique (***tableau n° 13***). Globalement, plus d'un territoire de santé sur deux, soit **55,4% des territoires de santé** enregistre un indice de vieillissement **inférieur à 1,0**. A l'opposé, moins d'un territoire de santé sur deux, soit **44,6% des territoires de santé**, enregistre un indice de vieillissement **égal ou supérieur à 1,0**.

Tableau n° 13 : Répartition territoires de santé en fonction des indices de vieillissement :

Les départements	IV = 0	IV de 0,0 à 0,5	IV de 0,5 à 1,0	IV de 1,0 à 1,5	IV de 1,5 à 2,0	IV > à 2,0	IV Total	Total
Paris	_	_	**100,0%**	_	_	_	_	**100,0%**
Seine-et-Marne	**17,5%**	18,4%	17,5%	9,7%	1,0%	5,8%	**30,1%**	**100,0%**
Yvelines	**15,4%**	22,0%	22,0%	8,8%	1,1%	**13,2%**	**17,6%**	**100,0%**
Essonne	11,4%	17,7%	19,0%	13,9%	5,1%	11,4%	**21,5%**	**100,0%**
Hauts-de-Seine	_	11,8%	**50,0%**	**20,6%**	8,8%	8,8%	_	**100,0%**
Seine-Saint-Denis	2,9%	**31,4%**	25,7%	**20,0%**	2,9%	**14,3%**	2,9%	**100,0%**
Val-de-Marne	2,5%	**27,5%**	32,5%	15,0%	**12,5%**	7,5%	2,5%	**100,0%**
Val-d'Oise	3,3%	**27,9%**	19,7%	13,1%	8,2%	11,5%	**16,4%**	**100,0%**
Région IDF	**10,1%**	**21,6%**	**23,6%**	**12,8%**	**4,5%**	**10,1%**	**17,1%**	**100,0%**

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

- **45 territoires de santé**, soit **10,1% du total** ne sont pas concernés, aucun praticien n'est âgé de 50 ans et plus, l'indice de vieillissement est égal à 0,0. **2,7% de la population** régionale est concernée.

- **201 territoires de santé**, soit **45,3% du total**, enregistrent un indice de vieillissement compris entre 0,1 et 0,99. Le nombre de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de moins de 50 reste supérieur à celui des plus de 50 ans, la situation démographique n'est pas préoccupante. **68,7% de la population** régionale est concernée.

- **38 territoires de santé**, soit **8,6% du total**, enregistrent un indice de vieillissent égal à 1,0. L'on compte autant de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de moins de 50 ans, que de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de plus de 50 ans. La situation démographique doit être suivie. **5,3% de la population** régionale est concernée.

- **198 territoires de santé**, soit **44,6% du total**, enregistrent un indice de vieillissement supérieur à 1,0. L'on dénombre plus de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 50 ans et plus que de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de moins de 50 ans. La situation démographique est préoccupante, un déséquilibre générationnel est installé. **28,6% de la population** régionale est concernée.

    - dont **76 territoires de santé** enregistrant un **Indice de vieillissement dit « total »** signifiant que tous les chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont tous âgés de 50 ans et plus, soit **17,1% des territoires de santé** et **4,7% de la population** régionale. La situation démographique est donc préoccupante au sein de ces territoires, frappés par un déséquilibre générationnel global. Les départements **du Val-d'Oise**, de **l'Essonne** et de **la Seine-et-Marne** sont les plus touchés par ces situations démographiques. Plus de trois territoires de santé sur dix, en Seine-et-Marne, enregistrent un indice de vieillissement dit « total », soit **30,1% des territoires de santé** du département. A l'opposé, **Paris** et **les Hauts-de-Seine** ne sont pas concernés. Les départements de **la Seine-Saint-Denis** et **du Val-de-Marne** comptabilisent chacun un seul territoire de santé soumis à un indice de vieillissement dit « total ».

◆ La répartition des indices de vieillissement à l'échelle des territoires de santé confirme les résultats mesurés précédemment, marqués notamment par de nombreux territoires de santé dont l'indice de vieillissement est inférieur à 1,0, soit moins de 55,4% des territoires de santé (***carte n° 9***). Le paysage obtenu renforce ainsi les principes d'une géographie d'opposition dans laquelle ressortent les territoires de santé dont les indices de vieillissement sont dits « total », signifiant que tous les chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont tous âgés de 50 ans et plus, soit **17,1% des territoires de santé**. La Petite Couronne n'est quasiment pas concernée par ces territoires où l'on ne dénombre que 2 territoires présents dans l'Est et Sud-Est Parisien, répartis sur les départements de **la Seine-Saint-Denis** (1 territoire) et **du Val-de-Marne** (1 territoire). La Grande Couronne est plus concernée par les territoires de santé soumis à un indice de vieillissement dit « total ». **Les Yvelines, l'Essonne** et **la Seine-et-Marne** sont les départements parmi les plus impactés. A l'opposé, la répartition des indices de vieillissement inférieur à 1,0, signifiant le maintien d'un équilibre favorable entre les générations de praticiens, dessine les traits d'une géographie plus homogène. **Les Yvelines**, **la Seine-Saint-Denis** et **le Val-de-Marne** sont parmi les départements les plus représentatifs de la fréquence de territoires de santé affichant les niveaux d'indice de vieillissement inférieurs à 1,0. Plus de 50,0% des territoires de santé enregistrant un indice de vieillissement inférieur à 1,0 sont situés sur ces trois départements.

9

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN REGION ILE-DE-FRANCE

L'Indice de Vieillissement des chirurgiens-dentistes libéraux par Territoire de santé, soit 0,77 ou 77 chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 50 ans et plus, et pour 100 chirurgiens-dentistes libéraux âgés de moins de 50 ans (année réf. 2025) :

CHIRURGIENS-DENTISTES ET TERRITOIRES DE SANTE EN REGION ILE-DE-FRANCE

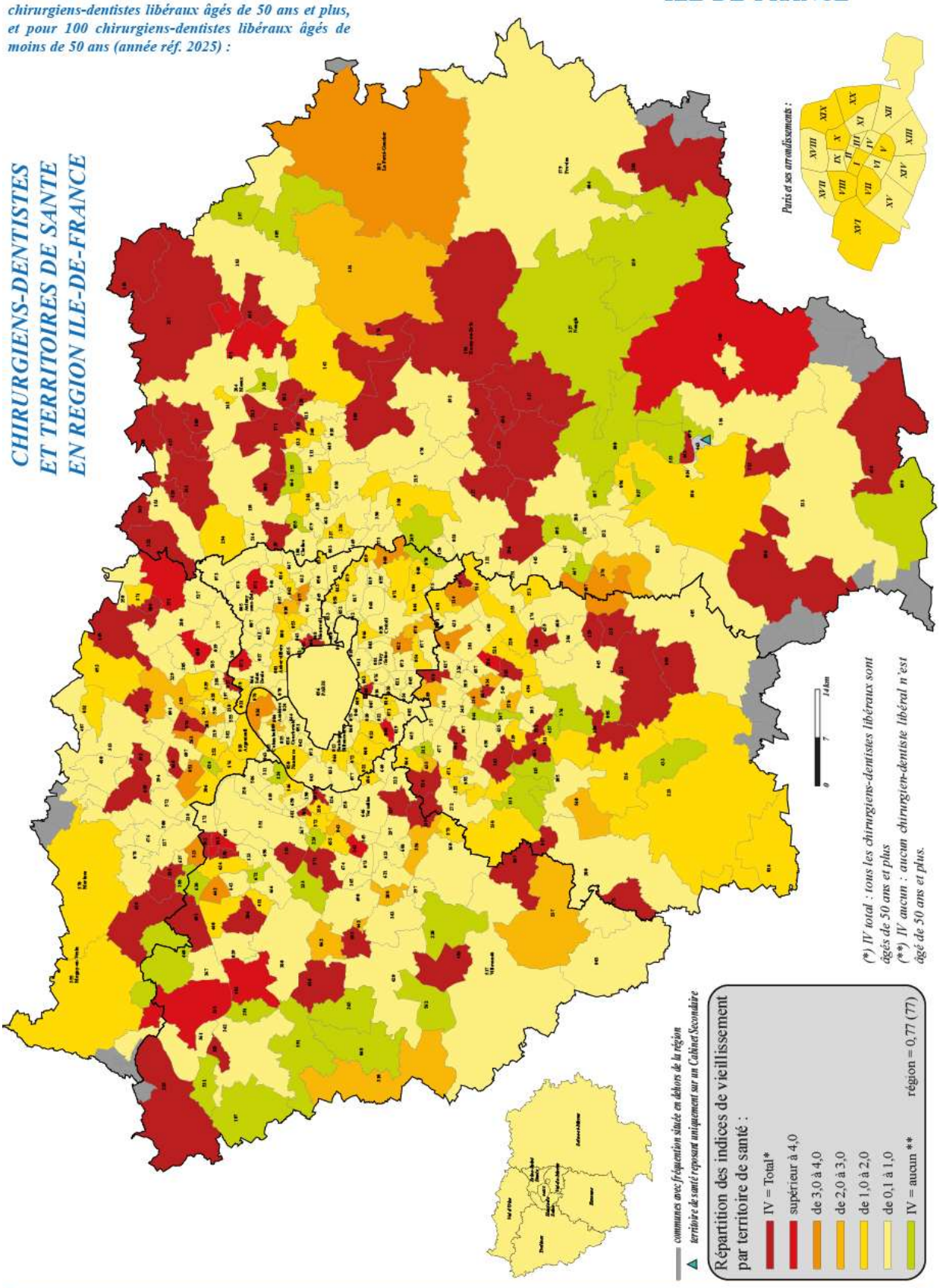

Sources : INSEE, 2025 - ASIP, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2024 / 2025

◆ **L'Indice de vieillissement des chirurgiens-dentistes libéraux :** sur la période considérée, l'indice de vieillissement des chirurgiens-dentistes libéraux a enregistré une évolution à la baisse, passant de 0,88 ou 88 chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 50 ans et plus pour 100 chirurgiens-dentistes libéraux âgés de moins 50 ans à 0,77 ou 77 chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 50 ans et plus pour 100 chirurgiens-dentistes libéraux âgés de moins 50 ans. Les mouvements de flux entre les entrées et sorties d'activité contribuent à expliquer ces résultats, définissant les contours d'une dynamique de « rajeunissement » des professionnels de santé, déjà évoqué avec l'analyse de la pyramide des âges. Par ailleurs, de nombreux départements sont concernés par cette tendance. Contrairement, à 2024, tous les départements affichent désormais un indice de vieillissement inférieur à 1,0. Seule la situation de Paris est plus nuancée, la situation démographique affiche une tendance proche, mais la situation démographique reste fragile avec une valeur d'indice de vieillissement proche de 1,0.

◆ **La répartition des territoires de santé en fonction des indices de vieillissement :** quelques tendances ont pu être observées sur les périodes considérées :

- Indice de vieillissement égal à 0,0 : le nombre de territoires de santé non concerné par l'indice de vieillissement (absence de professionnels âgés de 50 ans et plus) a reculé, passant de 10,7% à 10,1%, tendance observée dans les départements de l'Essonne, de la Seine-Saint-Denis et du Val-d'Oise. A l'opposé, le département des Yvelines est le seul à s'inscrire dans une tendance opposée, enregistrant une progression du nombre de territoires de santé non concernés, passant de 13,3% à 15,4%. La situation des départements de la Seine-et-Marne et du Val-de-Marne est restée inchangée entre les deux années.

- Indice de vieillissement inférieur à 1,0 : le nombre de territoires de santé soumis à un indice de vieillissement inférieur à 1,0 a enregistré une tendance à la hausse, passant de 38,9% à 45,2%. Tous les départements sont concernés par cette tendance, enregistrant une hausse du nombre de territoires de santé dont l'indice de vieillissement est inférieur à 1,0. Parmi les départements, celui des Hauts-de-Seine a enregistré une hausse particulièrement significative, le nombre de territoires de santé concerné passant de 44,1% à 61,8%. Il en est de même pour Paris, qui contrairement à l'année 2024, affiche désormais un indice de vieillissement inférieur à 1,0.

- Indice de vieillissement supérieur à 1,0 : le nombre de territoires de santé soumis à un indice de vieillissement supérieur à 1,0, a enregistré une tendance à la baisse, passant de 31,5% à 27,4%. Excepté la Seine-Saint-Denis, seul département marqué par une hausse, passant de 36,1% à 37,2%, tous les départements s'inscrivent dans la tendance régionale, marquée par une tendance à la baisse. Parmi ces départements, celui des Hauts-de-Seine a enregistré le recul le plus significatif, la part des territoires de santé concernés passant de 55,9% à 38,2%.

- Indice de vieillissement dit « total » : le nombre de territoires de santé soumis à un indice de vieillissement dit « total » a enregistré une tendance à la baisse, passant de 19,0% à 17,1%. Excepté le département du Val-de-Marne dont la situation est restée inchangée, tous les départements sont concernés par une tendance à la baisse du nombre de territoires de santé enregistrant un indice de vieillissement dit « total ».

2.2.4 – Seuil à 55 ans : la prospective démographique = 35,7%

◆ Au 1er janvier 2025, **35,7% des chirurgiens-dentistes** libéraux en exercice dans la région sont âgés de 55 ans et plus (***tableau n° 14***). Plus d'un tiers des chirurgiens-dentistes libéraux va atteindre l'âge de 65 ans (départ théorique à la retraite) en 2035, et seront donc susceptibles de cesser leur activité, soit plus de trois chirurgiens-dentistes libéraux sur dix. **Le Val-d'Oise**, **le Val-de-Marne** et **les Hauts-de-Seine** sont les départements qui s'inscrivent dans cette tendance, la part des chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 55 ans et plus variant de **34,0%** à **37,0%**. Les prévisions obtenues pour ces départements sont proches de celles définies pour la région, avec une échéance théorique programmée pour l'année 2035. D'autres départements enregistrent une situation démographique plus favorable, la part des chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 55 ans et plus, étant inférieure à la moyenne régionale. **La Seine-et-Marne** et **les Yvelines** sont les départements dont la part des professionnels âgés de 55 ans et plus est de **30,0%**, soit les taux les plus faible, ce qui laisse préfigurer un impact moindre des cessations théoriques envisagées pour 2035.

Tableau n° 14 : Les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 55 ans et plus :

Les départements	Chir.Dent. Lib. âgés de moins de 55 ans	Chir.Dent. Lib. âgés de 55 ans et plus	Part en % des Chir.Dent. Lib. âgés de 55 ans et plus	*En 2024…*
Paris	1 348	928	**40,8%**	*43,6%*
Seine-et-Marne	463	198	**30,0%**	*32,2%*
Yvelines	612	262	**30,0%**	*33,3%*
Essonne	393	196	**33,3%**	*35,9%*
Hauts-de-Seine	719	415	**36,6%**	*39,0%*
Seine-Saint-Denis	334	168	**33,5%**	*36,4%*
Val-de-Marne	459	255	**35,7%**	*37,5%*
Val-d'Oise	383	197	**34,0%**	*36,0%*
Région IDF	**4 711**	**2 619**	**35,7%**	*38,3%*

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

A l'opposé, **Paris** est le seul département à enregistrer un taux supérieur à la moyenne régionale, laissant présager des répercussions beaucoup plus préoccupantes sur la démographie médicale. Ainsi, **40,8%** des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice à **Paris** sont âgés de 55 ans et plus. Concrètement, plus de deux chirurgiens-dentistes libéraux sur cinq sont susceptibles de cesser leur activité d'ici 2035, car atteignant l'âge de 65 ans. L'impact des cessations théoriques sera plus conséquent pour Paris dont la situation démographique est déjà fragile au vu des quelques points abordés.

◆ La mesure de la part des chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 55 ans et plus à l'échelle des territoires de santé permet d'affiner les premiers résultats (***tableau n° 15***). Plus de **16,0%** des territoires de santé ne sont pas concernés par cet indicateur, sachant que l'on ne dénombre aucun chirurgien-dentiste libéral âgé de 55 ans et plus au sein de ces territoires, soit la situation de plus d'un territoire de santé sur dix. Les départements de **la Seine-et-Marne**, **des Yvelines** et de **l'Essonne** sont parmi les plus représentatifs de cette situation. A l'opposé, les départements de **la Seine-Saint-Denis**, **du Val-d'Oise** et surtout **du Val-de-Marne** sont ceux qui comptent le moins de territoires de santé non concernés par les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 55 ans et plus. Mais la situation la plus significative concerne les départements **des Hauts-de-Seine** et **Paris** qui ne comptent aucun territoire de santé non concerné par les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 55 ans et plus.

Tableau n° 15 : Répartition des territoires de santé en fonction de la part des chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 55 ans et plus :

Les départements	0%	0,1 à 10,0%	De 10,0 à 20,0%	De 20,0 à 30,0%	De 30,0 à 40,0%	De 40,0 à 50,0%	De 50,0 à 99,9%	100,0%	Total
Paris	_	_	_	_	_	**100,0%**	_	_	**100,0%**
Seine-et-Marne	**26,2%**	2,9%	11,7%	7,8%	12,6%	11,7%	3,9%	**23,3%**	**100,0%**
Yvelines	**23,1%**	3,3%	12,1%	15,4%	12,1%	8,8%	**12,1%**	**13,2%**	**100,0%**
Essonne	**22,8%**	_	8,9%	16,5%	12,7%	16,5%	8,9%	**13,9%**	**100,0%**
Hauts-de-Seine	_	_	_	**23,5%**	**44,1%**	**23,5%**	8,8%	_	**100,0%**
Seine-Saint-Denis	5,7%	2,9%	**20,0%**	11,4%	22,9%	**20,0%**	**14,3%**	2,9%	**100,0%**
Val-de-Marne	2,5%	2,5%	10,0%	12,5%	**35,0%**	**22,5%**	**12,5%**	2,5%	**100,0%**
Val-d'Oise	6,6%	1,6%	13,1%	**21,3%**	18,0%	13,1%	**13,1%**	**13,1%**	**100,0%**
Région IDF	**16,4%**	**2,0%**	**11,0%**	**14,6%**	**18,5%**	**14,9%**	**9,7%**	**12,8%**	**100,0%**

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

A l'opposé, **12,8%** des territoires de santé sont concernés par une situation opposée, tous les chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus. **Le Val-d'Oise**, **les Yvelines**, **l'Essonne** et **la Seine-et-Marne** sont les départements où le nombre de territoires de santé dont 100,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus est le plus présent. Parmi ces départements, la situation est particulièrement significative pour **la Seine-et-Marne** où **23,3%** des territoires de santé sont concernés par cette situation, tous les professionnels sont âgés de 55 ans et plus dans plus d'un territoire de santé sur cinq. A l'opposé, les départements de **la Seine-Saint-Denis** et **du Val-de-Marne** sont les départements qui comptent le moins de territoires de santé dont 100,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus, moins de **3,0%** des territoires de santé concernés. Mais la situation la plus significative concerne les départements de **Paris** et **des Hauts-de-Seine** qui ne comptent aucun territoire de santé marqué par ce critère.

Pour résumer, la part des chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 55 ans et plus représente plus de 50,0% des effectifs pour **22,5% des territoires de santé**, ils sont :

- **aucun** territoire de santé pour **Paris**.
- **moins de 20,0%** des territoires de santé dans les départements **des Hauts-de-Seine**, **du Val-de-Marne** et de **la Seine-Saint-Denis**.
- **22,8%** des territoires de santé dans le département de **l'Essonne**.
- **plus de 25,0%** des territoires de santé dans le département **des Yvelines**, **du Val-d'Oise** et de **la Seine-et-Marne**.

◆ Le paysage issu de la répartition géographique du pourcentage de chirurgiens-dentistes âgés de 55 ans et plus souligne les traits d'une géographie des fragilités démographiques (***carte n° 10***). Le ciblage des territoires de santé dont au moins 40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus permet de visualiser les territoires de santé les plus fragiles. A l'échelle de la région, les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 55 ans et plus représentent plus de 40,0% des effectifs pour près de deux territoires de santé sur cinq, soit **37,4% des territoires de santé**. Au moins 40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont âgés de 55 ans et plus, soit la situation de **38,0%** à **40,0%** des territoires de santé dans les départements de **la Seine-et-Marne**, de **l'Essonne** et **du Val-d'Oise**. Dans ce contexte, la situation de **Paris** est plus atypique, un seul territoire de santé au sein duquel près de **44,0%** des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus. A un degré moindre, la liste des départements les plus impactés peut être complétée par les départements de **la Seine-Saint-Denis** et **du Val-de-Marne** où près de **37,0%** des territoires de santé sont concernés. A l'opposé, les départements **des Hauts-de-Seine** et **des Yvelines** enregistrent les taux les plus « faibles », de **32,0%** à **34,0%** des territoires de santé sont impactés.

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN REGION ILE-DE-FRANCE

Les chirurgiens-dentistes libéraux (Activité principale) âgés de 55 ans et plus par Territoire de santé (année réf. 2025) :

CHIRURGIENS-DENTISTES ET TERRITOIRES DE SANTE EN REGION ILE-DE-FRANCE

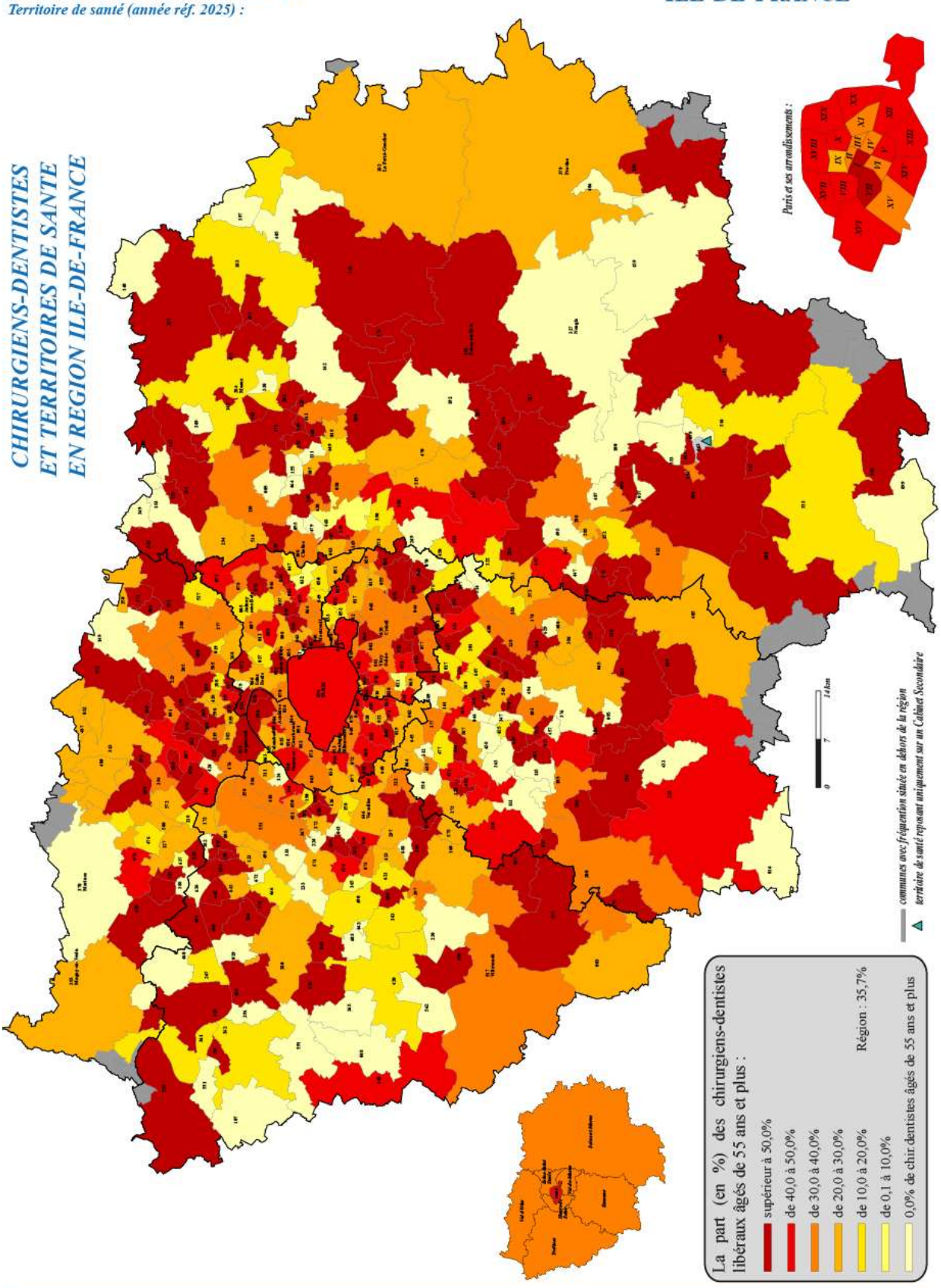

Sources : INSEE, 2025 - ASIP, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2024 / 2025

◆ **Seuil à 55 ans : la prospective démographique = 35,7% :** sur la période considérée, la part des chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 55 ans et plus a enregistré une évolution à la baisse, passant de 38,3% à 35,7%. De nouveau, les mouvements de flux entre les entrées et sorties d'activité contribuent à expliquer ces résultats, contribuant à définir une tendance à un « rajeunissement » des professionnels de santé, déjà évoqué avec l'analyse de la pyramide des âges ou l'indice de vieillissement. Par ailleurs, tous les départements sont concernés par cette tendance, et parmi eux, certains départements ont enregistré les baisses plus significatives : Paris (de 43,6% à 40,8%), la Seine-Saint-Denis (de 36,4% à 33,5%) et les Yvelines (de 33,3% à 30,0%).

◆ **La répartition des territoires de santé en fonction du % de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 55 ans et plus :** quelques tendances ont pu être observées sur les périodes considérées :

- Aucun chirurgien-dentiste libéral âgé de 55 ans et plus : le nombre de territoires de santé au sein desquels aucun chirurgien-dentiste libéral n'est âgé de 55 ans et plus, a enregistré une tendance à la baisse, passant de 17,6% à 16,4%. Excepté Paris et les Hauts-de-Seine qui ne sont pas concernés, tous les départements s'inscrivent dans cette tendance, enregistrant une tendance à la baisse. Parmi eux, le département de la Seine-Saint-Denis a enregistré le recul le plus significatif, la part des territoires de santé au sein desquels aucun chirurgien-dentiste libéral n'est âgé de 55 ans et plus est passée de 11,1% à 5,7%.

- Moins de 40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus : le nombre de territoires de santé au sein desquels moins de 40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus, a enregistré une tendance à la hausse, passant de 40,7% à 46,1%. Tous les départements s'inscrivent dans cette tendance, excepté Paris, non concernée. Parmi ces départements, ceux du Val-d'Oise et de la Seine-Saint-Denis ont enregistré les niveaux de hausse les plus significatifs, la part des territoires au sein desquels moins de 40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus est passée respectivement de 40,3% à 54,0%, et de 41,6% à 57,2%. Dans ce contexte, la situation du département du Val-de-Marne est restée inchangée, 60,0% des territoires de santé concernés, aujourd'hui comme hier.

- Plus de 40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus : le nombre de territoires de santé au sein desquels plus de 40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus, a enregistré une tendance à la baisse, passant de 41,7% à 37,4%. Excepté Paris et le Val-de-Marne dont les situations sont restées inchangées, tous les départements s'inscrivent dans cette tendance de baisse. Parmi les départements concernés par une baisse, ceux de la Seine-Saint-Denis et du Val-d'Oise ont enregistré les niveaux de baisse les plus significatifs, passant respectivement de 47,3% à 37,2%, et de 49,9% à 39,3%.

- 100,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus : le nombre de territoires de santé au sein desquels 100,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus, a enregistré une tendance à la baisse, passant de 13,4% à 12,8%. Tous les départements ne sont pas concernés, notamment Paris et les Hauts-de-Seine. Les départements des Yvelines, de l'Essonne et du Val-d'Oise sont les trois départements ayant enregistré une tendance à la baisse. Parmi ces départements, celui du Val-d'Oise a enregistré la baisse la plus significative, la part des territoires de santé au sein desquels 100,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus est passée de16,1% à 13,1%. A l'opposé, deux départements sont concernés par une tendance inverse, marquée par une hausse du nombre de territoires de santé au sein desquels 100,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus, soit la situation des départements de la Seine-et-Marne (de 22,3% à 23,3%) et de la Seine-Saint-Denis (de 2,8% à 2,9%). Dans ce contexte, la situation du Val-de-Marne est restée inchangée, 2,5% des territoires de santé sont concernés, aujourd'hui comme hier.

2.2.5 – Seuil à 60 ans : l'urgence démographique « relative » = 26,1%

◆ Au 1er janvier 2025, **26,1% des chirurgiens-dentistes** libéraux en exercice dans la région sont âgés de 60 ans et plus (***tableau n° 16***). Plus d'un quart des chirurgiens-dentistes libéraux va atteindre l'âge de 60 ans (départ théorique à la retraite) en 2030, et seront donc susceptibles de cesser leur activité, soit un chirurgien-dentiste libéral sur quatre. **La Seine-Saint-Denis**, **le Val-de-Marne** et **les Hauts-de-Seine** et à un degré moindre **le Val-d'Oise**, sont les départements qui s'inscrivent dans cette tendance, la part des chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus variant de **23,0%** à **26,0%**. Les prévisions obtenues pour ces départements sont proches de celles définies pour la région, avec une échéance théorique programmée pour l'année 2030. D'autres départements enregistrent une situation démographique plus favorable, la part des chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus, étant inférieure à la moyenne régionale. **L'Essonne**, **les Yvelines** et **la Seine-et-Marne** sont les départements dont la part des professionnels âgés de 55 ans et plus est comprise entre **20,0%** et **21,0%**, soit les taux les plus faible, ce qui laisse préfigurer un impact moindre des cessations théoriques envisagées pour 2035.

Tableau n° 16 : Les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus :

Les départements	Chir.Dent. Lib. âgés de moins de 60 ans	Chir.Dent. Lib. âgés de 60 ans et plus	Part en % des Chir.Dent. Lib. âgés de 60 ans et plus	*En 2024...*
Paris	1 544	732	**32,2%**	*34,0%*
Seine-et-Marne	524	137	**20,7%**	*21,9%*
Yvelines	691	183	**20,9%**	*21,6%*
Essonne	472	117	**19,9%**	*22,8%*
Hauts-de-Seine	836	298	**26,3%**	*28,0%*
Seine-Saint-Denis	376	126	**25,1%**	*26,9%*
Val-de-Marne	525	189	**26,5%**	*27,5%*
Val-d'Oise	446	134	**23,1%**	*24,6%*
Région IDF	**5 414**	**1 916**	**26,1%**	*27,7%*

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

A l'opposé, **Paris** est le seul département à enregistrer un taux supérieur à la moyenne régionale, laissant présager des répercussions beaucoup plus préoccupantes sur la démographie médicale. Ainsi, **32,2%** des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice à **Paris** sont âgés de 60 ans et plus. Concrètement, près d'un tiers des chirurgiens-dentistes libéraux est susceptible de cesser son activité d'ici 2030, car atteignant l'âge de 65 ans. L'impact des cessations théoriques sera plus conséquent pour Paris dont la situation démographique est déjà fragile au vu des points abordés.

◆ La mesure de la part des chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus à l'échelle des territoires de santé permet d'affiner les premiers résultats (***tableau n° 17***). Plus de **28,0%** des territoires de santé ne sont pas concernés par cet indicateur, sachant que l'on ne dénombre aucun chirurgien-dentiste libéral âgé de 60 ans et plus au sein de ces territoires, soit la situation de près de trois territoires de santé sur dix. Les départements de **la Seine-et-Marne**, de **l'Essonne** et à un degré moindre **des Yvelines** sont parmi les départements plus représentatifs de cette situation. A l'opposé, les départements de **la Seine-Saint-Denis** et **du Val-de-Marne** sont ceux qui comptent le moins de territoires de santé non concernés par les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus. Mais la situation la plus significative concerne les départements **des Hauts-de-Seine** et **Paris** qui ne comptent aucun territoire de santé non concerné par les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus.

Tableau n° 17 : Répartition des territoires de santé en fonction de la part de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus :

Les départements	0%	0,1 à 10,0%	De 10,0 à 20,0%	De 20,0 à 30,0%	De 30,0 à 40,0%	De 40,0 à 50,0%	De 50,0 à 99,9%	100,0%	Total
Paris	_	_	_	_	**100,0%**	_	_	_	**100,0%**
Seine-et-Marne	**42,7%**	4,9%	12,6%	11,7%	4,9%	8,7%	2,9%	**11,7%**	**100,0%**
Yvelines	29,7%	**7,7%**	16,5%	13,2%	8,8%	7,7%	**11,0%**	5,5%	**100,0%**
Essonne	**40,5%**	5,1%	15,2%	17,7%	11,4%	1,3%	2,5%	6,3%	**100,0%**
Hauts-de-Seine	_	2,9%	**26,5%**	**50,0%**	5,9%	8,8%	5,9%	_	**100,0%**
Seine-Saint-Denis	14,3%	**8,6%**	17,1%	17,1%	**25,7%**	**11,4%**	2,9%	2,9%	**100,0%**
Val-de-Marne	10,0%	2,5%	**22,5%**	**32,5%**	15,0%	**15,0%**	_	2,5%	**100,0%**
Val-d'Oise	21,3%	6,6%	18,0%	13,1%	16,4%	8,2%	8,2%	**8,2%**	**100,0%**
Région IDF	**28,2%**	**5,6%**	**16,9%**	**18,5%**	**11,3%**	**7,9%**	**5,2%**	**6,5%**	**100,0%**

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

A l'opposé, **6,5%** des territoires de santé sont concernés par une situation opposée, tous les chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus. **Le Val-d'Oise** et **la Seine-et-Marne** sont les départements où le nombre de territoires de santé dont 100,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus est le plus présent. Parmi ces départements, la situation est particulièrement significative pour **la Seine-et-Marne** où près de **12,0%** des territoires de santé sont concernés par cette situation, tous les professionnels sont âgés de 60 ans et plus dans plus d'un territoire de santé sur dix. A l'opposé, les départements de **la Seine-Saint-Denis** et **du Val-de-Marne** sont les départements qui comptent le moins de territoires de santé dont 100,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus, moins de **3,0%** des territoires de santé concernés.

Pour résumer, la part des chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus représente plus de 50,0% des effectifs pour **12,0% des territoires de santé**, ils sont :

- **aucun** territoire de santé pour **Paris**.
- **2,5%** des territoires de santé dans le département **du Val-de-Marne**.
- **entre 5,0% et 10,0%** des territoires de santé dans les départements de **la Seine-Saint-Denis**, **des Hauts-de-Seine** et de **l'Essonne**.
- **14,6%** des territoires de santé dans le département **la Seine-et-Marne**.
- **plus de 15,0%** des territoires de santé dans les départements **du Val-d'Oise** et **des Yvelines**.

◆ Le paysage issu de la répartition géographique du pourcentage de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus souligne les traits de la géographie des fragilités démographiques les plus urgentes, envisagées dans les 5 années à venir (***carte n° 11***). De nouveau, le ciblage sur les territoires de santé dont au moins 40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus, permet de prioriser les territoires aux difficultés démographiques urgentes. A l'échelle de la région, pour près d'un territoire de santé sur cinq, les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus représentent plus de 40,0% des effectifs, soit **19,6% des territoires de santé**. Au moins 40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus, soit la situation de **20,0%** à **25,0%** des territoires de santé dans les départements de **la Seine-et-Marne**, **des Yvelines** et **du Val-d'Oise**. En effet, près de **25,0%** des territoires de santé du département du Val-d'Oise sont concernés. A un degré moindre, la liste des départements les plus impactés peut être complétée par **la Seine-Saint-Denis** et **le Val-de-Marne** où près de **17,0%** des territoires de santé sont concernés. De nouveau, **Paris** occupe une position atypique, le seul territoire de santé n'étant pas concerné par ce niveau d'impact. A l'opposé, les départements de **l'Essonne**, **des Hauts-de-Seine** et **des Yvelines** enregistrent les taux les plus faibles, de **10,0%** à **15,0%** des territoires de santé sont impactés.

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN REGION ILE-DE-FRANCE

Les chirurgiens-dentistes libéraux (Activité principale) âgés de 60 ans et plus par Territoire de santé (année réf. 2025) :

CHIRURGIENS-DENTISTES ET TERRITOIRES DE SANTE EN REGION ILE-DE-FRANCE

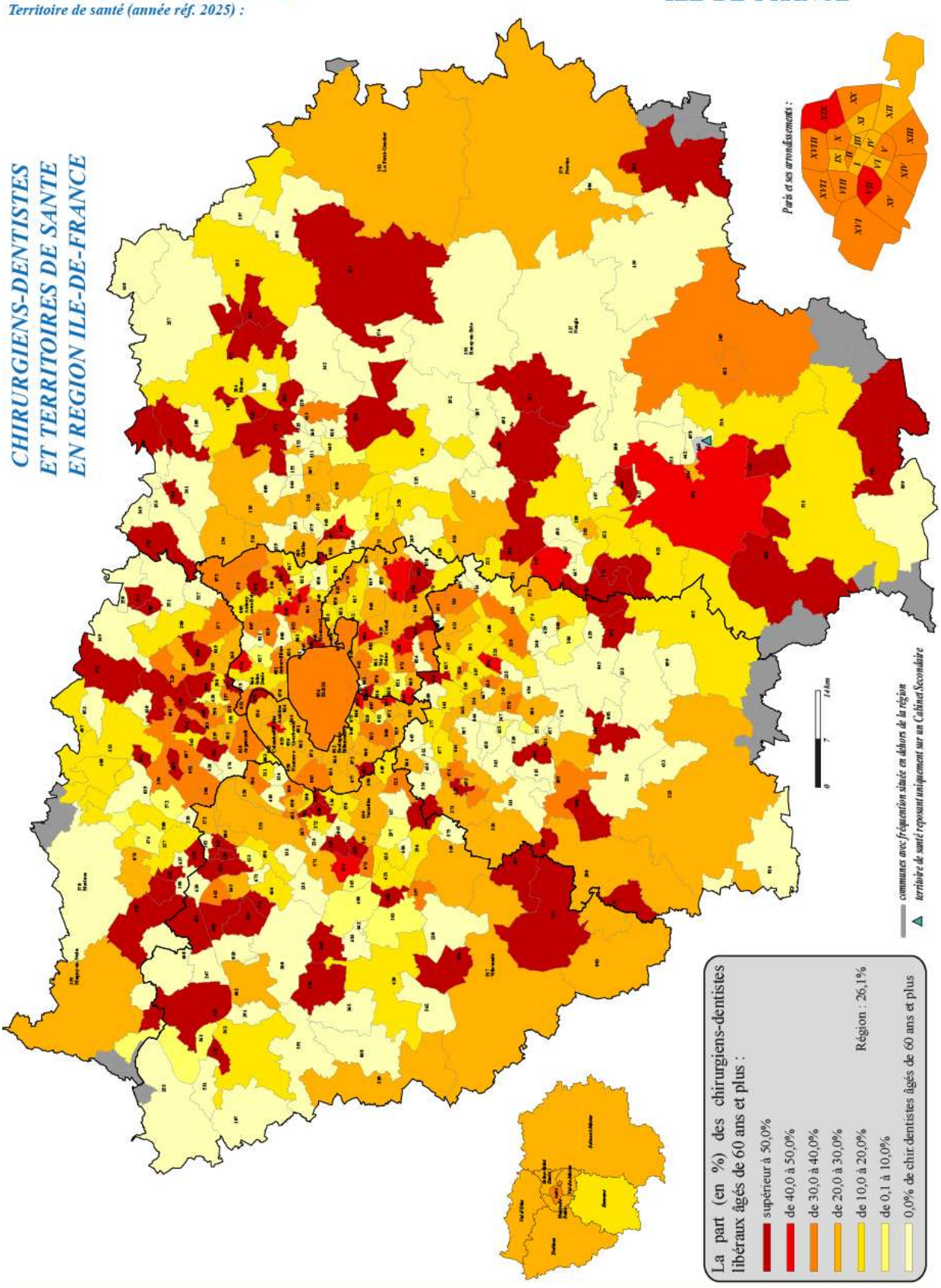

Sources : INSEE, 2025 - ASIP, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2024 / 2025

◆ **Seuil à 60 ans : l'urgence démographique « relative » = 26,1% :** sur la période considérée, la part des chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus a enregistré une évolution à la baisse, passant de 27,7% à 26,1%. De nouveau, les mouvements de flux entre les entrées et sorties d'activité contribuent à expliquer ces résultats, contribuant à définir une tendance à un « rajeunissement » des professionnels de santé, déjà évoqué avec l'analyse de la pyramide des âges, l'indice de vieillissement ou la part des professionnels âgés de 55 ans et plus. Par ailleurs, tous les départements sont concernés par cette tendance enregistrant des niveaux de baisse compris entre -1 et -3 points. Parmi ces départements, celui de l'Essonne a enregistré le recul le plus significatif, la part des chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus passant de 22,8% à 19,9%.

◆ **La répartition des territoires de santé en fonction du % de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus :** quelques tendances ont pu être observées sur les périodes considérées :

- Aucun chirurgien-dentiste libéral âgé de 60 ans et plus : le nombre de territoires de santé au sein desquels aucun chirurgien-dentiste libéral n'est âgé de 60 ans et plus, a enregistré une tendance à la baisse, passant de 29,0% à 28,2%. Excepté Paris et les Hauts-de-Seine non concernés, quatre départements s'inscrivent dans cette tendance, soit les Yvelines, l'Essonne, la Seine-Saint-Denis et le Val-d'Oise. Parmi ces départements, celui de la Seine-Saint-Denis a enregistré le recul le plus significative, la part des territoires de santé non concernés par les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus passant de 19,4% à 14,3%. A l'opposé, les départements de la Seine-et-Marne et du Val-de-Marne sont les deux seuls départements à avoir enregistré une tendance inverse, marquée par une évolution à la hausse du nombre de territoire de santé où aucun chirurgien-dentiste libéral n'est âgé de 60 ans et plus, passant respectivement de 40,8% à 42,7%, et de 7,5% à 10,0%.

- Moins de 40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus : le nombre de territoires de santé au sein desquels moins de 40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus a enregistré une tendance à la hausse, passant de 50,2% à 52,3%. Excepté Paris dont la situation est restée inchangée, cinq départements s'inscrivent dans cette tendance, soit la Seine-et-Marne, les Yvelines, l'Essonne, la Seine-Saint-Denis et le Val-d'Oise. Parmi ces départements ceux du Val-d'Oise et de l'Essonne ont enregistré les niveaux de progression les plus significatifs, passant respectivement de 46,7% à 54,1%, et de 40,3% à 49,4%. A l'opposé, les départements des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne sont les deux seuls départements à avoir enregistré une tendance inverse, marquée par un recul du nombre de territoires de santé au sein desquels moins de 40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus, passant respectivement de 88,2% à 85,3%, et de 80,0% à 72,5%.

- Plus de 40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus : le nombre de territoires de santé au sein desquels plus de 40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus a enregistré une tendance à la baisse, passant de 20,8% à 19,6%. Excepté Paris dont la situation est restée inchangée, les départements de la Seine-et-Marne, de l'Essonne et du Val-d'Oise sont les seuls à s'inscrire dans cette tendance. Parmi ces départements ceux de l'Essonne et du Val-d'Oise ont enregistré les niveaux de baisse les plus significatifs, passant respectivement de 17,1% à 10,1%, et de 30,7% à 24,6%. A l'opposé, quatre départements enregistrent une tendance inverse, marquée par une progression du nombre de territoires de santé au sein desquels plus de 40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus, soit les départements des Yvelines, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne. Ce dernier a enregistré la hausse la plus significative, la part des territoires de santé concernés passant de12,5% à 17,5%.

- 100,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus : le nombre de territoires de santé au sein desquels 100,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus, a enregistré une tendance à la baisse, passant de 7,1% à 6,5%. Excepté Paris et les Hauts-de-Seine non concernés et la situation inchangée pour le Val-de-Marne, trois départements s'inscrivent dans cette tendance, soit les Yvelines, l'Essonne et le Val-d'Oise. Ce dernier enregistre la baisse la plus significative, la part des territoires concernés passant de 11,3% à 8,2%. A l'opposé, la Seine-et-Marne et la Seine-Saint-Denis sont les seuls à enregistrer une tendance inverse, marquée par une hausse de la part des territoires de santé au sein desquels 100,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus, notamment pour la Seine-et-Marne, passant de 10,7% à 11,7%.

2.2.6 – Seuil à 65 ans : l'urgence démographique « absolue » = 14,2%

◆ Au 1er janvier 2025, **14,2% des chirurgiens-dentistes** libéraux en exercice dans la région sont âgés de 65 ans et plus (***tableau n° 18***). Plus d'un chirurgien-dentiste libéral sur dix va atteindre l'âge de 65 ans (départ théorique à la retraite) dès cette année, en 2025, et sera donc susceptible de cesser son activité. **Les Hauts-de-Seine**, **la Seine-Saint-Denis**, et à un degré moindre **le Val-de-Marne**, sont les départements qui s'inscrivent dans cette tendance, la part des chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 65 ans et plus variant de **13,0%** à **14,0%**. Les prévisions obtenues pour ces départements sont proches de celles définies pour la région, avec une échéance théorique programmée dès cette année, en 2025. D'autres départements enregistrent une situation démographique plus favorable, la part des chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 65 ans et plus, étant inférieure à la moyenne régionale. **Le Val-d'Oise**, **la Seine-et-Marne** et surtout **les Yvelines** et **l'Essonne**, sont les départements dont la part des professionnels âgés de 65 ans et plus est inférieure à **12,0%**, soit les taux les plus faible notamment pour les Yvelines et l'Essonne, moins de 10,0%. Ces résultats laissent donc préfigurer un impact moindre des cessations théoriques envisagées pour cette année, en 2025.

Tableau n° 18 : Les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 65 ans et plus :

Les départements	Chir.Dent. Lib. âgés de moins de 65 ans	Chir.Dent. Lib. âgés de 65 ans et plus	Part en % des Chir.Dent. Lib. âgés de 65 ans et plus	*En 2024…*
Paris	1 824	452	**19,9%**	*20,6%*
Seine-et-Marne	588	73	**11,0%**	*11,8%*
Yvelines	798	76	**8,7%**	*9,4%*
Essonne	532	57	**9,7%**	*12,1%*
Hauts-de-Seine	985	149	**13,1%**	*12,9%*
Seine-Saint-Denis	433	69	**13,7%**	*14,5%*
Val-de-Marne	622	92	**12,9%**	*12,6%*
Val-d'Oise	508	72	**12,4%**	*12,5%*
Région IDF	**6 290**	**1 040**	**14,2%**	*14,7%*

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

A l'opposé, **Paris** est le seul département à enregistrer un taux supérieur à la moyenne régionale, laissant présager des répercussions beaucoup plus préoccupantes sur la démographie médicale. Ainsi, près de **20,0%** des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice à **Paris** sont âgés de 65 ans et plus. Concrètement, près d'un chirurgien-dentiste libéral sur cinq est susceptible de cesser son activité dès cette année, en 2025, car atteignant l'âge de 65 ans. L'impact des cessations théoriques sera plus conséquent pour Paris dont la situation démographique est déjà fragile au vu des quelques points abordés.

◆ La mesure de la part des chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 65 ans et plus à l'échelle des territoires de santé permet d'affiner l'observation des territoires de santé soumis, dès cette année 2025, à des risques de cessation d'activité, soit les territoires et départements les plus exposés (***tableau n° 19***). Dans ce contexte, **46,6%** des territoires de santé ne sont pas concernés par cet indicateur, sachant que l'on ne dénombre aucun chirurgien-dentiste libéral âgé de 65 ans et plus au sein de ces territoires, soit plus de deux territoires de santé sur cinq. Les départements de **la Seine-et-Marne**, **des Yvelines** et de **l'Essonne** sont parmi les plus représentatifs de ces situations, et à un degré moindre celui **du Val-d'Oise**. A l'opposé, le département **des Hauts-de-Seine** est celui qui compte le moins de territoires de santé non concernés par les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 65 ans et plus, soit **8,8% des territoires** de santé.

Tableau n° 19 : Répartition des territoires de santé en fonction de la part de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 65 ans et plus :

Les départements	0%	0,1 à 10,0%	De 10,0 à 20,0%	De 20,0 à 30,0%	De 30,0 à 40,0%	De 40,0 à 50,0%	De 50,0 à 99,9%	100,0%	Total
Paris	_	_	**100,0%**	_	_	_	_	_	**100,0%**
Seine-et-Marne	**56,3%**	9,7%	8,7%	9,7%	1,9%	4,9%	1,0%	**7,8%**	**100,0%**
Yvelines	**51,6%**	14,3%	14,3%	3,3%	**9,9%**	2,2%	1,1%	3,3%	**100,0%**
Essonne	**64,6%**	10,1%	13,9%	5,1%	2,5%	_	1,3%	2,5%	**100,0%**
Hauts-de-Seine	8,8%	**26,5%**	**50,0%**	**11,8%**	2,9%	_	_	_	**100,0%**
Seine-Saint-Denis	25,7%	20,0%	42,9%	5,7%	_	_	**2,9%**	2,9%	**100,0%**
Val-de-Marne	27,5%	**25,0%**	27,5%	7,5%	5,0%	**7,5%**	_	_	**100,0%**
Val-d'Oise	45,9%	13,1%	16,4%	6,6%	6,6%	**8,2%**	_	3,3%	**100,0%**
Région IDF	**46,6%**	**14,6%**	**19,6%**	**6,8%**	**4,5%**	**3,4%**	**0,9%**	**3,6%**	**100,0%**

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

A l'opposé, **3,6%** des territoires de santé sont concernés par une situation opposée, tous les chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus. **La Seine-et-Marne** est de loin, le département où le nombre de territoires de santé dont 100,0% des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont âgés de 65 ans et plus est le plus présent, soit près de **8,0% des territoires de santé**. A l'opposé, **Paris**, **les Hauts-de-Seine** et **le Val-de-Marne** sont les départements ne comptant aucun territoire de santé dont 100,0% des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont âgés de 65 ans et plus.

Pour résumer, la part des chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 65 ans et plus représente plus de 50,0% des effectifs pour **5,4% des territoires de santé**, ils sont :

- **aucun** territoire de santé pour **Paris**, **les Hauts-de-Seine** et **le Val-de-Marne**.
- **entre 3,0% et 4,0%** des territoires de santé dans les départements **du Val-d'Oise** et de **l'Essonne**.
- **entre 4,0% et 6,0%** des territoires de santé dans les départements **des Yvelines** et **de la Seine-Saint-Denis**
- **8,7%** des territoires de santé dans le département de **la Seine-et-Marne**.

◆ Le paysage issu de la répartition géographique du pourcentage de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 65 ans et plus par territoire de santé souligne les traits d'une géographie des fragilités démographiques urgentes (***carte n° 12***). De nouveau, le ciblage des territoires de santé dont au moins 40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus permet de prioriser les territoires de santé face à une urgence démographique absolue. A l'échelle de la région Ile-de-France, pour moins d'un territoire de santé sur dix, les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 65 ans et plus représentent plus de 40,0% des effectifs, soit **7,9% des territoires de santé**. Au moins 40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont âgés de 65 ans et plus, soit la situation de **11,0%** à **14,0%** des territoires de santé dans les départements **du Val-d'Oise** et de **la Seine-et-Marne**. A un degré moindre, de **6,0%** à **7,0%** des territoires de santé des départements **les Yvelines** et **du Val-de-Marne** sont dans ce même cas de figure. Dans ce contexte, **Paris** et le département **des Hauts-de-Seine** présentent une situation atypique, aucun territoire de santé n'est concerné. A l'opposé, les départements de **l'Essonne** et de **la Seine-Saint-Denis** enregistrent les taux parmi les plus faibles, de **4,0%** à **6,0%** des territoires de santé sont concernés.

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN REGION ILE-DE-FRANCE

Les chirurgiens-dentistes libéraux (Activité principale) âgés de 65 ans et plus par Territoire de santé (année réf. 2025) :

CHIRURGIENS-DENTISTES ET TERRITOIRES DE SANTE EN REGION ILE-DE-FRANCE

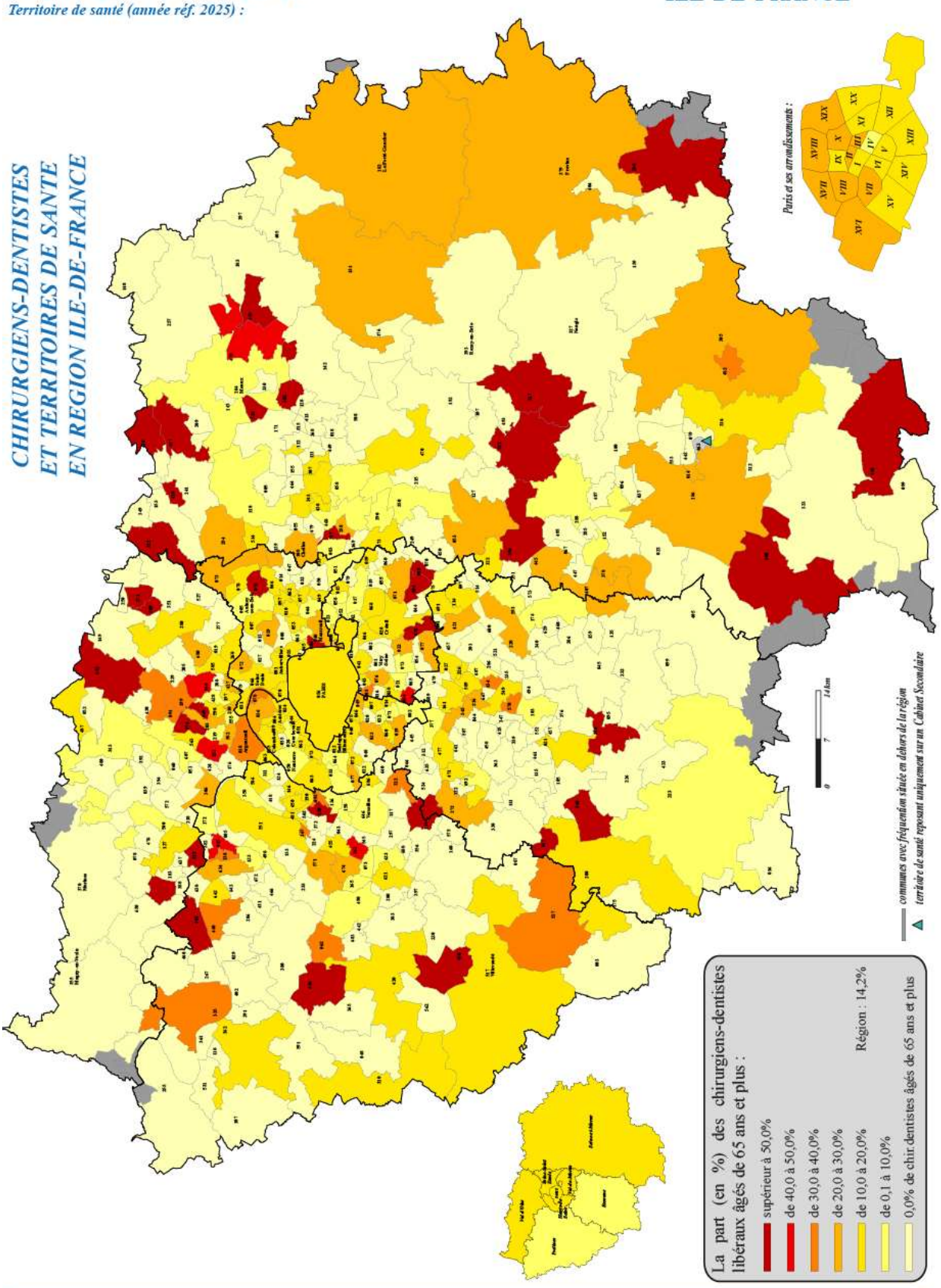

Sources : INSEE, 2025 - ASIP, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2024 / 2025

◆ **Seuil à 65 ans : l'urgence démographique « absolue » = 14,2% :** sur la période considérée, la part des chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 65 ans et plus a enregistré une faible évolution à la baisse, passant de 14,7% à 14,2%. De nouveau, les mouvements de flux entre les entrées et sorties d'activité contribuent à expliquer ces résultats, contribuant à définir une tendance à un « rajeunissement » des professionnels de santé, déjà évoqué avec l'analyse de la pyramide des âges, l'indice de vieillissement, la part des professionnels âgés de 55 ans et plus et de 60 ans et plus. Excepté les Hauts-de-Seine et le Val-de-Marne, tous les départements sont concernés par cette tendance, enregistrant une baisse de la part des chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 65 ans et plus. Parmi ces départements, celui de l'Essonne a enregistré le niveau de baisse le plus significatif, le taux passant de 12,1% à 9,7%. A l'opposé, les départements des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne sont les seuls à avoir enregistré une tendance inverse, marquée par une hausse de la part des chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 65 ans et plus, passant respectivement de 12,9% à 13,1%, et de 12,6% à 12,9%.

◆ **La répartition des territoires de santé en fonction du % de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 65 ans et plus :** quelques tendances ont pu être observées sur les périodes considérées :

- Aucun chirurgien-dentiste libéral âgé de 65 ans et plus : le nombre de territoires de santé au sein desquels aucun chirurgien-dentiste libéral n'est âgé de 65 ans et plus, a enregistré une tendance à la hausse, passant de 45,8% à 46,6%. Excepté Paris qui n'est pas concernée et la Seine-et-Marne dont la situation est restée inchangée, quatre départements s'inscrivent dans la tendance régionale. En effet, l'Essonne, les Hauts-de-Seine, le Val-de-Marne et le Val-d'Oise sont tous concernés par une hausse du nombre de territoires de santé au sein desquels aucun chirurgien-dentiste libéral n'est âgé de 65 ans et plus. Parmi ces départements, le Val-de-Marne a enregistré le niveau de progression le plus significatif, le taux passant de 22,5% à 27,5%. A l'opposé, les Yvelines et la Seine-Saint-Denis sont les seuls départements à avoir enregistré une tendance inverse, marquée par une évolution à la baisse du nombre de territoire de santé où aucun chirurgien-dentiste libéral n'est âgé de 65 ans et plus, passant respectivement de 54,4% à 51,6%, et de 27,8% à 25,7%.

- Moins de 40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus : le nombre de territoires de santé au sein desquels moins de 40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus, a enregistré une très « faible » tendance à la baisse, passant de 46,0% à 45,5%. Excepté Paris dont la situation est restée inchangée et les Yvelines, tous les départements s'inscrivent dans la tendance régionale, marquée par une évolution à la baisse du nombre de territoires de santé au sein desquels moins de 40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus. Parmi ces départements celui du Val-de-Marne a enregistré la baisse la plus significative, passant de 72,5% à 65,0%. A l'opposé, le département des Yvelines est le seul à enregistrer une tendance inverse, marquée par une hausse du nombre de territoires de santé au sein desquels moins de 40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus, passant de 38,9% à 41,8%.

- Plus de 40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus : le nombre de territoires de santé au sein desquels plus de 40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus, a enregistré une tendance à la baisse, passant de 8,2% à 7,9%. Dans ce contexte, Paris et les Hauts-de-Seine ne sont pas concernés par ce critère, et les situations sont restées inchangées pour les départements de la Seine-et-Marne et des Yvelines. Seuls les départements de l'Essonne et du Val-d'Oise s'inscrivent dans la tendance régionale marquée par une baisse de la part des territoires de santé au sein desquels plus de 40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus. A l'opposé, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne sont les seuls départements à être concernés par une tendance inverse, marquée par une hausse de la part des territoires de santé au sein desquels plus de 40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus, hausses comprises entre +2 et +3 points.

- 100,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus : le nombre de territoires de santé au sein desquels 100,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus, a enregistré une tendance à la baisse, passant de 4,2% à 3,6%. Dans ce contexte, Paris, les Hauts-de-Seine et le Val-de-Marne ne sont pas concernés, et les situations demeurent inchangées pour les départements de la Seine-et-Marne et des Yvelines. Les départements de l'Essonne et du Val-d'Oise sont les deux seuls départements à s'inscrire dans la tendance régionale marquée par une baisse, notamment pour le Val-d'Oise où la part des territoires de santé au sein desquels 100,0% des chirurgiens-

dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus est passée de 6,5% à 3,3%. A l'opposé, le département de la Seine-Saint-Denis est le seul à enregistrer une tendance inverse, marquée par une « hausse » du nombre de territoires de santé au sein desquels 100,0% des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont âgés de 65 ans et plus, passant de 2,8% à 2,9%.

2.3 – Quelques caractéristiques sociodémographiques des territoires de santé :

2.3.1 - Une dynamique démographique toujours au ralenti :

◆ Au cours de l'année 2023, la population de la région Ile-de-France augmente de 31 600 habitants, soit une progression de **+0,3%**, tendance moyenne constatée sur les cinq dernières années, et légèrement inférieure à celle de la période précédente. Actuellement, le taux d'accroissement démographique enregistré place la région dans la tendance nationale, mais à un rythme inférieur à celui des régions les plus dynamiques comme la Corse, l'Occitanie et Pays-de-Loire dont le niveau de croissance est de +0,7%. A l'échelle de la région, **Paris** continue de perdre des habitants tandis que **la Seine-et-Marne** (**+0,6%**), **le Val-d'Oise** (**+0,6%**) et **la Seine-Saint-Denis** (**+0,5%**) affichent les niveaux de croissance démographique les plus conséquents (***tableau n° 20***).

Tableau n° 20 : Bilan démographique à l'échelle des départements entre 2020 et 2023

Les départements	Population générale		Taux d'Accroisst Démog. Annuel	Taux d'accroissement	
	Effectifs 2023	Part en %		Due au Solde Naturel	Due au Solde Migratoire
Paris	2 102 650	17,0%	-0,7%	+0,5%	-1,2%
Seine-et-Marne	1 452 775	11,8%	+0,6%	+0,5%	+0,1%
Yvelines	1 461 524	11,8%	+0,3%	+0,5%	-0,2%
Essonne	1 316 053	10,6%	+0,3%	+0,7%	-0,4%
Hauts-de-Seine	1 642 002	13,3%	+0,3%	+0,6%	-0,3%
Seine-Saint-Denis	1 682 806	13,6%	+0,5%	+1,0%	-0,5%
Val-de-Marne	1 426 748	11,5%	+0,4%	+0,7%	-0,3%
Val-d'Oise	1 274 374	10,3%	+0,6%	+0,8%	-0,2%
Région IDF	**12 358 932**	**100,0%**	**+0,2%**	**+0,7%**	**-0,5%**
France	**65 834 837**		**+0,3%**	**+0,1%**	**+0,2%**

Source : INSEE-RGP, 2023-2025

Le bilan démographique de la région Ile-de-France souligne une dynamique démographique reposant exclusivement sur les apports liés au solde naturel[8] mais dont la contribution à la croissance démographique est en baisse. La contribution du solde migratoire[9] demeure négative.

[8] Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.
[9] Solde migratoire : différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année

Trois types de profils démographiques apparaissent :

- **Groupe 1 :** croissance démographique due à la fois au solde naturel et au solde migratoire **: la Seine-et-Marne**.

- **Groupe 2 :** croissance démographique due principalement au solde naturel : **les Yvelines**, **l'Essonne**, **les Hauts-de-Seine**, **la Seine-Saint-Denis**, **le Val-de-Marne** et **le Val-d'Oise**.

- **Groupe 3 :** décroissance démographique due principalement au solde migratoire : **Paris**.

◆ Malgré le ralentissement de la croissance démographique observé à l'échelle de la région, les territoires de santé sont majoritairement en situation de croissance démographique. En effet, **376 territoires de santé** ont enregistré une croissance démographique annuelle égale ou supérieure à 0,0 soit **84,5% des territoires** de santé (***tableau n° 21***). Parmi ces territoires de santé, près d'un territoire de santé sur deux enregistre une croissance démographique égale ou supérieure à +0,5%, soit **46,7% des territoires de santé**. A l'opposé, **69 territoires de santé** ont enregistré une décroissance démographique sur les périodes considérées, soit **15,5% des territoires de santé**.

Tableau n° 21 : L'évolution démographique de la population à l'échelle des territoires de santé

Taux d'accroissement démographique	Nbre de territoires	Territoires en %	Taux Accroissement Démog. Annuel 2016/2025
> +2,0%	10	2,2%	-1,02%
De +1,0 à +2,0%	68	15,3%	-0,26%
De +0,5% à +1,0%	130	29,2%	+0,27%
De 0,0 à +0,5%	168	37,8%	+0,74%
De 0,0 à -1,0%	68	15,3%	+1,31%
> à -1,0%	1	0,2%	+2,82%
Region IDF	**445**	**100,0%**	**+0,54%**

Source : INSEE-RGP, 2023-2025

L'Ouest Francilien est particulièrement concerné par la présence de territoires de santé marqués par une décroissance démographique, notamment les départements **des Hauts-de-Seine** et **des Yvelines** où de **16,0%** à **20,0% des territoires** de santé ont enregistré une décroissance démographique sur les périodes considérées (***tableau n° 22***). Mais l'Est Francilien n'est pas épargné notamment **la Seine-et-Marne** dont **17,1% des territoires** de santé sont concernés par une décroissance démographique, ainsi que le département de **la Seine-Saint-Denis**, au Nord, où **17,1% des territoires** de santé sont

aussi enregistré une décroissance démographique. A l'opposé, le département **du Val-d'Oise** est le moins concerné, moins de **7,0% des territoires** de santé ont enregistré une décroissance démographique sur les périodes considérées.

Tableau n° 22 : Répartition des territoires de santé par département, selon leur taux d'accroissement démographique annuel (2016-2025) :

Les départements	> à -1,0%	de 0,0 à -1,0%	de 0,0 à +0,5%	de +0,5 à +1,0%	de +1,0 à +2,0%	> à +2,0%	Totaux
Paris	_	100,0%	_	_	_	_	**100,0%**
Seine-et-Marne	_	16,3%	37,5%	26,9%	16,3%	2,9%	**100,0%**
Yvelines	_	16,5%	30,8%	35,2%	16,5%	1,1%	**100,0%**
Essonne	1,3%	15,2%	32,9%	30,4%	16,5%	3,8%	**100,0%**
Hauts-de-Seine	_	20,6%	41,2%	32,4%	5,9%	_	**100,0%**
Seine-Saint-Denis	_	17,1%	34,3%	34,3%	11,4%	2,9%	**100,0%**
Val-de-Marne	_	15,0%	47,5%	20,0%	17,5%	_	**100,0%**
Val-d'Oise	_	6,6%	49,2%	24,6%	16,4%	3,3%	**100,0%**
Région IDF	**0,2%**	**15,3%**	**37,8%**	**29,2%**	**15,3%**	**2,2%**	**100,0%**

Source : INSEE-RGP, 2023-2025

A l'opposé, **84,5% des territoires de santé** sont concernés par une croissance démographique sur les périodes considérées, soit la situation enregistrée par tous les départements, excepté Paris. Parmi ces départements, celui **du Val-d'Oise** enregistre le plus grand nombre de territoires de santé concernés par une croissance démographique, soit **93,5% des territoires** de santé. A l'opposé, le département **des Hauts-de-Seine** enregistre le nombre le « plus faible », soit **79,5% des territoires** de santé.

◆ La géographie issue de la répartition des taux d'accroissement démographique annuel sur la période 2016-2025 souligne les traits d'une géographie d'opposition à plusieurs niveaux (***carte n° 13***). Une opposition Est-Ouest souligne des dynamiques démographiques entre les départements de la Petite Couronne où **la Seine-Saint-Denis** et **du Val-de-Marne**, situés à l'Est, sont moins marqués par la décroissance démographique, contrairement à ceux situés à l'Ouest, notamment **Paris** et **les Hauts de Seine** où les territoires de santé à décroissance démographique sont plus fréquents. Une opposition Est-Ouest au niveau des départements de la Grande-Couronne, tous deux marqués par la décroissance démographique, centrés sur **la Seine-et-Marne** à l'Est et **les Yvelines** à l'Ouest.

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN REGION ILE-DE-FRANCE

L'évolution démographique annuelle de la population régionale par territoire de santé :

DEMOGRAPHIE GENERALE PAR TERRITOIRE DE SANTE EN REGION ILE-DE-FRANCE

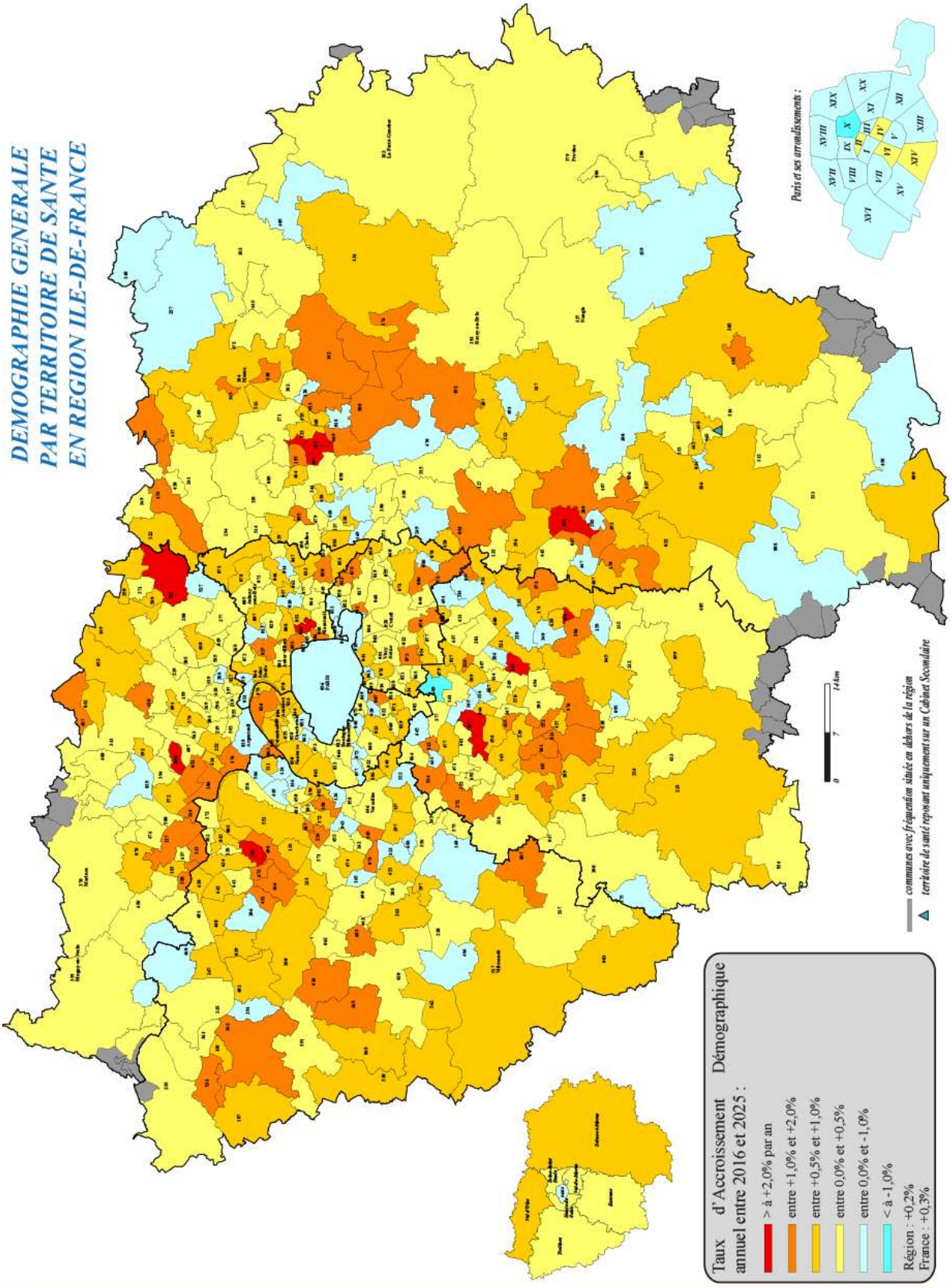

Sources : INSEE, 2023, 2025 - ASIP, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

2.3.2 - Le vieillissement démographique : une région peu exposée !

◆ La région Ile-de-France demeure la région la « plus jeune de France métropolitaine ». L'indice de vieillissement[10] est de **0,60** ou 60 personnes âgées de moins de 65 ans pour 100 personnes âgées de moins de 19 ans, soit un niveau très inférieur à celui de la France métropolitaine (0,86 ou 86 personnes âgées de moins de 65 ans pour 100 personnes âgées de moins de 19 ans). Ce résultat est la conséquence d'un rapport favorable entre les générations de population, soutenu par la contribution du solde naturel à la croissance démographique de la région, palliant ainsi les pertes liées au solde migratoire. Cette situation démographique reste toutefois fragile, compte tenu d'un contexte national en proie à un effondrement démographique des naissances, observé depuis les années 2020. Mais la région Ile-de-France réussit à maintenir cette situation d'équilibre positif, les effectifs des personnes âgées de moins de 19 ans étant nettement supérieur à ceux âgés de 65 ans et plus. Cette situation est générale, et aucun département n'affiche d'indices de vieillissement supérieurs à 1,0, signifiant un rapport déséquilibré entre les générations (***tableau n° 23***). Excepté Paris, tous les départements affichent un niveau d'indices de vieillissement très inférieurs à celui enregistré pour la France (0,86). En effet, l'indice de vieillissement enregistré par **Paris** est le plus conséquent, soit un indice de vieillissement égal à **0,93** ou 93 personnes âgées de moins de 65 ans pour 100 personnes âgées de moins de 19 ans. Paris est donc la plus concernée par les problématiques de vieillissement démographique des populations au sein de la région.

Tableau n° 23 : Indice de vieillissement de la population par département :

Les départements	Pop. âgée de moins de 19 ans	Pop. âgée de 65 ans et plus	Indice de vieillissement
Paris	397 015	368 902	0,93 (93)
Seine-et-Marne	393 623	216 524	0,55 (53)
Yvelines	388 725	242 927	0,62 (62)
Essonne	354 564	202 210	0,57 (57)
Hauts-de-Seine	400 202	250 220	0,63 (63)
Seine-Saint-Denis	479 159	203 149	0,42 (42)
Val-de-Marne	359 954	213 346	0,59 (59)
Val-d'Oise	356 822	175 422	0,49 (49)
Région IDF	**3 130 064**	**1 872 700**	**0,60 (60)**
France	**15 923 706**	**13 749 236**	**0,86 (86)**

Source : INSEE-RGP, 2023-2025

[10] Indice de vieillissement : Effetifs de population âgée de 65 ans et plus / Effectifs de population âgée de mois de 19 ans France métropolitaine, 2023 = 0,86 ou 86 personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 personnes âgées de moins de 19 ans ; 2024 = 0,95 ou 95 personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 personnes âgées de moins de 19 ans ; 2025 (estimation) = 0,97) - Région Ile-de-France : 0,66 en 2024 ; 0,67 en 2025 (estimation).

A l'opposé, les départements de **la Seine-Saint-Denis** et **du Val-d'Oise** affichent les niveaux d'indices de vieillissement les plus faibles, inférieurs à 0,50.

◆ Le qualificatif de « région la plus jeune de France métropolitaine » prend tout son sens à l'échelle des territoires de santé. Près de **97,0% des territoires** de santé enregistrent un indice de vieillissement inférieur à 1,0. De nouveau, l'Est Francilien se démarque par la présence de territoires de santé affichant les niveaux d'indices de vieillissement parmi les plus faibles, notamment, pour la Petite Couronne, le département de **la Seine-Saint-Denis** où près de **86,0% des territoires** de santé ont enregistré un indice de vieillissement inférieur à 0,6, et pour la Grande Couronne, **la Seine-et-Marne** où près de 60,0% des territoires de santé sont concernés (***tableau n° 24***). Mais l'Ouest Francilien n'est pas épargné, près de **66,0% des territoires** de santé du département **du Val-d'Oise** ont enregistré un indice de vieillissement inférieur à 0,6.

Tableau n° 24 : L'indice de vieillissement de la population par territoire de santé :

Les départements	IV < à 0,6		IV de 0,6 à 0,8		IV de 0,8 à 1,0		IV de 1,0 à 1,2		IV > à 1,2		Totaux
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	
Paris	_	_	_	_	1	100,0	_	_	_	_	100,0%
Seine-et-Marne	62	59,6	24	23,1	14	13,5	3	2,9	1	1,0	100,0%
Yvelines	33	36,3	43	47,3	11	12,1	4	4,4	_	_	100,0%
Essonne	34	43,0	32	40,5	9	11,4	4	5,1	_	_	100,0%
Hauts-de-Seine	11	32,4	20	58,8	2	5,9	1	2,9	_	_	100,0%
Seine-Saint-Denis	30	85,7	5	14,3	_	_	_	_	_	_	100,0%
Val-de-Marne	17	42,5	20	50,0	3	7,5	_	_	_	_	100,0%
Val-d'Oise	40	65,6	19	31,1	1	1,6	1	1,6	_	_	100,0%
Région IDF	**227**	**51,0%**	**163**	**36,6%**	**41**	**9,2%**	**13**	**2,9%**	**1**	**0,2%**	**100,0%**

Source : INSEE-RGP, 2023-2025

A l'opposé, **3,1% des territoires de santé** enregistrent un indice de vieillissement supérieur à 1,0, soit 14 territoires de santé. Parmi ces départements, seuls cinq départements sont concernés, parmi lesquels **la Seine-et-Marne** et **l'Essonne** sont les plus « concernés », chacun enregistrant 4 territoires de santé dont l'indice de vieillissement est supérieur à 1,0.

◆ La géographie issue de la répartition des indices de vieillissement de la population dessine les traits d'une région encore peu concernée par le vieillissement démographique avec un vaste ensemble homogène de territoires de santé affichant de faibles niveaux d'indices de vieillissement, inférieurs à 0,8 (***carte n° 14***). Néanmoins, les marges Sud de la région Ile-de-France laissent apparaître quelques situations plus contrastées. En effet, les extrémités-sud des départements **des Yvelines**, de **l'Essonne** et de **la Seine-et-Marne** sont confrontées à la présence de territoires de santé affichant des niveaux d'indice de vieillissement plus élevés, supérieurs à 0,8 mais toujours inférieurs à 1,0. Ce constat témoigne d'une situation de vieillissement démographique plus prononcée sur ces territoires de santé, notamment pour **la Seine-et-Marne** où les effectifs de personnes âgées de 65 ans et plus, sont plus conséquents. Certains territoires de santé affichent des niveaux d'indices de vieillissement supérieurs à 1,0, traduisant, de façon modérée, l'existence de territoires de santé où les problématiques du vieillissement démographique se posent, les effectifs de personnes âgées de 65 ans et plus sont plus conséquents que celles âgées de moins de 19 ans. Ce constat permet aussi de souligner la situation de **Paris et ses arrondissements**. 10 arrondissements enregistrent un indice de vieillissement supérieur à 1,0, signifiant l'existence d'un déséquilibre générationnel et d'une situation démographique marquée par un vieillissement très prononcé des populations, soit les 1er, 3ème,4ème, 5ème, 6ème, 7ème, 11ème, 14ème, 15ème et 16ème Arrondissements. Parmi eux, l'indice de vieillissement **du 7ème arrondissement** est de **1,38** ou 138 personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 personnes âgées de moins de 19 ans.

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN REGION ILE-DE-FRANCE

L'indice de vieillissement de la population ou le rapport entre les populations âgées de 65 ans et plus et celles âgées de moins de 19 ans :

DEMOGRAPHIE GENERALE PAR TERRITOIRE DE SANTE EN REGION ILE-DE-FRANCE

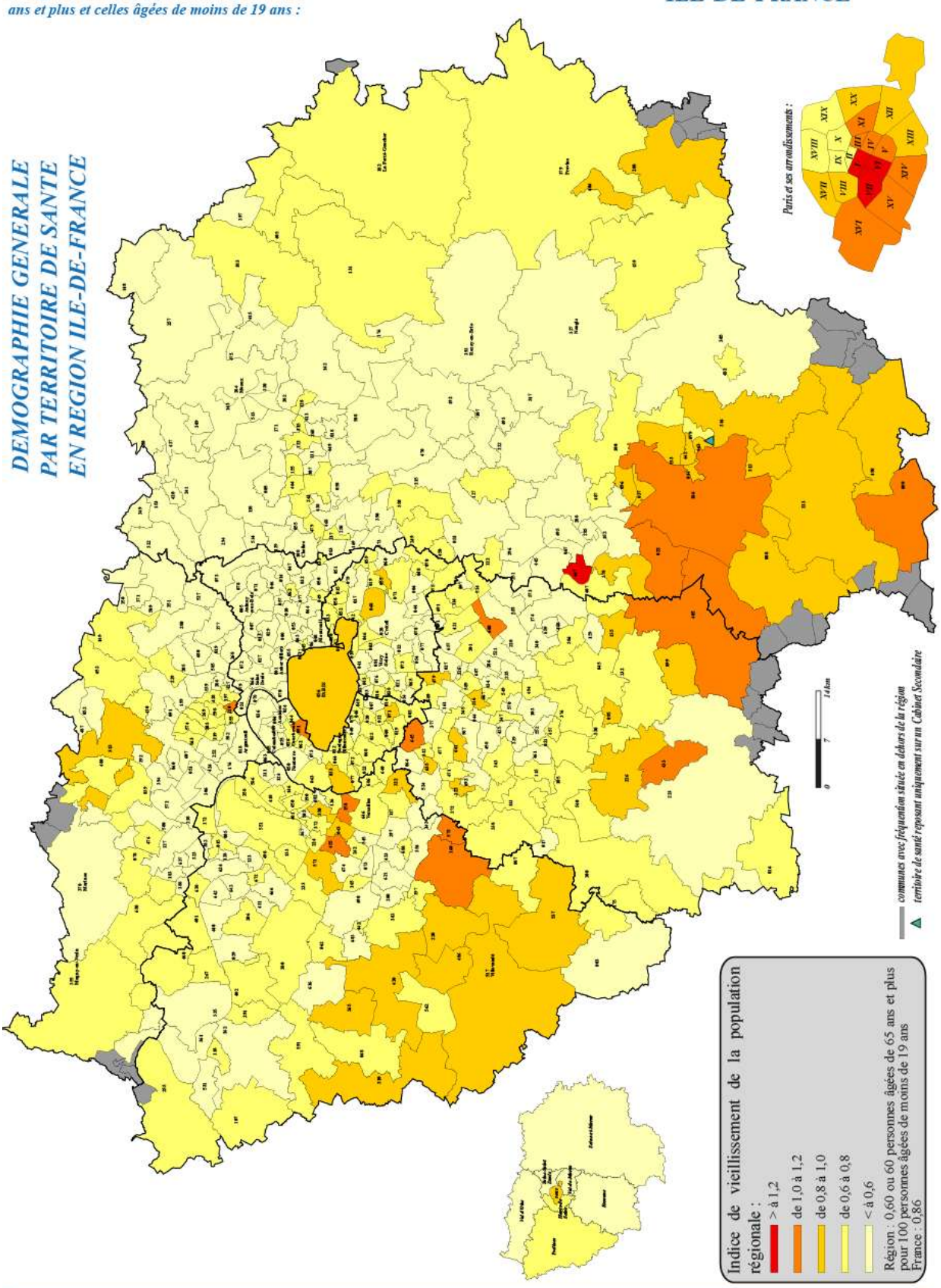

Sources : INSEE, 2023, 2025 - ASIP, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

2.3.3 - La population âgée de 75 ans et plus : le taux le plus faible :

◆ Le qualificatif de « région la plus jeune de France métropolitaine » se confirme par le biais des populations âgées de 75 ans et plus. En effet, **les effectifs de population âgée de 75 ans et plus représentent 7,0%** de l'ensemble de la population de la région Ile-de-France, soit le taux le plus faible enregistré parmi les 13 régions françaises, soit un niveau très inférieur à celui enregistré pour la France métropolitaine où **les effectifs de population âgée de 75 ans et plus représentent 9,7%** de la population de la France métropolitaine. Parmi les départements, seuls **les Yvelines** et **Paris** affichent des niveaux de vieillissement démographique proches de ceux enregistrés au niveau national. Respectivement, **8,0%** et **8,2%** des populations sont âgées de 75 ans et plus. A un degré moindre, plus ou moins **7,0% des populations** sont âgées de 75 ans et plus, soit la situation des départements **du Val-de-Marne**, de **l'Essonne** et **des Hauts-de-Seine** (***tableau n° 25***).

Tableau n° 25 : La population âgée de 75 ans et plus par département :

Les départements	Population âgée de 75 ans et plus	
	Effectif	%
Paris	174 665	8,2%
Seine-et-Marne	93 768	6,5%
Yvelines	116 260	8,0%
Essonne	95 437	7,3%
Hauts-de-Seine	121 794	7,4%
Seine-Saint-Denis	85 583	5,2%
Val-de-Marne	101 196	7,1%
Val-d'Oise	75 935	6,1%
Région IDF	**864 637**	**7,0%**
France	**6 356 673**	**9,7%**

Source : INSEE-RGP, 2023-2025

A l'opposé, **la Seine-Saint-Denis** enregistre le niveau le plus faible, les effectifs de population âgée de 75 ans et plus représentent **5,2% des effectifs** de population du département. Les départements **du Val-d'Oise** et de **la Seine-et-Marne** occupent une position intermédiaire, de **6,0%** et **6,5%** des populations sont âgées de 75 ans et plus, soit les taux parmi les plus faibles.

◆ Les effectifs de population âgée de 75 ans et plus représentent plus de 10,0% des effectifs de population dans 38 territoires de santé, soit **9,4% des territoires de santé** de la région (***tableau n° 26***). Mais tous les départements ne sont pas concernés, **Paris** et **la Seine-Saint-Denis** ne comptent aucun territoire de santé répondant à ce critère. A l'opposé, le département **des Yvelines** est le plus concerné. Les effectifs de population âgée de 75 ans et plus représentent plus de 10,0% des effectifs

de population dans 16 territoires, soit **17,6% des territoires** de santé. A un degré moindre, 11 territoires de santé dans le département de **l'Essonne** sont concernés, soit **13,9%** des territoires de santé.

Tableau n° 26 : La proportion de personnes âgées de 75 ans et plus par territoire de santé :

Les départements	Pop. 75 ans < à 5,0%		Pop. 75 ans de 5,0 à 10,0%		Pop. 75 ans de 10,0 à 15,0%		Pop. 75 ans > à 15,0%		Totaux
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	
Paris		_	1	100,0	_	_	_	_	100,0%
Seine-et-Marne	23	22,1	75	72,1	6	5,8	_	_	100,0%
Yvelines	6	6,6	69	75,8	16	17,6	_	_	100,0%
Essonne	10	12,7	58	73,4	11	13,9	_	_	100,0%
Hauts-de-Seine	1	2,9	29	85,3	4	11,8	_	_	100,0%
Seine-Saint-Denis	13	37,1	22	62,9	_	_	_	_	100,0%
Val-de-Marne	2	5,0	35	87,5	3	7,5	_	_	100,0%
Val-d'Oise	13	21,3	46	75,4	2	3,3	_	_	100,0%
Région IDF	**68**	**15,3%**	**335**	**75,3%**	**42**	**9,4%**	_	_	**100,0%**

Source : INSEE-RGP, 2023-2025

A l'opposé, les effectifs de population âgée de 75 ans et plus représentent moins de 10,0% des effectifs de population dans près de **91,0% des territoires de santé** de la région, soit 403 territoires de santé. Ainsi, les effectifs de population âgée de 75 ans et plus représentent moins de 10,0% des effectifs de population dans plus de **90,0% des territoires de santé**, soit la situation **du Val-de-Marne**, de **la Seine-et-Marne** et **du Val-d'Oise**, et même **100,0% des territoires** de santé pour **Paris** et **la Seine-Saint-Denis**. A un degré moindre, de **80,0%** à **90,0% des territoires** de santé sont concernés, soit la situation des départements **des Yvelines**, de **l'Essonne** et **des Hauts-de-Seine**.

◆ La géographie issue de la répartition des taux de population âgée de 75 ans et plus par territoire de santé confirme les analyses précédentes, dessinant un paysage homogène, dominé par les territoires de santé dont le taux de personnes âgées de 75 ans et plus est compris entre 5,0% et 10,0% soit la situation affichée par près de 8 territoires de santé sur 10 (***carte n° 15***). Mais dans ce vaste ensemble homogène, émergent quelques territoires de santé, disséminés à travers la région et dont la situation du vieillissement démographique diffère. Ainsi, **68 territoires de santé**, affichent une situation de « sous-vieillissement démographique », les effectifs de population âgée de 75 ans et plus représentant moins de 5,0% des effectifs. Ces territoires sont plus présents au sein des départements de **la Seine-Saint-Denis**, de **la Seine-et-Marne** et **du Val-d'Oise**. Et **42 territoires de santé** affichent une situation de « sur-vieillissement démographique », les effectifs de population âgée de 75 ans et plus représentant plus de 10,0% des effectifs. Ces territoires sont plus présents au sein des départements **des Yvelines** et de **l'Essonne**.

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN REGION ILE-DE-FRANCE

Les effectifs de population âgée de 75 ans et plus par territoire de santé (en %) :

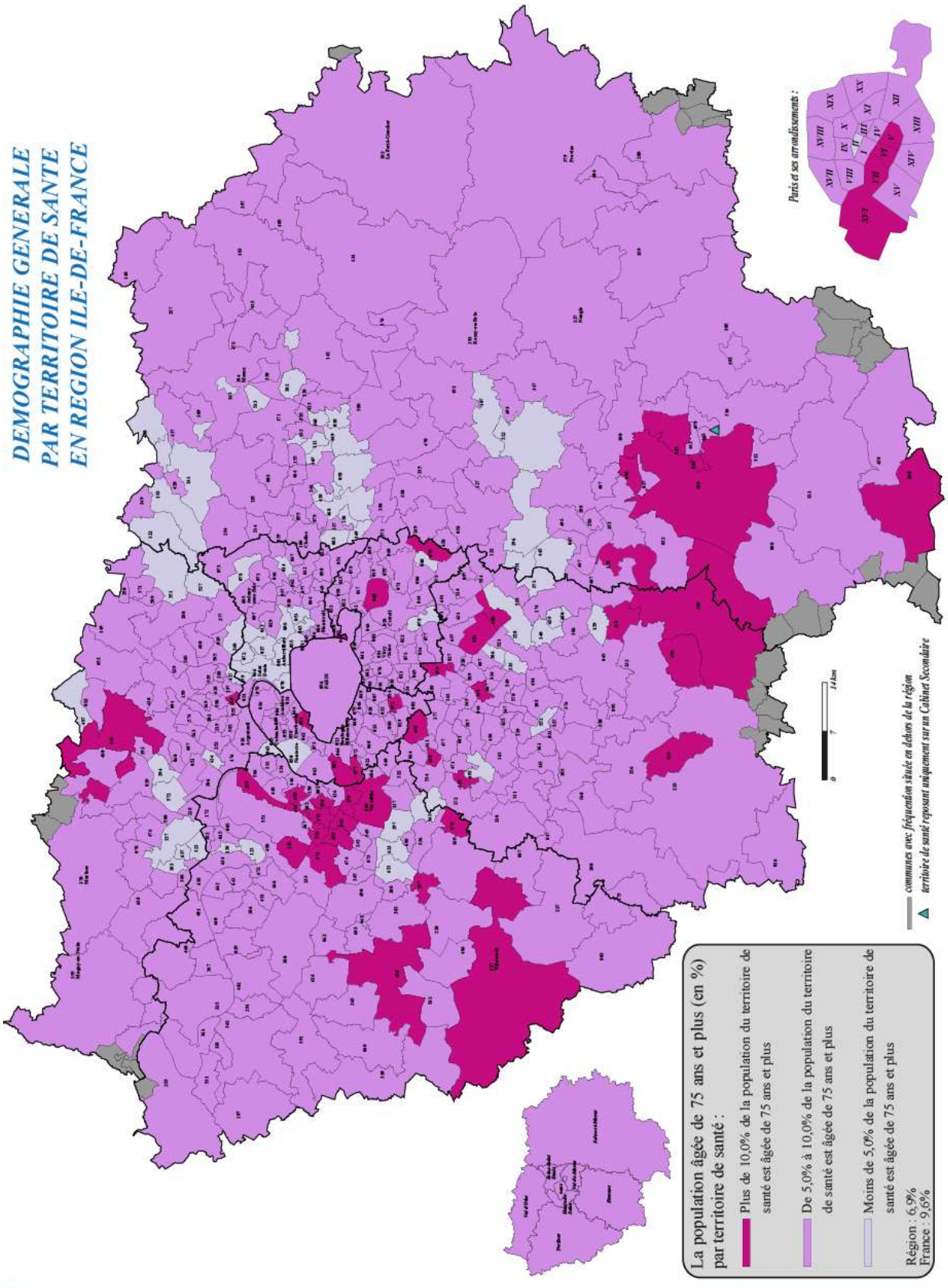

Sources : INSEE, 2023, 2025 - ASIP, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

2.4 – Quelques caractéristiques socioéconomiques des territoires de santé :

2.4.1 – La médiane du niveau de vie est de 24 490 euros en 2021[11] :

En l'absence de publication de données plus récentes, les données relatives au niveau de vie ont été reconduites (Rapport 2024). Les références, au moment de la rédaction de ce rapport, sont toujours celles issues du fichier FILOSOFI, 2021 de l'INSEE.

◆ **Définition de l'indicateur :** le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation du ménage, il permet de tenir compte de la taille du ménage. Le niveau de vie médian sera tel que la moitié de la population aura un niveau de vie supérieur et l'autre moitié un revenu disponible inférieur. En 2020, en France métropolitaine, **le niveau de vie médian de la population est de 22 320 euros annuels**. En 2021, 9,1 millions de personnes vivent au-dessous du seuil de pauvreté monétaire, soit **1 158 euros par mois**.

Le niveau de vie médian des habitants de la région Ile-de-France s'élève à **24 490 euros** annuels. La région se place au premier rang des régions françaises, devançant la région Auvergne-Rhône-Alpes. **Paris** et **les Hauts-de-Seine** sont les départements dont les niveaux de vie médian sont les plus conséquents, soit respectivement **29 730** et **29 720 euros** (***tableau n° 27***). Ces deux départements occupent les deux premières places du classement des départements français par niveau de vie médian. **Les Yvelines** et **l'Essonne** occupent respectivement la troisième et cinquième place, **la Haute-Savoie** occupe la quatrième place. A l'opposé, avec un niveau de vie médian de **19 020 euros**, le département de **la Seine-Saint-Denis** occupe les dernières places de ce classement, positionnées entre la Martinique (19 200 euros) et la Réunion (16 520).

◆ **A l'échelle des communes :** la répartition des niveaux de vie médians par commune démontre que seules **21,1% des communes** se situent dans la moyenne régionale, affichant un niveau de vie médian

[11] En 2019, le niveau de vie médian augmente nettement et le taux de pauvreté diminue - INSEE Première, n° 1875, octobre 2021.
- Le revenu disponible est le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activité nets des cotisations sociales, les indemnités de chômage, les retraites et pensions, les revenus du patrimoine (fonciers et financiers) et les autres prestations sociales perçues, nets des impôts directs. Ces derniers incluent l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, la contribution sociale généralisée – CSG –, contribution à la réduction de la dette sociale – CRDS – et les prélèvements sociaux sur les revenus du patrimoine.
- Le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage.
- Les unités de consommation (UC) sont calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée, qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

compris entre **20 000 et 25 000 euros**. A l'opposé, **4,4% des communes** affichent un niveau de vie médian **inférieure à 20 000 euros**.

Tableau n° 27 : La distribution des communes par niveau de vie médian, par département :

Les départements	Niveau de vie médian	n.c.	Inf. à 15 000 €	de 15 à 20 000€	de 20 à 25 000€	de 25 à 30 000€	de 30 à 50 000€	Sup. à 50 000€	Total
Paris	**29 730**	_	_	_	_	**100,0**	_	_	100,0%
Seine-et-Marne	24 650	0,8	_	1,6	**31,4**	**59,0**	7,3	_	100,0%
Yvelines	**28 130**	1,2	_	1,9	6,6	43,6	**46,7**	_	100,0%
Essonne	25 040	1,0	0,5	2,6	13,4	**59,3**	23,2	_	100,0%
Hauts-de-Seine	**29 720**	_	_	5,6	8,3	16,7	**69,4**	_	100,0%
Seine-Saint-Denis	19 020	_	_	**52,5**	**35,0**	12,5	_	_	100,0%
Val-de-Marne	24 270	_	_	12,8	**38,3**	29,8	19,1	_	100,0%
Val-d'Oise	23 290	3,3	_	3,8	16,3	**58,2**	18,5	_	100,0%
Région IDF	**24 490**	**1,2%**	**0,1%**	**4,3%**	**21,1%**	**52,1%**	**21,4%**	_	**100,0%**

Sources : INSEE-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2023 – (n.c. : valeur non communiquée)

Près de **95,0% des communes** de la région enregistrent un niveau de vie médian égal ou supérieur **à 20 000 euros**, parmi lesquelles plus de **52,0%** des communes enregistrent un niveau de vie médian compris entre **25 000** et **30 000 euros**. Nombreux sont les départements dans lesquels ces seuils s'appliquent, soit la situation des départements **du Val-d'Oise**, **des Hauts-de-Seine**, **de l'Essonne**, **des Yvelines**, de **la Seine-et-Marne et Paris**. A un degré moindre, le département **du Val-de-Marne** peut aussi être associé à ces niveaux d'application de ces seuils, **87,2% des communes** enregistrent un niveau de vie médian égal ou supérieur **à 20 000 euros**. Mais la région Ile-de-France, malgré son rang en termes de niveau de vie, est aussi marquée par de fortes disparités socioéconomiques. Ainsi, moins d'une commune sur deux enregistre un niveau de vie médian égal ou supérieur **à 20 000 euros** en **Seine-Saint-Denis**, soit **47,5% des communes**. Mais plus d'une commune sur deux enregistre un niveau de vie médian inférieur **à 20 000 euros**, soit **52,5% des communes**.

LE NIVEAU DE VIE

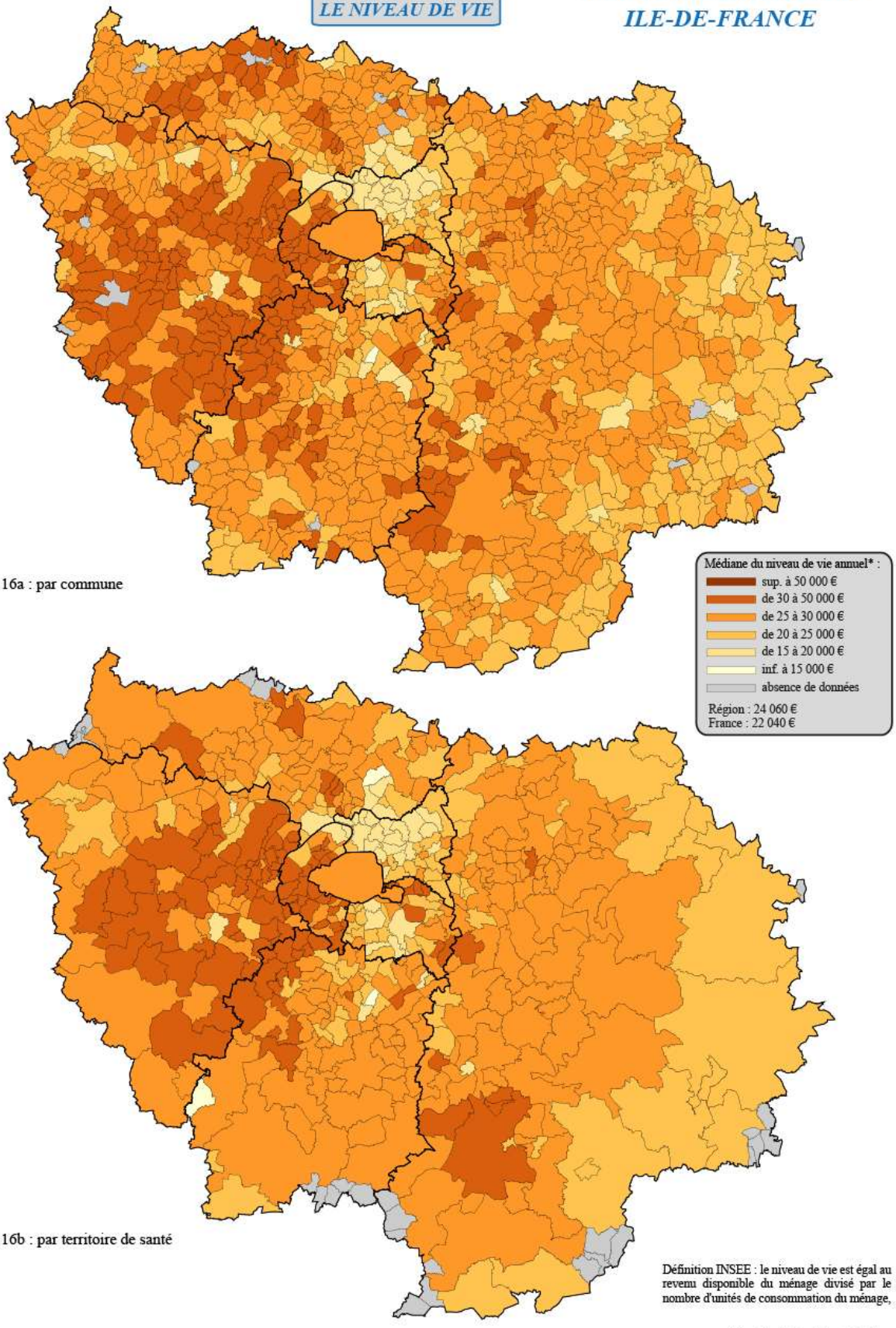

Carte 16a : par commune

Carte 16b : par territoire de santé

Définition INSEE : le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation du ménage,

communes avec fréquention située en dehors de la région

Sources : INSEE, 2023, 2025 - IRCOM-DGI, 2021
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

La géographie issue de la répartition des niveaux de vie médians est révélatrice des disparités de richesse dictées par les oppositions spatiales classiques observées dans la région (***carte n° 16a***). La Petite Couronne témoigne du maintien classique d'opposition spatiale entre les ensembles Ouest et Est, dans lesquels **la Seine-Saint-Denis**, à l'Est, se démarque par une forte présence de communes dont les niveaux de vie médians sont inférieurs à 20 000 euros, profil de communes que l'on retrouve sur l'extrémité Sud du département limitrophe, **le Val-d'Oise**. La Grande Couronne reproduit ce même schéma d'opposition Ouest/Est, mettant en exergue, sur sa partie Ouest, le département **des Yvelines** où se concentre un grand nombre de communes dont les niveaux de vie médians sont supérieurs à 20 000 euros, profil de communes que l'on retrouve dans les départements limitrophes **des Hauts-de-Seine** et de **l'Essonne**.

◆ **A l'échelle des territoires de santé :** le regroupement des communes opéré à l'échelle des territoires de santé a tendance à accentuer les écarts (***tableau n° 28***). La répartition des niveaux de vie médians par territoire de santé montre que près **22,0% des territoires de santé** se situent dans la moyenne régionale, affichant un niveau de vie médian compris entre **20 000 et 25 000 euros**. A l'opposé, **8,5% des territoires de santé** affichent un niveau de vie médian **inférieure à 20 000 euros**. Près de **92,0% des territoires de santé** de la région enregistrent un niveau de vie médian égal ou supérieur **à 20 000 euros**, parmi lesquelles près de **47,0%** des territoires de santé enregistrent un niveau de vie médian compris entre **25 000** et **30 000 euros**. De nouveau, les départements concernés par ces seuils sont identiques à ceux observés pour les communes, soit les départements **du Val-d'Oise**, **des Hauts-de-Seine**, **de l'Essonne**, **des Yvelines**, de **la Seine-et-Marne et Paris**. Et de nouveau, à un degré moindre, le département **du Val-de-Marne** où **87,5% des territoires** de santé enregistrent un niveau de vie médian égal ou supérieur **à 20 000 euros**. Le principe des disparités spatiales est aussi reconduit, principe dans lequel seuls **47,2% des territoires** de santé du département de **la Seine-Saint-Denis** enregistrent un niveau de vie médian égal ou supérieur **à 20 000 euros**. Mais plus d'un territoire de santé sur deux enregistre un niveau de vie médian inférieur **à 20 000 euros**, soit **52,8% des territoires** de santé.

Tableau n° 28 : La distribution des territoires de santé par niveau de vie médian, par département :

Les départements	Niveau de vie médian	n.c.	Inf. à 15 000 €	de 15 à 20 000€	de 20 à 25 000€	de 25 à 30 000€	de 30 à 50 000€	Sup. à 50 000€	Total
Paris	**28 790**	_	_	_	_	**100,0**	_	_	100,0%
Seine-et-Marne	24 000	_	_	1,0	27,9	**64,4**	6,7	_	100,0%
Yvelines	**27 470**	_	_	2,2	7,7	38,5	**51,6**	_	100,0%
Essonne	24 410	_	2,4	2,4	18,3	**61,0**	15,9	_	100,0%
Hauts-de-Seine	**28 810**	_	_	5,9	8,8	17,6	**67,6**	_	100,0%
Seine-Saint-Denis	18 470	_	_	**52,8**	36,1	11,1	_	_	100,0%
Val-de-Marne	23 540	_	_	12,5	**40,0**	27,5	20,0	_	100,0%
Val-d'Oise	22 650	_	1,6	6,5	22,6	**59,7**	9,7	_	100,0%
Région IDF	**24 490**	_	**0,7%**	**7,8%**	**21,6%**	**46,9%**	**23,1%**	_	**100,0%**

Sources : INSEE-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2023 – (n.c. : valeur non communiquée)

La géographie issue de la répartition des niveaux de vie médians reproduit à l'identique les principes de disparités décrits précédemment (***carte n° 16b***). Les territoires de santé dont les niveaux de vie médians sont inférieurs à 20 000 euros sont beaucoup plus présents sur les départements de **la Seine-Saint-Denis** et **du Val-d'Oise**, alors que les territoires de santé dont les niveaux de vie médians sont supérieurs à 20 000 euros sont plus présents sur les départements **des Yvelines**, **des Hauts-de-Seine** et de **l'Essonne**.

2.4.2 – Regard sur l'emploi et les secteurs d'activité :

◆ **Définition des indicateurs :** les données retenues sont issues de deux fichiers de l'INSEE : le fichier « Emploi/population active » pour avoir une approche des activités économiques à partir des emplois par catégorie socioprofessionnelle ; le fichier « FLORES » pour le recensement des établissements par secteur d'activité.

Emploi/Population active : Agriculteurs exploitants ; Artisans, Commerçants, Chefs d'entreprise ; Ouvriers ; Employés ; Professions Intermédiaires ; Cadres, Professions intellectuelles supérieures ; Autres inactifs (sans retraités) ; Chômeurs ; Retraités.

Etablissements par secteur : Etablissements actifs agriculture ; Etablissements actifs industrie ; Etablissements actifs construction ; Etablissements actifs commerce services ; Etablissements actifs administration publique.

Tous ces indicateurs font l'objet de représentations cartographiques présentes en annexe. Dans le cadre de ce rapport, deux indicateurs ont été retenus, permettant d'aborder un aspect de la géographie économique et sociale de la région Ile-de-France : les ouvriers et les cadres.

◆ **Les ouvriers : 12,9% de la population active :** moins de 13,0% des actifs de la région Ile-de-France travaillent dans ce secteur, soit un niveau très inférieur à celui enregistré au niveau national (**20,5% d'ouvriers**). **Moins de 10,0%** de la population active est ouvrière, soit la situation des départements **des Hauts-de-Seine** et de **Paris** (***tableau n° 29***). **Plus de 10,0%** de la population active est ouvrière, soit la situation des départements de **la Seine-et-Marne**, **des Yvelines**, de **l'Essonne**, de **la Seine-Saint-Denis**, **du Val-de-Marne** et **du Val-d'Oise**. Parmi ces départements, celui de **la Seine-Saint-Den**is enregistre le taux le plus élevé, **20,4% de la population active** est ouvrière. A un degré moindre, les départements de **la Seine-et-Marne** et **du Val-d'Oise** affichent des valeurs parmi les plus élevées, plus ou moins **17,0% de la population active** est ouvrière.

Tableau n° 29 : La répartition du pourcentage d'ouvriers par communes, par département :

Les départements	% ouvriers	Aucun	Inf. à 2,5%	de 2,5 à 5,0%	de 5,0 à 10,0%	de 10,0 à 20,0%	de 20,0 à 30,0%	de 30,0 à 40,0%	de 40,0 à 50,0%	Sup. à 50,0%	Total
Paris	**6,1%**	_	_	_	100,0%	_	_	_	_	_	100,0%
Seine-et-Marne	**17,4%**	0,6%	0,4%	1,4%	16,2%	**60,0%**	20,1%	1,2%	0,2%	_	100,0%
Yvelines	**11,3%**	2,3%	3,1%	14,7%	44,8%	33,2%	1,5%	_	0,4%	_	100,0%
Essonne	**16,0%**	1,5%	1,0%	4,6%	34,5%	**53,6%**	3,6%	1,0%	_	_	100,0%
Hauts-de-Seine	**7,5%**	_	2,8%	36,1%	52,8%	8,3%	_	_	_	_	100,0%
Seine-Saint-Denis	**20,4%**	_	_	_	7,7%	**89,7%**	2,6%	_	_	_	100,0%
Val-de-Marne	**13,1%**	_	_	8,5%	34,0%	**55,3%**	2,1%	_	_	_	100,0%
Val-d'Oise	**16,8%**	1,1%	_	5,5%	32,8%	**54,1%**	6,0%	_	0,5%	_	100,0%
Région IDF	**12,9%**	**1,1%**	**1,0%**	**6,4%**	**28,8%**	**51,9%**	**10,0%**	**0,6%**	**0,2%**	_	**100,0%**

Source : INSEE, 2023-2025

A l'échelle des communes, l'analyse la part des ouvriers dans la population active communale montre que dans plus d'une commune sur deux, le taux d'ouvriers dans la population active est compris entre 10,0% et 20,0%, soit **51,9% des communes**. Les départements de **l'Essonne**, **du Val-de-Marne**, **du Val-de-Marne**, de **la Seine-et-Marne** et de **la Seine-Saint-Denis** illustrent cette tendance, plus de 50,0% de leurs communes sont concernées. Parmi ces départements, celui de **la Seine-Saint-Denis** est le plus représentatif de la représentation des ouvriers dans la population active communale. La part des ouvriers dans la population active communale est comprise entre 10,0% et 20,0%, soit près de **90,0% des communes**. Au-delà de 20,0% d'ouvriers dans la population active communale, très peu de communes sont concernées, soit **10,8% des communes**. Le département de

la Seine-et-Marne serait une exception, la part des ouvriers dans la population active communale est supérieure à 20,0% pour **21,5%** des communes.

Pour résumer :

- Plus de 10,0% de la population active appartient à la catégorie « Ouvriers » :

- Plus de 80,0% des communes en Seine-et-Marne et en Seine-Saint-Denis.
- 60,7% des communes dans le Val-d'Oise.
- De 50,0% à 60,0% des communes dans le Val-de-Marne et dans l'Essonne.
- 35,1% des communes dans les Yvelines.
- 8,3%% des communes dans les Hauts-de-Seine.
- 0,0% à Paris

La géographie issue de la répartition de la part des ouvriers dans la population active communale (***carte n° 17a***) dessine les traits d'une géographie « de l'activité industrielle » révélatrice des oppositions spatiales et structurelles de la région. Un premier ciblage sur les communes dont la part des ouvriers dans la population active communale représente moins de 20,0% de la population active permet de souligner **Paris** et **les Hauts-de-Seine** pour la Petite Couronne, et une partie des départements **des Yvelines**, de **l'Essonne** et de **la Seine-et-Marne** pour la Grande Couronne. Le deuxième ciblage sur les communes dont la part des ouvriers dans la population active communale représente plus de 20,0% de la population active concerne principalement la Grande Couronne, et notamment le département de **la Seine-et-Marne** et sa frange Est, particulièrement représentative.

LES OUVRIERS

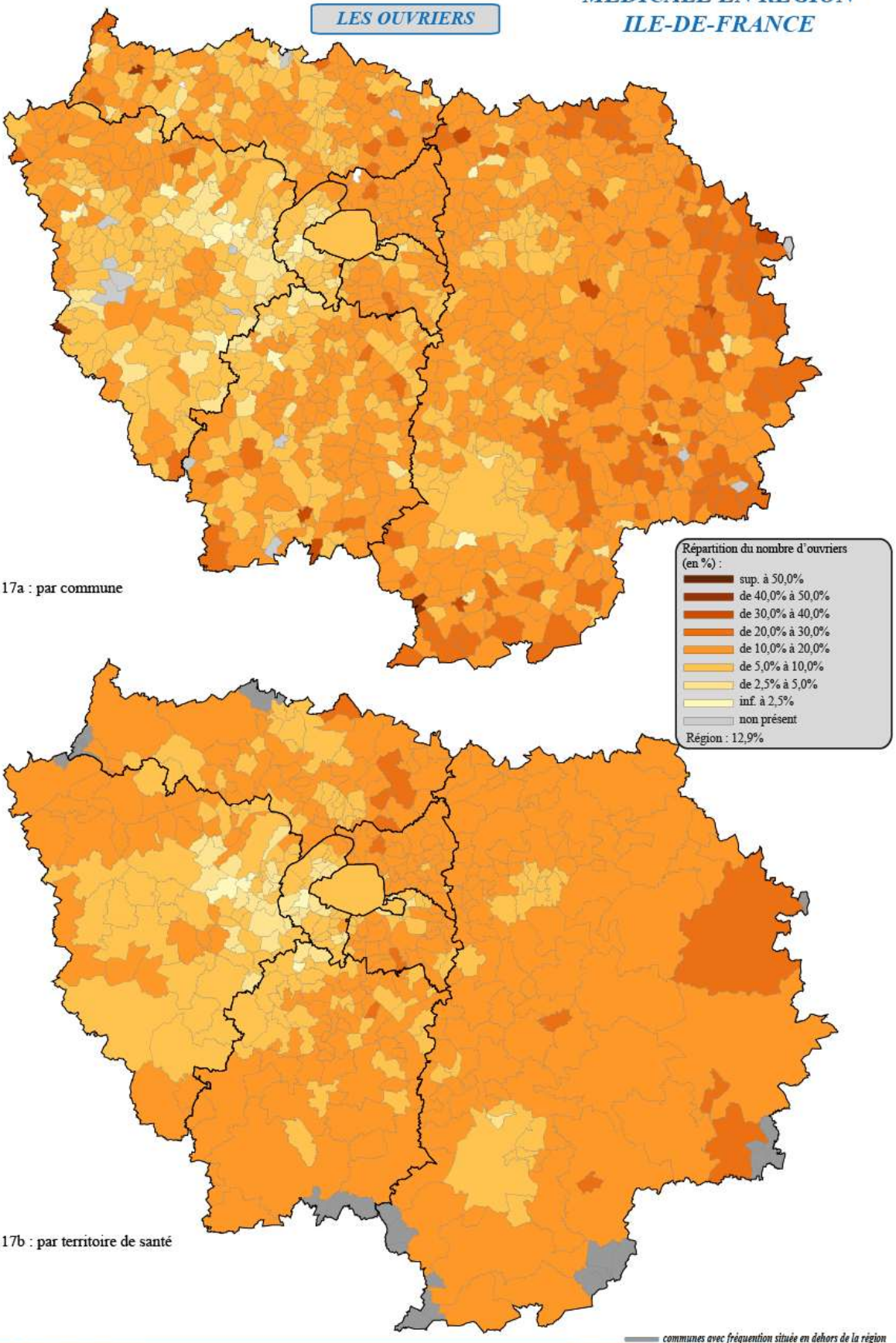

Carte 17a : par commune

Carte 17b : par territoire de santé

A l'échelle des territoires de santé, le regroupement des communes à l'échelle des territoires de santé a tendance à lisser les données, accentuant la concentration de la population ouvrière au sein des territoires de santé sur deux seuils (***tableau n° 30***). Dans plus d'un territoire de santé sur deux, le taux d'ouvriers dans la population active est compris entre **10,0%** et **20,0%**, soit **55,7% des territoires** de santé. Les départements de **l'Essonne**, **du Val-d'Oise**, de **la Seine-et-Marne** et de **la Seine-Saint-Denis** caractérisent cette tendance, de **58,0%** à **89,0% des territoires** de santé sont concernés. Pour près de **32,0% des territoires** de santé, le taux d'ouvriers dans la population active est compris entre 5,0% et 10,0%, soit **31,7% des territoires** de santé. **Paris**, **les Hauts-de-Seine** et **les Yvelines** sont les départements les plus représentatifs.

Tableau n° 30 : La répartition du pourcentage d'ouvriers par territoires de santé, par département :

Les départements	% ouvriers	Aucun	Inf. à 2,5%	de 2,5 à 5,0%	de 5,0 à 10,0%	de 10,0 à 20,0%	de 20,0 à 30,0%	de 30,0 à 40,0%	de 40,0 à 50,0%	Sup. à 50,0%	Total
Paris	**6,1%**	_	_	_	**100,0%**	_	_	_	_	_	100,0%
Seine-et-Marne	**17,4%**	_	_	1,0%	19,2%	**75,0%**	4,8%	_	_	_	100,0%
Yvelines	**11,3%**	_	3,3%	20,9%	**44,0%**	31,9%	_	_	_	_	100,0%
Essonne	**16,0%**	_	1,3%	2,5%	**36,7%**	**58,2%**	1,3%	_	_	_	100,0%
Hauts-de-Seine	**7,5%**	_	2,9%	38,2%	**50,0%**	8,8%	_	_	_	_	100,0%
Seine-Saint-Denis	**20,4%**	_	_	_	8,6%	**88,6%**	2,9%	_	_	_	100,0%
Val-de-Marne	**13,1%**	_	_	10,0%	**32,5%**	**55,0%**	2,5%	_	_	_	100,0%
Val-d'Oise	**16,8%**	_	_	_	29,5%	**63,9%**	6,6%	_	_	_	100,0%
Région IDF	**12,9%**	_	**1,1%**	**8,8%**	**31,7%**	**55,7%**	**2,7%**	_	_	_	**100,0%**

Source : INSEE, 2023-2025

Pour résumer :

- Plus de 10,0% de la population active appartient à la catégorie « Ouvriers » :

- 91,4% des territoires de santé de la Seine-Saint-Denis.
- De 70,0% à 80,0% des territoires de santé du Val-d'Oise et de la Seine-et-Marne.
- De 50,0 à 60,0% des territoires de santé du Val-de-Marne et de l'Essonne.
- 31,9% des territoires de santé dans les Yvelines.
- 8,8% des territoires de santé dans les Hauts-de-Seine.
- 0,0% à Paris

La géographie issue de la répartition de la part des ouvriers dans la population active (***carte n° 17b***) à l'échelle des territoires de santé conforte le paysage décrit précédemment. **Paris** et **les Hauts-de-Seine** pour la Petite Couronne et une partie **des Yvelines**, de **l'Essonne** et de **la Seine-et-Marne** pour la Grande Couronne délimitent les territoires de santé où la part des ouvriers représente moins de 10,0% de la population active. Concernant les territoires de santé où la part des ouvriers représente

plus de 10,0% de la population active, ils couvrent l'ensemble de la région, excepté **Paris**, **les Hauts-de-Seine** et **les Yvelines** où ces territoires de santé sont moins présents.

◆ **<u>Les cadres : 31,4% de la population active :</u>** plus de 31,0% des actifs de la région Ile-de-France travaillent dans ce secteur, soit un niveau supérieur à celui enregistré au niveau national (**18,8% de cadres**). **Moins de 20,0%** de la population active est « cadre », soit la situation des départements de **la Seine-et-Marne** et de **la Seine-Saint-Denis** (***tableau n° 31***). Plus de **40,0%** de la population active est « cadre », soit la situation des départements **des Hauts-de-Seine** de **Paris**.

Tableau n° 31 : La répartition du pourcentage de cadres par communes, par département :

Les départements	% cadres	Aucun	Inf. à 2,5%	de 2,5 à 5,0%	de 5,0 à 10,0%	de 10,0 à 20,0%	de 20,0 à 30,0%	de 30,0 à 40,0%	de 40,0 à 50,0%	Sup. à 50,0%	Total
Paris	**48,9%**	_	_	_	_	_	_	100,0%	_	_	100,0%
Seine-et-Marne	**18,4%**	3,0%	1,6%	7,1%	26,0%	**50,7%**	9,7%	1,8%	0,2%	_	100,0%
Yvelines	**34,1%**	0,8%	_	0,8%	3,9%	26,3%	37,5%	20,8%	9,7%	0,4%	100,0%
Essonne	**24,0%**	0,5%	_	3,6%	9,8%	**50,0%**	27,3%	5,7%	3,1%	_	100,0%
Hauts-de-Seine	**44,0%**	_	_	_	5,6%	2,8%	13,9%	36,1%	41,7%	_	100,0%
Seine-Saint-Denis	**17,9%**	_	_	12,8%	28,2%	41,0%	17,9%	_	_	_	100,0%
Val-de-Marne	**28,6%**	_	_	2,1%	6,4%	42,6%	31,9%	12,8%	4,3%	_	100,0%
Val-d'Oise	**20,9%**	1,6%	0,5%	2,7%	9,3%	**52,5%**	29,0%	4,4%	_	_	100,0%
Région IDF	**31,4%**	**1,7%**	**0,7%**	**4,4%**	**15,3%**	**43,8%**	**22,0%**	**8,1%**	**%**	**0,1%**	**100,0%**

Source : INSEE, 2023, 2025

<u>A l'échelle des communes</u>, l'analyse la part des cadres dans la population active montre que dans plus de deux communes sur cinq, le taux de « cadres » dans la population active communale est compris entre 10,0% et 20,0%, soit **43,8% des communes**. Les départements de **la Seine-et-Marne**, de **l'Essonne** et **du Val-d'Oise** caractérisent cette tendance, plus de 50,0% de leurs communes sont concernées. Plus d'un tiers des communes sont encore concernées par des seuils supérieurs à 20,0%, soit **34,0% des communes**, excepté pour les départements de **la Seine-et-Marne** et de **la Seine-Saint-Denis** où moins de 20,0% des communes sont concernées. A l'opposé, les cadres représentent moins de 20,0% de la population active communale dans plus de **64,0% des communes**, soit la situation de **la Seine-et-Marne**, de **la Seine-Saint-Denis** et **du Val-d'Oise**.

Pour résumer :

- Plus de 20,0% de la population active appartient à la catégorie « Cadres » :

- Paris
- 91,7% des communes des Hauts-de-Seine.
- 68,3% des communes des Yvelines.
- 48,9% des communes du Val-de-Marne.
- De 33,0% à 36,0 des communes du Val-d'Oise et de l'Essonne.
- 17,9% des communes de la Seine-Saint-Denis.
- 11,6% des communes de la Seine-et-Marne.

La géographie issue de la répartition de la part des cadres dans la population active communale (***carte n° 18a***) dessine les traits d'une géographie « d'opposition classique Ouest-Est ». **Paris** et **les Hauts-de-Seine** pour la Petite Couronne et une partie **des Yvelines**, de **l'Essonne** et de **la Seine-et-Marne** pour la Grande Couronne délimitent des ensembles de communes où la part des cadres représente plus de 20,0% de la population active communale. **La Seine-Saint-Denis** pour la Petite Couronne et **la Seine-et-Marne** pour la Grande Couronne, délimitent des ensembles de communes où la part des cadres représente moins de 20,0% de la population active communale.

LES CADRES

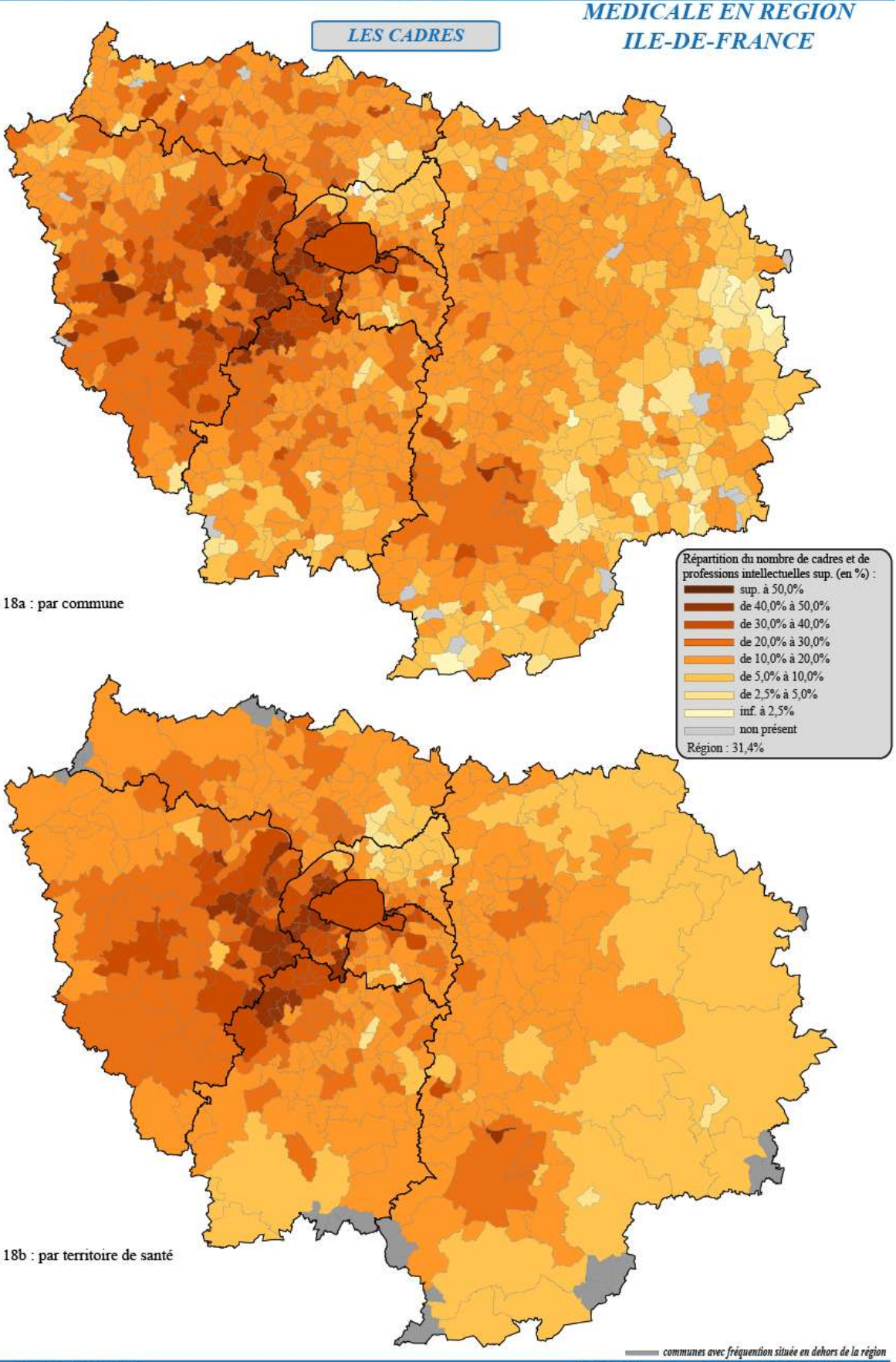

Carte 18a : par commune

Carte 18b : par territoire de santé

Sources : INSEE, 2023, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

<u>A l'échelle des territoires de santé</u>, le regroupement des communes à l'échelle des territoires de santé a tendance à lisser les données, accentuant la concentration de la population « cadres » au sein des territoires de santé sur deux seuils (***tableau n° 32***). Dans plus de deux territoires de santé sur cinq, le taux de cadres dans la population active est compris entre **10,0%** et **20,0%**, soit **41,8% des territoires de santé**. Les départements **des Hauts-de-Seine**, de **la Seine-et-Marne** et **du Val-d'Oise** caractérisent cette tendance, de **53,0%** à **59,0%** des territoires de santé sont concernés. Pour près d'un quart des territoires de santé, le taux de cadres dans la population active est compris entre 20,0% et 30,0%, soit **25,2 des territoires** de santé. **Le Val-d'Oise**, **l'Essonne**, **le Val-de-Marne** et **les Yvelines** sont les départements les plus représentatifs.

Tableau n° 32 : La répartition du pourcentage de cadres par territoires de santé, par département :

Les départements	% cadres	Aucun	Inf. à 2,5%	de 2,5 à 5,0%	de 5,0 à 10,0%	de 10,0 à 20,0%	de 20,0 à 30,0%	de 30,0 à 40,0%	de 40,0 à 50,0%	Sup. à 50,0%	Total
Paris	**48,9%**	_	_	_	_	_	_	100,0%	_	_	**100,0%**
Seine-et-Marne	**18,4%**	_	_	1,9%	23,1%	**57,7%**	15,4%	1,0%	1,0%	_	**100,0%**
Yvelines	**34,1%**	_	_	_	2,2%	19,8%	**36,3%**	25,3%	16,5%	_	**100,0%**
Essonne	**24,0%**	_	_	2,5%	3,8%	**53,2%**	**26,6%**	10,1%	3,8%	_	**100,0%**
Hauts-de-Seine	**44,0%**	_	_	_	2,9%	5,9%	14,7%	35,3%	41,2%	_	**100,0%**
Seine-Saint-Denis	**17,9%**	_	_	11,4%	34,3%	34,3%	20,0%	_	_	_	**100,0%**
Val-de-Marne	**28,6%**	_	_	2,5%	2,5%	40,0%	**35,0%**	15,0%	5,0%	_	**100,0%**
Val-d'Oise	**20,9%**	_	_	4,9%	8,2%	**59,0%**	**26,2%**	1,6%	_	_	**100,0%**
Région IDF	**31,4%**	_	_	**2,7%**	**10,8%**	**41,8%**	**25,2%**	**11,7%**	**7,9%**	_	**100,0%**

Source : INSEE, 2023, 2025

Pour résumer :

- Plus de 20,0% de la population active appartient à la catégorie « Cadres » :

- Paris
- 91,2% des territoires de santé des Hauts-de-Seine.
- 78,0% des territoires de santé dans les Yvelines.
- 55,0% des territoires de santé dans le Val-de-Marne.
- 40,5% des territoires de santé dans l'Essonne.
- De 20,0% à 30,0% des territoires de santé en Seine-Saint-Denis et dans le Val-d'Oise.
- 17,3% des territoires de santé en Seine-et-Marne.

La géographie issue de la répartition de la part des cadres dans la population active (***carte n° 18b***) à l'échelle des territoires de santé confirme un paysage d'opposition entre les ensembles Ouest et Est. **Paris** et **les Hauts-de-Seine** pour la Petite Couronne et une partie **des Yvelines**, de **l'Essonne** et de **la Seine-et-Marne** pour la Grande Couronne délimitent les territoires de santé où la part des cadres

représente plus de 20,0% de la population active. **La Seine-Saint-Denis** pour la Petite Couronne et **la Seine-et-Marne** pour la Grande Couronne, délimitent les territoires de santé où la part des cadres représente moins de 20,0% de la population active.

2.5 – Les profils socio-économique et démographique des territoires de santé :

Les données démographiques, fiscales et socio-économiques retenues ont permis de dresser un portrait partiel d'une géographie des territoires de santé, à partir de quelques variables analysées individuellement. Mais certains outils statistiques, tels que l'Analyse Multivariée, permettent de traiter les données dans leur globalité. Deux méthodes ont été retenues pour définir une synthèse des territoires de santé à partir de la définition de profils statistiques : l'Analyse en Composante Principale (ACP) et la Classification Ascendante Hiérarchique (CAH), méthodes appliquées sur une base de données composées de **28 variables** (5 variables médicales ; 3 variables démographiques ; 5 variables fiscales ; 1 variable niveau de vie ; 5 variables sur les établissements ; 9 variables sur les catégories socioprofessionnelles).

2.5.1 – Les 4 profils issus des résultats de l'Analyse en Composante Principale :

◆ **Les 4 profils :** les résultats projetés sur les axes factoriels, et représentés par les 2 premiers axes factoriels les plus représentatifs (***figure n° 2***), permettent de décrire 4 profils :

- **Profil 1 :** il est le plus fréquent, soit **29,4% des territoires de santé** (ou 131 territoires de santé). Ce premier profil est caractérisé par 5 variables sur les 28 retenues. Elles caractérisent des territoires de santé dont le profil est : en termes fiscal (les foyers non imposables) ; en termes de catégories socioprofessionnelles (les ouvriers, les employés, les chômeurs, les inactifs).

- **Profil 2 :** il est parmi le moins fréquent, soit **25,2% des territoires de santé** (ou 112 territoires de santé). Ce deuxième profil est déterminé par 11 variables. Elles déterminent des territoires de santé dont le profil est : en termes médicaux (Indice de vieillissement, le % des praticiens âgés de 55 ans et plus, de 60 ans et plus et 65 ans et plus) ; en termes démographiques (taux d'accroissement démographique) ; en termes de catégories socioprofessionnelles (les agriculteurs, les retraités) ; en termes d'établissements (la construction, l'administration publique, l'industrie, l'agriculture).

- **Profil 3 :** il est parmi le plus fréquent, soit **26,1% des territoires de santé** (ou 116 territoires de santé). Ce troisième profil est caractérisé par 6 variables. Elles définissent des territoires de santé dont le profil est : en termes démographique (l'indice de vieillissement de la population, la population âgée

de 75 ans et plus) ; en termes fiscal (niveau de vie) ; en termes de catégories socioprofessionnelles (les artisans, les professions intermédiaires, les cadres).

Figure n° 2 : projection sur les axes factoriels 1 (25,86%) et 2 (20,87%) :

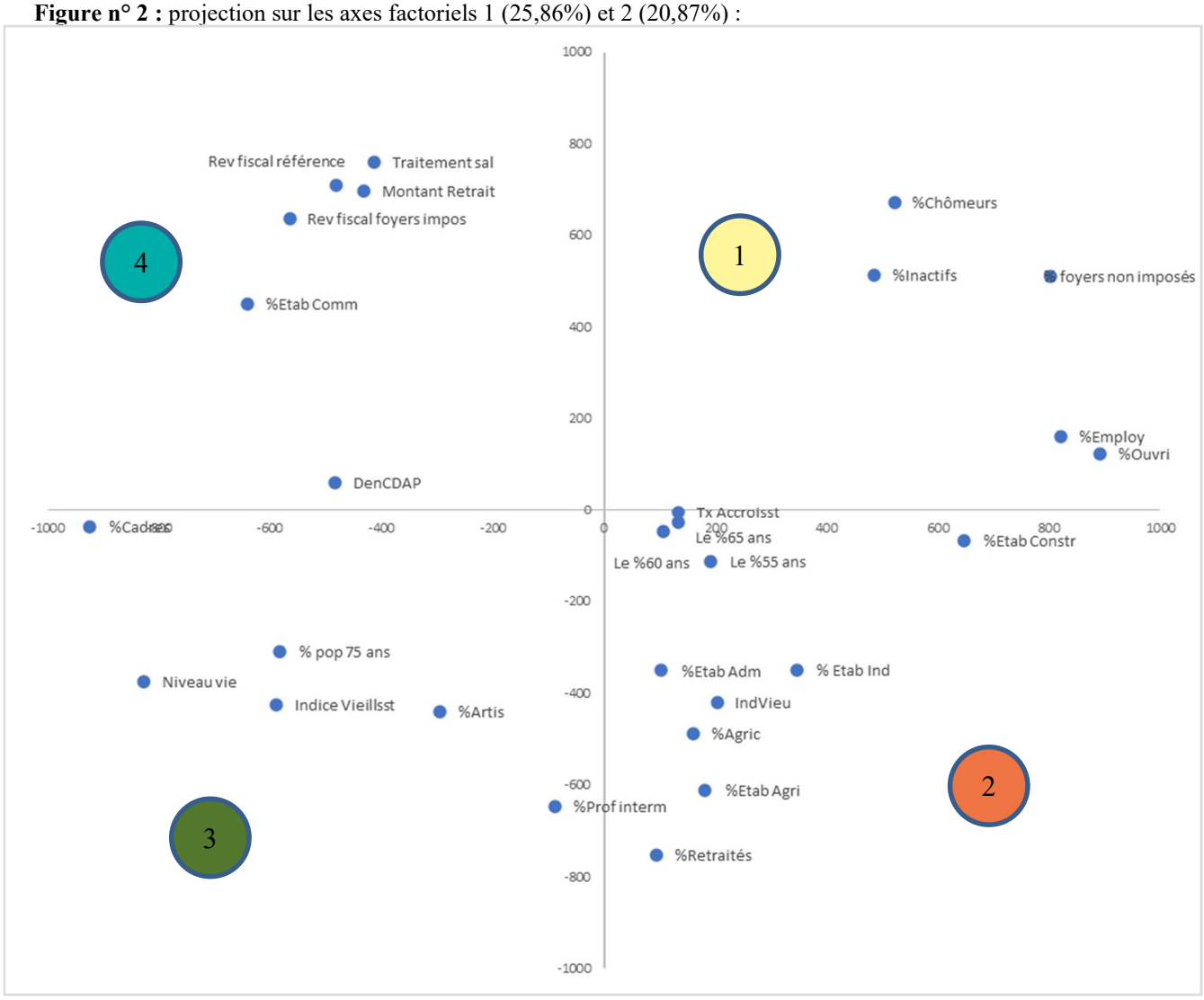

Sources : INSEE, DGI, ASIP, 2020, 2023, 2025

- **Profil 4 :** il est le moins fréquent, soit **19,3% des territoires de santé** (ou 86 territoires de santé). Ce quatrième profil regroupe 6 variables. Elles caractérisent des territoires de santé dont le profil est : en termes médicaux (la densité médicale de chirurgiens-dentistes) ; en termes fiscal (les traitements et salaires, le montant des retraites, le revenu fiscal de référence, le revenu fiscal de référence des foyers imposés) ; en termes d'établissements (le commerce).

◆ Le paysage issu de la répartition des 4 profils à l'échelle des territoires de santé dessine les traits de l'organisation socio-économique et démographique de la région (***carte n° 19***).

Tableau n° 33 : La répartition des territoires de santé par type de profils (résultats ACP) :

Les départements	PROFIL 1 Territoires des fragilités sociales et économiques	PROFIL 2 Territoires des Activités économiques	PROFIL 3 Territoires du vieillissement démographique	PROFIL 4 Territoires des richesses sociales, fiscales et économiques	Total
Paris	_	_	_	**100,0%**	100,0%
Seine-et-Marne	24,0%	**54,8%**	17,3%	3,8%	100,0%
Yvelines	12,1%	9,9%	**56,0%**	22,0%	100,0%
Essonne	24,1%	31,6%	35,4%	8,9%	100,0%
Hauts-de-Seine	14,7%	_	2,9%	**82,4%**	100,0%
Seine-Saint-Denis	**82,9%**	_	5,7%	11,4%	100,0%
Val-de-Marne	45,0%	5,0%	17,5%	32,5%	100,0%
Val-d'Oise	39,3%	31,1%	14,8%	14,8%	100,0%
Région IDF (%)	**29,4%**	**25,2%**	**26,1%**	**19,3%**	**100,0%**
Région IDF (Eff.)	**131**	**112**	**116**	**86**	**100,0%**

Sources : INSEE, 2020, 2023 ; DGI, 2023

Le profil 1 : ce sont les territoires « des fragilités sociales et économiques », à l'origine d'une géographie classique d'opposition entre l'Ouest et l'Est parisien. Ce profil détermine des territoires de santé marqués par de nombreux critères révélateurs de difficultés structurelles à travers l'emploi, le chômage, la faiblesse des revenus, et un développement spatial fortement centré sur le département de **la Seine-Saint-Denis** où près de **83,0% des territoires** de santé sont concernés.

Le profil 2 : ce sont les territoires « des activités économiques ». Ce profil détermine des territoires de santé marqués par des indicateurs révélateurs du vieillissement des chirurgiens-dentistes, mais des territoires reposant sur un tissu économique combinant l'agriculture, la construction, l'industrie …, et un développement spatial fortement centré sur le département de **la Seine-et-Marne** où près de **55,0% des territoires** de santé sont concernés.

Le profil 3 : ce sont les territoires de « la transition démographique ». Ce profil détermine des territoires par le vieillissement de la population et un tissu économique sans trait marquant sauf la présence des artisans, des professions intermédiaires et des cadres, et un développement spatial fortement centré sur le département **des Yvelines** où **56,0% des territoires** de santé sont concernés.

Le profil 4 : ce sont les territoires « des richesses économiques et sociales », à l'origine d'une géographie classique d'opposition entre l'Ouest et l'Est parisien. Ce profil détermine des territoires de santé marqués par de nombreux critères révélateurs d'enrichissement économique… et un développement spatial fortement centré sur **Paris** et **les Hauts-de-Seine** où plus de **82,0% des territoires** de santé sont concernés.

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN REGION ILE-DE-FRANCE

Les 4 profils de territoires de santé définis à partir des résultats d'une Analyse en Composante Principale :

DONNEES DE CADRAGE ECONOMIQUE PAR TERRITOIRES DE SANTE EN REGION ILE-DE-FRANCE

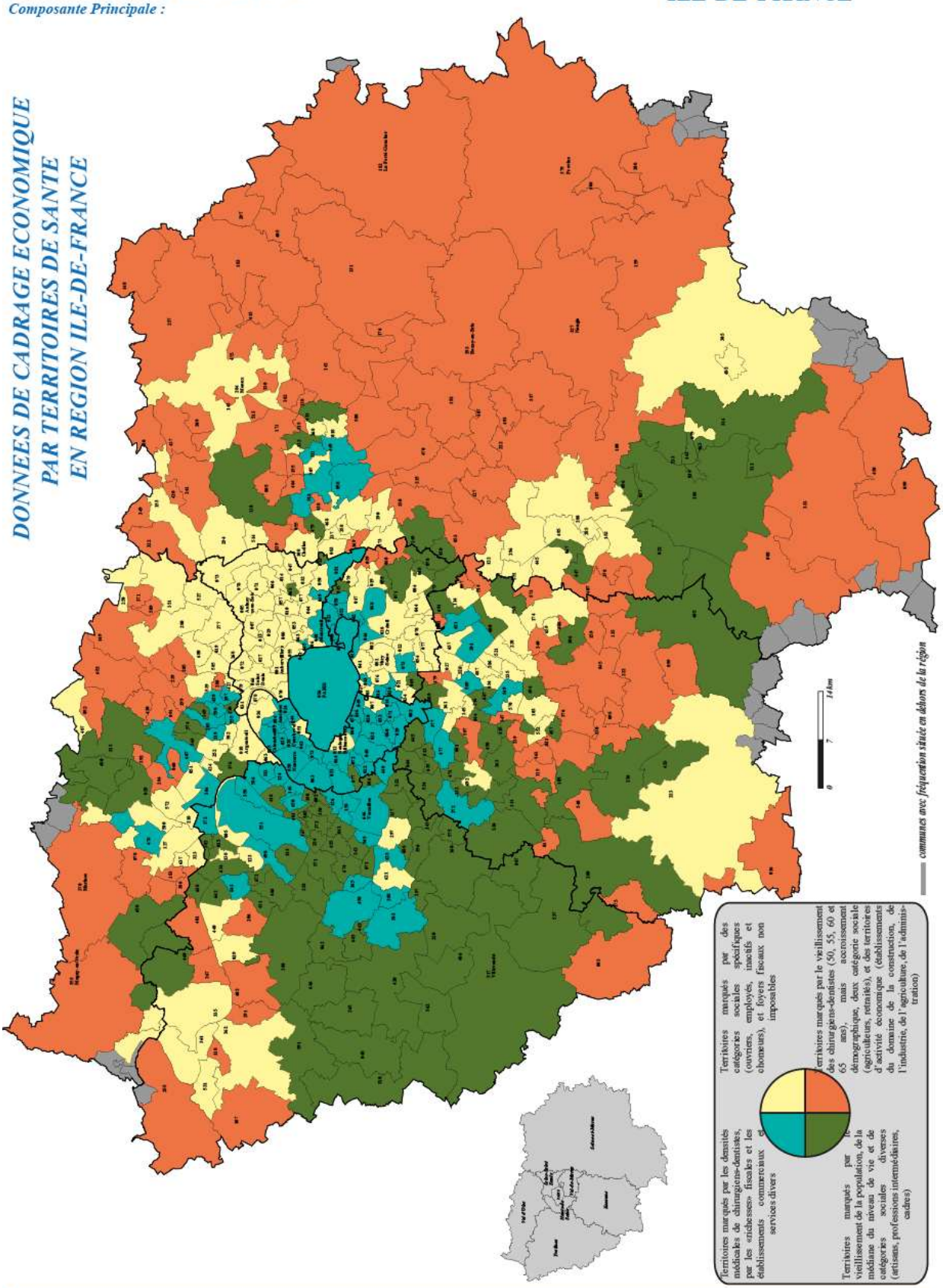

Sources : INSEE, 2020, 2023, 2025 - DGI, 2022 - ASIP, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

2.5.2 – Les 13 profils issus des résultats de la Classification Ascendante Hiérarchique :

◆ **Les 13 profils :** la CAH permet d'affiner la construction des profils, limités à 4 pour une ACP. La méthode de classification reprend ici les résultats de l'ACP. Afin de déterminer la spécificité de chaque profil, un tableau comparatif a été construit, permettant de préciser le positionnement des variables de référence par rapport aux données moyennes obtenues, et pour les 13 profils (ou classes) déterminés. La description proposée permet de donner une image de chaque classe. L'interprétation statistique donne le trait statistique dominant, les variables les plus représentatives pour chaque classe.

Classe 1 : Paris : capitale de la France métropolitaine

- **Effectif :** le territoire de santé de **Paris**
- **Données médicales :** deux variables de démographie médicale présentes, associées à la densité médicale et au vieillissement démographique des chirurgiens-dentistes (indice de vieillissement).
- **Données démographiques :** une seule variable présente, associée au vieillissement de la population (indice de vieillissement).
- **Données fiscales :** toutes les variables relatives aux données fiscales présentes sauf les foyers fiscaux non imposables.
- **Données catégories socioprofessionnelles :** une population active marquée par les variables associant les employés, les professions intermédiaires, les cadres et les chômeurs.
- **Données établissements économiques :** un tissu d'établissements dominé essentiellement par les établissements du commerce, des transports et des services divers.

Classe 2 : territoires plutôt disséminés dans la partie Est de la Petite Couronne, centrés sur les départements de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne ; et en Grande Couronne, sur les départements des Yvelines et de l'Essonne :

- **Effectif :** 64 territoires de santé (14,4% des territoires)
- **Données médicales :** une seule variable de démographie médicale présente, associée au vieillissement démographique des chirurgiens-dentistes (% âgés de 55 ans et plus).
- **Données démographiques :** deux variables démographiques présentes, associées au vieillissement de la population (indice de vieillissement et % 75 ans et plus).
- **Données fiscales :** une seule variable fiscale présente, associée aux foyers fiscaux non imposés.
- **Données catégories socioprofessionnelles :** une population active marquée par les variables associant les agriculteurs et les employés.
- **Données établissements économiques :** un tissu d'établissements dominé essentiellement par les établissements de l'agriculture, sylviculture et pêche, de l'industrie, de la construction et de l'administration publique.

Classe 3 : territoires des « vieillissements démographiques », plutôt présents dans la parte Est de la Grande Couronne, centrés sur le département de la Seine-et-Marne, et sur la partie Ouest, centrés sur les départements des Yvelines et du Val-d'Oise :

- **Effectif :** 29 territoires de santé (6,5% des territoires)
- **Données médicales :** deux variables de démographie médicale présentes, associées au vieillissement démographique des chirurgiens-dentistes (indice de vieillissement, % âgés 55 ans et plus).
- **Données démographiques :** deux variables démographique présentes, associées à l'accroissement démographique et au vieillissement de la population (indice de vieillissement).
- **Données fiscales :** toutes les variables relatives aux données fiscales présentes sauf les foyers fiscaux non imposables.
- **Données catégories socioprofessionnelles :** une population active marquée par les variables associant les agriculteurs, les professions intermédiaires, les cadres, les inactifs et les retraités.

- Données établissements économiques : : un tissu d'établissements dominé essentiellement par les établissements de l'agriculture, sylviculture et pêche, de l'industrie et de l'administration publique.

Tableau n° 34 : Résultats de l'analyse synthétique des variables en fonction de leur positionnement par rapport à la moyenne, pour chaque classe de la Classification Ascendante Hiérarchique (+ = au-dessus ; - = en-dessous) :

Les variables	Paris 01	Classe 02	Classe 03	Classe 04	Classe 05	Classe 06	Classe 07	Classe 08	Classe 09	Classe 10	Classe 11	Classe 12	Classe 13
Densité médicale	+	-	-	-	-	+	-	+	-	-	-	+	-
Indice de vieillsst	+	-	+	-	+	+	-	-	+	-	+	-	+
% âgés de 55ans et +	-	+	+	-	+	-	-	+	-	-	-	+	+
% âgés de 60ans et +	-	-	-	+	+	-	-	+	-	-	-	+	+
% âgés de 65ans et +	-	-	-	-	-	-	-	+	-	-	-	+	-
Croissance démographique	-	-	+	-	+	-	-	+	-	+	-	+	+
Indice de vieillissement	+	+	+	+	-	+	+	-	-	-	-	-	-
% pop âgées de 75 ans et plus	-	+	-	+	-	+	+	-	-	-	-	-	-
Foyer fiscal non imposable	-	+	-	-	+	-	-	-	+	+	+	-	-
Revenu fiscal de Référence	+	-	+	-	-	+	-	-	+	-	+	-	-
Revenu fiscal de Référence foy. Imp.	+	-	+	-	-	+	-	-	+	-	+	-	-
Traitements et salaires	+	-	-	-	-	+	-	-	+	-	+	-	-
Montants des retraites	+	-	+	-	-	+	-	-	+	-	+	-	-
Médiane du niveau de vie	+	-	+	+	-	+	-	-	-	-	-	+	-
Agriculteurs	-	+	+	+	+	-	+	-	-	-	+	+	+
Artisans, Commerçants	-	-	-	+	-	+	+	-	-	-	+	-	+
Ouvriers	-	-	-	-	+	-	+	+	+	+	+	+	+
Employés	+	+	-	-	+	-	+	+	+	+	+	+	+
Professions intermédiaires	+	-	+	+	+	-	+	+	-	+	-	+	+
Cadres	+	-	+	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-
Chômeurs	+	-	-	-	+	-	-	-	+	+	+	-	-
Inactifs	-	-	+	-	-	-	-	-	+	+	+	-	-
Retraités	-	-	+	+	-	-	+	+	-	+	-	+	+
Étab. de l'agriculture, sylviculture et pêche	-	+	+	+	+	-	+	-	-	-	-	+	+
Étab. de l'industrie	-	+	+	+	+	-	+	-	-	+	-	+	+
Étab. de la construction	-	+	-	+	-	-	+	-	+	+	+	+	-
Étab. du commerce, transp et services	+	-	-	-	-	+	-	+	+	-	+	-	-
Étab. de l'adm. publique, enseignt,	-	+	+	+	+	-	+	-	-	+	-	-	+

Sources : INSEE, 2020, 2023, 2025 – DGI, 2023 – ASIP, 2025

Classe 4 : territoires plutôt présents dans la partie Sud de la Grande Couronne, centrés sur le département de l'Essonne :

- Effectif : 25 territoires de santé (5,6% des territoires)

- Données médicales : une seule variable présente associée au vieillissement démographique des chirurgiens-dentistes (% âgés de 60 ans et plus).

- Données démographiques : deux variables démographiques présentes, associées au vieillissement de la population (indice de vieillissement, % âgés de 75 ans et plus).

- Données fiscales : une variable fiscale présente, soit la médiane du niveau de vie.

- Données catégories socioprofessionnelles : une population active marquée par les variables associant les agriculteurs, les artisans-commerçants, les professions intermédiaires et les retraités.

- Données établissements économiques : un tissu d'établissements dominé essentiellement par les établissements de l'agriculture, sylviculture et pêche, de l'industrie, de la construction et de l'administration publique.

Classe 5 : territoires « du vieillissement démographique des chirurgiens-dentistes », plutôt disséminés dans la partie Est de la Grande Couronne, centrés sur le département de la Seine-et-Marne :

- Effectif : 29 territoires de santé (6,5% des territoires)

- Données médicales : trois variables associées au vieillissement démographique des chirurgiens-dentistes (indice de vieillissement, % âgés de 55 ans et plus, de 60 ans et plus).

- Données démographiques : une seule variable démographique présente, soit l'accroissement démographique.

- Données fiscales : une seule variable fiscale présente, soit les foyers fiscaux non imposés.

- Données catégories socioprofessionnelles : une population active marquée par les variables associant les agriculteurs, les ouvriers, les employés, les professions intermédiaires et les chômeurs.

- Données établissements économiques : un tissu d'établissements dominé essentiellement par les établissements de l'agriculture, sylviculture et pêche, de l'industrie et de l'administration publique.

Classe 6 : territoires disséminés à la fois dans la Petite Couronne, centrés sur les départements des Hauts-de-Seine et du Val-de-Me-Marne ; et en Grande Couronne, centrés sur le département des Yvelines, en périphérie proche de la Petite Couronne :

- Effectif : 69 territoires de santé (15,5% des territoires)

- Données médicales : deux variables de démographie médicale associées à l'encadrement médical (densité) et au vieillissement des chirurgiens-dentistes (indice de vieillissement).

- Données démographiques : deux variables démographiques présentes, associées au vieillissement de la population (indice de vieillissement, % âgés de 75 ans et plus).

- Données fiscales : toutes les variables relatives aux données fiscales présentes sauf les foyers fiscaux non imposables.

- Données catégories socioprofessionnelles : une population active marquée par les variables associant les artisans-commerçants et les cadres.

- Données établissements économiques : un tissu d'établissements dominé essentiellement par les établissements du commerce, des transports et des services divers.

Classe 7 : territoires plutôt présents dans la Grande Couronne, centrés à l'Est sur le département de la Seine-et-Marne :

- Effectif : 34 territoires de santé (7,6% des territoires)

- Données médicales : aucune variable de démographie médicale représentative.

- Données démographiques : : deux variables démographiques présentes, associées au vieillissement de la population (indice de vieillissement, % âgés de 75 ans et plus).

- Données fiscales : aucune variable fiscale représentative.

- Données catégories socioprofessionnelles : une population active marquée par les variables associant les agriculteurs, les artisans-commerçants, les ouvriers, les employés, les professions intermédiaires et les retraités.

- Données établissements économiques : un tissu d'établissements dominé essentiellement par les établissements de l'agriculture, sylviculture et pêche, de l'industrie, de la construction et de l'administration publique.

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN REGION ILE-DE-FRANCE

Les 13 profils de territoires de santé définis à partir des résultats d'une Classification Ascendante Hiérarchique :

DONNEES DE CADRAGE ECONOMIQUE PAR TERRITOIRES DE SANTE EN REGION ILE-DE-FRANCE

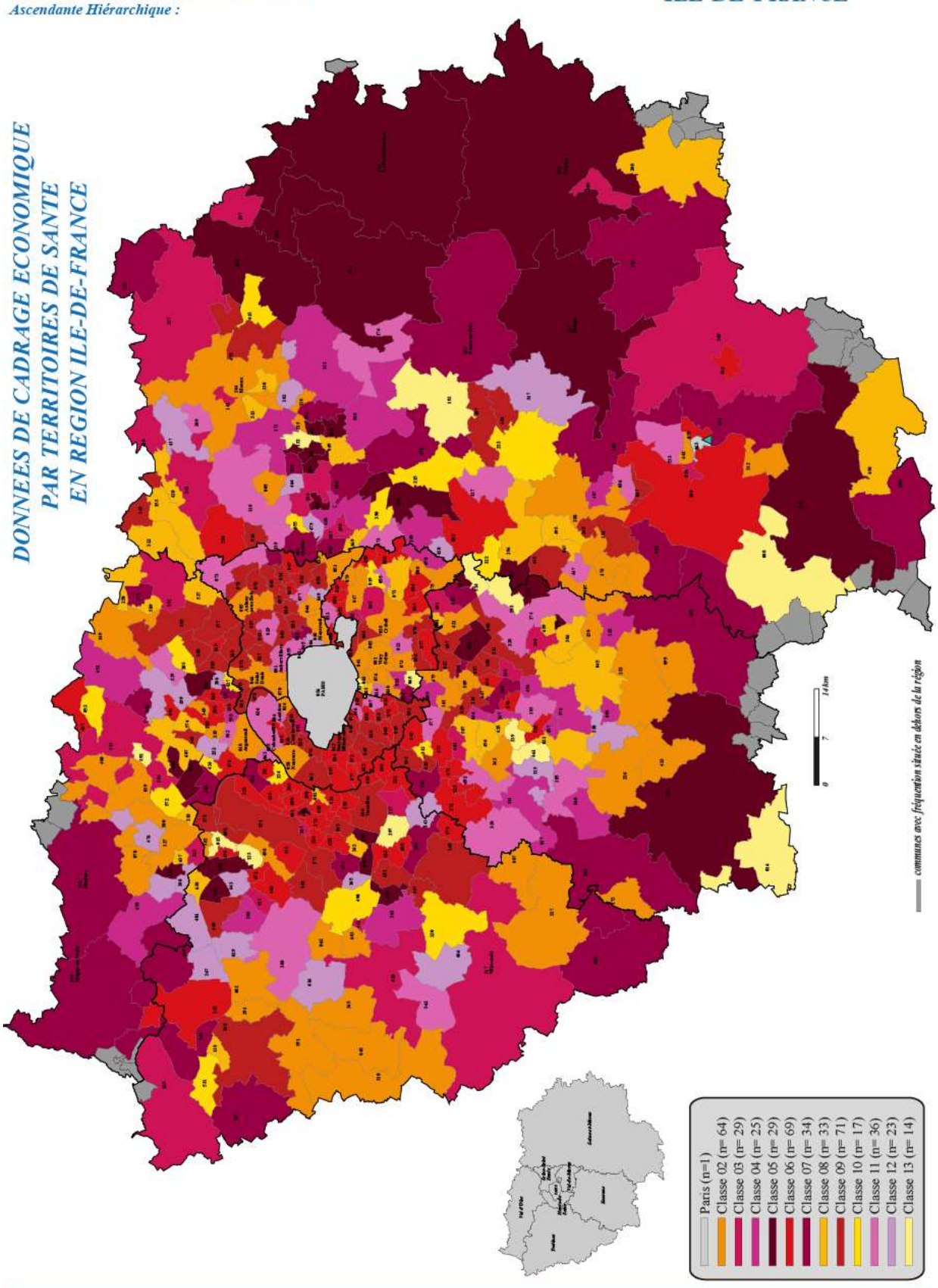

Sources : INSEE, 2020, 2023, 2025 - DGI, 2022 - ASIP, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

Classe 8 : territoires « du vieillissement démographique des chirurgiens-dentistes », plutôt présents dans la Grande Couronne, centrés sur les départements de la Seine-et-Marne, de l'Essonne et du Val-d'Oise :

- **Effectif :** 33 territoires de santé (7,4% des territoires)
- **Données médicales :** quatre variables de démographie médicale, associées à l'encadrement médical (la densité médicale) et au vieillissement démographique des chirurgiens-dentistes (% âgés de 55 ans et plus, 60 ans et plus, 65 ans et plus).
- **Données démographiques :** une seule variable présente, soit l'accroissement démographique.
- **Données fiscales :** aucune variable fiscale représentative.
- **Données catégories socioprofessionnelles :** une population active marquée par les variables associant les ouvriers, les employés, les professions intermédiaires et les retraités.
- **Données établissements économiques :** un tissu d'établissements dominé essentiellement par les établissements du commerce, des transports et des services divers.

Classe 9 : territoires plutôt disséminés en périphérie, en Petite Couronne, centrés sur les départements des Hauts-de-Seine et de la Seine-Saint-Denis : et en Grande Couronne, centrés sur les départements des Yvelines et de l'Essonne, en périphérie proche de la Petite Couronne :

- **Effectif :** 71 territoires de santé (16,0% des territoires)
- **Données médicales :** une seule variable de démographie médicale, associées au vieillissement des chirurgiens-dentistes (indice de vieillissement).
- **Données démographiques :** aucune variable démographique représentative.
- **Données fiscales :** toutes les variables relatives aux données fiscales présentes, sauf la médiane du niveau de vie.
- **Données catégories socioprofessionnelles :** une population active marquée par les variables associant les ouvriers, les employés, les chômeurs et les inactifs.
- **Données établissements économiques :** un tissu d'établissements dominé essentiellement par les établissements de la construction et du commerce, des transports et des services divers.

Classe 10 : territoires plutôt disséminés dans la Grande Couronne, centré sur le département du Val-d'Oise :

- **Effectif :** 17 territoires de santé (3,8% des territoires)
- **Données médicales :** aucune variable de démographie médicale représentative.
- **Données démographiques :** une seule variable présente, soit l'accroissement démographique.
- **Données fiscales :** une seule variable fiscale présente, soit les foyers fiscaux non imposés.
- **Données catégories socioprofessionnelles :** une population active marquée par les variables associant les ouvriers, les employés, les professions intermédiaires, les chômeurs, les inactifs et les retraités.
- **Données établissements économiques :** un tissu d'établissements dominé essentiellement par les établissements de l'industrie, de la construction et de l'administration publique.

Classe 11 : territoires plutôt disséminés en périphérie, en Petite Couronne, centrés sur les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne ; et en Grande Couronne, centrés sur les départements de l'Essonne et de la Seine-et-Marne, en périphérie proche de la Petite Couronne !

- **Effectif :** 36 territoires de santé (8,1% des territoires)
- **Données médicales :** une seule variable de démographie médicale associée au vieillissement des chirurgiens-dentistes (indice de vieillissement).
- **Données démographiques :** aucune variable démographique représentative.
- **Données fiscales :** toutes les variables relatives aux données fiscales présentes, sauf la médiane du niveau de vie.
- **Données catégories socioprofessionnelles :** une population active marquée par les variables associant les agriculteurs, les artisans-commerçants, les ouvriers, les employés, les chômeurs et les inactifs.
- **Données établissements économiques :** un tissu d'établissements dominé essentiellement par les établissements de la construction et du commerce, des transports et des services divers.

Tableau n° 35 : La répartition du nombre de territoires de santé par classe, par département :

Les départements	Paris	Classe 02	Classe 03	Classe 04	Classe 05	Classe 06	Classe 07	Classe 08	Classe 09	Classe 10	Classe 11	Classe 12	Classe 13	Total
Paris	100,0	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	100,0%
Seine-et-Marne	_	9,6	10,6	5,8	13,5	4,8	12,5	11,5	8,7	5,8	8,7	5,8	2,9	100,0%
Yvelines	_	13,2	7,7	2,2	6,6	26,4	7,7	4,4	13,2	4,4	2,2	8,8	3,3	100,0%
Essonne	_	15,2	5,1	13,9	6,3	10,1	7,6	10,1	12,7	1,3	8,9	2,5	6,3	100,0%
Hauts-de-Seine	_	5,9	2,9	_	_	35,3	_	_	41,2	_	14,7	_	_	100,0%
Seine-Saint-Denis	_	20,0	_	2,9	_	5,7	2,9	_	45,7	_	17,1	5,7	_	100,0%
Val-de-Marne	_	30,0	5,0	5,0	_	25,0	2,5	5,0	10,0	2,5	10,0	_	5,0	100,0%
Val-d'Oise	_	14,8	6,6	4,9	6,6	13,1	9,8	11,5	9,8	8,2	4,9	8,2	1,6	100,0%
Région IDF	**0,2%**	**14,4%**	**6,5%**	**5,6%**	**6,5%**	**15,5%**	**7,6%**	**7,4%**	**16,0%**	**3,8%**	**8,1%**	**5,2%**	**3,1%**	**100,0%**

Sources : INSEE, 2020, 2023, 2025 – DGI, 2022 – ASIP, 2025

Classe 12 : territoires « du vieillissement démographique des chirurgiens-dentistes », disséminés sur la partie Ouest de la Grande Couronne, centrés sur les départements Yvelines et du Val-d'Oise :

- **Effectif :** 23 territoires de santé (5,2% des territoires)
- **Données médicales :** quatre variables de démographique médicale, associées à l'encadrement médical (la densité médicale) et au vieillissement démographique des chirurgiens-dentistes (% âgés de 55 ans et plus, de 60 ans et plus, de 65 ans et plus).
- **Données démographiques :** une seule variable présente, soit l'accroissement démographique.
- **Données fiscales :** une seule variable fiscale présente, soit les foyers fiscaux non imposés.
- **Données catégories socioprofessionnelles :** une population active marquée par les variables associant les agriculteurs, les ouvriers, les employés, les professions intermédiaires et les retraités.
- **Données établissements économiques :** un tissu d'établissements dominé essentiellement par les établissements de l'agriculture, sylviculture et pêche, de l'industrie et de la construction.

Classe 13 : territoires « du vieillissement démographique des chirurgiens-dentistes », plutôt présents dans la partie sud de la Grande Couronne, centré sur le département de l'Essonne :

- **Effectif :** 14 territoires de santé (3,1% des territoires)
- **Données médicales :** trois variables de démographie médicale associées au vieillissement démographique des chirurgiens-dentistes (indice de vieillissement, % âgés de 55 ans et plus, de 60 ans et plus).
- **Données démographiques :** une seule variable présente, soit l'accroissement démographique.
- **Données fiscales :** aucune variable fiscale représentative.
- **Données catégories socioprofessionnelles :** une population active marquée par les variables associant les agriculteurs, les artisans-commerçants, les ouvriers, les employés, les professions intermédiaires et les retraités.
- **Données établissements économiques :** un tissu d'établissements dominé essentiellement par les établissements de l'agriculture, sylviculture et pêche, de l'industrie et de l'administration publique.

3. CARACTERISTIQUES DES TERRITOIRES DE SANTE PAR DEPARTEMENT :

◆ **PARIS : « un territoire à part » :** un cas particulier avec **un seul territoire de santé** défini, (***carte n° 21***), couvrant **100,0% de la population** départementale. L'existence de « 20 sous-territoires de santé » pourrait être envisagée si l'on accepte le principe que les populations consultent les chirurgiens-dentistes libéraux de l'arrondissement où ils résident.

Paris compte :

- **2 276 chirurgiens-dentistes libéraux (activité principale)**
- **1 commune**
- **2 129 257 habitants (INSEE, 2025)**
- **Soit 936 habitants pour un chirurgien-dentiste libéral (région : 1 704 hab.)**

Tableau n° 36a : Caractéristiques des territoires de santé de Paris (75) :

Les Territoires de santé	Nbre de Territoires	Territoire en %	Population en 2025	Pop / Territoire %	Var. annuelle	Chir. Dent.Lib. en 2025	Chir. Dent.Lib. / Territoire	Densité médicale	Desserte médicale
> à 16	_	_	_	_	_	_	_	_	_
de 12 à 15	_	_	_	_	_	_	_	_	_
de 8 à 11	_	_	_	_	_	_	_	_	_
de 4 à 7	_	_	_	_	_	_	_	_	_
de 2 à 3	_	_	_	_	_	_	_	_	_
1 commune	1	100,0%	2 129 257	100,0%	+0,24%	2 276	100,0%	107	936
Paris	**1**	**100,0%**	**2 129 257**	**100,0%**	**+0,24%**	**2 276**	**100,0%**	**107**	**936**

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

Chaque arrondissement compte en moyenne :

- **114 chirurgiens-dentistes libéraux (activité principale)**
- **1 arrondissement**
- **106 462 habitants (INSEE, 2025)**
- **Soit 936 habitants pour un chirurgien-dentiste libéral (région : 1 704 hab.)**

Tableau n° 36b : Caractéristiques des territoires de santé : les arrondissements de Paris (75) :

Les Territoires de santé	Nbre de Territoires	Territoire en %	Population en 2025	Pop / Territoire %	Var. annuelle 2022/2025	Chir. Dent.Lib. en 2025	Chir. Dent.Lib. / Territoire	Densité médicale	Desserte médicale
1er	1	5,0%	15 568	0,7%	+0,20%	35	1,5%	225	445
2ème	1	5,0%	20 566	1,0%	+0,22%	52	2,3%	253	396
3ème	1	5,0%	32 992	1,5%	+0,22%	27	1,2%	82	1 222
4ème	1	5,0%	28 293	1,3%	+0,30%	39	1,7%	138	725
5ème	1	5,0%	56 578	2,7%	+0,39%	39	1,7%	69	1 451
6ème	1	5,0%	41 209	1,9%	+0,64%	83	3,6%	201	496
7ème	1	5,0%	48 898	2,3%	+0,48%	88	3,9%	180	556
8ème	1	5,0%	35 936	1,7%	+0,49%	243	10,7%	676	148
9ème	1	5,0%	59 023	2,8%	+0,34%	105	4,6%	178	562
10ème	1	5,0%	82 348	3,9%	+0,17%	53	2,3%	64	1 554
11ème	1	5,0%	140 759	6,6%	+0,18%	113	5,0%	80	1 246
12ème	1	5,0%	140 701	6,6%	+0,22%	138	6,1%	98	1 020
13ème	1	5,0%	178 809	8,4%	+0,20%	111	4,9%	62	1 611
14ème	1	5,0%	138 518	6,5%	+0,23%	121	5,3%	87	1 145
15ème	1	5,0%	230 390	10,8%	+0,24%	214	9,4%	93	1 077
16ème	1	5,0%	161 824	7,6%	+0,43%	376	16,5%	232	430
17ème	1	5,0%	162 482	7,6%	+0,26%	235	10,3%	145	691
18ème	1	5,0%	186 541	8,8%	+0,13%	79	3,5%	42	2 361
19ème	1	5,0%	179 247	8,4%	+0,16%	59	2,6%	33	3 038
20ème	1	5,0%	188 575	8,9%	+0,16%	66	2,9%	35	2 857
Paris	**20**	**100,0%**	**2 129 257**	**100,0%**	**+0,24%**	**2 276**	**100,0%**	**107**	**936**

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2024 / 2025

◆ **Le nombre de professionnels de santé :** le nombre de chirurgiens-dentistes libéraux en exercice au sein du territoire de santé de Paris a enregistré une hausse, soit +88 praticiens, passant de 2 188 à 2 276 chirurgiens-dentistes libéraux.

- 13 arrondissements s'inscrivent dans cette même tendance, enregistrant une hausse du nombre de chirurgiens-dentistes libéraux. Parmi ces arrondissements, ceux des 9ème, 10ème et 16ème arrondissement ont enregistré les niveaux de hausse les plus conséquents, soit une hausse de +10,0%.
- 2 arrondissements ont maintenu leurs effectifs, soit les 3ème et 14ème arrondissement.
- 5 arrondissements sont concernés par une tendance inverse, enregistrant une baisse des effectifs, soit les 1er, 2ème, 5ème, 18ème et 20ème arrondissement, baisses comprises entre -2,0% (2ème) et -8,0% (1er).

◆ **L'encadrement médical :** à l'image de la région, la densité médicale a enregistré une tendance à la hausse, passant de 102 à 107 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants.

- 15 arrondissements s'inscrivent dans la tendance régionale, enregistrant une progression de la densité médicale. Parmi ces arrondissements, ceux des 9ème, 10ème et 16ème arrondissement ont enregistré les niveaux de hausse les plus conséquents, soit une hausse de +10,0%.
- 5 arrondissements sont concernés par une tendance inverse, enregistrant une baisse de la densité médicale, soit les 1er, 5ème, 6ème, 14ème et 20ème arrondissement.

La répartition de la densité médicale et des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux à activité libérale en cabinet ou en société (activité principale) :

PARIS
et ses arrondissements

AGRANDISSEMENT

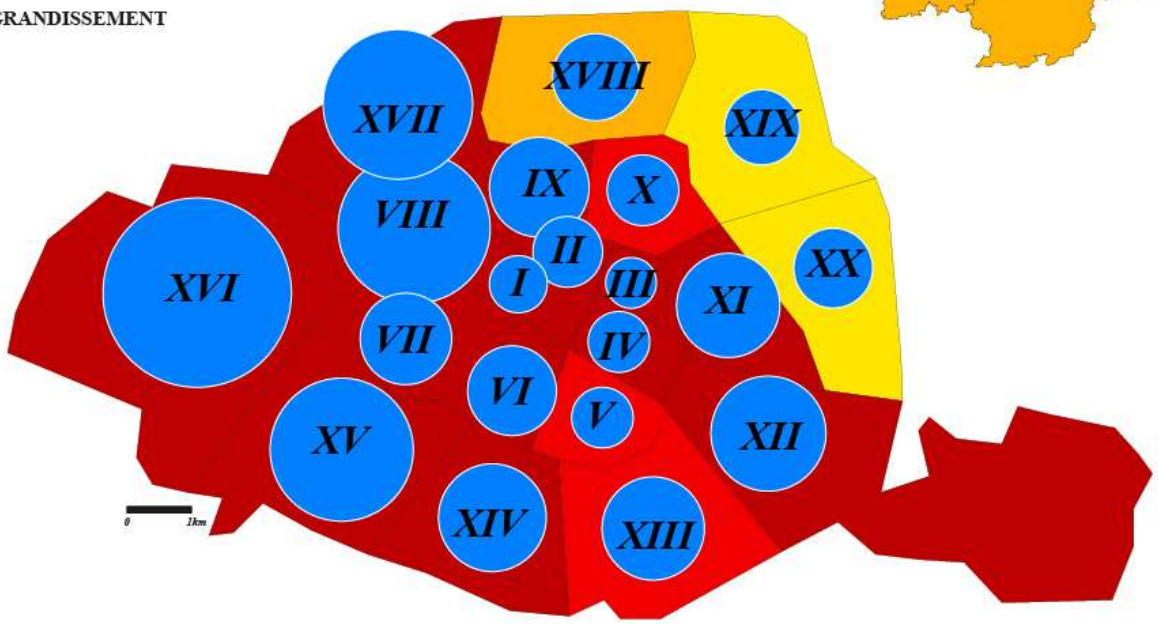

Arrondissements	Effectifs	Effectifs (%)
Paris 1er Arrondissement	35	1,5%
Paris 2e Arrondissement	52	2,3%
Paris 3e Arrondissement	27	1,2%
Paris 4e Arrondissement	39	1,7%
Paris 5e Arrondissement	39	1,7%
Paris 6e Arrondissement	83	3,6%
Paris 7e Arrondissement	88	3,9%
Paris 8e Arrondissement	243	10,7%
Paris 9e Arrondissement	105	4,6%
Paris 10e Arrondissement	53	2,3%
Paris 11e Arrondissement	113	5,0%
Paris 12e Arrondissement	138	6,1%
Paris 13e Arrondissement	111	4,9%
Paris 14e Arrondissement	121	5,3%
Paris 15e Arrondissement	214	9,4%
Paris 16e Arrondissement	376	16,5%
Paris 17e Arrondissement	235	10,3%
Paris 18e Arrondissement	79	3,5%
Paris 19e Arrondissement	59	2,6%
Paris 20e Arrondissement	66	2,9%
Paris	**2 276**	**100,0%**

Les effectifs de Chirurgiens-dentistes à activité libérale en cabinet ou société (Activité principale) :

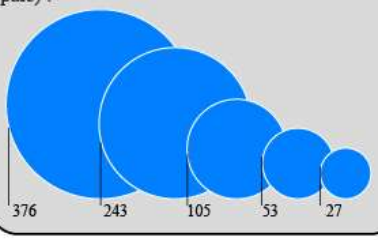

Nombre de chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants (Activité Principale) :

- > à 70 chir.dentistes libéraux pour 100 000 hab.
- de 60 à 70
- de 50 à 60
- de 40 à 50
- de 30 à 40
- de 20 à 30
- < à 20 chir.dentistes libéraux pour 100 000 hab.

Région : 59
France : 51 (DREES, 2024)

Sources : INSEE, 2025 - ASIP, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

◆ **Département de la Seine-et-Marne :** **104 territoires de santé** (dont 1 territoire de santé sur activités secondaires) ont été définis pour le département de la Seine-et-Marne (***carte n° 22***), couvrant **99,6% de la population** départementale. Chaque territoire de santé compte en moyenne :

- **6 chirurgiens-dentistes libéraux (activité principale)**
- **5 communes par territoire de santé**
- **14 088 habitants (INSEE, 2025)**
- **Soit 2 195 habitants pour un chirurgien-dentiste libéral (région : 1 704 hab.)**

En Seine-et-Marne, la répartition des territoires de santé en fonction de leur taille déterminée par le nombre de communes témoigne d'une organisation identique à celle observée pour la région, avec une organisation dominée par les territoires de santé à structure mono-communale. Mais leur poids dans l'organisation du département est beaucoup moins prononcé qu'à l'échelle de la région. En effet, **les territoires de santé composés d'une seule commune** constituent la forme privilégiée, soit **36,5% des territoires de santé** (***tableau n° 37***). Ces territoires de santé regroupent près de **26,0% de la population** et près de **29,0% des chirurgiens-dentistes** libéraux en exercice dans le département.

Tableau n° 37 : Caractéristiques des territoires de santé du département de la Seine-et-Marne (77) :

Les Territoires de santé	Nbre de Territoires	Territoire en %	Population en 2025	Pop / Territoire %	Var. annuelle 2023/2025	Chir. Dent.Lib. en 2025	Chir. Dent.Lib. / Territoire	Densité médicale	Desserte médicale
> à 16	8	7,7%	216 343	14,8%	+0,55%	44	6,7%	20	4 917
de 12 à 15	2	1,9%	98 313	6,7%	+0,32%	56	8,5%	57	1 756
de 8 à 11	7	6,7%	131 888	9,0%	+0,35%	61	9,2%	46	2 162
de 4 à 7	23	22,1%	283 228	19,3%	+0,42%	146	22,1%	52	1 940
de 2 à 3	26	25,0%	358 533	24,5%	+0,31%	163	24,7%	45	2 200
1 commune	38	**36,5%**	376 839	**25,7%**	+0,29%	191	**28,9%**	51	1 973
Dpt 77	**104**	**100,0%**	**1 465 144**	**100,0%**	**+0,37%**	**661**	**100,0%**	**45**	**2 217**

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

Les territoires de santé composés de 2 à 3 communes se situent en deuxième position dans l'organisation des territoires de santé du département, soit **25,0% des territoires de santé**. Ils rassemblent **24,5% de la population** et **24,7% des chirurgiens-dentistes** libéraux en exercice. Avec plus de **22,0%** de l'ensemble, **les territoires de santé composés de 4 à 7 communes** occupent la troisième position dans l'organisation. Ils regroupent **19,3% de la population** et **22,1% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice.

Pour résumer, les territoires de santé à structure mono-communale, composés **d'une seule commune** constituent la forme la plus représentative pour le nombre de territoires de santé (**36,5% des territoires**), pour les effectifs de population couverte (**25,7% de la population**) et de professionnels en exercice (**28,9% des chirurgiens-dentistes libéraux**). ***Le taux d'encadrement des communes est de 22,9%. Concrètement, 76,5% de la population dispose de la présence d'au moins un chirurgien-dentiste libéral sur le territoire de leur commune de résidence***. La Seine-et-Marne affiche donc un modèle d'organisation des territoires de santé typique de territoires reposant sur une plus grande proximité spatiale entre l'offre de soins dentaire et les populations.

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2024 / 2025

◆ **Le nombre de territoires de santé :** le nombre de territoires de santé est resté inchangé, soit 104 territoires de santé dont 1 territoire de sante reposant sur la présence d'activités secondaires.

◆ **Le nombre de professionnels de santé :** le nombre de chirurgiens-dentistes libéraux en exercice au sein des territoires de santé du département a enregistré une hausse, soit +18 praticiens, passant de 643 à 661 chirurgiens-dentistes libéraux.

◆ **L'organisation des territoires de santé :** l'organisation des territoires de santé en fonction de leur taille est restée inchangée, dominée par les territoires de santé composés d'1 seule commune.

◆ **L'encadrement médical :** contrairement à la région, la densité médicale est restée inchangée, soit 45 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants.

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN REGION ILE-DE-FRANCE

La répartition de la densité médicale et des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux à activité libérale en cabinet ou en société (activité principale) :

Département de la SEINE-ET-MARNE

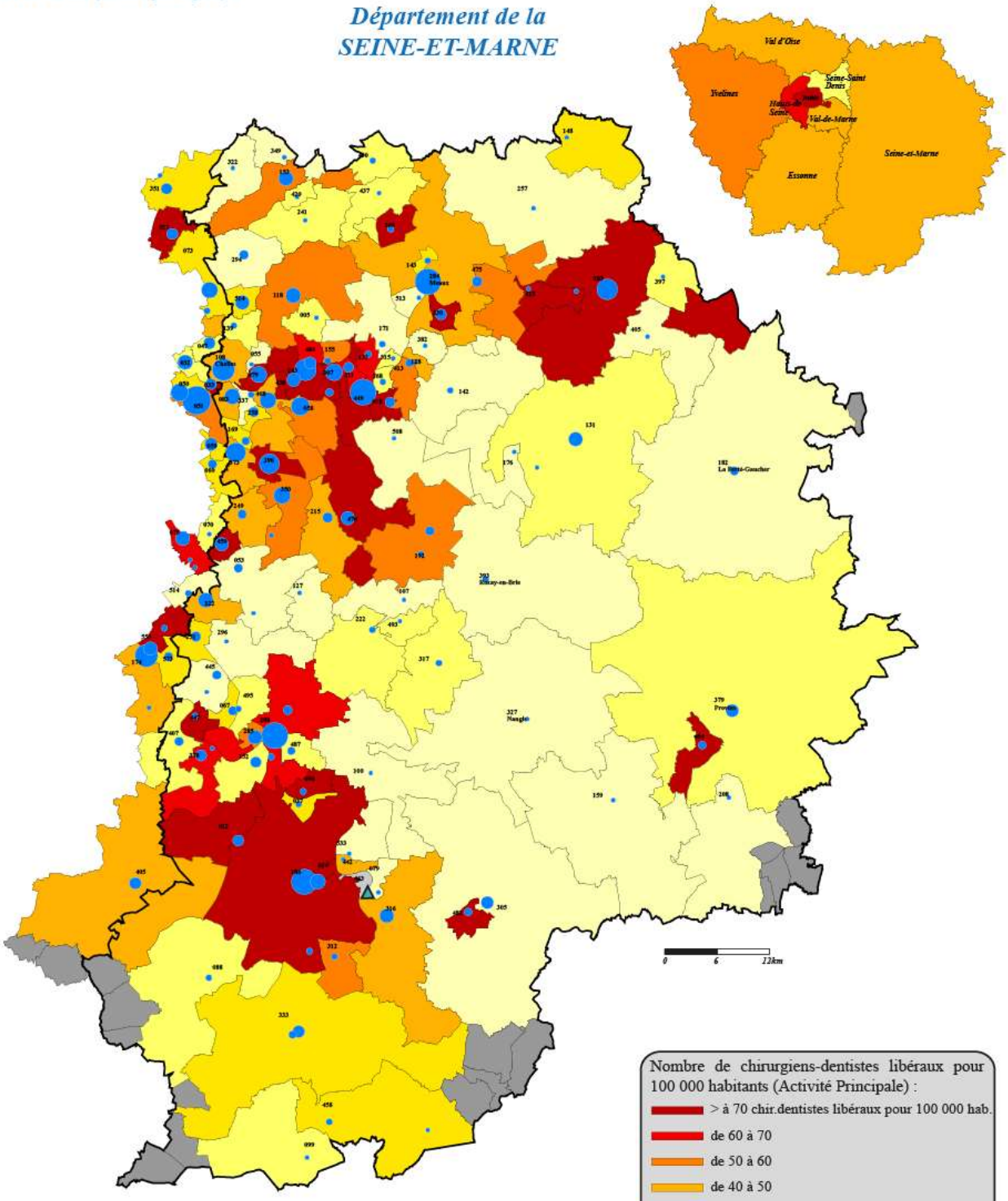

Sources : INSEE, 2025 - ASIP, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

◆ **Département des Yvelines :** **91 territoires de santé** ont été définis pour le département des Yvelines (***carte 23***), couvrant **100,0% de la population** départementale. Chaque territoire de santé compte en moyenne :

- **10 chirurgiens-dentistes libéraux (activité principale)**
- **3 communes par territoire de santé**
- **16 463 habitants (INSEE, 2025)**
- **Soit 1 714 habitants pour un chirurgien-dentiste libéral (région : 1 704 hab.)**

Avec la Seine-et-Marne, **les Yvelines** est le deuxième département dont l'agencement des territoires de santé témoigne d'une organisation similaire à celle observée pour la région, dominée par les territoires de santé à structure mono-communale. Mais contrairement à la Seine-et-Marne, leur poids dans le département est beaucoup plus proche de celui observé pour la région. En effet, **les territoires de santé composés d'une seule commune** constituent la forme privilégiée de l'organisation, soit **58,2% des territoires de santé** (***tableau n° 38***). Ces territoires de santé regroupent près de **64,0% de la population** et plus de **72,0% des chirurgiens-dentistes** libéraux en exercice dans le département.

Tableau n° 38 : Caractéristiques des territoires de santé du département des Yvelines (78) :

Les Territoires de santé	Nbre de Territoires	Territoire en %	Population en 2025	Pop / Territoire %	Var. annuelle 2023/2025	Chir. Dent.Lib. en 2025	Chir. Dent.Lib. / Territoire	Densité médicale	Desserte médicale
> à 16	1	1,1%	61 747	4,1%	+0,25%	32	3,7%	52	1 930
de 12 à 15	4	4,4%	83 554	5,6%	+0,66%	44	5,0%	53	1 899
de 8 à 11	5	5,5%	65 386	4,4%	+0,54%	16	1,8%	24	4 087
de 4 à 7	9	9,9%	114 806	7,7%	+0,57%	48	5,5%	42	2 392
de 2 à 3	19	20,9%	216 432	14,4%	+0,53%	101	11,6%	47	2 143
1 commune	53	**58,2%**	956 221	**63,8%**	+0,52%	633	**72,4%**	66	1 511
Dpt 78	**91**	**100,0%**	**1 498 146**	**100,0%**	**+0,52%**	**874**	**100,0%**	**58**	**1 714**

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

Les territoires de santé composés de 2 à 3 communes se situent en deuxième position dans l'organisation des territoires de santé du département, soit **20,9% des territoires de santé**. Ils rassemblent **14,4% de la population** et près de **12,0% des chirurgiens-dentistes** libéraux en exercice. Avec près de **10,0%** de l'ensemble, **les territoires de santé composés de 4 à 7 communes** occupent la troisième position dans l'organisation. Ils regroupent **7,7% de la population** et **5,5% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice.

Pour résumer, les territoires de santé à structure mono-communale, composés **d'une seule commune** constituent la forme la plus représentative pour le nombre de territoires de santé (**58,2% des territoires**), pour les effectifs de population couverte (**63,8% de la population**) et de professionnels en exercice (**72,4% des chirurgiens-dentistes libéraux**). Le poids occupé par les territoires de santé à structure mono-communale reflète « l'urbanisation » du modèle, reposant sur une proximité entre l'offre de soins et la demande, se traduisant par la construction de territoires de santé de petite taille, les territoires de santé de grande taille devenant minoritaire dans l'organisation. ***Le taux d'encadrement des communes est de 39,8%***. ***Concrètement, 89,2% de la population dispose de la présence d'au moins un chirurgien-dentiste libéral sur le territoire de leur commune de résidence***.

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2024 / 2025

◆ **Le nombre de territoires de santé :** le nombre de territoires de santé est resté inchangé, soit 91 territoires de santé.

◆ **Le nombre de professionnels de santé :** le nombre de chirurgiens-dentistes libéraux en exercice au sein des territoires de santé du département a enregistré une hausse, soit +46 praticiens, passant de 828 à 874 chirurgiens-dentistes libéraux.

◆ **L'organisation des territoires de santé :** l'organisation des territoires de santé en fonction de leur taille est restée inchangée, dominée par les territoires de santé composés d'une seule commune.

◆ **L'encadrement médical :** à l'image de la région, la densité médicale a enregistré une tendance à la hausse, passant de 57 à 58 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants.

La répartition de la densité médicale et des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux à activité libérale en cabinet ou en société (activité principale) :

Département des YVELINES

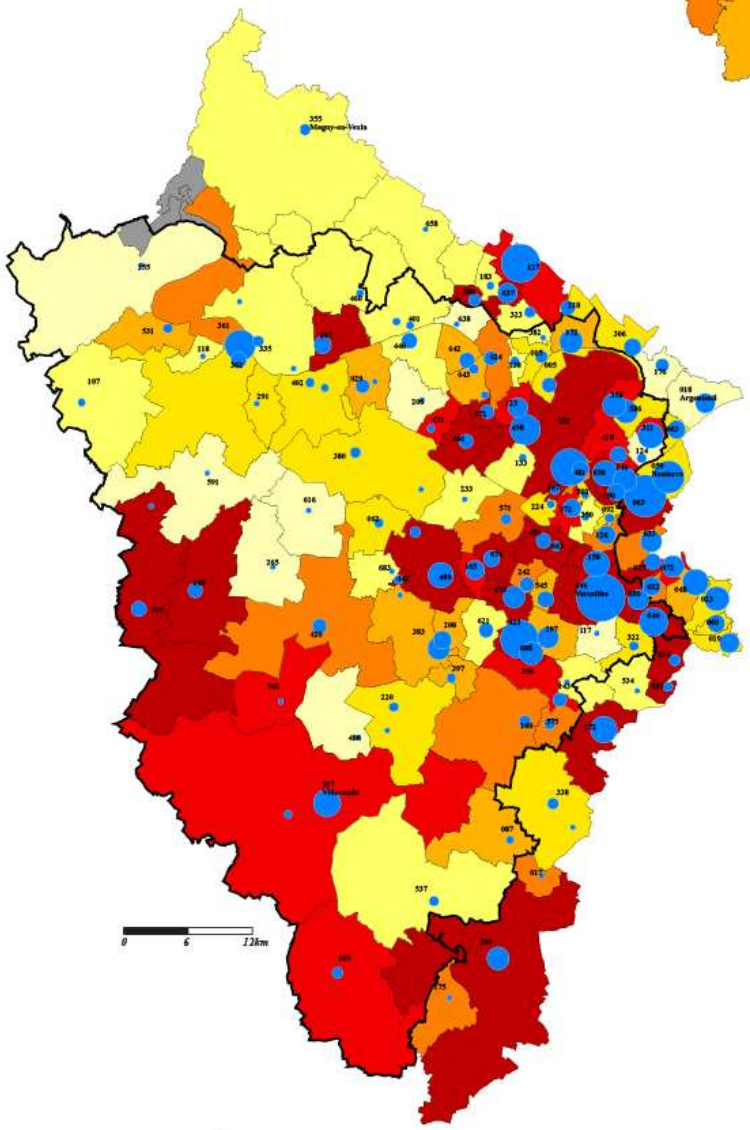

Nombre de chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants (Activité Principale) :

- > à 70 chir.dentistes libéraux pour 100 000 hab.
- de 60 à 70
- de 50 à 60
- de 40 à 50
- de 30 à 40
- de 20 à 30
- < à 20 chir.dentistes libéraux pour 100 000 hab.

Région : 59
France : 51 (DREES, 2024)

Les effectifs de Chirurgiens-dentistes à activité libérale en cabinet ou société (Activité principale) :

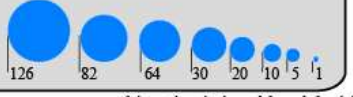

communes avec fréquention située en dehors de la région

territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Sources : INSEE, 2025 - ASIP, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

◆ **Département de l'Essonne :** **79 territoires de santé** ont été définis pour le département de l'Essonne (***carte n° 24***), couvrant **99,9% de la population** départementale. Chaque territoire de santé compte en moyenne :

- **7 chirurgiens-dentistes libéraux (activité principale)**
- **2 communes par territoire de santé**
- **16 961 habitants (INSEE, 2025)**
- **Soit 2 275 habitants pour un chirurgien-dentiste libéral (région : 1 704 hab.)**

Comme pour les départements de la Seine-et-Marne et des Yvelines, l'observation de la répartition des territoires de santé pour le département de **l'Essonne**, témoigne d'une organisation similaire à celle observée pour la région, dominée par les territoires de santé à structure mono-communale. Mais contrairement à la Seine-et-Marne, leur poids dans l'organisation du département est tout aussi prononcé que celui observé pour la région. En effet, **les territoires de santé composés d'une seule commune** constituent la forme privilégiée de l'organisation, soit **58,2% des territoires de santé** (***tableau n° 39***). Ces territoires de santé regroupent plus de **48,0% de la population** et **des chirurgiens-dentistes** libéraux en exercice dans le département.

Tableau n° 39 : Caractéristiques des territoires de santé du département de l'Essonne (91) :

Les Territoires de santé	Nbre de Territoires	Territoire en %	Population en 2025	Pop / Territoire %	Var. annuelle 2023/2025	Chir. Dent.Lib. en 2025	Chir. Dent.Lib. / Territoire	Densité médicale	Desserte médicale
> à 16	1	1,3%	41 490	3,1%	+0,36%	15	2,5%	36	2 766
de 12 à 15	2	2,5%	37 221	2,8%	+0,59%	24	4,1%	64	1 551
de 8 à 11	2	2,5%	25 854	1,9%	+0,59%	4	0,7%	15	6 464
de 4 à 7	6	7,6%	143 721	10,7%	+0,34%	53	9,0%	37	2 712
de 2 à 3	22	27,8%	444 851	33,2%	+0,36%	209	35,5%	47	2 128
1 commune	46	**58,2%**	646 806	**48,3%**	+0,30%	284	**48,2%**	44	2 277
Dpt 91	**79**	**100,0%**	**1 339 943**	**100,0%**	**+0,34%**	**589**	**100,0%**	**44**	**2 275**

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

Les territoires de santé composés de 2 à 3 communes se situent en deuxième position dans l'organisation des territoires de santé du département, soit près de **28,0% des territoires de santé**. Ils rassemblent **33,2% de la population** et **35,5% des chirurgiens-dentistes** libéraux en exercice. Avec près de **8,0%** de l'ensemble, **les territoires de santé composés de 4 à 7 communes** occupent la troisième position dans l'organisation. Ils regroupent près de **11,0% de la population** et **9,0% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice.

Pour résumer, les territoires de santé à structure mono-communale, composés **d'une seule commune** constituent la forme la plus représentative pour le nombre de territoires de santé (**58,2% des territoires**), pour les effectifs de population couverte (**48,3% de la population**) et de professionnels en exercice (**48,2% des chirurgiens-dentistes libéraux**). ***Le taux d'encadrement des communes est de 46,4%. Concrètement, 89,5% de la population dispose de la présence d'au moins un chirurgien-dentiste libéral sur le territoire de leur commune de résidence***. L'Essonne, comme les Yvelines, affiche donc un modèle d'organisation des territoires de santé typique de territoires reposant sur une plus grande proximité spatiale entre l'offre de soins dentaire et les populations.

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2024 / 2025

◆ **Le nombre de territoires de santé :** le nombre de territoires de santé a enregistré une tendance à la baisse, passant de 82 à 79 territoires de santé : perte de 5 territoires de santé composés d'une seule commune ; gain de 2 territoires de santé composés de 2 à 3 communes.

◆ **Le nombre de professionnels de santé :** le nombre de chirurgiens-dentistes libéraux en exercice au sein des territoires de santé du département a enregistré une hausse, soit +18 praticiens, passant de 571 à 589 chirurgiens-dentistes libéraux.

◆ **L'organisation des territoires de santé :** l'organisation des territoires de santé en fonction de leur taille est restée inchangée, dominée par les territoires de santé composés d'une seule commune.

◆ **L'encadrement médical :** contrairement à la région, la densité médicale est restée inchangée, soit 44 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants.

La répartition de la densité médicale et des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux à activité libérale en cabinet ou en société (activité principale) :

Département de L'ESSONNE

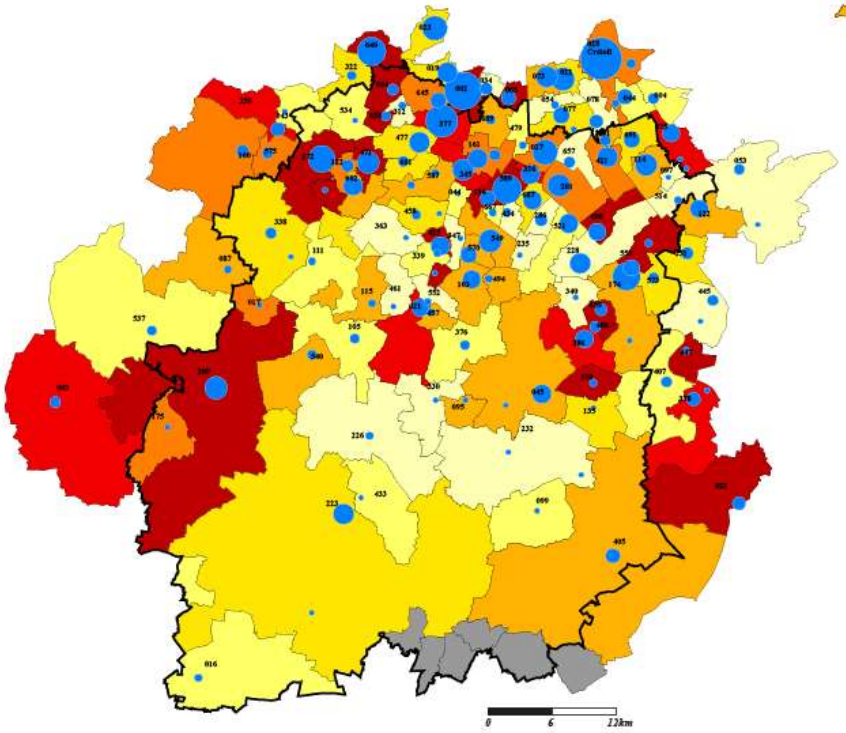

Nombre de chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants (Activité Principale) :

- > à 70 chir.dentistes libéraux pour 100 000 hab.
- de 60 à 70
- de 50 à 60
- de 40 à 50
- de 30 à 40
- de 20 à 30
- < à 20 chir.dentistes libéraux pour 100 000 hab.

Région : 59
France : 51 (DREES, 2024)

Les effectifs de Chirurgiens-dentistes à activité libérale en cabinet ou société (Activité principale) :

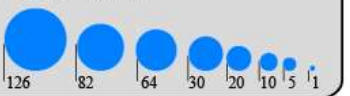

communes avec fréquention située en dehors de la région

territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Sources : INSEE, 2025 - ASIP, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

◆ **Département des Hauts-de-Seine :** **34 territoires de santé** ont été définis pour le département des Hauts-de-Seine (***carte n° 25***), couvrant **100,0% de la population** départementale. Chaque territoire de santé compte en moyenne :

- **33 chirurgiens-dentistes libéraux (activité principale)**
- **1 commune par territoire de santé**
- **49 168 habitants (INSEE, 2023)**
- **Soit 1 473 habitants pour un chirurgien-dentiste libéral (région : 1 704 hab.)**

La répartition des territoires de santé en fonction de leur taille dans le département **des Hauts-de-Seine** caractérise les traits d'une organisation typiquement « urbaine », d'où la sur-représentation des territoires de santé à structure mono-communale. De nouveau, cette organisation est similaire à celle observée pour la région mais contrairement aux départements des Yvelines, de la Seine-et-Marne et de l'Essonne, leur poids dans l'organisation du département est beaucoup plus prononcé que celui observé pour la région. En effet, **les territoires de santé composés d'une seule commune** constituent la forme privilégiée de l'organisation, soit **94,1% des territoires de santé** (***tableau n° 40***). Ces territoires de santé regroupent **96,2% de la population** et près de **98,0% des chirurgiens-dentistes** libéraux en exercice dans le département.

Tableau n° 40 : Caractéristiques des territoires de santé du département des Hauts-de-Seine (92) :

Les Territoires de santé	Nbre de Territoires	Territoire en %	Population en 2025	Pop / Territoire %	Var. annuelle 2022/2025	Chir. Dent.Lib. en 2025	Chir. Dent.Lib. / Territoire	Densité médicale	Desserte médicale
> à 16	_	_	_	_	_	_	_	_	_
de 12 à 15	_	_	_	_	_	_	_	_	_
de 8 à 11	_	_	_	_	_	_	_	_	_
de 4 à 7	_	_	_	_	_	_	_	_	_
de 2 à 3	2	5,9%	63 051	3,8%	+0,44%	24	2,1%	38	2 627
1 commune	32	**94,1%**	1 608 677	**96,2%**	+0,31%	1 111	**97,9%**	69	1 448
Dpt 92	**34**	**100,0%**	**1 671 728**	**100,0%**	**+0,31%**	**1 135**	**100,0%**	**68**	**1 473**

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

Autre spécificité, l'on ne compte que deux niveaux dans l'organisation des territoires de santé du département. **Les territoires de santé composés de 2 à 3 communes** constituent le deuxième niveau dans l'organisation des territoires de santé du département, soit près de **6,0% des territoires de santé**. Ils rassemblent près de **4,0% de la population** et **2,1% des chirurgiens-dentistes** libéraux en exercice.

Pour résumer, les territoires de santé à structure mono-communale, composés **d'une seule commune** constituent la forme la plus représentative pour le nombre de territoires de santé (**94,1% des territoires**), pour les effectifs de population couverte (**96,2% de la population**) et de professionnels en exercice (**97,9% des chirurgiens-dentistes libéraux**). ***Le taux d'encadrement des communes est de 94,4%. Concrètement, 99,4% de la population dispose de la présence d'au moins un chirurgien-dentiste libéral sur le territoire de leur commune de résidence***. Plus que les Yvelines et l'Essonne, les Hauts-de-Seine affiche un modèle urbain d'organisation des territoires de santé typique de territoires reposant sur une très forte disponibilité et proximité spatiale de l'offre de soins dentaire et des populations.

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2024 / 2025

◆ **Le nombre de territoires de santé :** le nombre de territoires de santé est resté inchangé, soit 34 territoires de santé.

◆ **Le nombre de professionnels de santé :** le nombre de chirurgiens-dentistes libéraux en exercice au sein des territoires de santé du département a enregistré une hausse, soit +41 praticiens, passant de 1 094 à 1 135 chirurgiens-dentistes libéraux.

◆ **L'organisation des territoires de santé :** l'organisation des territoires de santé en fonction de leur taille est restée inchangée, dominée par les territoires de santé composés d'une seule commune.

◆ **L'encadrement médical :** à l'image de la région, la densité médicale a enregistré une tendance à la hausse, passant de 67 à 68 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants.

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN REGION ILE-DE-FRANCE

La répartition de la densité médicale et des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux à activité libérale en cabinet ou en société (activité principale) :

Département des HAUTS-DE-SEINE

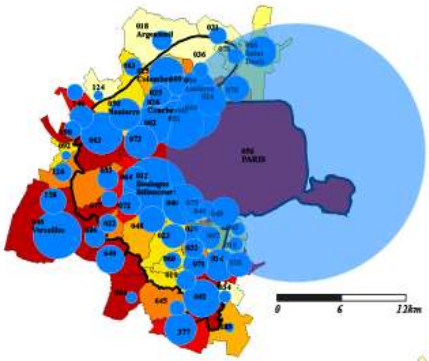

AGRANDISSEMENT

018 Argenteuil
031
066 Saint Denis
078
036
063
025 Colombes
009
004 Asnières
070
124
035
024
146
050 Nanterre
026 Courbevoie
044
051
062
190
063
073
092
056 PARIS
126
033
064
012 Boulogne Billancourt
158
077
072
040
075
046
049
646 Versailles
022
048
003
686
020
023
007
016
032
640
060
014
038
071
019
034
064
002
645
689
377

0 2 4km

Nombre de chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants (Activité Principale) :

- > à 70 chir.dentistes libéraux pour 100 000 hab.
- de 60 à 70
- de 50 à 60
- de 40 à 50
- de 30 à 40
- de 20 à 30
- < à 20 chir.dentistes libéraux pour 100 000 hab.

Région : 59
France : 51 (DREES, 2024)

Les effectifs de Chirurgiens-dentistes à activité libérale en cabinet ou société (Activité principale) :

126 82 64 30 20 10 5 1

communes avec fréquention située en dehors de la région

territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Sources : INSEE, 2025 - ASIP, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

◆ **Département de la Seine-Saint-Denis :** **35 territoires de santé** ont été définis pour le département de la Seine-Saint-Denis (***carte n° 26***), couvrant **100,0% de la population** départementale. Chaque territoire de santé compte en moyenne :

- **14 chirurgiens-dentistes libéraux (activité principale)**
- **1 commune par territoire de santé**
- **47 837 habitants (INSEE, 2025)**
- **Soit 3 342 habitants pour un chirurgien-dentiste libéral (région : 1 704 hab.)**

La répartition des territoires de santé en fonction de leur taille dans le département **la Seine-Saint-Denis** témoigne d'une organisation similaire à celle observée pour la région, dominée par les territoires de santé à structure mono-communale. Mais comme pour les Hauts-de-Seine, le poids des territoires à structure mono-communale dans l'agencement du département est beaucoup plus conséquent que celui observé pour la région, les Yvelines, la Seine-et-Marne et l'Essonne. En effet, **les territoires de santé composés d'une seule commune** constituent la forme privilégiée de l'organisation, soit **94,3% des territoires de santé** (***tableau n° 41***). Ces territoires de santé regroupent **95,6% de la population** et **96,0% des chirurgiens-dentistes** libéraux en exercice dans le département.

Tableau n° 41 : Caractéristiques des territoires de santé du département de la Seine-Saint-Denis (93) :

Les Territoires de santé	Nbre de Territoires	Territoire en %	Population en 2025	Pop / Territoire %	Var. annuelle 2022/2025	Chir. Dent.Lib. en 2025	Chir. Dent.Lib. / Territoire	Densité médicale	Desserte médicale
> à 16	_	_	_	_	_	_	_	_	_
de 12 à 15	_	_	_	_	_	_	_	_	_
de 8 à 11	_	_	_	_	_	_	_	_	_
de 4 à 7	_	_	_	_	_	_	_	_	_
de 2 à 3	2	5,7%	73 019	4,4%	+0,13%	20	4,0%	27	3 651
1 commune	33	**94,3%**	1 601 284	**95,6%**	+0,13%	481	**96,0%**	30	3 329
Dpt 93	**35**	**100,0%**	**1 674 303**	**100,0%**	**+0,13%**	**501**	**100,0%**	**30**	**3 342**

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

Autre point commun avec le département des Hauts-de-Seine, l'on ne compte que deux niveaux dans l'organisation des territoires de santé du département. **Les territoires de santé composés de 2 à 3 communes** constituent le deuxième niveau dans l'organisation des territoires de santé du département, soit **5,7% des territoires de santé**. Ils rassemblent **4,4% de la population** et **4,0% des chirurgiens-dentistes** libéraux en exercice.

Pour résumer, les territoires de santé à structure mono-communale, composés **d'une seule commune** constituent la forme la plus représentative pour le nombre de territoires de santé (**94,3% des territoires**), pour les effectifs de population couverte (**95,6% de la population**) et de professionnels en exercice (**96,0% des chirurgiens-dentistes libéraux**). ***Le taux d'encadrement des communes est de 97,4%. Concrètement, 99,7% de la population dispose de la présence d'au moins un chirurgien-dentiste libéral sur le territoire de leur commune de résidence***. A l'image des Hauts-de-Seine, le département de la Seine-Saint-Denis affiche un modèle urbain d'organisation des territoires de santé reposant sur une très forte disponibilité et proximité spatiale de l'offre de soins dentaire et des populations.

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2024 / 2025

◆ **Le nombre de territoires de santé :** le nombre de territoires de santé a enregistré une tendance à la baisse, passant de 36 à 35 territoires de santé : perte d'1 territoire de santé composé d'une seule commune.

◆ **Le nombre de professionnels de santé :** le nombre de chirurgiens-dentistes libéraux en exercice au sein des territoires de santé du département a enregistré une hausse, soit +19 praticiens, passant de 482 à 501 chirurgiens-dentistes libéraux.

◆ **L'organisation des territoires de santé :** l'organisation des territoires de santé en fonction de leur taille est restée inchangée, dominée par les territoires de santé composés d'une seule commune.

◆ **L'encadrement médical :** à l'image de la région, la densité médicale a enregistré une tendance à la hausse, passant de 29 à 30 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants.

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN REGION ILE-DE-FRANCE

La répartition de la densité médicale et des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux à activité libérale en cabinet ou en société (activité principale) :

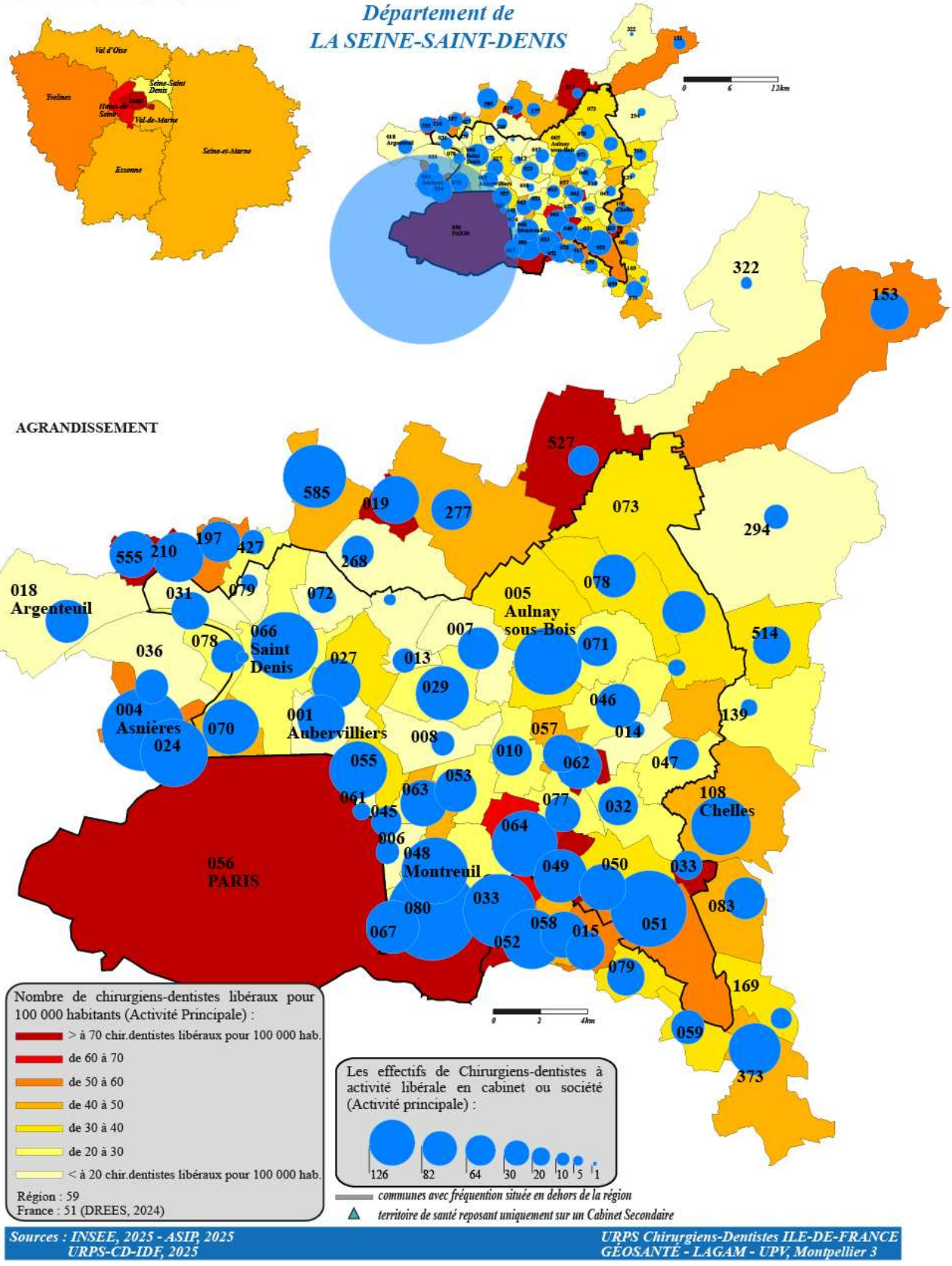

Sources : INSEE, 2025 - ASIP, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

◆ **Département du Val-de-Marne :** **40 territoires de santé** ont été définis pour le département du Val-de-Marne (***carte n° 27***), couvrant **100,0% de la population** départementale. Chaque territoire de santé compte en moyenne :

- **18 chirurgiens-dentistes libéraux (activité principale)**
- **1 commune par territoire de santé**
- **35 709 habitants (INSEE, 2025)**
- **Soit 2 000 habitants pour un chirurgien-dentiste libéral (région : 1 704 hab.)**

La répartition des territoires de santé en fonction de leur taille dans le département **du Val-de-Marne** caractérise une organisation similaire à celle observée pour les départements des Hauts-de-Seine et de la Seine-Saint-Denis, avec une surreprésentation des territoires de santé à structure mono-communale, même si le poids des territoires à structure mono-communale est légèrement moins prononcé. En effet, **les territoires de santé composés d'une seule commune** constituent la forme privilégiée de l'organisation, soit **87,5% des territoires de santé** (***tableau n° 42***). Ces territoires de santé regroupent près de **83,0% de la population** et près de **81,0% des chirurgiens-dentistes** libéraux en exercice dans le département.

Tableau n° 42 : Caractéristiques des territoires de santé du département du Val-de-Marne (94) :

Les Territoires de santé	Nbre de Territoires	Territoire en %	Population en 2025	Pop / Territoire %	Var. annuelle 2022/2025	Chir. Dent.Lib. en 2025	Chir. Dent.Lib. / Territoire	Densité médicale	Desserte médicale
> à 16	_	_	_	_	_	_	_	_	_
de 12 à 15	_	_	_	_	_	_	_	_	_
de 8 à 11	_	_	_	_	_	_	_	_	_
de 4 à 7	_	_	_	_	_	_	_	_	_
de 2 à 3	5	12,5%	248 610	17,4%	+0,19%	138	19,3%	56	1 802
1 commune	35	**87,5%**	1 179 740	**82,6%**	+0,21%	576	**80,7%**	49	2 048
Dpt 94	**40**	**100,0%**	**1 428 350**	**100,0%**	**+0,21%**	**714**	**100,0%**	**50**	**2 000**

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

Comme pour les départements des Hauts-de-Seine et de la Seine-Saint-Denis, l'on ne compte que deux niveaux dans l'organisation des territoires de santé du département. **Les territoires de santé composés de 2 à 3 communes** constituent le deuxième niveau dans l'organisation des territoires de santé du département, soit **12,5% des territoires de santé**. Ils rassemblent **17,4% de la population** et **19,3% des chirurgiens-dentistes** libéraux en exercice.

Pour résumer, les territoires de santé à structure mono-communale, composés **d'une seule commune** constituent la forme la plus représentative pour le nombre de territoires de santé (**87,5% des territoires**), pour les effectifs de population couverte (**82,6% de la population**) et de professionnels en exercice (**80,7% des chirurgiens-dentistes libéraux**). ***Le taux d'encadrement des communes est de 100,0%. Concrètement, 100,0% de la population dispose de la présence d'au moins un chirurgien-dentiste libéral sur le territoire de leur commune de résidence***. A l'image des Hauts-de-Seine et de la Seine-Saint-Denis, le département du Val-de-Marne affiche le modèle urbain par « excellence ».

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2024 / 2025

◆ **Le nombre de territoires de santé :** le nombre de territoires de santé est resté inchangé, soit 40 territoires de santé.

◆ **Le nombre de professionnels de santé :** le nombre de chirurgiens-dentistes libéraux en exercice au sein des territoires de santé du département a enregistré une hausse, soit +5 praticiens, passant de 709 à 714 chirurgiens-dentistes libéraux.

◆ **L'organisation des territoires de santé :** l'organisation des territoires de santé en fonction de leur taille est restée inchangée, dominée par les territoires de santé composés d'une seule commune.

◆ **L'encadrement médical :** contrairement à la région, la densité médicale est restée inchangée, soit 50 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants.

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN REGION ILE-DE-FRANCE

La répartition de la densité médicale et des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux à activité libérale en cabinet ou en société (activité principale) :

Département du VAL-DE-MARNE

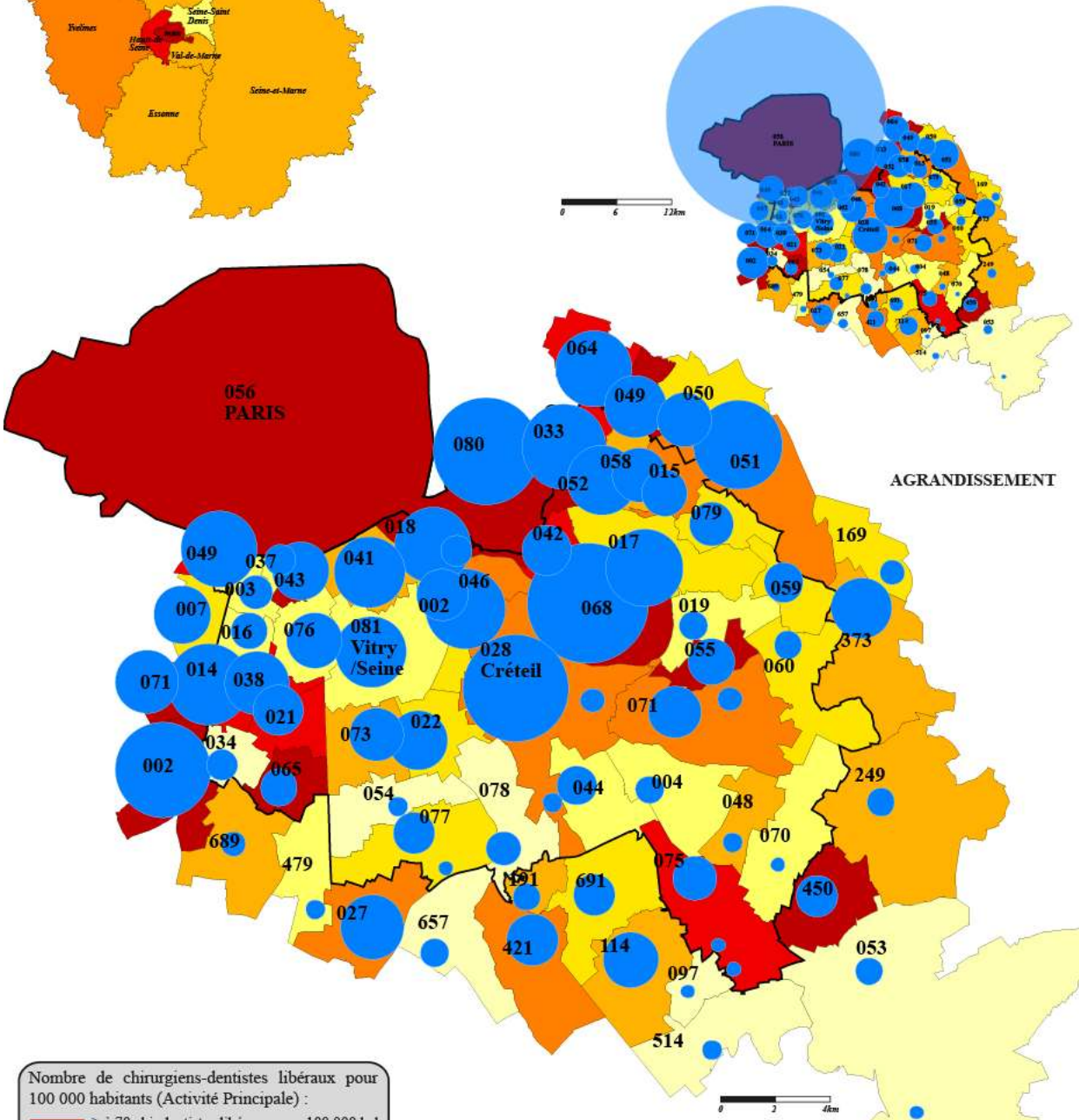

Nombre de chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants (Activité Principale) :

- > à 70 chir.dentistes libéraux pour 100 000 hab.
- de 60 à 70
- de 50 à 60
- de 40 à 50
- de 30 à 40
- de 20 à 30
- < à 20 chir.dentistes libéraux pour 100 000 hab.

Région : 59
France : 51 (DREES, 2024)

Les effectifs de Chirurgiens-dentistes à activité libérale en cabinet ou société (Activité principale) :

126 82 64 30 20 10 5 1

communes avec fréquention située en dehors de la région

territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Sources : INSEE, 2025 - ASIP, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

◆ **Département du Val-d'Oise :** **61 territoires de santé** ont été définis pour le département du Val-d'Oise (***carte n° 28***), couvrant **99,8% de la population** départementale. Chaque territoire de santé compte en moyenne :

- **10 chirurgiens-dentistes libéraux (activité principale)**
- **3 communes par territoire de santé**
- **20 868 habitants (INSEE, 2053)**
- **Soit 2 195 habitants pour un chirurgien-dentiste libéral (région : 1 704 hab.)**

Pour **le Val-d'Oise**, la répartition des territoires de santé en fonction de leur taille témoigne d'une organisation identique à celle observée pour la région et tous les départements, à savoir une organisation dominée par les territoires de santé à structure mono-communale. Mais leur poids dans l'agencement du département est beaucoup moins prononcé qu'à l'échelle de la région et des autres départements, mais plus proche de la Seine-et-Marne. En effet, **les territoires de santé composés d'une seule commune** constituent la forme privilégiée de l'organisation, soit **47,5% des territoires de santé** (***tableau n° 43***). Ces territoires de santé regroupent **47,0% de la population** et **45,0% des chirurgiens-dentistes** libéraux en exercice dans le département.

Tableau n° 43 : Caractéristiques des territoires de santé du département du Val-d'Oise (95) :

Les Territoires de santé	Nbre de Territoires	Territoire en %	Population en 2025	Pop / Territoire %	Var. annuelle 2022/2025	Chir. Dent.Lib. en 2025	Chir. Dent.Lib. / Territoire	Densité médicale	Desserte médicale
> à 16	2	3,3%	28 834	2,3%	+0,44%	6	1,0%	21	4 806
de 12 à 15	_	_	_	_	_	_	_	_	_
de 8 à 11	2	3,3%	35 858	2,8%	+0,48%	27	4,7%	75	1 328
de 4 à 7	9	14,8%	180 655	14,2%	+0,30%	88	15,2%	49	2 053
de 2 à 3	19	31,1%	428 803	33,7%	+0,23%	198	34,1%	46	2 166
1 commune	29	**47,5%**	598 773	**47,0%**	+0,21%	261	**45,0%**	44	2 294
Dpt 95	**61**	**100,0%**	**1 272 923**	**100,0%**	**+0,25%**	**580**	**100,0%**	**46**	**2 195**

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

Les territoires de santé composés de 2 à 3 communes se situent en deuxième position dans l'organisation des territoires de santé du département, soit **31,1% des territoires de santé**. Ils rassemblent près de **34,0% de la population** et **34,1% des chirurgiens-dentistes** libéraux en exercice. Avec près de **15,0%** de l'ensemble, **les territoires de santé composés de 4 à 7 communes** occupent la troisième position dans l'organisation. Ils regroupent plus de **14,0% de la population** et **15,2% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice.

Pour résumer, les territoires de santé à structure mono-communale, composés **d'une seule commune** constituent la forme la plus représentative pour le nombre de territoires de santé (**47,5% des territoires**), pour les effectifs de population couverte (**47,0% de la population**) et de professionnels en exercice (**45,0% des chirurgiens-dentistes libéraux**). A l'image des Yvelines, le poids occupé par les territoires de santé à structure mono-communale reflète « l'urbanisation » du modèle, reposant sur une proximité entre l'offre de soins et la demande, se traduisant par la construction de territoires de santé de petite taille, les territoires de santé de grande taille devenant minoritaire. ***Le taux d'encadrement des communes est de 35,5%. Concrètement, 89,9% de la population dispose de la présence d'au moins un chirurgien-dentiste libéral sur le territoire de leur commune de résidence***.

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2024 / 2025

◆ **Le nombre de territoires de santé :** le nombre de territoires de santé a enregistré une tendance à la baisse, passant de 62 à 61 territoires de santé : perte d'1 territoire de santé composé d'une seule commune.

◆ **Le nombre de professionnels de santé :** le nombre de chirurgiens-dentistes libéraux en exercice au sein des territoires de santé du département a enregistré une hausse, soit +35 praticiens, passant de 545 à 580 chirurgiens-dentistes libéraux.

◆ **L'organisation des territoires de santé :** l'organisation des territoires de santé en fonction de leur taille est restée inchangée, dominée par les territoires de santé composés d'une seule commune.

◆ **L'encadrement médical :** à l'image de la région, la densité médicale a enregistré une tendance à la hausse, passant de 44 à 46 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants.

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN REGION ILE-DE-FRANCE

La répartition de la densité médicale et des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux à activité libérale en cabinet ou en société (activité principale) :

Département du VAL-D'OISE

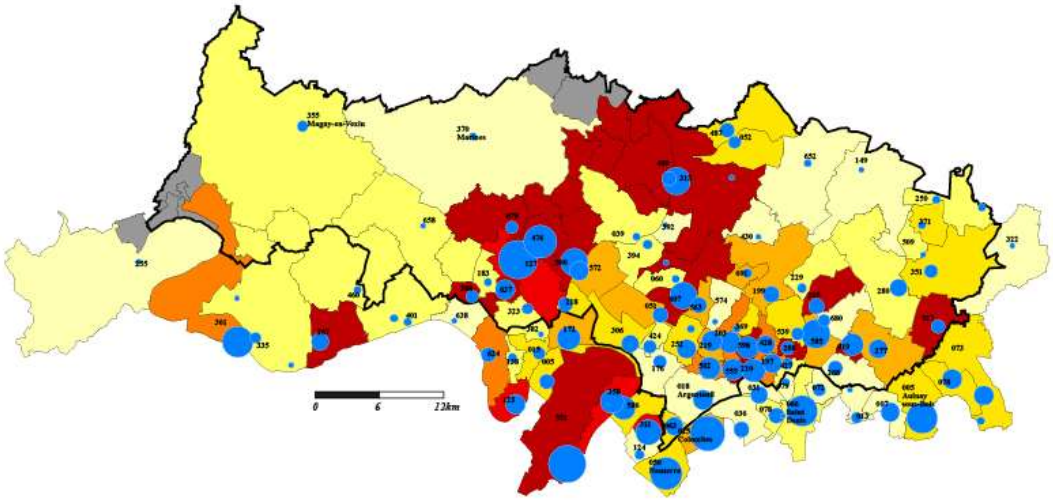

Nombre de chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants (Activité Principale) :

- > à 70 chir.dentistes libéraux pour 100 000 hab.
- de 60 à 70
- de 50 à 60
- de 40 à 50
- de 30 à 40
- de 20 à 30
- < à 20 chir.dentistes libéraux pour 100 000 hab.

Région : 59
France : 51 (DREES, 2024)

Les effectifs de Chirurgiens-dentistes à activité libérale en cabinet ou société (Activité principale) :

126 82 64 30 20 10 5 1

communes avec fréquention située en dehors de la région

territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Sources : INSEE, 2025 - ASIP, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

3ème partie :

LE SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE

A – LA PROSPECTIVE DEMOGRAPHIQUE : SEUIL FIXÉ À 55 ANS ET PLUS :

1. SEUIL FIXÉ A 55 ANS : LA PROPECTIVE DEMOGRAPHIQUE : 138 TERRITOIRES DE SANTÉ SOUMIS A « UN RISQUE DEMOGRAPHIQUE » EN REGION ILE-DE-FRANCE :

Rappel : le Risque démographique fixé à partir de 55 ans : le seuil de la prospective :

Niveau 1 : Territoire de santé dont **le** chirurgien-dentiste libéral est âgé de 55 ans et plus.

Niveau 2 : Territoire de santé dont **les** chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus.

Niveau 3 : Territoire de santé dont **50%** des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus.

Niveau 4 : Territoire de santé non retenu, ne présente aucun des critères retenus.

1.1 – Les territoires de santé soumis à un risque démographique en région :

L'application des principes de définition du risque démographique développés dans le Schéma de Démographie Médicale a permis d'identifier **138 territoires de santé** soumis à un risque démographiques de niveaux 1, 2 ou 3, soit **31,1% des territoires de santé** de la région (***tableau n° 44***). L'impact populationnel est conséquent, près de **19,0% de la population** régionale réside au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique, territoires au sein desquels exercent 708 chirurgiens-dentistes libéraux, soit près de **10,0% des effectifs**.

Tableau n° 44 : Caractéristique des territoires de santé soumis à un risque démographique :

Les départements	Risque de niveau 1	Risque de niveau 2	Risque de niveau 3	Total Risque	Région	*Résultats 2024*	*Résultats 2022*
Nombre de territoires à risque	37	20	81	138	444[12]		
Territoires en %	**26,8%**	**14,5%**	**58,7%**	**100,0%**	**31,1%**	*33,9%*	*43,4%*
Population	233 274	225 406	1 899 071	2 357 751	12 476 267		
Population en %	**9,9%**	**9,6%**	**80,5%**	**100,0%**	**18,9%**	*20,5%*	*29,9%*
Variation annuelle	+0,40%	+0,31%	+0,25%	+0,27%	+0,29%		
Chir.Dent. Lib.	37	53	618	708	7 330		
Chir.Dent.Lib.en %	**5,2%**	**7,5%**	**87,3%**	**100,0%**	**9,7%**	*12,1%*	*18,4%*

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

[12] 445 territoires de santé ont été définis, parmi lesquels l'existence d'1 territoire de santé ne repose exclusivement que sur des atvités secondaires, soit 444 territoires de santé retenus pour l'analyse.

Le risque démographique de niveau 3, niveau de risque le moins urgent sachant que les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 55 ans et plus représentent 50,0% des effectifs, enregistre l'impact le plus conséquent. Près de **59,0% des territoires** de santé soumis à un risque démographique sont soumis à un risque démographique de niveau 3, soit près de trois territoires de santé sur cinq. Ces territoires de santé regroupent **80,5% des populations** résidantes au sein des territoires à risque et plus de **87,0% chirurgiens-dentistes** libéraux exerçant au sein de ces mêmes territoires à risque.

Le risque démographique de niveau 1, niveau de risque le plus urgent sachant que le seul chirurgien-dentiste libéral en exercice est âgé de 55 ans et plus, se situe en seconde position en termes d'impact. **26,8% des territoires** de santé soumis à un risque démographique sont soumis à un risque démographique de niveau 1, soit plus d'un quart des territoires de santé. Ces territoires impactent près de **10,0% des populations** résidantes au sein des territoires à risque et **5,2% des chirurgiens-dentistes** libéraux exerçant au sein de ces mêmes territoires à risque.

Le risque démographique de niveau 2, niveau de risque parmi le plus urgent sachant que tous les chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont âgés de 55 ans et plus, est le moins fréquent. Plus de **14,0% des territoires** soumis à un risque démographique, sont soumis à un risque démographique de niveau 2, soit plus d'un territoire de santé sur dix. Ces territoires impactent près de **10,0% des populations** résidantes au sein des territoires à risque et **7,5% des chirurgiens-dentistes** libéraux exerçant au sein de ces mêmes territoires à risque.

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN REGION ILE-DE-FRANCE

Le Schéma de Démographie médicale : répartition des territoires de santé soumis à un Risque démographique (Activité principale, année réf. 2025) :

CHIRURGIENS-DENTISTES ET TERRITOIRES DE SANTE EN REGION ILE-DE-FRANCE

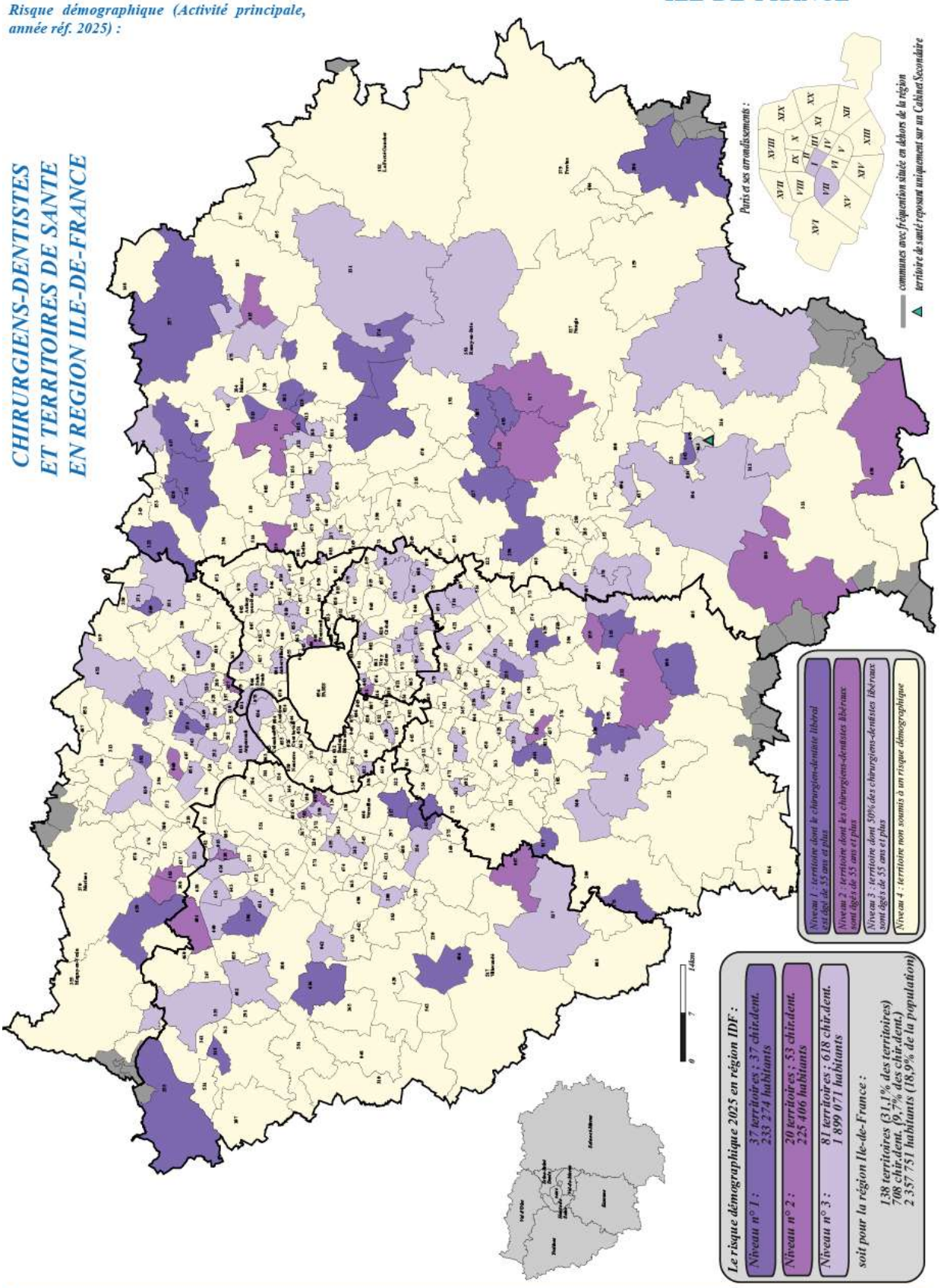

Sources : INSEE, 2025 - ASIP, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2024 / 2025

Tableau n° 45 : Territoires de santé : Territoire, Population et Praticiens : évolution du risque démographique : **seuil 55 ans**

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total Risque	Région IDF
Nombre de territoires en 2025	**37**	**20**	**81**	**138**	**444**
Nombre de territoires en 2024	36	24	92	152	450
Nombre de territoires en 2022	*39*	*21*	*140*	*200*	*461*
Evolution 2024/2025	**1**	**-4**	**-11**	**-14**	**-6**
Evolution 2024/2025	***+2,8%***	***-16,7%***	***-12,0%***	***-9,2%***	***-1,3%***
Effectif Population 2025	**233 274**	**225 406**	**1 899 071**	**2 357 751**	12 476 267
Effectif Population 2024	222 880	250 299	2 044 194	2 517 373	12 271 794
Effectif Population 2022	*191 889*	*270 523*	*3 185 782*	*3 648 194*	*12 196 549*
Evolution 2024/2025	***+4,7%***	***-9,9%***	***-7,1%***	***-6,3%***	***+1,7%***
Eff. chirurgien-dentiste en 2025	**37**	**53**	**618**	**708**	**7 330**
Eff. chirurgien-dentiste lib. en 2024	36	62	753	851	7 060
Eff. chirurgien-dentiste lib. en 2022	*39*	*56*	*1 176*	*1 271*	*6 916*
Evolution 2024/2025	***+1***	***-9***	***-135***	***-143***	***+270***
Evolution 2024/2025	***+2,8%***	***-14,5%***	***-17,9%***	***-16,8%***	***+3,8%***

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

◆ **Territoires de santé en Ile-de-France :** en 2024, la région Ile-de-France comptait 450 territoires de santé pour 7 060 chirurgiens-dentistes libéraux. En 2025, la région compte 444 territoires de santé pour 7 330 chirurgiens-dentistes libéraux mais, l'existence d'1 territoire de santé ne repose que sur la présence d'activités secondaires.

Pour résumer, en 2025, la région Ile-de-France compte 445 territoires de santé, dont 1 territoire de santé reposant uniquement sur la présence d'activités secondaires. Sur la période, la région a perdu 5 territoires de santé, ce chiffre est la conséquence de 4 disparitions de territoires de santé, et d'1 restructuration administrative de communes.

- 4 disparitions de territoires de santé pour cause de démographie médicale :

- **Essonne :** perte de 3 territoires de santé : Boissy-sous-Sint-Yon (niveau 1), Bondoufle (niveau 1) et Epinay-sous-Sénart (niveau 1) : les 3 territoires de santé étaient soumis au risque démographique de niveau 1, niveau le plus urgent, les prévisions statistiques se sont avérées, cessation d'activité !

- **Val-d'Oise :** perte d'1 territoire de santé : Champagne-sur-Oise (niveau 1) : le territoire de santé était soumis au risque démographique de niveau 1, niveau le plus urgent, la prévision statistique s'est avérée, cessation d'activité !

- 1 disparition de territoire de santé pour cause de restructuration administrative :

- **Seine-Saint-Denis :** perte d'1 territoire de santé : Pierrefitte-sur-Seine (niveau 0) : à compter du 1er janvier 2025, les villes de Saint-Denis et Pierrefitte-sur-Seine ont officialisé leur volonté de créer une commune nouvelle : Saint-Denis.

- Bilan : la région a perdu 4 territoires de santé suite aux conséquences de la démographie médicale. Parmi ces territoires de santé, tous faisaient l'objet de prévisions statistiques (risques démographiques et recommandations),

◆ **Nombre de territoires de santé soumis à un risque démographique :** sur la période considérée, le nombre de territoires de santé soumis à un risque démographique a enregistré une tendance à la baisse, passant de 152 à 138 territoires de santé, soit un recul de -9,2% sur les périodes considérées. L'impact du risque démographique sur les territoires de santé est passé de 33,9% 31,1%.

- **Risque démographique de niveau 1 :** niveau le plus urgent, le nombre de territoires de santé soumis à un risque démographique de niveau 1 est passé de 36 à 37 territoires, soit 1 territoire de santé en plus ou une hausse de +2,8%. Ce résultat témoigne de la dynamique démographique de la méthodologie. En effet, sur la période, on enregistre une perte de 4 territoires de santé soumis à un risque démographique de niveau 1. Le faible écart témoigne donc du basculement de 5 nouveaux territoires de santé dans ce niveau de risque.

- **Risque démographique de niveau 2 :** niveau parmi le plus urgent, le nombre de territoires de santé soumis à un risque démographique de niveau 2 est passé de 24 à 20 territoires de santé, soit 4 territoires de santé en moins, ou une baisse de -16,7%. Ce résultat témoigne à nouveau de la dynamique de la démographie médicale. Sous les effets de la démographie médicale, les niveaux de risque démographique sont réévalués : changement de niveaux de risque ou sortie de la zone de risque démographique.

- **Risque démographique de niveau 3 :** niveau le moins urgent, le nombre de territoires de santé soumis à un risque démographique de niveau 3 est passé de 92 à 81 territoires de santé, soit 11 territoires de santé en moins, ou une baisse de -12,0%. De nouveau, la méthodologie appliquée permet d'observer les flux des territoires de santé selon les niveaux de risque. Les cessations de praticiens âgés, l'installation de praticiens plus jeunes ont pour conséquence de modifier les rapports entre les générations, ici des territoires ont changé de niveaux de risque ou sortis de la zone de risque.

◆ **Effectifs de population impacté par le risque démographique :** sur la période considérée, l'impact du risque démographique sur les populations a enregistré une tendance à la baisse, passant de 20,5% à 18,9%, ce qui est à mettre en relation avec le recul du nombre de territoires de santé impactés par le risque démographique.

- **Risque démographique de niveau 1 :** l'impact populationnel du risque démographique de niveau 1, niveau le plus urgent, a enregistré une tendance à la hausse, passant de 222 880 à 233 274 habitants, soit une hausse de +4,7% des populations impactées par ce niveau de risque, conséquence de la progression du nombre de territoires de santé impactés par ce niveau de risque.

- **Risque démographique de niveau 2 :** l'impact populationnel du risque démographique de niveau 2, niveau parmi le plus urgent, a enregistré une tendance à la baisse, passant de 250 299 à 225 406 habitants, soit une baisse -9,9% des populations impactées par ce niveau de risque, conséquence de la baisse du nombre de territoires de santé impactés.

- **Risque démographique de niveau 3 :** l'impact populationnel du risque démographique de niveau 3, niveau de risque le moins urgent, a enregistré une tendance à la baisse, passant de 2 044 194 à 1 899 071 habitants, soit une baisse de -7,1%, des populations impactées par ce niveau de risque, conséquence de la baisse du nombre de territoires de santé impactés.

◆ **Effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux impactés par le risque démographique :** sur la période considérée, l'impact du risque démographique sur les chirurgiens-dentistes libéraux a enregistré une tendance à la baisse, passant de 12,1% à 9,7%, ce qui est à mettre en relation avec le recul du nombre de territoires de santé impactés par le risque démographique, et notamment les territoires de santé soumis à un risque démographique de niveau 3.

- **Risque démographique de niveau 1 :** l'impact du risque démographique de niveau 1 sur les chirurgiens-dentistes libéraux, niveau le plus urgent, a enregistré une tendance à la hausse, passant de 36 à 37 chirurgiens-dentistes libéraux, soit 1 praticien en plus ou une hausse de +2,8%.

- **Risque démographique de niveau 2 :** l'impact du risque démographique de niveau 2 sur les chirurgiens-dentistes libéraux, niveau parmi le plus urgent, a enregistré une tendance à la baisse, passant de 62 à 53 chirurgiens-dentistes libéraux, soit un recul de -14,5%.

- **Risque démographique de niveau 3 :** l'impact du risque démographique de niveau 3 sur les chirurgiens-dentistes libéraux, niveau de risque le moins urgent, a enregistré une tendance à la baisse, passant de 753 à 618 chirurgiens-dentistes libéraux, soit un recul de -17,9%, conséquence du recul du nombre de territoires de santé impactés par le risque démographique de niveau 3.

1.2 – Les territoires de santé soumis à un risque démographique par département :

◆ Le risque démographique ne concerne pas tous les départements de la région. **Paris**, territoire de santé à lui seul, n'est impacté par aucun de ces niveaux de seuils. En dehors de cette exception, les niveaux d'impact sont fortement différenciés, oscillant de **11,0%** pour les moins impactés à **38,0%** pour les plus impactés (***tableau n° 46***). En effet, les départements **la Seine-et-Marne** et **du Val-d'Oise** caractérisent la situation des départements où l'impact du risque démographique est le plus conséquent. Près de deux territoires de santé sur cinq sont soumis à un risque démographique, soit respectivement **37,9%** et **37,7%** des territoires de santé impactés par le risque démographique. A un degré moindre, **l'Essonne** fait également figure de département parmi les plus impactés par le risque démographique. Plus de trois territoires de santé sur dix sont impactés par le risque démographique, soit respectivement **31,6%** des territoires de santé.

Tableau n° 46 : Répartition des territoires de santé par département et niveau de risque démographique :

Les départements	Risque de niveau 1	Risque de niveau 2	Risque de niveau 3	Absence de Risque	Total	Tot. Risques 1+2+3	*Tot. Risques 2024*
Paris	_	_	_	100,0%	**100,0%**	0,0%	*0,0%*
Seine-et-Marne	**16,5%**	**6,8%**	14,6%	62,1%	**100,0%**	**37,9%**	*39,8%*
Yvelines	7,7%	**5,5%**	15,4%	71,4%	**100,0%**	28,6%	*31,1%*
Essonne	**10,1%**	3,8%	17,7%	68,4%	**100,0%**	**31,6%**	*39,0%*
Hauts-de-Seine	_	_	11,8%	88,2%	**100,0%**	11,8%	*23,5%*
Seine-Saint-Denis	_	2,9%	**25,7%**	71,4%	**100,0%**	28,6%	*22,2%*
Val-de-Marne	_	2,5%	**25,0%**	72,5%	**100,0%**	27,5%	*22,5%*
Val-d'Oise	8,2%	4,9%	**24,6%**	62,3%	**100,0%**	**37,7%**	*41,9%*
Région IDF	**8,3%**	**4,5%**	**18,2%**	**68,9%**	**100,0%**	**31,1%**	***33,9%***
Région IDF 2024	*8,0%*	*5,4%*	*20,5%*	*66,1%*	*100,0%*		

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

A l'opposé, le département **des Hauts-de-Seine** illustre la situation du département où l'impact du risque démographique est le moins conséquent. Un peu plus d'un territoire de santé sur dix est soumis à un risque démographique, soit **11,8%** des territoires de santé impactés par le risque démographique.

Entre ces deux positions extrêmes, s'intercalent les départements **des Yvelines**, de **la Seine-Saint-Denis** et **du Val-de-Marne** où de **27,0% à 29,0%** des territoires de santé sont soumis à un risque démographique, situant ainsi ces départements parmi les plus impactés.

L'analyse de l'impact du risque démographique par niveau sur les territoires de santé permet de préciser la nature de l'urgence démographique. Ainsi, la situation du département de **la Seine-et-Marne** dont le niveau d'impact du risque démographique est le plus conséquent, est particulièrement préoccupante. En effet, l'analyse du profil d'impact montre que ce département est principalement impacté par les niveaux de risque démographique 1 et 2, soit les niveaux de risque les plus urgents, soit **23,3%** des territoires de santé. Dans ce contexte et à un degré moindre, la situation des départements **du Val-d'Oise**, **des Yvelines** et de **l'Essonne** est également préoccupante. De **13,0%** à **14,0%** des territoires de santé sont soumis aux risques démographiques les plus urgents, de niveaux 1 et 2. A l'opposé, les impacts associés aux niveaux de risque les plus urgents (niveaux 1 et 2) ne concernent aucun territoire de santé, soit la situation enregistrée par **Paris** et le département **des Hauts-de-Seine**. Ces mêmes impacts concernent **2,0%** à **3,0%** des territoires de santé, soit la situation enregistrée par les départements de **la Seine-Saint-Denis** et **du Val-de-Marne**.

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2024 / 2025

◆ **Impact du risque démographique sur les Territoires de santé :** sur la période considérée, l'impact du risque démographique sur les territoires de santé a enregistré une tendance à la baisse, passant de 33,9% à 31,1% des territoires de santé soumis à un risque démographique. Excepté Paris, dont la situation est restée inchangée, aujourd'hui comme hier, le territoire n'est soumis à aucun risque démographique, 5 départements sont concernés par une baisse de l'impact du risque démographique, soit la Seine-et-Marne, les Yvelines, l'Essonne, les Hauts-de-Seine et le Val-d'Oise. Parmi ces départements, celui des Hauts-de-Seine a enregistré le niveau de baisse le plus significatif, l'impact du risque démographique sur les territoires de santé passant de 23,5% à 11,8%. A l'opposé, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne sont les seuls départements à être concernés par une tendance opposée, enregistrant une hausse de l'impact du risque démographique, respectivement de +6,4% et de +5,5%.

◆ **Impact du risque démographique de niveau 1 :** l'impact du risque démographique de niveau 1, niveau le plus urgent, a enregistré une légère hausse, passant de 8,0% à 8,3% des territoires de santé soumis au risque démographique de niveau 1. Les situations de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne sont restées inchangées, ces départements ne comptent aucun territoire de santé soumis à un risque démographique de niveau 1. Deux départements s'inscrivent dans la tendance régionale marquée par une hausse de l'impact du risque démographique de niveau 1, soit la Seine-et-Marne (+2,9%) et les Yvelines (+1,0%). A l'opposé, les départements de l'Essonne et du Val-d'Oise sont les seuls à s'inscrire dans une tendance opposée marquée par un recul de l'impact du risque démographique de niveau 1 sur les territoires, passant respectivement de 12,2% à 10,1%, et de 9,7% à 8,2%.

◆ **Impact du risque démographique de niveau 2 :** l'impact du risque démographique de niveau 2, niveau parmi le plus urgent, a enregistré une tendance à la baisse, passant de 5,4% à 4,5% des territoires de santé soumis à un risque démographique. Les situations de Paris et des Hauts-de-Seine sont restées inchangées, ces départements ne comptent aucun territoire de santé soumis à un risque démographique de niveau 2. Il en est de même pour la situation du Val-de-Marne qui conserve le même niveau d'impact du risque démographique de niveau 2. La Seine-et-Marne, les

Yvelines et le Val-d'Oise sont les trois départements concernés par une baisse de l'impact du risque démographique de niveau 2, baisses comprises entre -1,0% et -2,0.%. A l'opposé, l'Essonne et la Seine-Saint-Denis sont les seuls départements à s'inscrire dans une tendance opposée marquée par une très faible progression de l'impact du risque démographique de niveau 2 sur les territoires.

◆ **Impact du risque démographique de niveau 3 :** l'impact du risque démographique de niveau 3, niveau le moins urgent, a enregistré une tendance à la baisse, passant de 20,5% à 18,2% des territoires de santé soumis à un risque démographique. La situation de Paris est restée inchangée, aucun territoire de santé n'est soumis à un risque démographique de niveau 3. Excepté la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne, tous les départements sont concernés par la tendance régionale, enregistrant une baisse de l'impact du risque démographique de niveau 3. Parmi les départements, celui des Hauts-de-Seine a enregistré le niveau de baisse le plus significatif, l'impact du risque démographique de niveau 3 sur les territoires de santé, passant de 23,5% à 11,8%. A l'opposé, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne sont les seuls départements à s'inscrire dans une tendance opposée marquée par une hausse de l'impact du risque démographique de niveau 3 sur les territoires, passant respectivement de 19,4% à 25,7%, et de 20,0% à 25,0%.

◆ L'évaluation de l'impact populationnel du risque démographique sur les territoires de santé permet de compléter et de nuancer les premières tendances observées. En dehors du cas particulier de **Paris** qui n'est soumis à aucun risque démographique, les résultats obtenus témoignent d'une grande variabilité, les impacts populationnels oscillant de **8,0%** pour les départements les moins impactés à près de **34,0%** pour les plus impactés (***tableau n° 47***). Ainsi, le département **du Val-d'Oise** confirme sa situation de département où l'impact du risque démographique sur les populations est le plus conséquent, soit **33,5%** des populations résidantes. A un degré moindre, les départements de **l'Essonne**, de **la Seine-Saint-Denis** et de **la Seine-et-Marne** confirment leur statut de département parmi les plus impactés, de **25,0% à 28,0%** des populations impactées par le risque démographique. A l'opposé, **les Hauts-de-Seine** maintiennent leur rang de département parmi le moins impacté par le risque démographique, **8,1%** des populations résidantes sont impactées par le risque démographique. Entre ces positions extrêmes se situent les départements **des Yvelines** et **du Val-de-Marne** dont les impacts populationnels touchent de **20,0% à 22,9%** des populations résidantes.

Tableau n° 47 : Répartition de la population par territoires de santé, par département et niveau de risque :

Les départements	Risque de niveau 1	Risque de niveau 2	Risque de niveau 3	Absence de Risque	Total	Tot. Risques 1+2+3	*Tot. Risques 2024*
Paris	_	_	_	100,0%	**100,0%**	0,0%	*0,0%*
Seine-et-Marne	**7,3%**	**3,9%**	16,6%	72,2%	**100,0%**	**27,8%**	*32,5%*
Yvelines	3,7%	**3,2%**	13,9%	79,2%	**100,0%**	20,8%	*22,9%*
Essonne	3,4%	2,0%	19,4%	75,2%	**100,0%**	**24,8%**	*33,6%*
Hauts-de-Seine	_	_	8,1%	91,9%	**100,0%**	8,1%	*15,6%*
Seine-Saint-Denis	_	2,5%	**23,5%**	74,0%	**100,0%**	**26,0%**	*18,1%*
Val-de-Marne	_	1,5%	**20,2%**	78,3%	**100,0%**	21,7%	*19,4%*
Val-d'Oise	2,1%	2,4%	**29,1%**	66,5%	**100,0%**	**33,5%**	*37,0%*
Région IDF	**1,9%**	**1,8%**	**15,2%**	**81,1%**	**100,0%**	**18,9%**	***20,6%***
Région IDF 2024	*1,8%*	*2,0%*	*16,7%*	*79,4%*	*100,0%*		

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

L'analyse de l'impact populationnel du risque démographique par niveau sur les territoires de santé permet de nuancer certains résultats. La situation préoccupante révélée pour le département de **la Seine-et-Marne** se confirme, et demeure toujours préoccupante. En effet, l'analyse du profil d'impact démontre que le département est le plus impacté par les niveaux de risque démographique 1 et 2, soit les niveaux à risque les plus urgents, soit **11,2%** des populations résidantes. A un degré moindre, les départements **des Yvelines** et de **l'Essonne** s'inscrivent dans la même tendance, de **5,0% à 7,0%** des populations résidantes sont impactées par les niveaux de risque les plus urgents, confirmant ainsi leurs situations préoccupantes. A l'opposé, l'impact populationnel associé aux niveaux de risque les plus urgents (niveaux 1 et 2) concerne de **1,0% à 2,0%** des populations résidantes, soit les situations enregistrées par les départements **du Val-de-Marne** et de **la Seine-Saint-Denis** Avec un niveau d'impact populationnel de **4,4%**, le département **du Val-d'Oise** occupe une position intermédiaire.

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2024 / 2025

◆ **Impact populationnel du risque démographique sur les Territoires de santé :** sur la période considérée, l'impact populationnel du risque démographique a enregistré une tendance à la baisse, passant de 20,6% à 18,9% des populations résidantes au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique. Excepté Paris dont la situation est restée inchangée, le territoire n'est soumis à aucun risque démographique, et les départements de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, tous les départements s'inscrivent dans la tendance régionale. Parmi ces départements, ceux de l'Essonne et des Hauts-de-Seine ont enregistré les niveaux de baisse les plus significatifs, compris entre -7,0% et -9,0%. A l'opposé, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne sont les seuls départements à être concernés par une tendance opposée, marquée par une hausse de l'impact populationnel, passant respectivement de 18,1% à 26,0%, et de 19,4% à 21,7% des populations.

◆ **Impact populationnel du risque démographique de niveau 1 :** l'impact populationnel du risque démographique de niveau 1, a enregistré une légère hausse, passant de 1,8% à 1,9% des populations résidantes au sein de territoires de santé soumis au risque démographique de niveau 1. Les situations de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne sont restées inchangées, ces départements ne comptent aucun territoire de santé soumis à un risque démographique de niveau 1. Seuls deux départements s'inscrivent dans la tendance régionale, enregistrant une

hausse de l'impact populationnel comprise entre +1,0% et +2,0%, soit les départements de la Seine-et-Marne et des Yvelines. A l'opposé, les départements de l'Essonne et du Val-d'Oise sont les seuls à être concernés par une tendance opposée marquée par un léger recul de l'impact populationnel compris entre -1,0% et -2,0%.

◆ **Impact populationnel du risque démographique de niveau 2 :** l'impact populationnel du risque démographique de niveau 2, a enregistré une faible baisse, passant de 2,0% à 1,8% des populations résidantes au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique. Les situations de Paris et des Hauts-de-Seine sont restées inchangées, ces départements ne comptent aucun territoire de santé soumis à un risque démographique de niveau 2. Quatre départements s'inscrivent dans la tendance régionale, enregistrant une faible baisse de l'impact populationnel du risque démographique de niveau 2, soit la Seine-et-Marne, les Yvelines, le Val-de-Marne et le Val-d'Oise. A l'opposé, l'Essonne et la Seine-Saint-Denis sont les seuls départements à s'inscrire dans une tendance opposée marquée par une faible hausse de l'impact populationnel du risque démographique de niveau 2.

◆ **Impact populationnel du risque démographique de niveau 3 :** l'impact populationnel du risque démographique de niveau 3, a enregistré une tendance à la baisse, passant 16,7% à 15,2% des populations résidantes au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique. La situation de Paris est restée inchangée, aucun territoire de santé n'est soumis à un risque démographique de niveau 3. Excepté la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne, tous les départements s'inscrivent dans cette tendance de baisse de l'impact populationnel du risque démographique de niveau 3. Parmi les départements, ceux de l'Essonne et des Hauts-de-Seine ont enregistré les niveaux de baisse les plus significatifs, compris entre -7,0% et -8,0%. A l'opposé, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne sont les seuls départements à être concernés par une tendance opposée, marquée par une hausse de l'impact populationnel du risque démographique de niveau 3. Parmi ces départements, celui de la Seine-Saint-Denis a enregistré le niveau de hausse le plus significatif, passant de 15,8% à 23,5%.

◆ La définition du risque démographique à partir du seuil de 55 ans, a permis de recenser **138 territoires de santé** soumis à un risque démographique de niveaux 1, 2 ou 3, soit **33,9% des territoires de santé** de la région Ile-de-France. Au total, **708 chirurgiens-dentistes libéraux** exercent au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique, soit **9,7% des effectifs** (***tableau n° 48***). **Le risque démographique de niveau 3**, niveau de risque le moins urgent sachant que les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 55 ans et plus représentent 50,0% des effectifs du territoire de santé, enregistre l'impact le plus conséquent, soit **8,4% des chirurgiens-dentistes libéraux** (***618 sur 7 330***). **Le risque démographique de niveau 2**, niveau de risque parmi le plus urgent sachant que tous les chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sur le territoire de santé sont âgés de 55 ans et plus, se situe en deuxième position en termes d'impact, soit **0,7% des chirurgiens-dentistes libéraux** (***53 sur 7 330***). **Le risque démographique de niveau 1**, niveau de risque le plus urgent sachant que le seul chirurgien-dentiste libéral en exercice sur le territoire de santé est âgé de 55 ans et plus, se situe en troisième position en termes d'impact, soit **0,5% des chirurgiens-dentistes libéraux** (***37 sur 7 330***).

De nouveau, les résultats obtenus témoignent d'une grande variabilité, les impacts mesurés oscillant de **3,0%** pour les départements les moins impactés à près de **22,0%** pour les départements les plus

impactés. Ainsi, les départements de **la Seine-et-Marne** (**21,6%**) et **du Val-d'Oise** (**21,7%**) sont de très loin les départements les plus impactés par le risque démographique. Plus de deux chirurgiens-dentistes libéraux sur dix sont impactées par le risque démographique traduisant une urgence démographique avérée. A un degré moindre, les départements de **l'Essonne**, de **la Seine-Saint-Denis** et **du Val-de-Marne** enregistrent également des niveaux élevés de l'impact du risque démographique, de **16,0%** à **17,0%** des chirurgiens-dentistes libéraux impactés par le risque démographique. Au total, ces cinq départements représentent les cas où l'urgence démographique est une réalité préoccupante au vu des niveaux de l'impact du risque démographique sur les effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux. A l'opposé, le département **des Hauts-de-Seine** caractérise la situation du département où l'impact du risque démographique sur les chirurgiens-dentistes libéraux est le moins conséquent, soit **3,3%** des effectifs impactés. Avec un niveau d'impact du risque démographique sur les chirurgiens-dentistes libéraux égal à **11,6%** des effectifs, le département **des Yvelines** occupe une position intermédiaire.

Tableau n° 48 : Répartition des chirurgiens-dentistes libéraux par territoires de santé, par département et niveau de risque :

Les départements	Risque de niveau 1	Risque de niveau 2	Risque de niveau 3	Absence de Risque	Total	Tot. Risques 1+2+3	*Tot. Risques 2024*
Paris	_	_	_	100,0%	**100,0%**	0,0%	*0,0%*
Seine-et-Marne	**2,6%**	**2,3%**	**16,8%**	78,4%	**100,0%**	**21,6%**	*25,7%*
Yvelines	0,8%	1,6%	9,2%	88,4%	**100,0%**	11,6%	*15,5%*
Essonne	1,4%	1,0%	14,1%	83,5%	**100,0%**	16,5%	*26,8%*
Hauts-de-Seine	_	_	3,3%	96,7%	**100,0%**	3,3%	*12,0%*
Seine-Saint-Denis	_	0,8%	**16,0%**	83,2%	**100,0%**	16,8%	*10,2%*
Val-de-Marne	_	0,8%	**15,8%**	83,3%	**100,0%**	16,7%	*14,0%*
Val-d'Oise	0,9%	1,4%	**19,5%**	78,3%	**100,0%**	**21,7%**	*23,1%*
Région IDF	**0,5%**	**0,7%**	**8,4%**	**90,3%**	**100,0%**	**9,7%**	***12,1%***
Région IDF 2024	*0,5%*	*0,9%*	*10,7%*	*87,9%*	*100,0%*		

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

L'analyse différenciée de l'impact du risque démographique sur les chirurgiens-dentistes libéraux vient compléter et confirmer l'ensemble des observations effectuées à partir des territoires de santé et des populations résidantes. Ainsi, l'analyse du profil du risque démographique sur les chirurgiens-dentistes libéraux confirme la situation préoccupante du département de **la Seine-et-Marne** observée à partir des territoires de santé impactés et de l'impact populationnel. Près de **5,0%** des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont impactés par les niveaux de risque les plus urgents, de niveaux 1 et 2, soit le niveau d'impact le plus conséquent. A un degré moindre, de **2,0% à 3,0%** des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice dans les départements **des Yvelines**, de **l'Essonne** et **du Val-d'Oise**

sont impactés par les niveaux de risque les plus urgents. A l'opposé, avec un niveau d'impact du risque démographique égal à « 0,0% », **Paris** et le département **des Hauts-de-Seine** ne sont pas concernés par les niveaux de risque les plus urgents, de niveaux 1 et 2. Dans ce contexte, les départements de **la Seine-Saint-Denis** et **du Val-de-Marne** occupent une position intermédiaire, **0,8%** des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont impactés par les niveaux de risque les plus urgents, de niveaux 1 et 2, soit les niveaux d'impact les plus faibles.

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2024 / 2025

◆ **Impact du risque démographique sur les chirurgiens-dentistes libéraux :** sur la période considérée, l'impact du risque démographique sur les chirurgiens-dentistes libéraux a enregistré une tendance à la baisse, passant 12,1% à 9,7% des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux exerçant au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique. Excepté Paris dont la situation est restée inchangée, le territoire n'est soumis à aucun risque démographique, cinq départements s'inscrivent dans la tendance régionale marquée par une baisse de l'impact du risque démographique sur les professionnels de santé, soit la Seine-et-Marne, les Yvelines, l'Essonne, les Hauts-de-Seine et le Val-d'Oise. Parmi ces départements, celui de l'Essonne a enregistré le niveau de baisse le plus significatif, l'impact passant de 26,8% à 15,5%. A l'opposé, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne sont les seuls départements à être concernés par une tendance opposée, enregistrant une hausse de l'impact du risque démographique sur les praticiens. Parmi ces départements, celui de la Seine-Saint-Denis a enregistré le niveau de hausse le plus conséquent, l'impact passant de 10,2% à 16,8%.

◆ **Impact du risque démographique de niveau 1 sur les chirurgiens-dentistes libéraux :** l'impact du risque démographique de niveau 1 sur les chirurgiens-dentistes libéraux est resté inchangé, soit 0,5% des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux exerçant au sein de territoires de santé soumis au risque démographique de niveau 1. Les situations de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne sont restées inchangées, ces départements ne comptent aucun territoire de santé soumis à un risque démographique de niveau 1. Deux départements sont marqués par une légère hausse de l'impact du risque démographique de niveau 1 sur les praticiens, soit la Seine-et-Marne et les Yvelines. A l'opposé, deux départements sont marqués par un léger recul de l'impact du risque démographique de niveau 1, soit l'Essonne et le Val-d'Oise.

◆ **Impact du risque démographique de niveau 2 sur les chirurgiens-dentistes libéraux :** l'impact du risque démographique du risque de niveau 2 sur les chirurgiens-dentistes libéraux, a enregistré une très faible baisse, passant de 0,9% à 0,7% des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux exerçant au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique. Les situations de Paris et des Hauts-de-Seine sont restées inchangées, ne comptant aucun territoire de santé soumis à un risque démographique de niveau 2. Il en est de même pour les situations de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne dont les niveaux d'impact sont restés inchangés. Dans ce contexte, quatre départements s'inscrivent dans la tendance régionale, enregistrant une très faible baisse du niveau d'impact, soit les départements de la Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne et du Val-d'Oise.

◆ **Impact du risque démographique de niveau 3 sur les chirurgiens-dentistes libéraux :** l'impact du risque démographique de niveau 3 sur les chirurgiens-dentistes libéraux, a enregistré une tendance à la baisse très nette, passant de 10,7% à 8,4% des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux exerçant au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique. La situation de Paris est restée inchangée, aucun territoire de santé n'est soumis à un risque démographique de niveau 3. Cinq départements s'inscrivent dans la tendance régionale marquée par une baisse de l'impact du risque démographique, soit la Seine-et-Marne, les Yvelines, l'Essonne, les Hauts-de-Seine et le Val-d'Oise. Parmi ces départements, ceux de l'Essonne et des Hauts-de-Seine ont enregistré les niveaux de baisse les plus significatifs, compris entre -8,0% et -10,0%. A l'opposé, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne sont les seuls départements à être concernés par une tendance opposée, enregistrant des niveaux de hausse de l'impact du risque démographique, compris entre +3,0% et +7,0%.

1.3 – Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique :

Région Ile-de-France : **138 territoires à risque démographique**

- **Paris (75) :** **aucun territoire à risque démographique**
- **Seine-et-Marne (77) :** **39 territoires à risque démographique**
- **Yvelines (78) :** **26 territoires à risque démographique**
- **Essonne (91) :** **25 territoires à risque démographique**
- **Hauts-de-Seine (92) :** **4 territoires à risque démographique**
- **Seine-Saint-Denis (93) :** **10 territoires à risque démographique**
- **Val-de-Marne (94) :** **11 territoires à risque démographique**
- **Val-d'Oise (95) :** **23 territoires à risque démographique**

(1) Paris (75) : 0 territoire de santé soumis à un risque démographique

Tableau n° 49 : Liste des arrondissements de Paris soumis à un risque démographique :

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2025	Chir.Dentistes 2025 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2025
Paris	Paris 1er Arrondissement	15 568	35	51,4%	niveau 3
Paris	Paris 7ème Arrondissement	48 898	88	51,1%	niveau 3

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

PARIS et ses arrondissements

Les arrondissements de Paris ne peuvent pas être « vraiment » assimilés à de véritables territoires de santé, ils sont une composition du territoire de santé de Paris. Sur les 20 arrondissements de Paris, 2 arrondissements présentent un risque démographique exclusivement de niveau 3, 50,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus.

- 10,0% des arrondissements de Paris sont soumis à un risque démographique.

- 3,0% des populations résidantes sont impactées par le risque démographique.

- 5,4% des chirurgiens-dentistes libéraux sont impactés par le risque démographique.

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN REGION ILE-DE-FRANCE

Le Schéma de Démographie médicale : répartition des territoires de santé soumis à un Risque démographique (Activité principale, année réf. 2025) :

PARIS et ses arrondissements

PARIS

AGRANDISSEMENT

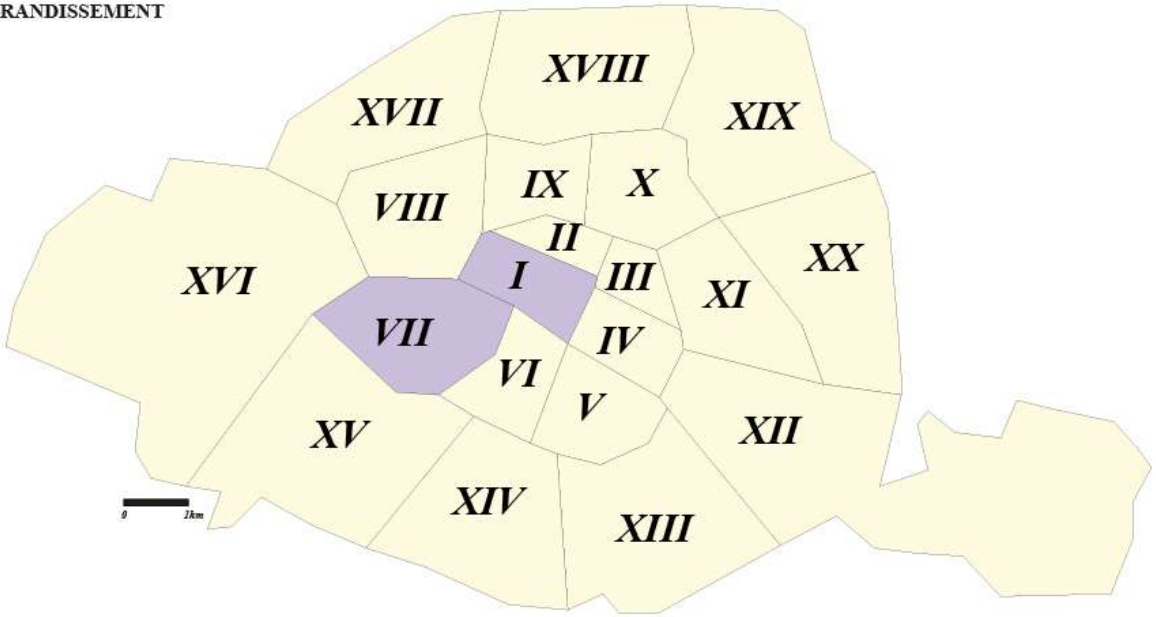

Les Arrondissements de Paris soumis à un risque démographique (année de réf. 2025)

Niveau n° 1 :	*0 Chir.Dent., 0 arrondissement 0 habitant*
Niveau n° 2 :	*0 Chir.Dent., 0 arrondissement 0 habitant*
Niveau n° 3 :	*881 Chir.Dent., 9 arrondssements 1 085 733 habitants*

soit pour Paris et ses arrondissements :

2 arrondissements (10,0% des arrondissements)
123 Chir.Dent. (5,4% des Chir.Dent.)
64 466 habitants (3,0% de la population)

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 55 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2025 - ASIP, 2025 URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2024 / 2025
Arrondissements de Paris (75)
De 4 à 2 arrondissements soumis à un risque démographique

◆ **Sortie de territoires de santé de la zone de risque démographique :** sur la période considérée, 2 arrondissements sont sortis de la zone de risque. Les flux de cessation et/ou d'installation ont eu pour conséquence la sortie de la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2024
Paris	18ème Arrondissement	191 135	81	51,9%	niveau 3
Paris	19ème Arrondissement	183 211	58	50,0%	niveau 3

◆ **Entrée de territoires de santé dans la zone de risque démographique :** sur la période considérée, aucun arrondissement concerné par ce scénario.

◆ **Aggravation du niveau de risque démographique :** sur la période considérée, aucun arrondissement concerné par ce scénario.

◆ **Amélioration du niveau de risque démographique :** sur la période considérée, aucun arrondissement concerné par ce scénario.

(2) Seine-et-Marne (77) : 39 territoires de santé soumis à un risque démographique

Tableau n° 50 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : **la Seine-et-Marne**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2025	Chir.Dentistes 2025 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2025
77088	La Chapelle-la-Reine	7 275	2	100,0%	niveau 2
77096	Chartrettes	2 632	2	50,0%	niveau 3
77107	Chaumes-en-Brie	5 512	1	100,0%	niveau 1
77127	Coubert	5 312	1	100,0%	niveau 1
77128	Couilly-Pont-aux-Dames	2 161	1	100,0%	niveau 1
77131	Coulommiers	42 429	11	63,6%	niveau 3
77132	Coupvray	3 040	2	50,0%	niveau 3
77139	Courtry	8 693	2	100,0%	niveau 2
77143	Crégy-lès-Meaux	5 457	2	50,0%	niveau 3
77171	Esbly	11 704	2	100,0%	niveau 2
77176	Faremoutiers	7 304	1	100,0%	niveau 1
77186	Fontainebleau	22 963	34	50,0%	niveau 3
77208	Gouaix	6 303	1	100,0%	niveau 1
77222	Guignes	8 572	2	100,0%	niveau 2
77241	Juilly	4 662	1	100,0%	niveau 1
77243	Lagny-sur-Marne	34 172	26	50,0%	niveau 3
77257	Lizy-sur-Ourcq	12 987	1	100,0%	niveau 1
77268	Magny-le-Hongre	9 203	2	50,0%	niveau 3
77296	Moissy-Cramayel	21 629	1	100,0%	niveau 1
77305	Montereau-Fault-Yonne	46 000	8	62,5%	niveau 3
77312	Montigny-sur-Loing	3 538	2	50,0%	niveau 3
77315	Montry	3 892	1	100,0%	niveau 1
77317	Mormant	8 150	2	100,0%	niveau 2
77322	Moussy-le-Neuf	5 123	1	100,0%	niveau 1
77337	Noisiel	16 022	2	50,0%	niveau 3
77378	Pringy	10 241	7	71,4%	niveau 3
77382	Quincy-Voisins	5 858	1	100,0%	niveau 1
77393	Rozay-en-Brie	12 035	2	50,0%	niveau 3
77407	Saint-Fargeau-Ponthierry	17 241	4	50,0%	niveau 3
77415	Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux	2 484	2	100,0%	niveau 2
77420	Saint-Mard	3 879	1	100,0%	niveau 1
77430	Saint-Pathus	9 046	2	50,0%	niveau 3
77437	Saint-Soupplets	4 740	1	100,0%	niveau 1
77442	Samoreau	2 473	1	100,0%	niveau 1
77458	Souppes-sur-Loing	9 494	3	100,0%	niveau 2
77475	Trilport	9 273	5	60,0%	niveau 3
77493	Verneuil-l'Étang	3 791	1	100,0%	niveau 1
77508	Villeneuve-le-Comte	5 997	1	100,0%	niveau 1
77513	Villenoy	5 100	1	100,0%	niveau 1

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN REGION ILE-DE-FRANCE

Le Schéma de Démographie médicale : répartition des territoires de santé soumis à un Risque démographique (Activité principale, année réf. 2025) :

Département de la SEINE-ET-MARNE

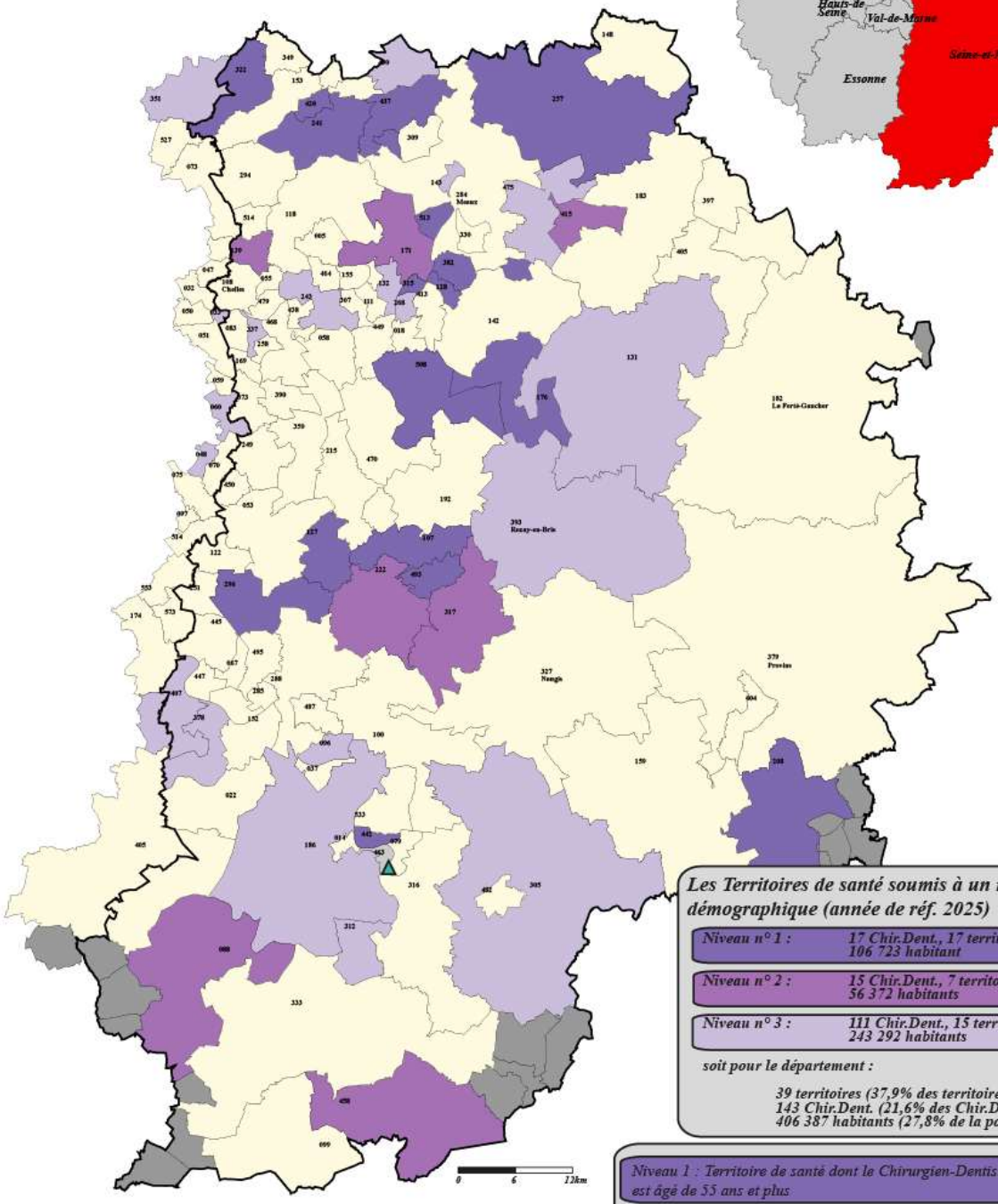

Les Territoires de santé soumis à un risque démographique (année de réf. 2025)

Niveau n° 1 :	17 Chir.Dent., 17 territoires 106 723 habitant
Niveau n° 2 :	15 Chir.Dent., 7 territoires 56 372 habitants
Niveau n° 3 :	111 Chir.Dent., 15 territoires 243 292 habitants

soit pour le département :

39 territoires (37,9% des territoires)
143 Chir.Dent. (21,6% des Chir.Dent.)
406 387 habitants (27,8% de la population)

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 55 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

communes avec fréquention située en dehors de la région

territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Sources : INSEE, 2025 - ASIP, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2024 / 2025
Département de la Seine-et-Marne (77)
De 41 à 39 territoires de santé à risque

◆ **Perte de territoires de santé :** sur la période considérée, le département n'a enregistré aucune perte de territoire de santé.

◆ **Sortie de territoires de santé de la zone de risque démographique :** sur la période considérée, 5 territoires de santé sont sortis de la zone de risque. Les flux de cessation et/ou d'installation ont eu pour conséquence la sortie de la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2024
77099	Château-Landon	4 510	2	100,0%	niveau 2
77169	Émerainville	7 667	2	50,0%	niveau 3
77350	Ozoir-la-Ferrière	26 786	14	50,0%	niveau 3
77413	Saint-Germain-sur-Morin	5 045	2	50,0%	niveau 3
77445	Savigny-le-Temple	36 431	8	50,0%	niveau 3

◆ **Entrée de territoires de santé dans la zone de risque démographique :** sur la période considérée, 3 territoires de santé sont entrés dans la zone de risque. Le déséquilibre entre les générations a conduit à modifier les rapports générationnels, plongeant ces territoires de santé dans la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2025	Chir.Dentistes 2025 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2025
77107	Chaumes-en-Brie	5 512	1	100,0%	niveau 1
77241	Juilly	4 662	1	100,0%	niveau 1
77312	Montigny-sur-Loing	3 538	2	50,0%	niveau 3

◆ **Aggravation du niveau de risque démographique :** sur la période considérée, 4 territoires de santé ont enregistré une dégradation du rapport entre les générations, aggravant le niveau de risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2025	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2024	Niveau de risque 2025
77257	Lizy-sur-Ourcq	12 987	1	100,0%	niveau 2	niveau 1

◆ **Amélioration du niveau de risque démographique :** sur la période considérée, aucun territoire de santé concerné par ce scénario.

(3) Yvelines (78) : 26 territoires de santé soumis à un risque démographique

Tableau n° 51 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : **les Yvelines**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2025	Chir.Dentistes 2025 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2025
78015	Andrésy	13 827	5	80,0%	niveau 3
78062	Beynes	7 753	3	66,7%	niveau 3
78087	Bonnelles	4 218	2	100,0%	niveau 2
78092	Bougival	9 214	3	100,0%	niveau 2
78117	Buc	7 707	1	100,0%	niveau 1
78118	Buchelay	3 948	1	100,0%	niveau 1
78138	Chanteloup-les-Vignes	10 859	3	100,0%	niveau 2
78143	Châteaufort	3 849	1	100,0%	niveau 1
78206	Ecquevilly	6 380	1	100,0%	niveau 1
78208	Élancourt	26 597	11	72,7%	niveau 3
78242	Fontenay-le-Fleury	13 805	7	85,7%	niveau 3
78255	Freneuse	19 625	1	100,0%	niveau 1
78335	Limay	29 797	6	66,7%	niveau 3
78350	Louveciennes	7 877	2	50,0%	niveau 3
78356	Magny-les-Hameaux	9 515	6	66,7%	niveau 3
78401	Meulan-en-Yvelines	17 461	4	100,0%	niveau 2
78402	Mézières-sur-Seine	13 214	5	60,0%	niveau 3
78431	Morainvilliers	3 170	2	50,0%	niveau 3
78440	Les Mureaux	35 684	8	62,5%	niveau 3
78455	Noisy-le-Roi	7 989	7	57,1%	niveau 3
78486	Le Perray-en-Yvelines	7 968	1	100,0%	niveau 1
78502	Le Port-Marly	5 637	2	100,0%	niveau 2
78537	Saint-Arnoult-en-Yvelines	10 800	3	66,7%	niveau 3
78616	Thoiry	5 405	1	100,0%	niveau 1
78624	Triel-sur-Seine	12 552	7	57,1%	niveau 3
78642	Verneuil-sur-Seine	16 396	8	50,0%	niveau 3

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN REGION ILE-DE-FRANCE

Le Schéma de Démographie médicale : répartition des territoires de santé soumis à un Risque démographique (Activité principale, année réf. 2025) :

Département des YVELINES

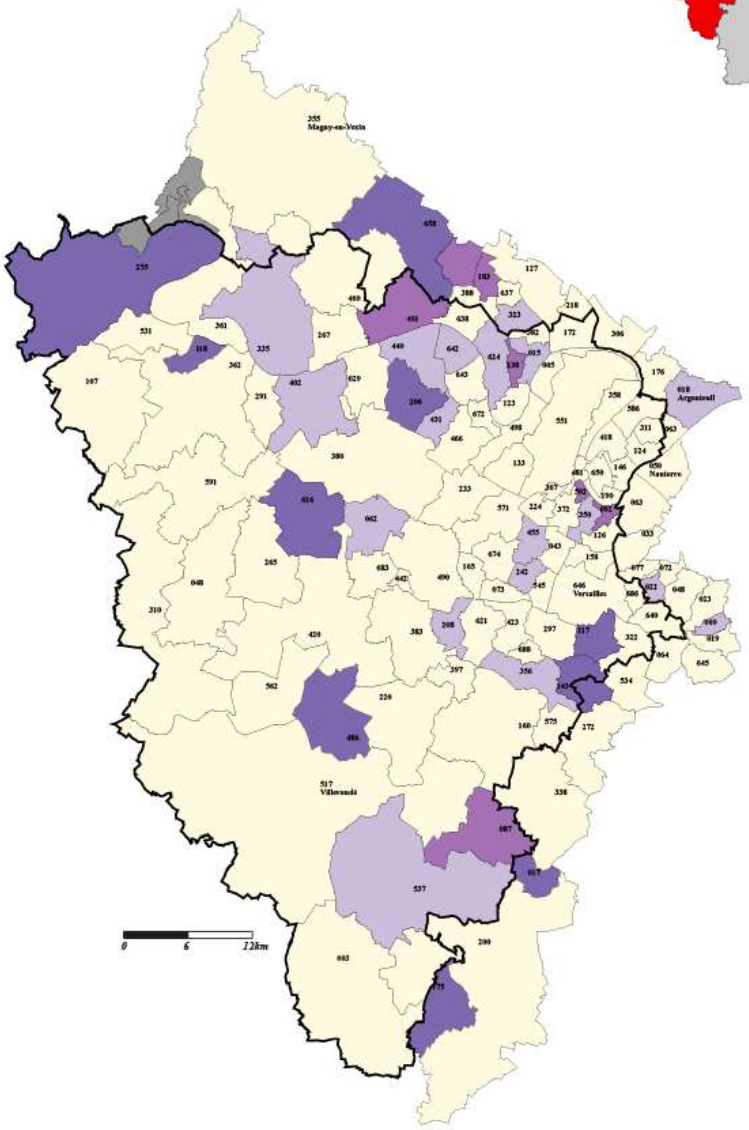

Les Territoires de santé soumis à un risque démographique (année de réf. 2025) :

Niveau n° 1 :	7 Chir.Dent., 7 territoires 54 882 habitants
Niveau n° 2 :	14 Chir.Dent., 5 territoires 47 389 habitants
Niveau n° 3 :	80 Chir.Dent., 14 territoires 208 976 habitants

soit pour le département :

26 territoires (28,6% des territoires)
101 Chir.Dent. (11,6% des Chir.Dent.)
311 247 habitants (20,8% de la population)

- Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 55 ans et plus
- Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus
- Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus
- Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

communes avec fréquention située en dehors de la région

▲ territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Sources : INSEE, 2025 - ASIP, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2024 / 2025
Département des Yvelines (78)
De 28 à 26 territoires de santé à risque

◆ **Perte de territoires de santé :** sur la période considérée, le département n'a enregistré aucune perte de territoire de santé.

◆ **Sortie de territoires de santé de la zone de risque démographique :** sur la période considérée, 4 territoires de santé sont sortis de la zone de risque. Les flux de cessation et/ou d'installation ont eu pour conséquence la sortie de la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2024
78073	Bois-d'Arcy	15 028	14	50,0%	niveau 3
78089	Bonnières-sur-Seine	19 175	1	100,0%	niveau 1
78322	Jouy-en-Josas	7 983	2	50,0%	niveau 3
78674	Villepreux	11 044	6	66,7%	niveau 3

◆ **Entrée de territoires de santé dans la zone de risque démographique :** sur la période considérée, 2 territoires de santé sont entrés dans la zone de risque. Le déséquilibre entre les générations a conduit à modifier les rapports générationnels, plongeant ces territoires de santé dans la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2025	Chir.Dentistes 2025 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2025
78117	Buc	7 707	1	100,0%	niveau 1
78255	Freneuse	19 625	1	100,0%	niveau 1

◆ **Aggravation du niveau de risque démographique :** sur la période considérée, 1 territoire de santé a enregistré une dégradation du rapport entre les générations, aggravant le niveau de risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2025	Chir.Dentistes 2025 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2024	Niveau de risque 2025
78350	Louveciennes	7 342	3	100,0%	niveau 3	niveau 2

◆ **Amélioration du niveau de risque démographique :** sur la période considérée, aucun territoire de santé concerné par ce scénario.

(4) Essonne (91) : 25 territoires de santé soumis à un risque démographique

Tableau n° 52 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : **l'Essonne**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2025	Chir.Dentistes 2025 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2025
91017	Angervilliers	1 749	1	100,0%	niveau 1
91099	Boutigny-sur-Essonne	4 400	1	100,0%	niveau 1
91114	Brunoy	38 077	16	56,3%	niveau 3
91122	Bures-sur-Yvette	9 693	5	60,0%	niveau 3
91135	Champcueil	2 912	1	100,0%	niveau 1
91159	Chevannes	1 575	2	100,0%	niveau 2
91175	Corbreuse	1 774	1	100,0%	niveau 1
91216	Épinay-sur-Orge	10 719	8	50,0%	niveau 3
91226	Étréchy	11 779	2	50,0%	niveau 3
91232	La Ferté-Alais	14 075	2	100,0%	niveau 2
91235	Fleury-Mérogis	13 837	1	100,0%	niveau 1
91286	Grigny	26 556	5	80,0%	niveau 3
91330	Lardy	8 009	1	100,0%	niveau 1
91339	Linas	7 362	2	50,0%	niveau 3
91340	Lisses	7 370	1	100,0%	niveau 1
91461	Ollainville	5 438	1	100,0%	niveau 1
91479	Paray-Vieille-Poste	8 002	2	50,0%	niveau 3
91521	Ris-Orangis	41 385	12	58,3%	niveau 3
91540	Saint-Chéron	6 892	3	66,7%	niveau 3
91552	Saint-Germain-lès-Arpajon	11 657	2	100,0%	niveau 2
91570	Saint-Michel-sur-Orge	21 672	9	55,6%	niveau 3
91657	Vigneux-sur-Seine	31 384	4	50,0%	niveau 3
91661	Villebon-sur-Yvette	10 544	4	50,0%	niveau 3
91667	Villemoisson-sur-Orge	7 299	2	50,0%	niveau 3
91691	Yerres	28 631	9	55,6%	niveau 3

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN REGION ILE-DE-FRANCE

Le Schéma de Démographie médicale : répartition des territoires de santé soumis à un Risque démographique (Activité principale, année réf. 2025) :

Département de L'ESSONNE

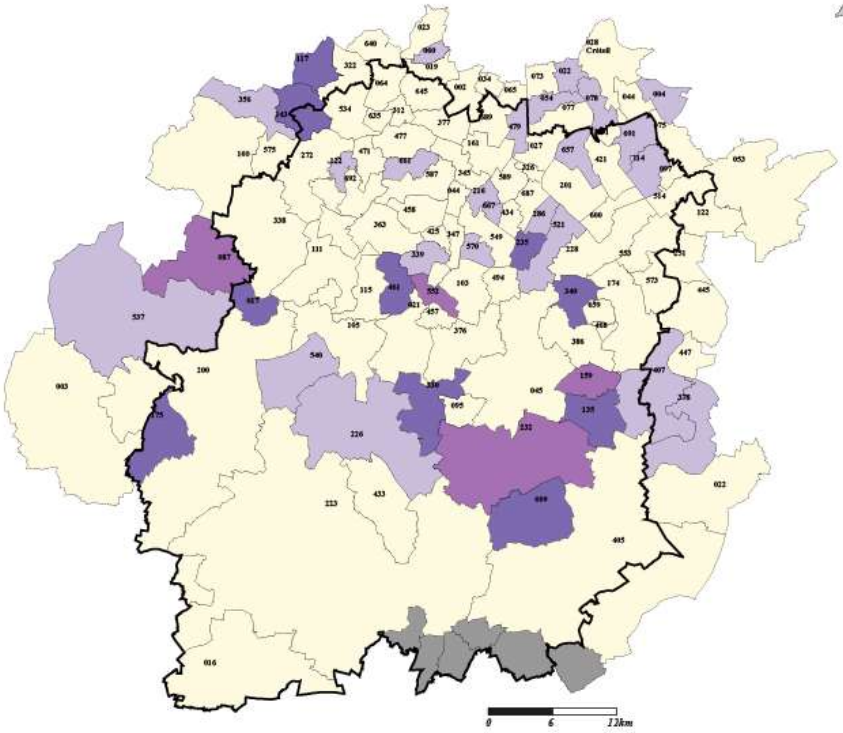

Les Territoires de santé soumis à un risque démographique (année de réf. 2025) :

Niveau n° 1 :	8 Chir.Dent., 8 territoires 45 489 habitants
Niveau n° 2 :	6 Chir.Dent., 3 territoires 27 307 habitants
Niveau n° 3 :	83 Chir.Dent., 14 territoires 259 995 habitants

soit pour le département :

25 territoires (31,6% des territoires)
97 Chir.Dent. (16,5% des Chir.Dent.)
332 791 habitants (24,8% de la population)

- Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 55 ans et plus
- Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus
- Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus
- Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

communes avec fréquention située en dehors de la région

▲ territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Sources : INSEE, 2025 - ASIP, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2024 / 2025
Département de l'Essonne (91)
De 32 à 25 territoires de santé à risque

◆ **Perte de territoires de santé :** sur la période considérée, le département a enregistré la perte de 3 territoires de santé, suite à des cessations d'activité non remplacées.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2024
91085	Boissy-sous-Saint-Yon	3 806	1	100,0%	niveau 1
91086	Bondoufle	10 326	1	100,0%	niveau 1
91215	Épinay-sous-Sénart	12 197	1	100,0%	niveau 1

◆ **Sortie de territoires de santé de la zone de risque démographique :** sur la période considérée, 7 territoires de santé sont sortis de la zone de risque. Les flux de cessation et/ou d'installation ont eu pour conséquence la sortie de la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2024
91021	Arpajon	12 182	10	50,0%	niveau 3
91103	Brétigny-sur-Orge	27 006	7	57,1%	niveau 3
91223	Étampes	40 664	14	50,0%	niveau 3
91345	Longjumeau	23 876	15	53,3%	niveau 3
91434	Morsang-sur-Orge	20 149	5	80,0%	niveau 3
91471	Orsay	18 172	14	71,4%	niveau 3
91494	Le Plessis-Pâté	4 114	4	50,0%	niveau 3

◆ **Entrée de territoires de santé dans la zone de risque démographique :** sur la période considérée, 3 territoires de santé sont entrés dans la zone de risque. Le déséquilibre entre les générations a conduit à modifier les rapports générationnels, plongeant ces territoires de santé dans la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2025	Chir.Dentistes 2025 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2025
91216	Épinay-sur-Orge	10 719	8	50,0%	niveau 3
91339	Linas	7 362	2	50,0%	niveau 3
91570	Saint-Michel-sur-Orge	21 672	9	55,6%	niveau 3

◆ **Aggravation du niveau de risque démographique :** sur la période considérée, 4 territoires de santé ont enregistré une dégradation du rapport entre les générations, aggravant le niveau de risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2024	Niveau de risque 2025
91461	Ollainville	5 438	1	100,0%	niveau 2	niveau 1
91552	Saint-Germain-lès-Arpajon	11 657	2	100,0%	niveau 3	niveau 2

◆ **Amélioration du niveau de risque démographique :** sur la période considérée, aucun territoire de santé concerné par ce scénario.

(5) Hauts-de-Seine (92) : 4 territoires de santé soumis à un risque démographique

Tableau n° 53 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : **les Hauts-de-Seine**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2025	Chir.Dentistes 2025 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2025
92022	Chaville	20 465	11	63,6%	niveau 3
92036	Gennevilliers	51 082	8	50,0%	niveau 3
92060	Le Plessis-Robinson	29 066	10	70,0%	niveau 3
92078	Villeneuve-la-Garenne	34 336	9	55,6%	niveau 3

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN REGION ILE-DE-FRANCE

Le Schéma de Démographie médicale : répartition des territoires de santé soumis à un Risque démographique (Activité principale, année réf. 2025) :

Département des HAUTS-DE-SEINE

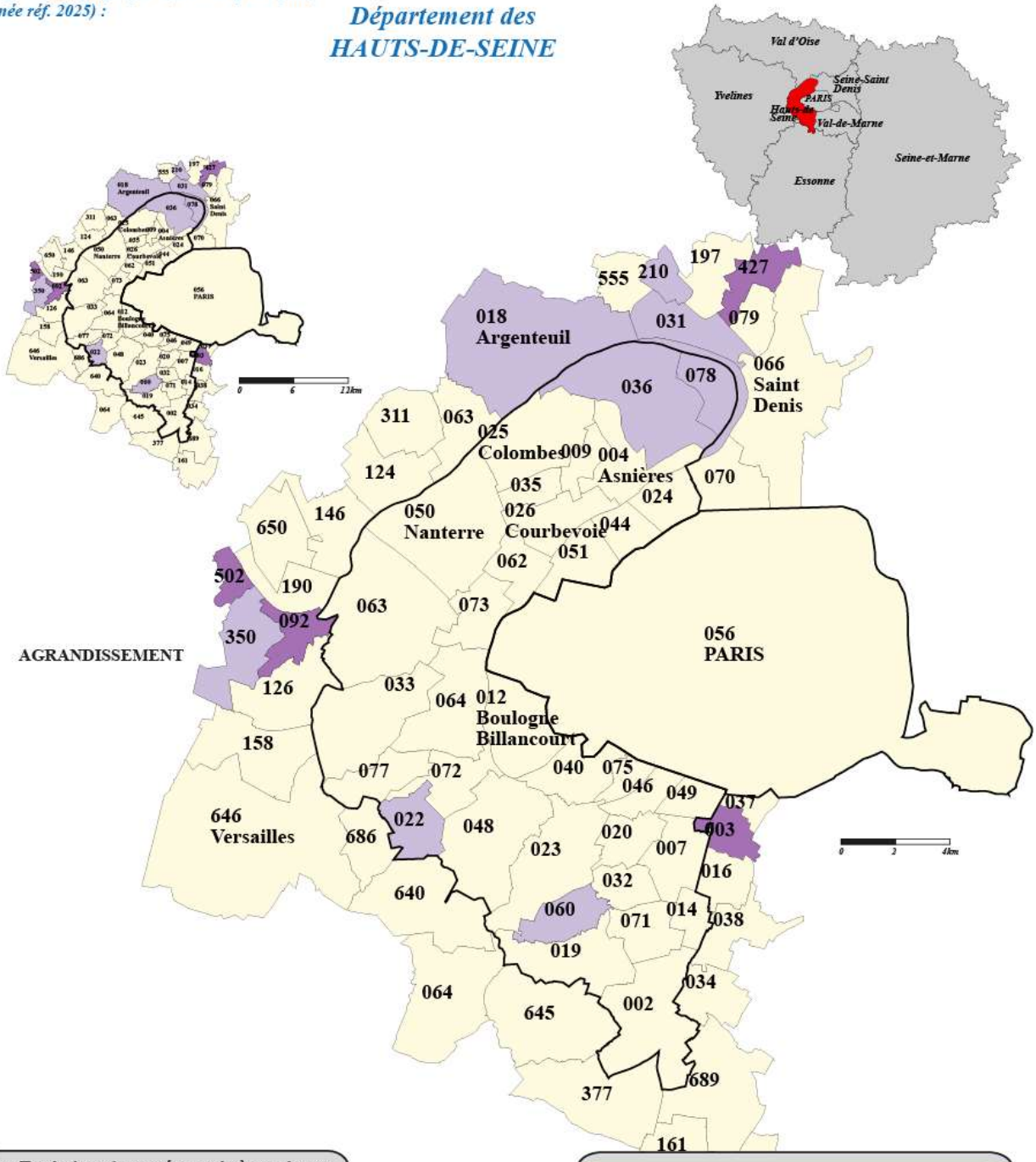

Les Territoires de santé soumis à un risque démographique (année de réf. 2025) :

- **Niveau n° 1 :** 0 Chir.Dent., 0 territoire, 0 habitant
- **Niveau n° 2 :** 0 Chir.Dent., 0 territoire, 0 habitant
- **Niveau n° 3 :** 38 Chir.Dent., 4 territoires, 134 949 habitants

soit pour le département :

4 territoires (11,8% des territoires)
38 Chir.Dent. (3,3% des Chir.Dent.)
134 949 habitants (8,1% de la population)

- *Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 55 ans et plus*
- *Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus*
- *Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus*
- *Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique*

communes avec fréquention située en dehors de la région

▲ territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Sources : INSEE, 2025 - ASIP, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GEOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2024 / 2025
Département des Hauts-de-Seine (92)
De 8 à 4 territoires de santé à risque

◆ **Perte de territoires de santé :** sur la période considérée, le département n'a enregistré aucune perte de territoire de santé.

◆ **Sortie de territoires de santé de la zone de risque démographique :** sur la période considérée, 5 territoires de santé sortis de la zone de risque. Les flux de cessation et/ou d'installation ont eu pour conséquence la sortie de la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2024
92007	Bagneux	41 967	17	52,9%	niveau 3
92009	Bois-Colombes	29 555	17	52,9%	niveau 3
92014	Bourg-la-Reine	20 974	30	53,3%	niveau 3
92046	Malakoff	31 230	10	50,0%	niveau 3
92049	Montrouge	47 907	26	61,5%	niveau 3

◆ **Entrée de territoires de santé dans la zone de risque démographique :** sur la période considérée, 1 territoire de santé est entré dans la zone de risque. Le déséquilibre entre les générations a conduit à modifier les rapports générationnels, plongeant ces territoires de santé dans la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2025	Chir.Dentistes 2025 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2025
92036	Gennevilliers	51 082	8	50,0%	niveau 3

◆ **Aggravation du niveau de risque démographique :** sur la période considérée, aucun territoire de santé concerné par ce scénario.

◆ **Amélioration du niveau de risque démographique :** sur la période considérée, aucun territoire de santé concerné par ce scénario.

(6) Seine-Saint-Denis (93) : 10 territoires de santé soumis à un risque démographique

Tableau n° 54 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : **la Seine-Saint-Denis**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2025	Chir.Dentistes 2025 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2025
93001	Aubervilliers	89 662	16	56,3%	niveau 3
93006	Bagnolet	41 918	4	100,0%	niveau 2
93010	Bondy	51 239	11	63,6%	niveau 3
93014	Clichy-sous-Bois	29 632	2	50,0%	niveau 3
93031	Épinay-sur-Seine	53 699	10	50,0%	niveau 3
93033	Gournay-sur-Marne	7 144	6	50,0%	niveau 3
93045	Les Lilas	23 385	6	50,0%	niveau 3
93053	Noisy-le-Sec	46 044	13	53,8%	niveau 3
93071	Sevran	51 802	11	72,7%	niveau 3
93072	Stains	40 683	5	80,0%	niveau 3

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN REGION ILE-DE-FRANCE

Le Schéma de Démographie médicale : répartition des territoires de santé soumis à un Risque démographique (Activité principale, année réf. 2025) :

Département de LA SEINE-SAINT-DENIS

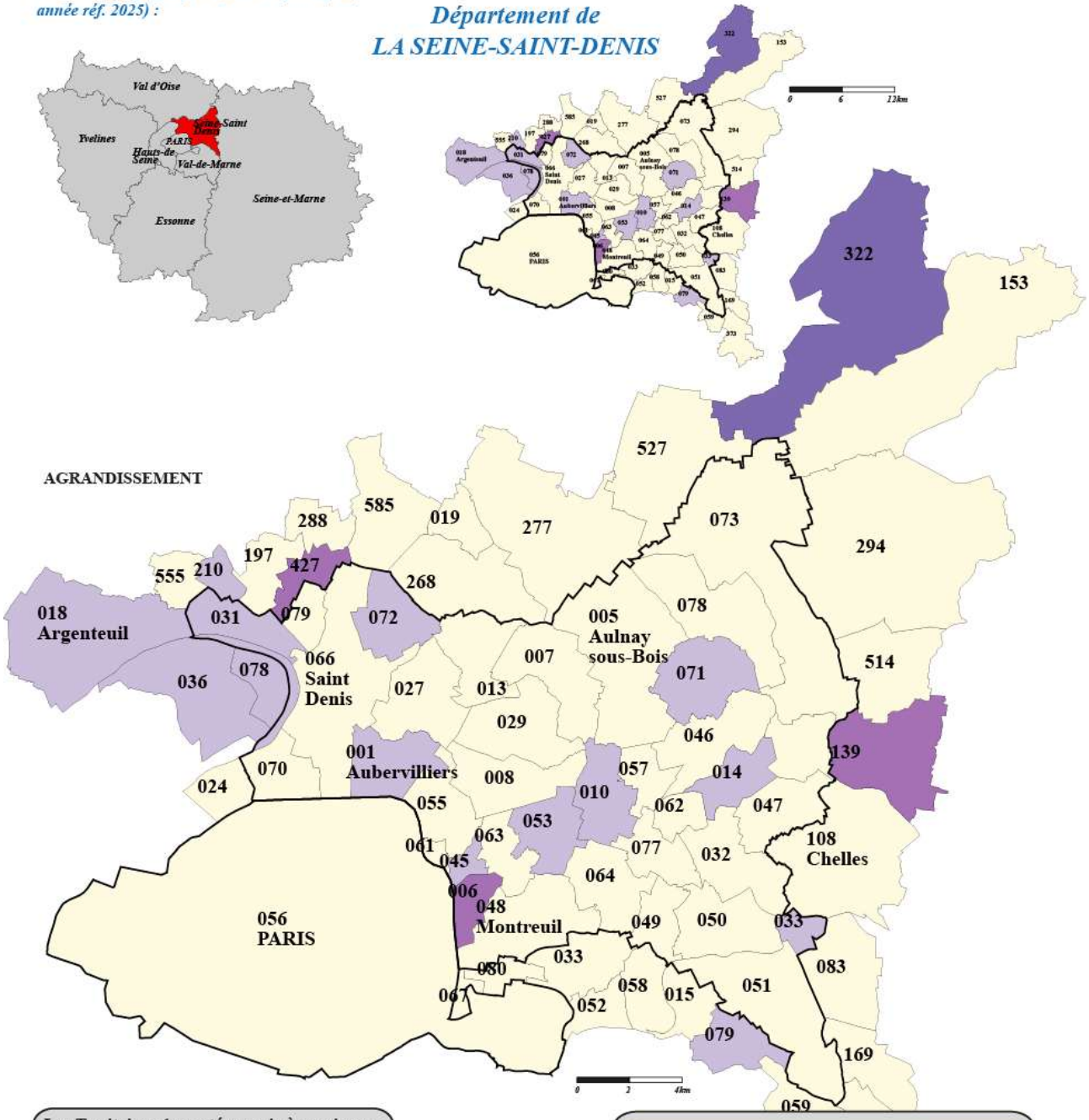

Les Territoires de santé soumis à un risque démographique (année de réf. 2025) :

Niveau n° 1 :	*0 Chir.Dent., 0 territoire 0 habitant*
Niveau n° 2 :	*4 Chir.Dent., 1 territoire 41 918 habitants*
Niveau n° 3 :	*80 Chir.Dent., 9 territoires 393 290 habitants*

soit pour le département :

10 territoires (28,6% des territoires)
84 Chir.Dent. (16,8% des Chir.Dent.)
435 208 habitants (26,0% de la population)

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 55 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

communes avec fréquention située en dehors de la région

territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Sources : INSEE, 2025 - ASIP, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2024 / 2025
Département de la Seine-Saint-Denis (93)
De 8 à 10 territoires de santé à risque

◆ **Perte de territoires de santé :** sur la période considérée, le département a enregistré la perte d'1 territoire de santé, suite à une restructuration administrative (création d'une commune nouvelle après fusion).

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2024
93059	Pierrefitte-sur-Seine	29 324	7	0,0%	Niveau 0

◆ **Sortie de territoires de santé de la zone de risque démographique :** sur la période considérée, 1 territoire de santé est sorti de la zone de risque. Les flux de cessation et/ou d'installation ont eu pour conséquence la sortie de la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2024
93008	Bobigny	54 906	3	66,7%	niveau 3

◆ **Entrée de territoires de santé dans la zone de risque démographique :** sur la période considérée, 3 territoires de santé sont entrés dans la zone de risque. Le déséquilibre entre les générations a conduit à modifier les rapports générationnels, plongeant ces territoires de santé dans la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2025	Chir.Dentistes 2025 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2025
93001	Aubervilliers	89 662	16	56,3%	niveau 3
93031	Épinay-sur-Seine	53 699	10	50,0%	niveau 3
93053	Noisy-le-Sec	46 044	13	53,8%	niveau 3

◆ **Aggravation du niveau de risque démographique :** sur la période considérée, aucun territoire de santé concerné par ce scénario.

◆ **Amélioration du niveau de risque démographique :** sur la période considérée, aucun territoire de santé concerné par ce scénario.

(7) Val-de-Marne (94) : 11 territoires de santé soumis à un risque démographique

Tableau n° 55 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : **le Val-de-Marne**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2025	Chir.Dentistes 2025 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2025
94003	Arcueil	21 976	6	100,0%	niveau 2
94004	Boissy-Saint-Léger	17 383	4	50,0%	niveau 3
94022	Choisy-le-Roi	46 309	18	55,6%	niveau 3
94043	Le Kremlin-Bicêtre	23 773	17	52,9%	niveau 3
94046	Maisons-Alfort	57 726	33	51,5%	niveau 3
94048	Marolles-en-Brie	4 803	2	50,0%	niveau 3
94054	Orly	24 681	2	50,0%	niveau 3
94060	La Queue-en-Brie	12 194	4	50,0%	niveau 3
94071	Sucy-en-Brie	32 540	17	52,9%	niveau 3
94078	Villeneuve-Saint-Georges	36 287	6	66,7%	niveau 3
94079	Villiers-sur-Marne	32 704	10	50,0%	niveau 3

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN REGION ILE-DE-FRANCE

Le Schéma de Démographie médicale : répartition des territoires de santé soumis à un Risque démographique (Activité principale, année réf. 2025) :

Département du VAL-DE-MARNE

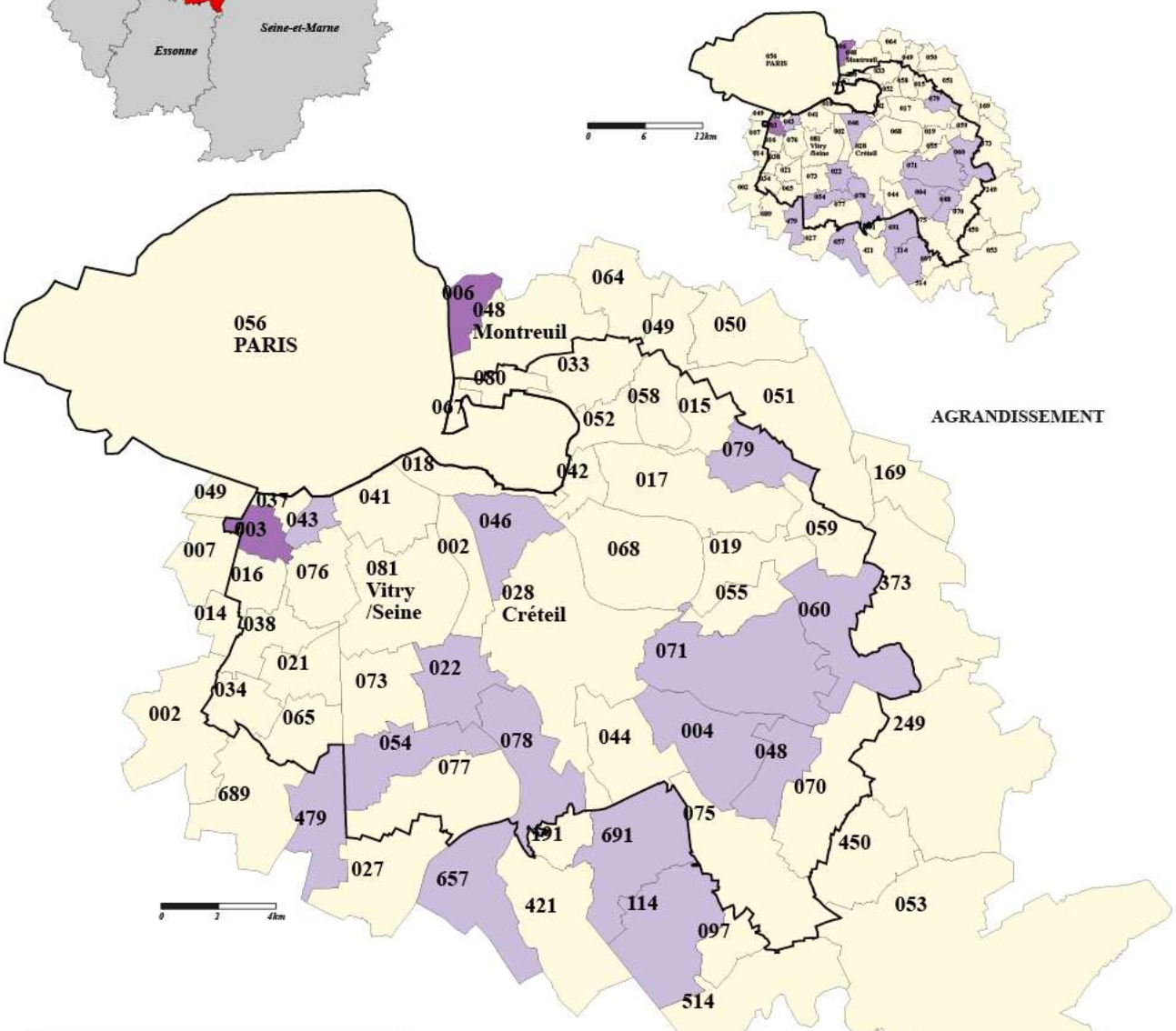

Les Territoires de santé soumis à un risque démographique (année de réf. 2025) :

Niveau n° 1 :	0 Chir.Dent., 0 territoire 0 habitant
Niveau n° 2 :	6 Chir.Dent., 1 territoire 21 976 habitants
Niveau n° 3 :	113 Chir.Dent., 10 territoires 288 400 habitants

soit pour le département :

11 territoires (27,5% des territoires)
119 Chir.Dent. (16,7% des Chir.Dent.)
310 376 habitants (21,7% de la population)

- Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 55 ans et plus
- Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus
- Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus
- Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

communes avec fréquention située en dehors de la région

territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Sources : INSEE, 2025 - ASIP, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2024 / 2025
Département du Val-de-Marne (94)
De 9 à 11 territoires de santé à risque

◆ **Perte de territoires de santé :** sur la période considérée, le département n'a enregistré aucune perte de territoire de santé.

◆ **Sortie de territoires de santé de la zone de risque démographique :** sur la période considérée, 2 territoires de santé sont sortis de la zone de risque. Les flux de cessation et/ou d'installation ont eu pour conséquence la sortie de la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2024
94019	Chennevières-sur-Marne	18 011	6	50,0%	niveau 3
94034	Fresnes	28 556	9	66,7%	niveau 3

◆ **Entrée de territoires de santé dans la zone de risque démographique :** sur la période considérée, 4 territoires de santé sont entrés dans la zone de risque. Le déséquilibre entre les générations a conduit à modifier les rapports générationnels, plongeant ces territoires de santé dans la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2025	Chir.Dentistes 2025 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2025
94048	Marolles-en-Brie	4 803	2	50,0%	niveau 3
94060	La Queue-en-Brie	12 194	4	50,0%	niveau 3
94071	Sucy-en-Brie	32 540	17	52,9%	niveau 3
94079	Villiers-sur-Marne	32 704	10	50,0%	niveau 3

◆ **Aggravation du niveau de risque démographique :** sur la période considérée, aucun territoire de santé concerné par ce scénario.

◆ **Amélioration du niveau de risque démographique :** sur la période considérée, aucun territoire de santé concerné par ce scénario.

(8) Val-d'Oise (95) : 23 territoires de santé soumis à un risque démographique

Tableau n° 56 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : **le Val-d'Oise**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2025	Chir.Dentistes 2025 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2025
95018	Argenteuil	107 563	13	53,8%	niveau 3
95039	Auvers-sur-Oise	9 775	2	50,0%	niveau 3
95051	Beauchamp	19 841	8	50,0%	niveau 3
95060	Bessancourt	8 564	2	100,0%	niveau 2
95183	Courdimanche	7 184	2	100,0%	niveau 2
95199	Domont	22 086	9	55,6%	niveau 3
95203	Eaubonne	29 335	15	60,0%	niveau 3
95210	Enghien-les-Bains	11 714	18	50,0%	niveau 3
95252	Franconville	46 572	14	64,3%	niveau 3
95323	Jouy-le-Moutier	17 563	4	75,0%	niveau 3
95351	Louvres	17 420	6	83,3%	niveau 3
95369	Margency	5 731	2	50,0%	niveau 3
95371	Marly-la-Ville	5 900	2	50,0%	niveau 3
95392	Mériel	5 394	1	100,0%	niveau 1
95427	Montmagny	14 696	4	100,0%	niveau 2
95430	Montsoult	5 917	1	100,0%	niveau 1
95509	Puiseux-en-France	3 791	1	100,0%	niveau 1
95539	Saint-Brice-sous-Forêt	16 070	5	60,0%	niveau 3
95563	Saint-Leu-la-Forêt	16 182	8	50,0%	niveau 3
95574	Saint-Prix	7 671	1	100,0%	niveau 1
95652	Viarmes	14 742	2	50,0%	niveau 3
95658	Vigny	3 407	1	100,0%	niveau 1
95680	Villiers-le-Bel	29 675	5	80,0%	niveau 3

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN REGION ILE-DE-FRANCE

Le Schéma de Démographie médicale : répartition des territoires de santé soumis à un Risque démographique (Activité principale, année réf. 2025) :

Département du VAL-D'OISE

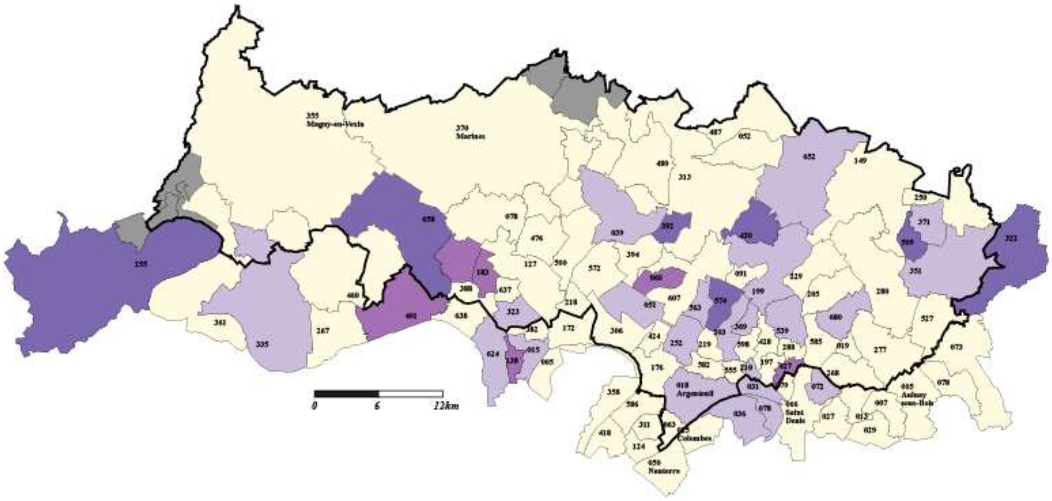

Les Territoires de santé soumis à un risque démographique (année de réf. 2025) :

Niveau n° 1 :	5 Chir.Dent., 5 territoires 26 180 habitants
Niveau n° 2 :	8 Chir.Dent., 3 territoires 30 444 habitants
Niveau n° 3 :	113 Chir.Dent.,15 territoires 370 169 habitants

soit pour le département :

23 territoires (37,7% des territoires)
126 Chir.Dent. (21,7% des Chir.Dent.)
426 793 habitants (33,5% de la population)

- Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 55 ans et plus
- Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus
- Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus
- Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

communes avec fréquention située en dehors de la région

▲ territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Sources : INSEE, 2025 - ASIP, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2024 / 2025
Département du Val-d'Oise (95)
De 26 à 23 territoires de santé à risque

◆ **Perte de territoires de santé :** sur la période considérée, le département a enregistré la perte d'un territoire de santé, suite à des cessations d'activité non remplacées.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2024
95134	Champagne-sur-Oise	5 019	1	100,0%	niveau 1

◆ **Sortie de territoires de santé de la zone de risque démographique :** sur la période considérée, 2 territoires de santé sont sortis de la zone de risque. Les flux de cessation et/ou d'installation ont eu pour conséquence la sortie de la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2024
95197	Deuil-la-Barre	22 050	9	55,6%	niveau 3
95250	Fosses	16 545	2	50,0%	niveau 3

◆ **Entrée de territoires de santé dans la zone de risque démographique :** sur la période considérée, aucun territoire de santé concerné par ce scénario.

◆ **Aggravation du niveau de risque démographique :** sur la période considérée, aucun territoire de santé concerné par ce scénario.

◆ **Amélioration du niveau de risque démographique :** sur la période considérée, 1 territoire de santé a enregistré une amélioration du rapport entre les générations, améliorant le niveau de risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2025	Chir.Dentistes 2025 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2024	Niveau de risque 2025
95652	Viarmes	14 742	2	50,0%	niveau 2	niveau 3

2. RECOMMANDATIONS, VIGILANCES ET URGENCES : TENDANCES 2025 à 2035 :

2.1 – Points méthodologiques :

◆ **Point 1 :** le risque démographique se définit par 3 niveaux établis à partir de l'analyse de la répartition des chirurgiens-dentistes libéraux (activité principale) en fonction de leur âge, et d'un seuil fixé à partir de 55 ans, soit la prospective démographique. La mise en application des principes méthodologiques du Schéma de Démographie Médicale a permis de recenser **138 territoires de santé** soumis à un risque démographique, soit **31,1% des territoires de santé** de la région. Ce diagnostic correspond à une première étape dans la démarche méthodologique, mais il doit être complété par un second diagnostic afin de hiérarchiser les priorités et les urgences démographiques. Ce diagnostic s'inscrit dans une démarche prospective, ***se focalisant uniquement sur les 138 territoires de santé soumis à un risque démographique***. Pour chacun des territoires de santé à risque, une analyse affinée est opérée à partir d'indicateurs ciblés :

- le bilan de la démographie générale de la population : évolution démographique de la population des territoires de santé, projection de la population.

- le bilan de la démographie médicale : effectifs par année de naissance, effectifs par année de cessation (âge atteint 65 ans).

- le bilan des conséquences sur l'encadrement médical : desserte médicale aujourd'hui ; desserte médicale l'année de cessation théorique.

Ce deuxième diagnostic intitulé « ***Recommandations, vigilances et urgences*** » propose de synthétiser l'ensemble des résultats des bilans effectués pour définir des priorités démographiques par années, étalées de 2025 à 2035. Ces recommandations sont éditées en fonction des répercussions possibles de la démographie médicale. ***Elles ne sont que l'expression de tendances statistiques destinées à une « mise sous tension » des différents acteurs***.

◆ **Point 2 :** seuls les territoires de santé soumis à un risque démographique de niveaux 1, 2 ou 3 sont pris en compte, soit 138 territoires de santé. L'âge du ou des chirurgiens-dentistes libéraux, les effectifs de cessation théorique et les effectifs projetés des populations des territoires de santé sont

les éléments-clés pour la proposition de scénarios démographiques inscrits dans « une approche de santé durable ». Deux cas de figure se présentent :

(1) **<u>Le territoire de santé est confronté à une disparition théorique de ses effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux :</u>** l'effectif de population du territoire de santé à la cessation d'activité détermine les recommandations. Elles peuvent envisager la fermeture du site (sous forme d'une réorganisation = **Réorg.**) si la population est inférieure à 1 000 habitants, et un bilan démographique peu favorable. Elles préconisent une installation si la population est suffisante pour la continuité du site (= **Instal.**) et un bilan démographique plus favorable.

(2) **<u>Le territoire de santé est confronté à une diminution théorique de ses effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux :</u>** le départ d'un professionnel de santé peut avoir diverses conséquences sur le niveau d'encadrement médical d'un territoire de santé. Cette conséquence est notamment mesurée à partir de l'impact du ou des départs de praticiens sur le niveau de la desserte médicale avec un seuil de variation fixé à plus ou moins 30%[13], mais aussi de l'écart par rapport aux niveaux de desserte moyen régional.

Ce départ peut, ne pas entraîner de répercussions majeures sur l'encadrement médical, ce territoire de santé n'est pas retenu (= **Nr**).

Ce départ peut entraîner une répercussion importante sur la desserte médicale, ce territoire de santé est retenu, et l'on préconise une installation (= **Instal.**).

[13] Les territoires de santé seront écartés : si la variation de la desserte médicale sur les périodes considérées est comprise entre 0,0 et +30,0% ou entre 0,0 et -30,0% ; et si l'écart à la desserte moyenne régionale est compris entre 0,0 et +30,0% ou entre 0,0 et -30,0%

2.2 – Observations et tendances démographiques observées de 2025 à 2035 :

2.2.1 – A l'échelle des chirurgiens-dentistes libéraux :

◆ Au 1er janvier 2025, la région Ile-de-France compte **7 330 chirurgiens-dentistes libéraux** (activité principale, exercice libéral en cabinet et/ou société). Sur les 10 prochaines années, près de **36,0% des chirurgiens-dentistes** libéraux sont donc susceptibles de cesser leur activité, car atteignant et/ou ayant dépassé le seuil de 65 ans (***tableau n° 57***). Près de deux chirurgiens-dentistes libéraux sur cinq sont susceptibles de cesser leur activité d'ici 10 ans, entre l'année 2025 et 2035, soit **2 619 chirurgiens-dentistes libéraux**. Un effectif très conséquent pour les 10 prochaines années mais dont les principales conséquences sur la démographie médicale seront mesurées très rapidement, compte tenu d'une temporalité imminente, dès cette année, en **2025**. En effet, **39,7%** du volume de cessation théorique concerne l'année 2025. Une année charnière qui souligne l'urgence démographique précoce et un niveau élevé du potentiel d'impacts sur les effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux. Au-delà de l'année 2025, et après un net affaiblissement des flux de cessation, se suivent 3 années consécutives, de **2026** à **2028**, années durant lesquelles les flux de cessation se situent entre **6,0%** et **8,0%**. A partir de l'année **2029**, les flux de cessation théorique s'opèrent de façon continue, jusqu'en **2035**, sur des niveaux compris entre **5,0%** et **6,0%**.

◆ Pour la région Ile-de-France et ses départements, **l'année 2025** s'impose comme une année décisive pour tous ces territoires. En effet, les volumes de cessation théorique s'échelonnent de **19,9%** des chirurgiens-dentistes libéraux pour le département de **l'Essonne** (le moins impacté) à plus de **45,1%** pour **Paris** (le plus impacté). Dans l'ensemble, tous les départements affichent un calendrier de cessation théorique semblable, dans lequel l'année 2025 est décisive. Au-delà de l'année 2025, et à l'image de la région, on assiste à un net ralentissement des flux de cessation théorique avec toutefois quelques profils chronologiques différenciés. En effet, les différents vagues d'installation de professionnels sur un territoire se traduisent par une variation des calendriers de cessation, eux-mêmes le reflet des installations passées.

Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Val-d'Oise : au-delà de l'année 2025, et à l'image de la région, le volume de flux de cessation théorique se réduit fortement. On observe le maintien de flux de cessation théorique compris entre **5,0%** et **7,0%** sur plusieurs années consécutives (2026, 2027 et 2028), puis les flux de cessation théorique vont de nouveau s'affaiblir jusqu'en 2035 (***figure n° 3***).

Tableau n° 57 : Répartition du nombre de chirurgiens-dentistes libéraux par département et par année d'exécution théorique (seuil âge de 65 ans) :

Années de départ	Paris		Seine-et-Marne		Yvelines		Essonne		Hauts-de-Seine		Seine-Saint-Denis		Val-de-Marne		Val-d'Oise		Région IDF	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
2025 (65 ans)	452	**45,1**	73	**26,5**	76	**22,4**	57	**19,9**	149	**29,3**	69	**26,5**	92	**26,4**	72	**24,7**	1 040	**39,7**
2026 (64 ans)	69	**6,9**	14	5,1	19	5,6	15	5,2	37	**7,3**	10	3,8	25	**7,2**	15	**5,1**	204	**7,8**
2027 (63 ans)	58	**5,8**	12	4,4	21	6,2	7	2,4	34	**6,7**	15	**5,8**	17	**4,9**	13	**4,5**	177	**6,8**
2028 (62 ans)	48	4,8	18	**6,5**	19	5,6	14	4,9	33	**6,5**	14	**5,4**	22	**6,3**	13	**4,5**	181	**6,9**
2029 (61 ans)	55	5,5	6	2,2	25	**7,4**	9	3,1	21	4,1	8	3,1	15	4,3	8	2,7	147	**5,6**
2030 (60 ans)	50	5,0	14	5,1	23	**6,8**	15	5,2	25	4,9	9	3,5	18	5,2	13	4,5	167	**6,4**
2031 (59 ans)	43	4,3	15	5,5	24	**7,1**	15	5,2	29	5,7	12	4,6	15	4,3	12	4,1	165	**6,3**
2032 (58 ans)	41	4,1	11	4,0	18	5,3	14	4,9	23	4,5	12	4,6	13	3,7	7	2,4	139	**5,3**
2033 (57 ans)	46	4,6	12	4,4	17	5,0	16	**5,6**	22	4,3	6	2,3	8	2,3	18	6,2	145	**5,5**
2034 (56 ans)	31	3,1	13	4,7	12	3,5	15	**5,2**	21	4,1	7	2,7	16	4,6	11	3,8	126	**4,8**
2035 (55 ans)	35	3,5	10	3,6	8	2,4	19	**6,6**	22	4,3	5	1,9	14	4,0	15	5,1	128	**4,9**
Total Départ	**1 003**	**100,0**	**275**	**100,0**	**340**	**100,0**	**287**	**100,0**	**508**	**100,0**	**260**	**100,0**	**349**	**100,0**	**292**	**100,0**	**2 619**	**100,0**
Total Dpt	**2 276**	**44,1**	**661**	**41,6**	**874**	**38,9**	**589**	**48,7**	**1134**	**44,8**	**502**	**51,8**	**714**	**48,9**	**580**	**50,3**	**7 330**	**35,7**

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

Figure n° 3 : Flux de cessation théorique par département et par année d'exécution :

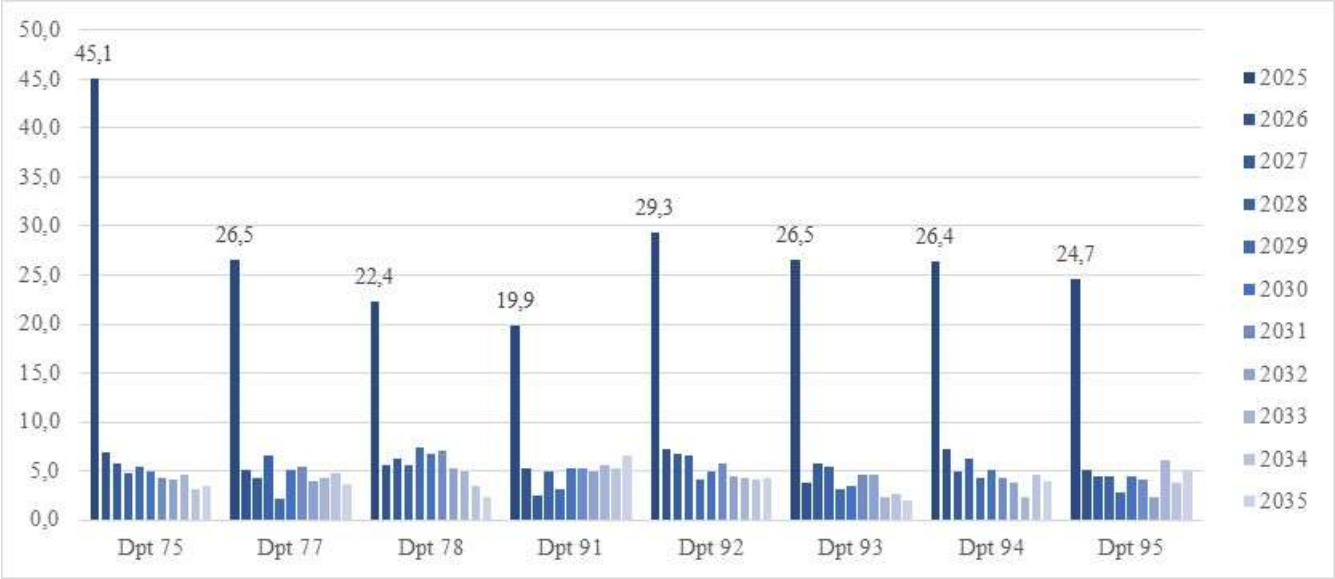

Seine-et-Marne : au-delà de l'année 2025, le département s'inscrit dans la tendance régionale, enregistrant un net affaiblissement des flux de cessation théorique. Mais contrairement aux départements précédents, il n'y a pas le maintien de flux consécutif de cessation théorique mais on assite à une reprise des flux de cessation, plus tardive, en **2028**, soit **6,8%** du potentiel de cessation théorique.

Yvelines : au-delà de l'année 2025, le volume de flux de cessation théorique enregistre un très net ralentissement, à l'image de la Seine-et-Marne. Une reprise des flux de cessation théorique est de nouveau observée, plus tardives et sur 3 années consécutives, de **2029** à **2031**, enregistrant des niveaux d'impact compris entre **6,0%** et **7,0%** du potentiel de cessation théorique.

Essonne : au-delà de l'année 2025, le volume de cessation théorique s'inscrit dans la tendance observée, enregistrant une très net baisse des flux de cessation théorique. Mais contrairement à la Seine-et-Marne et aux Yvelines, la reprise des flux de cessation théorique s'effectue beaucoup plus tardivement, de **2033** à **2035**, avec des niveaux d'impact compris entre **5,0%** et **7,0%**.

2.2.2 – A l'échelle des territoires de santé :

◆ Au 1er janvier 2025, la région Ile-de-France dénombre **444 territoires de santé** dont un territoire de santé construit sur des activités secondaires, soit un total de 445 territoires de santé. Sur les 10 prochaines années, **83,6% des territoires de santé** (activité principale) vont être confrontés à des flux de cessation théorique. Sur les 10 prochaines années, plus de quatre territoires de santé sur cinq sont susceptibles d'être confrontés aux conséquences de cessation d'activité théorique de chirurgiens-dentistes libéraux car ayant et/ou atteignant l'âge de 65 ans (cessation théorique) (***tableau n° 58***). De nouveau, ce potentiel de flux de cessation s'inscrit dans une temporalité imminente, dès cette année, **en 2025**. En effet, **237 territoires de santé** vont être confrontés à des mouvements de cessation théorique, soit près de **64,0%** du potentiel de territoires de santé susceptibles d'être impactés. 2025 est une année charnière qui souligne de nouveau l'urgence démographique précoce et « spatialisée », impactant plus de trois territoires de santé sur cinq. Au-delà de l'année 2025, et après un net affaiblissement des flux de cessation, suit une année où près de **7,0%** des territoires de santé sont susceptibles d'être impactés, soit l'année **2026**. A partir de l'année **2027**, les flux de cessation théorique s'opèrent de façon continue, jusqu'en **2035**, sur des niveaux compris entre **2,0%** et **4,0%**.

Tableau n° 58 : Répartition du nombre de territoires de santé libéraux par département et par année d'exécution théorique (seuil âge de 65 ans) :

Années de départ	Paris		Seine-et-Marne		Yvelines		Essonne		Hauts-de-Seine		Seine-Saint-Denis		Val-de-Marne		Val-d'Oise		Région IDF	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
2025 (65 ans)	1	**100,0**	45	**59,2**	44	**62,9**	28	**45,9**	31	**91,2**	26	**78,8**	29	**74,4**	33	**57,9**	237	**63,9**
2026 (64 ans)	_	_	6	**7,9**	4	**5,7**	7	**11,5**	1	2,9	1	3,0	4	**10,3**	4	**7,0**	27	**7,3**
2027 (63 ans)	_	_	2	2,6	4	**5,7**	1	1,6	2	5,9	_	_	_	_	2	3,5	11	**3,0**
2028 (62 ans)	_	_	4	5,3	3	4,3	3	4,9	_	_	1	3,0	1	2,6	5	**8,8**	17	**4,6**
2029 (61 ans)	_	_	1	1,3	6	**8,6**	2	3,3	_	_	_	_	1	2,6	2	3,5	12	**3,2**
2030 (60 ans)	_	_	1	1,3	3	4,3	6	**9,8**	_	_	2	**6,1**	1	2,6	2	3,5	15	**4,0**
2031 (59 ans)	_	_	4	5,3	_	_	3	4,9	_	_	1	3,0	1	2,6	3	5,3	12	**3,2**
2032 (58 ans)	_	_	3	3,9	3	4,3	4	**6,6**	_	_	2	**6,1**	2	5,1	_	_	14	**3,8**
2033 (57 ans)	_	_	3	3,9	_	_	3	4,9	_	_	_	_	_	_	2	3,5	8	**2,2**
2034 (56 ans)	_	_	4	5,3	1	1,4	2	3,3	_	_	_	_	_	_	1	1,8	8	**2,2**
2035 (55 ans)	_	_	3	3,9	2	2,9	2	3,3	_	_	_	_	_	_	3	5,3	10	**2,7**
Total Départ	**1**	**100,0**	**76**	**100,0**	**70**	**100,0**	**61**	**100,0**	**34**	**100,0**	**33**	**100,0**	**39**	**100,0**	**57**	**100,0**	**371**	**100,0**
Total Dpt	**1**	**100,0**	**103**	**73,8**	**91**	**76,9**	**79**	**77,2**	**34**	**100,0**	**35**	**94,3**	**40**	**97,5**	**61**	**93,4**	**444**	**83,6**

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

Figure n° 4 : Flux de cessation théorique par département et par année d'exécution :

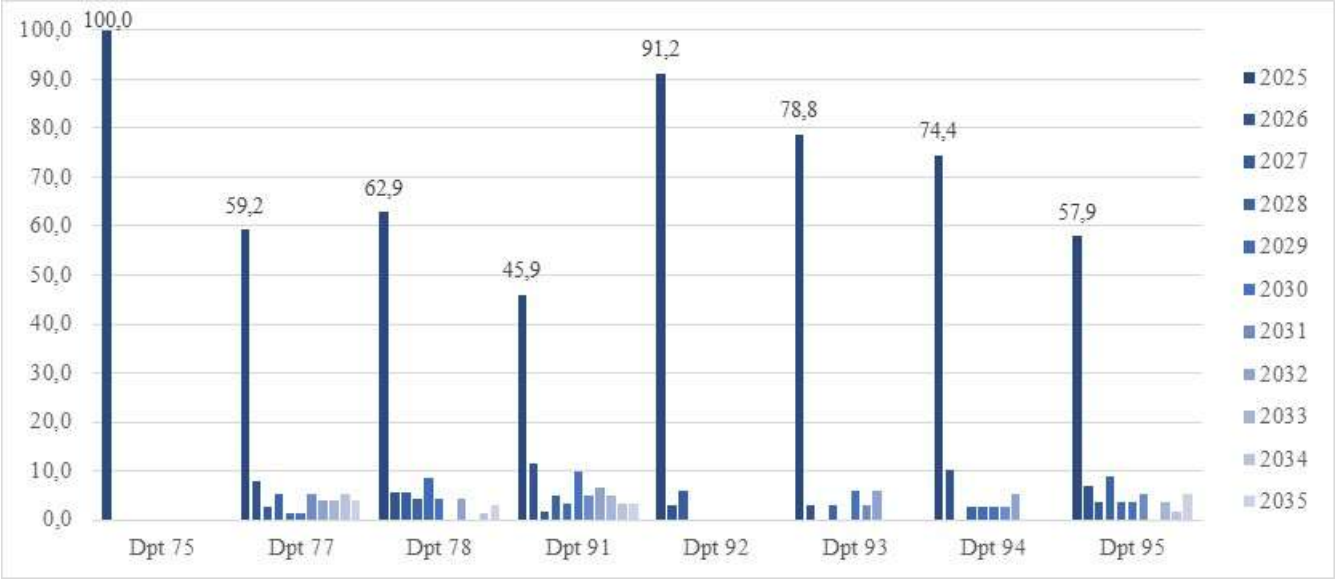

◆ De nouveau, **l'année 2025** s'impose comme une année décisive pour l'évolution de la démographie médicale à l'échelle des territoires de santé. En effet, les flux de cessation théorique sont susceptibles d'impacter de **45,9%** des territoires de santé pour le département de **l'Essonne** (le moins impacté) à **100,0%** pour **Paris** (le plus impacté). Dans l'ensemble, tous les départements affichent un calendrier de cessation théorique semblable, dans lequel l'année 2025 est décisive. Au-delà de l'année 2025, et à l'image de la région, on assiste à un net ralentissement des flux de cessation théorique avec toutefois quelques profils chronologiques différenciés. En effet, les différents vagues d'installation de professionnels sur un territoire se traduisent par une variation des calendriers de cessation.

Paris : cas atypique car l'on dénombre qu'un seul territoire de santé qui sera impacté dès l'année 2025 par les flux de cessation théorique (***figure n° 5***).

Seine-et-Marne, Hauts-de-Seine et Val-de-Marne : au-delà de l'année 2025, et à l'image de la région, le volume de flux de cessation théorique se réduit fortement. On observe le maintien de flux de cessation théorique compris entre **6,0%** et **10,0%** sur une à deux années consécutives (**2026** et **2027**), puis les flux de cessation théorique vont de nouveau s'affaiblir jusqu'en **2035**.

Yvelines et Val-d'Oise : au-delà de l'année 2025, ces départements s'inscrivent dans la tendance régionale, enregistrant un net affaiblissement des flux de cessation théorique. Mais contrairement aux départements précédents, il n'y a pas le maintien de flux consécutif de cessation théorique mais on assite à une reprise des flux de cessation, plus tardive notamment en **2028** et **2029**, soit entre **8,0%** et **9,0%** des territoires de santé susceptibles d'être impactés par les conséquences des cessations théoriques.

Essonne et Seine-Saint-Denis : au-delà de l'année 2025, ces deux départements se comportent comme les départements précédents avec un affaiblissement des flux de cessation théorique et l'absence du maintien de flux consécutif. On assiste aussi à une reprise des flux de cessation mais de façon encore plus tardive, de **2030** à **2032**, soit entre **6,0%** et **10,0%** des territoires de santé susceptibles d'être impactés par les conséquences des cessations théoriques.

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2024 / 2025

Le rapport 2025 propose une analyse des tendances des flux de cessation théorique des chirurgiens-dentistes sur la période 2025 à 2035, ainsi que les répercussions potentielles sur les territoires de santé.

◆ **Les chirurgiens-dentistes libéraux :** la méthodologie repose sur la définition d'un seuil de cessation d'activité fixé, pour des commodités statistiques, à 65 ans. A partir de ce seuil, il est ainsi possible d'avoir un regard sur des flux de cessation théorique. Sur la période 2022-2032, 42,6% des chirurgiens-dentistes libéraux étaient susceptibles de cesser leur activité car ayant et/ou atteignant l'âge de 65 ans. Ce chiffre était de 38,3% sur la période 2024-2034. Aujourd'hui, sur la période 2025-2035, 35,7%, des chirurgiens-dentistes libéraux étaient susceptibles de cesser leur activité car ayant et/ou atteignant l'âge de 65 ans.

Les tendances observées sur les âges témoignent des effets des flux d'installation de praticiens plus jeunes, avec des effets de « rajeunissement » de certains indicateurs. Par ailleurs, quel que soit la période d'analyse, les années de référence (2024 hier, 2025 aujourd'hui) témoignent d'une très forte proximité, tant elles sont décisives compte tenu d'un potentiel de cessation théorique toujours plus conséquent. Ainsi, l'impact de l'année 2025 sera potentiellement un peu moins impactant que celui de 2024, soit 35,7% des flux de cessation théorique contre 38,5% en 2024. L'on mesure ainsi les effets sur la démographie médicale pour une région qui compte encore aujourd'hui une attractivité pour les praticiens.

◆ **Les territoires de santé :** ces mêmes observations concernent aussi les territoires de santé. Sur les périodes de 10 ans, 82,4% des territoires de santé pouvaient être impactés sur la période 2024-2034. Mais de nouveau, l'impact sur les territoires de santé est plus conséquent en 2025, qu'en 2024, 83,6% des territoires de santé sont potentiellement impactés en 2025, contre 82,4% en 2024, 65,4% en 2022. Ces résultats confirment la dimension spatiale des impacts. Sur le plan de la démographie médicale, les divers flux d'installation conduisent à l'évolution de certains indicateurs statistiques, évoquant ainsi « un rajeunissement » (la part des praticiens âgés de 55 ans et plus est passée de 38,3% à 35,7%, celle des 60 ans et plus, de 27,7% à 26,1%...). Mais, la progression constante des territoires de santé susceptibles d'être impactés confirme la dimension spatiale des impacts. Les divers flux d'installation privilégient certains territoires de santé au détriment d'autres, de plus en plus impactés par les conséquences de la démographie médicale. Le quantitatif montre des signes d'amélioration, le spatial, des signes de fragilisation !

2.3 – Recommandations, vigilances et urgences : les priorités démographiques :

La mise en application des principes du Schéma de Démographie Médicale a permis de recenser **138 territoires de santé soumis à un risque démographique** définis à partir du seuil fixé à 55 ans. Le croisement des données effectué selon la méthodologie présentée a permis de retenir **124 territoires de santé**, soit **89,9% des territoires de santé** soumis à un risque démographique ou **27,9% des territoires de santé** de la région (***tableau n° 59***). **14 territoires** de santé ont été écartés en raison de conséquences moindres des cessations théoriques sur l'encadrement médical. Le potentiel des impacts associés aux cessations théoriques concerne près de **28,0% des territoires** de santé de la région. Concrètement, près de **17,0%** de **la population** régionale réside au sein de territoires de santé dont les conditions d'offre et d'accès aux soins pourraient être remises en cause dans les 10 prochaines années. Ces flux théoriques de cessation concernent plus de **7,0% des chirurgiens-dentistes** libéraux en exercice dans la région.

Tableau n° 59 : Caractéristique des territoires de santé concernés par des recommandations :

Les départements	Risque de niveau 1	Risque de niveau 2	Risque de niveau 3	Territoires à recomm.	Territoires à risque	Territoires 2025	*Résultats 2024*	*Résultats 2022*
Territoires soumis à des recommandations	37	19	68	124	138	444[14]		
Territoires en %	**29,8%**	**15,3%**	**54,8%**	**100,0%**	**89,9%**	**27,9%**	*29,0%*	*35,1%*
Population	233 274	223 831	1 650 072	2 107 177	2 357 751	12 476 267		
Population en %	**11,1%**	**10,6%**	**78,3%**	**100,0%**	**89,4%**	**16,9%**	*17,1%*	*24,5%*
Variation annuelle	+0,40%	+0,30%	+0,23%	+0,26%	+0,27%	+0,29%		
Chir.Dent. Lib.	37	51	429	517	708	7 330		
Chir.Dent.Lib.en %	**7,2%**	**9,9%**	**83,0%**	**100,0%**	**73,0%**	**7,1%**	*7,7%*	*11,9%*

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

124 territoires de santé à risque sont soumis à des recommandations spécifiques, parmi lesquels plus d'un territoire sur deux est soumis à un risque démographique **de niveau 3**, niveau le moins urgent, soit **54,8% des territoires de santé** à recommandations. Près de **30,0% des territoires de santé** soumis à des recommandations spécifiques sont soumis à un risque démographique **de niveau 1**, niveau le plus urgent, et plus de **15,0% des territoires de santé** à recommandations sont soumis à un risque démographique **de niveau 2**, niveau parmi le plus urgent.

[14] 445 territoires de santé ont été définis, parmi lesquels l'existence d'1 territoire de santé ne repose exclusivement que sur des atvités secondaires, soit 444 territoires de santé retenus pour l'analyse.

2.3.1 – Les territoires de santé concernés par des recommandations :

La phase de recommandations spécifiques porte sur **124 territoires de santé** dont **122 territoires** portent la mention « ***Instal.*** », et **2 territoires de santé**, la mention « ***Réorg.*** ». Excepté **Paris**, tous les départements sont concernés.

◆ **124 territoires de santé** vont être confrontés à un risque de cessation d'activité, parmi ces territoires de santé :

- **40 territoires de santé sont confrontés à une disparition théorique des effectifs :**
  - **2 territoires de santé** sont concernés par une recommandation de type "***Réorg.***"
  - **38 territoires de santé** par une recommandation de type "***Instal.***".
- **84 territoires de santé sont confrontés à une diminution théorique des effectifs :**
  - **84 territoires de santé** sont concernés par une recommandation de type "***Instal.***"

◆ Le décompte des territoires de santé soumis à un risque démographique et retenus pour des recommandations spécifiques souligne la situation préoccupante des départements **des Yvelines**, de **l'Essonne** et **la Seine-et-Marne** (***tableau n° 60***). Ces départements affichent les niveaux d'impacts parmi les plus conséquents, regroupant de **18,0%** à **29,0%** des territoires de santé de la région soumis à des recommandations, impactant ainsi de **15,0%** à **16,0%** de la population régionale résidante au sein de territoires de santé soumis à des recommandations. A un degré moindre, le département **du Val-d'Oise** affiche une situation démographique toute aussi préoccupante, le département regroupant près de **17,0%** des territoires de santé de la région soumis à des recommandations et près de **19,0%** de la population régionale résidante au sein de territoires de santé soumis à des recommandations.

Mais afin d'évaluer concrètement les impacts de ces territoires de santé soumis à des recommandations, l'analyse des résultats doit être reconsidérée dans un contexte départemental (*colonne grisée*).

- **La Seine-et-Marne** représente le département où l'impact des cessations théoriques sur les territoires de santé est le plus conséquent. Plus d'un tiers des territoires de santé est susceptible d'être impactés pour les 10 prochaines années, soit **35,0% des territoires de santé** du département. Plus de **23,0% de la population** du département peut être potentiellement impactée par les cessations théoriques envisagées sur les 10 prochaines années, remettant éventuellement en cause les conditions d'offres et d'accès aux soins dentaire. Plus de **11,0% des chirurgiens-dentistes libérau**x sont donc

susceptibles de cesser leur activité dans les 10 prochaines années car ayant ou atteignant l'âge de 65 ans.

- Le Val-d'Oise, à un degré moindre, est le deuxième département le plus concerné par les répercussions des cessations théoriques, plus de **34,0% des territoires de santé** sont concernés sur les 10 prochaines années. Plus de **31,0% de la population** du département peut être impactée par les cessations théoriques. Plus de **17,0% des chirurgiens-dentistes libéraux** sont donc susceptibles de cesser leur activité dans les 10 prochaines années car ayant ou atteignant l'âge de 65 ans.

- L'Essonne, à un degré moindre, confirme son rang de département parmi le plus impacté, plus de **30,0% des territoires de santé** sont concernés pour les 10 prochaines années, impactant **24,0% des populations** résidantes et près de **15,0% des chirurgiens-dentistes libéraux**.

Tableau n° 60 : Les territoires de santé soumis à des recommandations par département :

Les départements	Territoires effectif	Territoires (%)	Territoires "Instal."	Territoires "Réorg."	Population effectif	Population (%)	*Impact Terr.*	*Impact Pop.*	*Impact Prat.*
Paris	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Seine-et-Marne	36	**29,0%**	35	1	339 011	16,1%	***35,0***	***23,1***	***11,5***
Yvelines	23	**18,5%**	23		277 347	13,2%	*25,3*	*18,6*	*9,2*
Essonne	23	**18,5%**	22	1	320 497	15,2%	***29,1***	***24,0***	***14,8***
Hauts-de-Seine	3	2,4%	3		114 484	5,4%	*8,8*	*6,9*	*2,4*
Seine-Saint-Denis	9	7,3%	9		428 064	**20,3%**	*25,7*	*25,4*	*15,5*
Val-de-Marne	9	7,3%	9		228 877	10,9%	*22,5*	*16,0*	*9,7*
Val-d'Oise	21	**16,9%**	21		398 897	**18,9%**	***34,4***	***31,2***	***17,2***
Région IDF	124	100,0%	122	2	2 107 177	100,0%	*27,9%*	*16,9%*	*7,1%*
Région IDF 2024	130		128	2	2 096 446		*29,0%*	*17,1%*	*7,7%*
Région IDF 2022	162		159	3	2 988 910		*35,1%*	*24,5%*	*11,9%*

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

En dehors de ces 3 départements dont la situation est particulièrement significative au regard des niveaux d'impact potentiel suite aux mouvements de cessation théorique, **les Yvelines**, **la Seine-Saint-Denis** et **le Val-de-Marne** affichent des niveaux d'impacts tout aussi conséquents. De **22,0%** à **25,0% des territoires de santé** sont concernés, soit des niveaux d'impact plus faibles que ceux des départements cités, mais les niveaux d'impact sur les populations et les praticiens sont tout aussi conséquents. De **16,0%** à **25,0% des populations** résidantes au sein de territoires de santé soumis à des recommandions peuvent être impactées pour les 10 prochaines années. De **10,0%** à **15,0% des chirurgiens-dentistes libéraux** sont susceptibles de cesser leur activité d'ici les 10 prochaines années, car ayant atteint ou atteignant l'âge de 65 ans. Dans ce contexte, **les Hauts-de-Seine** affichent

les niveaux d'impact les plus faibles, soit moins de **7,0% des populations** résidantes et **2,4% des chirurgiens-dentistes libéraux**, **Paris** n'est pas impacté.

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2024 / 2025

Les départements	2025			2024		
	Impact Terr.	Impact Pop.	Impact Prat.	Impact Terr.	Impact Pop.	Impact Prat.
Paris	_	_	_	_	_	_
Seine-et-Marne	35,0	23,1	11,5	35,9	26,0	13,8
Yvelines	25,3	18,6	9,2	25,6	17,5	9,4
Essonne	29,1	24,0	14,8	31,7	26,6	15,6
Hauts-de-Seine	8,8	6,9	2,4	11,8	8,3	4,3
Seine-Saint-Denis	25,7	25,4	15,5	19,4	17,7	8,9
Val-de-Marne	22,5	16,0	9,7	20,0	17,7	11,8
Val-d'Oise	34,4	31,2	17,2	40,3	36,1	20,7
Région IDF	27,9%	16,9%	7,1%	29,0%	17,1%	7,7%

◆ **Impact sur les territoires de santé :** sur les périodes considérées, le nombre de territoires de santé à risque et soumis à des recommandations a enregistré une légère baisse, passant de 29,0% à 27,9% des territoires de santé. La perte de 4 territoires de santé soumis à un risque démographique et retenus pour des recommandations, et les mouvements de sortie de la zone de risque expliquent en partie cette tendance. Mais tous les départements ne sont pas concernés par cette tendance, la Seine-et-Marne, les Yvelines, l'Essonne, les Hauts-de-Seine et le Val-d'Oise sont les départements ayant enregistré une baisse des niveaux d'impact sur les territoires de santé. Parmi ces départements, celui du Val-d'Oise a enregistré le recul le plus significatif, l'impact sur les territoires de santé passant de 40,3% à 34,4%. A l'opposé, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne sont les seuls départements concernés par une tendance opposée, marquée par une hausse des niveaux d'impact sur les territoires de santé. Parmi ces départements, celui de la Seine-Saint-Denis a enregistré le niveau de hausse le plus significatif, l'impact passant de 19,4% à 25,7%.

◆ **Impact sur les populations :** la faible baisse du niveau d'impact sur les territoires de santé se répercute sur les populations impactées marquées par une légère baisse des effectifs impactés, passant de 17,1% à 16,9% de la population régionale. En dehors de la Seine-Saint-Denis et des Yvelines, tous les départements s'inscrivent dans la tendance régionale, marquée par une baisse des impacts populationnels. Parmi ces départements, celui du Val-d'Oise enregistre le recul le plus significatif, l'impact populationnel passant de 36,1% à 31,2%. A l'opposé, la Seine-Saint-Denis et les Yvelines sont les seuls départements concernés par une tendance opposée, marquée par une hausse des niveaux d'impact populationnel, conséquente notamment pour la Seine-Saint-Denis, l'impact populationnel passant de 17,7% à 25,4%.

◆ **Impact sur les chirurgiens-dentistes libéraux :** le dernier indicateur traduit la même tendance, l'impact sur les chirurgiens-dentistes libéraux a enregistré une légère baisse, passant de 7,7% à 7,1% des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux. Plusieurs dynamiques peuvent expliquer cette situation. L'évolution des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux et le phénomène de « rajeunissement » qui ont été observés, et les flux d'entrée et de sortie de la zone de risque. Excepté la Seine-Saint-Denis, tous les départements ont enregistré une baisse de l'impact sur les praticiens. Parmi ces départements, ceux de la Seine-et-Marne et du Val-d'Oise ont enregistré les niveaux de baisse les plus significatifs, compris entre -2,0% et -3,0%. A l'opposé, la Seine-Saint-Denis est le seul département à avoir enregistré une tendance opposée, marquée par une hausse de l'impact sur les praticiens, passant de 8,9% à 15,5%.

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN REGION ILE-DE-FRANCE

Le Schéma de Démographie Médicale : Recommandations, Vigilances et Urgences (année réf. 2025) : Tendances 2025 à 2035

CHIRURGIENS-DENTISTES ET TERRITOIRES DE SANTE EN REGION ILE-DE-FRANCE

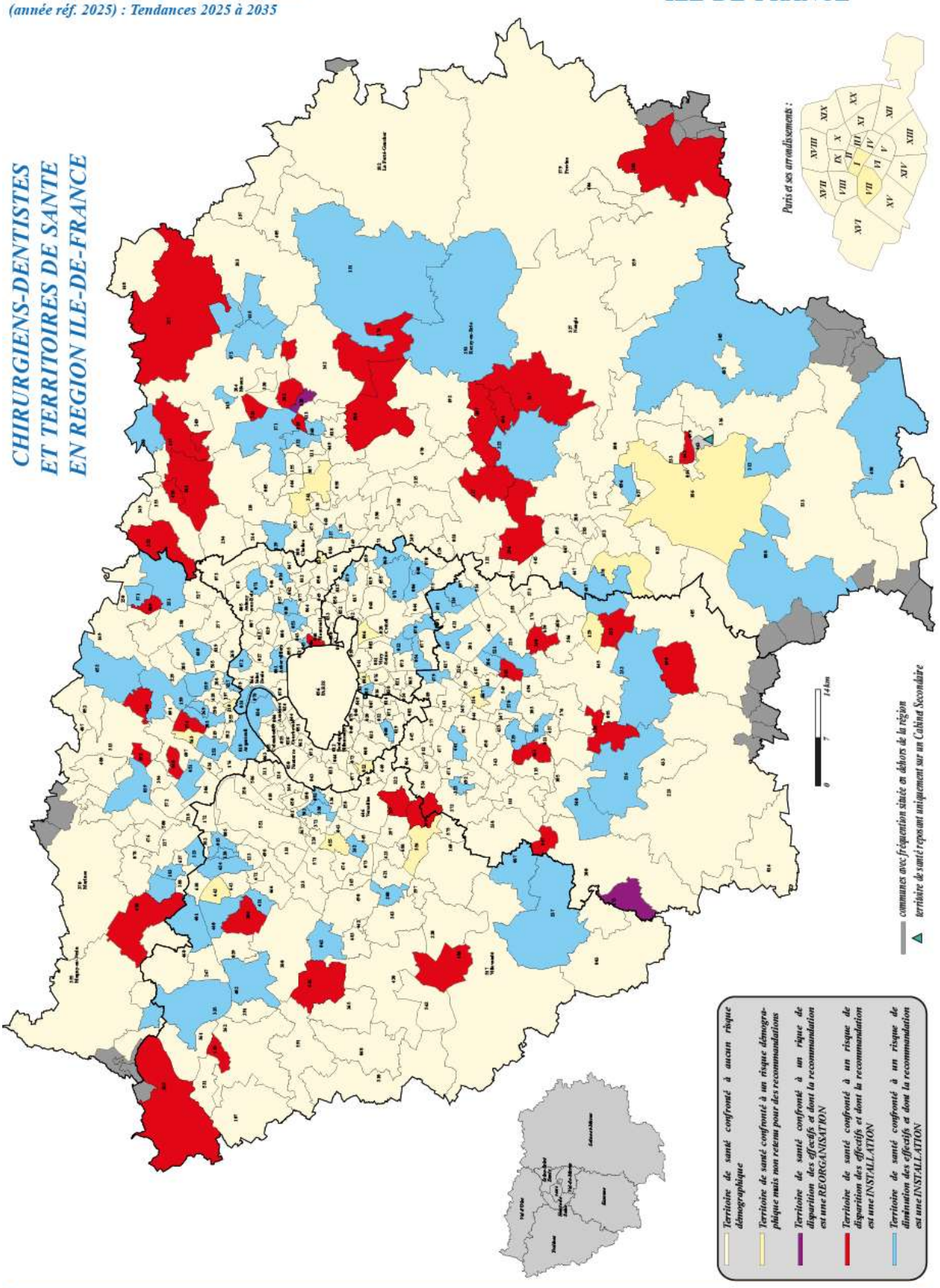

Sources : INSEE, 2025 - ASIP, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

2.3.2 – Liste des territoires de santé concernés par des recommandations par année de référence :

◆ **Point méthodologie :** éléments de compréhension pour la lecture des tableaux de synthèse

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Chir.Dent. Lib. 2025	Niveau de risque	Population 2025	Taux Var. Pop	Desserte 2025	Départ Théorique	Desserte en …	Répercus.	Recomm. 2025
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)

(1) Code territoire : code d'identification du territoire de santé

(2) Libellé : nom du territoire de santé

(3) Nombre de chirurgiens-dentistes libéraux (Activité Principale) au 1er janvier 2025

(4) Niveau de risque démographique :
- Niveau 1 : territoire de santé dont le chirurgien-dentiste libéral en exercice est âgé de 55 ans et plus.
- Niveau 2 : territoire de santé dont les chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont tous âgés de 55 ans et plus.
- Niveau 3 : territoire de santé dont 50% des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont âgés de 55 ans et plus.
- Niveau 4 : absence de risque démographique

(5) Population 2025 : effectif de population du territoire de santé

(6) Taux d'accroissement démographique : taux d'évolution des effectifs de population

(7) Desserte en 2025 : niveau d'encadrement médical du territoire de santé aujourd'hui, niveau de référence.

(8) Départ théorique : pour chaque année, le nombre de chirurgiens-dentistes libéraux ayant et/ou atteignant l'âge de 65 ans.

(9) Desserte en 20.. : niveau d'encadrement médical du territoire de santé, soit la population de l'année de départ / le nombre de chirurgiens-dentistes libéraux après le ou les départs théoriques.

(10) Répercussion : calcul de la différence (en %) entre la desserte médicale de référence, et celle obtenue après la prise en compte de l'évolution de la population et le/ou les départs théoriques de chirurgiens-dentistes libéraux. La mention « 0 CD » signifie que le territoire de santé peut, ne plus compter plus de professionnels, suite aux départs théoriques.

(11) Recomm. : les recommandations émises après l'analyse des données : Installation (Instal.) ; Réorganisation (Réorg.)

« Les recommandations émises ne sont qu'une expression statistique de tendances et ne visent qu'à faire réagir le lecteur (acteur, professionnel de santé, patient, citoyen…) sur les possibles conséquences de la démographie médicale.
Il ne s'agit en aucun cas d'un fait accompli mais d'un fait prévisible. »

◆ Année 2025 : 68 territoires de santé

Tableau n° 60 : Les territoires de santé soumis à des recommandations par département : **Année 2025**

Les départements	Territoires effectif	Territoires (%)	Territoires "Instal."	Territoires "Réorg."	Population effectif	Population (%)	*Impact Terr.*	*Impact Pop.*	*Impact Prat.*
Paris	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Seine-et-Marne	18	26,5%	18	_	228 618	15,1%	***17,5***	***15,6***	***7,6***
Yvelines	14	20,6%	14	_	186 851	12,3%	*15,4*	*12,5*	*6,2*
Essonne	6	8,8%	6	_	105 030	6,9%	*7,6*	*7,8*	*6,6*
Hauts-de-Seine	3	4,4%	3	_	114 484	7,6%	*8,8*	*6,9*	*2,4*
Seine-Saint-Denis	8	11,8%	8	_	398 432	26,3%	***22,9***	***23,6***	***15,1***
Val-de-Marne	6	8,8%	6	_	159 298	10,5%	*15,0*	*11,2*	*7,4*
Val-d'Oise	13	19,1%	13	_	321 395	21,2%	***21,3***	***25,1***	***13,3***
Région IDF	**68**	**100,0%**	**68**	_	**1 514 108**	**100,0%**	***15,3%***	***12,1%***	***5,1%***

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

Tableau n° 62 : Liste des territoires de santé soumis à des recommandations : **Année 2025**

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Chir.Dent. Lib. 2025	Niveau de risque	Population 2025	Taux Var. Pop 22/25	Desserte 2025	Départ Théorique	Desserte en …	Répercus.	Recomm. 2025
77088	La Chapelle-la-Reine	2	niv 2	7 275	0,73	3 638	1	7 275	-50,0	instal.
77131	Coulommiers	11	niv 3	42 429	0,49	3 857	3	5 304	-27,3	instal.
77208	Gouaix	1	niv 1	6 303	0,46	6 303	1	0 CD	0 CD	instal.
77222	Guignes	2	niv 2	8 572	0,27	4 286	1	8 572	-50,0	instal.
77296	Moissy-Cramayel	1	niv 1	21 629	0,22	21 629	1	0 CD	0 CD	instal.
77305	Montereau-Fault-Yonne	8	niv 3	46 000	0,42	5 750	2	7 667	-25,0	instal.
77317	Mormant	2	niv 2	8 150	0,28	4 075	2	0 CD	0 CD	instal.
77322	Moussy-le-Neuf	1	niv 1	5 123	0,27	5 123	1	0 CD	0 CD	instal.
77337	Noisiel	2	niv 3	16 022	0,20	8 011	1	16 022	-50,0	instal.
77382	Quincy-Voisins	1	niv 1	5 858	0,41	5 858	1	0 CD	0 CD	instal.
77407	Saint-Fargeau-Ponthierry	4	niv 3	17 241	0,30	4 310	1	5 747	-25,0	instal.
77415	Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux	2	niv 2	2 484	0,41	1 242	1	2 484	-50,0	instal.
77420	Saint-Mard	1	niv 1	3 879	0,22	3 879	1	0 CD	0 CD	instal.
77430	Saint-Pathus	2	niv 3	9 046	0,30	4 523	1	9 046	-50,0	instal.
77437	Saint-Soupplets	1	niv 1	4 740	0,30	4 740	1	0 CD	0 CD	instal.
77458	Souppes-sur-Loing	3	niv 2	9 494	0,62	3 165	2	9 494	-66,7	instal.
77475	Trilport	5	niv 3	9 273	0,36	1 855	2	3 091	-40,0	instal.
77513	Villenoy	1	niv 1	5 100	0,18	5 100	1	0 CD	0 CD	instal.
78015	Andrésy	5	niv 3	13 827	0,40	2 765	2	4 609	-40,0	instal.
78062	Beynes	3	niv 3	7 753	0,51	2 584	1	3 877	-33,3	instal.
78092	Bougival	3	niv 2	9 214	0,48	3 071	1	4 607	-33,3	instal.
78138	Chanteloup-les-Vignes	3	niv 2	10 859	0,20	3 620	1	5 430	-33,3	instal.
78143	Châteaufort	1	niv 1	3 849	0,82	3 849	1	0 CD	0 CD	instal.
78242	Fontenay-le-Fleury	7	niv 3	13 805	0,40	1 972	3	3 451	-42,9	instal.
78335	Limay	6	niv 3	29 797	0,29	4 966	2	7 449	-33,3	instal.
78350	Louveciennes	2	niv 3	7 877	0,57	3 939	1	7 877	-50,0	instal.
78401	Meulan-en-Yvelines	4	niv 2	17 461	0,36	4 365	3	17 461	-75,0	instal.
78440	Les Mureaux	8	niv 3	35 684	0,18	4 461	3	7 137	-37,5	instal.
78486	Le Perray-en-Yvelines	1	niv 1	7 968	0,54	7 968	1	0 CD	0 CD	instal.
78537	Saint-Arnoult-en-Yvelines	3	niv 3	10 800	1,06	3 600	1	5 400	-33,3	instal.
78616	Thoiry	1	niv 1	5 405	0,52	5 405	1	0 CD	0 CD	instal.

78624	Triel-sur-Seine	7	niv 3	12 552	0,44	1 793	2	2 510	-28,6	instal.
91017	Angervilliers	1	niv 1	1 749	0,56	1 749	1	0 CD	0 CD	instal.
91114	Brunoy	16	niv 3	38 077	0,44	2 380	2	2 720	-12,5	instal.
91330	Lardy	1	niv 1	8 009	0,69	8 009	1	0 CD	0 CD	instal.
91540	Saint-Chéron	3	niv 3	6 892	0,54	2 297	2	6 892	-66,7	instal.
91570	Saint-Michel-sur-Orge	9	niv 3	21 672	0,21	2 408	3	3 612	-33,3	instal.
91691	Yerres	9	niv 3	28 631	0,33	3 181	1	3 579	-11,1	instal.
92036	Gennevilliers	8	niv 3	51 082	0,14	6 385	2	8 514	-25,0	instal.
92060	Le Plessis-Robinson	10	niv 3	29 066	0,20	2 907	1	3 230	-10,0	instal.
92078	Villeneuve-la-Garenne	9	niv 3	34 336	0,09	3 815	3	5 723	-33,3	instal.
93001	Aubervilliers	16	niv 3	89 662	0,06	5 604	3	6 897	-18,8	instal.
93006	Bagnolet	4	niv 2	41 918	0,11	10 480	4	0 CD	0 CD	instal.
93010	Bondy	11	niv 3	51 239	0,11	4 658	2	5 693	-18,2	instal.
93031	Épinay-sur-Seine	10	niv 3	53 699	0,08	5 370	1	5 967	-10,0	instal.
93045	Les Lilas	6	niv 3	23 385	0,18	3 898	1	4 677	-16,7	instal.
93053	Noisy-le-Sec	13	niv 3	46 044	0,09	3 542	2	4 186	-15,4	instal.
93071	Sevran	11	niv 3	51 802	0,10	4 709	6	10 360	-54,5	instal.
93072	Stains	5	niv 3	40 683	0,07	8 137	1	10 171	-20,0	instal.
94003	Arcueil	6	niv 2	21 976	0,16	3 663	2	5 494	-33,3	instal.
94004	Boissy-Saint-Léger	4	niv 3	17 383	0,09	4 346	2	8 692	-50,0	instal.
94022	Choisy-le-Roi	18	niv 3	46 309	0,13	2 573	5	3 562	-27,8	instal.
94048	Marolles-en-Brie	2	niv 3	4 803	0,83	2 402	1	4 803	-50,0	instal.
94071	Sucy-en-Brie	17	niv 3	32 540	0,34	1 914	5	2 712	-29,4	instal.
94078	Villeneuve-Saint-Georges	6	niv 3	36 287	0,11	6 048	3	12 096	-50,0	instal.
95018	Argenteuil	13	niv 3	107 563	0,13	8 274	5	13 445	-38,5	instal.
95199	Domont	9	niv 3	22 086	0,30	2 454	3	3 681	-33,3	instal.
95203	Eaubonne	15	niv 3	29 335	0,50	1 956	4	2 667	-26,7	instal.
95252	Franconville	14	niv 3	46 572	0,15	3 327	6	5 822	-42,9	instal.
95323	Jouy-le-Moutier	4	niv 3	17 563	0,29	4 391	2	8 782	-50,0	instal.
95369	Margency	2	niv 3	5 731	0,51	2 866	1	5 731	-50,0	instal.
95371	Marly-la-Ville	2	niv 3	5 900	0,27	2 950	1	5 900	-50,0	instal.
95427	Montmagny	4	niv 2	14 696	0,15	3 674	1	4 899	-25,0	instal.
95509	Puiseux-en-France	1	niv 1	3 791	0,32	3 791	1	0 CD	0 CD	instal.
95539	Saint-Brice-sous-Forêt	5	niv 3	16 070	0,26	3 214	2	5 357	-40,0	instal.
95574	Saint-Prix	1	niv 1	7 671	0,36	7 671	1	0 CD	0 CD	instal.
95652	Viarmes	2	niv 3	14 742	0,38	7 371	1	14 742	-50,0	instal.
95680	Villiers-le-Bel	5	niv 3	29 675	0,15	5 935	1	7 419	-20,0	instal.

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN REGION ILE-DE-FRANCE

Le Schéma de Démographie Médicale : Recommandations, Vigilances et Urgences (année réf. 2025) :

CHIRURGIENS-DENTISTES ET TERRITOIRES DE SANTE EN REGION ILE-DE-FRANCE

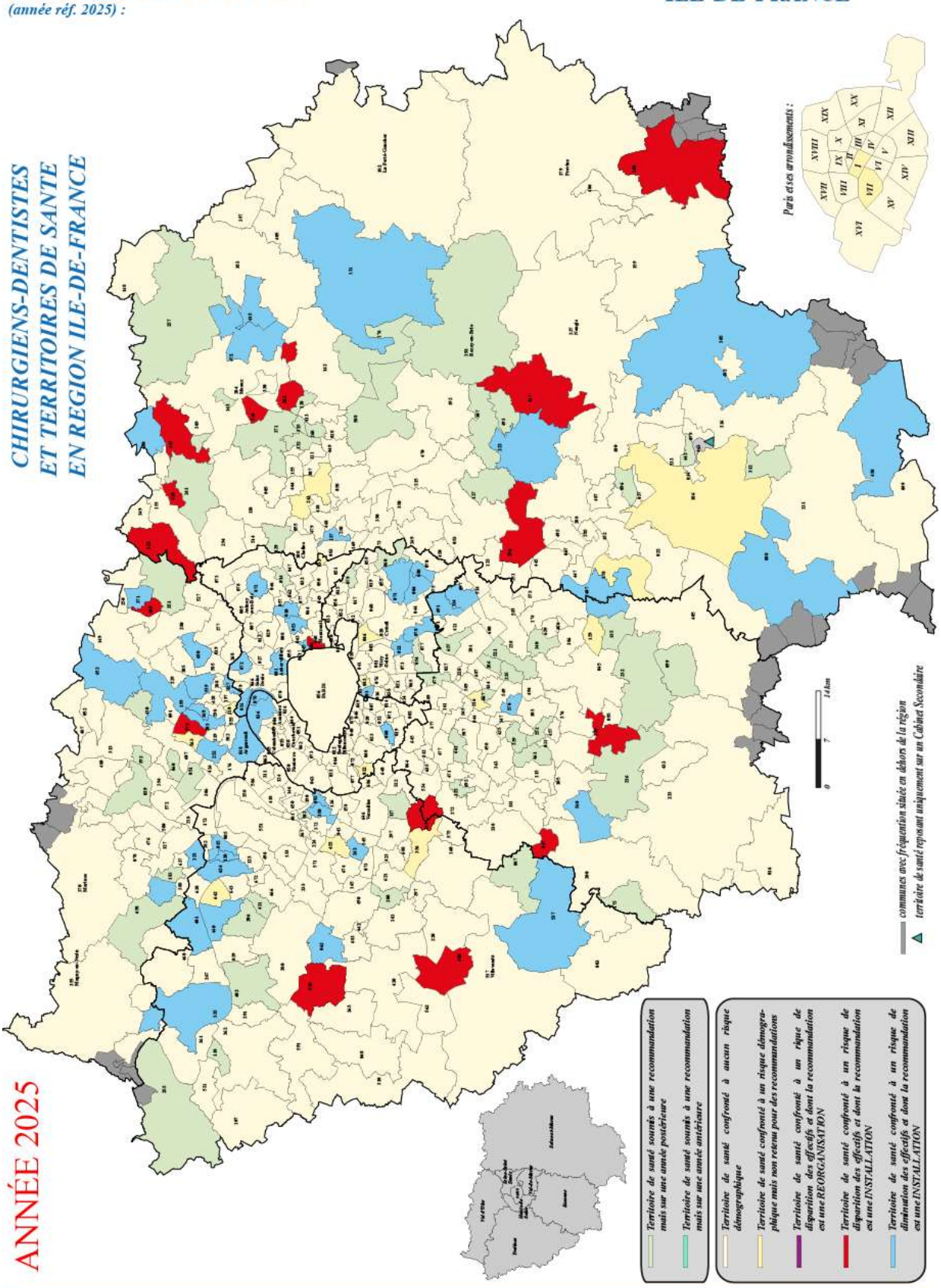

ANNÉE 2025

Sources : INSEE, 2025 - ASIP, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

◆ Année 2026 : 11 territoires de santé

Tableau n° 63 : Les territoires de santé soumis à des recommandations par département : **Année 2026**

Les départements	Territoires effectif	Territoires (%)	Territoires "Instal."	Territoires "Réorg."	Population effectif	Population (%)	*Impact Terr.*	*Impact Pop.*	*Impact Prat.*
Paris	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Seine-et-Marne	2	18,2%	2	_	8 995	5,5%	*1,9*	*0,6*	*0,6*
Yvelines	3	27,3%	3	_	43 759	26,9%	***3,3***	***2,9***	***1,9***
Essonne	3	27,3%	3	_	39 161	24,1%	***3,8***	***2,9***	***1,9***
Hauts-de-Seine	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Seine-Saint-Denis	1	9,1%	1	_	29 632	18,2%	*2,9*	*1,8*	*0,4*
Val-de-Marne	1	9,1%	1	_	32 704	20,1%	*2,5*	*2,3*	*1,4*
Val-d'Oise	1	9,1%	1	_	8 564	5,3%	*1,6*	*0,7*	*0,3*
Région IDF	**11**	**100,0%**	**11**	_	**162 815**	**100,0%**	***2,5%***	***1,3%***	***0,6%***

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

Tableau n° 64 : Liste des territoires de santé soumis à des recommandations : **Année 2026**

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Chir.Dent. Lib. 2025	Niveau de risque	Population 2025	Taux Var. Pop 22/25	Desserte 2025	Départ Théorique	Desserte en …	Répercus.	Recomm. 2025
77143	Crégy-lès-Meaux	2	niv 3	5 457	0,23	2 729	1	5 470	-50,1	instal.
77312	Montigny-sur-Loing	2	niv 3	3 538	0,74	1 769	1	3 564	-50,4	instal.
78118	Buchelay	1	niv 1	3 948	0,17	3 948	1	0 CD	0 CD	instal.
78208	Élancourt	11	niv 3	26 597	0,31	2 418	2	2 965	-18,4	instal.
78402	Mézières-sur-Seine	5	niv 3	13 214	0,37	2 643	1	3 316	-20,3	instal.
91122	Bures-sur-Yvette	5	niv 3	9 693	0,74	1 939	1	2 441	-20,6	instal.
91135	Champcueil	1	niv 1	2 912	0,45	2 912	1	0 CD	0 CD	instal.
91286	Grigny	5	niv 3	26 556	0,07	5 311	1	6 644	-20,1	instal.
93014	Clichy-sous-Bois	2	niv 3	29 632	0,09	14 816	1	29 659	-50,0	instal.
94079	Villiers-sur-Marne	10	niv 3	32 704	0,16	3 270	1	3 640	-10,1	instal.
95060	Bessancourt	2	niv 2	8 564	0,17	4 282	2	0 CD	0 CD	instal.

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN REGION ILE-DE-FRANCE

Le Schéma de Démographie Médicale : Recommandations, Vigilances et Urgences (année réf. 2025) :

CHIRURGIENS-DENTISTES ET TERRITOIRES DE SANTE EN REGION ILE-DE-FRANCE

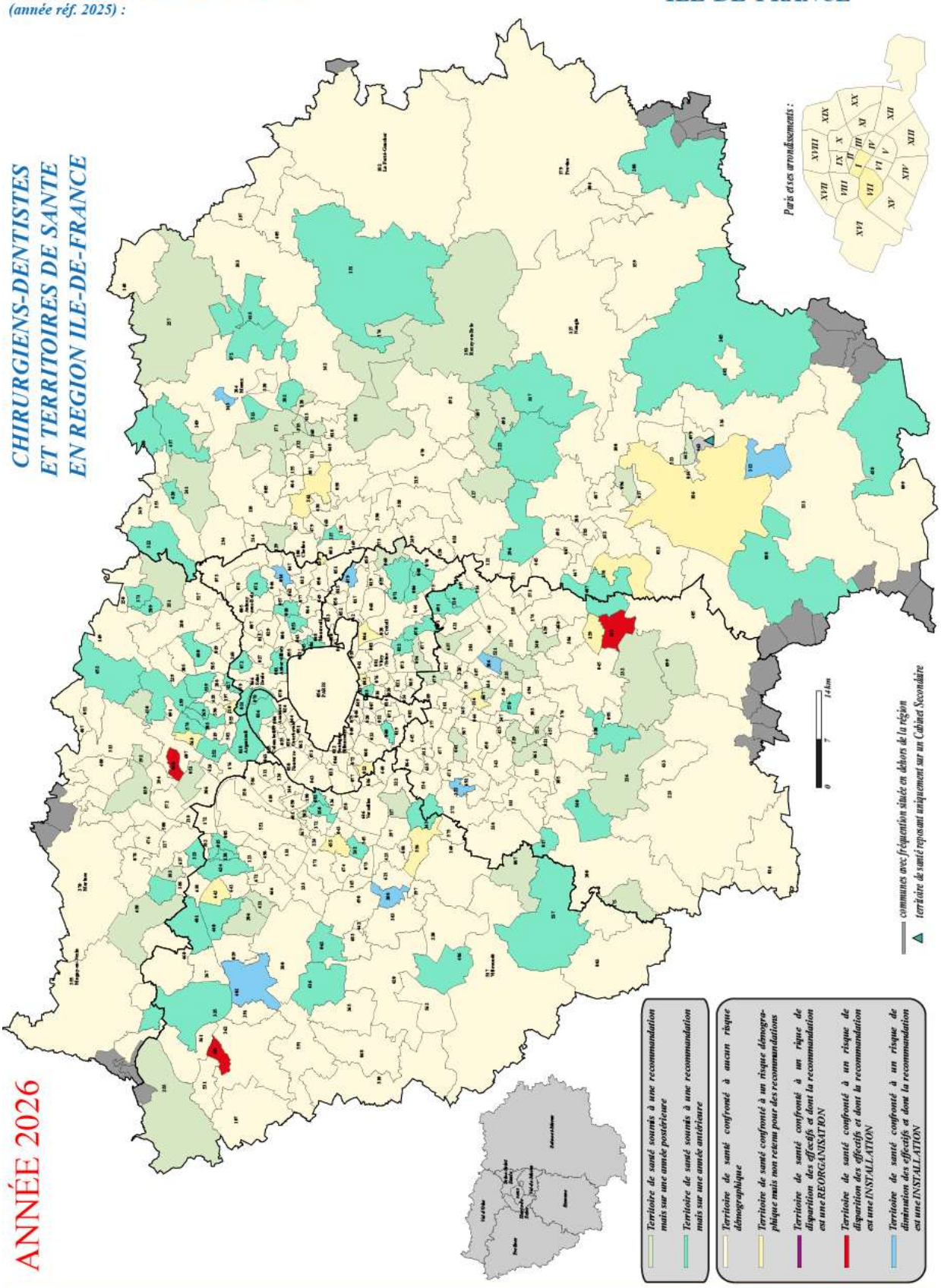

ANNÉE 2026

Sources : INSEE, 2025 - ASIP, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

◆ Année 2027 : 2 territoires de santé

Tableau n° 65 : Les territoires de santé soumis à des recommandations par département : **Année 2027**

Les départements	Territoires effectif	Territoires (%)	Territoires "Instal."	Territoires "Réorg."	Population effectif	Population (%)	*Impact Terr.*	*Impact Pop.*	*Impact Prat.*
Paris	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Seine-et-Marne	1	50,0%	1	_	11 704	77,5%	*1,0*	*0,8*	*0,3*
Yvelines	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Essonne	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Hauts-de-Seine	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Seine-Saint-Denis	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Val-de-Marne	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Val-d'Oise	1	50,0%	1	_	3 407	22,5%	*1,6*	*0,3*	*0,2*
Région IDF	**2**	**100,0%**	**2**	_	**15 111**	**100,0%**	***0,5%***	***0,1%***	***0,04%***

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

Tableau n° 66 : Liste des territoires de santé soumis à des recommandations : **Année 2027**

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Chir.Dent. Lib. 2025	Niveau de risque	Population 2025	Taux Var. Pop 22/25	Desserte 2025	Départ Théorique	Desserte en …	Répercus.	Recomm. 2025
77171	Esbly	2	niv 2	11 704	0,34	5 852	1	11 785	-50,3	instal.
95658	Vigny	1	niv 1	3 407	0,57	3 407	1	0 CD	0 CD	instal.

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN REGION ILE-DE-FRANCE

Le Schéma de Démographie Médicale : Recommandations, Vigilances et Urgences (année réf. 2025) :

CHIRURGIENS-DENTISTES ET TERRITOIRES DE SANTE EN REGION ILE-DE-FRANCE

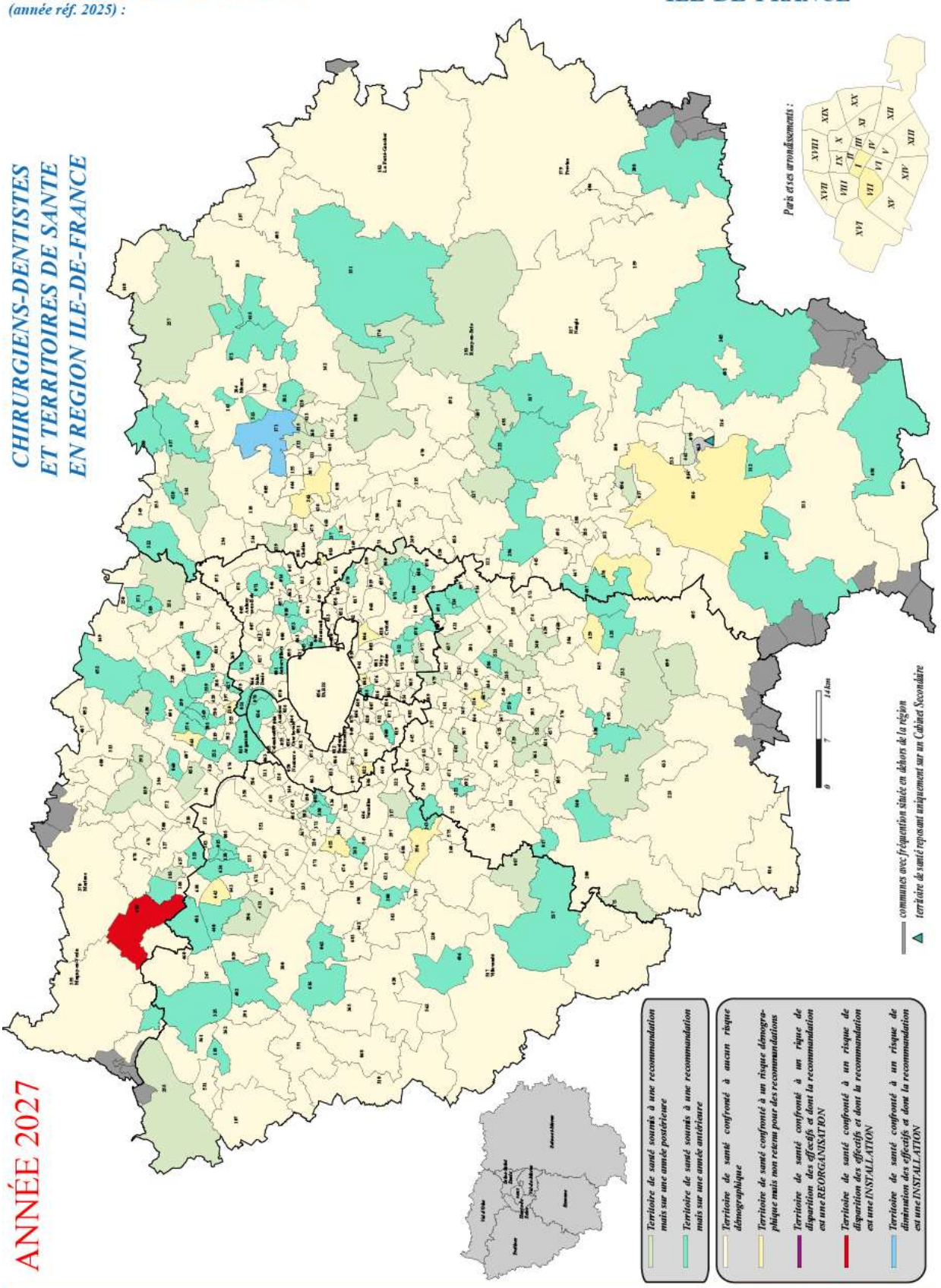

ANNÉE 2027

Sources : INSEE, 2025 - ASIP, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

◆ Année 2028 : 6 territoires de santé

Tableau n° 67 : Les territoires de santé soumis à des recommandations par département : **Année 2028**

Les départements	Territoires effectif	Territoires (%)	Territoires "Instal."	Territoires "Réorg."	Population effectif	Population (%)	*Impact Terr.*	*Impact Pop.*	*Impact Prat.*
Paris	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Seine-et-Marne	1	16,7%	1		2 632	3,3%	*1,0*	*0,2*	*0,3*
Yvelines	1	16,7%	1		3 170	3,9%	*1,1*	*0,2*	*0,2*
Essonne	2	33,3%	2		49 387	61,4%	*2,5*	*3,7*	*2,4*
Hauts-de-Seine	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Seine-Saint-Denis	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Val-de-Marne	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Val-d'Oise	2	33,3%	2		25 235	31,4%	*3,3*	*2,0*	*1,6*
Région IDF	**6**	**100,0%**	**6**		**80 424**	**100,0%**	*1,4%*	*0,6%*	*0,4%*

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

Tableau n° 68 : Liste des territoires de santé soumis à des recommandations : **Année 2028**

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Chir.Dent. Lib. 2025	Niveau de risque	Population 2025	Taux Var. Pop	Desserte 2025	Départ Théorique	Desserte en …	Répercus.	Recomm. 2025
77096	Chartrettes	2	niv 3	2 632	0,50	1 316	1	2 672	-50,7	instal.
78431	Morainvilliers	2	niv 3	3 170	0,73	1 585	1	3 239	-51,1	instal.
91479	Paray-Vieille-Poste	2	niv 3	8 002	0,19	4 001	1	8 048	-50,3	instal.
91521	Ris-Orangis	12	niv 3	41 385	0,22	3 449	2	4 166	-17,2	instal.
95051	Beauchamp	8	niv 3	19 841	0,18	2 480	2	3 324	-25,4	instal.
95392	Mériel	1	niv 1	5 394	0,35	5 394	1	0 CD	0 CD	instal.

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN REGION ILE-DE-FRANCE

Le Schéma de Démographie Médicale : Recommandations, Vigilances et Urgences (année réf. 2025) :

CHIRURGIENS-DENTISTES ET TERRITOIRES DE SANTE EN REGION ILE-DE-FRANCE

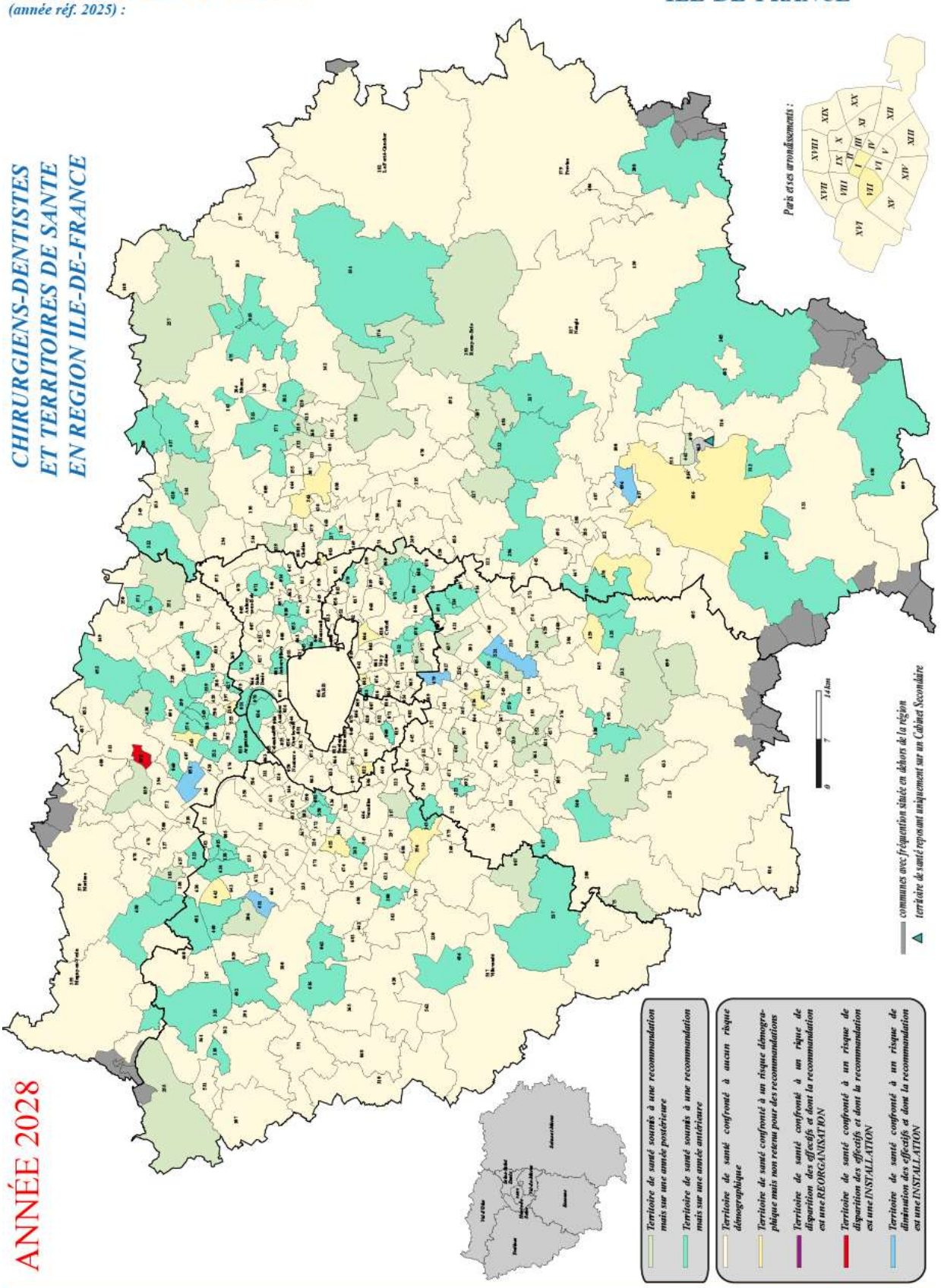

ANNÉE 2028

Sources : INSEE, 2025 - ASIP, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

◆ Année 2029 : 3 territoires de santé

Tableau n° 69 : Les territoires de santé soumis à des recommandations par département : **Année 2029**

Les départements	Territoires effectif	Territoires (%)	Territoires "Instal."	Territoires "Réorg."	Population effectif	Population (%)	*Impact Terr.*	*Impact Pop.*	*Impact Prat.*
Paris	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Seine-et-Marne	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Yvelines	3	100,0%	3	_	16 235	100,0%	*3,3*	*1,1*	*0,6*
Essonne	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Hauts-de-Seine	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Seine-Saint-Denis	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Val-de-Marne	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Val-d'Oise	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Région IDF	**3**	**100,0%**	**30**	_	**16 235**	**100,0%**	***0,7%***	***0,1%***	***0,1%***

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

Tableau n° 70 : Liste des territoires de santé soumis à des recommandations : **Année 2029**

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Chir.Dent. Lib. 2025	Niveau de risque	Population 2025	Taux Var. Pop	Desserte 2025	Départ Théorique	Desserte en …	Répercus.	Recomm. 2025
78087	Bonnelles	2	niv 2	4 218	0,74	2 109	1	4 344	-51,4	instal.
78206	Ecquevilly	1	niv 1	6 380	0,36	6 380	1	0 CD	0 CD	instal.
78502	Le Port-Marly	2	niv 2	5 637	0,32	2 819	1	5 710	-50,6	instal.

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN REGION ILE-DE-FRANCE

Le Schéma de Démographie Médicale : Recommandations, Vigilances et Urgences (année réf. 2025) :

CHIRURGIENS-DENTISTES ET TERRITOIRES DE SANTE EN REGION ILE-DE-FRANCE

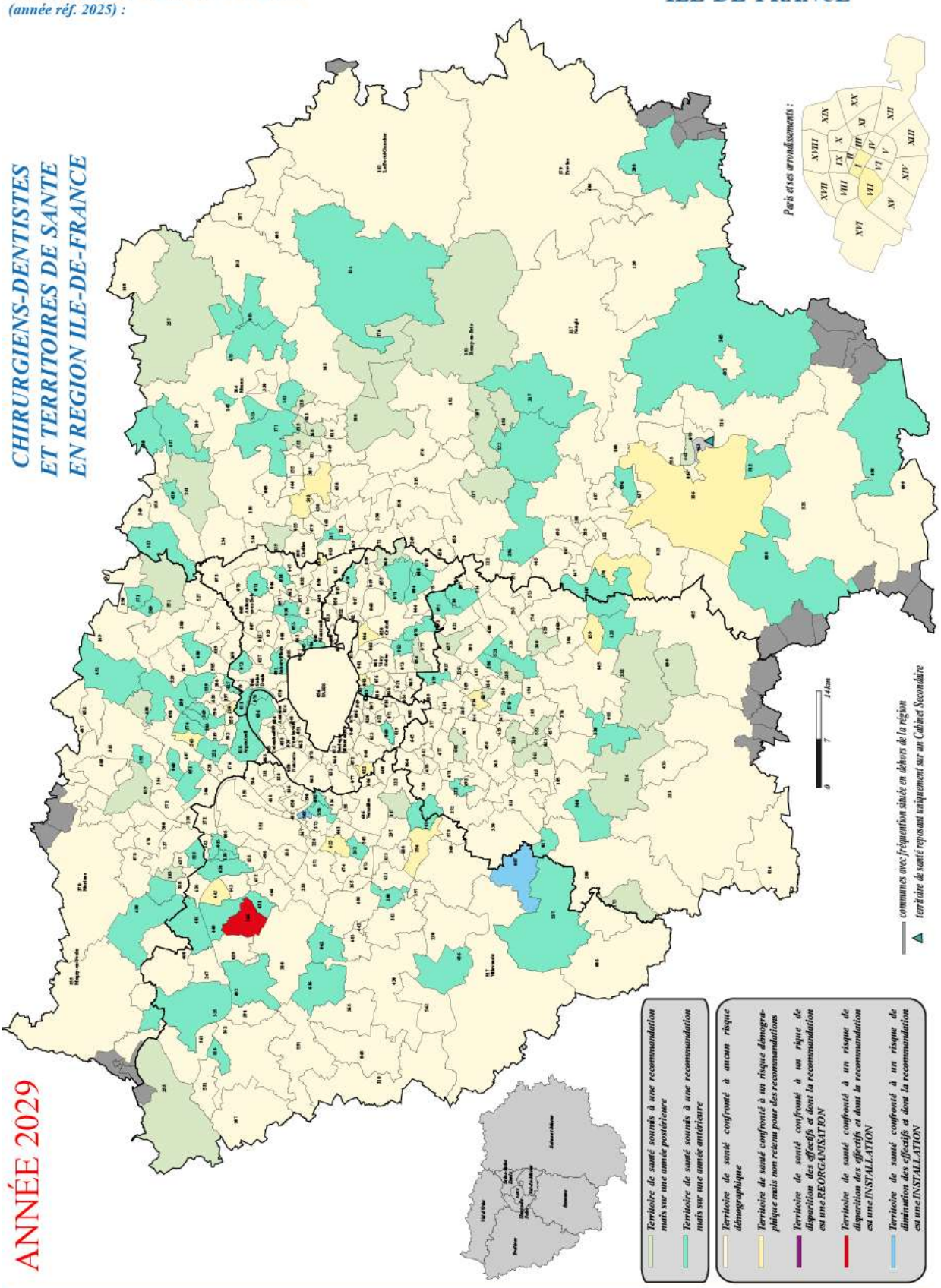

ANNÉE 2029

Sources : INSEE, 2025 - ASIP, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

◆ Année 2030 : 6 territoires de santé

Tableau n° 71 : Les territoires de santé soumis à des recommandations par département : **Année 2030**

Les départements	Territoires effectif	Territoires (%)	Territoires "Instal."	Territoires "Réorg."	Population effectif	Population (%)	*Impact Terr.*	*Impact Pop.*	*Impact Prat.*
Paris	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Seine-et-Marne	1	14,3%	1	_	5 997	8,0%	*1,0*	*0,4*	*0,2*
Yvelines	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Essonne	3	57,1%	3	1	49 140	65,9%	*5,1*	*3,7*	*1,7*
Hauts-de-Seine	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Seine-Saint-Denis	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Val-de-Marne	1	14,3%	1	_	12 194	16,4%	*2,5*	*0,9*	*0,6*
Val-d'Oise	1	14,3%	1	_	7 184	9,6%	*1,6*	*0,6*	*0,3*
Région IDF	**6**	**100,0%**	**6**	**1**	**74 515**	**100,0%**	***1,6%***	***0,6%***	***0,2%***

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

Tableau n° 72 : Liste des territoires de santé soumis à des recommandations : **Année 2030**

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Chir.Dent. Lib. 2025	Niveau de risque	Population 2025	Taux Var. Pop 22/23	Desserte 2025	Départ Théorique	Desserte en …	Répercus.	Recomm. 2025
91175	Corbreuse	1	niv 1	1 774	0,53	1 774	1	0 CD	0 CD	réorg.
91461	Ollainville	1	niv 1	5 438	0,48	5 438	1	0 CD	0 CD	instal.
91657	Vigneux-sur-Seine	4	niv 3	31 384	0,16	7 846	1	10 546	-25,6	instal.
91661	Villebon-sur-Yvette	4	niv 3	10 544	0,61	2 636	1	3 623	-27,3	instal.
94060	La Queue-en-Brie	4	niv 3	12 194	0,33	3 049	1	4 132	-26,2	instal.
95183	Courdimanche	2	niv 2	7 184	0,34	3 592	1	7 307	-50,8	instal.

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN REGION ILE-DE-FRANCE

Le Schéma de Démographie Médicale : Recommandations, Vigilances et Urgences (année réf. 2025) :

CHIRURGIENS-DENTISTES ET TERRITOIRES DE SANTE EN REGION ILE-DE-FRANCE

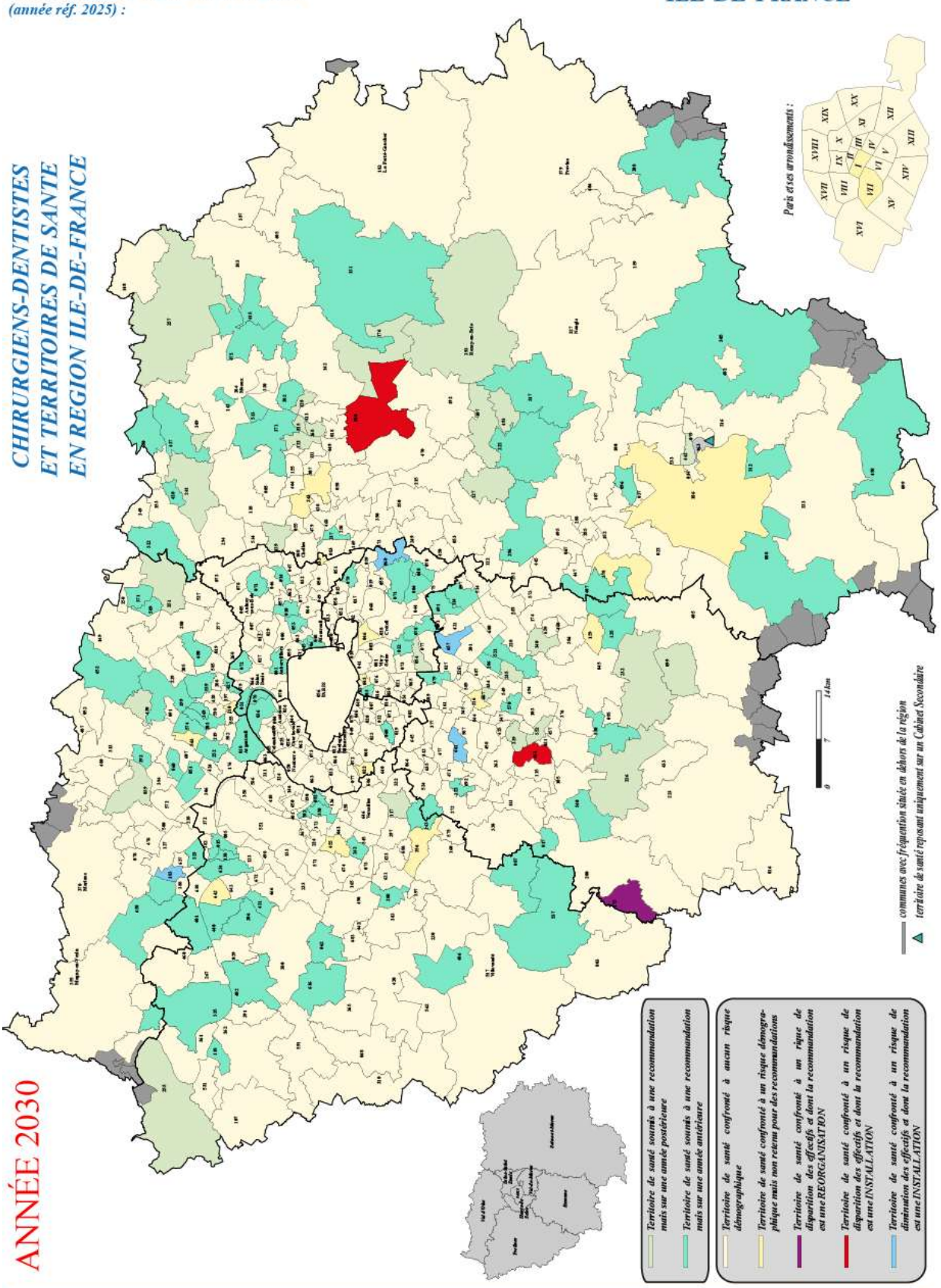

ANNÉE 2030

Sources : INSEE, 2025 - ASIP, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

◆ Année 2031 : 6 territoires de santé

Tableau n° 73 : Les territoires de santé soumis à des recommandations par département : **Année 2031**

Les départements	Territoires effectif	Territoires (%)	Territoires "Instal."	Territoires "Réorg."	Population effectif	Population (%)	*Impact Terr.*	*Impact Pop.*	*Impact Prat.*
Paris	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Seine-et-Marne	3	50,0%	2	1	19 508	35,4%	*2,9*	*1,3*	*0,6*
Yvelines									
Essonne	2	33,3%	2	_	25 854	46,9%	*2,5*	*1,9*	*0,7*
Hauts-de-Seine									
Seine-Saint-Denis									
Val-de-Marne									
Val-d'Oise	1	16,7%	1	_	9 775	17,7%	*1,6*	*0,8*	*0,3*
Région IDF	**6**	**100,0%**	**5**	**1**	**55 137**	**100,0%**	***1,4%***	***0,4%***	***0,1%***

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

Tableau n° 74 : Liste des territoires de santé soumis à des recommandations : **Année 2031**

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Chir.Dent. Lib. 2025	Niveau de risque	Population 2025	Taux Var. Pop 22/25	Desserte 2025	Départ Théorique	Desserte en …	Répercus.	Recomm. 2025
77127	Coubert	1	niv 1	5 312	0,39	5 312	1	0 CD	0 CD	instal.
77128	Couilly-Pont-aux-Dames	1	niv 1	2 161	0,47	2 161	1	0 CD	0 CD	réorg.
77393	Rozay-en-Brie	2	niv 3	12 035	0,40	6 018	1	12 330	-51,2	instal.
91226	Étréchy	2	niv 3	11 779	0,39	5 890	1	12 060	-51,2	instal.
91232	La Ferté-Alais	2	niv 2	14 075	0,76	7 038	1	14 727	-52,2	instal.
95039	Auvers-sur-Oise	2	niv 3	9 775	0,50	4 888	1	10 069	-51,5	instal.

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN REGION ILE-DE-FRANCE

Le Schéma de Démographie Médicale : Recommandations, Vigilances et Urgences (année réf. 2025) :

CHIRURGIENS-DENTISTES ET TERRITOIRES DE SANTE EN REGION ILE-DE-FRANCE

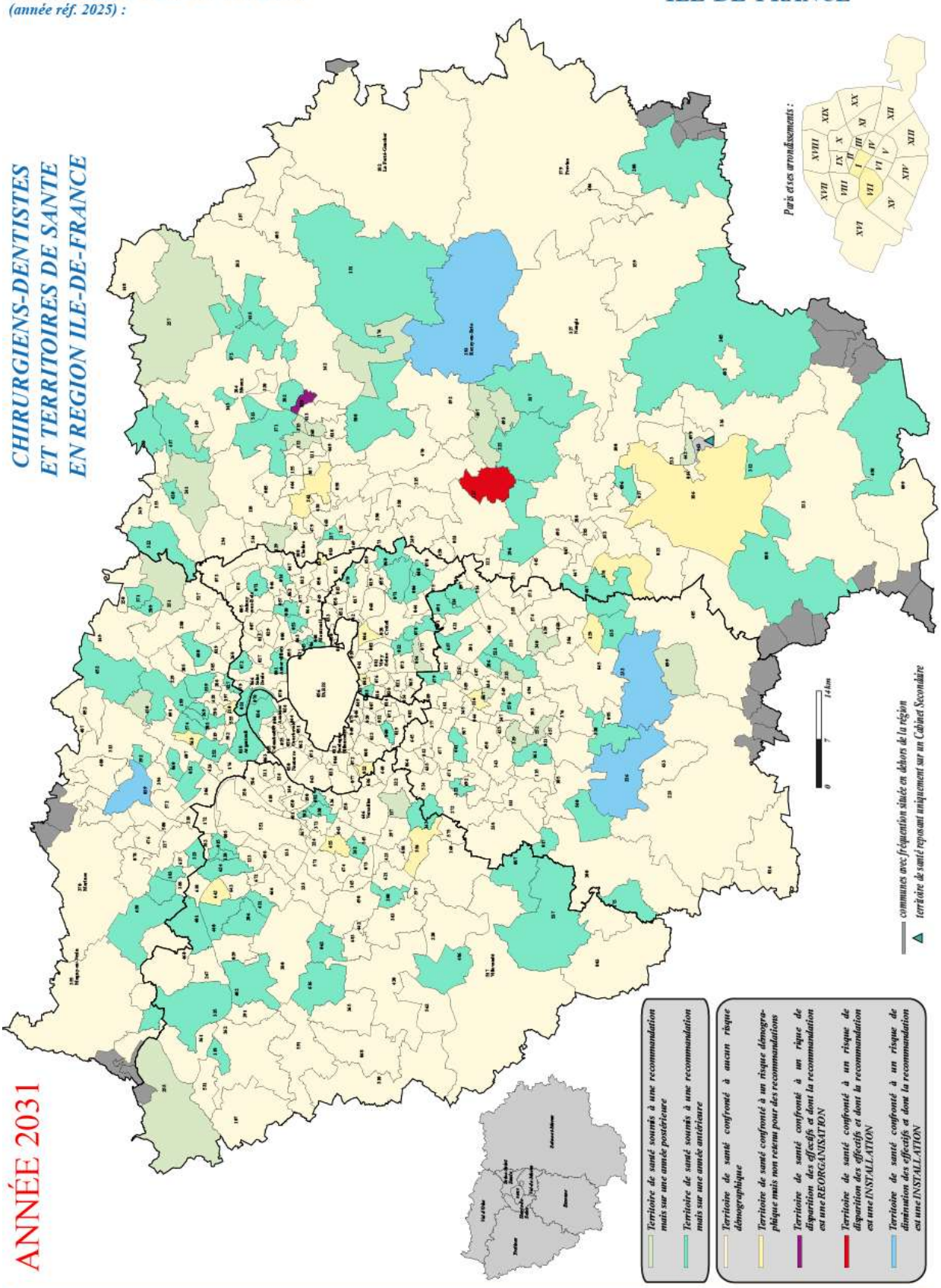

ANNÉE 2031

Sources : INSEE, 2025 - ASIP, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

◆ Année 2032 : 5 territoires de santé

Tableau n° 75 : Les territoires de santé soumis à des recommandations par département : **Année 2032**

Les départements	Territoires effectif	Territoires (%)	Territoires "Instal."	Territoires "Réorg."	Population effectif	Population (%)	*Impact Terr.*	*Impact Pop.*	*Impact Prat.*
Paris	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Seine-et-Marne	2	40,0%	2	_	16 507	22,8%	*1,9*	*1,1*	*0,5*
Yvelines	1	20,0%	1	_	19 625	27,1%	*1,1*	*1,3*	*0,1*
Essonne	1	20,0%	1	_	11 657	16,1%	*1,3*	*0,9*	*0,3*
Hauts-de-Seine	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Seine-Saint-Denis	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Val-de-Marne	1	20,0%	1	_	24 681	34,1%	*2,5*	*1,7*	*0,3*
Val-d'Oise	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Région IDF	**5**	**100,0%**	**5**	_	**72 470**	**100,0%**	***1,1%***	***0,6%***	***0,1%***

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

Tableau n° 76 : Liste des territoires de santé soumis à des recommandations : **Année 2032**

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Chir.Dent. Lib. 2025	Niveau de risque	Population 2025	Taux Var. Pop 22/25	Desserte 2025	Départ Théorique	Desserte en …	Répercus.	Recomm. 2025
77176	Faremoutiers	1	niv 1	7 304	0,36	7 304	1	0 CD	0 CD	instal.
77268	Magny-le-Hongre	2	niv 3	9 203	0,53	4 602	1	9 550	-51,8	instal.
78255	Freneuse	1	niv 1	19 625	0,43	19 625	1	0 CD	0 CD	instal.
91552	Saint-Germain-lès-Arpajon	2	niv 2	11 657	0,23	5 829	1	11 846	-50,8	instal.
94054	Orly	2	niv 3	24 681	0,26	12 341	1	25 137	-50,9	instal.

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN REGION ILE-DE-FRANCE

Le Schéma de Démographie Médicale : Recommandations, Vigilances et Urgences (année réf. 2025) :

CHIRURGIENS-DENTISTES ET TERRITOIRES DE SANTE EN REGION ILE-DE-FRANCE

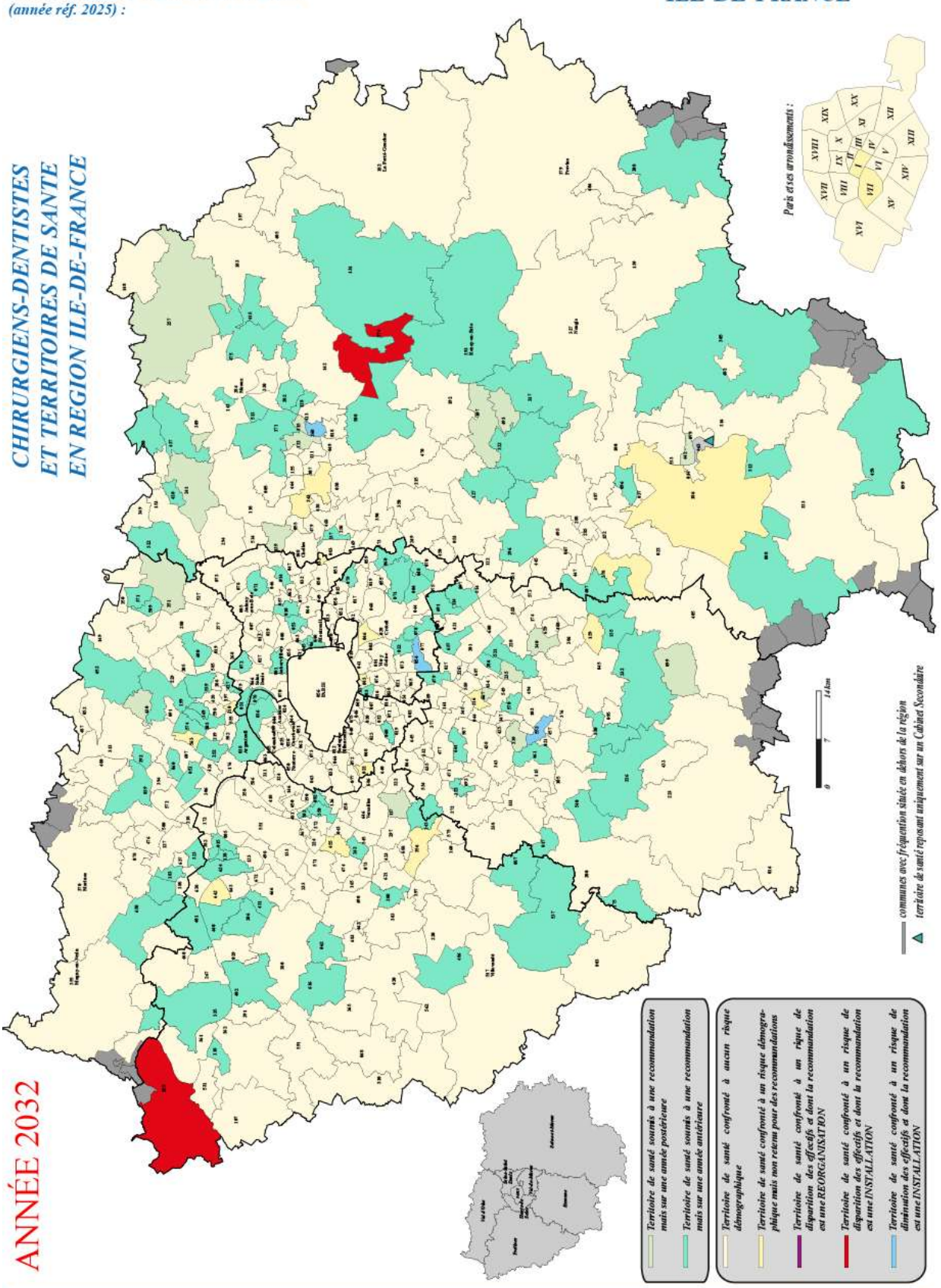

ANNÉE 2032

Sources : INSEE, 2025 - ASIP, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

◆ Année 2033 : 7 territoires de santé

Tableau n° 77 : Les territoires de santé soumis à des recommandations par département : **Année 2033**

Les départements	Territoires effectif	Territoires (%)	Territoires "Instal."	Territoires "Réorg."	Population effectif	Population (%)	*Impact Terr.*	*Impact Pop.*	*Impact Prat.*
Paris	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Seine-et-Marne	3	42,9%	3	_	25 471	41,4%	*2,9*	*1,7*	*0,6*
Yvelines	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Essonne	3	42,9%	3	_	19 069	30,8%	*3,8*	*1,4*	*0,7*
Hauts-de-Seine	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Seine-Saint-Denis	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Val-de-Marne	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Val-d'Oise	1	14,3%	1	_	17 420	28,1%	*1,6*	*1,4*	*1,0*
Région IDF	**7**	**100,0%**	**7**	_	**61 960**	**100,0%**	***1,6%***	***0,5%***	***0,2%***

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

Tableau n° 78 : Liste des territoires de santé soumis à des recommandations : **Année 2033**

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Chir.Dent. Lib. 2025	Niveau de risque	Population 2025	Taux Var. Pop 22/25	Desserte 2025	Départ Théorique	Desserte en …	Répercus.	Recomm. 2025
77139	Courtry	2	niv 2	8 693	0,22	4 347	1	8 850	-50,9	instal.
77257	Lizy-sur-Ourcq	1	niv 1	12 987	0,67	12 987	1	0 CD	0 CD	instal.
77493	Verneuil-l'Étang	1	niv 1	3 791	0,38	3 791	1	0 CD	0 CD	instal.
91099	Boutigny-sur-Essonne	1	niv 1	4 400	0,76	4 400	1	0 CD	0 CD	instal.
91340	Lisses	1	niv 1	7 370	0,34	7 370	1	0 CD	0 CD	instal.
91667	Villemoisson-sur-Orge	2	niv 3	7 299	0,34	3 650	1	7 497	-51,3	instal.
95351	Louvres	6	niv 3	17 420	0,19	2 903	2	4 423	-34,4	instal.

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN REGION ILE-DE-FRANCE

Le Schéma de Démographie Médicale : Recommandations, Vigilances et Urgences (année réf. 2025) :

CHIRURGIENS-DENTISTES ET TERRITOIRES DE SANTE EN REGION ILE-DE-FRANCE

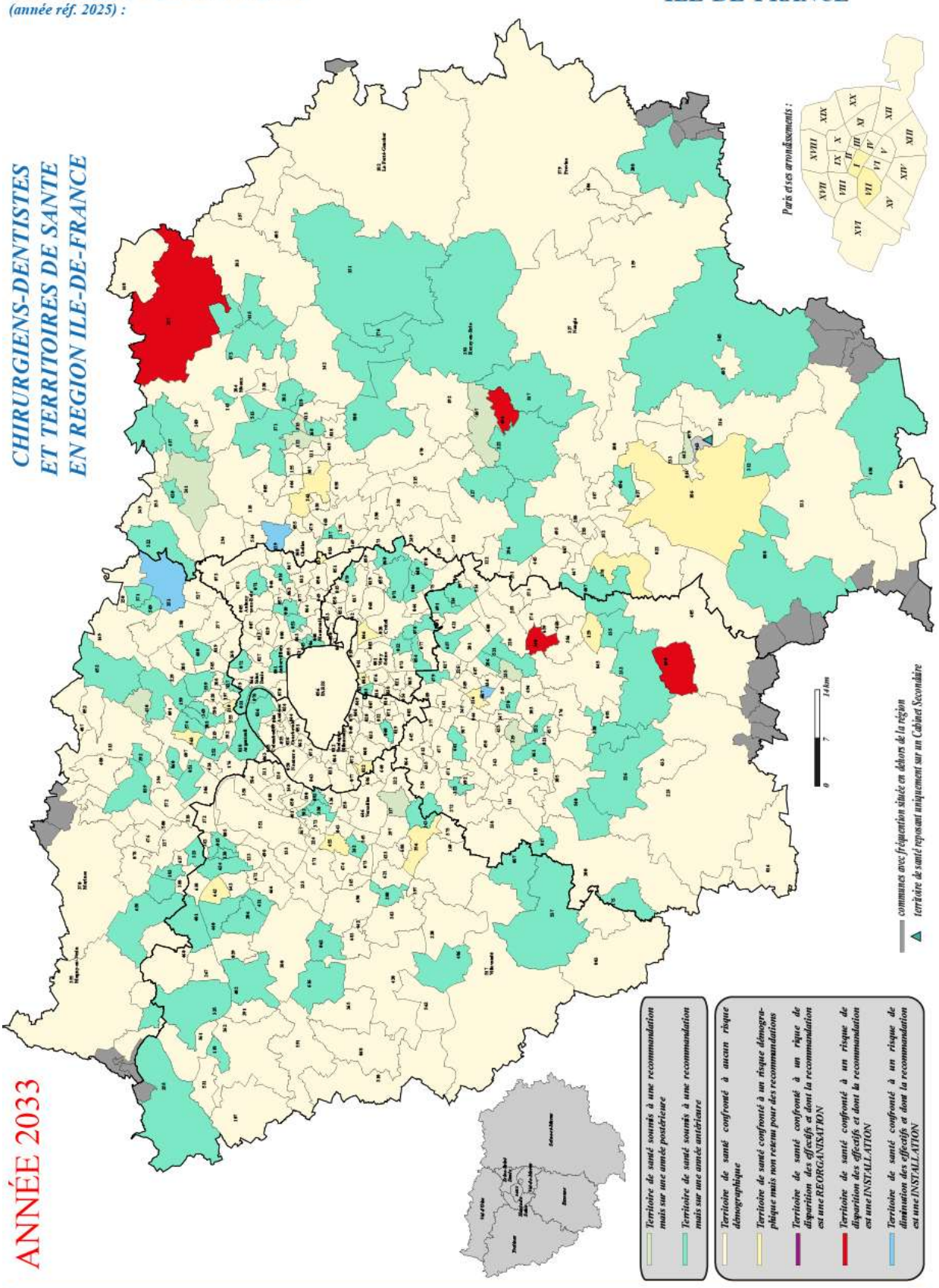

ANNÉE 2033

Sources : INSEE, 2025 - ASIP, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

◆ Année 2034 : 6 territoires de santé

Tableau n° 79 : Les territoires de santé soumis à des recommandations par département : **Année 2034**

Les départements	Territoires effectif	Territoires (%)	Territoires "Instal."	Territoires "Réorg."	Population effectif	Population (%)	*Impact Terr.*	*Impact Pop.*	*Impact Prat.*
Paris	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Seine-et-Marne	3	50,0%	3	_	9 405	25,8%	*2,9*	*1,7*	*0,6*
Yvelines	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Essonne	2	33,3%	2	_	21 199	58,0%	*3,8*	*1,4*	*0,7*
Hauts-de-Seine	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Seine-Saint-Denis	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Val-de-Marne	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Val-d'Oise	1	16,7%	1	_	5 917	16,2%	*1,6*	*1,4*	*1,0*
Région IDF	**6**	**100,0%**	**6**	_	**36 521**	**100,0%**	***1,6%***	***0,5%***	***0,2%***

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

Tableau n° 80 : Liste des territoires de santé soumis à des recommandations : **Année 2034**

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Chir.Dent. Lib. 2025	Niveau de risque	Population 2025	Taux Var. Pop 22/25	Desserte 2025	Départ Théorique	Desserte en …	Répercus.	Recomm. 2025
77132	Coupvray	2	niv 3	3 040	0,35	1 520	1	3 138	-51,6	instal.
77315	Montry	1	niv 1	3 892	0,17	3 892	1	0 CD	0 CD	instal.
77442	Samoreau	1	niv 1	2 473	0,88	2 473	1	0 CD	0 CD	instal.
91235	Fleury-Mérogis	1	niv 1	13 837	0,05	13 837	1	0 CD	0 CD	instal.
91339	Linas	2	niv 3	7 362	0,24	3 681	1	7 520	-51,1	instal.
95430	Montsoult	1	niv 1	5 917	0,31	5 917	1	0 CD	0 CD	instal.

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN REGION ILE-DE-FRANCE

Le Schéma de Démographie Médicale : Recommandations, Vigilances et Urgences (année réf. 2025) :

CHIRURGIENS-DENTISTES ET TERRITOIRES DE SANTE EN REGION ILE-DE-FRANCE

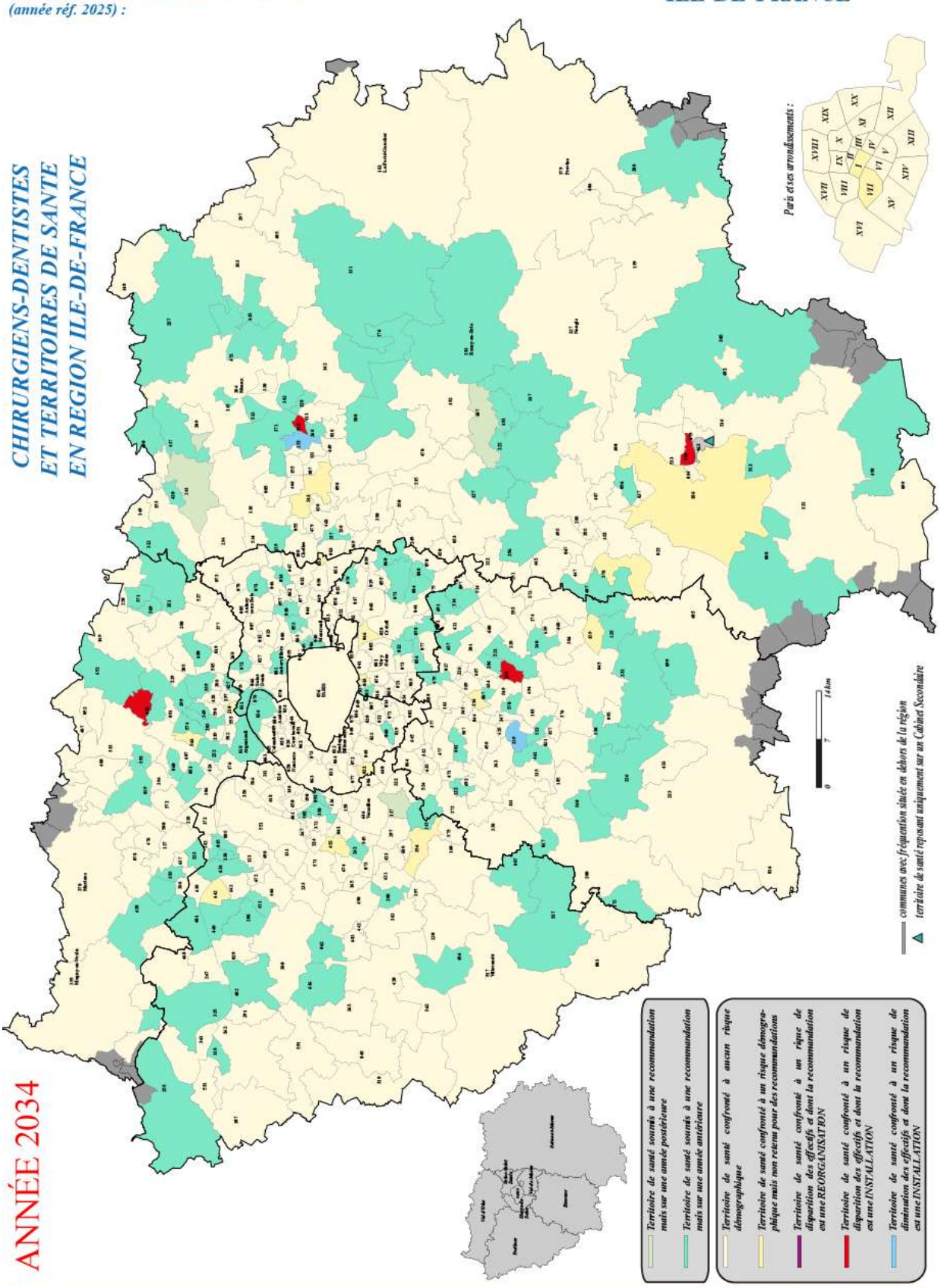

ANNÉE 2034

Sources : INSEE, 2025 - ASIP, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

◆ Année 2035 : 3 territoires de santé

Tableau n° 81 : Les territoires de santé soumis à des recommandations par département : **Année 2035**

Les départements	Territoires effectif	Territoires (%)	Territoires "Instal."	Territoires "Réorg."	Population effectif	Population (%)	*Impact Terr.*	*Impact Pop.*	*Impact Prat.*
Paris	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Seine-et-Marne	2	66,7%	2	_	10 174	56,9%	*1,9*	*0,7*	*0,3*
Yvelines	1	33,3%	1	_	7 707	43,1%	*1,1*	*0,5*	*0,1*
Essonne	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Hauts-de-Seine	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Seine-Saint-Denis	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Val-de-Marne	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Val-d'Oise	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Région IDF	**3**	**100,0%**	**3**	_	**17 881**	**100,0%**	***0,7%***	***0,1%***	***0,04%***

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

Tableau n° 82 : Liste des territoires de santé soumis à des recommandations : **Année 2035**

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Chir.Dent. Lib. 2025	Niveau de risque	Population 2025	Taux Var. Pop 22/25	Desserte 2025	Départ Théorique	Desserte en …	Répercus.	Recomm. 2025
77107	Chaumes-en-Brie	1	niv 1	5 512	0,35	5 512	1	0 CD	0 CD	instal.
77241	Juilly	1	niv 1	4 662	0,20	4 662	1	0 CD	0 CD	instal.
78117	Buc	1	niv 1	7 707	0,81	7 707	1	0 CD	0 CD	instal.

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN REGION ILE-DE-FRANCE

Le Schéma de Démographie Médicale : Recommandations, Vigilances et Urgences (année réf. 2025) :

CHIRURGIENS-DENTISTES ET TERRITOIRES DE SANTE EN REGION ILE-DE-FRANCE

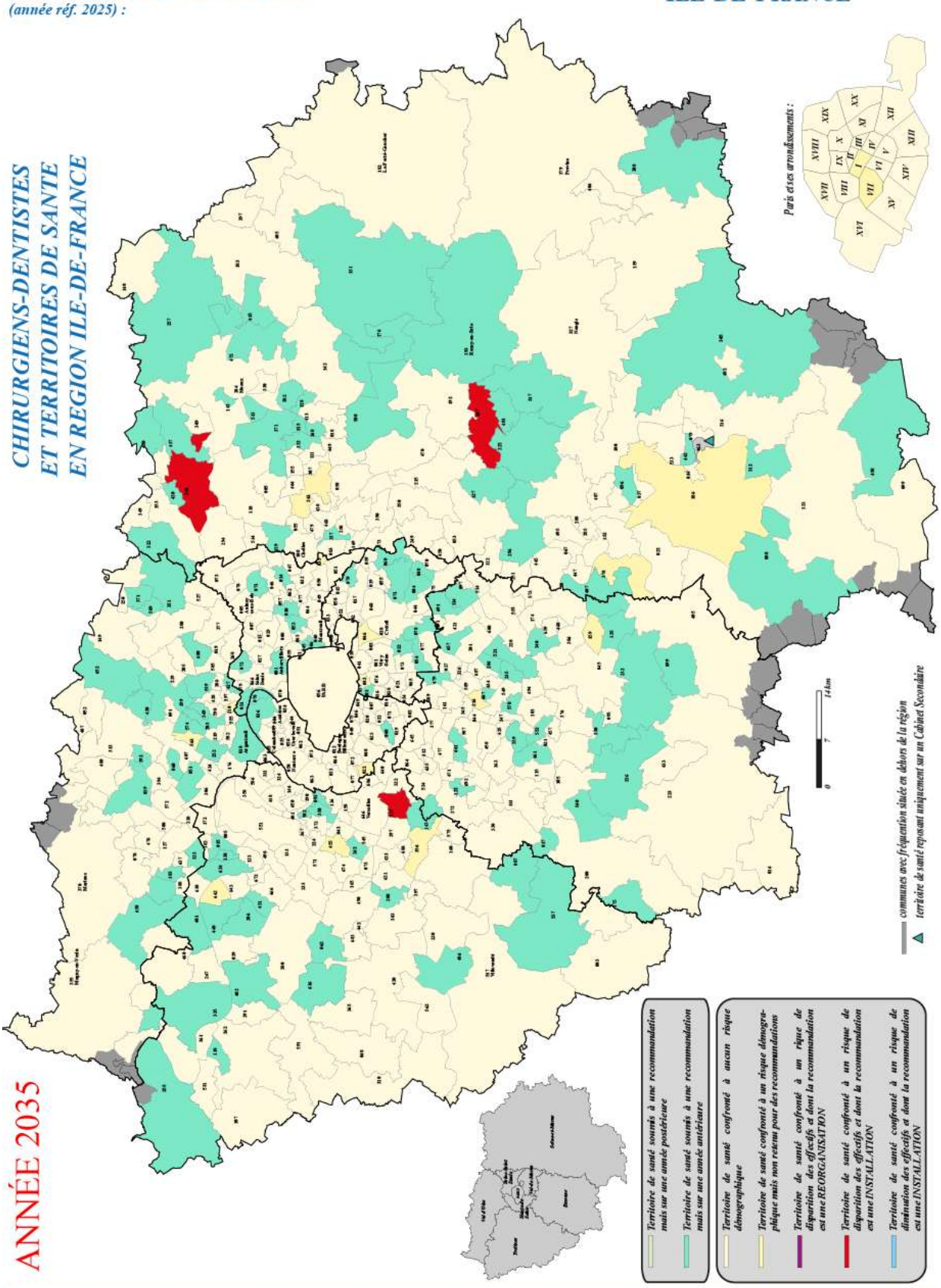

ANNÉE 2035

Sources : INSEE, 2025 - ASIP, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

B – L'URGENCE DEMOGRAPHIQUE « RELATIVE » : SEUIL FIXÉ A 60 ANS ET PLUS :

1. SEUIL FIXÉ A 60 ANS : L'URGENCE DEMOGRAPHIQUE « RELATIVE » : 77 TERRITOIRES DE SANTÉ SOUMIS A « UN RISQUE DEMOGRAPHIQUE » EN REGION ILE-DE-FRANCE :

Rappel : le Risque démographique fixé à partir de 60 ans : le seuil de l'urgence « relative » :

Niveau 1 : Territoire de santé dont **le** chirurgien-dentiste libéral est âgé de 60 ans et plus.

Niveau 2 : Territoire de santé dont **les** chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus.

Niveau 3 : Territoire de santé dont **50%** des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus.

Niveau 4 : Territoire de santé non retenu, ne présente aucun des critères retenus.

1.1 – Les territoires de santé soumis à risque démographique en région :

Le seuil du risque démographique fixé à 60 ans a permis d'identifier **77 territoires de santé** soumis à un risque démographiques de niveaux 1, 2 ou 3, soit **17,3% des territoires de santé** de la région (***tableau n° 82***). Près de **8,0% de la population** régionale réside au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique, territoires de santé au sein desquels exercent 269 chirurgiens-dentistes libéraux, soit **3,7% des effectifs**.

Tableau n° 82 : Caractéristique des territoires de santé soumis à un risque démographique (60 ans) :

Les départements	Risque de niveau 1	Risque de niveau 2	Risque de niveau 3	Total Risque	Région	*Résultats 2024*	*Résultats 2022*
Nombre de territoires à risque	22	7	48	77	444[15]		
Territoires en %	**28,6%**	**9,1%**	**62,3%**	**100,0%**	**17,3%**	*18,1%*	*23,6%*
Population	126 324	109 081	750 833	986 238	12 476 267		
Population en %	**12,8%**	**11,1%**	**76,1%**	**100,0%**	**7,9%**	*9,5%*	*12,6%*
Variation annuelle	+0,39%	+0,25%	+0,30%	+0,30%	+0,29%		
Chir.Dent. Lib.	22	21	226	269	7 330		
Chir.Dent.Lib.en %	**8,2%**	**7,8%**	**84,0%**	**100,0%**	**3,7%**	*4,5%*	*6,3%*

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

[15] 445 territoires de santé ont été définis, parmi lesquels l'existence d'1 territoire de santé ne repose exclusivement que sur des ativités secondaires, soit 444 territoires de santé retenus pour l'analyse.

Le risque démographique de niveau 3, niveau de risque le moins urgent sachant que les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus représentent 50,0% des effectifs, enregistre l'impact le plus conséquent se situant ainsi en première position. Plus de **62,0% des territoires** de santé soumis à un risque démographique sont soumis à un risque démographique de niveau 3, soit plus de trois territoires de santé sur cinq. Ces territoires de santé regroupent plus de **76,0% des populations** résidantes au sein des territoires à risque et **84,0% chirurgiens-dentistes** libéraux exerçant au sein de ces mêmes territoires à risque.

Le risque démographique de niveau 1, niveau de risque le plus urgent sachant que le seul chirurgien-dentiste libéral en exercice est âgé de 60 ans et plus, se situe en seconde position en termes d'impact. Près de **29,0% des territoires** de santé soumis à un risque démographique, sont soumis à un risque démographique de niveau 1, soit près de trois territoires de santé sur dix. Ces territoires impactent près de **13,0% des populations** résidantes au sein des territoires à risque et plus de **8,0% des chirurgiens-dentistes** libéraux exerçant au sein de ces mêmes territoires à risque.

Le risque démographique de niveau 2, niveau de risque parmi le plus urgent sachant que tous les chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont âgés de 60 ans et plus, est le moins fréquent. Plus de **9,0% des territoires** de santé soumis à un risque démographique, sont soumis à un risque démographique de niveau 2. Ces territoires impactent plus de **11,0% des populations** résidantes au sein des territoires à risque et près de **8,0% des chirurgiens-dentistes** libéraux exerçant au sein de ces mêmes territoires à risque.

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN REGION ILE-DE-FRANCE

Le Schéma de Démographie médicale : répartition des territoires de santé soumis à un Risque démographique (Activité principale, année réf. 2025) :

CHIRURGIENS-DENTISTES ET TERRITOIRES DE SANTE EN REGION ILE-DE-FRANCE

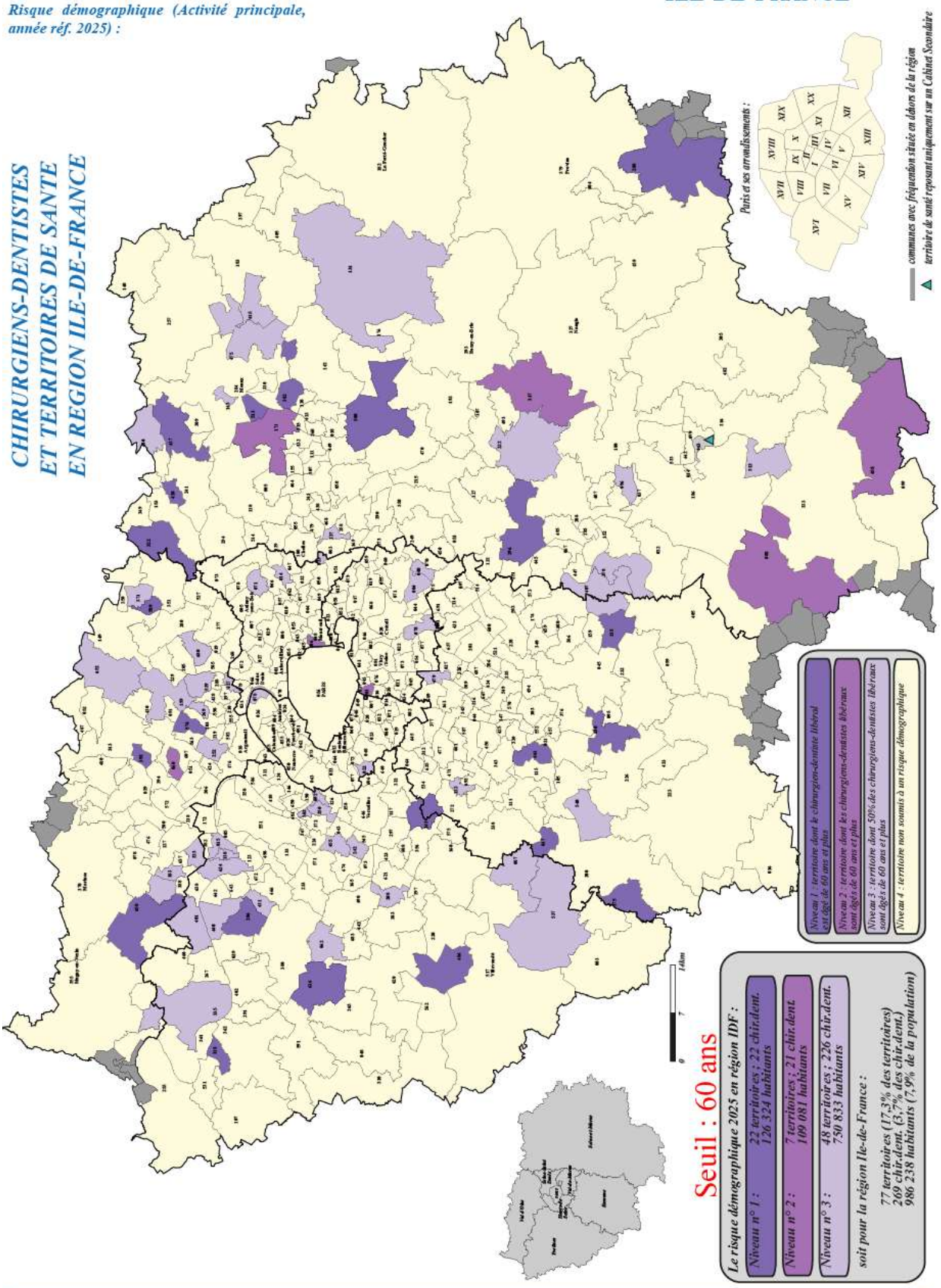

Sources : INSEE, 2025 - ASIP, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2024 / 2025

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total Risque	Région IDF
Nombre de territoires en 2025	**22**	**7**	**48**	**77**	**444**
Nombre de territoires en 2024	23	9	49	81	450
Nombre de territoires en 2022	30	13	66	109	461
Evolution 2024/2025	***-1***	***-2***	***-1***	***-4***	***-6***
Evolution 2024/2025	***-4,3%***	***-22,2%***	***-2,0%***	***-4,9%***	***-1,3%***
Effectif Population 2025	**126 324**	**109 081**	**750 833**	**986 238**	**12 476 267**
Effectif Population 2024	141 323	123 565	895 200	1 160 088	12 271 794
Effectif Population 2022	150 383	143 516	1 244 848	1 538 747	12 196 549
Evolution 2024/2025	***-10,6%***	***-11,7%***	***-16,1%***	***-15,0%***	***+1,7%***
Eff. chirurgien-dentiste lib. en 2025	**22**	**21**	**226**	**269**	**7 330**
Eff. chirurgien-dentiste lib. en 2024	23	26	267	316	7 060
Eff. chirurgien-dentiste lib. en 2022	30	32	377	439	6 916
Evolution 2024/2025	***-1***	***-5***	***-41***	***-47***	***+270***
Evolution 2024/2025	***-4,3%***	***-19,2%***	***-15,4%***	***-14,9%***	***+3,8%***

◆ **Nombre de territoires de santé soumis à un risque démographique :** sur la période considérée, le nombre de territoires de santé soumis à un risque démographique (seuil 60 ans) a enregistré une tendance à la baisse, passant de 81 à 77 territoires de santé, soit un recul de -4,9% sur les périodes considérées. L'impact du risque démographique sur les territoires de santé est passé de 18,1% à 17,3%.

- **Risque démographique de niveau 1 :** niveau le plus urgent, le nombre de territoires de santé soumis à un risque démographique de niveau 1 est passé de 23 à 22 territoires, soit un recul de -4,3%. Ce résultat témoigne de la dynamique démographique de la méthodologie. En effet, sur la période, on enregistre une perte de 4 territoires de santé soumis à un risque démographique de niveau 1 (risque 55 ans).

- **Risque démographique de niveau 2 :** niveau parmi le plus urgent, le nombre de territoires de santé soumis à un risque démographique de niveau 2 est passé de 9 à 7 territoires de santé, soit une baisse de -22,2%. Ce résultat témoigne à nouveau de la dynamique de la démographie médicale, avec des territoires de santé sortis de la zone de risque.

- **Risque démographique de niveau 3 :** niveau le moins urgent, le nombre de territoires de santé soumis à un risque démographique de niveau 3 est passé de 49 à 48 territoires de santé, soit un recul de -2,0%. De nouveau, la méthodologie appliquée permet d'observer les flux des territoires de santé selon les niveaux de risque. Les cessations d'activité, les installations de praticiens… ont pour conséquence de modifier les rapports entre les générations, ici de nombreux territoires sont sortis de la zone de risque.

◆ **Effectifs de population impactée par le risque démographique :** sur la période considérée, l'impact du risque démographique sur les populations a enregistré une tendance très nette à la baisse, passant de 9,5% à 7,9%, ce qui est à mettre en relation avec le recul du nombre de territoires de santé impactés par le risque démographique (seuil 60 ans).

- **Risque démographique de niveau 1 :** l'impact populationnel du risque démographique de niveau 1, niveau le plus urgent, a enregistré une tendance à la baisse, passant de 141 323 à 126 324 habitants, soit un recul de -10,6% des populations impactées par ce niveau de risque, en corrélation avec la baisse du nombre de territoires de santé impactés par le risque démographique de niveau 1.

- **Risque démographique de niveau 2 :** l'impact populationnel du risque démographique de niveau 2, niveau parmi le plus urgent, a enregistré une tendance à la baisse, passant de 123 565 à 109 081habitants, soit un recul -11,7% des

populations impactées par ce niveau de risque, en lien avec un recul de -22,2% du nombre de territoires de santé impactés par le risque démographique de niveau 2.

- **Risque démographique de niveau 3 :** l'impact populationnel du risque démographique de niveau 3, niveau de risque le moins urgent, a enregistré une très nette tendance à la baisse, passant de 895 200 à 750 833 habitants, soit un recul de -16,1%, des populations impactées par ce niveau de risque, en corrélation avec le recul observé du nombre de territoires de santé impactés par ce niveau de risque.

◆ **Effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux impactés par le risque démographique :** sur la période considérée, l'impact du risque démographique sur les chirurgiens-dentistes libéraux a enregistré une tendance à la baisse, passant de 4,5% à 3,7%, ce qui est à mettre en relation avec le recul du nombre de territoires de santé impactés par le risque démographique (seuil 60 ans).

- **Risque démographique de niveau 1 :** l'impact du risque démographique de niveau 1 sur les chirurgiens-dentistes libéraux, niveau le plus urgent, a enregistré une très faible tendance à la baisse, passant de 23 à 22 chirurgiens-dentistes libéraux, soit un recul de -4,3%.

- **Risque démographique de niveau 2 :** l'impact du risque démographique de niveau 2 sur les chirurgiens-dentistes libéraux, niveau parmi le plus urgent, a enregistré une tendance à la baisse, passant de 26 à 21 chirurgiens-dentistes libéraux, soit un recul de -19,2%.

- **Risque démographique de niveau 3 :** l'impact du risque démographique de niveau 3 sur les chirurgiens-dentistes libéraux, niveau de risque le moins urgent, a enregistré une très nette tendance à la baisse, passant de 267 à 226 chirurgiens-dentistes libéraux, soit un recul de -15,4%, en corrélation avec le recul du nombre de territoires de santé impactés par le risque démographique de niveau 3 (seuil 60 ans).

1.2 – Les territoires de santé soumis à un risque démographique par département :

◆ Le risque démographique ne concerne pas tous les départements de la région. **Paris**, territoire de santé à lui seul, ne compte aucun territoire de santé impacté par ces niveaux de seuils. En dehors de cette exception, les niveaux d'impact sont fortement différenciés, oscillant de **6,0%** pour le département le moins impacté à **25,0%** pour le département le plus impacté (***tableau n° 83***). En effet, le département **du Val-d'Oise** caractérise la situation du département où l'impact du risque démographique est le plus conséquent. Près d'un quart des territoires de santé sont soumis à un risque démographique, soit **24,6% des territoires** de santé impactés par le risque démographique, seuil fixé à 60 ans. A un degré moindre, les départements de **la Seine-et-Marne** et **des Yvelines** complètent l'inventaire des départements les plus impactés par le risque démographique. De **22,0%** à **23,0% des territoires** de santé sont impactés par le risque démographique. A l'opposé, le département **des Hauts-de-Seine** caractérise la situation du département où l'impact du risque démographique est le moins conséquent, soit **5,9% des territoires** de santé. Entre ces deux positions extrêmes, se positionnent les départements **du Val-de-Marne**, de **l'Essonne** et de **la Seine-Saint-Denis** où de **10,0%** à **11,0% des territoires** de santé sont soumis à un risque démographique.

Tableau n° 83 : Répartition des territoires de santé par département et niveau de risque démographique (60 ans) :

Les départements	Risque de niveau 1	Risque de niveau 2	Risque de niveau 3	Absence de Risque	Total	Tot. Risques 1+2+3	*Tot. Risques 2024*
Paris	_	_	_	100,0%	**100,0%**	0,0%	*0,0%*
Seine-et-Marne	**7,8%**	**3,9%**	10,7%	77,7%	**100,0%**	**22,3%**	*24,3%*
Yvelines	5,5%	_	**17,6%**	76,9%	**100,0%**	**23,1%**	*20,0%*
Essonne	6,3%	_	3,8%	89,9%	**100,0%**	10,1%	*15,9%*
Hauts-de-Seine	_	_	5,9%	94,1%	**100,0%**	5,9%	*2,9%*
Seine-Saint-Denis	_	2,9%	8,6%	88,6%	**100,0%**	11,4%	*11,1%*
Val-de-Marne	_	2,5%	7,5%	90,0%	**100,0%**	10,0%	*10,0%*
Val-d'Oise	6,6%	1,6%	**16,4%**	75,4%	**100,0%**	**24,6%**	*25,8%*
Région IDF	**5,0%**	**1,6%**	**10,8%**	**82,7%**	**100,0%**	**17,3%**	*18,1%*
Région IDF 2024	*5,1%*	*2,0%*	*10,9%*	*81,9%*	*100,0%*		

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

L'analyse de l'impact du risque démographique sur les territoires de santé permet d'affiner l'analyse, en apportant quelques précisions sur les niveaux de risque les plus urgents. Ainsi, la situation des départements de **la Seine-et-Marne** et **du Val-d'Oise**, départements dont les niveaux d'impact du risque démographique sont les plus conséquents, est particulièrement préoccupante. En effet, l'analyse du profil de risque démographique démontre que ces départements sont particulièrement soumis aux risques démographiques de niveaux 1 et 2, soit les niveaux de risque les plus urgents, soit respectivement **11,7%** et **8,2% des territoires** de santé. A un degré moindre, les départements **des Yvelines** et de **l'Essonne** affichent un profil de risque démographique très proche. De **5,0% à 7,0% des territoires** de santé sont soumis aux risques démographiques de niveaux 1 et 2, niveaux les plus urgents. A l'opposé, le département **des Hauts-de-Seine**, à l'image de **Paris**, ne dénombre aucun territoire de santé soumis aux niveaux de risque les plus urgents. Avec des niveaux d'impact du risque démographique des niveaux les plus urgents, compris entre **2,0%** et **3,0%**, **le Val-de-Marne** et de **la Seine-Saint-Denis** se situent en position intermédiaire.

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2024 / 2025

◆ **Impact du risque démographique sur les Territoires de santé :** sur la période considérée, l'impact du risque démographique sur les territoires de santé a enregistré une tendance à la baisse, passant de 18,1% à 17,3% des territoires de santé soumis à un risque démographique (seuil 60 ans). Excepté Paris, qui aujourd'hui comme hier, n'est soumis à aucun risque démographique, 3 départements s'inscrivent dans cette tendance marquée par une baisse de l'impact du risque démographique sur les territoires de santé, soit la situation des départements de la Seine-et-Marne, de Essonne et du Val-d'Oise. Parmi ces départements, celui de l'Essonne a enregistré le niveau de baisse le plus significatif, l'impact du risque démographique passant de 15,9% à 10,1% des territoires de santé. A l'opposé, 3 départements sont concernés par une tendance opposée, marquée par une hausse de l'impact du risque démographique, soit la situation des départements des Yvelines, des Hauts-de-Seine et de la Seine-Saint-Denis. Parmi ces départements, celui des Yvelines a enregistré le niveau de hausse le plus significatif, l'impact du risque démographique passant de 20,0% à 23,1% des territoires de santé. Dans ce contexte, la situation du département du Val-de-Marne est restée inchangée, conservant le même niveau d'impact du risque démographique, soit 10,0% des territoires de santé.

◆ **Impact du risque démographique de niveau 1 :** l'impact du risque démographique de niveau 1, niveau le plus urgent, a enregistré une très faible baisse, passant de 5,1% à 5,0% des territoires de santé soumis au risque démographique de niveau 1 (seuil 60 ans). Les situations de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne sont restées inchangées, ces départements ne comptent aucun territoire de santé soumis à un risque démographique de niveau 1. Seuls trois départements s'inscrivent dans la tendance régionale, enregistrant une très faible baisse de l'impact du risque démographique, soit la situation des départements des Yvelines, de l'Essonne et du Val-d'Oise. A l'opposé, le département de la Seine-et-Marne est le seul à s'inscrire dans une tendance opposée marquée par une légère progression de l'impact du risque démographique de niveau 1 sur les territoires, passant de 6,8% à 7,8%.

◆ **Impact du risque démographique de niveau 2 :** l'impact du risque démographique de niveau 2, niveau parmi le plus urgent, a enregistré une tendance à la baisse, passant de 2,0% à 1,6% des territoires de santé soumis à un risque démographique (seuil 60 ans). La situation de Paris, de l'Essonne et des Hauts-de-Seine est restée inchangée, ces départements ne comptent aucun territoire de santé soumis à un risque démographique de niveau 2. Seuls deux départements s'inscrivent dans la tendance régionale, marquée une baisse de l'impact du risque démographique de niveau 2, soit les Yvelines et le Val-d'Oise, enregistrant une baisse de l'ordre de -1,0%. A l'opposé, le département de la Seine-Saint-Denis est le seul à s'inscrire dans une tendance opposée, marquée par une très faible hausse de l'impact du risque démographique de niveau 2 sur les territoires de santé impactés. Dans ce contexte, les situations des départements de la Seine-et-Marne et du Val-de-Marne sont restées inchangées, conservant les mêmes niveaux d'impact du risque démographique de niveau 2.

◆ **Impact du risque démographique de niveau 3 :** l'impact du risque démographique de niveau 3, niveau le moins urgent, a enregistré une très faible tendance à la baisse, passant de 10,9% à 10,8% des territoires de santé soumis à un risque démographique (seuil 60 ans). La situation de Paris est restée inchangée, aucun territoire de santé n'est soumis à un risque démographique de niveau 3. Seuls deux départements s'inscrivent dans la tendance régionale, marquée par une baisse de l'impact du risque démographique de niveau 3, soit les départements de la Seine-et-Marne et de l'Essonne. Parmi ces départements, celui de l'Essonne a enregistré le niveau de baisse le plus significatif, l'impact passant de 8,5% à 3,8% des territoires de santé. A l'opposé, quatre départements sont concernés par une tendance opposée, enregistrant une hausse de l'impact du risque démographique de niveau 3, soit les Yvelines, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val-d'Oise. Parmi ces départements, celui des Yvelines a enregistré le niveau de hausse le plus significatif, l'impact passant de 13,3% à 17,6%. Dans ce contexte, la situation du département du Val-de-Marne est restée inchangée, conservant le même niveau d'impact du risque démographique de niveau 3, soit 7,5% des territoires de santé.

◆ L'évaluation de l'impact populationnel du risque démographique sur les territoires de santé permet de compléter et de nuancer les premières tendances observées (***tableau n° 84***). En dehors du cas particulier de **Paris** qui n'est soumis à aucun risque démographique, les résultats obtenus pour les départements impactés témoignent d'une grande variabilité des niveaux d'impact populationnel, oscillant de **3,0%** pour le département le moins impacté à **16,0%** pour le département le plus impacté. Ainsi, les départements **des Yvelines** et **du Val-d'Oise** confirment leurs situations de département où l'impact du risque démographique sur les populations est le plus conséquent, soit respectivement **16,3% et 16,4% des populations** résidantes. A un degré moindre, le département de **la Seine-et-Marne** confirme également son statut de départements parmi les plus impactés, **15,2% des populations** résident au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique. A l'opposé, les départements **des Hauts-de-Seine** et de **l'Essonne** confirment leur statut de département où

l'impact populationnel du risque démographique est le moins conséquent, soit **3,3% des populations** résidantes impactées par le risque démographique. Avec des niveaux d'impact populationnel compris entre **6,0%** et **8,0% des populations** résidantes, les départements **du Val-de-Marne** et de **la Seine-Saint-Denis** occupent une position intermédiaire.

Tableau n° 84 : Répartition de la population par territoires de santé, par département et niveau de risque (60 ans) :

Les départements	Risque de niveau 1	Risque de niveau 2	Risque de niveau 3	Absence de Risque	Total	Tot. Risques 1+2+3	*Tot. Risques 2024*
Paris	_	_	_	100,0%	**100,0%**	0,0%	*0,0%*
Seine-et-Marne	**4,0%**	**2,5%**	8,7%	84,8%	**100,0%**	**15,2%**	*18,9%*
Yvelines	1,8%	_	**14,5%**	83,7%	**100,0%**	**16,3%**	*13,4%*
Essonne	1,5%	_	1,8%	96,7%	**100,0%**	3,3%	*8,4%*
Hauts-de-Seine	_	_	3,3%	96,7%	**100,0%**	3,3%	*2,9%*
Seine-Saint-Denis	_	**2,5%**	5,3%	92,2%	**100,0%**	7,8%	*7,7%*
Val-de-Marne	_	1,5%	4,1%	94,4%	**100,0%**	5,6%	*7,3%*
Val-d'Oise	1,6%	0,7%	**14,2%**	83,6%	**100,0%**	**16,4%**	*24,9%*
Région IDF	1,0%	0,9%	6,0%	92,1%	**100,0%**	**7,9%**	*9,5%*
Région IDF 2024	*1,2%*	*1,0%*	*7,3%*	*90,5%*	*100,0%*		

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

L'analyse de l'impact populationnel du risque démographique par niveau sur les territoires de santé permet de nuancer certains résultats. La situation préoccupante révélée pour le département de **la Seine-et-Marne** se confirme, et demeure toujours préoccupante. En effet, l'analyse du profil d'impact démontre que le département est le plus impacté par les niveaux de risque démographique les plus urgents, soit **6,5% des populations** résidantes. A un degré éloigné, les départements **du Val-d'Oise** et de **la Seine-Saint-Denis** s'inscrivent dans la même tendance, de **2,0% à 3,0% des populations** résidantes sont impactées par les niveaux de risque les plus urgents (niveaux 1 et 2), soit les niveaux d'impact parmi les plus « conséquents ». A l'opposé, les impacts associés aux niveaux de risque les plus urgents (niveaux 1 et 2) ne concernent aucun territoire de santé, soit la situation enregistrée par **Paris** et le département **des Hauts-de-Seine**. Avec des niveaux d'impact du risque démographique des niveaux les plus urgents sur les populations résidantes compris entre **1,0%** et **2,0%**, les départements de **l'Essonne**, **du Val-de-Marne** et **des Yvelines** occupent une position intermédiaire.

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2024 / 2025

◆ **Impact populationnel du risque démographique sur les Territoires de santé :** sur la période considérée, l'impact populationnel du risque démographique a enregistré une tendance à la baisse, passant de 9,5% à 7,9% des populations résidantes au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique (seuil 60 ans). Excepté Paris, qui aujourd'hui comme hier, n'est soumis à aucun risque démographique, quatre départements s'inscrivent dans la tendance régionale marquée par une baisse de l'impact populationnel, soit la situation des départements de la Seine-et-Marne, de l'Essonne, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise. Parmi ces départements, celui Val-d'Oise a enregistré le niveau de baisse le plus significatif, l'impact populationnel du risque démographique passant de 24,9% à 16,4% des populations résidantes. A l'opposé, trois départements, les Yvelines, les Hauts-de-Seine et la Seine-Saint-Denis, sont concernés par une tendance opposée, enregistrant une hausse de l'impact populationnel du risque démographique. Parmi ces départements, celui des Yvelines a enregistré le niveau de hausse le plus significatif, l'impact populationnel passant de 13,4% à 16,3%.

◆ **Impact populationnel du risque démographique de niveau 1 :** l'impact populationnel du risque démographique de niveau 1, a enregistré une faible tendance à la baisse, passant de 1,2% à 1,0% des populations résidantes au sein de territoires de santé soumis au risque démographique de niveau 1 (seuil 60 ans). Les situations de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne sont restées inchangées, ces départements ne comptent aucun territoire de santé soumis à un risque démographique de niveau 1. Trois départements, les Yvelines, l'Essonne et le Val-d'Oise, s'inscrivent dans la tendance régionale, enregistrant une baisse de l'impact populationnel du risque démographique de niveau 1. Parmi ces départements, celui de l'Essonne a enregistré le niveau de baisse le plus significatif, l'impact populationnel passant de 3,0% à 1,5% des populations résidantes. A l'opposé, la Seine-et-Marne est le seul département à être concerné par une tendance opposée, enregistrant une hausse de l'impact populationnel du risque démographique de niveau 1, passant de 3,6% à 4,0% des populations résidantes.

◆ **Impact populationnel du risque démographique de niveau 2 :** l'impact populationnel du risque démographique de niveau 2, a enregistré une très faible baisse, passant de 1,0% à 0,9% des populations résidantes au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique (seuil 60 ans). Les situations de Paris, de l'Essonne et des Hauts-de-Seine sont restées inchangées, ces départements ne comptent aucun territoire de santé soumis à un risque démographique de niveau 2. Trois départements s'inscrivent dans la tendance régionale, enregistrant une baisse de l'impact populationnel, soit les départements des Yvelines, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise. Parmi ces départements, celui des Yvelines a enregistré le niveau de baisse le plus significatif, car contrairement à 2024, le département ne compte plus aucun territoire de santé impacté par le risque démographique de niveau 2. A l'opposé, les départements de la Seine-et-Marne et la Seine-Saint-Denis sont les seuls à s'inscrire dans une tendance opposée, marquée par une très faible hausse de l'impact populationnel du risque démographique de niveau 2, comprise entre +0,1% et +0,2%.

◆ **Impact populationnel du risque démographique de niveau 3 :** l'impact populationnel du risque démographique de niveau 3, a enregistré une tendance à la baisse, passant de 7,3% à 6,0% des populations résidantes au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique (seuil 60 ans). La situation de Paris est restée inchangée, aucun territoire de santé n'est soumis à un risque démographique de niveau 3. Cinq départements s'inscrivent dans la tendance régionale marquée par une baisse de l'impact populationnel du risque démographique de niveau 3, soit la Seine-et-Marne, l'Essonne, la Seine-Saint-Denis, le Val-de-Marne et le Val-d'Oise. Parmi ces départements, celui du Val-d'Oise a enregistré le niveau de baisse le plus significatif, l'impact populationnel du risque démographique de niveau 3 passant de 21,2% à 14,2%. A l'opposé, deux départements, les Yvelines et les Hauts-de-Seine sont les seuls à avoir enregistré une tendance opposée, marquée par une hausse de l'impact populationnel. Parmi ces départements, celui des Yvelines a enregistré le niveau de hausse le plus significatif, l'impact populationnel du risque démographique de niveau 3 passant de 11,1% à 14,5% des populations résidantes.

◆ La définition du risque démographique à partir du seuil de 60 ans a permis de recenser **77 territoires de santé** soumis à un risque démographique de niveaux 1, 2 ou 3, soit **17,3% des territoires de santé** de la région Ile-de-France. Au total, **269 chirurgiens-dentistes libéraux** exercent au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique, soit **3,7% des effectifs** (***tableau n° 85***). **Le risque démographique de niveau 3**, niveau de risque le moins urgent sachant que les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus représentent 50,0% des effectifs du territoire de santé, enregistre l'impact le plus conséquent, soit **3,1% des chirurgiens-dentistes libéraux** (***226 sur 7 330***). **Le risque démographique de niveau 1**, niveau de risque le plus urgent sachant que le seul chirurgien-dentiste libéral en exercice sur le territoire de santé est âgé de 60 ans et plus, se situe en deuxième position en termes d'impact, soit **0,3% des chirurgiens-dentistes libéraux** (***22 sur 7 330***). **Le risque démographique de niveau 2**, niveau de risque parmi le plus urgent sachant que tous les chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sur le territoire de santé sont âgés de 60 ans et plus, se situe en troisième position en termes d'impact, soit **0,4% des chirurgiens-dentistes libéraux** (***21 sur 7 330***).

De nouveau, les résultats obtenus témoignent d'une grande variabilité, les impacts mesurés oscillant de **2,0%** pour le département le moins impacté à **10,0%** pour le département le plus impactés (***tableau n° 82***). Ainsi, **les Yvelines** et **le Val-d'Oise** sont les départements les plus impactés par le risque démographique. Respectivement, **9,2%** et **9,5% des effectifs de chirurgiens-dentistes** libéraux sont impactés par le risque démographique, traduisant une urgence démographique avérée pour les deux départements. A un degré moindre, le département de **la Seine-et-Marne** est également concerné par un niveau élevé de l'impact du risque démographique, soit **8,8% des effectifs de chirurgiens-dentistes** libéraux. Au total, ces trois départements représentent les cas où l'urgence démographique est une réalité particulièrement présente et préoccupante au vu des niveaux d'impact. A l'opposé, le département **des Hauts-de-Seine** traduit la situation du département où l'impact du risque démographique sur les chirurgiens-dentistes libéraux est le plus faible, soit moins de **2,0%** des effectifs impactés. Avec des niveaux d'impacts du risque démographique compris entre **2,0%** et **5,0%**, les départements **du Val-de-Marne**, de **l'Essonne** et **la Seine-Saint-Denis** occupent en position intermédiaire.

Tableau n° 85 : Répartition des chirurgiens-dentistes libéraux par territoires de santé, par département et niveau de Risque (60 ans) :

Les départements	Risque de niveau 1	Risque de niveau 2	Risque de niveau 3	Absence de Risque	Total	Tot. Risques 1+2+3	*Tot. Risques 2024*
Paris	_	_	_	100,0%	**100,0%**	0,0%	*0,0%*
Seine-et-Marne	**1,2%**	**1,4%**	**6,2%**	91,2%	**100,0%**	**8,8%**	*10,6%*
Yvelines	0,6%	_	**8,6%**	90,8%	**100,0%**	**9,2%**	*8,5%*
Essonne	0,8%	_	1,7%	97,5%	**100,0%**	2,5%	*7,2%*
Hauts-de-Seine	_	_	1,8%	98,2%	**100,0%**	1,8%	*2,4%*
Seine-Saint-Denis	_	0,8%	3,8%	95,4%	**100,0%**	4,6%	*4,8%*
Val-de-Marne	_	0,8%	1,7%	97,5%	**100,0%**	2,5%	*3,7%*
Val-d'Oise	0,7%	0,3%	**8,4%**	90,5%	**100,0%**	**9,5%**	*11,4%*
Région IDF	**0,3%**	**0,3%**	**3,1%**	**96,3%**	**100,0%**	**3,7%**	*4,5%*
Région IDF 2024	*0,3%*	*0,4%*	*3,8%*	*95,5%*	*100,0%*		

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

L'analyse différenciée de l'impact du risque démographique sur les chirurgiens-dentistes libéraux vient compléter et confirmer l'ensemble des observations effectuées à partir des territoires de santé et des populations résidantes. Ainsi, la situation déjà jugée préoccupante du département de **la Seine-et-Marne** se confirme, **2,6% des chirurgiens-dentistes** libéraux en exercice sont impactés par les niveaux de risque les plus urgents, de niveaux 1 et 2, soit le niveau d'impact le plus conséquent. A un degré moindre, **1,0% des chirurgiens-dentistes** libéraux du département **du Val-d'Oise** exercent au sein de territoires de santé soumis aux niveaux de risque les plus urgents, s'inscrivant ainsi dans un scénario proche de celui de la Seine-et-Marne. A l'opposé, les impacts associés aux niveaux de risque les plus urgents (niveaux 1 et 2) ne concernent aucun territoire de santé, soit la situation enregistrée par **Paris** et le département **des Hauts-de-Seine**. Ces mêmes niveaux d'impact associés aux niveaux de risque les plus urgents (niveaux 1 et 2) impactent moins de **1,0% des chirurgiens-dentistes** libéraux, soit la situation enregistrée par les départements **des Yvelines**, de **la Seine-Saint-Denis**, **du Val-de-Marne** et de **l'Essonne**.

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2024 / 2025

◆ **Impact du risque démographique sur les chirurgiens-dentistes libéraux :** sur la période considérée, l'impact du risque démographique sur les chirurgiens-dentistes libéraux a enregistré une tendance à la baisse, passant de 4,5% à 3,7% des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux exerçant au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique (seuil 60 ans). Excepté Paris, qui aujourd'hui comme hier, n'est soumis à aucun risque démographique, tous les départements, excepté celui des Yvelines, s'inscrivent dans la tendance régionale marquée par une baisse de l'impact du risque démographique sur les chirurgiens-dentistes libéraux. Parmi ces départements, celui de l'Essonne a enregistré le niveau de baisse le plus significatif, l'impact du risque démographique passant de 7,2% à 2,5% chirurgiens-dentistes libéraux. A l'opposé, les Yvelines est le seul département à être concerné par une tendance opposée, marquée par une hausse de l'impact du risque démographique sur les chirurgiens-dentistes libéraux, l'impact passant de 8,5% à 9,2%.

◆ **Impact du risque démographique de niveau 1 sur les chirurgiens-dentistes libéraux :** l'impact du risque démographique de niveau 1 sur les chirurgiens-dentistes libéraux, est resté inchangé, soit 0,3% des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux exerçant au sein de territoires de santé soumis au risque démographique de niveau 1 (seuil 60 ans). Les situations de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne sont restées inchangées, ces départements ne comptent aucun territoire de santé soumis à un risque démographique de niveau 1. Situation similaire pour le département des Yvelines dont le niveau d'impact du risque démographique est resté inchangé, soit 0,6% des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux. La Seine-et-Marne est le seul département à être concerné par une hausse, très faible, de l'impact du risque démographique de niveau 1, l'impact passant de 1,1% à 1,2%. A l'opposé, l'Essonne et le Val-d'Oise sont les deux départements à s'inscrire dans une tendance opposée, enregistrant une très faible baisse de l'impact du risque démographique de niveau 1 sur les effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux, baisses de l'ordre de -0,2% et -0,3%.

◆ **Impact du risque démographique de niveau 2 sur les chirurgiens-dentistes libéraux :** l'impact du risque démographique du risque de niveau 2 sur les chirurgiens-dentistes libéraux, a enregistré une faible baisse, passant de 0,4% à 0,3% des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux exerçant au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique (seuil 60 ans). Les situations de Paris, de l'Essonne et des Hauts-de-Seine sont restées inchangées, ces départements ne comptent aucun territoire de santé soumis à un risque démographique de niveau 2. Seuls deux départements, les Yvelines et le Val-d'Oise s'inscrivent dans la tendance régionale, enregistrant une faible baisse de l'impact du risque démographique de niveau 2 sur les effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux, baisse de -0,4%. Parmi ces départements, le Val-d'Oise a enregistré le niveau de baisse le plus significatif, car contrairement à 2024, le département ne compte plus aucun territoire de santé impacté par le risque démographique de niveau 2. Dans ce contexte, les situations des départements de la Seine-et-Marne, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne sont restées inchangées, conservant les mêmes niveaux d'impact du risque démographique.

◆ **Impact du risque démographique de niveau 3 sur les chirurgiens-dentistes libéraux :** l'impact du risque démographique de niveau 3 sur les chirurgiens-dentistes libéraux, a enregistré une tendance à la baisse, passant de 3,8% à 3,1% des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux exerçant au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique (seuil 60 ans). La situation de Paris est restée inchangée, aucun territoire de santé n'est soumis à un risque démographique de niveau 3. Excepté les Yvelines, tous les départements s'inscrivent dans la tendance régionale, marquée par une baisse de l'impact du risque démographique de niveau 3 sur les effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux. Parmi ces départements, celui de l'Essonne a enregistré le niveau de baisse le plus significatif, l'impact du risque démographique de niveau 3 passant de 6,1% à 1,7%. A l'opposé, le département des Yvelines est le seul à être concerné par une tendance opposée, marquée par une hausse de l'impact du risque démographique de niveau 3 sur les effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux, l'impact passant de 7,5% à 8,6%.

2. LISTE DES TERRITOIRES DE SANTE SOUMIS A UN RISQUE DEMOGRAPHIQUE (SEUIL FIXÉ À 60 ANS ET PLUS) : « L'URGENCE DEMOGRAPHIQUE RELATIVE » :

Région Ile-de-France : **77 territoires à risque démographique**

- **Paris (75) :** **aucun territoire à risque démographique**
- **Seine-et-Marne (77) :** **23 territoires à risque démographique**
- **Yvelines (78) :** **21 territoires à risque démographique**
- **Essonne (91) :** **8 territoires à risque démographique**
- **Hauts-de-Seine (92) :** **2 territoires à risque démographique**
- **Seine-Saint-Denis (93) :** **4 territoires à risque démographique**
- **Val-de-Marne (94) :** **4 territoires à risque démographique**
- **Val-d'Oise (95) :** **15 territoires à risque démographique**

(1) Paris (75) : 0 territoire de santé soumis à un risque démographique

Tableau n° 87 : Liste des arrondissements de Paris soumis à un risque démographique : **Paris**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2025	Chir.Dentistes 2025 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 60 ans et plus	Niveau de risque 2025

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

PARIS et ses arrondissements

Les arrondissements de Paris ne peuvent pas être assimilés à de véritables territoires de santé, ils sont une composition du territoire de santé de Paris. Sur les 20 arrondissements de Paris, aucun arrondissement n'est soumis à un risque démographique (seuil 60 ans).

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN REGION ILE-DE-FRANCE

Le Schéma de Démographie médicale : répartition des territoires de santé soumis à un Risque démographique (Activité principale, année réf. 2025) :

PARIS
et ses arrondissements

PARIS

AGRANDISSEMENT

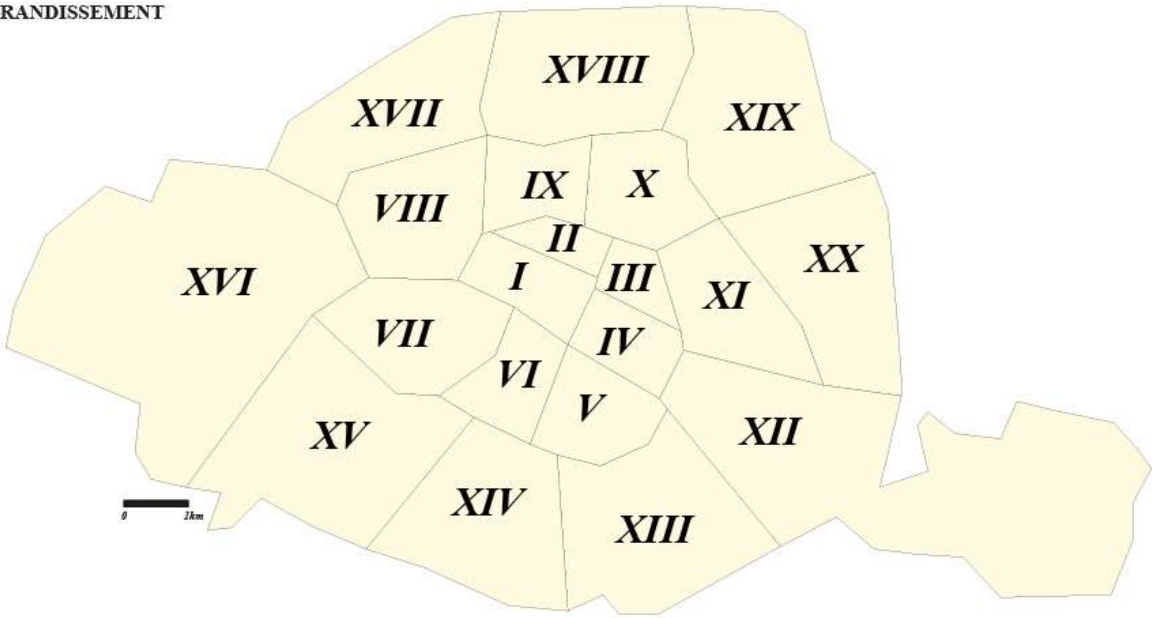

Seuil : 60 ans

Les Arrondissements de Paris soumis à un risque démographique (année de réf. 2025)

Niveau n° 1 :	*0 Chir.Dent., 0 arrondissement 0 habitant*
Niveau n° 2 :	*0 Chir.Dent., 0 arrondissement 0 habitant*
Niveau n° 3 :	*0 Chir.Dent., 0 arrondssement 0 habitant*

soit pour Paris et ses arrondissements :

0 arrondissement (0,0% des arrondissements)
0 Chir.Dent. (0,0% des Chir.Dent.)
0 habitant (0,0% de la population)

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 60 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2025 - ASIP, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2024 / 2025
Arrondissements de Paris (75)
Aucun arrondissement soumis à un risque démographique

◆ **Sortie de territoires de santé de la zone de risque démographique :** sur la période considérée, aucun arrondissement concerné par ce scénario.

◆ **Entrée de territoires de santé dans la zone de risque démographique :** sur la période considérée, aucun arrondissement concerné par ce scénario.

◆ **Aggravation du niveau de risque démographique :** sur la période considérée, aucun arrondissement concerné par ce scénario.

◆ **Amélioration du niveau de risque démographique :** sur la période considérée, aucun arrondissement concerné par ce scénario.

(2) Seine-et-Marne (77) : 23 territoires de santé soumis à un risque démographique

Tableau n° 88 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : **la Seine-et-Marne**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2025	Chir.Dentistes 2025 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 60 ans et plus	Niveau de risque 2025
77088	La Chapelle-la-Reine	7 275	2	100,0%	niveau 2
77096	Chartrettes	2 632	2	50,0%	niveau 3
77131	Coulommiers	42 429	11	54,5%	niveau 3
77143	Crégy-lès-Meaux	5 457	2	50,0%	niveau 3
77171	Esbly	11 704	2	100,0%	niveau 2
77208	Gouaix	6 303	1	100,0%	niveau 1
77222	Guignes	8 572	2	50,0%	niveau 3
77296	Moissy-Cramayel	21 629	1	100,0%	niveau 1
77312	Montigny-sur-Loing	3 538	2	50,0%	niveau 3
77317	Mormant	8 150	2	100,0%	niveau 2
77322	Moussy-le-Neuf	5 123	1	100,0%	niveau 1
77337	Noisiel	16 022	2	50,0%	niveau 3
77378	Pringy	10 241	7	71,4%	niveau 3
77382	Quincy-Voisins	5 858	1	100,0%	niveau 1
77407	Saint-Fargeau-Ponthierry	17 241	4	50,0%	niveau 3
77415	Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux	2 484	2	50,0	niveau 3
77420	Saint-Mard	3 879	1	100,0%	niveau 1
77430	Saint-Pathus	9 046	2	50,0%	niveau 3
77437	Saint-Soupplets	4 740	1	100,0%	niveau 1
77458	Souppes-sur-Loing	9 494	3	100,0%	niveau 2
77475	Trilport	9 273	5	60,0%	niveau 3
77508	Villeneuve-le-Comte	5 997	1	100,0%	niveau 1
77513	Villenoy	5 100	1	100,0%	niveau 1

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN REGION ILE-DE-FRANCE

Le Schéma de Démographie médicale : répartition des territoires de santé soumis à un Risque démographique (Activité principale, année réf. 2025) :

Département de la SEINE-ET-MARNE

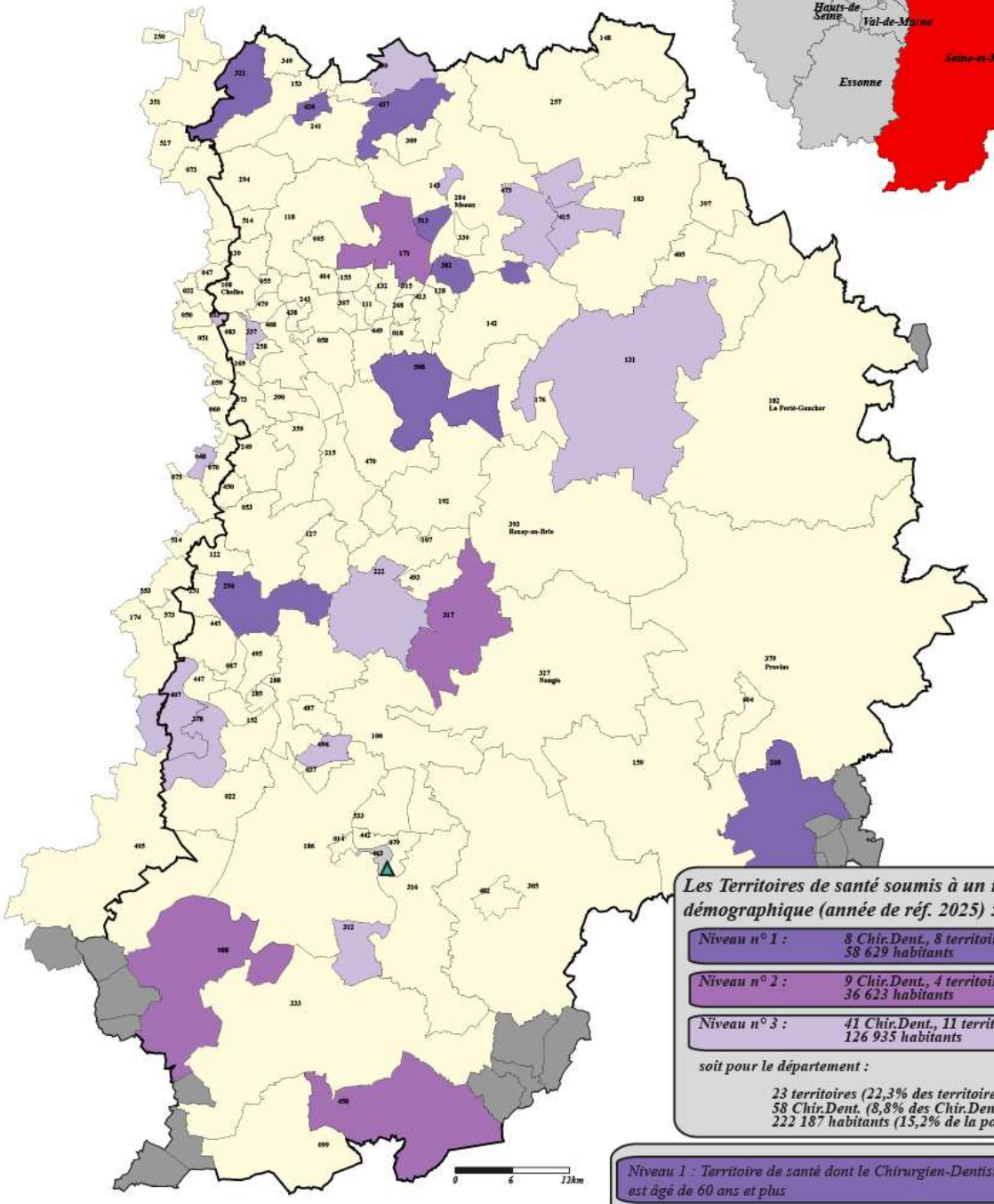

Les Territoires de santé soumis à un risque démographique (année de réf. 2025) :

Niveau n° 1 :	8 Chir.Dent., 8 territoires 58 629 habitants
Niveau n° 2 :	9 Chir.Dent., 4 territoires 36 623 habitants
Niveau n° 3 :	41 Chir.Dent., 11 territoires 126 935 habitants

soit pour le département :

23 territoires (22,3% des territoires)
58 Chir.Dent. (8,8% des Chir.Dent.)
222 187 habitants (15,2% de la population)

Seuil : 60 ans

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 60 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

communes avec fréquention située en dehors de la région

territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Sources : INSEE, 2025 - ASIP, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2024 / 2025
Département de la Seine-et-Marne (77)
De 25 à 23 territoires de santé à risque

◆ **Perte de territoires de santé :** sur la période considérée, le département n'a enregistré aucune perte de territoire de santé.

◆ **Sortie de territoires de santé de la zone de risque démographique :** sur la période considérée, 5 territoires de santé sont sortis de la zone de risque. Les flux de cessation et/ou d'installation ont eu pour conséquence la sortie de la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 60 ans et plus	Niveau de risque 2024
77099	Château-Landon	4 510	2	100,0%	niveau 2
77257	Lizy-sur-Ourcq	12 744	2	50,0%	niveau 3
77305	Montereau-Fault-Yonne	45 327	9	55,6%	niveau 3
77413	Saint-Germain-sur-Morin	5 045	2	50,0%	niveau 3
77445	Savigny-le-Temple	36 431	8	50,0%	niveau 3

◆ **Entrée de territoires de santé dans la zone de risque démographique :** sur la période considérée, 3 territoires de santé sont entrés dans la zone de risque. Le déséquilibre entre les générations a conduit à modifier les rapports générationnels, plongeant ces territoires de santé dans la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2025	Chir.Dentistes 2025 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 60 ans et plus	Niveau de risque 2025
77131	Coulommiers	42 429	11	54,5%	niveau 3
77312	Montigny-sur-Loing	3 538	2	50,0%	niveau 3
77508	Villeneuve-le-Comte	5 997	1	100,0%	niveau 1

◆ **Aggravation du niveau de risque démographique :** sur la période considérée, 1 territoires de santé a enregistré une dégradation du rapport entre les générations, aggravant le niveau de risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2025	Chir.Dentistes 2025 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 60 ans et plus	Niveau de risque 2024	Niveau de risque 2025
77088	La Chapelle-la-Reine	7 275	2	100,0%	niveau 3	niveau 2

◆ **Amélioration du niveau de risque démographique :** sur la période considérée, aucun territoire de santé concerné par ce scénario.

(3) Yvelines (78) : 21 territoires de santé soumis à un risque démographique

Tableau n° 89 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : **les Yvelines**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2025	Chir.Dentistes 2025 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 60 ans et plus	Niveau de risque 2025
78015	Andrésy	13 827	5	60,0%	niveau 3
78062	Beynes	7 753	3	66,7%	niveau 3
78087	Bonnelles	4 218	2	50,0%	niveau 3
78092	Bougival	9 214	3	66,7%	niveau 3
78118	Buchelay	3 948	1	100,0%	niveau 1
78138	Chanteloup-les-Vignes	10 859	3	66,7%	niveau 3
78143	Châteaufort	3 849	1	100,0%	niveau 1
78206	Ecquevilly	6 380	1	100,0%	niveau 1
78208	Élancourt	26 597	11	54,5%	niveau 3
78242	Fontenay-le-Fleury	13 805	7	71,4%	niveau 3
78335	Limay	29 797	6	50,0%	niveau 3
78350	Louveciennes	7 877	2	50,0%	niveau 3
78401	Meulan-en-Yvelines	17 461	4	75,0%	niveau 3
78431	Morainvilliers	3 170	2	50,0%	niveau 3
78440	Les Mureaux	35 684	8	50,0%	niveau 3
78455	Noisy-le-Roi	7 989	7	57,1%	niveau 3
78486	Le Perray-en-Yvelines	7 968	1	100,0%	niveau 1
78502	Le Port-Marly	5 637	2	50,0%	niveau 3
78537	Saint-Arnoult-en-Yvelines	10 800	3	66,7%	niveau 3
78616	Thoiry	5 405	1	100,0%	niveau 1
78624	Triel-sur-Seine	12 552	7	57,1%	niveau 3

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN REGION ILE-DE-FRANCE

Le Schéma de Démographie médicale : répartition des territoires de santé soumis à un Risque démographique (Activité principale, année réf. 2025) :

Département des YVELINES

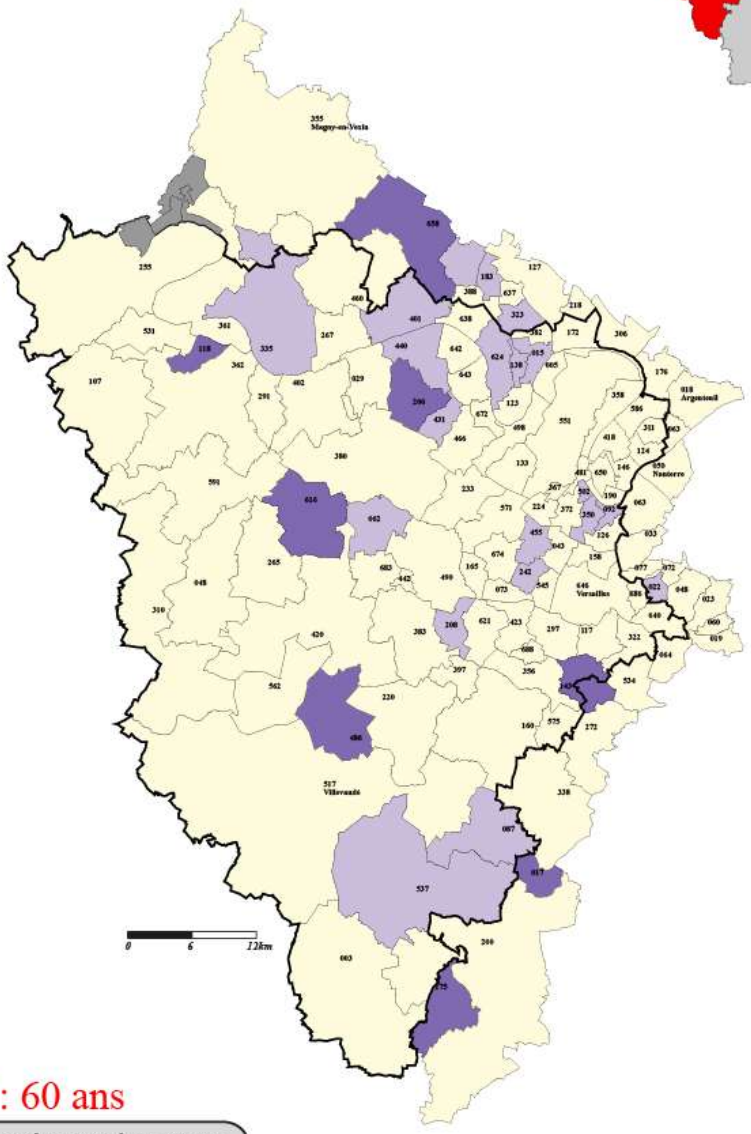

Seuil : 60 ans

Les Territoires de santé soumis à un risque démographique (année de réf. 2025) :

Niveau n° 1 :	5 Chir.Dent., 5 territoires 27 550 habitants
Niveau n° 2 :	0 Chir.Dent., 0 territoire 0 habitant
Niveau n° 3 :	75 Chir.Dent., 16 territoires 217 240 habitants

soit pour le département :

21 territoires (23,1% des territoires)
80 Chir.Dent. (9,2% des Chir.Dent.)
244 790 habitants (16,3% de la population)

communes avec fréquention située en dehors de la région

territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 60 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2025 - ASIP, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2024 / 2025
Département des Yvelines (78)
De 18 à 21 territoires de santé à risque

◆ **Perte de territoires de santé :** sur la période considérée le département n'a enregistré aucune perte de territoire de santé.

◆ **Sortie de territoires de santé de la zone de risque démographique :** sur la période considérée, 2 territoires de santé sont sortis de la zone de risque. Les flux de cessation et/ou d'installation ont eu pour conséquence la sortie de la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 60 ans et plus	Niveau de risque 2024
78322	Jouy-en-Josas	7 983	2	50,0%	niveau 3
78674	Villepreux	11 044	6	66,7%	niveau 3

◆ **Entrée de territoires de santé dans la zone de risque démographique :** sur la période considérée, 5 territoires de santé sont entrés dans la zone de risque. Le déséquilibre entre les générations a conduit à modifier les rapports générationnels, plongeant ces territoires de santé dans la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2025	Chir.Dentistes 2025 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 60 ans et plus	Niveau de risque 2025
78062	Beynes	7 753	3	66,7%	niveau 3
78092	Bougival	9 214	3	66,7%	niveau 3
78335	Limay	29 797	6	50,0%	niveau 3
78455	Noisy-le-Roi	7 989	7	57,1%	niveau 3
78537	Saint-Arnoult-en-Yvelines	10 800	3	66,7%	niveau 3

◆ **Aggravation du niveau de risque démographique :** sur la période considérée, aucun territoire de santé concerné par ce scénario.

◆ **Amélioration du niveau de risque démographique :** sur la période considérée, 1 territoire de santé a enregistré une amélioration du rapport entre les générations, améliorant le niveau de risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2025	Chir.Dentistes 2025 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 60 ans et plus	Niveau de risque 2024	Niveau de risque 2025
78350	Louveciennes	7 877	2	50,0%	niveau 2	niveau 3

(4) Essonne (91) : 8 territoires de santé soumis à un risque démographique

Tableau n° 90 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : **l'Essonne**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2025	Chir.Dentistes 2025 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 60 ans et plus	Niveau de risque 2025
91017	Angervilliers	1 749	1	100,0%	niveau 1
91122	Bures-sur-Yvette	9 693	5	60,0%	niveau 3
91135	Champcueil	2 912	1	100,0%	niveau 1
91175	Corbreuse	1 774	1	100,0%	niveau 1
91330	Lardy	8 009	1	100,0%	niveau 1
91461	Ollainville	5 438	1	100,0%	niveau 1
91479	Paray-Vieille-Poste	8 002	2	50,0%	niveau 3
91540	Saint-Chéron	6 892	3	66,7%	niveau 3

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN REGION ILE-DE-FRANCE

Le Schéma de Démographie médicale : répartition des territoires de santé soumis à un Risque démographique (Activité principale, année réf. 2025) :

Département de L'ESSONNE

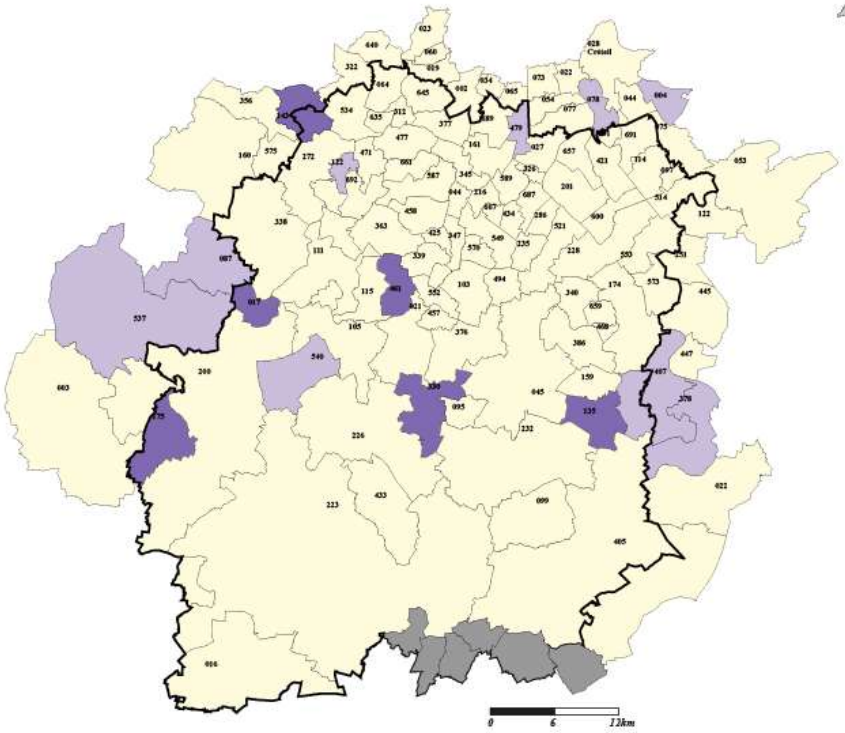

Seuil : 60 ans

Les Territoires de santé soumis à un risque démographique (année de réf. 2025) :

Niveau n° 1 :	*5 Chir.Dent., 5 territoires 19 882 habitants*
Niveau n° 2 :	*0 Chir.Dent., 0 territoire 0 habitant*
Niveau n° 3 :	*10 Chir.Dent., 3 territoires 24 587 habitants*

soit pour le département :

8 territoires (10,1% des territoires)
15 Chir.Dent. (2,5% des Chir.Dent.)
44 469 habitants (3,3% de la population)

communes avec fréquention située en dehors de la région

▲ *territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire*

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 60 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2025 - ASIP, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2024 / 2025
Département de l'Essonne (91)
De 13 à 8 territoires de santé à risque

◆ **Perte de territoires de santé :** sur la période considérée, le département a enregistré la perte de 3 territoires de santé, suite à des cessations d'activité non remplacées.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 60 ans et plus	Niveau de risque 2024
91085	Boissy-sous-Saint-Yon	3 806	1	100,0%	niveau 1
91086	Bondoufle	10 326	1	100,0%	niveau 1
91215	Épinay-sous-Sénart	12 197	1	100,0%	niveau 1

◆ **Sortie de territoires de santé de la zone de risque démographique :** sur la période considérée, 3 territoires de santé sont sortis de la zone de risque. Les flux de cessation et/ou d'installation ont eu pour conséquence la sortie de la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 60 ans et plus	Niveau de risque 2024
91434	Morsang-sur-Orge	20 149	5	80,0%	niveau 3
91471	Orsay	18 172	14	50,0%	niveau 3
91494	Le Plessis-Pâté	4 114	4	50,0%	niveau 3

◆ **Entrée de territoires de santé dans la zone de risque démographique :** sur la période considérée, 1 territoire de santé est entré dans la zone de risque. Le déséquilibre entre les générations a conduit à modifier les rapports générationnels, plongeant ces territoires de santé dans la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2025	Chir.Dentistes 2025 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 60 ans et plus	Niveau de risque 2025
91175	Corbreuse	1 774	1	100,0%	niveau 1

◆ **Aggravation du niveau de risque démographique :** sur la période considérée, 1 territoire de santé a enregistré une dégradation du rapport entre les générations, aggravant le niveau de risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2025	Chir.Dentistes 2025 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 60 ans et plus	Niveau de risque 2024	Niveau de risque 2025
91461	Ollainville	5 438	1	100,0%	niveau 3	niveau 1

◆ **Amélioration du niveau de risque démographique :** sur la période considérée, aucun territoire de santé concerné par ce scénario.

(5) Hauts-de-Seine (92) : 2 territoires de santé soumis à un risque démographique

Tableau n° 91 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : **les Hauts-de-Seine**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2025	Chir.Dentistes 2025 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 60 ans et plus	Niveau de risque 2025
92022	Chaville	20 465	11	54,5%	niveau 3
92078	Villeneuve-la-Garenne	34 336	9	55,6%	niveau 3

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN REGION ILE-DE-FRANCE

Le Schéma de Démographie médicale : répartition des territoires de santé soumis à un Risque démographique (Activité principale, année réf. 2025) :

Département des HAUTS-DE-SEINE

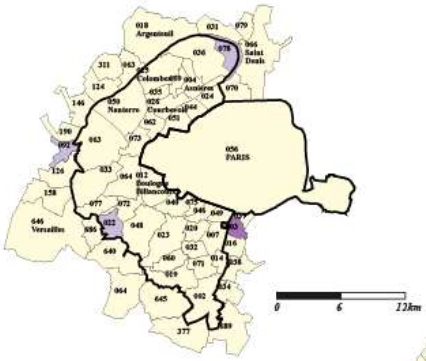

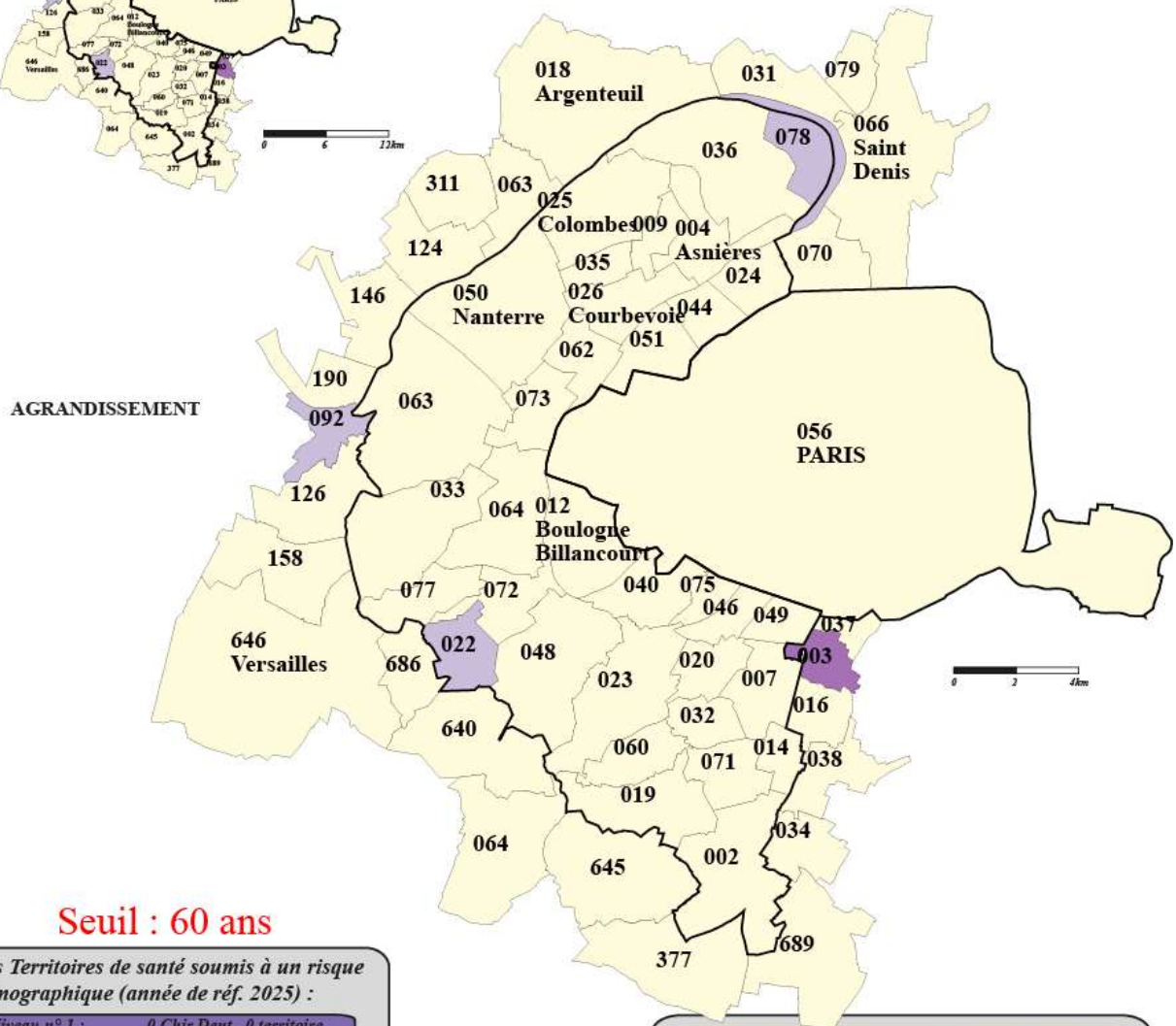

Seuil : 60 ans

Les Territoires de santé soumis à un risque démographique (année de réf. 2025) :

Niveau n° 1 :	*0 Chir.Dent., 0 territoire 0 habitant*
Niveau n° 2 :	*0 Chir.Dent., 0 territoire 0 habitant*
Niveau n° 3 :	*20 Chir.Dent., 2 territoires 54 801 habitants*

soit pour le département :

2 territoires (5,9% des territoires)
20 Chir.Dent. (1,8% des Chir.Dent.)
54 801 habitants (3,3% de la population)

communes avec fréquention située en dehors de la région

▲ *territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire*

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 60 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2025 - ASIP, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2024 / 2025
Département des Hauts-de-Seine (92)
De 1 à 2 territoires de santé à risque

◆ **Perte de territoires de santé :** sur la période considérée, le département n'a enregistré aucune perte de territoire de santé.

◆ **Sortie de territoires de santé de la zone de risque démographique :** sur la période considérée, 1 territoire de santé est sorti de la zone de risque. Les flux de cessation et/ou d'installation ont eu pour conséquence la sortie de la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 60 ans et plus	Niveau de risque 2024
92049	Montrouge	47 907	26	57,7%	niveau 3

◆ **Entrée de territoires de santé dans la zone de risque démographique :** sur la période considérée, 2 territoires de santé sont entrés dans la zone de risque. Le déséquilibre entre les générations a conduit à modifier les rapports générationnels, plongeant ces territoires de santé dans la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2025	Chir.Dentistes 2025 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 60 ans et plus	Niveau de risque 2025
92022	Chaville	20 465	11	54,5%	niveau 3
92078	Villeneuve-la-Garenne	34 336	9	55,6%	niveau 3

◆ **Aggravation du niveau de risque démographique :** sur la période considérée, aucun territoire de santé concerné par ce scénario.

◆ **Amélioration du niveau de risque démographique :** sur la période considérée, aucun territoire de santé concerné par ce scénario.

(6) Seine-Saint-Denis (93) : 4 territoires de santé soumis à un risque démographique

Tableau n° 92 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : **la Seine-Saint-Denis**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2025	Chir.Dentistes 2025 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 60 ans et plus	Niveau de risque 2025
93006	Bagnolet	41 918	4	100,0%	niveau 2
93014	Clichy-sous-Bois	29 632	2	50,0%	niveau 3
93033	Gournay-sur-Marne	7 144	6	50,0%	niveau 3
93071	Sevran	51 802	11	72,7%	niveau 3

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN REGION ILE-DE-FRANCE

Le Schéma de Démographie médicale : répartition des territoires de santé soumis à un Risque démographique (Activité principale, année réf. 2025) :

Département de LA SEINE-SAINT-DENIS

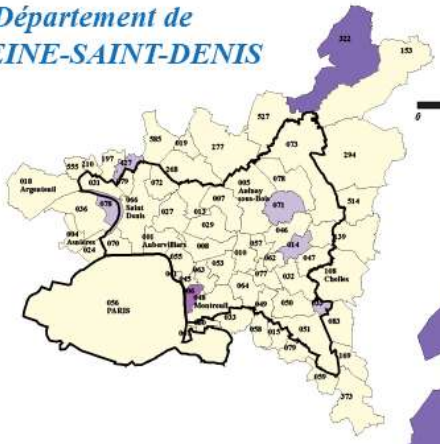

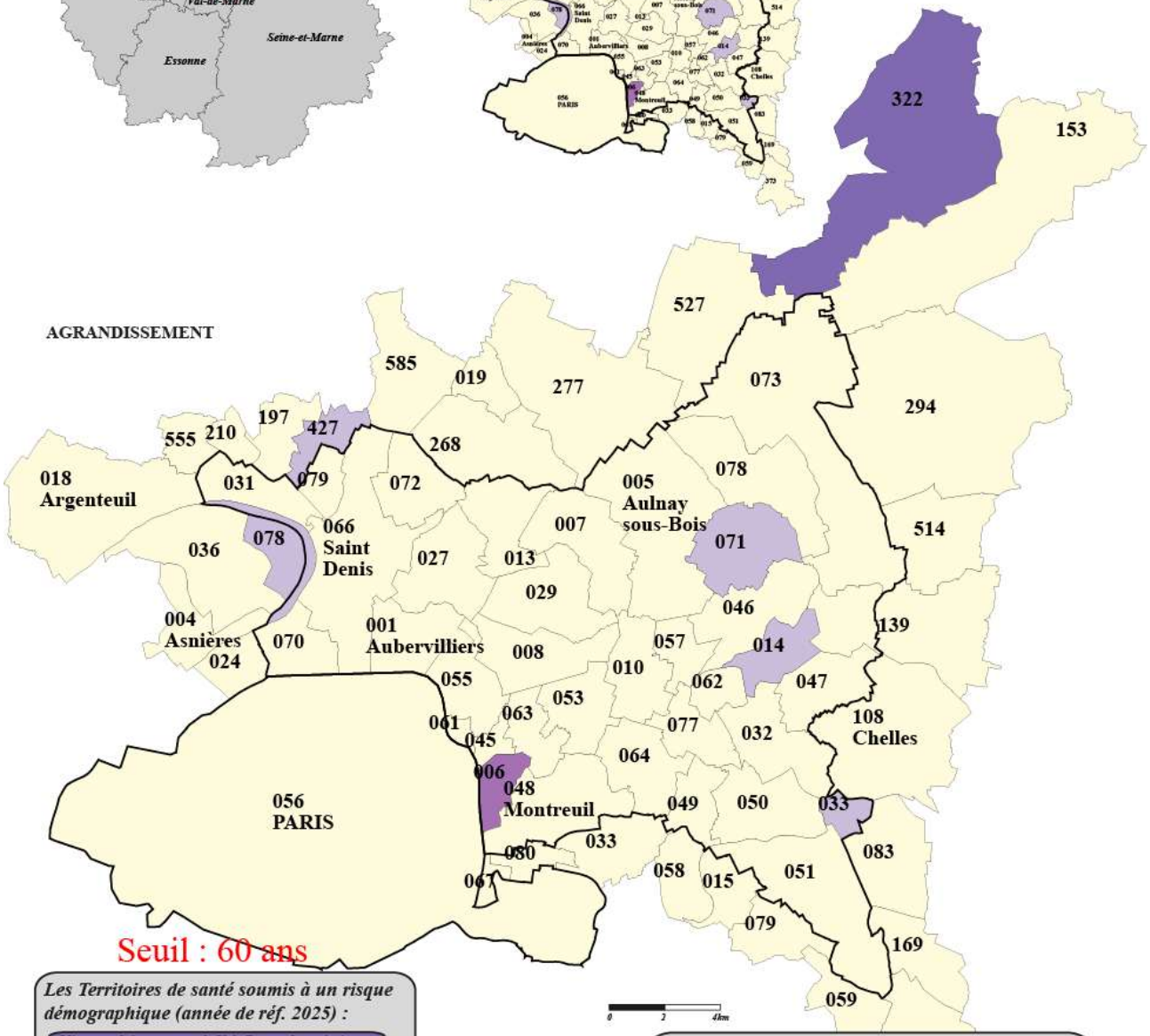

Les Territoires de santé soumis à un risque démographique (année de réf. 2025) :

Niveau n° 1 :	*0 Chir.Dent., 0 territoire 0 habitant*
Niveau n° 2 :	*4 Chir.Dent., 1 territoire 41 918 habitants*
Niveau n° 3 :	*19 Chir.Dent., 3 territoires 88 578 habitants*

soit pour le département :

4 territoires (11,4% des territoires)
23 Chir.Dent. (4,6% des Chir.Dent.)
130 496 habitants (7,8% de la population)

communes avec fréquention située en dehors de la région

territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 60 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2025 - ASIP, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2024 / 2025
Département de la Seine-Saint-Denis (93)
De 4 à 4 territoires de santé à risque

◆ **Perte de territoires de santé :** sur la période considérée, le département a enregistré la perte d'1 territoire de santé, suite à une restructuration administrative (création d'une commune nouvelle après fusion).

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 60 ans et plus	Niveau de risque 2024
93059	Pierrefitte-sur-Seine	29 324	7	0,0%	Niveau 0

◆ **Sortie de territoires de santé de la zone de risque démographique :** sur la période considérée, aucun territoire de santé concerné par ce scénario.

◆ **Entrée de territoires de santé dans la zone de risque démographique :** sur la période considérée, aucun territoire de santé concerné par ce scénario.

◆ **Aggravation du niveau de risque démographique :** sur la période considérée, aucun territoire de santé concerné par ce scénario.

◆ **Amélioration du niveau de risque démographique :** sur la période considérée, aucun territoire de santé concerné par ce scénario.

(7) Val-de-Marne (94) : 4 territoires de santé soumis à un risque démographique

Tableau n° 93 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : **le Val-de-Marne**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2025	Chir.Dentistes 2025 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 60 ans et plus	Niveau de risque 2025
94003	Arcueil	21 976	6	100,0%	niveau 2
94004	Boissy-Saint-Léger	17 383	4	50,0%	niveau 3
94048	Marolles-en-Brie	4 803	2	50,0%	niveau 3
94078	Villeneuve-Saint-Georges	36 287	6	50,0%	niveau 3

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN REGION ILE-DE-FRANCE

Le Schéma de Démographie médicale : répartition des territoires de santé soumis à un Risque démographique (Activité principale, année réf. 2025) :

Département du VAL-DE-MARNE

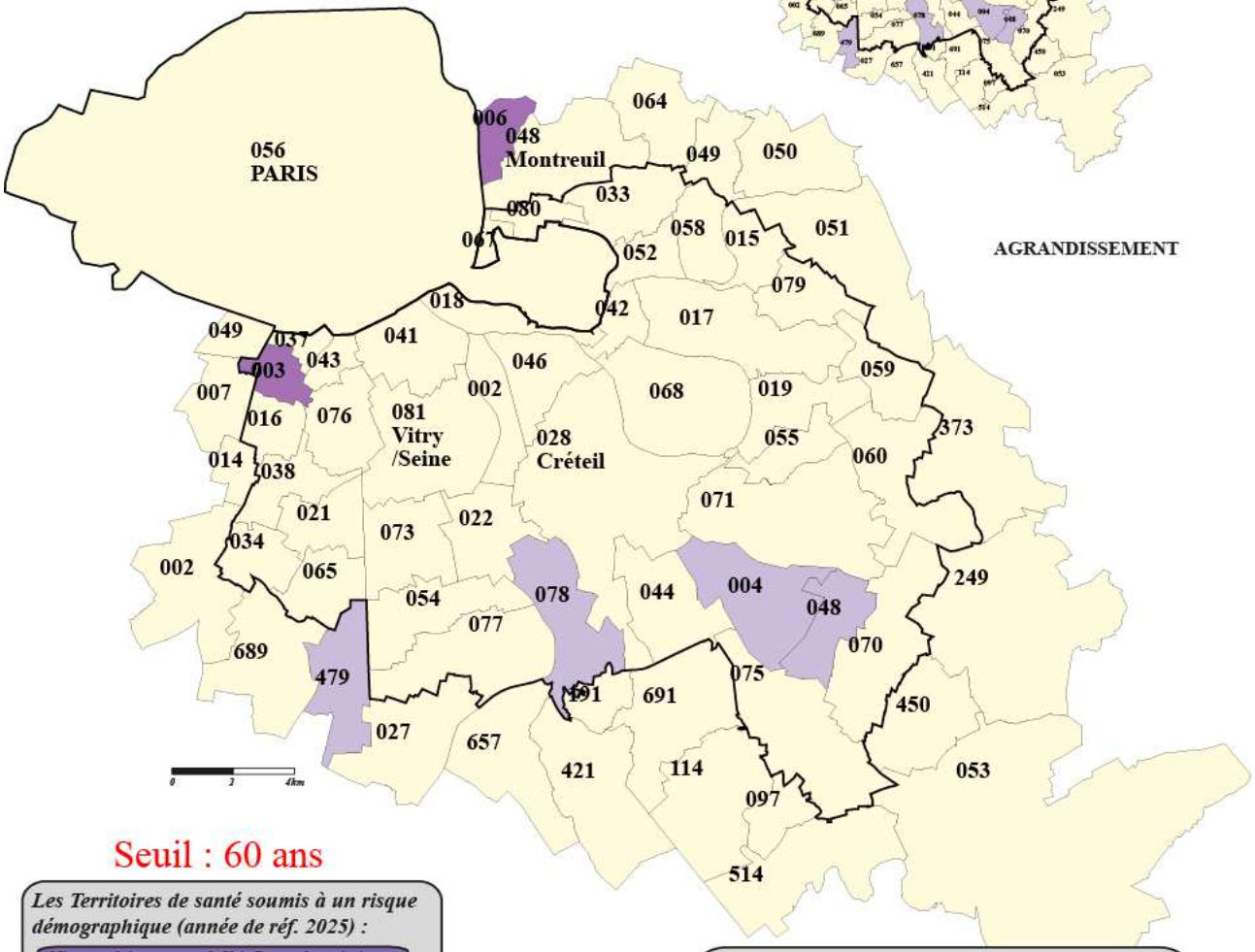

AGRANDISSEMENT

Seuil : 60 ans

Les Territoires de santé soumis à un risque démographique (année de réf. 2025) :

Niveau n° 1 :	0 Chir.Dent., 0 territoire 0 habitant
Niveau n° 2 :	6 Chir.Dent., 1 territoire 21 976 habitants
Niveau n° 3 :	12 Chir.Dent., 3 territoires 58 473 habitants

soit pour le département :

4 territoires (10,0% des territoires)
18 Chir.Dent. (2,5% des Chir.Dent.)
80 449 habitants (5,6% de la population)

communes avec fréquention située en dehors de la région

territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 60 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2025 - ASIP, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2024 / 2025
Département du Val-de-Marne (94)
De 8 à 4 territoires de santé à risque

◆ **Perte de territoires de santé :** sur la période considérée, le département n'a enregistré aucune perte de territoire de santé.

◆ **Sortie de territoires de santé de la zone de risque démographique :** sur la période considérée, 1 territoire de santé est sorti de la zone de risque. Les flux de cessation et/ou d'installation ont eu pour conséquence la sortie de la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 60 ans et plus	Niveau de risque 2024
94034	Fresnes	28 556	9	55,6%	niveau 3

◆ **Entrée de territoires de santé dans la zone de risque démographique :** sur la période considérée, 1 territoire de santé est entré dans la zone de risque. Le déséquilibre entre les générations a conduit à modifier les rapports générationnels, plongeant ces territoires de santé dans la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2025	Chir.Dentistes 2025 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 60 ans et plus	Niveau de risque 2025
94048	Marolles-en-Brie	4 803	2	50,0%	niveau 3

◆ **Aggravation du niveau de risque démographique :** sur la période considérée, aucun territoire de santé concerné par ce scénario.

◆ **Amélioration du niveau de risque démographique :** sur la période considérée, aucun territoire de santé concerné par ce scénario.

(8) Val-d'Oise (95) : 15 territoires de santé soumis à un risque démographique

Tableau n° 94 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : **le Val-d'Oise**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2025	Chir.Dentistes 2025 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 65 ans et plus	Niveau de risque 2025
95060	Bessancourt	8 564	2	100,0%	niveau 2
95183	Courdimanche	7 184	2	50,0%	niveau 3
95199	Domont	22 086	9	55,6%	niveau 3
95252	Franconville	46 572	14	64,3%	niveau 3
95323	Jouy-le-Moutier	17 563	4	50,0%	niveau 3
95369	Margency	5 731	2	50,0%	niveau 3
95371	Marly-la-Ville	5 900	2	50,0%	niveau 3
95392	Mériel	5 394	1	100,0%	niveau 1
95427	Montmagny	14 696	4	75,0%	niveau 3
95509	Puiseux-en-France	3 791	1	100,0%	niveau 1
95539	Saint-Brice-sous-Forêt	16 070	5	60,0%	niveau 3
95574	Saint-Prix	7 671	1	100,0%	niveau 1
95652	Viarmes	14 742	2	50,0%	niveau 3
95658	Vigny	3 407	1	100,0%	niveau 1
95680	Villiers-le-Bel	29 675	5	80,0%	niveau 3

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN REGION ILE-DE-FRANCE

Le Schéma de Démographie médicale : répartition des territoires de santé soumis à un Risque démographique (Activité principale, année réf. 2025) :

Département du VAL-D'OISE

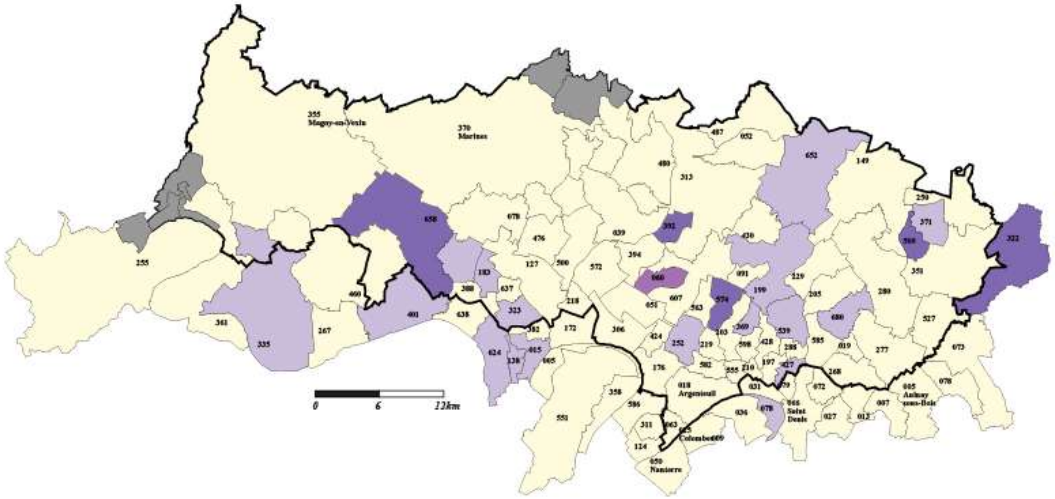

Seuil : 60 ans

Les Territoires de santé soumis à un risque démographique (année de réf. 2025) :

Niveau n° 1 :	4 Chir.Dent., 4 territoires 20 263 habitants
Niveau n° 2 :	2 Chir.Dent., 1 territoire 8 564 habitants
Niveau n° 3 :	49 Chir.Dent., 10 territoires 180 219 habitants

soit pour le département :

15 territoires (24,6% des territoires)
55 Chir.Dent. (9,5% des Chir.Dent.)
209 046 habitants (16,4% de la population)

communes avec fréquention située en dehors de la région

▲ territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 60 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2025 - ASIP, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2024 / 2025
Département du Val-d'Oise (95)
De 16 à 15 territoires de santé à risque

◆ **Perte de territoires de santé :** sur la période considérée, le département a enregistré la perte d'un territoire de santé, suite à des cessations d'activité non remplacées.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 60 ans et plus	Niveau de risque 2024
95134	Champagne-sur-Oise	5 019	1	100,0%	niveau 1

◆ **Sortie de territoires de santé de la zone de risque démographique :** sur la période considérée, 1 territoire de santé est sorti de la zone de risque. Les flux de cessation et/ou d'installation ont eu pour conséquence la sortie de la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 60 ans et plus	Niveau de risque 2024
95018	Argenteuil	108 567	9	55,6%	niveau 3

◆ **Entrée de territoires de santé dans la zone de risque démographique :** sur la période considérée, 1 territoire de santé est entré dans la zone de risque. Le déséquilibre entre les générations a conduit à modifier les rapports générationnels, plongeant ces territoires de santé dans la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2025	Chir.Dentistes 2025 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 60 ans et plus	Niveau de risque 2025
95183	Courdimanche	7 184	2	50,0%	niveau 3

◆ **Aggravation du niveau de risque démographique :** sur la période considérée, aucun territoire de santé concerné par ce scénario.

◆ **Amélioration du niveau de risque démographique :** sur la période considérée, 1 territoire de santé a enregistré une amélioration du rapport entre les générations, améliorant le niveau de risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2025	Chir.Dentistes 2025 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 60 ans et plus	Niveau de risque 2024	Niveau de risque 2025
95652	Viarmes	14 742	2	50,0%	niveau 2	niveau 3

C – L'URGENCE DEMOGRAPHIQUE « ABSOLUE » : SEUIL FIXÉ À 65 ANS ET PLUS :

1. SEUIL FIXÉ À 65 ANS : L'URGENCE DEMOGRAPHIQUE « ABSOLUE » : 33 TERRITOIRES DE SANTÉ SOUMIS A « UN RISQUE DEMOGRAPHIQUE » EN REGION ILE-DE-FRANCE :

Rappel : le Risque démographique fixé à partir de 65 ans : le seuil de l'urgence « relative » :

Niveau 1 : Territoire de santé dont **le** chirurgien-dentiste libéral est âgé de 65 ans et plus.

Niveau 2 : Territoire de santé dont **les** chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus.

Niveau 3 : Territoire de santé dont **50%** des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus.

Niveau 4 : Territoire de santé non retenu, ne présente aucun des critères retenus.

1.1 – Les territoires de santé soumis à risque démographique en région :

Le seuil du risque démographique fixé à 65 ans a permis d'identifier **33 territoires de santé** soumis à un risque démographiques de niveaux 1, 2 ou 3, soit **7,4% des territoires de santé** de la région (***tableau n° 95***). **3,0% de la population** régionale réside au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique, territoires de santé au sein desquels exercent 75 chirurgiens-dentistes libéraux, soit **1,0% des effectifs**.

Tableau n° 95 : Caractéristique des territoires de santé soumis à un risque démographique (65 ans) :

Les départements	Risque de niveau 1	Risque de niveau 2	Risque de niveau 3	Total Risque	Région	*Résultats 2024*	*Résultats 2022*
Nombre de territoires à risque	14	2	17	33	444[16]		
Territoires en %	**42,4%**	**6,1%**	**51,5%**		**7,4%**	*7,8%*	*9,1%*
Population	91 074	50 068	239 334	380 476	12 476 267		
Population en %	**23,9%**	**13,2%**	**62,9%**	**100,0%**	**3,0%**	*3,7%*	*3,7%*
Variation annuelle	+0,39%	+0,14%	+0,27%	+0,28%	+0,29%		
Chir.Dent. Lib.	14	6	55	75	7 330		
Chir.Dent.Lib.en %	**18,7%**	**8,0%**	**73,3%**	**100,0%**	**1,0%**	*1,1%*	*1,5%*

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

[16] 445 territoires de santé ont été définis, parmi lesquels l'existence d'1 territoire de santé ne repose exclusivement que sur des ativités secondaires, soit 444 territoires de santé retenus pour l'analyse.

Le risque démographique de niveau 3, niveau de risque le moins urgent sachant que les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 65 ans et plus représentent 50,0% des effectifs, enregistre l'impact le plus conséquent. Plus de **51,0% des territoires** de santé soumis à un risque démographique sont soumis à un risque démographique de niveau 3, soit plus d'un territoire de santé sur deux. Ces territoires de santé regroupent près de **63,0% des populations** résidantes au sein des territoires à risque et plus de **73,0% chirurgiens-dentistes,** libéraux exerçant au sein de ces mêmes territoires à risque.

Le risque démographique de niveau 1, niveau de risque le plus urgent sachant que le seul chirurgien-dentiste libéral en exercice est âgé de 65 ans et plus, se situe en seconde position en termes d'impact. Plus de **42,0% des territoires** de santé soumis à un risque démographique sont soumis à un risque démographique de niveau 1, soit plus de deux territoires de santé sur cinq. Ces territoires impactent près de **24,0% des populations** résidantes au sein des territoires à risque et près de **19,0% des chirurgiens-dentistes** libéraux exerçant au sein de ces mêmes territoires à risque.

Le risque démographique de niveau 2, niveau parmi le plus urgent sachant que tous les chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont âgés de 65 ans et plus, est le moins fréquent. Plus de **6,0% des territoires** de santé soumis à un risque démographique, sont soumis à un risque démographique de niveau 2. Ces territoires impactent plus de **13,0% des populations** résidantes au sein des territoires à risque et **8,0% des chirurgiens-dentistes** libéraux exerçant au sein de ces mêmes territoires à risque.

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN REGION ILE-DE-FRANCE

Le Schéma de Démographie médicale : répartition des territoires de santé soumis à un Risque démographique (Activité principale, année réf. 2025) :

CHIRURGIENS-DENTISTES ET TERRITOIRES DE SANTE EN REGION ILE-DE-FRANCE

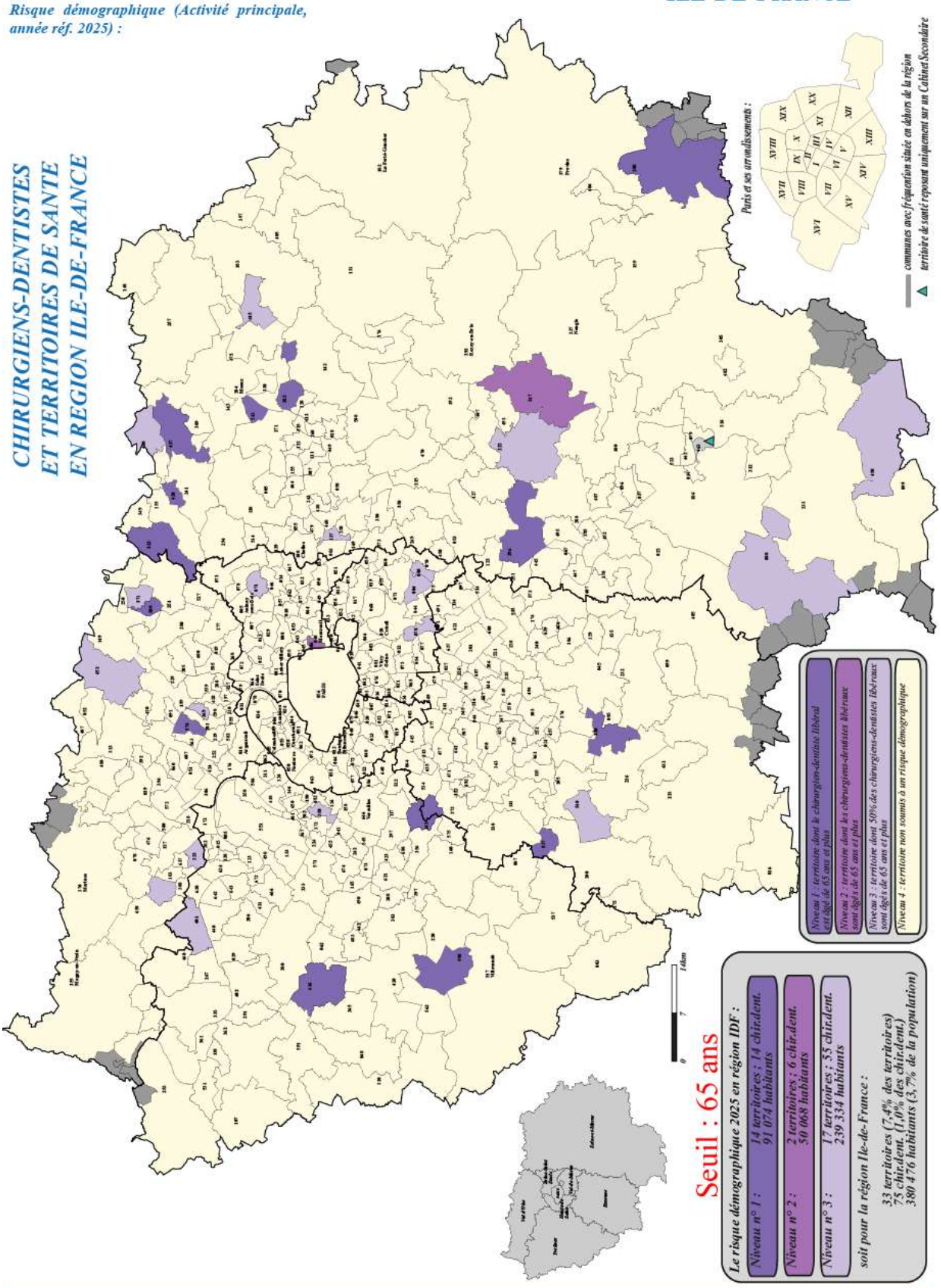

Sources : INSEE, 2025 - ASIP, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2024 / 2025

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total Risque	Région IDF
Nombre de territoires en 2025	**14**	**2**	**17**	**33**	**444**
Nombre de territoires en 2024	15	4	16	35	450
Nombre de territoires en 2022	12	1	29	42	461
Evolution 2024/2025	***-1***	***-2***	***+1***	***-2***	***-6***
Evolution 2024/2025	***-6,7%***	***-50,0%***	***+6,3%***	***-5,7%***	***-1,3%***
Effectif Population 2025	**91 074**	**50 068**	**239 334**	**380 476**	**12 476 267**
Effectif Population 2024	100 311	64 580	283 473	448 364	12 271 794
Effectif Population 2022	69 550	9 765	369 958	449 273	12 196 549
Evolution 2024/2025	***-9,2%***	***-22,5%***	***-15,6%***	***-15,1%***	***+1,7%***
Eff. chirurgien-dentiste lib. en 2025	**14**	**6**	**55**	**75**	**7 330**
Eff. chirurgien-dentiste lib. en 2024	15	11	53	79	7 060
Eff. chirurgien-dentiste lib. en 2022	12	2	89	103	6 916
Evolution 2024/2025	***-1***	***-5***	***+2***	***-4***	***+270***
Evolution 2024/2025	***-6,7%***	***-45,5%***	***+3,8%***	***-5,1%***	***+3,8%***

◆ **Nombre de territoires de santé soumis à un risque démographique :** sur la période considérée, le nombre de territoires de santé soumis à un risque démographique (seuil 65 ans) a enregistré une tendance à la baisse, passant de 35 à 33 territoires de santé, soit un recul de -5,7% sur les périodes considérées. L'impact du risque démographique sur les territoires de santé est passé de 7,8% à 7,4%.

- **Risque démographique de niveau 1 :** niveau le plus urgent, le nombre de territoires de santé soumis à un risque démographique de niveau 1 est passé de 15 à 14 territoires, soit un recul de -6,7%. Ce résultat témoigne de la dynamique démographique de la méthodologie. En effet, sur la période, on enregistre à la fois la perte de territoires de santé (perte de 4 territoires de santé), la sortie de territoires de santé de la zone de risque démographique et/ou des changements de niveau de risque suite à des installations et/ou cessations d'activités.

- **Risque démographique de niveau 2 :** niveau parmi le plus urgent, le nombre de territoires de santé soumis à un risque démographique de niveau 2 est passé de 4 à 2 territoires de santé, soit une « forte baisse de -50,0% ». Ce résultat témoigne à nouveau de la dynamique de la démographie médicale.

- **Risque démographique de niveau 3 :** niveau le moins urgent, le nombre de territoires de santé soumis à un risque démographique de niveau 3 est passé de 16 à 17 territoires de santé, soit une hausse de +6,3%. De nouveau, la méthodologie appliquée permet d'observer les flux des territoires de santé selon les niveaux de risque. Les cessations d'activité, les installations de praticiens… ont pour conséquence de modifier les rapports entre les générations, ici un territoire de santé est entré dans la zone de risque et/ou a basculé vers un niveau de risque plus urgent.

◆ **Effectifs de population impacté par le risque démographique :** sur la période considérée, l'impact du risque démographique sur les populations a enregistré une tendance à la baisse, passant de 3,7% à 3,0% des populations résidantes

- **Risque démographique de niveau 1 :** l'impact populationnel du risque démographique de niveau 1, niveau le plus urgent, a enregistré une tendance à la baisse, passant de 100 311 à 91 074 habitants, soit un recul de -9,2% des populations impactées par ce niveau de risque, en corrélation avec la baisse du nombre de territoires de santé impactés par le risque démographique de niveau 1, passant de 15 à 14 territoires de santé.

- **Risque démographique de niveau 2 :** l'impact populationnel du risque démographique de niveau 2, niveau parmi le plus urgent, a enregistré une forte tendance à la baisse, passant de 64 580 à 50 068 habitants, soit un recul de -22,5% des populations impactées par ce niveau de risque, en lien avec la baisse du nombre de territoires de santé impactés par le risque démographique de niveau 2, passant de 4 à 2 territoires de santé.

- **Risque démographique de niveau 3 :** l'impact populationnel du risque démographique de niveau 3, niveau de risque le moins urgent, a enregistré une forte tendance à la baisse, passant de 283 473 à 239 334 habitants, soit un recul de -15,6%, des populations impactées par ce niveau de risque malgré la hausse du nombre de territoires de santé impactés par le risque démographique de niveau 3, passant de 16 à 17 territoires de santé. Les mouvements des territoires de santé entrant et/ou sortant de la zone de risque et les changements de niveaux de risque expliquent en partie des résultats.

◆ **Effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux impactés par le risque démographique :** sur la période considérée, l'impact du risque démographique sur les chirurgiens-dentistes libéraux a enregistré une légère tendance à la baisse, passant de 1,1% à 1,0% des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux, ce qui est à mettre en relation avec le recul du nombre de territoires de santé impactés par le risque démographique, passant de 35 à 33 territoires de santé (seuil 65 ans).

- **Risque démographique de niveau 1 :** l'impact du risque démographique de niveau 1 sur les chirurgiens-dentistes libéraux, niveau le plus urgent, a enregistré une faible tendance à la baisse, passant de 15 à 14 chirurgiens-dentistes libéraux, soit un recul de -6,7%.

- **Risque démographique de niveau 2 :** l'impact du risque démographique de niveau 2 sur les chirurgiens-dentistes libéraux, niveau parmi le plus urgent, a enregistré une très forte tendance à la baisse, passant de 11 à 6 chirurgiens-dentistes libéraux, soit un recul de +45,5%.

- **Risque démographique de niveau 3 :** l'impact du risque démographique de niveau 3 sur les chirurgiens-dentistes libéraux, niveau de risque le moins urgent, a enregistré une légère tendance à la hausse, passant de 53 à 55 chirurgiens-dentistes libéraux, soit une hausse de +3,8%, en corrélation avec la progression du nombre de territoires de santé impactés par le risque démographique de niveau 3 (seuil 65 ans).

1.2 – Les territoires de santé soumis à un risque démographique par département :

◆ Le risque démographique ne concerne pas tous les départements de la région. **Paris**, territoire de santé à lui seul et le département **des Hauts-de-Seine** ne comptent aucun territoire de santé impacté par ces niveaux de seuils. En dehors de cette exception, les niveaux d'impact sont fortement différenciés, oscillant de **4,0%** pour le département le moins impacté à **14,0%** pour le département le plus impacté (***tableau n° 96***). En effet, le département de **la Seine-et-Marne** caractérise la situation du département où l'impact du risque démographique est le plus conséquent. Plus d'un territoire de santé sur dix est soumis à un risque démographique, soit **13,6% des territoires** de santé impactés par le risque démographique, seuil fixé à 65 ans. A un degré moindre, les départements **du Val-de-Marne** et **du Val-d'Oise** complètent l'inventaire des départements les plus impactés par le risque démographique. De **7,0%** à **10,0% des territoires** de santé sont impactés par le risque démographique. A l'opposé, le département de **l'Essonne** caractérise la situation du département où

l'impact du risque démographique est le moins conséquent, soit **3,8% des territoires** de santé. Entre ces deux positions extrêmes, se positionnent les départements **des Yvelines** et de **la Seine-Saint-Denis** où de **5,0%** à **6,0% des territoires** de santé sont soumis à un risque démographique.

Tableau n° 96 : Répartition des territoires de santé par département et niveau de risque démographique (65 ans) :

Les départements	Risque de niveau 1	Risque de niveau 2	Risque de niveau 3	Absence de Risque	Total	Tot. Risques 1+2+3	*Tot. Risques 2024*
Paris	_	_	_	100,0%	**100,0%**	0,0%	*0,0%*
Seine-et-Marne	**6,8%**	1,0%	**5,8%**	86,4%	**100,0%**	**13,6%**	*13,6%*
Yvelines	3,3%	_	2,2%	94,5%	**100,0%**	5,5%	*5,6%*
Essonne	2,5%	_	1,3%	96,2%	**100,0%**	3,8%	*7,3%*
Hauts-de-Seine	_	_	_	100,0%	**100,0%**	0,0%	*0,0%*
Seine-Saint-Denis	_	**2,9%**	2,9%	94,3%	**100,0%**	5,7%	*2,8%*
Val-de-Marne	_	_	**7,5%**	92,5%	**100,0%**	**7,5%**	*2,5%*
Val-d'Oise	3,3%	_	**6,6%**	90,2%	**100,0%**	**9,8%**	*12,9%*
Région IDF	**3,2%**	**0,5%**	**3,8%**	**92,6%**	**100,0%**	**7,4%**	*7,8%*
Région IDF 2024	*3,3%*	*0,9%*	*3,6%*	*92,2%*	*100,0%*		

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

L'analyse de l'impact du risque démographique sur les territoires de santé permet d'affiner l'analyse, en apportant quelques précisions sur les niveaux de risque les plus urgents. Ainsi, la situation du département de **la Seine-et-Marne**, département dont les niveaux d'impact du risque démographique sont les plus conséquents, est particulièrement préoccupante. En effet, l'analyse du profil de risque démographique démontre que ce département est particulièrement soumis aux risques démographiques de niveaux 1 et 2, soit les niveaux de risque les plus urgents, soit **7,8% des territoires** de santé. A l'opposé, le département **du Val-de-Marne**, à l'image de **Paris** et **des Hauts-de-Seine**, ne dénombre aucun territoire de santé soumis aux niveaux de risque les plus urgents. Avec des niveaux d'impact du risque démographique des niveaux les plus urgents, compris entre **2,0%** et **3,0%**, les départements de **l'Essonne** et de **la Seine-Saint-Denis** se situent en position intermédiaire.

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2024 / 2025

◆ **Impact du risque démographique sur les Territoires de santé :** sur la période considérée, l'impact du risque démographique sur les territoires de santé a enregistré une tendance à la baisse, passant de 7,8% à 7,4% des territoires de santé soumis à un risque démographique (seuil 65 ans). La situation de Paris et des Hauts-de-Seine est restée inchangée, ces départements ne comptent aucun territoire de santé soumis à un risque démographique. Trois départements s'inscrivent dans la tendance régionale, marquée par une baisse de l'impact du risque démographique sur les territoires de santé, soit la situation des départements des Yvelines, de l'Essonne et du Val-d'Oise. Parmi ces départements, ceux de l'Essonne et du Val-d'Oise ont enregistré les niveaux de baisse les plus significatifs, avec une baisse de -3 points. A l'opposé, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne sont les seuls départements à être concernés par une tendance opposée, enregistrant une hausse de l'impact du risque démographique. Parmi ces départements, celui du Val-de-Marne a enregistré le niveau de hausse le plus significatif, l'impact du risque démographique passant de

2,5% à 7,5% des territoires de santé. Dans ce contexte, la situation du département de la Seine-et-Marne est restée inchangée, conservant le même niveau d'impact du risque démographique, soit 13,6% des territoires de santé.

◆ **Impact du risque démographique de niveau 1 :** l'impact du risque démographique de niveau 1, niveau le plus urgent, a enregistré une très faible baisse, passant de 3,3% à 3,2% des territoires de santé soumis au risque démographique de niveau 1 (seuil 65 ans). Les situations de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne sont restées inchangées, ces départements ne comptent aucun territoire de santé soumis à un risque démographique de niveau 1. Seuls deux départements, l'Essonne et le Val-d'Oise, s'inscrivent dans la tendance régionale, marquée par une baisse de l'impact du risque démographique de niveau 1, de l'ordre de -1 point. A l'opposé, le département des Yvelines est le seul à être concerné par une tendance opposée, enregistrant une hausse de l'impact du risque démographique de niveau 1 passant de 2,2% à 3,3% des territoires de santé. Dans ce contexte, la situation du département de la Seine-et-Marne est restée inchangée, conservant le même niveau d'impact du risque démographique de niveau 1, soit 6,8% des territoires de santé.

◆ **Impact du risque démographique de niveau 2 :** l'impact du risque démographique de niveau 2, niveau parmi le plus urgent, a enregistré une faible tendance à la baisse, passant de 0,9% à 0,5% des territoires de santé soumis à un risque démographique (seuil 65 ans). Les situations de Paris, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne sont restées inchangées, ces départements ne comptent aucun territoire de santé soumis à un risque démographique de niveau 2. Deux départements, les Yvelines et le Val-d'Oise, s'inscrivent dans la tendance régionale, enregistrant une baisse de l'impact du risque démographique de niveau 2, particulièrement significative car contrairement à 2024, ces départements ne sont désormais plus impactés par le risque démographique de niveau 2. A l'opposé, le département de la Seine-Saint-Denis est le seul à être concerné par une tendance opposée, marquée par une très faible hausse de l'impact du risque démographique de niveau 2, passant de 2,8% à 2,9% des territoires de santé. Dans ce contexte, la situation du département de la Seine-et-Marne est restée inchangée, conservant le même niveau d'impact du risque démographique de niveau 2, soit 1,0% des territoires de santé.

◆ **Impact du risque démographique de niveau 3 :** l'impact du risque démographique de niveau 3, niveau le moins urgent, a enregistré une très faible tendance à la hausse, passant de 3,6% à 3,8% des territoires de santé soumis à un risque démographique (seuil 65 ans). La situation de Paris et des Hauts-de-Seine est restée inchangée, aucun territoire de santé n'est soumis à un risque démographique de niveau 3. Trois départements s'inscrivent dans la tendance régionale, marquée par une hausse de l'impact du risque démographique de niveau 3, soit les départements de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise. Parmi ces départements, celui de la Seine-Saint-Denis a enregistré le niveau de hausse le plus significatif, car contrairement à 2024, le département est désormais impacté par le risque démographique de niveau 3, soit 2,9% des territoires de santé. A l'opposé, l'Essonne est le seul département à être concerné par une tendance opposée, marquée par une baisse de l'impact du risque démographique de niveau 3 sur les territoires de santé, passant de 3,7% à 1,3%. Dans ce contexte, les situations des départements de la Seine-et-Marne et des Yvelines sont restées inchangées, conservant le même niveau d'impact du risque démographique de niveau 3.

◆ L'évaluation de l'impact populationnel du risque démographique sur les territoires de santé permet de compléter et de nuancer les premières tendances observées (***tableau n° 97***). En dehors des cas particuliers de **Paris** et **des Hauts-de-Seine** qui ne sont soumis à aucun risque démographique, les résultats obtenus pour les départements impactés témoignent d'une grande variabilité des niveaux d'impact populationnel, oscillant de **1,0%** pour le département le moins impacté à **8,0%** pour le département le plus impacté. Ainsi, le département de **la Seine-et-Marne** confirme sa situation de département où l'impact du risque démographique sur les populations est le plus conséquent, soit **7,8% des populations** résidantes. A un degré moindre, le département de **la Seine-Saint-Denis** confirme également son statut de départements parmi les plus impactés, **5,6% des populations** résident au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique. A l'opposé, les départements de **l'Essonne** et **des Yvelines** confirment leur statut de département où l'impact populationnel du risque démographique est le moins conséquent, moins de **3,0% des populations** résidantes impactées par le risque démographique. Avec des niveaux d'impact populationnel impactant **4,0% des populations** résidantes, les départements **du Val-de-Marne** et **du Val-d'Oise** occupent une position intermédiaire.

Tableau n° 97 : Répartition de la population par territoires de santé, par département et niveau de risque (65 ans) :

Les départements	Risque de niveau 1	Risque de niveau 2	Risque de niveau 3	Absence de Risque	Total	Tot. Risques 1+2+3	*Tot. Risques 2024*
Paris	_	_	_	100,0%	**100,0%**	0,0%	*0,0%*
Seine-et-Marne	**3,6%**	0,6%	**3,6%**	92,2%	**100,0%**	**7,8%**	*7,8%*
Yvelines	1,1%	_	1,7%	97,2%	**100,0%**	2,8%	*2,9%*
Essonne	0,7%	_	0,5%	98,8%	**100,0%**	1,2%	*4,2%*
Hauts-de-Seine	_	_	_	100,0%	**100,0%**	0,0%	*0,0%*
Seine-Saint-Denis	_	**2,5%**	**3,1%**	94,4%	**100,0%**	**5,6%**	*2,3%*
Val-de-Marne	_	_	**4,1%**	95,9%	**100,0%**	4,1%	*2,5%*
Val-d'Oise	0,9%	_	**3,5%**	95,6%	**100,0%**	4,4%	*13,4%*
Région IDF	**0,7%**	**0,4%**	**1,9%**	**97,0%**	**100,0%**	**3,0%**	*3,7%*
Région IDF 2024	*0,8%*	*0,5%*	*2,3*	*96,3%*	*100,0%*		

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

L'analyse de l'impact populationnel du risque démographique par niveau sur les territoires de santé permet de nuancer certains résultats. La situation préoccupante révélée pour le département de **la Seine-et-Marne** se confirme, et demeure toujours préoccupante. En effet, l'analyse du profil d'impact démontre que le département est le plus impacté par les niveaux de risque démographique les plus urgents, soit **4,2% des populations** résidantes. A un degré moindre, le département de **la Seine-Saint-Denis** s'inscrit dans la même tendance, **2,5% des populations** résidantes sont impactées par les niveaux de risque les plus urgents (niveaux 1 et 2), soit les niveaux d'impact parmi les plus

« conséquents ». A l'opposé, les impacts associés aux niveaux de risque les plus urgents (niveaux 1 et 2) ne concernent aucun territoire de santé, soit la situation enregistrée par **Paris** et les départements **des Hauts-de-Seine** et **du Val-de-Marne**. Avec des niveaux d'impact du risque démographique des niveaux les plus urgents sur les populations résidantes de l'ordre de **1,0%** des populations résidantes, les départements de **l'Essonne**, **du Val-d'Oise** et **des Yvelines** occupent une position intermédiaire.

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2024 / 2025

◆ **Impact populationnel du risque démographique sur les Territoires de santé :** sur la période considérée, l'impact populationnel du risque démographique enregistre une faible tendance à la baisse, passant de 3,7% à 3,0% des populations résidantes au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique (seuil 65 ans). Excepté Paris et les Hauts-de-Seine, qui aujourd'hui comme hier, ne sont soumis à aucun risque démographique, trois départements, les Yvelines, l'Essonne et le Val-d'Oise s'inscrivent dans la tendance régionale, marquée par une baisse de l'impact populationnel du risque démographique. Parmi ces départements, celui du Val-d'Oise a enregistré le niveau de baisse le plus significatif, l'impact populationnel du risque démographique passant de 13,4% à 4,4%. A l'opposé, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne sont les seuls à être concernés par une tendance opposée, marquée par une hausse de l'impact populationnel du risque démographique. Parmi ces départements, celui de la Seine-Saint-Denis a enregistré le niveau de hausse le plus significatif, l'impact populationnel du risque démographique passant de 2,3% à 5,6%. Dans ce contexte, la situation du département de la Seine-et-Marne est restée inchangée, conservant le même niveau d'impact populationnel du risque démographique, soit 7,8% des populations résidantes.

◆ **Impact populationnel du risque démographique de niveau 1 :** l'impact populationnel du risque démographique de niveau 1, a enregistré une très faible tendance à la baisse, passant de 0,8% à 0,7% des populations résidantes au sein de territoires de santé soumis au risque démographique de niveau 1 (seuil 65 ans). Les situations de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne sont restées inchangées, ces départements ne comptent aucun territoire de santé soumis à un risque démographique de niveau 1. Deux départements s'inscrivent dans la tendance régionale, enregistrant une baisse de l'impact populationnel du risque démographique de niveau 1, soit la situation des départements de l'Essonne et du Val-d'Oise. Parmi ces départements, celui de l'Essonne a enregistré le niveau de baisse le plus significatif, l'impact populationnel du risque démographique de niveau 1 passant de 1,9% à 0,7% des populations résidantes. A l'opposé, le département des Yvelines est le seul à être concerné par une tendance opposée marquée par une hausse de l'impact populationnel du risque démographique de niveau 1, passant de 0,6% à 1,1% des populations résidantes. Dans ce contexte, la situation du département de la Seine-et-Marne est restée inchangée, conservant le même niveau d'impact populationnel du risque démographique de niveau 1, soit 3,6% des populations résidantes.

◆ **Impact populationnel du risque démographique de niveau 2 :** l'impact populationnel du risque démographique de niveau 2, a enregistré une très faible baisse, passant de 0,5% à 0,4% des populations résidantes au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique (seuil 65 ans). La situation de Paris, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne est restée inchangée, ces départements ne comptent aucun territoire de santé soumis à un risque démographique de niveau 2. Deux départements, les Yvelines et le Val-d'Oise, s'inscrivent dans la tendance régionale, enregistrant une baisse de l'impact populationnel du risque démographique de niveau 2, particulièrement significative car contrairement à 2024, ces départements ne sont désormais plus impactés par le risque démographique de niveau 2. A l'opposé, les départements de la Seine-et-Marne et de la Seine-Saint-Denis sont les seuls à être concernés par une tendance opposée marquée par une très faible hausse de l'impact populationnel du risque démographique de niveau 2.

◆ **Impact populationnel du risque démographique de niveau 3 :** l'impact populationnel du risque démographique de niveau 3, a enregistré une tendance à la baisse, passant de 2,3% à 1,9% des populations résidantes au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique (seuil 65 ans). La situation de Paris et des Hauts-de-Seine est restée inchangée, aucun territoire de santé n'est soumis à un risque démographique de niveau 3. Quatre départements

s'inscrivent dans la tendance régionale, marquée par une baisse de l'impact populationnel du risque démographique de niveau 3, soit la Seine-et-Marne, les Yvelines, l'Essonne et le Val-d'Oise. Parmi ces départements, celui du Val-d'Oise a enregistré le niveau de baisse le plus significatif, l'impact populationnel du risque démographique de niveau 3, passant de 11,0% à 3,5% des populations résidantes. A l'opposé, les départements de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne sont les seuls à être concernés par une tendance opposée, marquée par une hausse de l'impact populationnel du risque démographique de niveau 3, particulièrement significative pour la Seine-Saint-Denis, car contrairement à 2024, le département est désormais impacté par le risque démographique de niveau 3.

◆ La définition du risque démographique à partir du seuil de 65 ans a permis de recenser **33 territoires de santé** soumis à un risque démographique de niveaux 1, 2 ou 3, soit **7,4% des territoires de santé** de la région Ile-de-France. Au total, **75 chirurgiens-dentistes libéraux** exercent au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique, soit **1,0% des effectifs** (***tableau n° 98***). **Le risque démographique de niveau 3**, niveau de risque le moins urgent sachant que les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 65 ans et plus représentent 50,0% des effectifs du territoire de santé, enregistre l'impact le plus « conséquent », soit **0,75% des chirurgiens-dentistes libéraux** (***55 sur 7 330***). **Le risque démographique de niveau 1**, niveau de risque le plus urgent sachant que le seul chirurgien-dentiste libéral en exercice sur le territoire de santé est âgé de 65 ans et plus, se situe en deuxième position en termes d'impact, soit **0,19% des chirurgiens-dentistes libéraux** (***14 sur 7 330***). **Le risque démographique de niveau 2**, niveau de risque parmi le plus urgent sachant que tous les chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont âgés de 65 ans et plus, se situe en troisième position en termes d'impact, soit **0,08% des chirurgiens-dentistes libéraux** (***6 sur 7 330***).

De nouveau, les résultats obtenus témoignent d'une grande variabilité, les impacts mesurés oscillant de **1,0%** pour le département le moins impacté à **3,0%** pour le département le plus impactés (***tableau n° 82***). Ainsi, **la Seine-Saint-Denis** et **la Seine-et-Marne** sont les départements les plus impactés par le risque démographique. Respectivement, **3,0%** et **3,3% des effectifs de chirurgiens-dentistes** libéraux sont impactés par le risque démographique, traduisant une urgence démographique avérée pour les deux départements. A un degré moindre, le département **du Val-d'Oise** est également concerné par un niveau « élevé » de l'impact du risque démographique, soit **2,1% des effectifs de chirurgiens-dentistes** libéraux. Au total, ces trois départements représentent les cas où l'urgence démographique est une réalité particulièrement présente et préoccupante au vu des niveaux d'impact. Les impacts associés aux niveaux de risque les plus urgents (niveaux 1 et 2) ne concernent aucun territoire de santé, soit la situation enregistrée par **Paris** et le département **des Hauts-de-Seine**. A l'opposé, le département de **l'Essonne** traduit la situation du département où l'impact du risque démographique sur les chirurgiens-dentistes libéraux est le plus faible, soit moins de **0,8%** des

effectifs impactés. Avec des niveaux d'impacts du risque démographique compris entre **1,0%** et **2,0%**, les départements **des Yvelines** et **du Val-de-Marne** occupent en position intermédiaire.

Tableau n° 98 : Répartition des chirurgiens-dentistes libéraux par territoires de santé, par département et niveau de Risque (65 ans) :

Les départements	Risque de niveau 1	Risque de niveau 2	Risque de niveau 3	Absence de Risque	Total	Tot. Risques 1+2+3	*Tot. Risques 2024*
Paris	_	_	_	100,0%	100,0%	0,0%	*0,0%*
Seine-et-Marne	**1,1%**	0,3%	**2,0%**	96,7%	100,0%	**3,3%**	*3,4%*
Yvelines	0,3%	_	0,7%	99,0%	100,0%	1,0%	*1,3%*
Essonne	0,3%	_	0,5%	99,2%	100,0%	0,8%	*2,6%*
Hauts-de-Seine	_	_	_	100,0%	100,0%	0,0%	*0,0%*
Seine-Saint-Denis	_	**0,8%**	**2,2%**	97,0%	100,0%	**3,0%**	*0,8%*
Val-de-Marne	_	_	1,7%	98,3%	100,0%	1,7%	*0,7%*
Val-d'Oise	0,3%	_	1,7%	97,9%	100,0%	**2,1%**	*4,0%*
Région IDF	**0,19%**	**0,08%**	**0,75%**	**99,0%**	**100,0%**	**1,0%**	*1,1%*
Région IDF 2024	*0,21%*	*0,16%*	*0,75%*	*98,9%*	*100,0%*		

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

L'analyse différenciée de l'impact du risque démographique sur les chirurgiens-dentistes libéraux vient compléter et confirmer l'ensemble des observations effectuées à partir des territoires de santé et des populations résidantes. Ainsi, la situation déjà jugée préoccupante du département de **la Seine-et-Marne** se confirme, **1,4% des chirurgiens-dentistes** libéraux en exercice sont impactés par les niveaux de risque les plus urgents, de niveaux 1 et 2, soit le niveau d'impact le plus conséquent. A un degré moindre, **0,8% des chirurgiens-dentistes** libéraux du département de **la Seine-Saint-Denis** exercent au sein de territoires de santé soumis aux niveaux de risque les plus urgents, s'inscrivant ainsi dans un scénario proche de celui de la Seine-et-Marne. A l'opposé, les impacts associés aux niveaux de risque les plus urgents (niveaux 1 et 2) ne concernent aucun territoire de santé, soit la situation enregistrée par **Paris** et les départements **des Hauts-de-Seine** et **du Val-de-Marne**. Ces mêmes niveaux d'impact associés aux niveaux de risque les plus urgents (niveaux 1 et 2) impactent **0,3% des chirurgiens-dentistes** libéraux, soit la situation enregistrée par les départements de **l'Essonne**, **des Yvelines** et **du Val-d'Oise**.

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2024 / 2025

◆ **Impact du risque démographique sur les chirurgiens-dentistes libéraux :** sur la période considérée, l'impact du risque démographique sur les chirurgiens-dentistes libéraux a enregistré une très faible tendance à la baisse, passant de 1,1% à 1,0% des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux exerçant au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique (seuil 65 ans). Excepté Paris et les Hauts-de-Seine, qui aujourd'hui comme hier, ne sont soumis à aucun risque démographique, quatre départements s'inscrivent dans la tendance régionale marquée par une baisse de l'impact du risque démographique sur les chirurgiens-dentistes libéraux, soit la Seine-et-Marne, les Yvelines, l'Essonne et le Val-d'Oise. Parmi ces départements, ceux de l'Essonne et du Val-d'Oise ont enregistré les niveaux de baisse les plus significatifs de l'ordre de -2 points. A l'opposé, seuls deux départements, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne, sont concernés par une tendance opposée, marquée par une hausse de l'impact du risque démographique sur les chirurgiens-dentistes libéraux. Parmi ces départements, celui de la Seine-Saint-Denis a enregistré le niveau de hausse le plus significatif, l'impact du risque démographique sur les praticiens passant de 0,8% à 3,0% des effectifs.

◆ **Impact du risque démographique de niveau 1 sur les chirurgiens-dentistes libéraux :** l'impact du risque démographique de niveau 1 sur les chirurgiens-dentistes libéraux a enregistré une très faible baisse, passant de 0,21% à 0,19% des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux exerçant au sein de territoires de santé soumis au risque démographique de niveau 1 (seuil 65 ans). Les situations de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne sont restées inchangées, ces départements ne comptent aucun territoire de santé soumis à un risque démographique de niveau 1. Seuls deux départements s'inscrivent dans la tendance régionale, marquée par une très faible baisse de l'impact du risque démographique sur les effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux, soit les départements de l'Essonne et du Val-d'Oise. A l'opposé, le département des Yvelines est le seul département à être concerné par une tendance opposée, marquée par une hausse de l'impact du risque démographique, passant de 0,20% à 0,30% des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux. Dans ce contexte, la situation du département de la Seine-et-Marne est restée inchangée, conservant le même niveau d'impact du risque démographique de niveau 1, soit 1,1% des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux.

◆ **Impact du risque démographique de niveau 2 sur les chirurgiens-dentistes libéraux :** l'impact du risque démographique de niveau 2 sur les chirurgiens-dentistes libéraux, a enregistré une faible baisse, passant de 0,16% à 0,08% des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux exerçant au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique (seuil 65 ans). Les situations de Paris, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne sont restées inchangées, ces départements ne comptent aucun territoire de santé soumis à un risque démographique de niveau 2. Deux départements, les Yvelines et le Val-d'Oise, s'inscrivent dans la tendance régionale, enregistrant une baisse de l'impact du risque démographique de niveau 2 sur les praticiens, particulièrement significative car contrairement à 2024, ces départements ne sont désormais plus impactés par le risque démographique de niveau 2. Dans ce contexte, les situations des départements de la Seine-et-Marne et de la Seine-Saint-Denis sont restées inchangées, conservant les mêmes niveaux d'impact du risque démographique de niveau 2 sur les effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux.

◆ **Impact du risque démographique de niveau 3 sur les chirurgiens-dentistes libéraux :** l'impact du risque démographique de niveau 3 sur les chirurgiens-dentistes libéraux, est resté inchangé, soit 0,75% des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux exerçant au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique (seuil 65 ans). La situation de Paris et des Hauts-de-Seine est restée inchangée, aucun territoire de santé n'est soumis à un risque démographique de niveau 3. Il en est de même pour les départements de la Seine-et-Marne et des Yvelines dont les situations sont restées inchangées, conservant les mêmes niveaux d'impact du risque démographique de niveau 3 sur les praticiens. Deux départements, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne sont concernés par une hausse de l'impact du risque démographique de niveau 3 sur les praticiens. Hausse particulièrement significative pour la Seine-Saint-Denis, car contrairement à 2024, le département est désormais impacté par le risque démographique de niveau 3, soit 2,2% des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux. A l'opposé, deux départements, l'Essonne et le Val-d'Oise, sont concernés par une tendance opposée, marquée par une baisse de l'impact du risque démographique de niveau 3 sur les praticiens de l'ordre de -1,5 points.

2. LISTE DES TERRITOIRES DE SANTE SOUMIS A UN RISQUE DEMOGRAPHIQUE (SEUIL FIXÉ À 65 ANS ET PLUS) : « L'URGENCE DEMOGRAPHIQUE ABSOLUE » :

Région Ile-de-France : **33 territoires à risque démographique**

- **Paris (75) :** **aucun territoire à risque démographique**
- **Seine-et-Marne (77) :** **14 territoires à risque démographique**
- **Yvelines (78) :** **5 territoires à risque démographique**
- **Essonne (91) :** **3 territoires à risque démographique**
- **Hauts-de-Seine (92) :** **aucun territoire à risque démographique**
- **Seine-Saint-Denis (93) :** **2 territoires à risque démographique**
- **Val-de-Marne (94) :** **3 territoires à risque démographique**
- **Val-d'Oise (95) :** **6 territoires à risque démographique**

(1) Paris (75) : 0 territoire de santé soumis à un risque démographique

Tableau n° 99 : Liste des arrondissements de Paris soumis à un risque démographique : **Paris**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2025	Chir.Dentistes 2025 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 65 ans et plus	Niveau de risque 2025

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

PARIS et ses arrondissements

Les arrondissements de Paris ne peuvent pas être assimilés à de véritables territoires de santé, ils sont une composition du territoire de santé de Paris. Sur les 20 arrondissements de Paris, aucun arrondissement n'est soumis à un risque démographique (seuil 65 ans).

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN REGION ILE-DE-FRANCE

Le Schéma de Démographie médicale : répartition des territoires de santé soumis à un Risque démographique (Activité principale, année réf. 2025) :

PARIS et ses arrondissements

PARIS

AGRANDISSEMENT

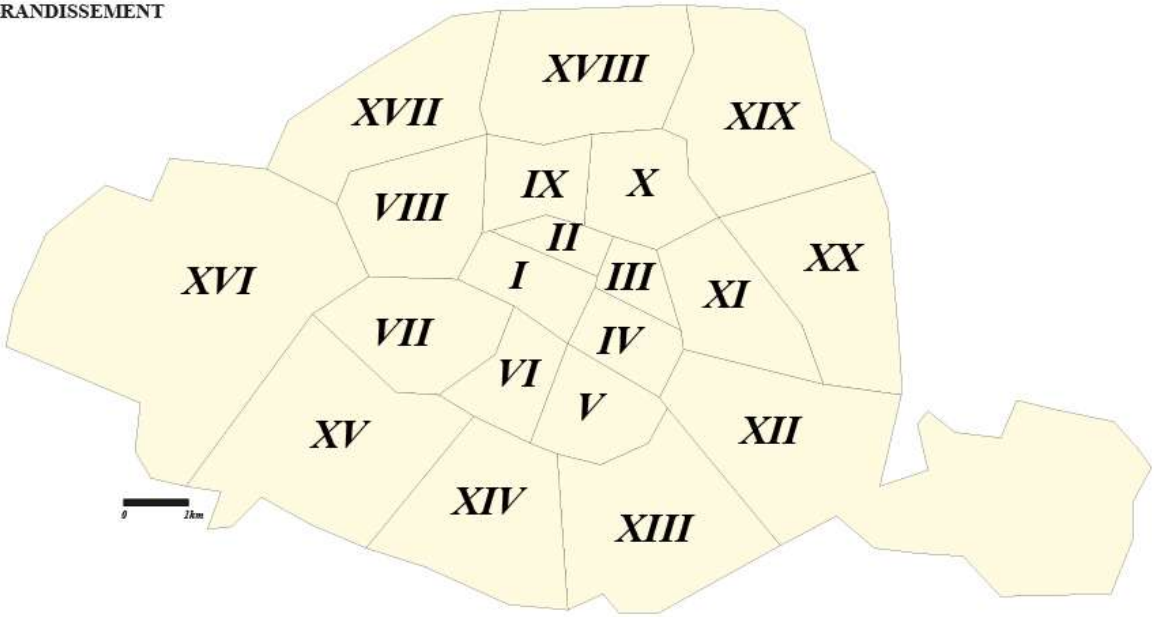

Seuil : 65 ans

Les Arrondissements de Paris soumis à un risque démographique (année de réf. 2025)

Niveau n° 1 :	*0 Chir.Dent., 0 arrondissement 0 habitant*
Niveau n° 2 :	*0 Chir.Dent., 0 arrondissement 0 habitant*
Niveau n° 3 :	*0 Chir.Dent., 0 arrondssement 0 habitant*

soit pour Paris et ses arrondissements :

0 arrondissement (0,0% des arrondissements)
0 Chir.Dent. (0,0% des Chir.Dent.)
0 habitant (0,0% de la population)

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 65 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2025 - ASIP, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2024 / 2025
Arrondissements de Paris (75)
Aucun arrondissement soumis à un risque démographique

◆ **Sortie de territoires de santé de la zone de risque démographique :** sur la période considérée, aucun arrondissement concerné par ce scénario.

◆ **Entrée de territoires de santé dans la zone de risque démographique :** sur la période considérée, aucun arrondissement concerné par ce scénario.

◆ **Aggravation du niveau de risque démographique :** sur la période considérée, aucun arrondissement concerné par ce scénario.

◆ **Amélioration du niveau de risque démographique :** sur la période considérée, aucun arrondissement concerné par ce scénario.

(2) Seine-et-Marne (77) : 14 territoires de santé soumis à un risque démographique

Tableau n° 100 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : **la Seine-et-Marne**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2025	Chir.Dentistes 2025 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 65 ans et plus	Niveau de risque 2025
77088	La Chapelle-la-Reine	7 275	2	50,0%	niveau 3
77208	Gouaix	6 303	1	100,0%	niveau 1
77222	Guignes	8 572	2	50,0%	niveau 3
77296	Moissy-Cramayel	21 629	1	100,0%	niveau 1
77317	Mormant	8 150	2	100,0%	niveau 2
77322	Moussy-le-Neuf	5 123	1	100,0%	niveau 1
77337	Noisiel	16 022	2	50,0%	niveau 3
77382	Quincy-Voisins	5 858	1	100,0%	niveau 1
77415	Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux	2 484	2	50,0%	niveau 3
77420	Saint-Mard	3 879	1	100,0%	niveau 1
77430	Saint-Pathus	9 046	2	50,0%	niveau 3
77437	Saint-Soupplets	4 740	1	100,0%	niveau 1
77458	Souppes-sur-Loing	9 494	3	66,7%	niveau 3
77513	Villenoy	5 100	1	100,0%	niveau 1

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN REGION ILE-DE-FRANCE

Le Schéma de Démographie médicale : répartition des territoires de santé soumis à un Risque démographique (Activité principale, année réf. 2025) :

Département de la SEINE-ET-MARNE

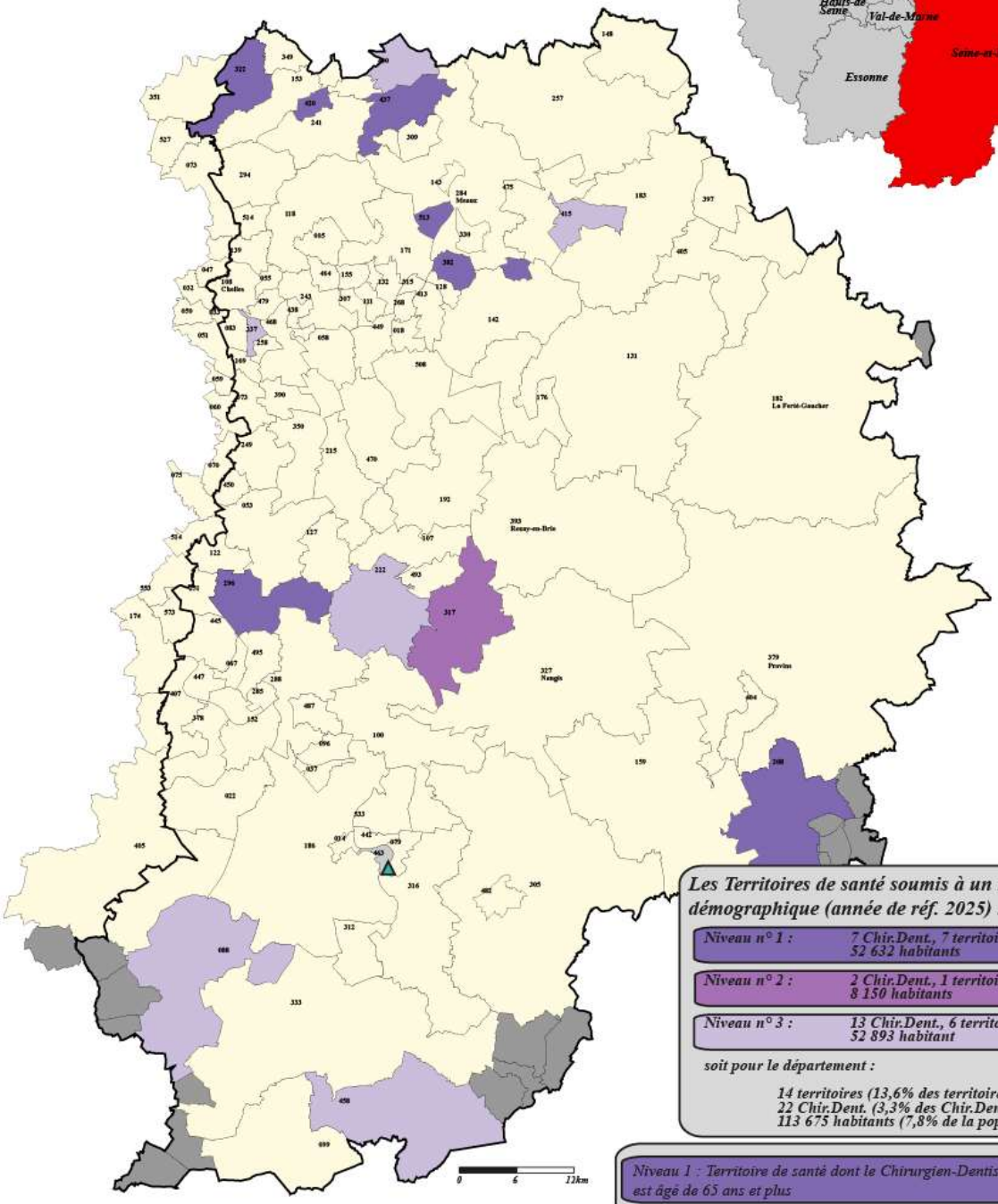

Les Territoires de santé soumis à un risque démographique (année de réf. 2025) :

Niveau n° 1 :	7 Chir.Dent., 7 territoires 52 632 habitants
Niveau n° 2 :	2 Chir.Dent., 1 territoire 8 150 habitants
Niveau n° 3 :	13 Chir.Dent., 6 territoires 52 893 habitant

soit pour le département :

14 territoires (13,6% des territoires)
22 Chir.Dent. (3,3% des Chir.Dent.)
113 675 habitants (7,8% de la population)

Seuil : 65 ans

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 65 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

communes avec fréquention située en dehors de la région

territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Sources : INSEE, 2025 - ASIP, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2024 / 2025
Département de la Seine-et-Marne (77)
De 14 à 14 territoires de santé à risque

◆ **Perte de territoires de santé :** sur la période considérée, le département n'a enregistré aucune perte de territoire de santé.

◆ **Sortie de territoires de santé de la zone de risque démographique :** sur la période considérée, 2 territoires de santé sont sortis de la zone de risque. Les flux de cessation et/ou d'installation ont eu pour conséquence la sortie de la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 65 ans et plus	Niveau de risque 2024
77099	Château-Landon	4 510	2	100,0%	niveau 2
77257	Lizy-sur-Ourcq	12 744	2	50,0%	niveau 3

◆ **Entrée de territoires de santé dans la zone de risque démographique :** sur la période considérée, 2 territoires de santé sont entrés dans la zone de risque. Le déséquilibre entre les générations a conduit à modifier les rapports générationnels, plongeant ces territoires de santé dans la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2025	Chir.Dentistes 2025 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 65 ans et plus	Niveau de risque 2025
77317	Mormant	8 150	2	100,0%	niveau 2
77458	Souppes-sur-Loing	9 494	3	66,7%	niveau 3

◆ **Aggravation du niveau de risque démographique :** sur la période considérée, aucun territoire de santé concerné par ce scénario.

◆ **Amélioration du niveau de risque démographique :** sur la période considérée, aucun territoire de santé concerné par ce scénario.

(3) Yvelines (78) : 5 territoires de santé soumis à un risque démographique

Tableau n° 101 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : **les Yvelines**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2025	Chir.Dentistes 2025 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 65 ans et plus	Niveau de risque 2025
78143	Châteaufort	3 849	1	100,0%	niveau 1
78350	Louveciennes	7 877	2	50,0%	niveau 3
78401	Meulan-en-Yvelines	17 461	4	75,0%	niveau 3
78486	Le Perray-en-Yvelines	7 968	1	100,0%	niveau 1
78616	Thoiry	5 405	1	100,0%	niveau 1

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN REGION ILE-DE-FRANCE

Le Schéma de Démographie médicale : répartition des territoires de santé soumis à un Risque démographique (Activité principale, année réf. 2025) :

Département des YVELINES

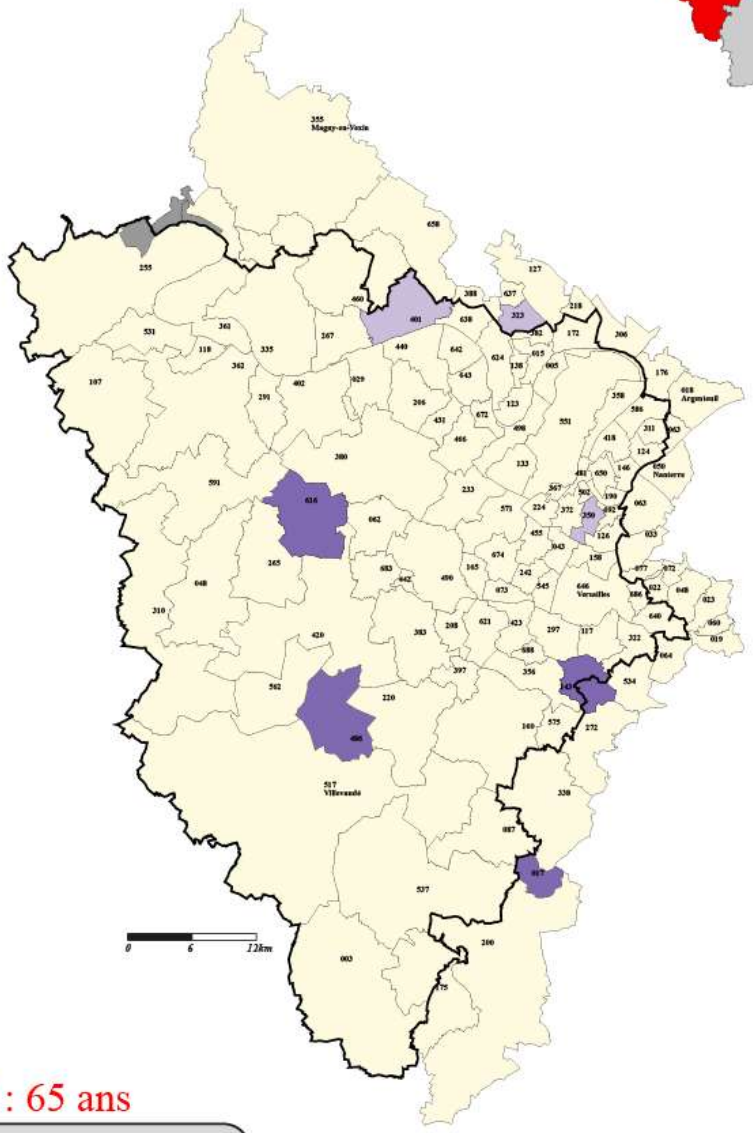

Seuil : 65 ans

Les Territoires de santé soumis à un risque démographique (année de réf. 2025) :

Niveau n° 1 :	*3 Chir.Dent., 3 territoires 17 222 habitants*
Niveau n° 2 :	*0 Chir.Dent., 0 territoire 0 habitant*
Niveau n° 3 :	*6 Chir.Dent., 2 territoires 25 338 habitants*

soit pour le département :

5 territoires (5,5% des territoires)
9 Chir.Dent. (1,0% des Chir.Dent.)
42 560 habitants (2,8% de la population)

communes avec fréquention située en dehors de la région

▲ *territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire*

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 65 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2025 - ASIP, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2024 / 2025
Département des Yvelines (78)
De 5 à 5 territoires de santé à risque

◆ **Perte de territoires de santé :** sur la période considérée, le département n'a enregistré aucune perte de territoire de santé.

◆ **Sortie de territoires de santé de la zone de risque démographique :** sur la période considérée, 1 territoire de santé est sorti de la zone de risque. Les flux de cessation et/ou d'installation ont eu pour conséquence la sortie de la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 65 ans et plus	Niveau de risque 2024
78322	Jouy-en-Josas	7 983	2	50,0%	niveau 3

◆ **Entrée de territoires de santé dans la zone de risque démographique :** sur la période considérée, 1 territoire de santé est entré dans la zone de risque. Le déséquilibre entre les générations a conduit à modifier les rapports générationnels, plongeant ces territoires de santé dans la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2025	Chir.Dentistes 2025 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 65 ans et plus	Niveau de risque 2025
78486	Le Perray-en-Yvelines	7 968	1	100,0%	niveau 1

◆ **Aggravation du niveau de risque démographique :** sur la période considérée, aucun territoire de santé concerné par ce scénario.

◆ **Amélioration du niveau de risque démographique :** sur la période considérée, 1 territoire de santé a enregistré une amélioration du rapport entre les générations, améliorant le niveau de risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2025	Chir.Dentistes 2025 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 65 ans et plus	Niveau de risque 2024	Niveau de risque 2025
78350	Louveciennes	7 877	2	50,0%	niveau 2	niveau 3

(4) Essonne (91) : 3 territoires de santé soumis à un risque démographique

Tableau n° 102 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : **l'Essonne**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2025	Chir.Dentistes 2025 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 65 ans et plus	Niveau de risque 2025
91017	Angervilliers	1 749	1	100,0%	niveau 1
91330	Lardy	8 009	1	100,0%	niveau 1
91540	Saint-Chéron	6 892	3	66,7%	niveau 3

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN REGION ILE-DE-FRANCE

Le Schéma de Démographie médicale : répartition des territoires de santé soumis à un Risque démographique (Activité principale, année réf. 2025) :

Département de L'ESSONNE

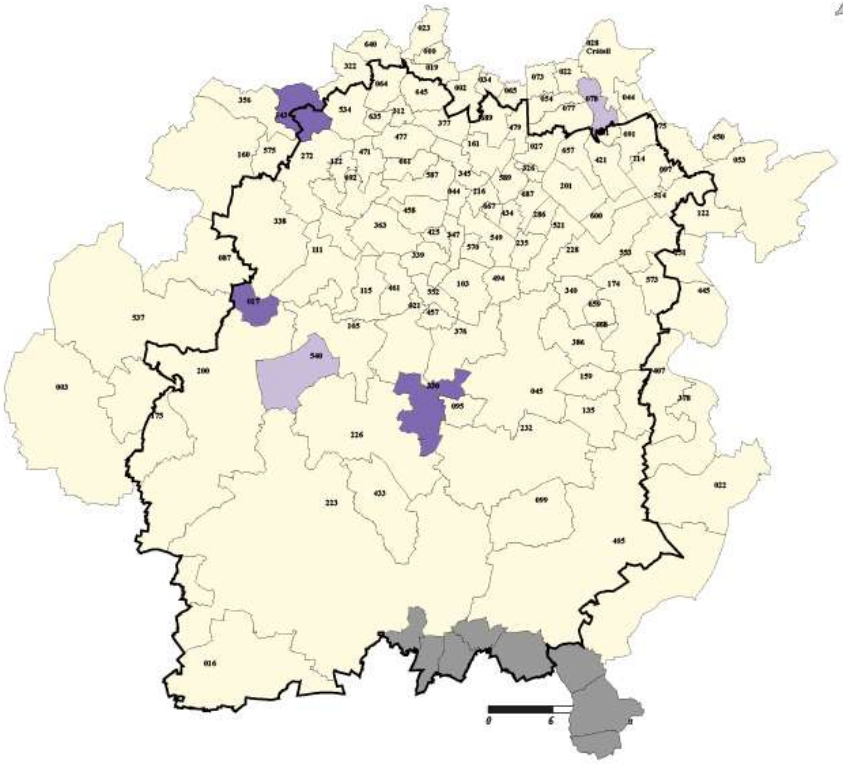

Seuil : 65 ans

Les Territoires de santé soumis à un risque démographique (année de réf. 2025) :

Niveau n° 1 :	*2 Chir.Dent., 2 territoires 9 758 habitants*
Niveau n° 2 :	*0 Chir.Dent., 0 territoire 0 habitant*
Niveau n° 3 :	*3 Chir.Dent., 1 territoire 6 892 habitants*

soit pour le département :

3 territoires (3,8% des territoires)
5 Chir.Dent. (0,8% des Chir.Dent.)
16 650 habitants (1,2% de la population)

communes avec fréquention située en dehors de la région

territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 65 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2025 - ASIP, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2024 / 2025
Département de l'Essonne (91)
De 6 à 3 territoires de santé à risque

◆ **Perte de territoires de santé :** sur la période considérée, le département a enregistré la perte de 3 territoires de santé, suite à des cessations d'activité non remplacées.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2024
91085	Boissy-sous-Saint-Yon	3 806	1	100,0%	niveau 1
91086	Bondoufle	10 326	1	100,0%	niveau 1
91215	Épinay-sous-Sénart	12 197	1	100,0%	niveau 1

◆ **Sortie de territoires de santé de la zone de risque démographique :** sur la période considérée, 2 territoires de santé sont sortis de la zone de risque. Les flux de cessation et/ou d'installation ont eu pour conséquence la sortie de la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 65 ans et plus	Niveau de risque 2024
91434	Morsang-sur-Orge	20 149	5	80,0%	niveau 3
91494	Le Plessis-Pâté	4 114	4	50,0%	niveau 3

◆ **Entrée de territoires de santé dans la zone de risque démographique :** sur la période considérée, 1 territoire de santé est entré dans la zone de risque. Le déséquilibre entre les générations a conduit à modifier les rapports générationnels, plongeant ces territoires de santé dans la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2025	Chir.Dentistes 2025 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2025
91330	Lardy	8 009	1	100,0%	niveau 1

◆ **Aggravation du niveau de risque démographique :** sur la période considérée, aucun territoire de santé concerné par ce scénario.

◆ **Amélioration du niveau de risque démographique :** sur la période considérée, aucun territoire de santé concerné par ce scénario.

(5) Hauts-de-Seine (92) : 0 territoire de santé soumis à un risque démographique

Tableau n° 103 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : **les Hauts-de-Seine**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2025	Chir.Dentistes 2025 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 65 ans et plus	Niveau de risque 2025

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN REGION ILE-DE-FRANCE

Le Schéma de Démographie médicale : répartition des territoires de santé soumis à un Risque démographique (Activité principale, année réf. 2025) :

Département des HAUTS-DE-SEINE

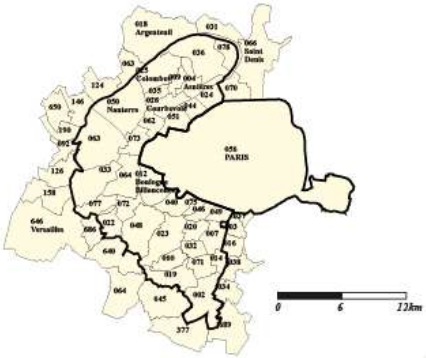

AGRANDISSEMENT

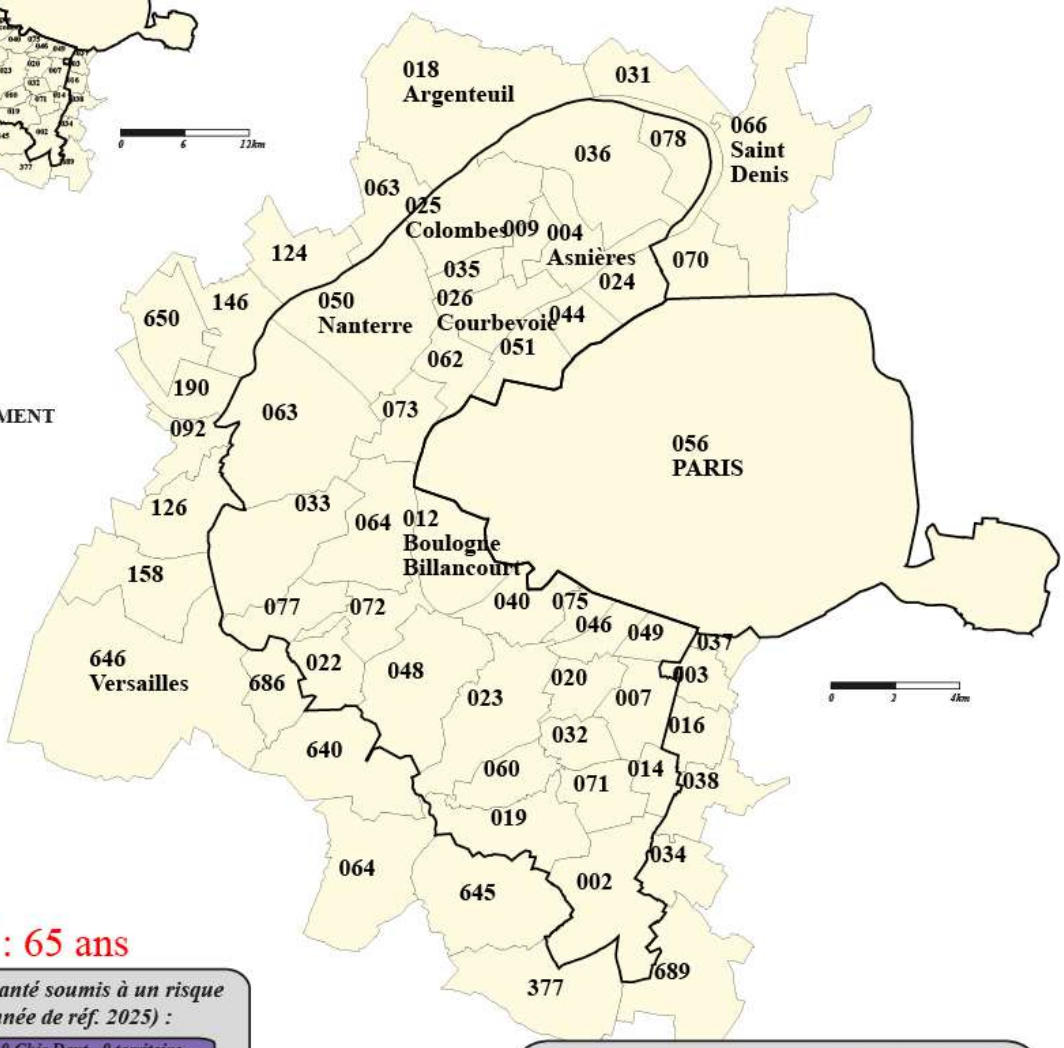

Seuil : 65 ans

Les Territoires de santé soumis à un risque démographique (année de réf. 2025) :

Niveau n° 1 :	*0 Chir.Dent., 0 territoire 0 habitant*
Niveau n° 2 :	*0 Chir.Dent., 0 territoire 0 habitant*
Niveau n° 3 :	*0 Chir.Dent., 0 territoire 0 habitant*

soit pour le département :

0 territoire (0,0% des territoires)
0 Chir.Dent. (0,0% des Chir.Dent.)
0 habitant (0,0% de la population)

communes avec fréquention située en dehors de la région

territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 65 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2025 - ASIP, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2024 / 2025
Département des Hauts-de-Seine (92)
Aucun territoire de santé soumis à un risque démographique

◆ **Perte de territoires de santé :** sur la période considérée, le département n'a enregistré aucune perte de territoire de santé.

◆ **Sortie de territoires de santé de la zone de risque démographique :** sur la période considérée, aucun territoire de santé concerné par ce scénario.

◆ **Entrée de territoires de santé dans la zone de risque démographique :** sur la période considérée, aucun territoire de santé concerné par ce scénario.

◆ **Aggravation du niveau de risque démographique :** sur la période considérée, aucun territoire de santé concerné par ce scénario.

◆ **Amélioration du niveau de risque démographique :** sur la période considérée, aucun territoire de santé concerné par ce scénario.

(6) Seine-Saint-Denis (93) : 2 territoires de santé soumis à un risque démographique

Tableau n° 104 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : **la Seine-Saint-Denis**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2025	Chir.Dentistes 2025 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 65 ans et plus	Niveau de risque 2025
93006	Bagnolet	41 918	4	100,0%	niveau 2
93071	Sevran	51 802	11	54,5%	niveau 3

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN REGION ILE-DE-FRANCE

Le Schéma de Démographie médicale : répartition des territoires de santé soumis à un Risque démographique (Activité principale, année réf. 2025) :

Département de LA SEINE-SAINT-DENIS

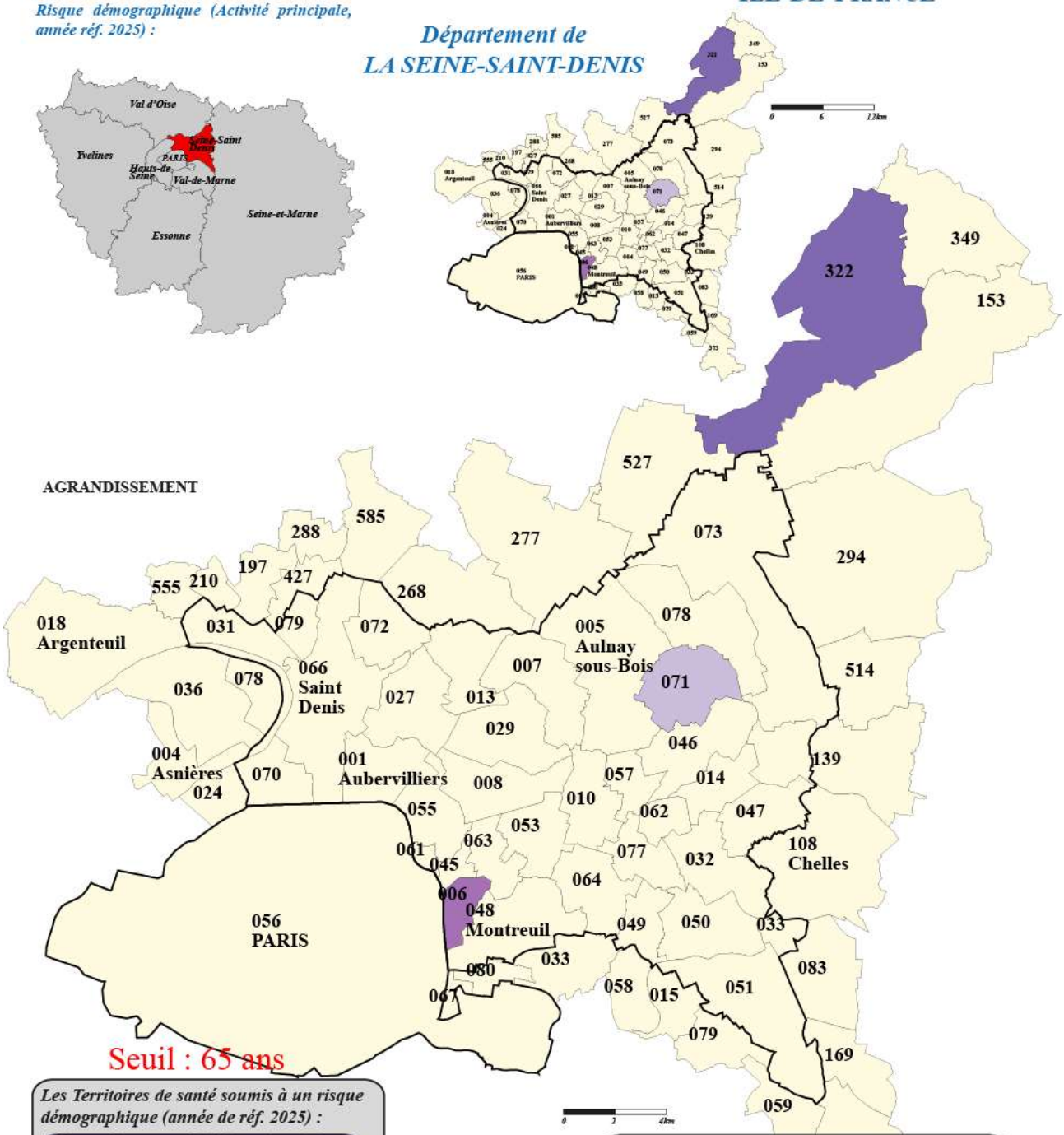

Seuil : 65 ans

Les Territoires de santé soumis à un risque démographique (année de réf. 2025) :

Niveau n° 1 :	*0 Chir.Dent., 0 territoire 0 habitant*
Niveau n° 2 :	*4 Chir.Dent., 1 territoire 41 918 habitants*
Niveau n° 3 :	*11 Chir.Dent., 1 territoire 51 802 habitants*

soit pour le département :

2 territoires (5,7% des territoires)
15 Chir.Dent. (3,0% des Chir.Dent.)
93 720 habitants (5,6% de la population)

communes avec fréquention située en dehors de la région

territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 65 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2025 - ASIP, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2024 / 2025
Département de la Seine-Saint-Denis (93)
De 1 à 2 territoires de santé à risque

◆ **Perte de territoires de santé :** sur la période considérée, le département a enregistré la perte d'1 territoire de santé, suite à une restructuration administrative (création d'une commune nouvelle après fusion).

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2024
93059	Pierrefitte-sur-Seine	29 324	7	0,0%	Niveau 0

◆ **Sortie de territoires de santé de la zone de risque démographique :** sur la période considérée, aucun territoire de santé concerné par ce scénario.

◆ **Entrée de territoires de santé dans la zone de risque démographique :** sur la période considérée, sur la période considérée, 1 territoire de santé est entré dans la zone de risque. Le déséquilibre entre les générations a conduit à modifier les rapports générationnels, plongeant ces territoires de santé dans la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2025	Chir.Dentistes 2025 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 65 ans et plus	Niveau de risque 2025
93071	Sevran	51 802	11	54,5%	niveau 3

◆ **Aggravation du niveau de risque démographique :** sur la période considérée, aucun territoire de santé concerné par ce scénario.

◆ **Amélioration du niveau de risque démographique :** sur la période considérée, aucun territoire de santé concerné par ce scénario.

(7) Val-de-Marne (94) : 3 territoires de santé soumis à un risque démographique

Tableau n° 105 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : **le Val-de-Marne**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2025	Chir.Dentistes 2025 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 65 ans et plus	Niveau de risque 2025
94004	Boissy-Saint-Léger	17 383	4	50,0%	niveau 3
94048	Marolles-en-Brie	4 803	2	50,0%	niveau 3
94078	Villeneuve-Saint-Georges	36 287	6	50,0%	niveau 3

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN REGION ILE-DE-FRANCE

Le Schéma de Démographie médicale : répartition des territoires de santé soumis à un Risque démographique (Activité principale, année réf. 2025) :

Département du VAL-DE-MARNE

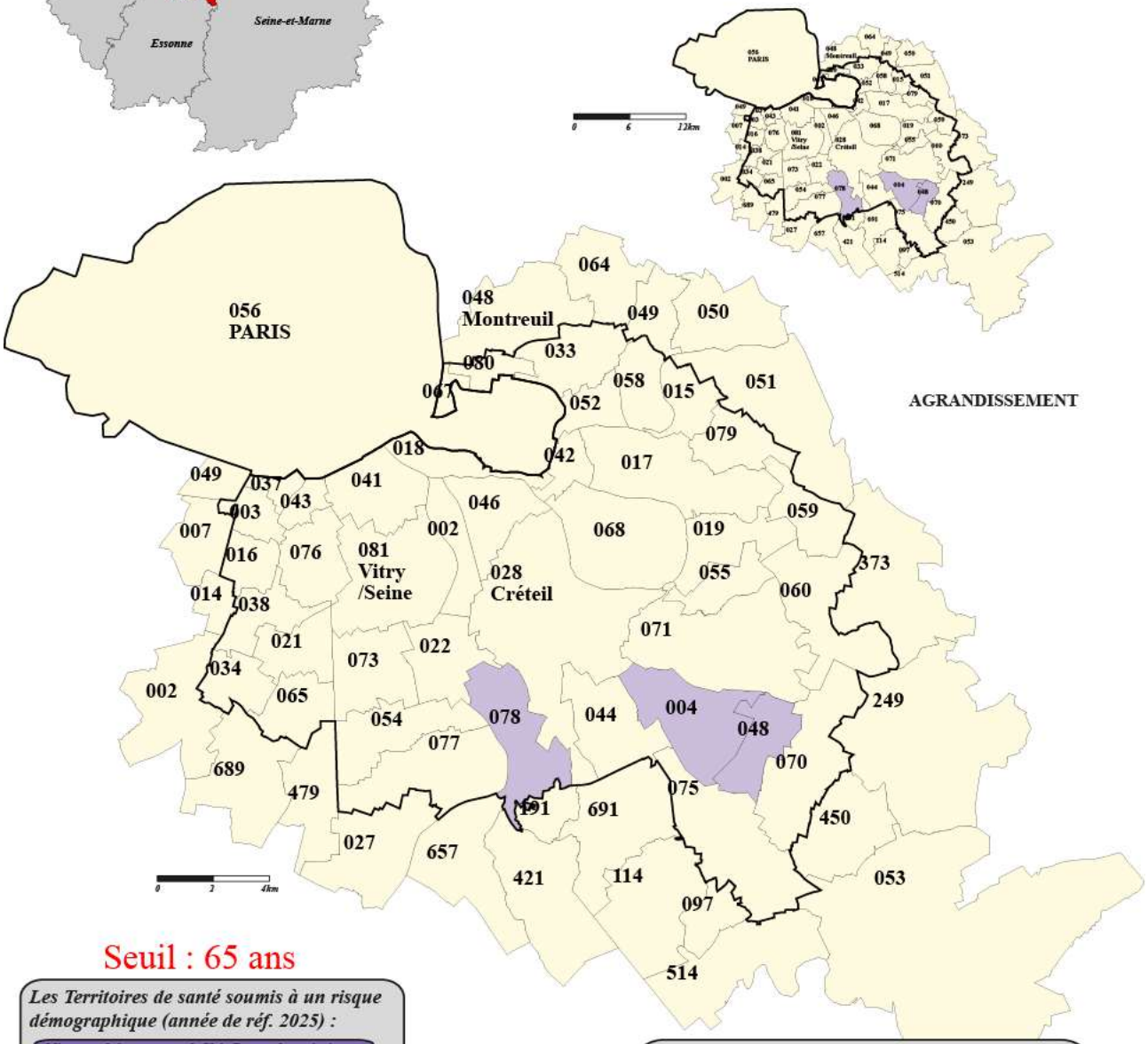

AGRANDISSEMENT

Seuil : 65 ans

Les Territoires de santé soumis à un risque démographique (année de réf. 2025) :

Niveau n° 1 :	*0 Chir.Dent., 0 territoire 0 habitant*
Niveau n° 2 :	*0 Chir.Dent., 0 territoire 0 habitant*
Niveau n° 3 :	*12 Chir.Dent., 3 territoires 58 473 habitants*

soit pour le département :

3 territoires (7,5% des territoires)
12 Chir.Dent. (1,7% des Chir.Dent.)
58 473 habitants (4,1% de la population)

communes avec fréquention située en dehors de la région

territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 65 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2025 - ASIP, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2024 / 2025
Département du Val-de-Marne (94)
De 1 à 3 territoires de santé à risque

◆ **Perte de territoires de santé :** sur la période considérée, le département n'a enregistré aucune perte de territoire de santé.

◆ **Sortie de territoires de santé de la zone de risque démographique :** sur la période considérée, aucun territoire de santé concerné par ce scénario.

◆ **Entrée de territoires de santé dans la zone de risque démographique :** sur la période considérée, 2 territoires de santé sont entrés dans la zone de risque. Le déséquilibre entre les générations a conduit à modifier les rapports générationnels, plongeant ces territoires de santé dans la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2025	Chir.Dentistes 2025 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 65 ans et plus	Niveau de risque 2025
94004	Boissy-Saint-Léger	17 383	4	50,0%	niveau 3
94048	Marolles-en-Brie	4 803	2	50,0%	niveau 3

◆ **Aggravation du niveau de risque démographique :** sur la période considérée, aucun territoire de santé concerné par ce scénario.

◆ **Amélioration du niveau de risque démographique :** sur la période considérée, aucun territoire de santé concerné par ce scénario.

(8) Val-d'Oise (95) : 6 territoires de santé soumis à un risque démographique

Tableau n° 106 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : **le Val-d'Oise**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 65 ans et plus	Niveau de risque 2024
95323	Jouy-le-Moutier	17 563	4	50,0%	niveau 3
95369	Margency	5 731	2	50,0%	niveau 3
95371	Marly-la-Ville	5 900	2	50,0%	niveau 3
95509	Puiseux-en-France	3 791	1	100,0%	niveau 1
95574	Saint-Prix	7 671	1	100,0%	niveau 1
95652	Viarmes	14 742	2	50,0%	niveau 3

Sources : INSEE-RGP, 2025
ASIP, 1er janv. 2025

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN REGION ILE-DE-FRANCE

Le Schéma de Démographie médicale : répartition des territoires de santé soumis à un Risque démographique (Activité principale, année réf. 2025) :

Département du VAL-D'OISE

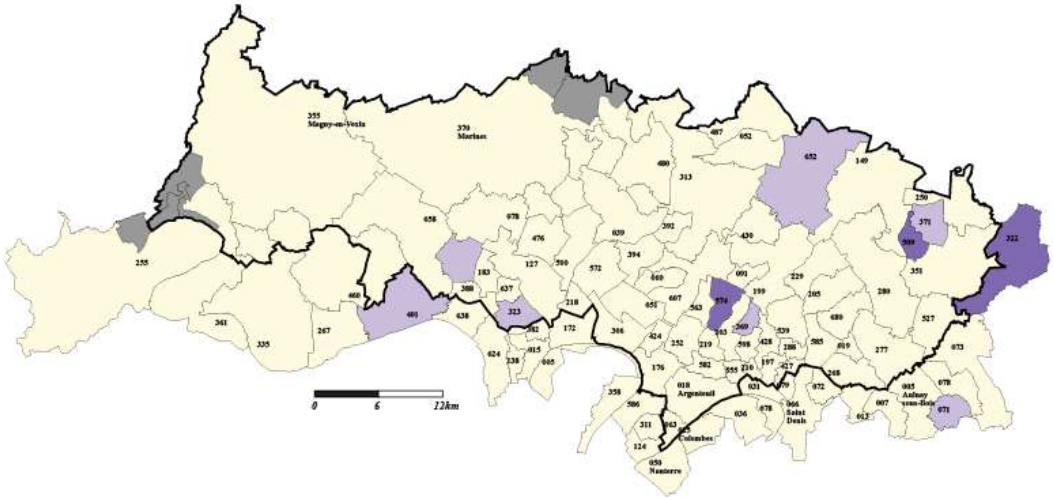

Seuil : 65 ans

Les Territoires de santé soumis à un risque démographique (année de réf. 2025) :

Niveau n° 1 :	*2 Chir.Dent., 2 territoires 11 462 habitants*
Niveau n° 2 :	*0 Chir.Dent., 0 territoire 0 habitant*
Niveau n° 3 :	*10 Chir.Dent., 4 territoires 43 936 habitants*

soit pour le département :

6 territoires (9,8% des territoires)
12 Chir.Dent. (2,1% des Chir.Dent.)
55 398 habitants (4,4% de la population)

communes avec fréquention située en dehors de la région

△ *territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire*

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 65 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2025 - ASIP, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2024 / 2025
Département du Val-d'Oise (95)
De 8 à 6 territoires de santé à risque

◆ **Perte de territoires de santé :** sur la période considérée, le département a enregistré la perte d'un territoire de santé, suite à des cessations d'activité non remplacées.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2024
95134	Champagne-sur-Oise	5 019	1	100,0%	niveau 1

◆ **Sortie de territoires de santé de la zone de risque démographique :** sur la période considérée, 1 territoire de santé est sorti de la zone de risque. Les flux de cessation et/ou d'installation ont eu pour conséquence la sortie de la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2024
95018	Argenteuil	108 567	9	55,6%	niveau 3

◆ **Entrée de territoires de santé dans la zone de risque démographique :** sur la période considérée, aucun territoire de santé n'a enregistré d'amélioration du niveau de risque.

◆ **Aggravation du niveau de risque démographique :** sur la période considérée, aucun territoire de santé n'a enregistré d'amélioration du niveau de risque.

◆ **Amélioration du niveau de risque démographique :** sur la période considérée, 1 territoire de santé a enregistré une amélioration du rapport entre les générations, améliorant le niveau de risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2025	Chir.Dentistes 2025 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 65 ans et plus	Niveau de risque 2024	Niveau de risque 2025
95652	Viarmes	14 742	2	50,0%	niveau 2	niveau 3

CONCLUSION

◆ Au 1er janvier 2025, l'on recense **7 330 chirurgiens-dentistes libéraux** (activité principale en cabinet ou société) en exercice dans la région Ile-de-France, soit une densité médicale de **59** chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants ou une desserte médicale de **1 704 habitants** pour un chirurgien-dentiste libéral. La répartition des chirurgiens-dentistes libéraux concerne **494 communes**, soit un taux d'encadrement de **39,0%**. Concrètement, **93,7%** de la population régionale bénéficie de la présence d'au moins un chirurgien-dentiste libéral sur le territoire de sa commune de résidence.

En 1 année, les effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux ont progressé de +3,8%, passant de 7 060 à 7 330 praticiens. Tous les départements s'inscrivent dans cette tendance, enregistrant une progression de leurs effectifs. Cette évolution a des répercussions sur l'encadrement médical avec une hausse de la densité médicale passant de 58 à 59 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants. Excepté les départements de la Seine-et-Marne, de l'Essonne et du Val-de-Marne qui ont conservé leur niveau de densité médicale sur la période, tous les départements ont vu leur densité médicale progresser. Les restructurations administratives ont eu pour effet une baisse du taux d'encadrement des communes, passant de 39,1% à 39,0% des communes, ainsi qu'une baisse du taux de couverture de la population, passant de 93,9% à 93,7% de la population.

◆ Au 1er janvier 2025, **445 territoires de santé** ont été recensés en région Ile-de-France. Les territoires de santé à structure mono-communale, composés d'une seule commune, représentent la forme la plus courante, soit **60,0% des territoires** de santé. Ils regroupent **72,9% de la population** régionale et **79,3% des chirurgiens**-dentistes libéraux en exercice. Les territoires de santé composés de 2 à 3 communes représentent la deuxième forme la plus courante, soit **21,3% des territoires**, regroupant **14,7% de la population** régionale et **11,6% des chirurgiens**-dentistes libéraux en exercice. Les territoires de santé composés de 4 à 7 communes représentent la troisième forme la plus courante, soit **10,6% des territoires**, regroupant **5,8% de la population** régionale et **4,6% des chirurgiens**-dentistes libéraux en exercice.

En 1 année, le nombre de territoires de santé a reculé de -1,1% ou une perte de -5 territoires de santé, passant de 450 à 445 territoires de santé. L'Essonne (baisse de -3,7% ou perte de -3 territoires), la Seine-Saint-Denis (baisse de -2,8% ou perte de -1 territoire) et le Val-d'Oise (baisse de -1,6% ou perte de -1 territoire) sont les départements ayant enregistré les reculs les plus significatifs. Paris, la Seine-et-Marne, les Yvelines, les Hauts-de-Seine et le Val-de-Marne sont les départements où le nombre de territoires de santé est resté inchangé.

Concernant l'organisation régionale des territoires de santé, elle est restée inchangée, le classement des formes les plus courantes est reproduit.

◆ Au 1er janvier 2025, l'âge moyen des chirurgiens-dentistes libéraux est de **47,0 ans**, l'âge médian étant de **46,0 ans**. L'âge moyen est de **50 ans** pour les chirurgiens-dentistes-hommes (51,6% des effectifs), il est de **44 ans** pour les chirurgiens-dentistes-femmes (48,4% des effectifs). Les âges moyens les plus élevés sont enregistrés à Paris et dans les Hauts-de-Seine. Plus de 41,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de moins de 40 ans ; plus de 26,0% sont âgés de 60 ans et plus.

En 1 année, le nombre de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de moins de 40 ans a progressé de +18,9%, passant de 2 533 à 3 012 praticiens. La part des chirurgiens-dentistes libéraux âgés de moins de 40 ans est passée de 35,9% à 41,1%. Tous les départements enregistrent une progression des effectifs de praticiens âgés de moins de 40 ans. Le Nombre de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus a diminué, soit une baisse de -2,1%, passant de 1 958 à 1 916 praticiens. La part des chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus est passée de 27,7% à 26,2% Tous les départements s'inscrivent dans cette tendance, enregistrant une baisse des effectifs de praticiens âgés de 60 ans et plus.

◆ Au 1er janvier 2025, **l'indice de vieillissemen**t de la région est de **0,77** ou 77 chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 50 ans et plus pour 100 chirurgiens-dentistes libéraux âgés de moins de 50 ans. La progression des effectifs de praticiens âgés de moins de 40 ans, évoquée précédemment, explique en grande partie ce résultat, synonyme d'un rapport favorable entre les générations de praticiens. Cette situation s'est généralisée, et tous les départements sont concernés par une amélioration de l'indice de vieillissement. Tous les départements affichent désormais un indice de vieillissement inférieur à 1,0. Près de **45,0%** des territoires de santé enregistrent un indice de vieillissement supérieur à 1,0, soit **198** territoires de santé. Parmi ces territoires, **76** territoires enregistrent un indice de vieillissement dit « total », signifiant que tous les chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont tous âgés de 50 ans et plus. De **15,0%** à **20,0%** des territoires de santé des départements du Val-de-Marne, des Yvelines et de l'Essonne sont dans ce cas de figure, **30,1%** des territoires de santé pour le département de la Seine-et-Marne.

En 1 année, le nombre de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de moins de 50 ans a progressé, soit une hausse de +9,9%, passant de 3 761 à 4 133 praticiens, et le nombre de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 50 ans et plus a reculé, soit une baisse de -3,1%, passant de 3 299 à 3 197 praticiens. Conséquence, l'indice de vieillissement a enregistré une baisse, passant

de 0,88 à 0,77 ou 77 chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 50 ans et plus pour 100 chirurgiens-dentistes libéraux âgés de moins de 50 ans. ***44,6%*** *des territoires de santé enregistrent un indice de vieillissement supérieur à 1,0 contre 50,4% hier.* ***17,1%*** *des territoires de santé enregistrent un indice de vieillissement dit « total » contre 19,0% hier.*

◆ Au 1er janvier 2025, **35,7%** des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus. Concrètement, plus d'un tiers des chirurgiens-dentistes libéraux sont susceptibles de cesser leur activité d'ici 2035. **35,7%** des effectifs de praticiens sont âgés de 55 ans et plus dans le département du Val-de-Marne, **36,6%** dans les Hauts-de-Seine, **40,8%** des effectifs pour Paris.

La prospective démographique fixée à partir du seuil de 55 ans a permis d'identifier **138** territoires de santé soumis à un risque démographique de niveaux 1, 2 ou 3, soit **31,1%** des territoires de santé de la région. Ces territoires de santé regroupent **18,9%** de la population régionale et **9,7%** des chirurgiens-dentistes libéraux. Parmi les territoires de santé soumis à un risque démographique, 37 territoires sont soumis au risque démographique de niveau 1, niveau le plus urgent ; 20 territoires sont soumis au risque démographique de niveau 2, niveau parmi le plus urgent ; 81 territoires sont soumis au risque démographique de niveau 3, niveau le moins plus urgent.

Parmi les 138 territoires de santé soumis à un risque démographique, **124** territoires ont fait l'objet de recommandations spécifiques compte tenu des conséquences de la démographie. Statistiquement, le maintien de **2 territoires de santé** semble difficile compte tenu de critères démographiques défavorables ; **122 territoires de santé** nécessitent l'installation de professionnels de santé dans les années à venir pour maintenir les conditions actuelles d'accessibilité, sachant que pour **38 territoires de santé**, une non-installation dans les prochaines années est synonyme de cessation définitive de l'activité médicale sur les territoires de santé concernés.

En 1 année, le nombre de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 55 ans et plus a diminué, soit une baisse de -3,3%, passant de 2 707 à 2 619 praticiens. Dans un contexte, où le nombre de territoires de santé a reculé, passant de 450 à 445 territoires de santé, le nombre de territoires de santé soumis à un risque démographique a reculé de -9,2%, passant de 152 à 138 territoires de santé. Les territoires de santé soumis au risque démographique de niveau 1, niveau le plus urgent, ont progressé, passant de 36 à 37 territoires ; ceux soumis au risque démographique de niveau 2, niveau parmi le plus urgent, ont reculé, passant de 24 à 20 territoires ; ceux soumis au risque démographique de niveau 3, niveau le moins urgent, ont reculé, passant de 92 à 81 territoires.

◆ Au 1er janvier 2025, **26,1%** des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus. Concrètement, plus qu'un quart des chirurgiens-dentistes libéraux sont susceptibles de cesser leur activité d'ici 2030. De **26,0%** à **27,0%** des effectifs de praticiens sont âgés de 60 ans et plus dans les départements du Val-de-Marne et des Hauts-de-Seine, plus **32,2%** des effectifs à Paris.

L'urgence démographie « relative » fixée à partir du seuil de 60 ans a permis d'identifier **77** territoires de santé soumis à un risque démographique de niveaux 1, 2 ou 3, soit **17,3%** des territoires de santé de la région. Ces territoires de santé regroupent **7,9%** de la population régionale et **3,7%** des chirurgiens-dentistes libéraux. Parmi les territoires de santé soumis à un risque démographique, **22** territoires sont soumis au risque démographique de niveau 1, niveau le plus urgent (territoire dont le seul chirurgien-dentiste libéral en exercice est âgé de 60 ans et plus) ; **7** territoires sont soumis au risque démographique de niveau 2, niveau parmi le plus urgent (territoires dont les chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont tous âgés de 60 ans et plus) ; **48** territoires sont soumis au risque démographique de niveau 3, niveau le moins plus urgent (territoire dont 50% des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont âgés de 60 ans et plus).

En 1 année, le nombre de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus a diminué, soit une baisse de -2,1%, passant de 1 958 à 1 916 praticiens. Le nombre de territoires de santé soumis à un risque démographique a reculé de -4,9%, passant de 81 à 77 territoires de santé. Les territoires de santé soumis au risque démographique de niveau 1, niveau le plus urgent, ont reculé, passant de 23 à 22 territoires ; il en est de même pour ceux soumis au risque démographique de niveau 2, niveau parmi le plus urgent, passant de 9 à 7 territoires ; ainsi que ceux soumis au risque démographique de niveau 3, niveau le moins urgent, passant de 49 à 48 territoires.

◆ Au 1er janvier 2025, **14,2%** des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus. Concrètement, plus d'un chirurgien-dentiste libéral sur dix est susceptible de cesser son activité dès cette année, en 2025. De **13,0%** à **14,0%** des effectifs de praticiens sont âgés de 65 ans et plus dans les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, **19,9%** des effectifs à Paris.

L'urgence démographie « absolue » fixée à partir du seuil de 65 ans a permis d'identifier **33** territoires de santé soumis à un risque démographique de niveaux 1, 2 ou 3, soit **7,4%** des territoires de santé de la région. Ces territoires de santé regroupent **3,0%** de la population régionale et **1,0%** des chirurgiens-dentistes libéraux. Parmi les territoires de santé soumis à un risque démographique, **14** territoires sont soumis au risque démographique de niveau 1, niveau le plus urgent (territoire dont le seul chirurgien-dentiste libéral en exercice est âgé de 65 ans et plus) ; **2** territoires

sont soumis au risque démographique de niveau 2, niveau parmi le plus urgent (territoires dont les chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont tous âgés de 65 ans et plus) ; **17** territoires sont soumis au risque démographique de niveau 3, niveau le moins plus urgent (territoire dont 50% des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont âgés de 65 ans et plus).

En 1 année, le nombre de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 65 ans et plus a légèrement diminué, soit une baisse de -0,09%, passant de 1 041 à 1 040 praticiens. Le nombre de territoires de santé soumis à un risque démographique a reculé de -5,7%, passant de 35 à 33 territoires de santé. Les territoires de santé soumis au risque démographique de niveau 1, niveau le plus urgent, ont reculé, passant de 15 à 14 territoires ; il en est de même pour ceux soumis au risque démographique de niveau 2, niveau parmi le plus urgent, passant de 4 à 2 territoires ; ceux soumis au risque démographique de niveau 3, niveau le moins urgent, ont progressé, passant de 16 à 17 territoires.

*

**

ANNEXES

ANNEXE 1

Cartographie des indicateurs économiques

TRAITEMENTS ET SALAIRES

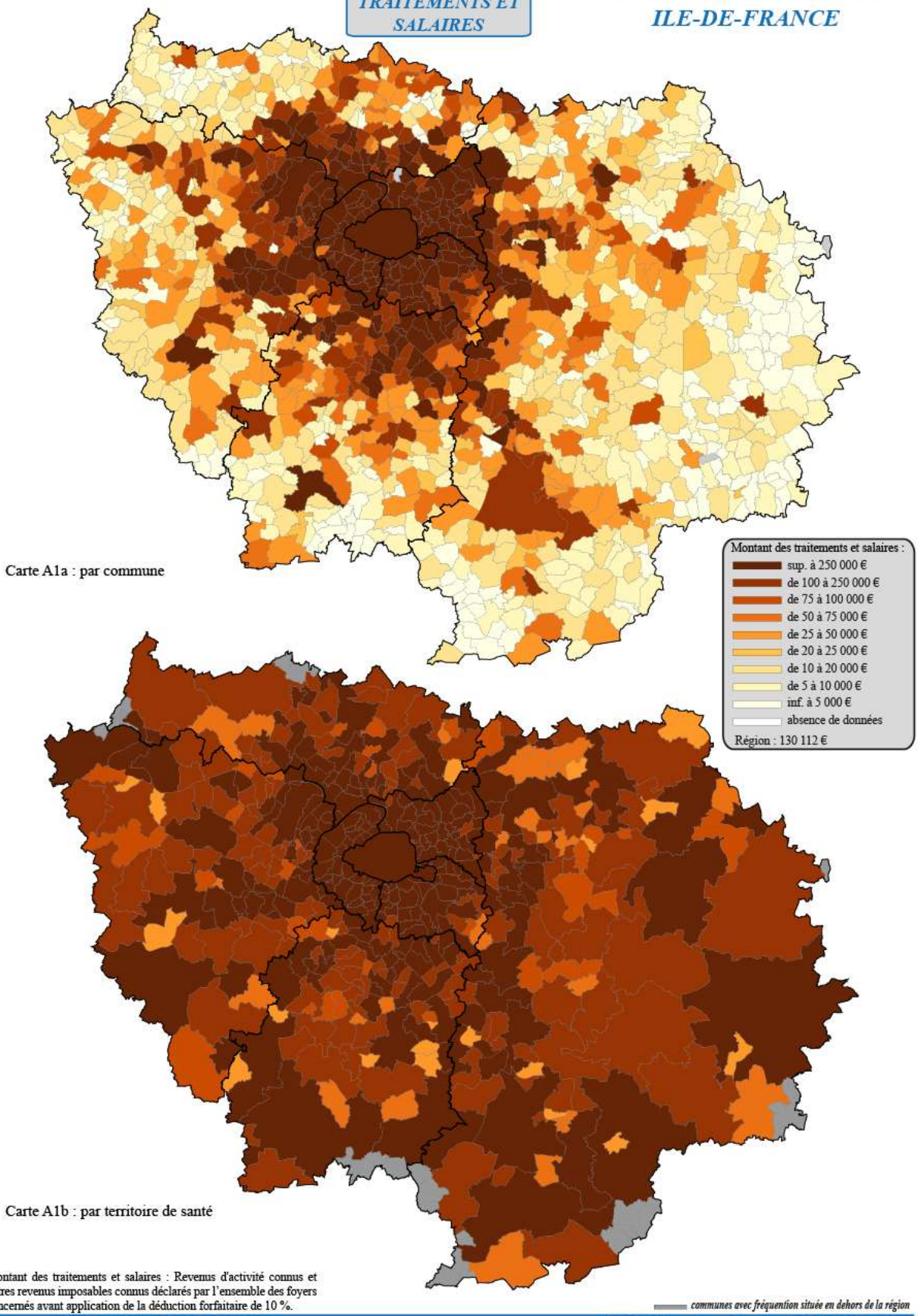

Carte A1a : par commune

Carte A1b : par territoire de santé

Montant des traitements et salaires : Revenus d'activité connus et autres revenus imposables connus déclarés par l'ensemble des foyers concernés avant application de la déduction forfaitaire de 10 %.

communes avec fréquention située en dehors de la région

Sources : INSEE, 2025 - IRCOM-DGI, 2024
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

MONTANTS DES RETRAITES

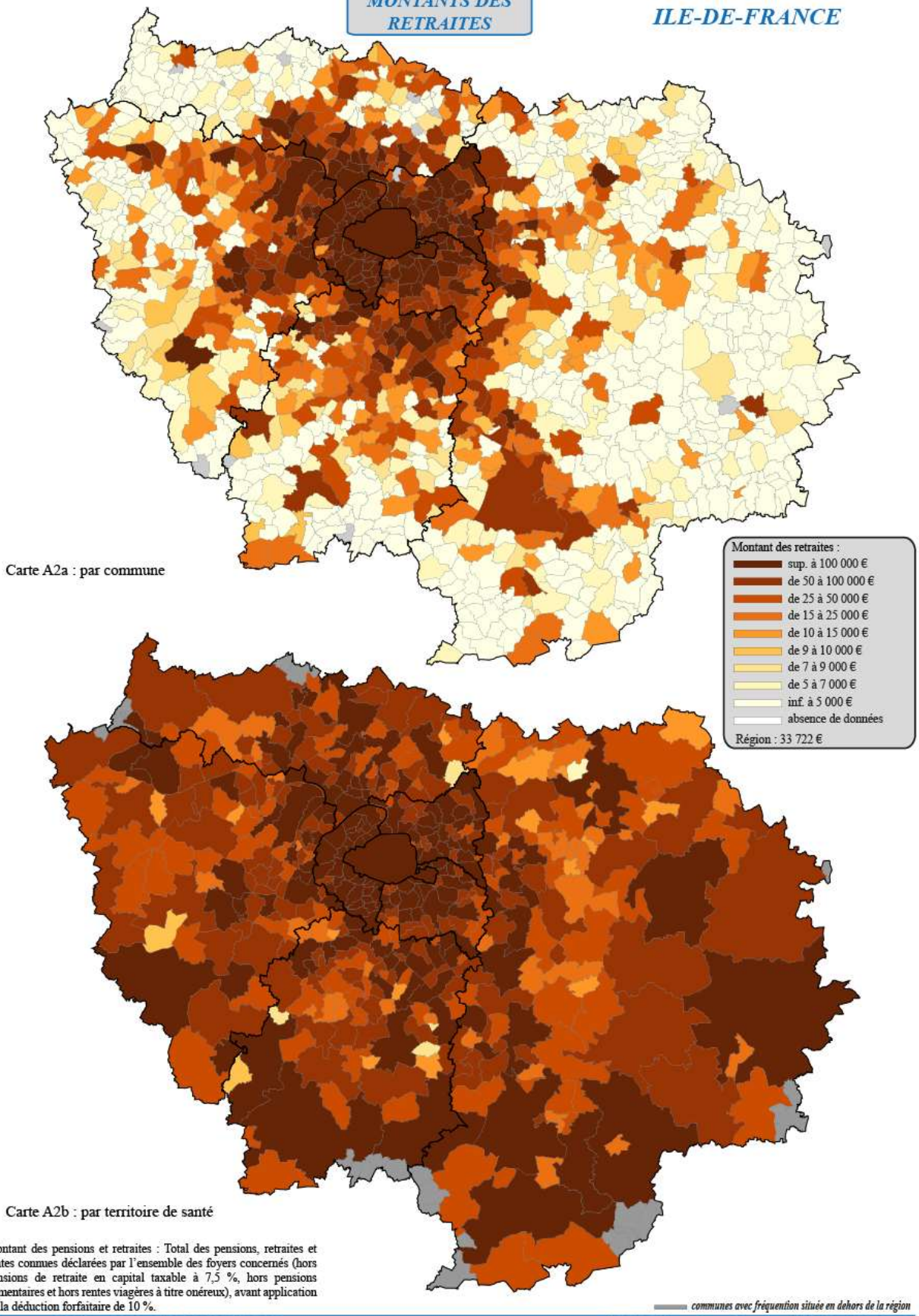

Carte A2a : par commune

Carte A2b : par territoire de santé

Montant des pensions et retraites : Total des pensions, retraites et rentes connues déclarées par l'ensemble des foyers concernés (hors pensions de retraite en capital taxable à 7,5 %, hors pensions alimentaires et hors rentes viagères à titre onéreux), avant application de la déduction forfaitaire de 10 %.

communes avec fréquention située en dehors de la région

Sources : INSEE, 2025 - IRCOM-DGI, 2024
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

REVENU FISCAL DE REFERENCE

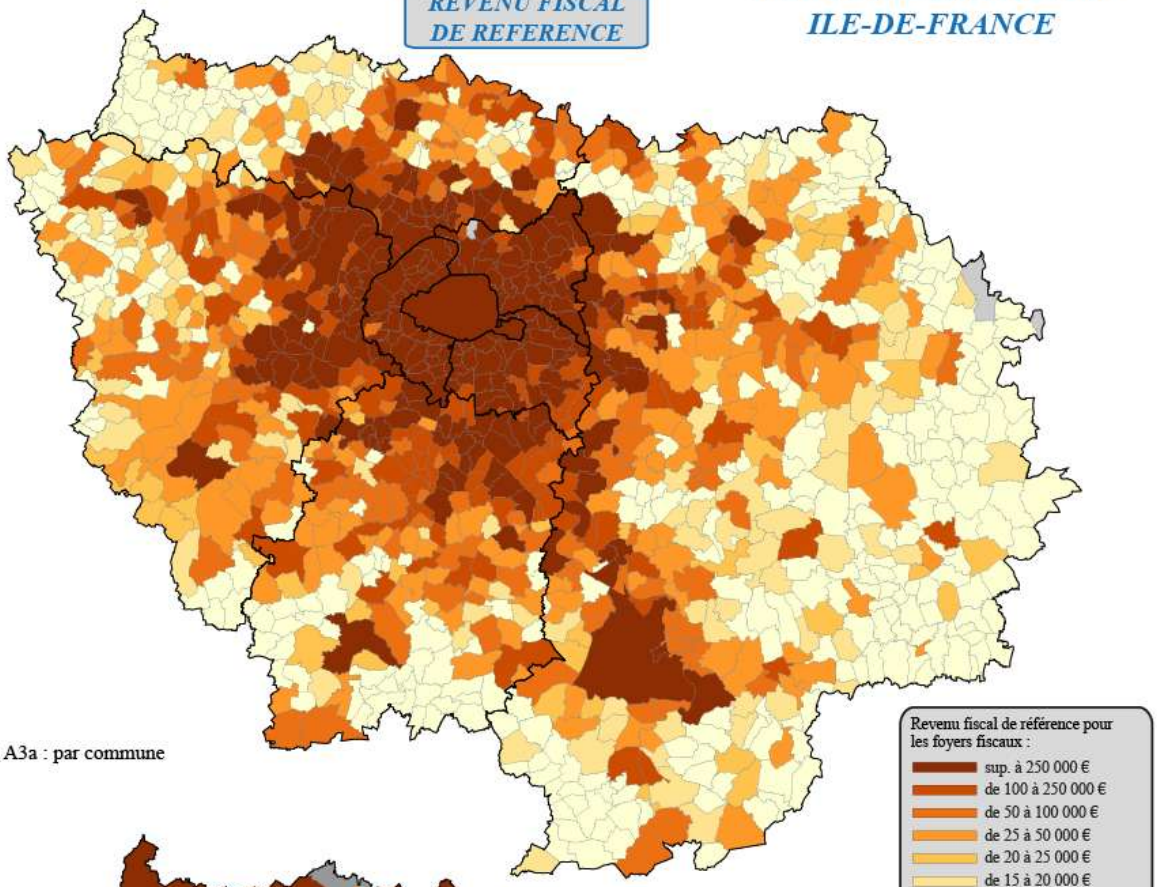

Carte A3a : par commune

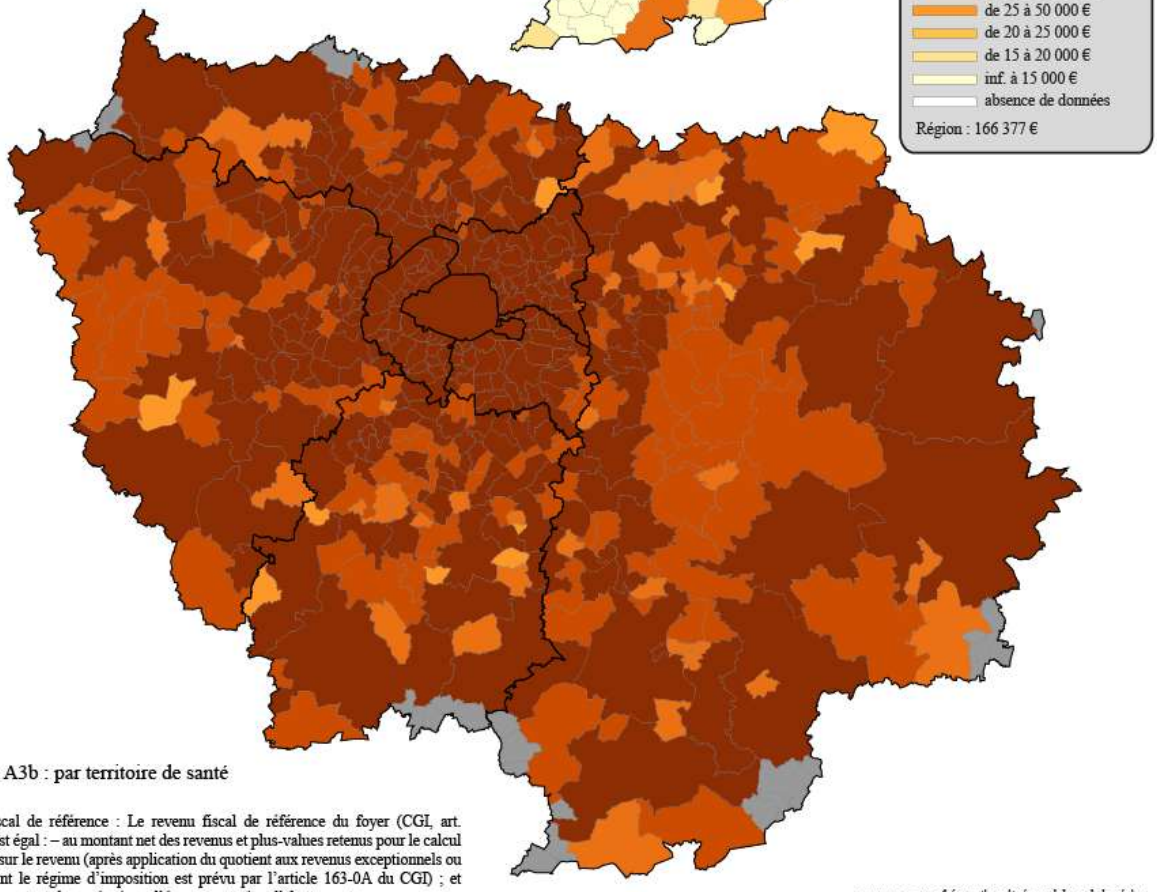

Carte A3b : par territoire de santé

Revenu fiscal de référence : Le revenu fiscal de référence du foyer (CGI, art. 1417-IV) est égal : – au montant net des revenus et plus-values retenus pour le calcul de l'impôt sur le revenu (après application du quotient aux revenus exceptionnels ou différés dont le régime d'imposition est prévu par l'article 163-0A du CGI) ; et majoré du montant des cotisations d'épargne retraite, d'abattements...

communes avec fréquention située en dehors de la région

REVENU FISCAL DE REFERENCE DES FOYERS IMPOSES

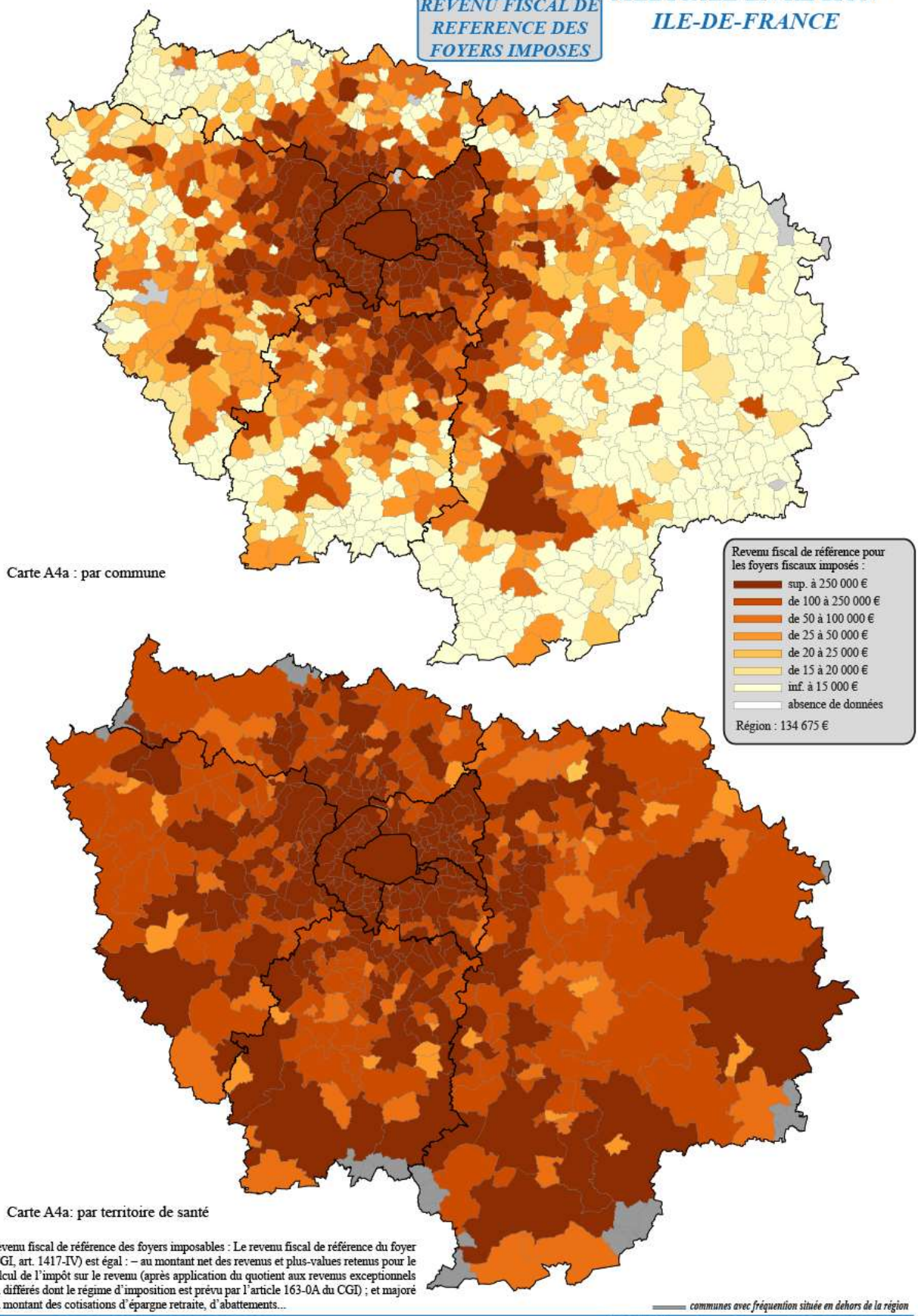

Carte A4a : par commune

Carte A4a: par territoire de santé

Revenu fiscal de référence des foyers imposables : Le revenu fiscal de référence du foyer (CGI, art. 1417-IV) est égal : – au montant net des revenus et plus-values retenus pour le calcul de l'impôt sur le revenu (après application du quotient aux revenus exceptionnels ou différés dont le régime d'imposition est prévu par l'article 163-0A du CGI) ; et majoré du montant des cotisations d'épargne retraite, d'abattements...

communes avec fréquention située en dehors de la région

FOYERS NON IMPOSES

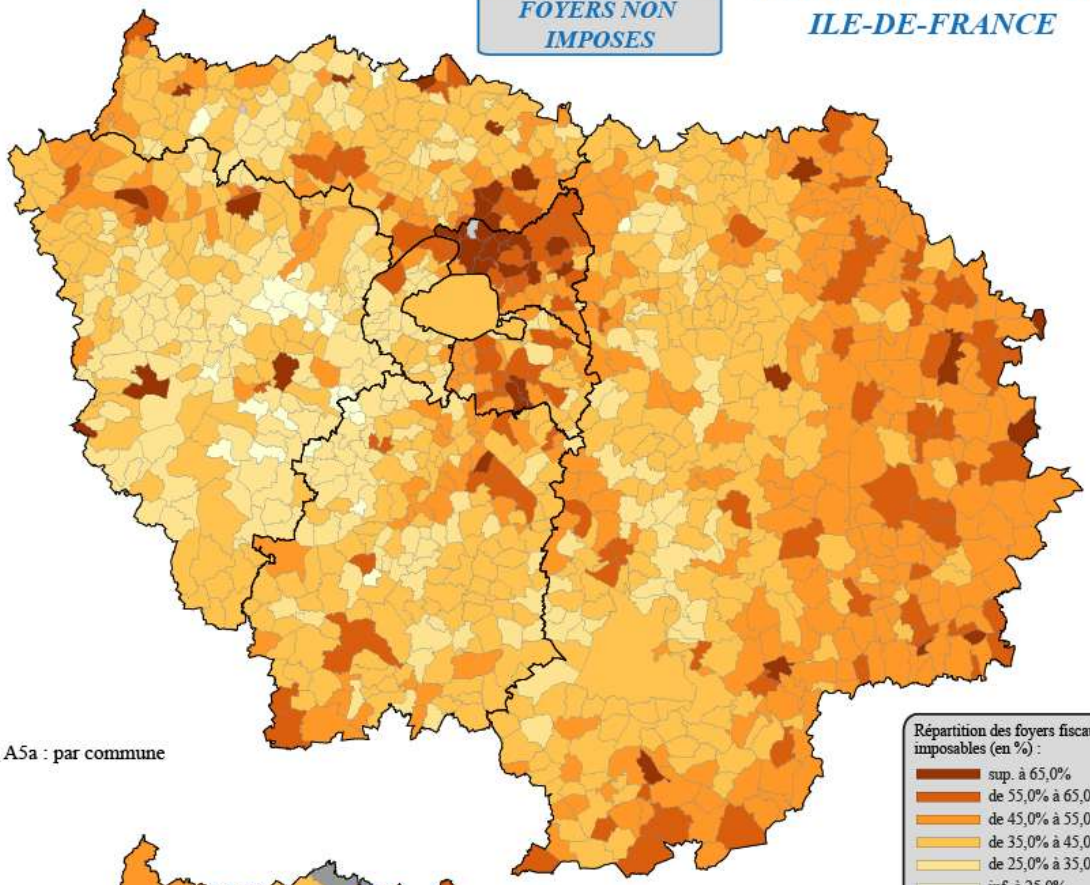

Carte A5a : par commune

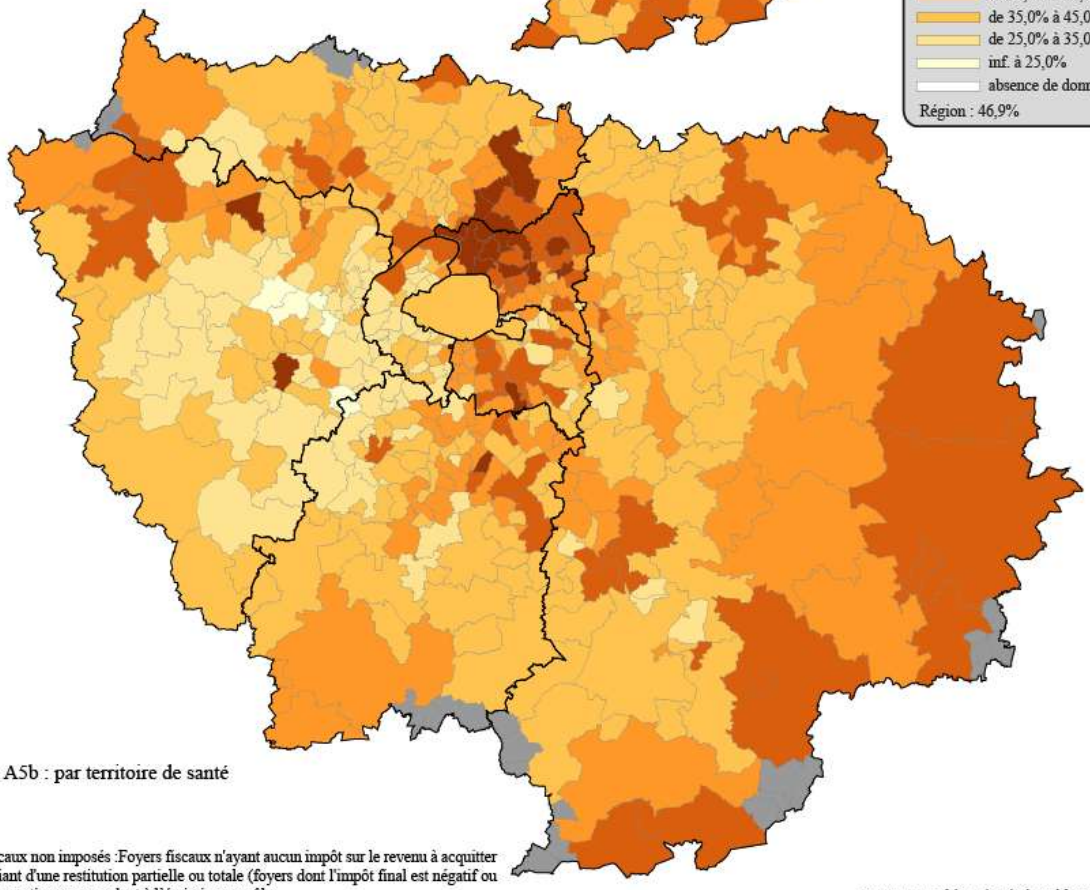

Carte A5b : par territoire de santé

Foyers Fiscaux non imposés :Foyers fiscaux n'ayant aucun impôt sur le revenu à acquitter ou bénéficiant d'une restitution partielle ou totale (foyers dont l'impôt final est négatif ou nul) pour la partie correspondant à l'émission sur rôle.

communes avec fréquention située en dehors de la région

LES AGRICULTEURS

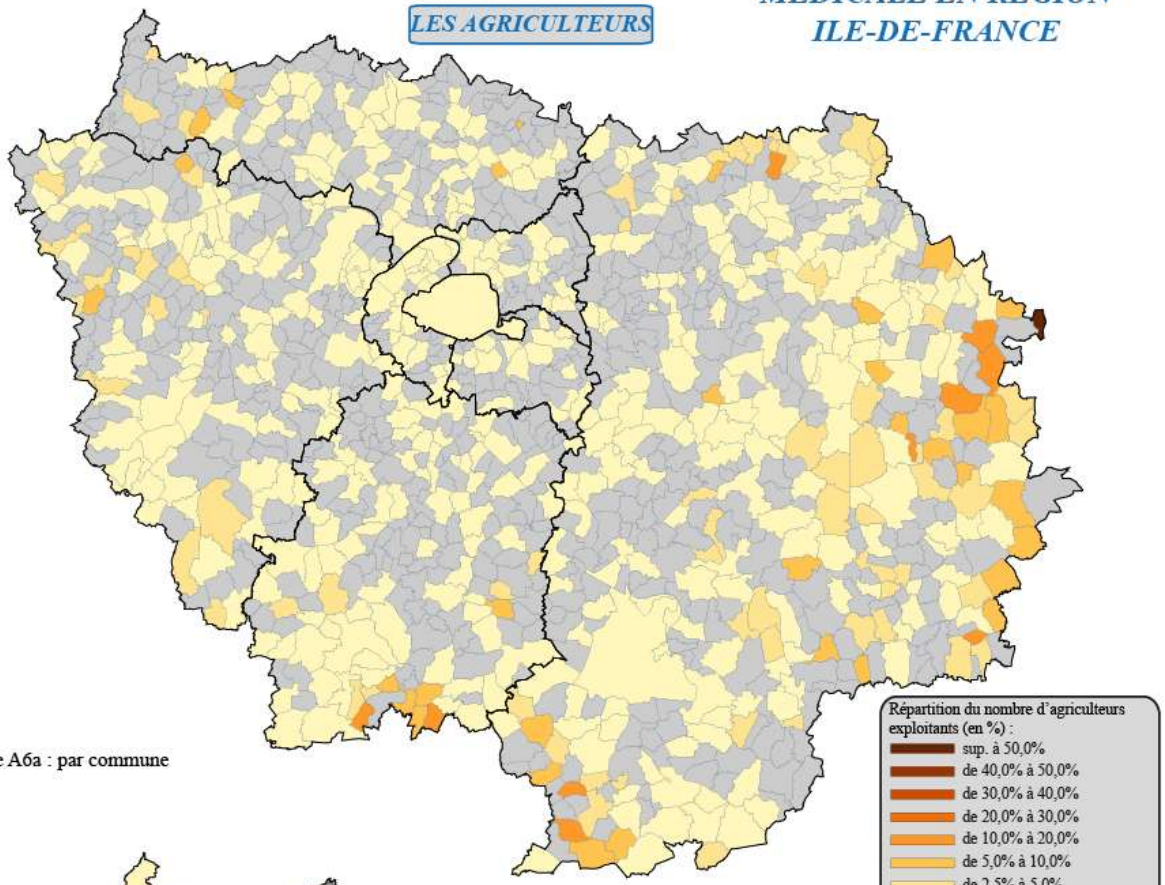

Carte A6a : par commune

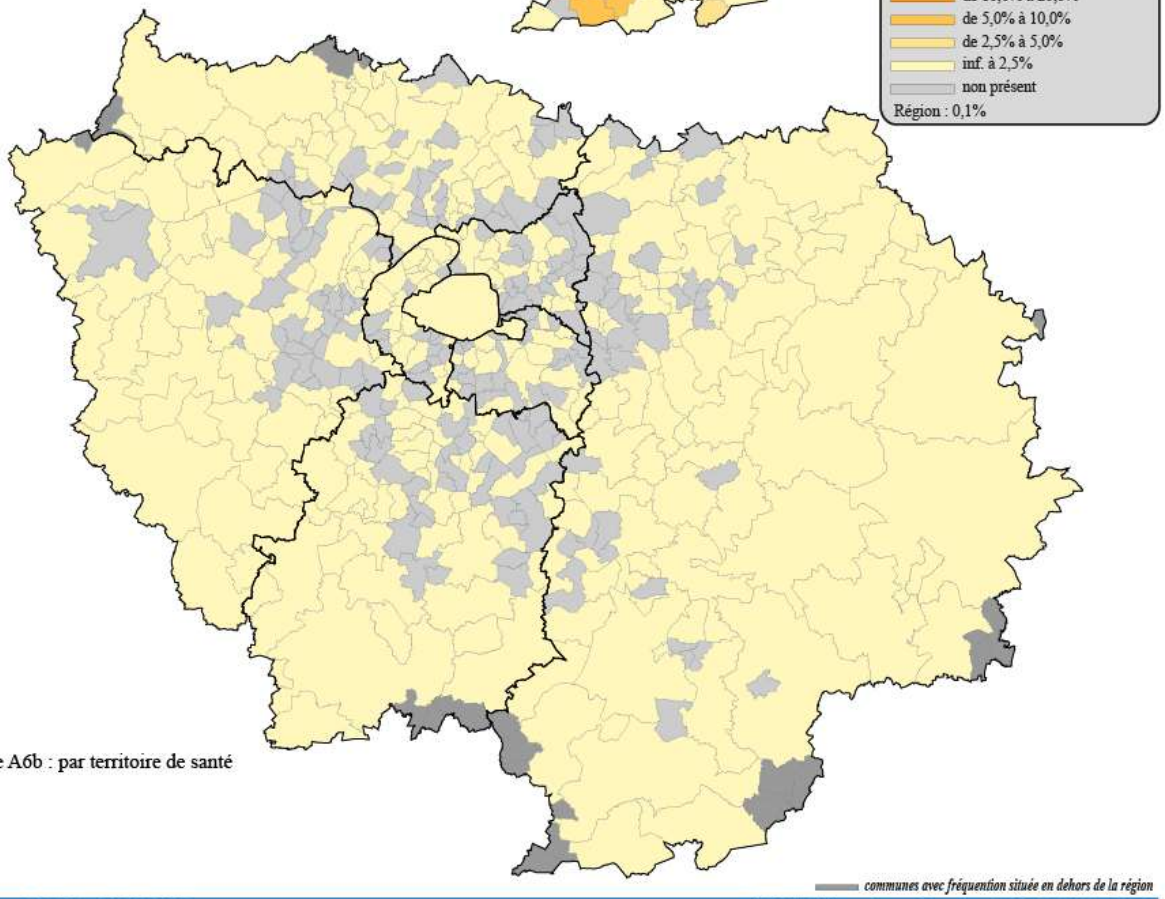

Carte A6b : par territoire de santé

communes avec fréquention située en dehors de la région

LES ARTISANS

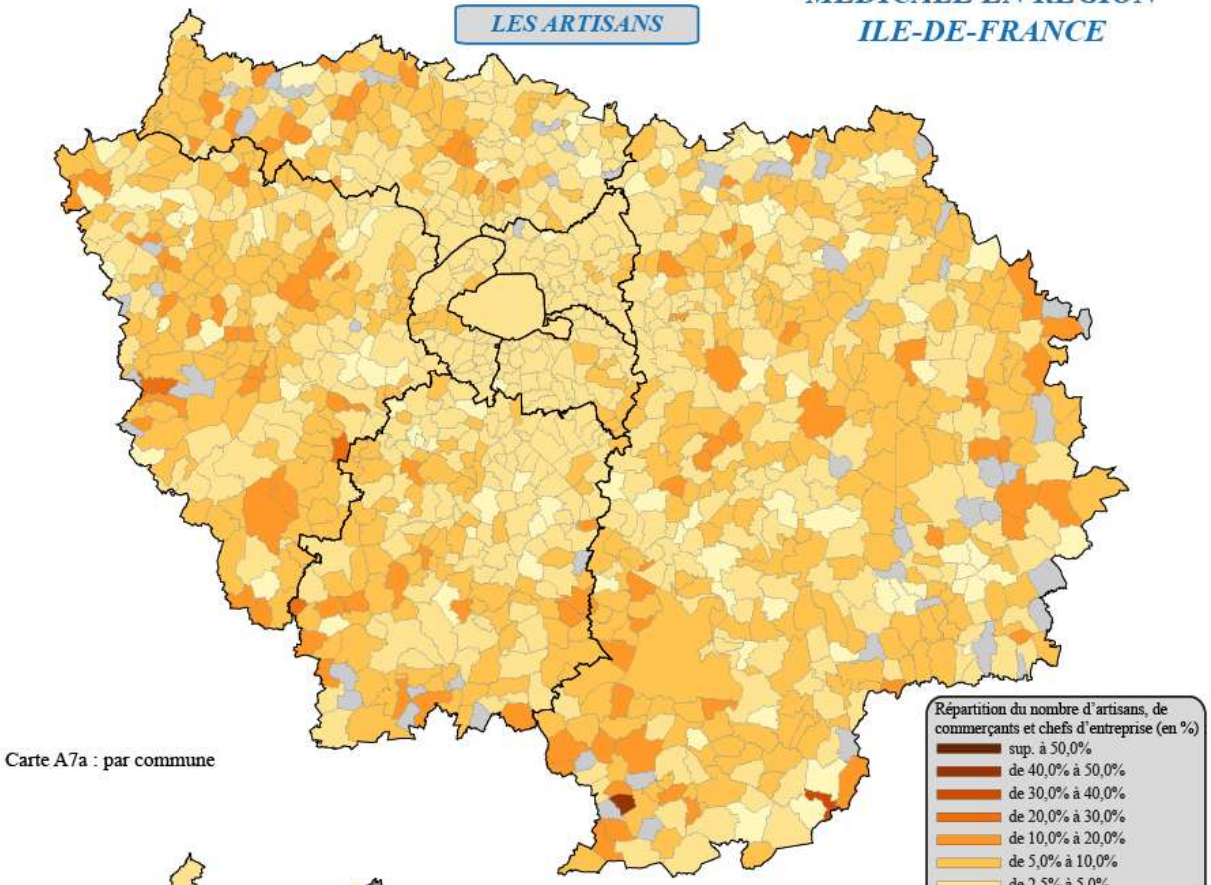

Carte A7a : par commune

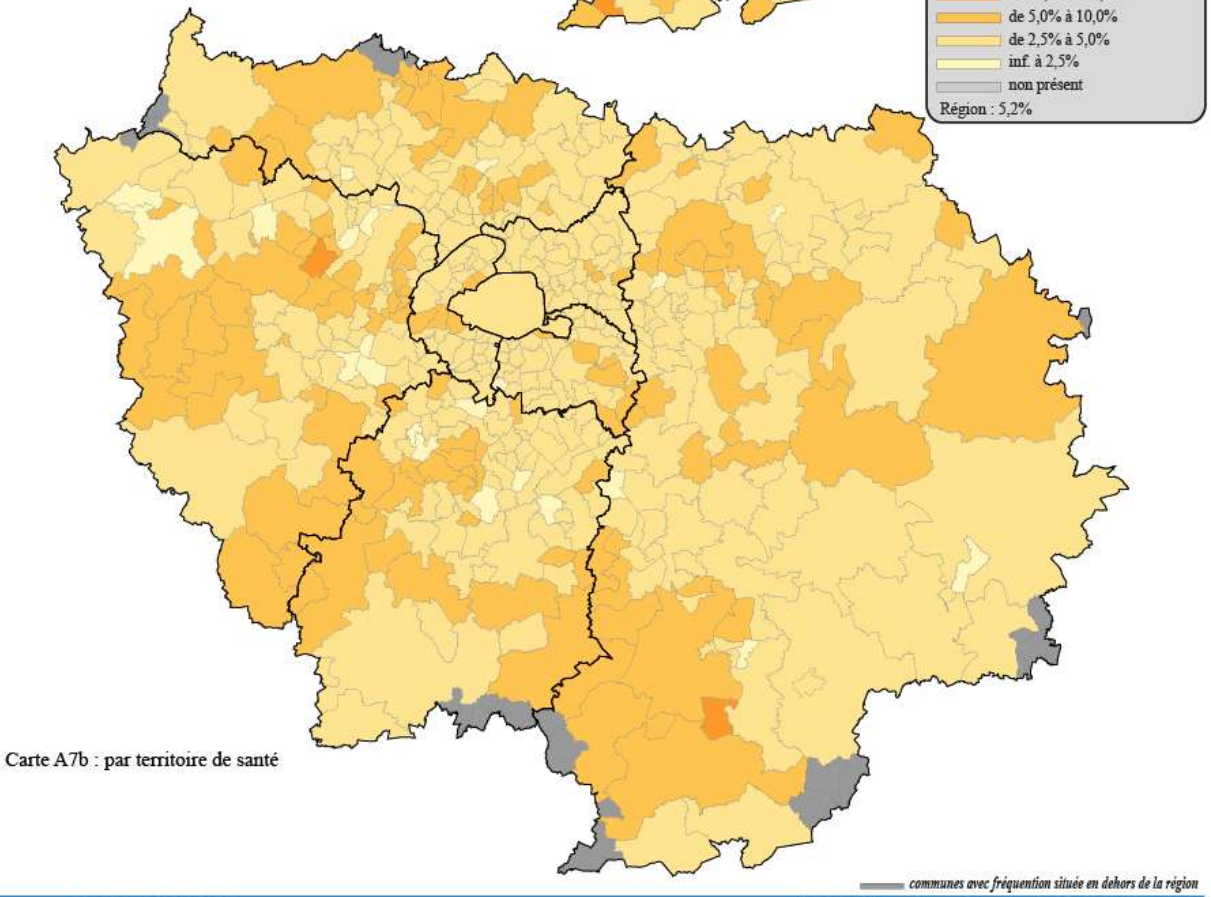

Carte A7b : par territoire de santé

communes avec fréquention située en dehors de la région

Sources : INSEE, 2023, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

LES EMPLOYES

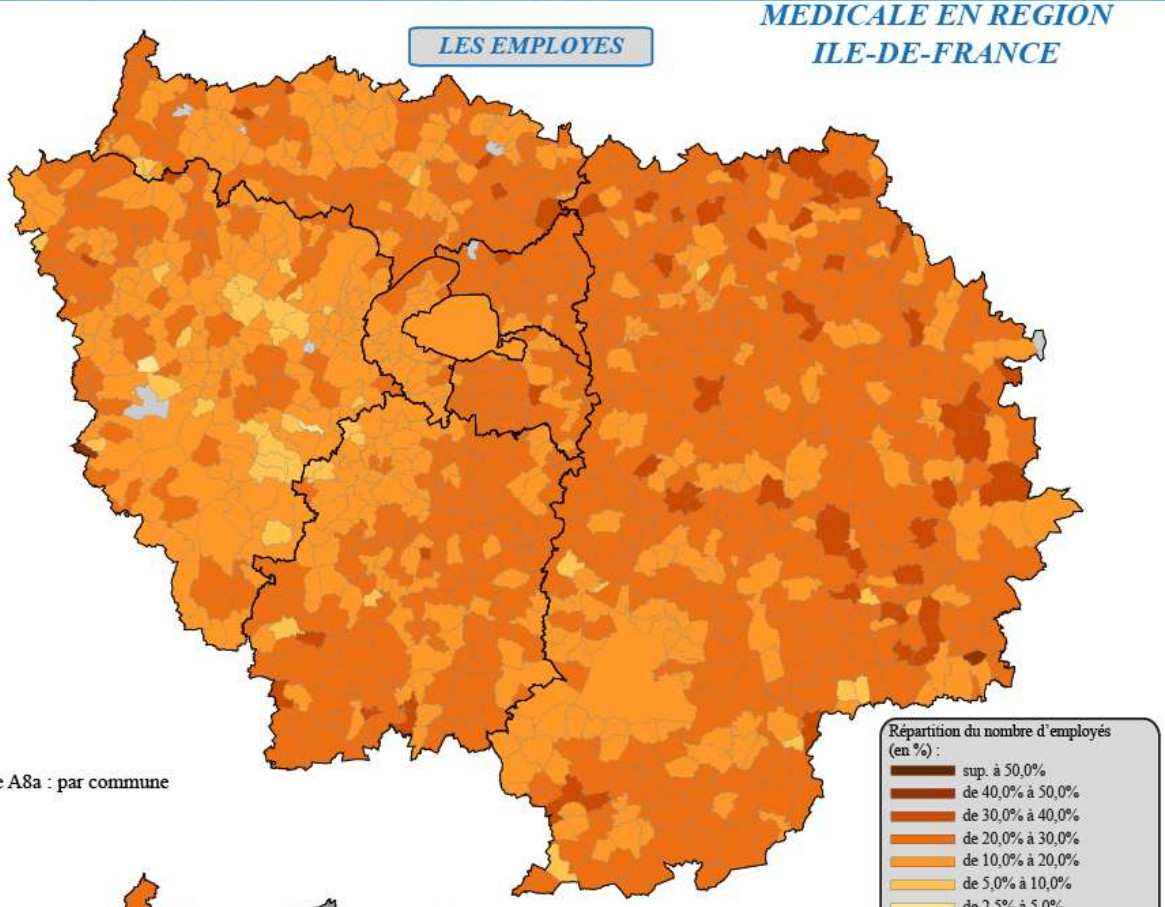

Carte A8a : par commune

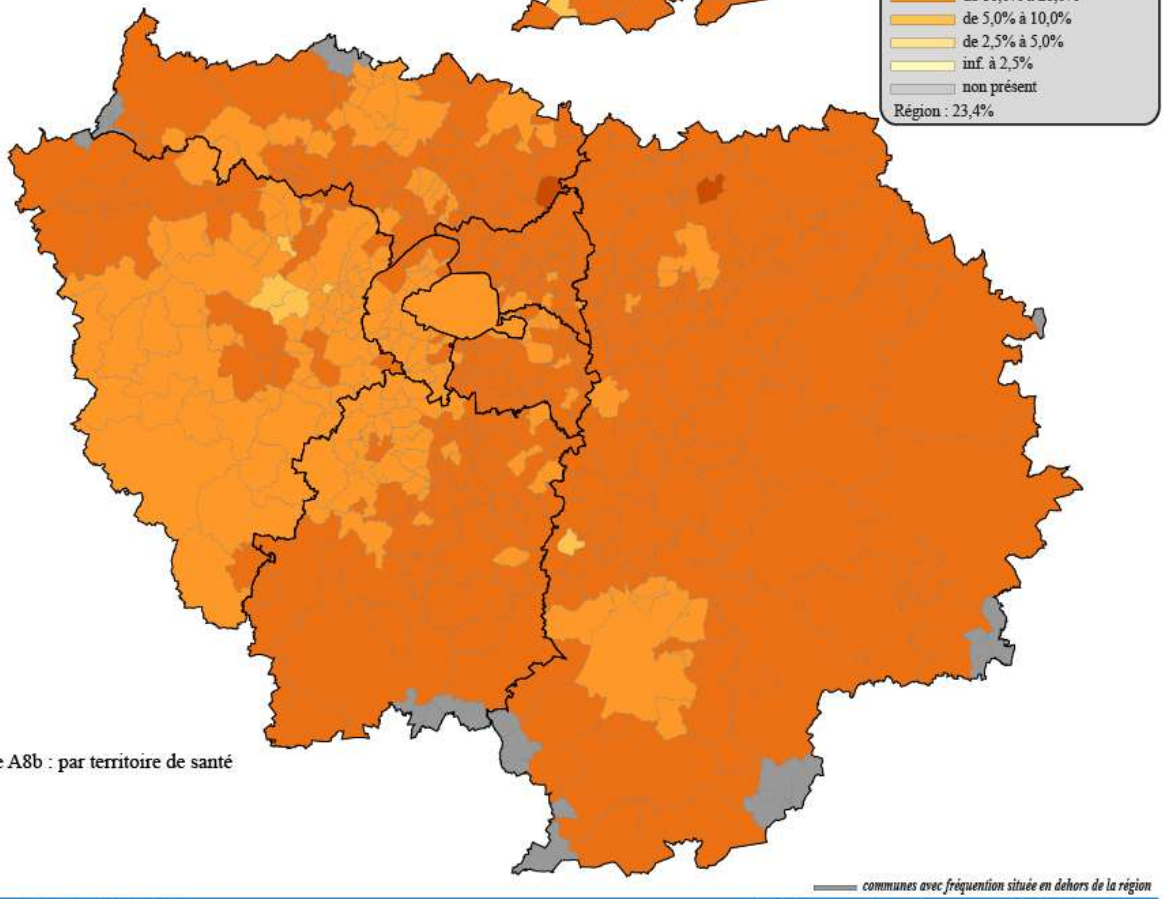

Carte A8b : par territoire de santé

communes avec fréquention située en dehors de la région

LES AUTRES INACTIFS

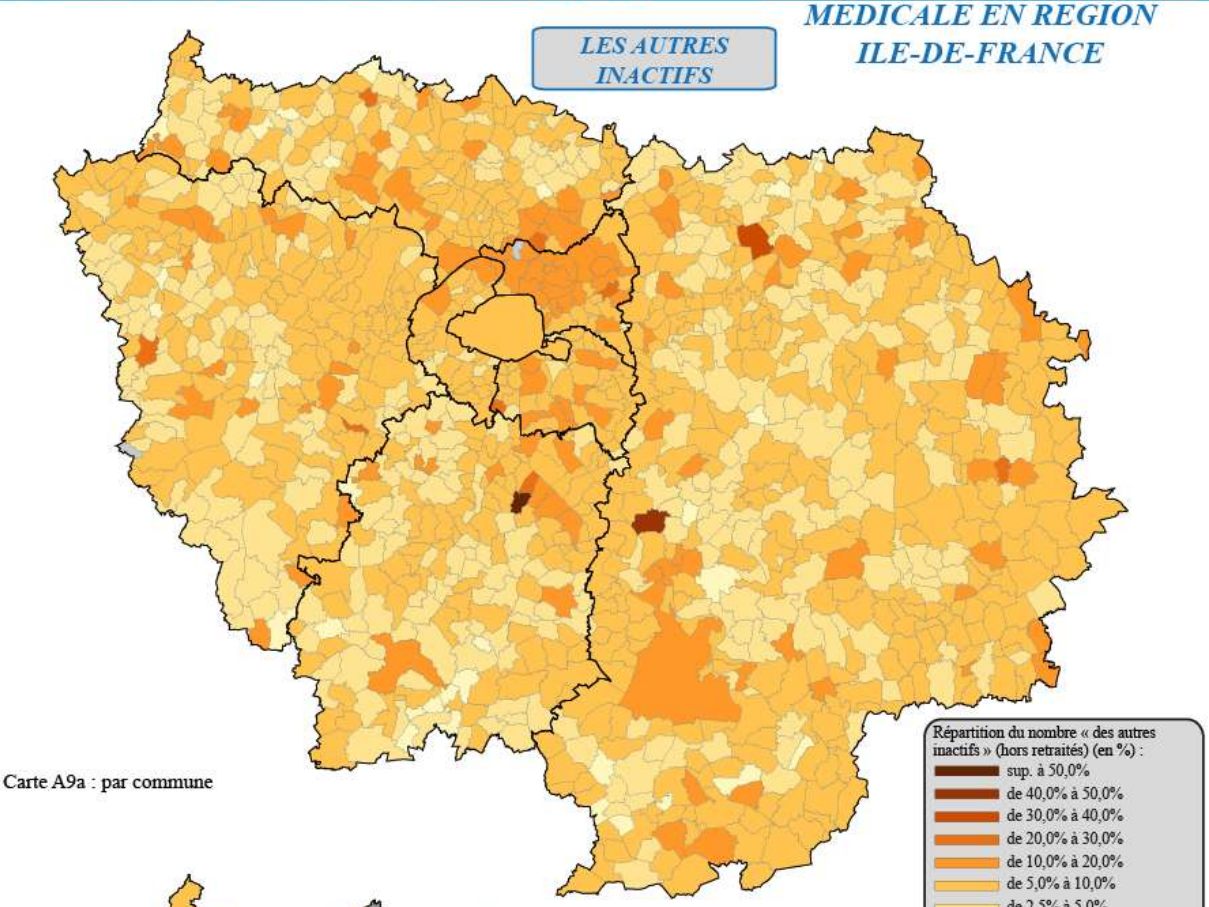

Carte A9a : par commune

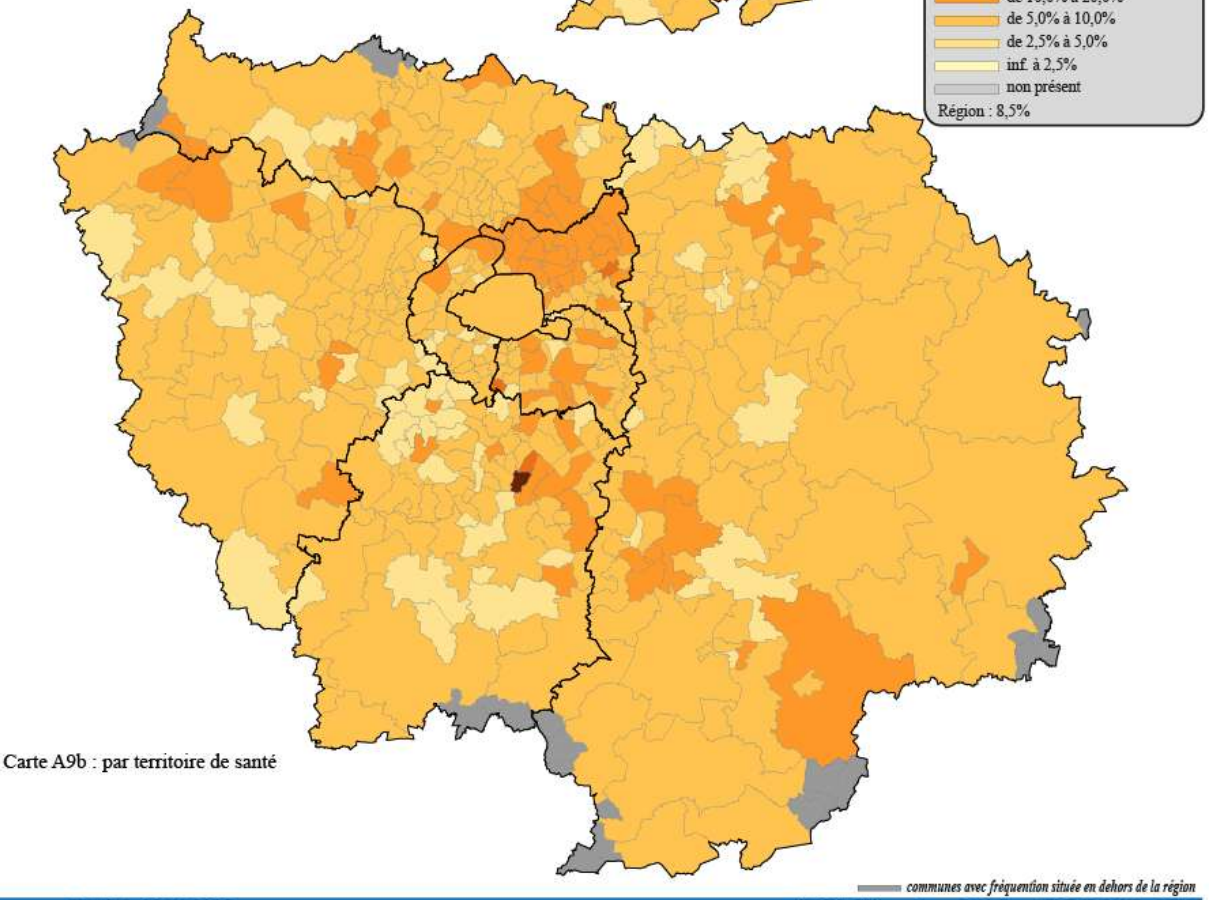

Carte A9b : par territoire de santé

communes avec fréquention située en dehors de la région

Sources : INSEE, 2023, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

LES CHOMEURS

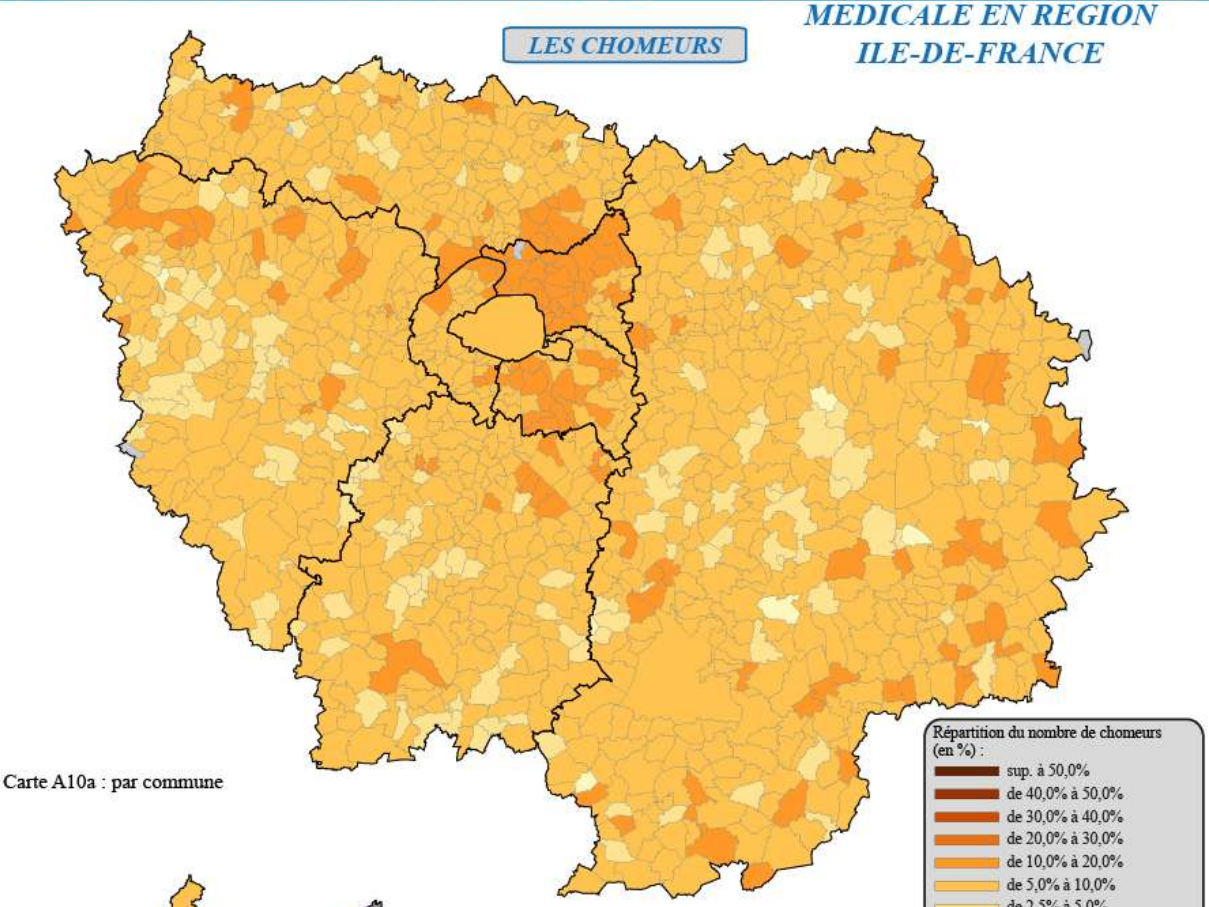

Carte A10a : par commune

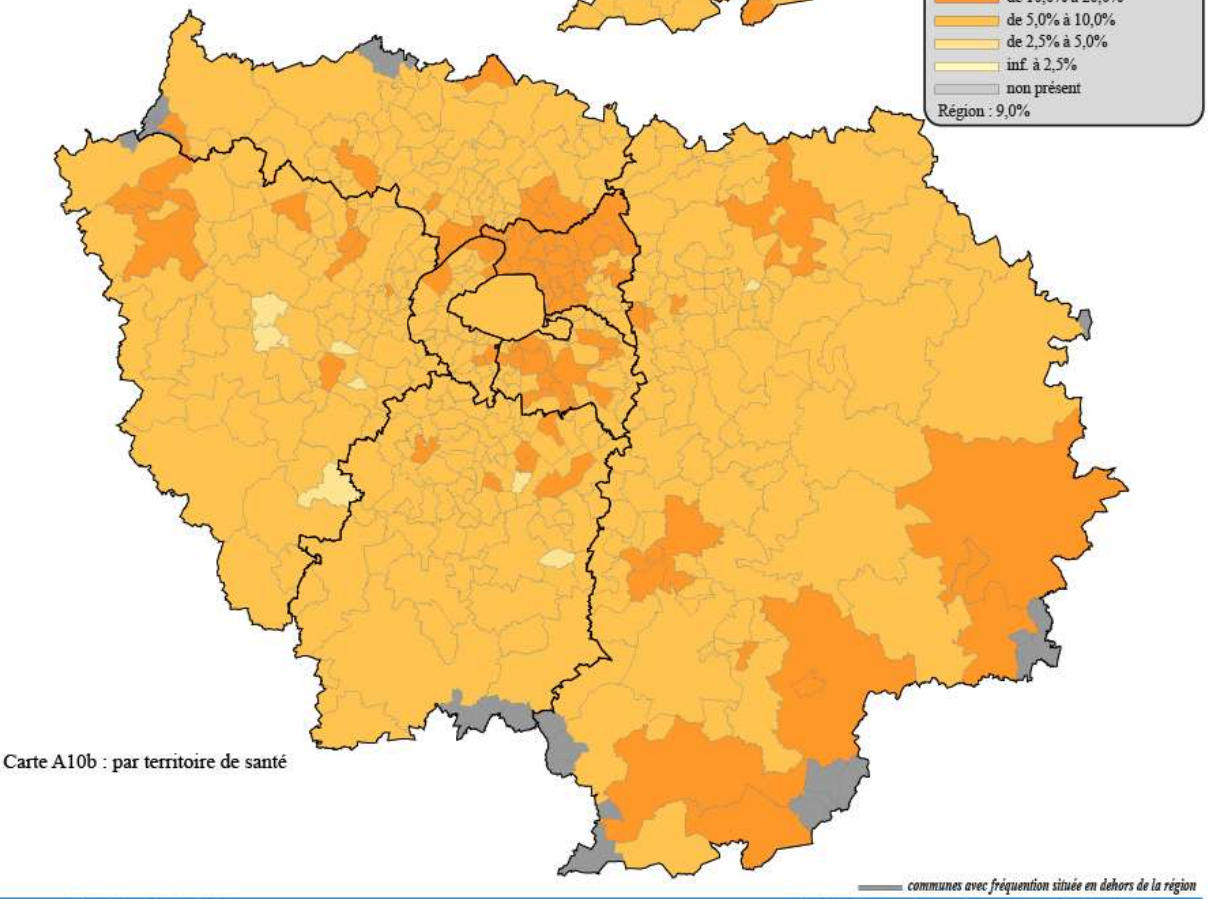

Carte A10b : par territoire de santé

communes avec fréquention située en dehors de la région

LES PROFESSIONS INTERMEDIAIRES

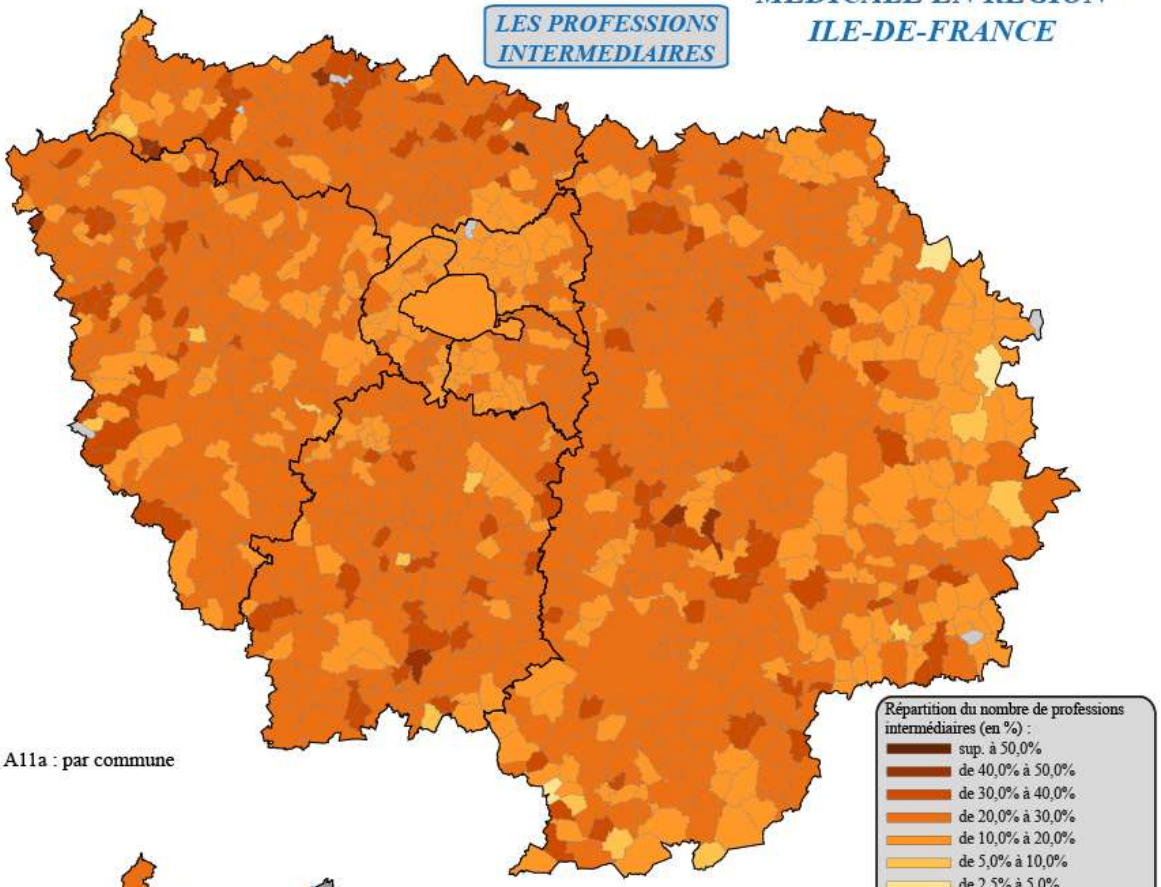

Carte A11a : par commune

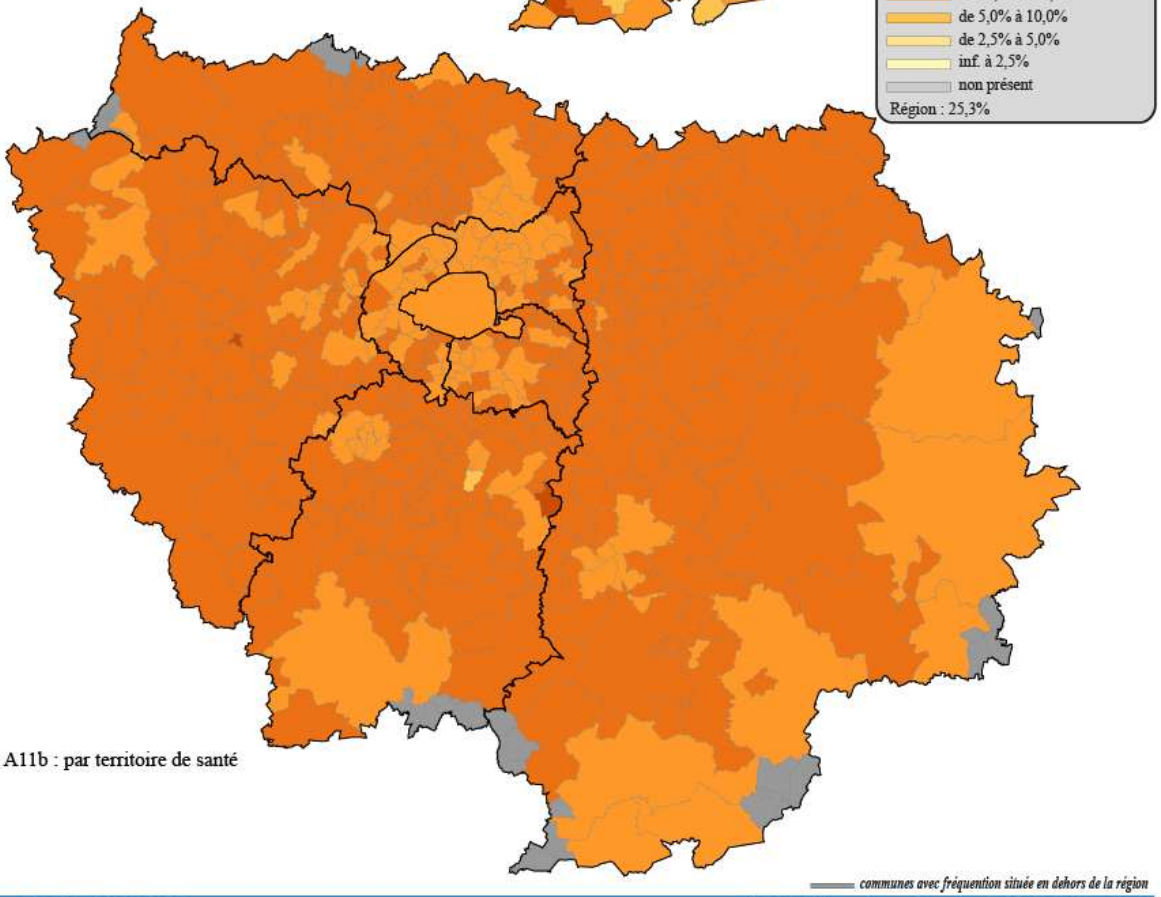

Carte A11b : par territoire de santé

communes avec fréquention située en dehors de la région

LES RETRAITES

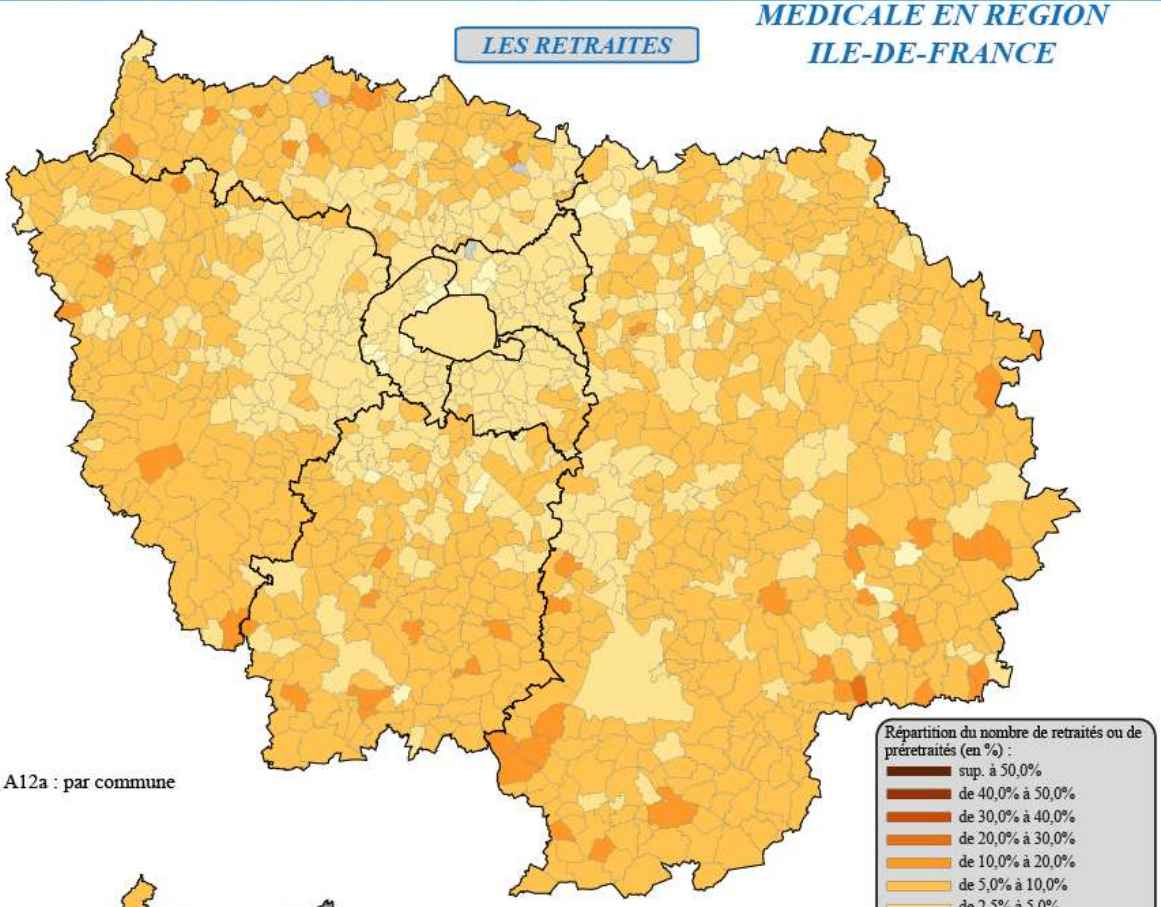

Carte A12a : par commune

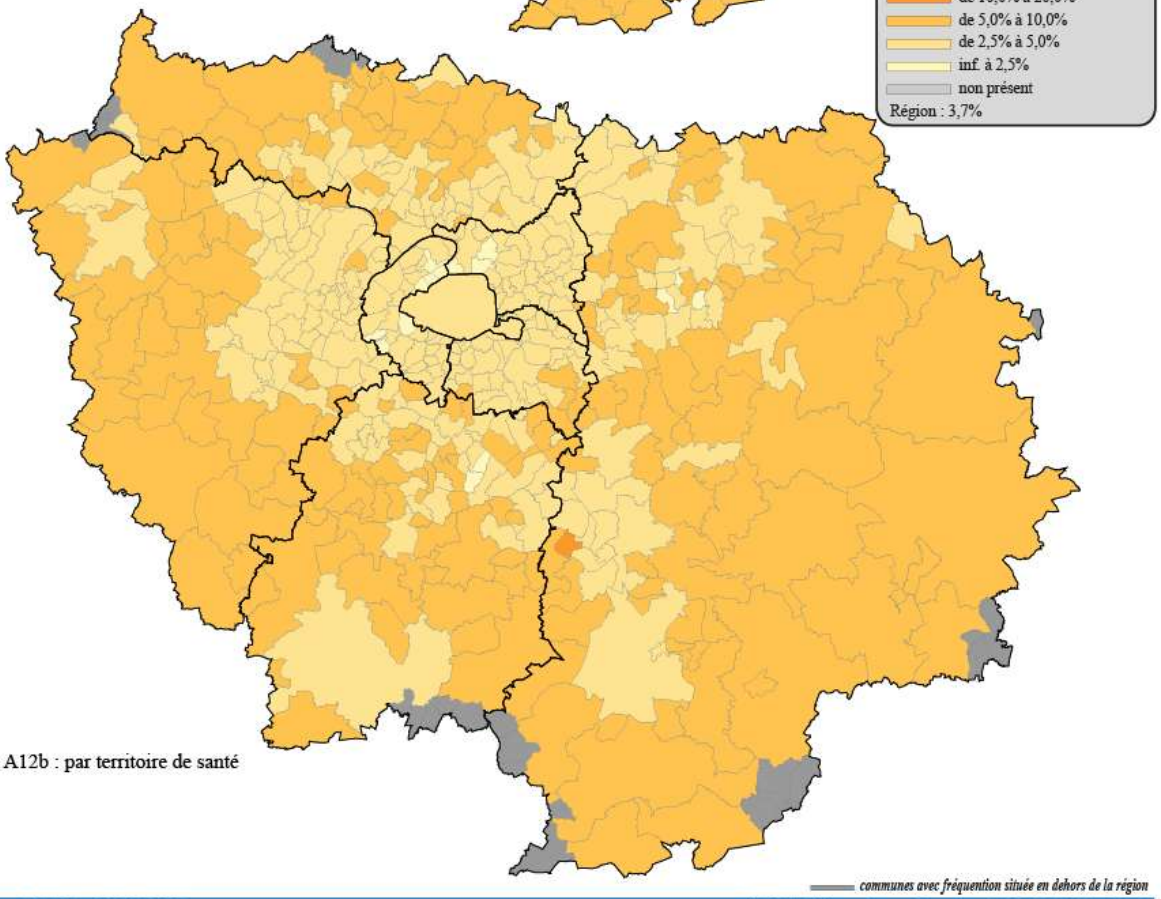

Carte A12b : par territoire de santé

communes avec fréquention située en dehors de la région

LES ETABLISSEMENTS DE L'AGRICULTURE

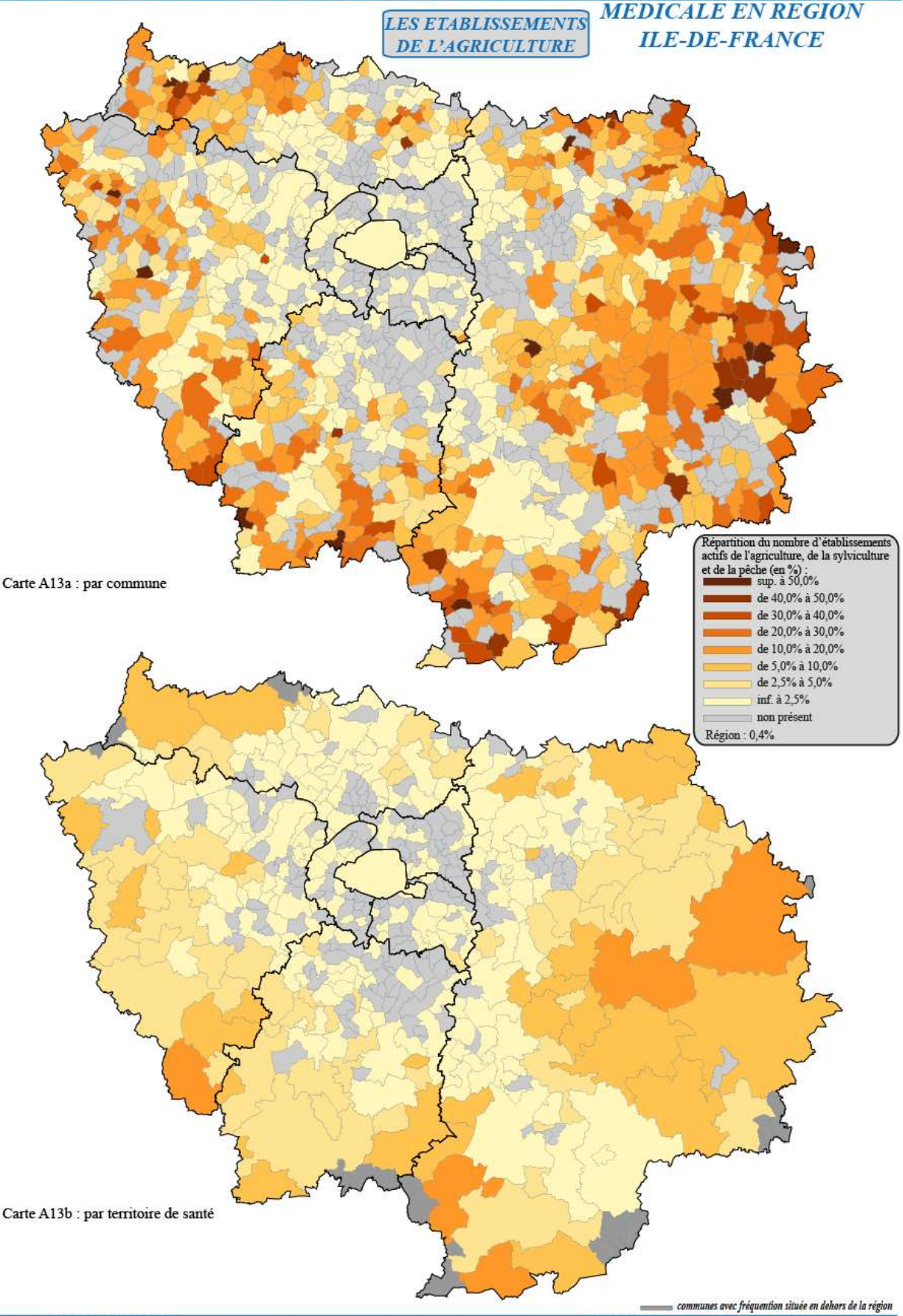

Carte A13a : par commune

Carte A13b : par territoire de santé

LES ETABLISSEMENTS DE LA CONSTRUCTION

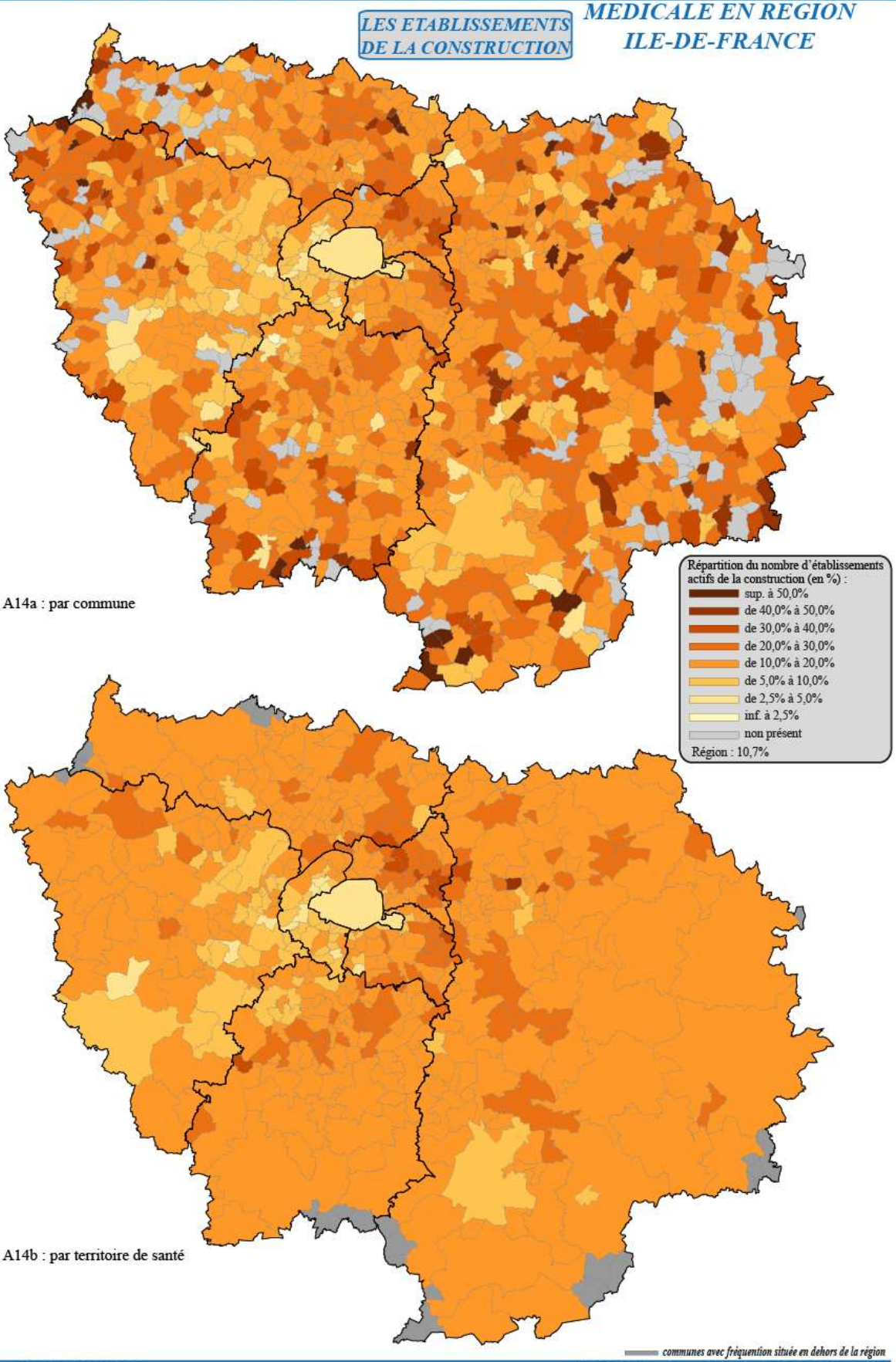

Carte A14a : par commune

Carte A14b : par territoire de santé

communes avec fréquention située en dehors de la région

Sources : INSEE, 2023, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

LES ETABLISSEMENTS DU COMMERCE

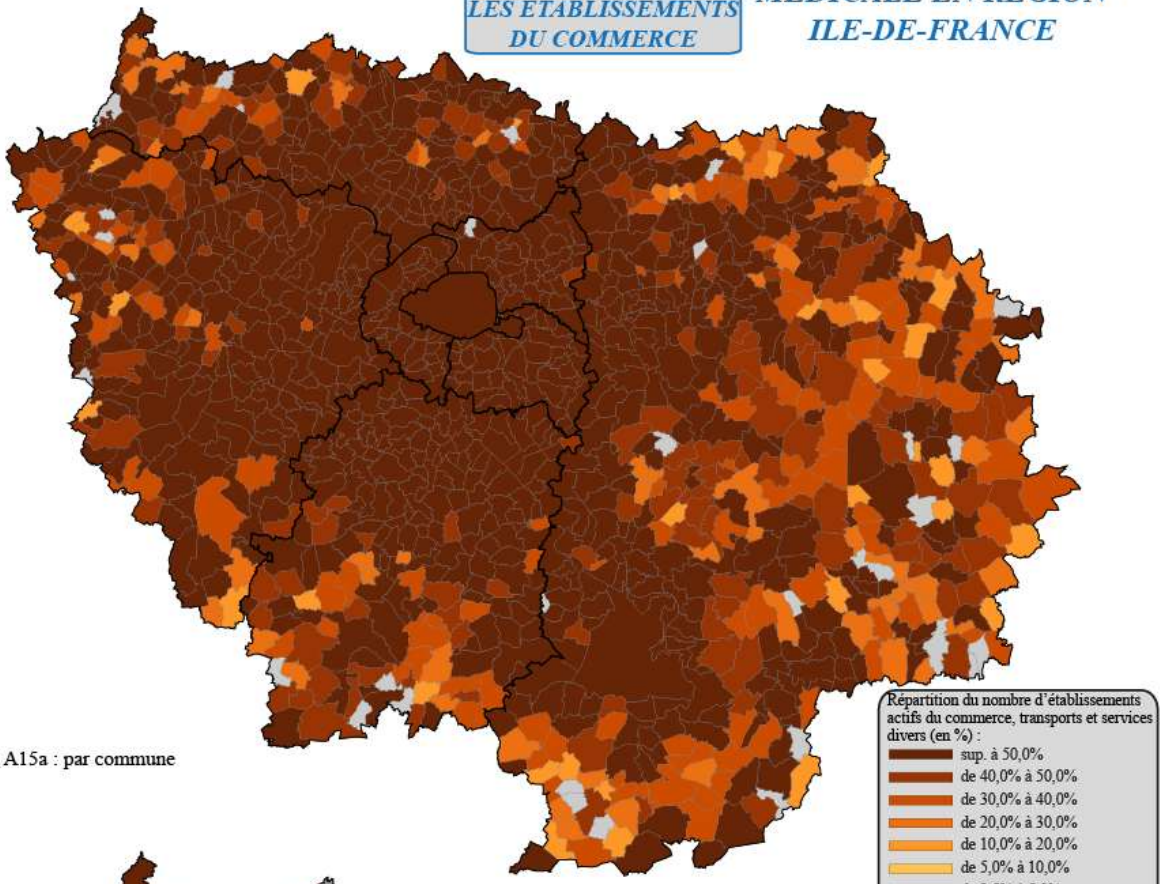

Carte A15a : par commune

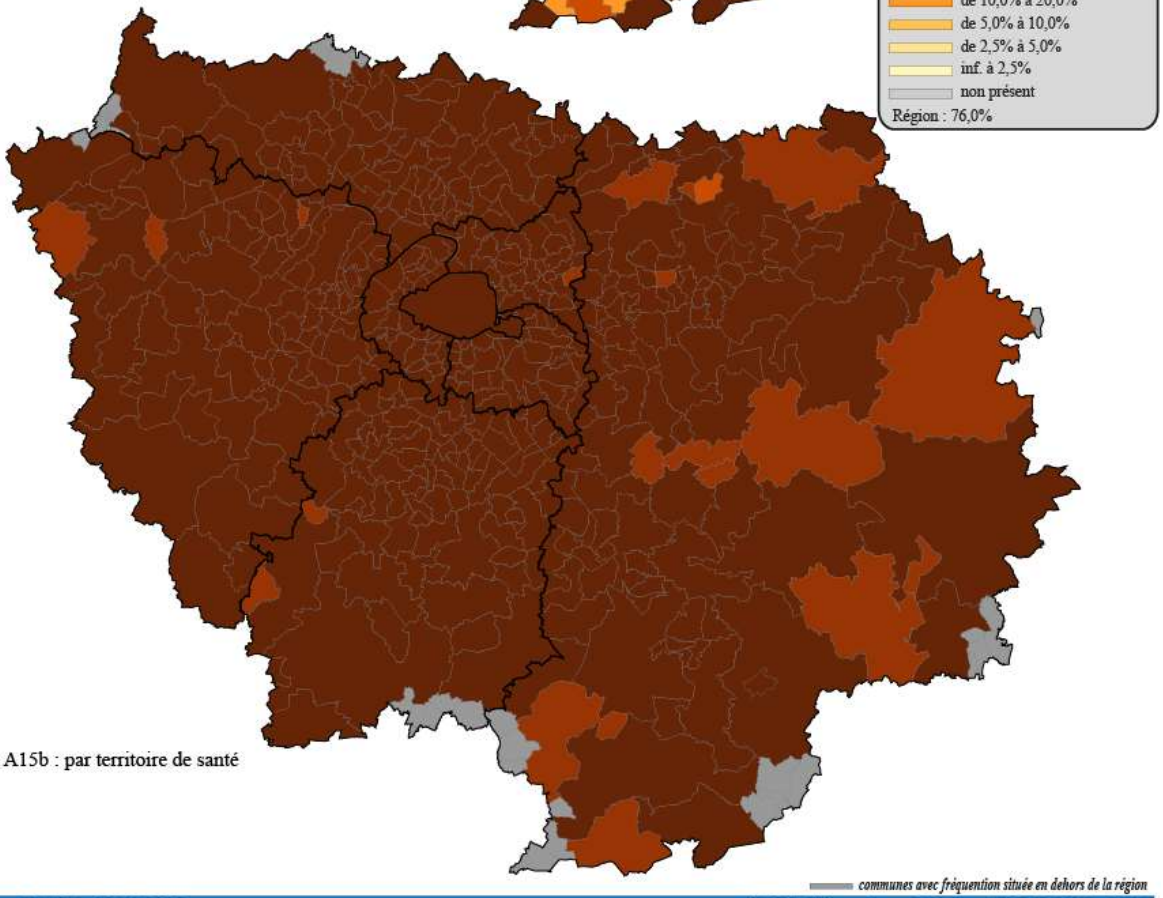

Carte A15b : par territoire de santé

communes avec fréquention située en dehors de la région

Sources : INSEE, 2023, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

LES ETABLISSEMENTS DE L'ADMINISTRATION

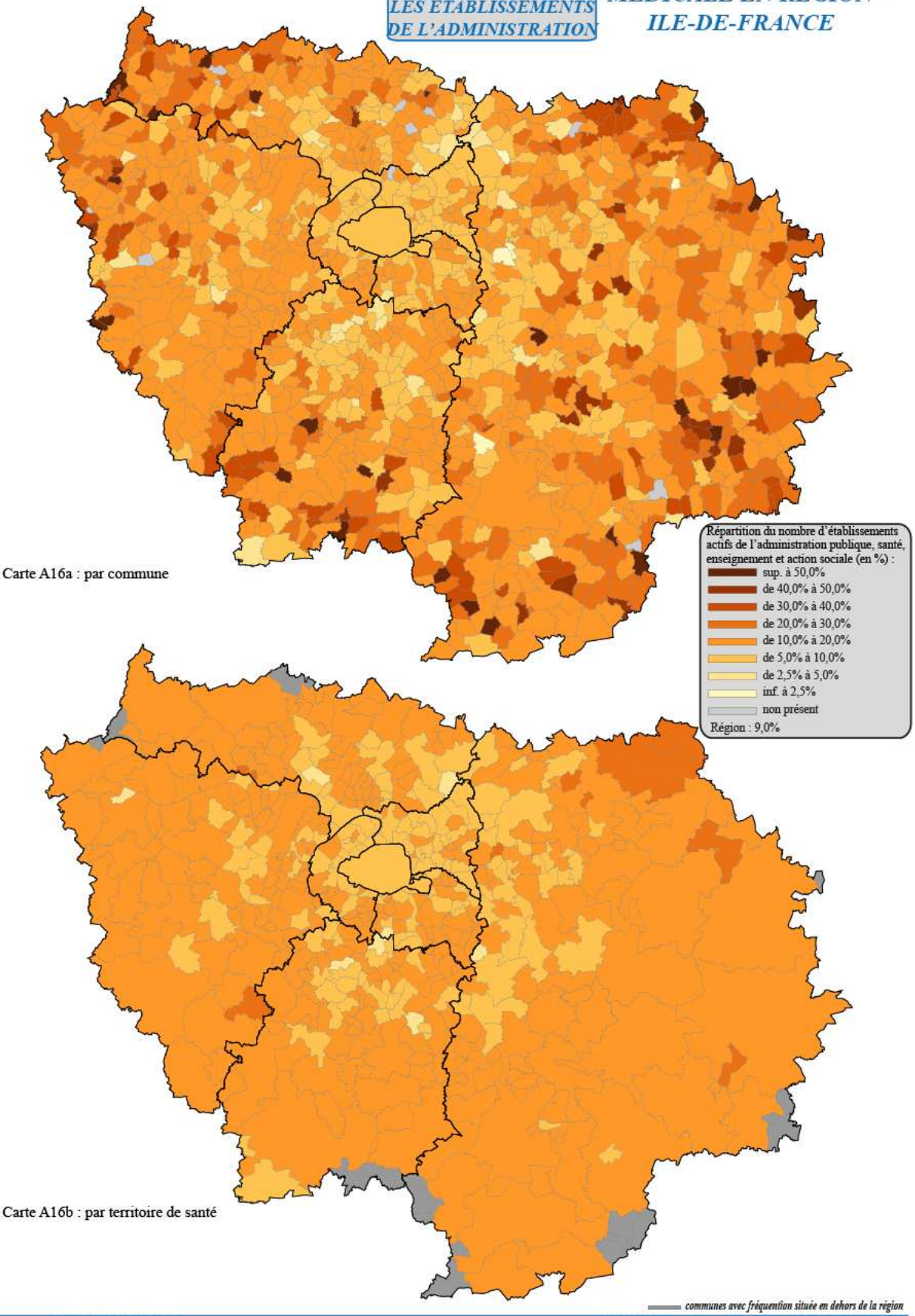

Carte A16a : par commune

Carte A16b : par territoire de santé

communes avec fréquention située en dehors de la région

Sources : INSEE, 2023, 2025
URPS-CD-IDF, 2025

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

LES ETABLISSEMENTS DE L'INDUSTRIE

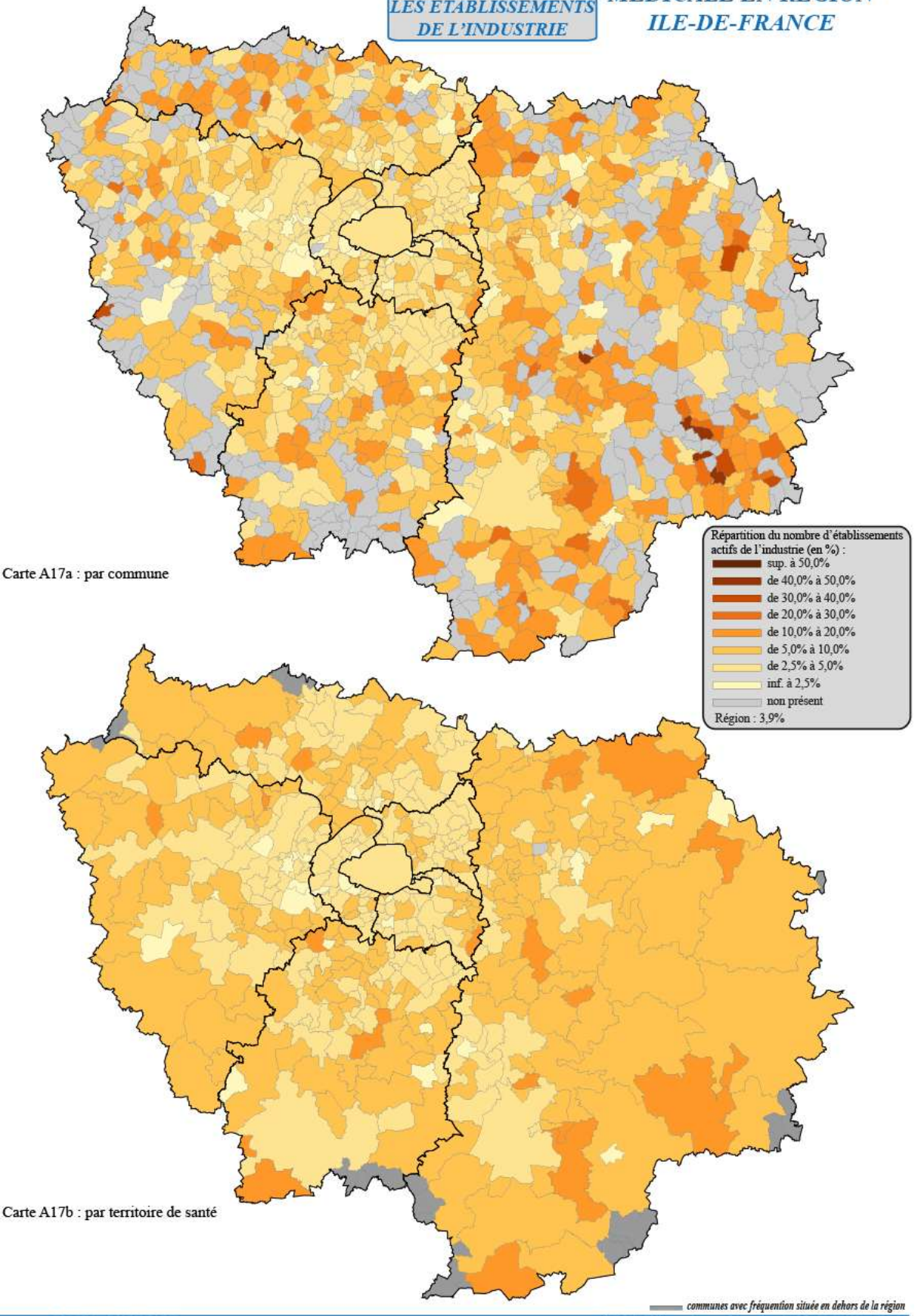

Carte A17a : par commune

Carte A17b : par territoire de santé

ANNEXE 2

Les chirurgiens-dentistes libéraux :

Formation et Diplôme

◆ Au 1er janvier 2025, la région Ile-de-France comptabilise 7 330 chirurgiens-dentistes libéraux, parmi lesquels **5 698 chirurgiens-dentistes** ont obtenu leur diplôme en France, soit **77,7% des effectifs** (***figure n° 5***). **1 368 chirurgiens-dentistes** ont obtenu leur diplôme **au sein d'un pays de l'Union Européenne** (**18,7%**) et **264** au sein d'un pays situé **en dehors de l'Union Européenne** (**3,6%**).

Figure n° 5 : Effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux selon le lieu d'obtention du diplôme :

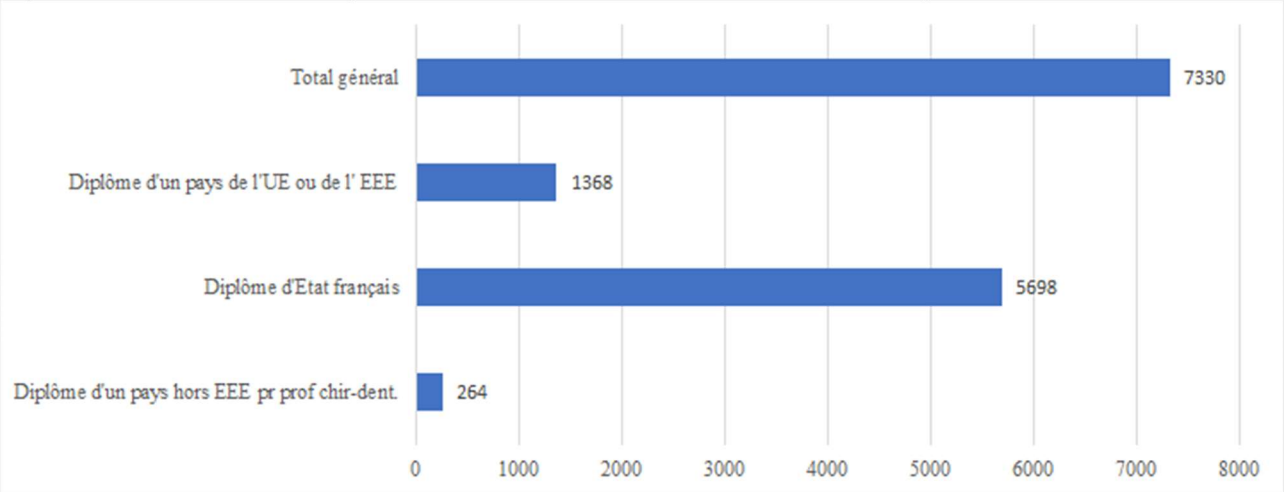

Source : ASIP, 1er janv. 2025

TENDANCES 2024 / 2025

- La part des chirurgiens-dentistes libéraux ayant obtenu leur diplôme en France a enregistré une tendance à la BAISSE, passant de 80,5% en 2024 à 77,7% des effectifs aujourd'hui.
- La part des chirurgiens-dentistes libéraux ayant obtenu leur diplôme au sein de l'Union Européenne a enregistré une tendance à la HAUSSE, passant de 15,8% en 2024 à 18,7% des effectifs aujourd'hui.
- La part des chirurgiens-dentistes ayant obtenu leur diplôme dans un autre pays, hors EEE, est restée stable, soit 3,7% en 2024 et 3,6% aujourd'hui.

Les chirurgiens-dentistes ayant obtenu leur diplôme en **France** sont de très loin les plus nombreux, soit **87,7% des effectifs**. A un degré moindre, **l'Espagne** (**610**), **le Portugal** (**317**), **la Roumanie** (**260**) et **la Belgique** (**135**) caractérisent les pays étrangers les plus représentés parmi les praticiens en exercice dans la région Ile-de-France, soit un total de **18,0% des effectifs** (***figure n° 6***).

Figure n° 6 : Effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux par pays d'obtention du diplôme :

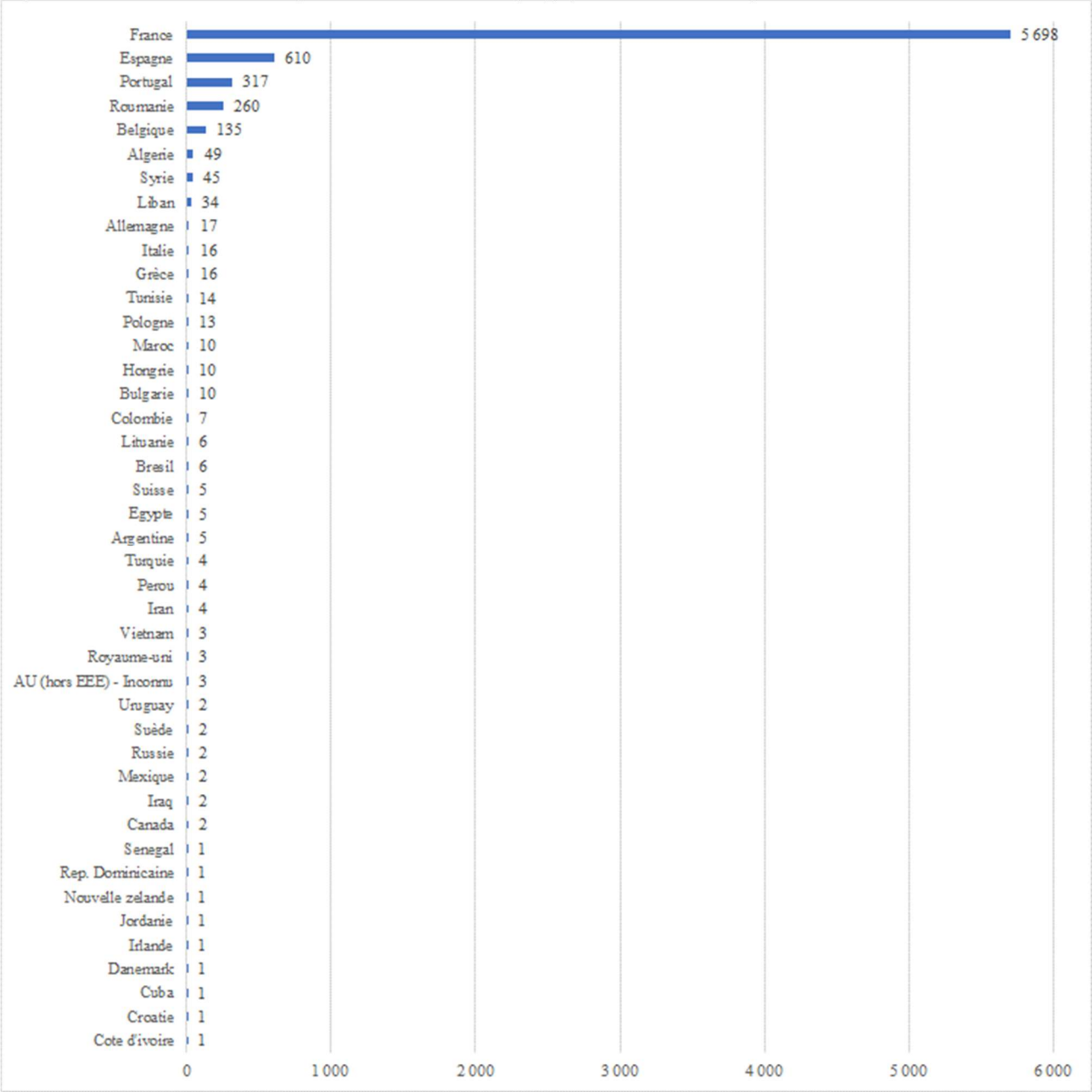

Source : ASIP, 1er janv. 2025

TENDANCES 2024 / 2025

- La part des chirurgiens-dentistes libéraux ayant obtenu leur diplôme en FRANCE a enregistré une tendance à la BAISSE, passant de 80,5% en 2024 à 77,7% des effectifs aujourd'hui.
- La part des chirurgiens-dentistes libéraux ayant obtenu leur diplôme en ROUMANIE a enregistré une tendance à la HAUSSE, passant de 3,3% en 2024 à 3,5% des effectifs aujourd'hui.
- La part des chirurgiens-dentistes ayant obtenu leur diplôme en BELGIQUE a enregistré une tendance à la BAISSE, passant de 1,9% en 2024 à 1,8% des effectifs aujourd'hui.
- La part des chirurgiens-dentistes libéraux ayant obtenu leur diplôme au PORTUGAL a enregistré une tendance à la HAUSSE, passant de 3,2% en 2024 à 4,3% des effectifs aujourd'hui.
- La part des chirurgiens-dentistes libéraux ayant obtenu leur diplôme en ESPAGNE a enregistré une tendance à la HAUSSE, passant de 6,7% en 2024 à 8,3% des effectifs aujourd'hui.

◆ La préférence régionale est une notion décrivant la faculté la plus représentée parmi les praticiens en exercice. Au 1er janvier 2025, **61,0% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice au sein de **la région Ile-de-France**, ont obtenu leur diplôme au sein de cette même région, soit la Faculté de Premier rang. La Faculté de deuxième rang est représentée par **l'Espagne**, soit **7,9%** des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice. La Faculté de troisième rang est représentée par **le Portugal**, soit **4,1%** des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice.

Tableau n° 107 : Effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux par pays d'obtention du diplôme et par département :

Lieu d'obtention Diplôme	75	77	78	91	92	93	94	95	Tot.	75	77	78	91	92	93	94	95
Université de Paris	1 493	378	569	354	751	301	502	367	4 715	65,6	57,2	65,1	60,1	66,2	60,0	70,3	63,3
Espagne	133	84	75	63	99	41	60	55	610	5,8	12,7	8,6	10,7	8,7	8,2	8,4	9,5
Portugal	66	38	43	36	38	34	23	39	317	2,9	5,7	4,9	6,1	3,4	6,8	3,2	6,7
Roumanie	43	31	33	42	27	26	29	29	260	1,9	4,7	3,8	7,1	2,4	5,2	4,1	5,0
Belgique	48	12	12	13	19	16	5	10	135	2,1	1,8	1,4	2,2	1,7	3,2	0,7	1,7
Université de Reims	38	38	8	2	17	6	11	10	130	1,7	5,7	0,9	0,3	1,5	1,2	1,5	1,7
Université de Strasbourg	38	4	11	4	15	11	13	6	102	1,7	0,6	1,3	0,7	1,3	2,2	1,8	1,0
Université de Montpellier	42	3	14	6	13	4	7	11	100	1,8	0,5	1,6	1,0	1,1	0,8	1,0	1,9
Université de Bordeaux	34	5	14	5	21	8	4	5	96	1,5	0,8	1,6	0,8	1,9	1,6	0,6	0,9
Université de Toulouse	39	8	6	7	13	7	2	2	84	1,7	1,2	0,7	1,2	1,1	1,4	0,3	0,3
Université de Nantes	28	5	8	5	13	3	7	2	71	1,2	0,8	0,9	0,8	1,1	0,6	1,0	0,3
Université de Lyon	26	5	6	3	13	3	5	8	69	1,1	0,8	0,7	0,5	1,1	0,6	0,7	1,4
Université de Lille	21	7	8	7	12	3	4	3	65	0,9	1,1	0,9	1,2	1,1	0,6	0,6	0,5
Université de Aix-Marseille	25	3	7	1	7	5	3	4	55	1,1	0,5	0,8	0,2	0,6	1,0	0,4	0,7
Université de Clermont-F.	21	4	7	4	8	6	4	1	55	0,9	0,6	0,8	0,7	0,7	1,2	0,6	0,2
Université de Rennes	21	2	9	3	9	2	1	4	51	0,9	0,3	1,0	0,5	0,8	0,4	0,1	0,7
Algérie	17	6	1		5	8	9	3	49	0,7	0,9	0,1	0,0	0,4	1,6	1,3	0,5
Université de Nancy	17	4	6	5	9		2	5	48	0,7	0,6	0,7	0,8	0,8	0,0	0,3	0,9
Université de Nice	20	4	4	8	7	2	1	2	48	0,9	0,6	0,5	1,4	0,6	0,4	0,1	0,3
Syrie	16	4	3	5	4	4	3	6	45	0,7	0,6	0,3	0,8	0,4	0,8	0,4	1,0
Liban	23	1	2		2	2	3	1	34	1,0	0,2	0,2	0,0	0,2	0,4	0,4	0,2
Allemagne	9	1	3		2		1	1	17	0,4	0,2	0,3	0,0	0,2	0,0	0,1	0,2
Grèce	6		2		4	1	3		16	0,3	0,0	0,2	0,0	0,4	0,2	0,4	0,0
Italie	6	2	1	1	2	3	1		16	0,3	0,3	0,1	0,2	0,2	0,6	0,1	0,0
Tunisie	4		3	2	2	2		1	14	0,2	0,0	0,3	0,3	0,2	0,4	0,0	0,2
Pologne	3	2	3	2	1			2	13	0,1	0,3	0,3	0,3	0,1	0,0	0,0	0,3
Bulgarie	3	1	1	2		1	2		10	0,1	0,2	0,1	0,3	0,0	0,2	0,3	0,0
Hongrie	5		2	1	2				10	0,2	0,0	0,2	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0
Maroc	2	2	1	1	2		2		10	0,1	0,3	0,1	0,2	0,2	0,0	0,3	0,0
Université de Brest	2	1	1			1	2	1	8	0,1	0,2	0,1	0,0	0,0	0,2	0,3	0,2
Colombie	3		1	2			1		7	0,1	0,0	0,1	0,3	0,0	0,0	0,1	0,0
Brésil	2		1		3				6	0,1	0,0	0,1	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0
Lituanie	1				1		2	2	6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,3	0,3
Argentine	1		1		1		2		5	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,3	0,0
Egypte	1		2	1	1				5	0,0	0,0	0,2	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0
Suisse	2		1		2				5	0,1	0,0	0,1	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0
Iran	3				1				4	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
Pérou	1	1	1	1					4	0,0	0,2	0,1	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Turquie	4								4	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
AU (hors EEE) - Inconnu	1	1	1						3	0,0	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Royaume-Uni	1			1		1			3	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,2	0,0	0,0
Vietnam		2		1					3	0,0	0,3	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Canada					2				2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0
Iraq				1	1				2	0,0	0,0	0,0	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0
Mexique					2				2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0
Russie			1			1			2	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0
Suède	2								2	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Uruguay			1		1				2	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
Cote d'ivoire			1						1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Croatie	1								1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Cuba	1								1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Danemark	1								1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
France - Inconnu		1							1	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Irlande	1								1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Jordanie	1								1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Nouvelle Zélande					1				1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
République Dominicaine	1							1		0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sénégal					1				1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
Total général	**2 276**	**661**	**874**	**589**	**1 134**	**502**	**714**	**580**	**7 330**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**

Source : ASIP, 1er janv. 2025

Seuls 3 départements affichent une configuration différente de celle présente dans la plupart des départements : Paris, Espagne et Portugal (***tableau n° 107***).

- **La Seine-et-Marne :** la configuration reste inchangée pour les facultés de premier et deuxième rang, soit les facultés Parisiennes et du Portugal. La différence se situe au niveau de la faculté de troisième rang issue du Portugal et de Reims.
- **L'Essonne et le Val-de-Marne :** la configuration reste inchangée pour les facultés de premier et deuxième rang, soit les facultés Parisiennes et du Portugal. La différence se situe au niveau de la faculté de troisième rang issue de la Roumanie.

ANNEXE 3

Les chirurgiens-dentistes libéraux : les spécialités ordinales

◆ Au 1er janvier 2025, la région Ile-de-France comptabilise 7 330 chirurgiens-dentistes libéraux parmi lesquels 517 chirurgiens-dentistes libéraux ont une spécialité ordinale, soit **7,1%** des effectifs (***tableau n° 108***). La spécialité « **Orthopédie dento-faciale** » est la spécialité la plus présente, soit **89,9%** de l'ensemble des spécialités ordinales. La « **chirurgie orale** » représente **8,5%** des spécialités ordinales et la « **médecine bucco-dentaire** » **1,5%** des spécialités ordinales.

Tableau n° 108 : les spécialités ordinales en région Ile-de-France

Les départements	Effectif chirurgiens-dentistes	Sans spécialité ordinale	Avec spécialité ordinale	*Chirurgie orale*	*Médecine bucco dentaire*	*Orthopédie dento-faciale*	*Spécialités ordinales par département*
Paris	2 276	2 137	139	*17*	*3*	*119*	*26,9%*
Seine-et-Marne	661	620	41	*1*	*1*	*39*	*7,9%*
Yvelines	874	803	71	*5*	_	*66*	*13,7%*
Essonne	589	553	36	*1*	*3*	*32*	*7,0%*
Hauts-de-Seine	1 134	1 025	109	*11*	*1*	*97*	*21,1%*
Seine-Saint-Denis	502	472	30	*2*	_	*28*	*5,8%*
Val-de-Marne	714	661	53	*5*	_	*48*	*10,3%*
Val-d'Oise	580	542	38	*2*	_	*36*	*7,4%*
Région IDF	7 330	6 813	517	***44***	***8***	***465***	***100,0%***

Source : ASIP, 1er janv. 2025

Plus d'un quart des spécialités ordinales est situé sur **Paris**, soit **26,9%** des spécialités, et toutes sont représentées. A un degré moindre, le département **des Hauts-de-Seine** présente une configuration similaire, regroupant **21,1%** des spécialités ordinales, et toutes sont représentées. Dans ce contexte, les départements de **l'Essonne** et de **la Seine-et-Marne** regroupent respectivement **7,0%** et **7,9%** des spécialités ordinales, et toutes sont représentées.

Les situations des départements **des Yvelines**, de **la Seine-Saint-Denis**, **du Val-de-Marne** et **du Val-d'Oise** sont proches de celle décrite précédemment, les départements regroupant de **6,0%** à **14,0%** des spécialités ordinales, mais contrairement aux situations précédentes, toutes les spécialités ordinales ne pas présentes, notamment la Médecine bucco-dentaire absente sur ces départements.

ANNEXE 4

Les chirurgiens-dentistes par mode d'exercice

◆ Au 1er janvier 2025, les données disponibles permettent de proposer l'estimation suivante :

- Chirurgiens-dentistes à exercice libéral exclusif 5 857 (53,4%)
- Chirurgiens-dentistes à exercice mixte (libéral et salarié) 1 537 (14,0%)
- Chirurgiens-dentistes à exercice salarié exclusif 3 567 (32,6%)
- Total 10 961

L'exercice est rendu plus délicat compte tenu de l'absence d'informations sur les professionnels salariés, et l'impossibilité de différencier le lieu de l'activité principale, mais aussi le croisement de données pour les professionnels ayant une activité dans des départements différents.